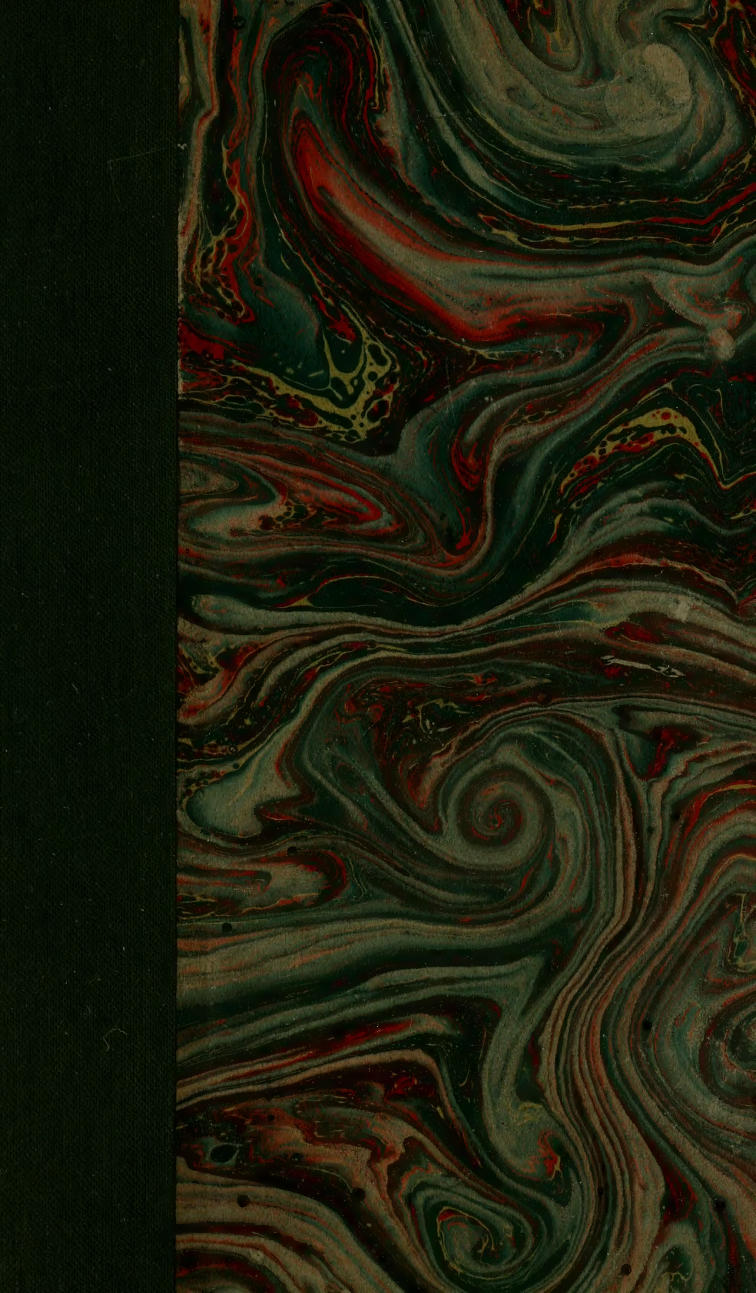


JÉROME SAVONAROLE

ET SON TEMPS

TOME II

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

JÉROME SAVONAROLE

ET SON TEMPS

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

PAR PASQUALE VILLARI

TRADUIT DE L'ITALIEN AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR GUSTAVE GRUYER

ACCOMPAGNÉ

D'UNE PRÉFACE ET D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Par le traducteur

SUIVI D'UN CHOIX

DES LETTRES ET POÉSIES DE SAVONAROLE

Et orné d'un portrait de Savonarole, d'après une médaille du temps

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1874

LIVRE III.

1495-1497.

CHAPITRE PREMIER.

CHARLES VIII REVIENT EN FRANCE. LA LIGUE AIDE PIERRE DE MÉDICIS DANS UNE TENTATIVE DE RETOUR A FLORENCE. SAVONAROLE PRÊCHE CONTRE LA TYRANNIE ET CONTRE LES MÉDICIS. LES MÉDICIS SONT REPOUSSÉS.

(1495 — 1496.)

Un nouveau revirement qui se produisit dans les affaires de l'Italie modifia profondément la situation de Florence et celle de Savonarole. Au début de l'année 1495, la France avait été constamment favorisée par la fortune. Charles VIII, jusqu'à son arrivée à Naples, n'avait rencontré aucun obstacle : les Aragonais avaient pris la fuite; la domination française s'était établie comme par enchantement (1). Mais bientôt la rapidité des désastres égala celle des succès obtenus. En peu de temps, le roi avait trouvé le moyen de mécontenter à la fois tous les gouvernements et tous les

(1) Guichardin, Sismondi, Leo.

peuples de l'Italie. Sa conduite envers Florence en particulier ne saurait être trop sévèrement blâmée : il ne faisait que demander de l'argent, prodiguer des promesses sans les tenir jamais. Les Napolitains avaient beaucoup souffert de l'insolence des conquérants et désiraient déjà le retour des Aragonais. Les divers États italiens étaient épouvantés par la puissance d'une armée qui avait parcouru victorieusement l'Italie d'un bout à l'autre, et Louis le More, qui avait invité Charles VIII à passer les Alpes, était plus consterné que tous les autres princes. Il voyait avec une grande inquiétude une foule d'émigrés lombards et génois mêlés aux troupes françaises, et il ne remarquait pas sans terreur son ennemi personnel, Jean Jacques Trivulce, parmi les généraux les plus influents auprès du roi; enfin, ce qui augmentait sa colère et ses craintes, c'est que Charles VIII lui refusait la principauté de Tarente dont les traités lui avaient promis l'acquisition. Dominé encore une fois par la peur, il ourdit intrigue sur intrigue. Après avoir appelé les Français pour le malheur de l'Italie, il essaya de se mettre à la tête d'une ligue italienne destinée à chasser les barbares, et sa tentative réussit (1).

Le 31 mars 1495 une ligue fut formée à Venise. Elle comprenait, outre la République de Venise, le pape, l'empereur et le roi d'Espagne. Son but apparent était de défendre la chrétienté contre les Turcs, de maintenir l'intégrité de l'Italie et des États alliés. Mais le but véritable était de chasser les Français (2), car le sultan

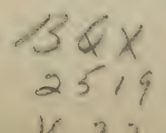
(1) Nardi, Guichardin, Sismondi, Leo, Commines, etc.

(2) Sismondi, *Hist. des Répub. Ital.*, ch. XCV, et les autres auteurs cités plus haut.

était un des plus forts appuis de la ligue et lui promettait des hommes et de l'argent. On devait armer trente quatre mille cavaliers et vingt-quatre mille fantassins. Par des articles secrets il était stipulé que l'Espagne enverrait une flotte pour aider le roi Ferdinand à reconquérir son royaume, que les Vénitiens attaqueraient les côtes de l'Adriatique, que le duc de Milan prendrait Asti et fermerait le passage aux renforts français. Ainsi, en un moment, Louis le More parvenait à susciter de tous côtés des ennemis à la France (1). Ces conventions ne restèrent pas ignorées de Charles VIII. Son habile ambassadeur, Philippe de Commines, pénétra immédiatement les desseins de la ligue. Le jour même où l'on signait le traité il écrivait à son maître, et lui dévoilait les projets des alliés ; puis il se hâtait de partir afin de rejoindre le roi, qui n'avait pour tout moyen de salut qu'à laisser de fortes garnisons dans le royaume de Naples, et à se frayer avec le reste de l'armée une route vers la France.

En se rendant à Naples, l'ambassadeur français passa par la Toscane, le seul État italien qui, malgré les offres et les menaces des alliés, fût resté fidèle à Charles VIII. Dès son arrivée à Florence, Commines, qui se connaissait si bien en hommes, résolut d'aller au couvent de Saint-Marc. Il voulait voir de près Savonarole et se former une idée nette de ce moine universellement célèbre. Quand il sortit de la cellule du Frère, il ressentait une admiration et un respect dont l'expression se retrouve presque à chaque page dans ses *Mémoires*. Il s'était attendu à voir un homme singulier, il trouva

(1) Sismondi et les autres auteurs cités plus haut.



un homme éminent. Les vues politiques et la pénétration de Savonarole excitèrent au plus haut point son étonnement. « Il me parla de la *grande assemblée* (1) que réunissaient les Vénitiens, mieux que je n'aurais pu le faire, quoique j'arrivasse de Venise. Sa vie était d'ailleurs la plus vertueuse du monde, comme chacun pouvait le savoir; ses prédications combattaient le vice et avaient ramené les bonnes mœurs à Florence. Je ne veux pas juger ses révélations; mais ce qui est certain, c'est qu'il a prédit à moi et au roi des événements auxquels personne ne croyait et qui se sont tous réalisés. Quant au reproche, que lui adressent ses ennemis, d'avoir abusé de la confession pour connaître les secrets de l'État, il ne me paraît pas fondé. A mon avis, Savonarole est un honnête homme et il a révélé des choses qu'aucun Florentin n'aurait jamais pu lui avoir dites. » Commines accorda tant de confiance à Savonarole, qu'il le pressa instamment de lui apprendre si le roi échapperait aux périls qui l'entouraient. Le Frère prit alors un ton solennel, et rappela les serments violés par le roi, les promesses éludées, les ordres de Dieu négligés, la réforme de l'Italie et de l'Église abandonnée. « Ces nouveaux périls, ajouta-t-il, sont les avant-coureurs d'un châtiment beaucoup plus rigoureux, qui atteindra le roi s'il ne se hâte d'obéir au Seigneur, s'il ne rentre dans la bonne voie. Pour échapper aux dangers présents, il aura beaucoup à combattre, mais il sera victorieux. » Après cette étrange conversa-

(1) C'est ainsi que Commines appelle l'ensemble des troupes rassemblées par la ligue. — M. Villari résume ici ce que dit Commines dans les ch. III et XIX du l. VIII de ses *Mémoires*.

tion, Commines continua immédiatement son voyage vers le royaume de Naples (1).

Cependant, Charles VIII avait quitté Naples le 20 mai,

(1) Nous donnons ici quelques-uns des nombreux passages où Commines parle de Savonarole : le témoignage d'un étranger qui avait connu le Frère et qui était doué d'une grande perspicacité doit avoir beaucoup de poids. « J'ay dit en quelque endroit de ceste « matière d'Italie, comme il y avait un frère prescheur, renommé « de fort saincte vie..... appelé frère Hiéronyme, qui a dit beau- « coup de choses avant qu'elles fussent advenues, comme j'ay dit « cy-dessus, et tousiours avait soustenu que le roy passeroit les « monts..., *et disoit que le roy estoit eslu de Dieu pour réformer « l'Église par force et chastier les tyrans.....* Sa vie estoit la « plus belle du monde ainsi qu'il se pouvoit voir, et ses sermons « preschoient contre les vices, et a réduit en icelle cité maintes gens « à bien vivre, comme j'ay dit..... » Quant au reproche que certaines personnes faisaient à Savonarole de présenter comme des révélations ce qu'il avait appris en secret de ses concitoyens, voici de quelle façon Commines y répond : « Je ne les veux point accuser « ni excuser ;... mais il a dit maintes choses vrayes que ceux de « Florence n'eussent sceu luy avoir dictes ; mais touchant le roy et « les maux qu'il dit luy devoir advenir, luy est advenu ce que vous « voyez ; qui sont, premier, la mort de son fils, puis la sienne, et ay « veu des lettres qu'il escrivoit au dict Seigneur. » (Commines, *Mémoires*, livre VIII, ch. XIX.)Voici encore un fragment que nous reproduisons, parce qu'il mentionne la conversation que l'auteur eut avec Savonarole : « J'ay oublié à dire, que moy estant arrivé « à Florence, allant au-devant du roy, allay visiter un frère pres- « cheur, appelé frère Hiéronyme, demeurant à un couvent réformé ; « homme de saincte vie, comme on disoit, qui quinze ans avoit « demeuré au dit lieu ; et estoit avec moy un maistre d'hostel du « roy, appelé Jean François, sage homme. La cause de l'aller veoir « fut parce qu'il avoit tousiours presché en grande faveur du roy, « et sa parole avoit gardé les Florentins de tourner contre nous ; car « jamais prescheur n'eut tant de crédit en cité. Il avoit tousiours « asseuré la venue du roy (quelque chose qu'on dist ne qu'on es- « crivist au contraire) ; *disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour « chastier les tyrans d'Italie*, et que rien ne pouvoit résister ne « se deffendre contre lui. Avoit dit aussi qu'il viendroit à Pise et

laissant de fortes garnisons dans le royaume et emmenant avec lui le reste de l'armée sous les ordres de Trivulce, afin de s'ouvrir un passage par les armes. Son entrée à Rome s'effectua le premier juin. Il eût désiré une entrevue avec le pape, mais celui-ci, le jour précédent, s'était enfui dans la direction d'Orvieto. Alexandre Borgia avait plus d'un motif pour craindre la colère des

« qu'il y entreroit, et que ce jour mourroit l'Estat de Florence; et « ainsi advint, car Pierre de Médicis fut chassé ce jour. Et maintes « autres choses avoit preschées avant qu'elles advinssent, comme la « mort de Laurent de Médicis; et aussi disoit publiquement l'avoir « par révélation, *et preschoit que l'estat de l'Église seroit réformé à « l'espée. Cela n'est pas encore advenu, mais il en fut bien près « et encore le maintient.* Plusieurs le blasmoient de ce qu'il di- « soit que Dieu luy avoit révélé, autres y adjustèrent foy : de ma « part je le répute bon homme. Aussi luy demandoy si le roy pour- « roit passer sans péril de sa personne, veu la grande assemblée que « faisoient les Vénitiens, de laquelle il sçavoit mieux parler que moy « qui en venoys. Il me respondit qu'il auroit affaire en chemin, mais « que l'honneur luy demeureroit, et n'eust-il que cent hommes en sa « compagnie; et que Dieu qui l'avoit conduit au venir, le condui- « roit encore à son retour : *mais pour ne s'estre bien acquitté à « la réformation de l'Église, comme il devoit, et pour avoir « souffert que ses gens pillassent et desrobassent ainsi le peuple, « aussi bien ceux de son parti et que lui ouvroient portes sans « contrainte, comme les ennemis; que Dieu avoit donné une sen- « tence contre luy, et brief auroit un coup de fouet.* Mais que je « luy disse, que s'il vouloit avoir pitié du peuple, et délibérer en « soy de garder ses gens de mal faire, et les punir quand ils le « feroient, comme son office le requiert, que Dieu révoqueroit sa « sentence ou la diminueroit; et qu'il ne pensast point estre ex- « cusé pour dire : Je ne fay nul mal. Et me dist que luy mesme iroit « au-devant du roy et lui diroit; et ainsi le feit, et parla de la res- « titution des places des Florentins. Il me cheut en pensée la mort « de mon seigneur le daulphin, quand il parla de cette sentence de « Dieu, car je ne voyois autre chose que le roy peut prendre à cœur; « et dis encore cecy afin que mieux on entende *que tout ce dit « voyage fut vray mystère de Dieu.* » Livre VIII, ch. III.

Français. Il les avait d'abord invités à descendre en Italie; puis il s'était tourné contre eux, après avoir reçu des Aragonais une forte somme d'argent. Dès qu'il apprit les succès de Charles VIII, il se rapprocha de lui, pour redevenir ensuite non-seulement son ennemi, mais un des instigateurs de la ligue. A tout cela s'ajoutait un événement singulier qui caractérise l'époque et Alexandre VI. Quand les Français traversèrent Rome pour la première fois, le prince Dschem (1), frère du grand sultan Bajazet II, y était retenu prisonnier. Jeune, ardent, tout oriental dans sa physionomie comme dans son caractère, il avait trouvé en Turquie beaucoup de partisans et avait disputé, non sans quelque espérance de succès, le trône à Bajazet. La mauvaise fortune l'ayant forcé de chercher un refuge dans l'île de Rhodes, il fut pris par le Grand maître de l'ordre et livré au pape Innocent VIII. Après la mort de ce pape, il demeura entre les mains d'Alexandre Borgia, et fut l'objet du plus honteux trafic. Bajazet, redoutant la mise en liberté de son frère, paya au souverain pontife 20,000 ducats par an afin que celui-ci gardât Dschem en prison; le sultan, à plusieurs reprises, offrit même de porter la somme à 200,000 ducats si Alexandre VI faisait tuer le prince. Charles VIII, pendant son premier séjour à Rome, eut la pensée d'emmener Dschem, pour se servir de lui dans la guerre projetée contre le sultan. Alexandre Borgia, quoique à contre-cœur, dût céder à ce désir. Il dût aussi consentir à ce que son fils César (qui fut plus tard duc de Valentinois) suivît l'armée française, avec le titre d'ambassadeur pontifical, mais en réalité comme otage, à cause

(1) Appelé aussi Gem et Zizim.

de la politique changeante du pape. Cependant, on s'aperçut tout à coup que César avait pris la fuite, et, immédiatement après, le jeune Dschem mourut. Quelques-uns pensèrent qu'Alexandre VI l'avait empoisonné avant de le livrer à Charles VIII ; d'autres assurèrent que César Borgia avait été chargé par son père d'administrer du poison au frère de Bajazet. Quoi qu'il en soit, il est certain que le sultan envoya au pape, sans retard, les 200,000 ducats promis, et, de plus, la tunique sans couture du Christ ; mais les messagers furent dévalisés près de Sinigaglia par Giovanni della Rovere. Tels étaient les temps, tels étaient les hommes d'alors (1).

Malgré toutes ces causes de ressentiment, Charles VIII, ne pouvant ni s'arrêter à Rome, ni songer pour le moment à la vengeance, continua son voyage, et le 13 juin il entrait à Sienne. On ne saurait s'imaginer combien cette nouvelle exaspéra les Florentins, combien le roi leur devint odieux. S'ils persistèrent dans leur alliance avec lui, ils ne lui pardonnèrent point sa perfidie, la violation des traités, l'appui prêté aux Pisans révoltés. Charles VIII avait sans cesse demandé de l'argent à la République, et chaque fois lui avait promis de rendre les forteresses, de ramener Pise à la soumission. Aucun de ces engagements n'avait été tenu. Aussi les Florentins, en dépit de tous leurs efforts, s'étaient-ils trouvés dans une situation de jour en jour plus critique. Ils avaient envoyé l'élite de leur jeunesse combattre sous les ordres de Piero Capponi, avaient pris

(1) Nardi, *Storia di Firenze*, edit. Arbib., 1842, t. I, p. 75; Guicciardini, *Storia d'Italia*, édit. Rosini, t. I, p. 129; Giovio; Sismondi, *Hist. des Répub. Ital.*, ch. XCIV; *Histoire des Français*, t. XV; Michelet, *Renaissance*.

à leur solde Ercole Bentivoglio et d'autres capitaines ; mais les Pisans recevaient de Gênes, de Sienne, de Milan et même de la France des renforts constamment renouvelés. Quand les ambassadeurs florentins avaient rappelé au roi ses promesses, celui-ci avait répondu : « Que puis-je faire si votre gouvernement mécontente tous ses sujets ? » Et presque aussitôt il avait mis à la disposition des Pisans six cents fantassins suisses et gascons qui leur furent d'un grand secours durant la guerre (1). Ainsi, la rébellion était encouragée sur tout le territoire florentin, et Montepulciano à son tour (26 mai) se donna aux Siennois, qui établirent tout de suite dans cette ville une garnison. Voilà quel était l'état des choses lorsque Charles VIII s'avança vers Florence, et comme s'il n'avait pas fourni à la République des motifs suffisants d'irritation, il conduisait avec lui Pierre de Médicis.

Dès que le peuple florentin eut connaissance de ces faits, il entra en fureur et courut aux armes. On eut sous les yeux, dit l'historien Jacopo Nardi, un spectacle surprenant : en quelques heures, les hommes et les enfants furent armés. Les simples citoyens rivalisèrent avec les commissaires de la Seigneurie pour remplir la ville de vivres et d'armes. Dans les villages, on leva en très-peu de temps onze mille fantassins munis de cuirasses. Chacun avait réuni ses amis et ses serviteurs. On pourvut de pierres toutes les tours ; on barricada les portes et les rues principales. Les gonfaloniers des compagnies parcouraient eux-mêmes la ville pendant la nuit,

(1) Sismondi, *Hist. des Répub. Ital.*; Michelet, *Renaissance* ; Leo, Guicciardini, Nardi, etc. Les historiens français condamnent avec autant de sévérité que les historiens italiens la conduite de Charles VIII envers la république florentine.

parce qu'en cette occasion on ne laissa entrer aucun fantassin étranger. Et toutes ces mesures étaient provoquées par les *Piagnoni*, qui, selon les *Arrabbiati*, n'étaient bons qu'à marmotter des *Ave-Maria*. Les Piagnoni ne négligèrent pas, il est vrai, les offices divins; ils firent des prières publiques, distribuèrent de nombreuses aumônes et portèrent en procession solennelle la *Madonna dell'Impruneta* (1); ceux qui montraient le plus de zèle pour ces pieuses pratiques étaient aussi les plus prompts à prendre les armes. Savonarole, qui les jours de fête continuait ses sermons sur les Psaumes, s'écriait alors en chaire : « Adressez à Dieu des prières, sans renoncer aux précautions humaines. Aidez-vous vous-mêmes par tous les moyens possibles, et le Seigneur sera avec vous. Du courage, ô mes frères, et surtout de l'union! Si vous restez d'accord, si vous demeurez unis dans une seule volonté, la victoire nous appartiendra, quand même le monde entier serait contre nous. Ne vous effrayez pas dès à présent de ce qui arrive, car nous sommes à peine au commencement de la partie. Vous traverserez des temps terribles. De toutes parts vous verrez des ennemis; vous entendrez dire : les voici à Rome; les voici de ce côté, les voici d'un autre, les voici chez nous. O pauvre Florence! ô pauvre Italie! Soyez donc unis entre vous, soyez unis dans le Seigneur; car à la fin la victoire doit appartenir aux bons (2). »

Les premiers ambassadeurs que la République envoya au roi de France n'obtinrent que de sèches et

(1) Elle existe toujours, et on la porte souvent encore en procession. (*Note du trad.*)

(2) XVIIIe sermon sur les Psaumes.

hautaines réponses. Ils demandaient par quelle route les Français désiraient passer, afin de l'approvisionner de vivres. « Approvisionnez tout votre territoire, » s'écria Charles VIII. Ce prince avait été très-courroucé en apprenant que Florence s'était mise en état de défense, comme à l'approche d'un ennemi. D'un autre côté, les ambassadeurs, voyant dans le camp Pierre de Médicis et craignant que le roi ne voulût le rétablir à Florence, laissèrent échapper des paroles plus hardies que sages. L'animosité réciproque s'était donc accrue, et s'il ne s'était pas trouvé un homme énergique et influent, il aurait fallu abandonner l'espoir d'un arrangement amiable. Tous les regards se tournèrent alors vers Savonarole. Lui seul avait su, sans exciter la colère du roi, tenir un langage ferme et impérieux; il inspirait à Charles VIII une sorte de vénération, et n'avait pas cessé d'échanger avec lui des lettres dont la teneur était généralement connue. L'une d'elles, tombée entre les mains de ses ennemis, avait été publiée par eux dans l'intention de soulever contre lui l'indignation de la ligue; mais, en revanche, elle avait redoublé l'amour du peuple en sa faveur. Voici à peu près comment elle était conçue : « Prince très-chrétien, le Seigneur veut que les Florentins restent alliés à Votre Majesté; mais il veut aussi que sous votre protection leur liberté se développe, et ne soit pas sacrifiée à l'ambition d'un simple particulier; car la bonté divine à décidé et résolu de renverser partout les tyrans. Le Seigneur punira d'une façon terrible les citoyens qui voudraient usurper le pouvoir aux dépens de cette florissante république, comme cela s'est vu dans le passé; il les punira parce que ce nouveau gouvernement, cette constitution popu-

laire ont été établis non par un homme, mais par Dieu, parce que Dieu a choisi cette ville pour l'élever en gloire, parce qu'il l'a remplie de ses serviteurs, parce que quiconque porte la main sur elle porte la main sur la pupille de l'œil du Seigneur. Donc, si vous n'obéissez pas, sire, si vous n'accomplissez pas les promesses que vous avez faites aux Florentins, si vous ne leur restituez pas leurs forteresses, des adversités nombreuses fondront sur vous et les peuples se révolteront contre vous (1). »

Quel autre homme pouvait et devait se présenter devant le roi pour détourner de la République les maux imminents, sinon celui qui osait tenir un pareil langage? A Poggibonsi, Charles VIII et Savonarole se rencontrèrent de nouveau. Celui-ci, avec un accent prophétique et

(1) Cette lettre, datée du 26 mai 1495, fut publiée avec tant d'erreurs et d'altérations, que Savonarole s'en plaignit dans le sermon du 28 juillet suivant : « La lettre que j'ai écrite au roi de France a été imprimée à mon insu, et contient une foule d'erreurs. » Une copie exacte de cette lettre se trouve à la bibliothèque Riccardi (cod. 2053). — Afin qu'on voie mieux combien était alors générale l'opinion qui attribuait au voyage de Charles VIII le caractère d'une mission divine, nous rapportons quelques passages d'un discours de Marsile Ficin à Charles VIII. « Veri namque simile est, Christianissimum Gallorum « regem a Christo mitti, et Carolum, præ cæteris insignem pietate « regem, christiana pietate duci; præsertim cum iter opusque tantum « ea mente sis aggressus, ut sanctam Jerusalem, sævissimis barbaris « occupatam, summo humani generis Redemptori denique redimas... « Benedictus qui venit in nomine Domini, Carolus, charus nobis, « excelsus, rex pacificus. Hæc est dies quam fecit Dominus, « exultemus et lætemur in ea... » Ficin continue sur ce ton, et célèbre avec une exagération toujours croissante les louanges de Charles VIII. Ce langage, blâmable chez tout autre, est impardonnable chez Ficin, qui pouvait passer pour une créature des Médicis. Voir : *Oratio Marsilii Ficini ad Carolum Magnum Gallorum regem. Ficini opera*, Basileæ, t. II, p. 960.

sévère, confirma de vive voix ce qu'il avait dit par écrit. Il rappela au roi, qui retournait presque en fugitif vers la France, que ces nouveaux dangers étaient précisément ceux qu'il lui avait prédits à Florence, et dont il l'avait ensuite menacé dans ses lettres. « Prince très-chrétien, ajoutait-il, tu as provoqué la colère du Seigneur en ne réalisant pas les promesses que tu avais faites aux Florentins, en abandonnant la réforme de l'Église, réforme dont le Seigneur, par ma bouche, t'avait annoncé tant de fois l'urgence, et pour laquelle il t'avait choisi par des signes si manifestes. Tu échapperas aux périls actuels ; mais si tu ne reprends pas l'œuvre abandonnée, si tu n'obéis pas aux ordres que Dieu te répète par l'intermédiaire de son inutile serviteur, je te déclare que le Seigneur, dans son courroux, t'enverra des malheurs beaucoup plus terribles, et qu'un autre sera élu à ta place (1). » Le roi parut presque atterré par ces paroles, et, continuant tout à coup sa

(1) Tous les biographes, y compris Nardi dans sa *Storia di Firenze*, mentionnent cette entrevue. Commines en parle aussi, et expose plusieurs fois la teneur des lettres et des discours de Savonarole au roi ; on nous pardonnera de rapporter ici les paroles de l'historien français, dont l'autorité est incontestable et dont les œuvres sont peu lues en Italie (voir livre VII, ch. XIX) : « Il a publiquement presché « que le roy retourneroit de rechef en Italie, pour accomplir ceste « commission que Dieu luy avoit donnée, qui estoit de réformer « l'Église à l'espée, de chasser les tyrans d'Italie, et qu'au cas qu'il « ne le feist, Dieu le puniroit cruellement ; et tous les sermons pre- « miers et ceux de présent, il les a fait imprimer, et se vendent. « Cette menace qu'il faisoit au roy, luy a plusieurs fois escrite le « dict Hieronyme, peu de temps avant son trespas ; et aussi le me « dist de sa bouche Hieronyme, quand je parlai à luy (qui fut en Italie), en me disant que la sentence estoit contre le roy au ciel, en « cas qu'il n'accomplist ce que Dieu luy avoit ordonné..... »

route vers Pise, il pria Savonarole de l'accompagner. Mais le Frère, après avoir eu avec lui un second entretien à Castel-Fiorentino, voulut revenir en arrière, pour ne pas risquer de tomber entre les mains des ennemis de Florence. Le 21 juin, il annonça en chaire que l'orage était passé encore une fois, et il saisit cette occasion pour recommander derechef la prière, la vertu, l'union et le gouvernement populaire (1).

L'entrée du roi à Pise eut un caractère triomphal. Les principaux citoyens lui offrirent leurs maisons; les femmes renoncèrent à tous leurs joyaux en sa faveur et en faveur de ses barons : par ces procédés, qui contrastaient avec le mécontentement orgueilleux des Florentins et qui satisfaisaient l'avidité de Charles VIII, les Pisans se flattaient de gagner la France à leur cause. Le roi, grâce à ces marques d'affection, était déjà fort bien disposé pour eux, lorsqu'un jour, à la sortie de la messe, les plus belles femmes de Pise, vêtues de noir, les cheveux épars, les pieds nus, la corde au cou en signe de servitude, vinrent à sa rencontre et implorèrent de lui la liberté, tandis que le peuple unissait sa voix à la leur. Charles VIII et ses généraux semblèrent émus de cette scène. Le conseil des barons se réunit, et il y fut sérieusement question de soutenir les Pisans; mais cette pensée, comme toutes les autres, ne dura qu'un moment et fut bientôt abandonnée. Le roi ne donna pas la liberté aux Pisans, ne rendit pas aux Florentins leurs forteresses, ne tint pas les nouvelles promesses faites à Savonarole. Prenant la route de Lucques et de Pontremoli, il continua son chemin avec son armée. A For-

(1) xxve sermon sur les Psaumes.

noue sur le Taro, il rencontra les troupes alliées; il n'avait que 9,000 hommes, tandis que l'ennemi possédait des forces beaucoup plus considérables. Une bataille eut lieu le 6 juillet (1). On discuta longtemps pour savoir de quel côté avait penché la victoire. Ce qui est certain, c'est que le roi voulait se frayer un passage et passa, c'est que les alliés voulaient l'en empêcher et ne purent y parvenir. Charles VIII s'arrêta ensuite à Asti, où de nouveau il s'abandonna aux plaisirs; puis il revint lentement en France. Quant à Ferdinand II d'Aragon, il rentra à Naples le 7 juillet, et rétablit le gouvernement tombé; il n'avait plus qu'à combattre un petit nombre de garnisons qui ne s'étaient pas encore rendues, mais qui se trouvaient dispersées dans le royaume, sans appui et sans direction. Ainsi les Français, en moins d'une année, avaient traversé deux fois toute l'Italie, la conquérant et la perdant avec la même facilité, mécontentant amis et ennemis, ne laissant d'eux aucun autre souvenir que celui de leur avidité et de leur mauvaise foi (2).

Leur façon d'agir à l'égard de Florence ne se modifia pas après le départ de Charles VIII. Soit que le général qui occupait la forteresse de Pise reçût en secret des ordres différents de ceux que le roi lui donnait ouvertement, soit, comme d'autres le prétendaient, qu'il se fût épris d'une jeune Pisane, le résultat fut que non-seulement la forteresse ne retomba pas au pouvoir de la République, mais que la garnison française fit feu, avec son

(1) Voir dans la *Renaissance* de M. Michelet l'intéressante description de la bataille de Fornoue, p. 53-55. (*Note du trad.*)

(2) Guichardin, Nardi, Cerretani, Parenti, Commines, Sismondi, Leo, Michelet.

artillerie, sur les Florentins et en tua plusieurs, un jour où ceux-ci, dans un engagement avec les Pisans, s'étaient avancés non loin de la porte de Saint-Marc. La République, indignée de cette conduite, ne cessait de protester et envoyait au roi ambassadeurs sur ambassadeurs. Pour obtenir de lui l'exécution des traités, elle se résignait à lui remettre de nouvelles sommes d'argent et promettait de secourir les troupes dispersées dans le royaume de Naples. Enfin, au mois de septembre, messire Niccolò Alamanni revint de France avec un ordre formel du roi, enjoignant aux généraux et aux soldats de restituer les forteresses et de quitter le service de Pise. Néanmoins, au mois de janvier 1496, les Français, se gardant d'obéir à cet ordre, vendirent aux Pisans la citadelle de Pise pour 14,000 florins, et en reçurent 10,000 autres comme prix de l'artillerie qu'ils laissaient. Les forteresses de Sarzana et de Sarzanello furent cédées aux Génois pour 20,000 florins ; les Lucquois obtinrent la forteresse de Pietrasanta moyennant 30,000 florins ; la forteresse de Livourne fut seule rendue aux Florentins (1).

(1) Voir les auteurs cités plus haut. La perfidie des Français inspirait au parti populaire de Florence un ressentiment dont on peut se faire une idée par les paroles suivantes, empruntées aux *Ricordi storici* de Rinuccini : « Le 2 janvier 1495 (d'après la manière de compter des Florentins), on apprit à Florence qu'un commandant français, occupant la nouvelle citadelle au nom du barbare, du traître, « du bandit Charles VIII, indigne roi de la France, avait abandonné et livré la dite citadelle aux Pisans, qui se gouvernaient « alors à leur guise. Cependant le roi avait juré de nous la rendre et « s'y était obligé par des engagements répétés, qu'il avait confirmés « en prêtant serment sur la pierre sacrée qui soutient l'autel de « Sainte-Marie-des-Fleurs. De plus, en nous prodiguant de nouvelles

Malgré tout, le départ des Français avait beaucoup aggravé la situation de la République. Les alliés, désormais libres, pouvaient se retourner contre elle. Ils détestaient ce nouveau gouvernement et voulaient le punir d'être resté fidèle à la France et de n'être point entré dans cette ligue qu'ils prétendaient n'avoir organisée que pour délivrer l'Italie des barbares. Le danger devenait donc très-grave pour Florence, et, en face d'ennemis si redoutables, cette ville n'avait d'espoir que dans le peu d'accord qui régnait entre eux. Le pape et les Vénitiens se proposaient de rendre le pouvoir à Pierre de Médicis; mais Louis le More, en dépit de son adhésion apparente à ce dessein, haïssait personnellement Pierre, s'entendait avec les *Arrabbiati*, et se flattait d'étendre un jour sa domination sur la République. Néanmoins, il fut décidé, pour le moment, que l'on engagerait Pierre de Médicis à rassembler des hommes et de l'argent et à tenter de rentrer à Florence. Il se mit naturellement à l'œuvre avec le plus grand zèle, et, quoiqu'il eût perdu déjà sa fortune et son crédit, il parvint à recueillir 10,000 ducats qu'il remit à Virginio Orsini afin que ce capitaine rappelât sous les armes ses anciens soldats (1). Orsini, qui, le jour de la bataille du Taro, s'était enfui honteusement du camp français, saisit avec ardeur cette occasion de rétablir sa réputation mili-

« promesses, il nous avait arraché, pour lui et pour ses brigands de « ministres, plus de 300,000 florins, alors que nous ne soupçonnions ni « sa déloyauté, ni sa perfidie. C'est une trahison inouïe, dépassant « même celle de Gano de Mayence, car Gano de Mayence du moins « n'était pas roi ».

(1) Virginio Orsini était alors capitaine et grand connétable du roi de Naples. (*Note du trad.*)

taire. Pendant que Pierre et Orsini s'avanceraient vers Florence, Giovanni Bentivoglio, à la solde des Vénitiens et de Louis le More, attaquerait la République du côté de Bologne; Catherine Sforza, souveraine d'Imola et de Forli, enverrait, pour en faire autant, ses troupes sur un autre point; Sienne et Pérouse fourniraient aussi des secours importants. Tout semblait donc présager à la tentative de Pierre de Médicis une heureuse issue. Cependant, lorsqu'on passa des projets à l'exécution, les choses changèrent d'aspect. Pierre et Orsini, avec leurs soldats, s'étaient approchés, à petites journées, des confins de la République; mais ils attendaient en vain les renforts promis, perdaient un temps précieux et dépensaient beaucoup d'argent.

Tandis que dans le camp de Pierre on procédait avec une apathie si incompréhensible, à Florence, les citoyens, encouragés par Savonarole, déployaient la plus grande énergie. Le Frère, depuis quelque temps, avait gardé le silence, à cause des mauvaises dispositions que manifestait de plus en plus la cour de Rome et dont nous parlerons tout au long dans le chapitre suivant. Mais en quittant la chaire, il avait annoncé que la sûreté de la ville était sérieusement compromise, et il avait fait voter cette loi contre les *Parlamenti*, qui devait être la principale sauvegarde de la liberté. Lorsque les périls prédits par lui menacèrent réellement les Florentins, son nom devint encore plus populaire. Ne tenant alors aucun compte de son intérêt personnel, il remonta en chaire le 11 octobre, pour relever le courage des citoyens et les exhorter à mettre toute leur vaillance au service de la patrie. Le début de son sermon était purement religieux : « La vie de l'homme sur la terre, ô mes frères, est

un combat incessant, et le plus grand combat est celui du vrai chrétien, car le vrai chrétien doit lutter contre tous les obstacles qui s'opposent à l'esprit. Il lutte contre le monde, contre la chair, contre le démon ; il est continuellement en guerre. Telle a été la destinée des apôtres et des martyrs ; telle sera toujours la destinée des bons chrétiens. Dieu le veut ainsi, pour leur donner ensuite une plus grande gloire dans l'autre vie. Si en révélant les choses à venir nous rencontrons tant de contradictions, ne vous étonnez donc pas. Quant à moi, je m'étonne de n'en pas rencontrer de plus violentes encore. Et puisque c'est notre devoir de combattre, nous sommes revenu au camp pour rétablir l'ordre parmi les troupes et pour les préparer à une nouvelle campagne. Non-seulement nous voulons combattre et combattre jusqu'à la mort, mais nous voulons vaincre, parce que les intérêts du Christ doivent toujours triompher. Soyez sans inquiétude, car à la fin la victoire nous appartiendra ; et si je meurs, vous verrez un fait semblable à celui que racontent les poëtes en parlant de l'hydre : quand on lui coupait une tête, il en sortait sept autres. » Après ce préambule, Savonarole passe des questions religieuses aux questions politiques. Il attaque d'abord avec ironie les citoyens qui médisaient du nouveau gouvernement : « Magnifiques Seigneurs, je voudrais, quand vous avez à examiner une affaire difficile, vous voir appeler un de ces beaux parleurs et lui dire : « Eh bien, que faut-il décider dans cette circonstance? » Et s'il sait quoi répondre, je veux y perdre mon manteau. Cet homme restera muet ou vous débitera quelque grosse balourdise. Présentez-lui alors une poignée de grain et dites-lui : «Viens ici, prends et donne

à manger aux poulets; mais ne t'occupe plus des affaires de l'État. »

Savonarole continue encore un peu sur ce ton burlesque, et enfin, abordant la grave question du jour, il devient terrible dans son langage. Il repousse les demi-mesures, quand la patrie est en péril. Du haut de la chaire, le crucifix en main, il conseille ouvertement, avec une voix éclatante, de mettre à mort les citoyens qui prétendent rétablir la tyrannie à Florence, qui prétendent y faire rentrer les Médicis : « Il faut traiter ces hommes comme les Romains traitèrent ceux qui essayaient de rendre le trône à Tarquin. Vous qui refusez de traiter le Christ avec égards, vous voulez user d'égards envers de simples citoyens? Faites justice, vous dis-je. Coupez la tête au coupable. Quand même il serait le chef de la famille la plus considérable, coupez-lui la tête. Rappelez-vous la loi qui a été faite contre les *parlamenti*, enseignez-la à vos fils, écrivez-la partout. Vous ne devez vous fier qu'au Grand-Conseil, qui est l'œuvre de Dieu et non des hommes; quiconque veut le supprimer, quiconque veut installer un tyran ou un gouvernement composé d'un petit nombre de citoyens sera maudit éternellement par le Seigneur. » Savonarole recommandait ensuite aux Florentins de prendre résolûment les mesures nécessaires à leur défense, parce que « celui qui espère dans la protection divine sans s'aider lui-même tente le Seigneur. » Le 15 et le 25 du même mois, il répéta ces mêmes conseils avec une égale énergie, et quand il fut certain que le peuple avait retrempé son courage, il rentra de nouveau dans le silence qu'il s'était imposé pour des causes dont nous parlerons bientôt.

L'effet de ces paroles ne tarda pas à se faire sentir.

Quatre jours après le premier sermon, une nouvelle loi, contenant une sorte d'appel général aux armes, mettait à prix la tête des Médicis. Elle était conçue à peu près ainsi : « Pierre de Médicis ayant, dans sa soif de tyrannie, attenté plusieurs fois à la liberté florentine, est déclaré rebelle par les Huit de Balie ; on peut donc, d'après les statuts, le tuer impunément. Comme il n'a point renoncé à ses perfides desseins, comme il excite contre cette cité, non-seulement les barons de Rome, mais le souverain pontife et presque tous les princes de l'Italie, parce qu'il espère pouvoir, avec leur concours, détruire votre liberté, usurper vos revenus, violer vos femmes et vos filles, et renouveler ces procédés tyranniques par lesquels lui et ses ancêtres ont si longtemps affligé votre ville, les mêmes Seigneurs, c'est-à-dire les Huit de Garde et de Balie, ont décrété que quiconque mettrait à mort Pierre de Médicis recevrait 4,000 grands florins d'or (1). » Plus tard, une récompense de 2,000 florins fut aussi promise à celui qui tuerait Julien (2), et l'on créa des agents spéciaux pour administrer les biens des Médicis au profit de la République (3).

Mais ce n'était point encore assez, et le peuple florentin ne s'en tint pas là. Les sermons de Savonarole avaient poussé les Arrabbiati comme les Piagnoni à courir aux armes, parce que ces deux partis haïssaient également les Médicis, et que le voisinage de Pierre leur inspirait la même indignation et les mêmes craintes. Des mesures aussi énergiques que rapides furent donc prises. On

(1) *Archivio delle Riformagioni*, loi du 15 octobre 1495.
(2) Ibidem, loi du 26 novembre 1495.
(3) Ibidem, loi du 16 décembre 1495.

suspendit aussitôt la guerre contre Pise, tout en laissant devant cette ville 2,000 fantassins et 300 hommes d'armes. 1,000 fantassins et 3,000 hommes d'armes furent envoyés dans le voisinage de Cortone, pour tenir tête à l'ennemi, qui semblait s'approcher de ce côté. En même temps, on forma un camp de 1,500 fantassins et de 300 hommes d'armes près de la frontière siennoise, afin d'empêcher que les troupes de Sienne ne se réunissent aux Médicis. Pierre se trouvait presque cerné de toutes parts. Il attendait sans agir, entre Tavernelle et Panicale, les secours promis qui n'arrivèrent pas. Dans cet état d'expectative, l'argent s'épuisait, et l'armée se débandait. Virginio Orsini lui-même ayant abandonné Pierre de Médicis, celui-ci resta seul avec une poignée de soldats. Son entreprise avait complétement échoué ; elle ne lui avait rapporté que pertes et affronts, et donnait le dernier coup à son crédit déjà si ébranlé. Il chercha son salut dans la fuite, et, se plaignant amèrement de la perfidie, de la trahison, des vaines promesses de ses alliés (1), il revint à Rome chercher un refuge auprès de ses amis ou à la cour du pape. Les Florentins, joyeux d'avoir échappé au péril, envoyèrent de nouveau leurs troupes contre Pise et inspirèrent des craintes de plus en plus vives à la ligue, qui se couvrait évidemment du nom de l'Italie pour pouvoir renverser plus facilement la République.

(1) Nardi, Guicciardini, Ammirato, Parenti, Cerretani, Sismondi, Leo, etc.

CHAPITRE II.

SAVONAROLE EST SOMMÉ PAR UN BREF DU PAPE DE SE RENDRE A ROME ; RÉPONSE DE SAVONAROLE. UN NOUVEAU BREF SUSPEND SES PRÉDICATIONS, MAIS LES DIX OBTIENNENT DU PAPE LA RÉVOCATION DE CE BREF. LE CHAPEAU DE CARDINAL EST OFFERT A SAVONAROLE, QUI LE REFUSE.

(1495 — 1496.)

Pierre de Médicis avait échoué dans son entreprise à cause de la haine que lui portaient les Arrabbiati et les Frateschi ; mais si les alliés avaient voulu le soutenir sérieusement, Florence n'aurait guère pu résister à la puissance de leurs armes; c'est donc à leur désunion seule qu'il faut attribuer l'insuccès de la tentative. Louis le More n'avait jamais oublié les injures qu'il avait reçues de Pierre de Médicis, et, malgré les continuelles protestations d'amitié et même de soumission que lui prodiguait celui-ci, il ne souhaitait pas son rétablissement à Florence. Il s'entendait au contraire avec les Arrabbiati, qui avaient réussi à lui rendre odieux Savonarole, en lui persuadant que le Frère le prenait directement comme point de mire, et allait jusqu'à le nommer dans ses sorties contre les vices des princes italiens et dans ses descriptions du tyran. Aussi, depuis quelque temps, Louis le More et les Arrabbiati s'é-

taient coalisés pour perdre Savonarole (1). Les Arrabbiati atteignaient leur but, qui était de combattre, sans en avoir l'air, le gouvernement démocratique; tandis que Louis le More, par ses persécutions indirectes contre un religieux, d'ailleurs hostile à sa personne, se créait des amis à Florence, et se flattait de prendre un jour pied dans cette ville.

Quant aux Vénitiens, qui ne voyaient pas d'un bon œil les agissements particuliers et les manœuvres de Louis le More, ils favorisaient toujours Pierre de Médicis; mais ils étaient seuls à vouloir sérieusement sa réinstallation à Florence. Le pape lui-même se comportait avec beaucoup de froideur dans cette affaire, car son but principal était d'accroître les possessions

(1) L'Histoire de Florence, écrite par Pitti, contient le passage suivant : « Les ennemis de Savonarole, dans leur effroi, se concertèrent « plus efficacement que jamais avec le duc de Milan, qui, désireux de « détruire au moyen de leur concours le gouvernement démocra- « tique, avait sur leurs instances, dès l'année 1495, obtenu de Rome, « par l'intermédiaire du cardinal son frère, plusieurs brefs défendant « au Frère de prêcher. » Voir *Arch. Storico*, t. I, p. 50. — Nardi rappelle aussi très-souvent les intrigues des Arrabbiati. Il dit à la page 88 du tome Ier. « Parmi les personnages les plus puissants, il « s'en trouvait beaucoup qui avaient peu de sympathie pour cette forme « de gouvernement; mais, comme nous l'avons déjà dit, ils dissimu- « laient la vraie cause de leur mécontentement, et ils manœuvrèrent « avec tant d'astuce contre le frère Jérôme, principal soutien de la « nouvelle constitution, que le pape, à la requête de quelques ci- « toyens et de certains religieux, le somma pour la seconde fois de « comparaître à Rome..... etc. » Guichardin, dans son *Histoire d'Italie*, dit à peu près les mêmes choses. Mais une lettre de Savonarole à Louis le More et les rapports des espions du duc prouvent avec plus d'évidence encore que la persécution dirigée contre le Prieur de Saint-Marc était beaucoup plus politique que religieuse. Voir l'*Appendice* de l'édition italienne.

territoriales de ses fils; il n'avait de sympathies véritables pour personne, et lui aussi souhaitait en secret d'étendre ses mains avides sur la République florentine. Les Arrabbiati et Louis le More ne durent donc avoir aucune peine à l'entraîner avec eux dans la guerre sanglante qu'ils méditaient contre Savonarole. La colère ayant une fois envahi l'âme opiniâtre et haineuse d'Alexandre VI, leurs machinations ne tardèrent pas à précipiter le dénouement fatal.

Alexandre VI, nous l'avons déjà dit plus haut, n'avait, à l'origine, aucun motif personnel de détester Savonarole. Mais quand il eut reçu de Florence et de Milan, dès le début de l'année 1495, plusieurs lettres où le Frère était dépeint comme un accusateur audacieux du clergé et du saint-père; quand on lui eut présenté sous une forme altérée, exagérée, falsifiée, les sermons du hardi dominicain; quand il eut entendu dire que le Prieur de Saint-Marc était le seul appui du parti populaire, le seul instigateur de la haine contre les Médicis; il commença à ressentir une aveugle fureur. Ascanio Sforza, le frère de Louis le More, le membre du sacré-collége qui avait le plus contribué à l'élection d'Alexandre VI, était le centre de ces intrigues et soufflait habilement ce feu à peine allumé. Un autre persécuteur passionné de Savonarole se trouvait aussi à Rome: c'était le prédicateur fra Mariano da Gennazzano, qui n'avait pas oublié son humiliante défaite à Florence. Personne ne travaillait plus activement que lui à la restauration des Médicis et à la perte de Savonarole; il ne reculait devant aucune calomnie; il appelait Savonarole l'*instrument du Diable*, et, prétendant connaître les desseins cachés de Jérôme, il lui attribuait les

plus odieuses machinations contre le pape même (1).

Alexandre VI se mit enfin à l'œuvre avec une astuce digne de lui. Le 25 juillet 1495, il écrivit à Savonarole un bref plein de douceur. « Cher fils, lui disait-il, salut et bénédiction apostolique! Nous avons appris que, parmi tous les ouvriers qui travaillent à la vigne du Seigneur, aucun ne montre plus de zèle que toi. Nous en sommes profondément joyeux (2) et nous en rendons grâces au Dieu tout-puissant. Nous avons également appris que tu regardes tes prophéties non comme le résultat de tes propres lumières, mais comme des révélations divines. Suivant le devoir que nous impose notre charge pastorale, nous désirons nous entretenir avec toi sur ce sujet, afin qu'en connaissant mieux, par ton intermédiaire, ce qui plaît à Dieu, nous puissions l'accomplir (3). Ainsi, en vertu de la sainte obéissance, nous t'exhortons à venir auprès de nous le plus tôt possible. Nous t'accueillerons avec amour et avec charité (4) ».

Ce bref était aussi habile que perfide dans sa rédaction, car il s'adressait à la bonne foi éprouvée de Savonarole. Mais on connaissait trop bien à Florence le caractère du souverain pontife et les trames des Arrabbiati, qui avaient attenté déjà par le fer et par le poison à la

(1) Nous parlerons plus tard avec détail des trames ourdies par Gennazzano.

(2) « Inter cæteros vineæ Domini Sabaothis operarios, te plurimum « laborare, multorum relatu percepimus. De quo valde lætamur, etc. »

(3) « Ut, quod placitum est Deo, melius per te cognoscentes, per- « agamus, etc. »

(4) Ce bref et la réponse de Savonarole ont été publiés par M. Perrens avec beaucoup d'incorrections et de lacunes. Le texte exact est reproduit dans l'*Appendice* de l'édition italienne, d'après de meilleurs manuscrits.

vie de Savonarole et qui se vantaient ouvertement de leur amitié avec le pape, pour que le véritable but d'une invitation si étrangement bienveillante pût échapper à personne. Les ennemis du Frère avaient évidemment l'intention ou de l'assassiner en route, ou, s'ils n'y parvenaient pas, de le jeter dans les prisons du château Saint-Ange et de l'y laisser mourir (1). Ses amis vinrent donc le supplier de ne pas quitter une ville, où sa présence devenait plus que jamais nécessaire, à cause des nouveaux dangers que courait le gouvernement populaire depuis le départ des Français. La situation était très-grave et très-difficile pour Savonarole; il s'agissait ou de ne pas obéir à l'appel du pape, ou de s'exposer à être la victime des Arrabbiati, qui espéraient tuer en sa personne la république elle-même. Par bonheur, il avait pour ne pas partir une excuse très-légitime. Il était à peine guéri d'une cruelle maladie d'entrailles qui l'avait tellement affaibli que les médecins lui ordonnaient de suspendre ses études et ses prédications, s'il ne voulait pas rendre son état mortel. Quelques jours avant la réception du bref, il avait déjà annoncé au peuple que sa maladie l'obligeait à interrompre ses sermons (2). On pouvait d'ailleurs lire son épuisement sur son visage et voir avec quelle fatigue il montait les marches de la chaire. A la vérité, il retrouvait sa vigueur

(1) C'est ce que fit plus tard Clément VII à l'égard d'un religieux de Saint-Marc, Benedetto da Foiano, qui, en prêchant la doctrine de Savonarole pendant le siége de Florence (1527-1530), avait encouragé le peuple à la défense de la liberté. Étant allé à Rome, Benedetto da Foiano fut enfermé dans une prison souterraine du château Saint-Ange, où il mourut de faim.

(2) *Sermons sur les psaumes.* XXIIIe sermon prêché le 24 juin; XXIVe sermon prêché le 5 juillet, XXVe sermon prêché le 12 juillet.

en face du peuple, et dès qu'il commençait à parler il semblait plus ardent, plus passionné que jamais. Ce n'était là pourtant qu'une surexcitation momentanée, presque factice, dont il ressentait souvent à tel point le contre-coup, qu'il restait tout à fait épuisé pendant plusieurs jours. Il résolut donc de suspendre complétement ses prédications et d'exposer en même temps au pape les justes et solides raisons qui le forçaient à retarder son départ. Mais auparavant, il désira prendre congé du peuple et lui donner quelques conseils réclamés par les circonstances présentes, car il prévoyait pour la République des périls imminents. Il reconnaissait qu'elle avait besoin de se tenir en garde, et contre les Arrabbiati, et contre les Médicis, devenus d'autant plus dangereux qu'on les craignait moins.

Le 28 juillet, il prononça dans la cathédrale, en présence de la Seigneurie et de tous les magistrats, un de ses plus terribles sermons. Quand il monta en chaire, son âme était profondément attristée. Il allait prendre congé du peuple au moment où le départ de Charles VIII et la violation des promesses faites par ce prince exposaient Florence à de nouvelles complications politiques, au moment où ses propres ennemis, le combattant pour inaugurer par sa perte celle de la république, étaient parvenus à faire du pape l'instrument redoutable de leurs colères. En attaquant Savonarole, c'était le gouvernement démocratique qu'on prétendait attaquer. Le Prieur de Saint-Marc voyait qu'en se défendant lui-même il défendait le peuple entier. Quoiqu'il parût se traîner péniblement jusqu'à la chaire, il fut comme animé d'une nouvelle vie quand il se trouva devant le peuple et qu'il regarda en face la multitude attentive.

Il prit pour sujet de son discours la corruption des mœurs et les scandales qui se produisaient toujours à Florence. Les joueurs, les blasphémateurs, les femmes de mauvaise vie, les gens adonnés aux vices que la pudeur défend de nommer, souillaient encore la ville, et redoublaient d'audace à mesure que Jérôme était persécuté. A quels excès ne se porterait-on pas lorsque Savonarole serait forcé de se taire ? Cette pensée excita le réformateur à se montrer impitoyable. Il recommanda de châtier sévèrement les coupables et même de leur faire subir la peine de mort, si l'on ne pouvait les réprimer d'une autre façon. Il raconta le crime d'Achan et rappela que Dieu, courroucé par ce crime contre tout le peuple Juif, ne fut apaisé que par la mort de ce misérable. « Vois donc, ô Florence, toi qui veux être miséricordieuse, vois ce que Dieu commanda de faire ! Es-tu plus sage que Dieu ? As-tu plus de compassion que Dieu ? Es-tu plus que Dieu, toi ? .... O Florence ! tu veux être plus clémente que Dieu, mais ta clémence est une folie. Tu as une pitié cruelle. Fais justice, te dis-je, de ce vice infâme (1). Je vous le répète, ô Florentins, le Dieu tout-puissant veut que la justice soit satisfaite ! Il faut que vous vous leviez, que vous saisissiez un de ces criminels, que vous l'ameniez devant le juge en disant : cet homme mérite la mort. Autrement, vous courrez de grands dangers, vous et votre cité. Suspendez les bals, suspendez les jeux, fermez les tavernes. Je te dis, ô Florence, que ce temps est celui des pleurs,

(1) Ici et ailleurs, Savonarole fait allusion à ce vice qui, encore aujourd'hui, est puni de mort en Angleterre, et qui était alors très-commun en Italie. Le vice d'Achan est mentionné dans le Livre de Josué VII, 24-25.

non celui des fêtes. » Ce n'étaient là, cependant, que des menaces destinées seulement à épouvanter le peuple, car Savonarole n'abandonna jamais dans ses actes sa modération naturelle, quoiqu'il soit allé plusieurs fois trop loin dans ses paroles.

Il parle ensuite de la prophétie, et soutient qu'elle est nécessaire au salut du peuple et de l'Église. « Aujourd'hui, dit-il, l'Église est désolée par la corruption de ses chefs, par le manque de bons prédicateurs. Le vrai prédicateur devrait donner sa vie pour la vérité, pour le salut de son peuple ; mais où se trouvent maintenant les vrais prédicateurs? Je le déclare, tant que les choses iront ainsi, l'Église s'avancera toujours davantage vers sa ruine, l'Italie n'aura point de repos. Je te l'ai déjà dit, ô clergé, c'est toi qui es la cause de cette tempête. »

Ici Savonarole change de sujet et passe à la politique.

Je vous ai prêché quatre choses : la crainte de Dieu, l'union, le dévouement aux intérêts généraux et la réforme du gouvernement, c'est-à-dire le Grand-Conseil ; il ne me reste plus qu'à confirmer ce que j'ai déjà dit. » Il examine alors un à un ces quatre points et les corrobore par de nouveaux arguments. Avant tout, il insiste sur la nécessité de la concorde et recommande la création d'officiers de paix, « chargés de supprimer ces noms de *Bigi*, de *Bianchi*, d'*Arrabbiati*, qui sont une cause de ruine pour la cité..... Que l'on hâte par tous les moyens possibles la construction de la salle destinée au Conseil ; que l'on prenne, s'il le faut, les ouvriers de la cathédrale, car ce travail sera plus qu'aucun autre agréable au Seigneur. Que l'on maintienne énergiquement le Conseil, qu'on le réforme et qu'on l'améliore ; qu'il soit la seule espérance, la seule forteresse du

peuple. » C'est en ce jour et en ce moment que Savonarole proposa, pour l'abolition des *parlamenti*, la loi dont nous avons parlé plus haut. En même temps, il prononça de violentes paroles à l'adresse des citoyens qui, désirant le retour aux *parlamenti*, ne voulaient pas se persuader que le Conseil était devenu le maître de tout et devait décider de tout. Il ne trouvait contre eux ni menaces, ni peines suffisantes, car il savait que le *parlamento* était l'arme à laquelle les Arrabbiati, et surtout les Médicis, comptaient recourir bientôt pour changer la forme du gouvernement. Lorsqu'il eut ainsi conseillé au peuple de se prémunir contre les nouveaux périls, il lui donna quelques autres avis et s'empressa de conclure. Il supplia la Seigneurie de ne pas perdre sans cesse son temps à des bagatelles, selon l'usage trop général à Florence, mais de pourvoir seulement aux affaires importantes et de confier le reste aux autres magistrats. Un de ses vœux les plus ardents était aussi qu'on n'épargnât rien pour encourager le travail, « dût-on exempter des gabelles les corporations de la soie et de la laine ». Enfin, il prit ainsi congé de son auditoire : « O mon peuple, lorsque je suis ici dans cette chaire, je me sens toujours en possession de mes forces; et si, quand je la quitte, ma santé restait la même, je me trouverais toujours dans un état satisfaisant.... Mais à peine serai-je descendu de cette chaire, que sans doute mes souffrances reviendront. Je resterai, pour ce motif, un peu de temps sans vous revoir, car il faut que j'essaye de me guérir. Je recommencerai ensuite à prêcher, si je vis encore. Il est probable que je me reposerai un mois, à moins que vos prières ne me rappellent auparavant. Fra Domenico viendra prêcher

pendant mon absence ; puis je reprendrai la parole, si je suis vivant.... Mais, dans tous les cas, les bienfaits accordés par le Seigneur à Florence se perpétueront. Malgré toutes les manœuvres des méchants, ces semences doivent porter des fruits, parce que telle est la volonté de Dieu. Je pourrais vous nommer aujourd'hui les auteurs de vos périls, mais je ne veux nuire à personne; vous connaîtrez ces hommes quand ils seront punis. Maintenant je m'arrête, car j'ai tant prêché et je me suis tellement fatigué, que j'ai abrégé ma vie de beaucoup d'années et que je suis absolument épuisé. — Eh bien, ô moine, quelle récompense désires-tu? — Je désire le martyre ; je serais heureux de le souffrir; je l'implore chaque jour, ô Seigneur, par amour pour cette ville (1) ! »

Après ce sermon, Savonarole, le dernier jour de juillet, répondit au pape. On remarque dans sa lettre une généreuse humilité, une franchise pleine de noblesse. Il disait que le premier devoir d'un religieux est certainement la soumission à ses supérieurs, mais qu'un religieux est en droit de présenter les excuses raisonnables qui peuvent s'opposer parfois à l'obéissance, et il citait à ce propos les paroles du pape Alexandre IV à l'évêque de Ravenne. « J'avais depuis longtemps, continuait-il, le désir de voir Rome, pour y vénérer le sanctuaire des apôtres Pierre et Paul, ainsi que les reliques de tant d'autres saints, pour y rendre hommage au vicaire de Jésus-Christ. Aujourd'hui, ce désir est bien plus vif encore, puisque Votre Sainteté daigne appeler auprès d'elle son

(1) *Sermons sur les psaumes.* Voir le sermon prononcé le 28 juillet.

humble serviteur. Il m'est cependant impossible de quitter Florence, car je relève à peine d'une très-grave maladie, qui m'a fait suspendre mes prédications et mes études, et qui met encore ma vie en péril... Je suis d'ailleurs tenu d'obéir plutôt à l'intention bienveillante qu'à la lettre même de l'ordre qui m'est donné. Le Seigneur s'étant servi de moi pour préserver cette cité d'une grande effusion de sang, pour y rétablir de justes et saintes lois (1), j'ai hors de Florence comme à Florence une foule d'ennemis qui, dans leur fureur de n'avoir pu réduire cette ville en servitude, ont soif de mon sang. Plusieurs fois déjà, ils ont attenté à ma vie par le fer et par le poison. Je ne pourrais donc m'éloigner sans courir un danger manifeste. A Florence même, je ne puis marcher sans une escorte armée. En outre, cette nouvelle réforme, que le Seigneur a introduite ici par mon intermédiaire, ne possède pas encore de solides racines, et sans un continuel appui elle serait visiblement compromise. D'après le jugement de tous les citoyens bons et sages, mon départ causerait un grand préjudice au peuple florentin et ma présence là-bas serait d'une faible utilité (2). Je ne dois point supposer que mon supérieur souhaite la ruine d'une ville entière. Par conséquent, j'espère que Votre Sainteté voudra bien tolérer ce retard, de peur d'entraver la réforme commencée par la volonté du Seigneur, ré-

(1) « Quum civitatem a non mediocri sanguinis effusione et a multis « aliis noxiis, mea opera, Dominus liberaverit et ad concordiam legesque « sanctas revocaverit, infesti facti sunt mihi, tam in civitate quam ex- « tra, iniqui homines. »

(2) « Discessus meus maxime jacturæ huic populo, et modicæ « isthic utilitatis foret. »

forme pour le succès de laquelle Dieu a suscité, j'en suis sûr, ces obstacles à mon départ (1).... Si Votre Sainteté désire connaître avec plus de précision ce que j'ai prédit relativement au châtiment de l'Italie et au renouvellement de l'Église, elle pourra le lire dans un ouvrage que je publie en ce moment (*Compendium Revelationum*). J'ai voulu faire imprimer mes prédictions, afin que, si elles ne se réalisent pas, il soit évident pour tout le monde que je suis un faux prophète. Quant aux choses plus impénétrables qui doivent encore rester dans le secret, je ne puis, pour le moment, les révéler à aucun mortel... Je supplie donc Votre Sainteté d'accueillir favorablement mes excuses si véridiques et si claires, et de croire que je souhaite ardemment d'aller à Rome. Dès que mes forces seront revenues, ma propre volonté me tiendra lieu d'aiguillon (2). »

Le pape n'envoya aucune réponse à cette lettre, mais il fit expressément savoir à Savonarole qu'il acceptait ses excuses (3). Se renfermant à Saint-Marc, le Frère s'occupa de soigner sa santé, et se contenta d'adresser aux religieux quelques courtes allocutions. Fra Domenico da Pescia le remplaçait dans la chaire de la cathédrale.

(1) « Dum hoc ceptum perficiatur opus, cujus gratia hæc impe-« dimenta, ne proficiscar, nutu divino accidisse, equidem certus « sum. »

(2) Cette lettre, écrite en latin, se trouve dans l'Appendice de l'édition italienne. Elle est également donnée par M. Perrens. On en peut lire la traduction complète dans l'année dominicaine (octobre 1863). — (*Note du trad.*)

(3) Savonarole, dans le sermon du 18 février 1498, fit l'histoire de tous les brefs qui vinrent de Rome. En parlant de sa lettre à Alexandre VI, il dit : « Le pape accepta très-bien mon excuse. » Voir p. 20-22, édition de Venise 1540.

Il cherchait à reproduire la doctrine, à imiter le style et le débit de son maître (1). Quoiqu'il n'eût ni la même originalité, ni la même énergie, ni la même éloquence, on allait néanmoins l'entendre volontiers, parce qu'on admirait la sincérité de son caractère et parce qu'on le savait sous la direction de Savonarole.

Pendant que les événements prenaient un cours pacifique et régulier, un nouveau bref, daté du 8 septembre, arriva de Rome à l'improviste; il était adressé aux religieux de Sainte-Croix, peu favorables aux moines de Saint-Marc. Savonarole était désigné dans ce bref sous le nom *d'un certain fra Girolamo*, semeur de fausses doctrines, et était sommé, en termes menaçants, de se rendre à Rome (2). Pourquoi donc ce revirement et cette subite colère après que les excuses de Savonarole avaient été acceptées? Pourquoi le pape adressait-il à Sainte-Croix un bref concernant Saint-Marc, et alimentait-il ainsi ces ja-

(1) Un de ses sermons se trouve à la fin des sermons de Savonarole sur les psaumes, et porte la date du 29 septembre.

(2) « Quelque temps après — un mois et demi environ, car le pre-« mier bref fut envoyé vers la fin de juillet — il arriva un nouveau « bref, expédié vers le 8 septembre. Il renfermait une foule d'accusations « injurieuses et contenait plus de dix-huit erreurs. D'abord, le bref « était adressé au monastère de Sainte-Croix, de sorte qu'on le remit « à Sainte-Croix bien qu'il fût destiné à Saint-Marc. En outre, on lisait « dans ce bref les mots suivants : « *Quemdam Hieronymum Savona-« rolam* », c'est-à-dire un certain Jérôme Savonarole, comme si le « pape ne me connaissait pas. Or, il n'y avait pas un mois et demi « qu'il m'avait écrit avec la plus tendre bienveillance. De plus, le bref « énonçait beaucoup d'autres reproches tellement mesquins, que, par « convenance, je ne veux pas les répéter ici. Vous voyez donc que le « souverain pontife a été circonvenu. Tant de changements dans ses « brefs, en si peu de temps, prouvent la vérité de mon assertion. » Sermon du 18 février 1498, comme plus haut.

lousies qui ne régnèrent que trop entre les religieux d'ordres différents? Il y avait là un mystère inexplicable, et l'on ne pouvait alors attribuer à ce procédé d'Alexandre VI un autre motif que celui de rabaisser Savonarole aux yeux de la foule et d'exciter contre lui la haine des autres religieux. Bientôt, cependant, on reconnut la cause réelle de l'insistance avec laquelle on appelait à Rome le Prieur de Saint-Marc. Les périls que son dernier sermon du mois de juillet avait fait pressentir se réalisèrent tous, et la tentative de Pierre de Médicis, que l'enchaînement des faits nous a forcé de raconter dans le chapitre précédent, justifia les attaques de Jérôme contre les *parlamenti.* Au lieu de se rendre à Rome, Savonarole remonta en chaire au mois d'octobre et fit les trois sermons par lesquels nous l'avons vu encourager le peuple à la défense de la patrie. La ville entière courut aux armes, l'armée de Pierre se dispersa et l'entreprise contre Florence, ainsi que nous l'avons dit, échoua complétement. A quel point le pape fut exaspéré contre Savonarole, on peut se l'imaginer, car les derniers événements si inattendus étaient le résultat des prédications du Frère. Dans les premiers jours de novembre, Alexandre VI lança contre lui un quatrième bref pour lui interdire absolument de prêcher (1). Savonarole était

(1) « Il vint plus tard un autre bref qui me reprochait d'avoir pro-« pagé des doctrines capables de jeter la division parmi les peuples « les plus pacifiques. Ce bref, où se trouvaient formulés beaucoup « d'autres griefs sans fondement, suspendait mes prédications. » (Sermon du 18 février 1498.) Nous ne possédons pas ce bref, mais l'existence en est démontrée non-seulement par les paroles mêmes de Savonarole, mais par le silence qu'il garda pendant les mois suivants, et par les lettres des magistrats florentins à l'ambassadeur de la République près la cour de Rome.

déjà rentré dans le silence, il n'eut qu'à y persister. Il se tut donc pendant l'avent de 1495, et fra Domenico le remplaça de nouveau à Sainte-Marie-des-Fleurs.

Savonarole, pendant ces mois de silence, alors que sa santé n'était pas encore raffermie, se trouva sans doute dans une violente agitation d'esprit. Il se voyait entraîné à lutter avec la cour de Rome, pour défendre sa propre doctrine contre des accusations manifestement calomnieuses et pour protéger sa vie contre les embûches dont la haine des partis l'entourait. Sa sécurité personnelle exigeait qu'il négligeât la réforme politique, qui était en si bon chemin, et la réforme morale, qui avait déjà produit des résultats si heureux. C'est là précisément ce que désiraient ses ennemis. Ceux qui le représentaient comme un hérétique, comme un propagateur de scandales, comme un séducteur du peuple, ne croyaient pas eux-mêmes à leurs accusations. Nous constaterons bientôt que le pape ne trouvait rien à reprendre dans la doctrine de Jérôme; la guerre qu'il faisait au Frère, de concert avec les Arrabbiati et avec Louis le More, était une guerre toute politique; en le persécutant au nom de la religion, il cherchait seulement à renverser le parti dont le Prieur de Saint-Marc était l'âme. Tant que la lutte avait gardé son caractère réel et était restée dans le domaine de la politique, Savonarole avait envisagé les choses sans inquiétude. Désormais, au contraire, la situation se trouvait tout autre, puisqu'on cachait avec hypocrisie la lutte politique sous une dispute religieuse. Jérôme apercevait toute la gravité, toutes les périlleuses difficultés de sa nouvelle position. Si le débat n'avait eu pour objet qu'un point de dogme, le Frère aurait pu soumettre la question à l'autorité de l'Église;

mais le pape se bornait à lui reprocher en termes vagues la prédication de fausses doctrines, et à lui imposer silence. Il s'agissait, par conséquent, ou d'abandonner le peuple pour obéir aux ordres d'un homme dont le but unique était certainement la destruction de la liberté florentine, ou de résister à l'autorité du souverain pontife, de porter la cause devant le public et de jeter ainsi l'Église dans les scandales et les discordes. Savonarole fut profondément affligé; néanmoins, il n'hésita pas un instant à se taire, attendant que les magistrats et que les cardinaux favorables à ses intérêts essayassent d'incliner encore à la bienveillance l'esprit d'Alexandre VI. Les lettres que Savonarole écrivit alors prouvent qu'il était fermement résolu à ne pas reprendre la parole avant d'en avoir obtenu de Rome la permission (1).

Mais s'il se tut, il ne mit point en doute la justice de sa cause. Il ne croyait pas à la validité des ordres du pape, parce que ces ordres avaient été dictés par la politique, provoqués par des renseignements faux et calomnieux. C'est précisément à cette époque qu'il commençait à méditer sérieusement sur les moyens de mettre un terme aux maux de l'Église. Dans l'opinion d'un grand nombre de sérieux et zélés catholiques, l'élection de Roderic Borgia, si ouvertement entachée de simonie, était absolument nulle, et le seul remède à tant de scandales causés par le pape était la réunion d'un concile qui le déposât. A la tête

(1) Voir dans l'*Appendice* de l'édition italienne la lettre au frère Antoine de Hollande, prieur de Prato. C'est à la bibliothèque Riccardi que nous avons retrouvé cette courte lettre.

de ce parti s'était placé le belliqueux cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, qui fut plus tard Jules II (1). Il traitait Alexandre VI de mécréant, d'hérétique, et restait sans cesse auprès de Charles VIII, suppliant ce prince de convoquer un concile afin de réformer l'Église. Le roi ne se montrait pas hostile à cette idée. Peu s'en fallut même, d'après l'assertion plusieurs fois répétée de Commines, son ambassadeur, qu'on n'en vînt à entreprendre cette réforme (2). Quand les Français passèrent à Rome pour la première fois, dix-huit cardinaux au moins, s'associant aux desseins du cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, demandèrent instamment au roi la réalisation de la réforme désirée. On pointa deux fois les canons contre le Château Saint-Ange pour s'emparer d'Alexandre VI et pour réunir violemment le con-

(1) Padre Marchese, *Storia di San Marco*, p. 249-255, édit. Le Monnier, 1860; Rainald. ad ann. 1492. « Julianus Robureus, Card. « S. Petri ad Vincula, in Gallias aufugit, iram Alexandri veritus, cum « celebrandum concilium œcumenicum diceret, nimirum ad erigendam « Ecclesiam a simoniacis conculcatam. » Le même cardinal, devenu pape, publia le 14 janvier 1505 une bulle qu'il fit confirmer par le concile de Latran et dans laquelle il déclarait nulle l'élection d'Alexandre, ajoutant qu'elle n'avait pas même pu être validée par l'obédience subséquente des cardinaux. (Voir le P. Marchese, p. 250, note I.) Le père Marchese dit à ce propos : « Après la longue et continuelle approbation donnée par l'Église à l'élection d'Alexandre VI, l'opinion de Jules II ne peut être acceptée par les catholiques. Mais si la faute commise par le cardinal Della Rovere ne ferma point à ce prélat le chemin de la papauté, la faute identique dont Savonarole se rendit coupable n'aurait pas dû ouvrir à celui-ci la route du martyre. »

(2) « Preschoit que l'estat de l'Église serait réformé à l'espée. Cela « n'est pas encore advenu, mais il en fut bien près, et encore le main- « tient. » Commines, *Mémoires*, livre VIII, ch. II.

cile (1); mais, comme d'ordinaire, le roi devint de plus en plus irrésolu à mesure qu'approchait le moment de prendre une décision, et il finit par suivre les conseils de Briçonnet. Briçonnet, que le pape avait comblé d'argent et de faveur, exerçait sur l'esprit du roi une véritable domination.

Parmi ceux qui apelaient de leurs vœux le concile et la réforme, Savonarole n'était pas un des moins ardents. Si jusqu'alors il avait hésité à précipiter les choses, pour ne pas susciter des divisions au sein de l'Église, dont l'union lui était particulièrement chère, la récente conduite du pape lui enlevait tout scrupule. Il savait d'ailleurs qu'il trouverait un solide appui dans le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens (2). Aussi, quoique la prudence ne lui permît pas de traiter en chaire ces questions, il ne négligeait pas de solliciter souvent Charles VIII par des lettres nombreuses et pressantes.

Trois lettres adressées au roi, *post admissionem regni neapolitani* (3), furent écrites pendant les mois que Savonarole passa dans la retraite, à Saint-Marc, et font supposer qu'il en écrivit d'autres encore. Il y parle toujours sur un ton de prophète : « Rappelez-vous, dit-il au roi, que j'ai annoncé maintes fois votre venue en Italie quand personne n'y pensait, que j'ai prédit

(1) Marchese, p. 251 ; Guicciardini, l. I, ch. IV ; Rainaldo, ad ann. 1495, n° 1.

(2) Il ressort du procès de Savonarole que le cardinal lui avait envoyé plusieurs fois des paroles d'encouragement.

(3) Ces lettres, qui jusqu'à présent étaient restées inconnues, ne portent aucune date. Nous les avons trouvées dans la bibliothèque Riccardi. (Voir l'Appendice.)

vos succès et vos périls. Le Seigneur vous a puni, parce que, vous écartant de ses ordres, vous avez abandonné son œuvre. Mais les punitions seront plus graves si désormais vous ne rentrez pas dans la bonne voie. Je vous déclare, de la part de Dieu, que si vous ne changez pas de conduite, si vous ne tenez pas les promesses jurées, si vous n'exécutez pas ce qui vous a été commandé par mon intermédiaire, le Seigneur vous retirera la mission qu'il vous avait confiée, et choisira un autre serviteur. » Sur ces entrefaites le dauphin mourut (1). Charles VIII, profondément affligé, se persuada de plus en plus que les prédictions de Savonarole étaient vraies. Cependant, tout cela ne suffisait pas pour le faire sortir de l'éternelle irrésolution par laquelle il semblait destiné à mécontenter tout le monde.

Quant à Savonarole, il persévérait dans son silence, s'occupait de ses études, et adressait des lettres à sa famille, alors accablée par la pauvreté, non moins que par les malheurs domestiques. Ces lettres prouvent que Savonarole, à l'exemple des hommes vraiment grands, garda toujours pour ses parents une inaltérable tendresse. Il recommandait à ses frères de s'entr'aider, parce que, ayant renoncé au monde, il ne pouvait leur donner que des paroles de consolation. Mais, en esprit, il participait à toutes leurs joies, à toutes leurs douleurs (2). Après la mort de son oncle Borso, il écrivit à sa mère une lettre, où il laisse parler librement son cœur et où nous reconnaissons que sa mère était, sur la terre,

(1) Charles Roland mourut le 10 octobre 1495 à l'âge de trois ans.

(2) Voir dans l'Appendice la lettre que Savonarole écrivit à son frère Albert le 28 octobre 1495.

l'objet de sa plus forte affection, la confidente la plus intime de ses pensées (1). Cette lettre est très-remarquable. Elle témoigne d'une exquise délicatesse de sentiment. Dans ces effusions familières, Savonarole se montre le même homme que dans ses ardentes allocutions à la multitude exaltée. Ce sont les mêmes idées, les mêmes paroles. Jérôme est toujours préoccupé de sa haute et prophétique mission ; en s'adressant à sa mère, comme en s'adressant à la foule, il prêche sur la vie parfaite, sur la vanité du monde, et il termine en annonçant sa mort prochaine. « Je voudrais que votre foi fût assez grande pour que vous pûssiez, comme cette sainte femme juive de l'Ancien Testament, voir sans pleurer vos fils martyrisés en votre présence. Je ne dis pas cela, ma bien-aimée mère, pour vous alarmer, mais afin que, s'il m'arrive malheur, vous vous trouviez préparée à ma mort (2). »

Cependant, la santé de Savonarole commençait à s'améliorer, et le Frère sentait renaître en lui avec plus de vivacité que jamais son besoin d'activité. Que faire donc ? Remonter en chaire sans la permission de Rome, il ne le voulait pas, et, en dirigeant les prédications de fra Domenico, il ne pouvait espérer les grands résultats qu'il avait lui-même obtenus. Mais le Prieur de Saint-Marc était homme à trouver toujours l'occasion de faire

(1) Cette lettre a été trouvée par nous dans la bibliothèque Magliabechiana, et le père Marchese, en la publiant dans l'appendice de l'*Archivio Storico*, n° 26, s'exprime ainsi : « Quand même le temps et les hommes auraient fait disparaître tous les autres écrits de Savonarole, cette lettre suffirait pour prouver sa forte et sincère piété.

(2) Cette lettre se trouve dans la correspondance publiée par le père Marchese. — Nous en donnons la traduction complète dans l'Appendice. (*Note du trad.*)

le bien ; quand il ne pouvait se proposer un but important, il se contentait d'en poursuivre un moindre. Les Arrabbiati, à la faveur du silence gardé par Savonarole, se préparaient à célébrer, comme au temps des Médicis, le carnaval de 1496 dont l'époque approchait. Pour se dédommager de la longue contrainte qu'on leur avait imposée, ils comptaient s'abandonner à l'effervescence de leurs passions et aux délassements obscènes. Le Frère résolut de s'opposer à leurs projets.

L'entreprise n'était pas aussi facile qu'elle le paraissait au premier abord. Les Florentins avaient toujours été très-curieux de ces fêtes carnavalesques, et, sous les Médicis, ils s'étaient livrés à tous les excès avec une incroyable frénésie. Pendant le carnaval, la ville entière devenait le théâtre d'une immense orgie; chacun s'adonnait à la boisson et à la débauche; la décence publique était entièrement oubliée. Il est vrai que ces habitudes, grâce aux prédications de Savonarole, s'étaient beaucoup modifiées. Cependant, certains usages avaient de si profondes racines, que ni la doctrine du Frère, ni les nouvelles lois, ni les mesures prises par les magistrats, ni les plus sévères édits, n'avaient pu les détruire. C'étaient naturellement les enfants qui tenaient le plus à ces fêtes. Ils avaient coutume d'arrêter les gens dans la rue, en leur barrant le passage avec de longs pieux, et ils ne cessaient cette espièglerie qu'après avoir reçu quelques pièces de monnaie qu'ils dépensaient, le soir, en festins extravagants. Ils allumaient ensuite, sur les places, de grands feux, autour desquels ils dansaient et chantaient; enfin, ils se lançaient des pierres avec tant de violence, que plus d'un, chaque année, tombait mort dans les rues. « Ce jeu stupide et bestial » fut plusieurs fois

défendu ; on eut recours aux plus sévères menaces, mais inutilement. Les plus sages citoyens, les Huit, la Seigneurie elle-même avaienten vain réuni tous leurs efforts : après les folies de la journée, les enfants se trouvaient tellement surexcités qu'aucune répression ne les épouvantait. Savonarole, à son tour, tenta de mettre fin à ces funestes traditions. Ne pouvant plus, à cause des circonstances nouvelles, aborder des entreprises aussi importantes que la réforme des mœurs et la réforme politique inaugurées avec tant de succès, il imagina une troisième et plus modeste réforme qu'il appela *la réforme des enfants.*

Il comprit que la destruction absolue des anciens usages serait très-difficile, et se décida seulement à les transformer, en substituant aux fêtes carnavalesques des fêtes religieuses. Au coin des rues où les enfants se réunissaient d'ordinaire pour demander l'argent destiné à leurs festins, il fit construire de petits autels. Les enfants devaient se tenir à côté de ces autels pour demander aussi de l'argent, mais au lieu de l'employer à satisfaire une gloutonnerie grossière, ils devaient le donner aux pauvres. Les chants retentiraient comme autrefois ; seulement, les vers obscènes seraient remplacés par des cantiques et par des hymnes. Savonarole lui-même voulut en composer quelques-unes et revint à la poésie qu'il avait depuis si longtemps délaissée ; il fit composer les autres par le poëte Girolamo Benivieni (1). Afin que tout se passât avec plus d'ordre, fra Dome-

(1) Voir les *Poesie di Jeronimo Benivieni impresse in Firenze per S. Antonio Tubini e Lorenzo di Francesco Venetiano et Andrea Ghyr(landi) da Pistoia. A di* VII *septembre. MCCCCC.* in fol. — *(Note du trad.)*

nico fut chargé de rassembler les enfants et de choisir parmi eux plusieurs chefs dont quelques-uns se présenteraient devant la Seigneurie et exposeraient les motifs et le plan de la réforme. Après avoir obtenu l'approbation des Seigneurs, les enfants, tout fiers de leur récente importance, se mirent à l'œuvre avec ardeur. A la vérité, durant ce carnaval, la ville ne fut pas encore bien tranquille, et l'on ne pouvait marcher très-librement dans les rues; mais l'importunité des enfants n'était pas nouvelle, tandis que le but charitable assigné par Savonarole à leur turbulente activité était absolument nouveau. Ainsi, en 1496, le jeu des pierres et les festins furent abandonnés pour la première fois, pendant que trois cents ducats étaient recueillis pour les pauvres. Le dernier jour de carnaval, on fit une procession solennelle à laquelle assistait le peuple tout entier. Les enfants marchaient en chantant des hymnes religieuses. Ils visitèrent les principales églises de la ville; après quoi, ils déposèrent l'argent reçu par eux entre les mains des *Buoni Uomini di San Martino,* afin qu'il fût distribué aux pauvres honteux (1). Quelques personnes murmuraient contre cette innovation, parce qu'elles avaient l'habitude de blâmer tout le bien qu'opérait Savonarole; mais la généralité des citoyens et des honnêtes gens disaient que, cette fois encore, le Frère

(1) Les biographes ne mentionnent pas cette procession de carnaval, la première que Savonarole institua, mais elle est minutieusement décrite dans une lettre du chancelier Paolo de Somentiis, personnage envoyé à Florence par Louis le More pour rendre compte à ce prince de tous les événements où Savonarole était impliqué. Paolo de Somentiis dit que le nombre des enfants montait à 10,000! Voir l'Appendice de l'édition italienne.

avait su atteindre un résultat dont personne n'avait réussi à obtenir la réalisation (1).

Pendant ce temps, les *Dix de la guerre*, qui dans le nouveau gouvernement s'appelaient les *Dix de la liberté et de la paix* et qui s'étaient toujours montrés favorables à Savonarole, employèrent toute leur influence pour que le pape accordât au Frère l'autorisation de prêcher le carême. Ils avaient écrit en ce sens lettres sur lettres à plusieurs cardinaux et à l'ambassadeur messire Ricciardo Becchi : « Vous ne pourriez, disaient-ils à ce dernier, rien faire qui fût plus agréable à vos concitoyens ; la sagesse du peuple entier vous

(1) Burlamacchi décrit longuement ces jeux et cette réforme des enfants, p. 104 et suiv. Nardi, à ce propos, s'exprime ainsi : « Un fait « qui parut alors digne de remarque entre tous, ce fut l'abandon vo- « lontaire du stupide et bestial jeu des pierres, usité pendant les jours « de carnaval. Ce jeu était tellement passé dans les mœurs depuis « plusieurs siècles, que les édits les plus sévères et les plus ef- « frayants des magistrats n'avaient jamais pu, je ne dis pas l'abolir, « mais le modérer. » (*Storia di Firenze*, p. 96.) Savonarole s'étonnait lui-même du succès qu'il avait obtenu pendant ce carnaval. « Vous « savez que dans les temps passés aucun magistrat n'a réussi, ni par « les édits, ni par les peines rigoureuses, à supprimer la détestable « habitude de lancer des pierres durant le carnaval, habitude qui, « chaque année, coûtait la vie à quelqu'un : et voilà qu'un simple « frère, avec quelques paroles et par le seul moyen de la persuasion, « a déraciné cet usage. Vous savez, en outre, que pendant le carnaval « on commettait beaucoup de péchés ; et voilà que les enfants « même se sont confessés ; le dernier carnaval a ressemblé à un ca- « rême. Ces changements ne peuvent être que l'œuvre de Dieu. « Enfin, d'ordinaire, les enfants mendiaient pour manger et pour boire, « pour faire un feu de joie avec du bois et des fagots : et voilà qu'en « faveur des pauvres ils ont mendié tant d'argent que, malgré votre « habileté, vous n'auriez jamais pu en réunir autant. » Premier sermon du carême de 1496.

saura toujours gré de ce service. » (26 janvier 1496) (1). Il semble qu'a l'aide du cardinal de Naples et du cardinal de Lisbonne, Becchi parvint à fléchir, du moins en partie, l'esprit du pape ; car, si un nouveau bref ne révoqua pas celui qui avait suspendu la prédication de Savonarole, le souverain pontife rendit à Jérôme, par l'intermédiaire d'un cardinal, la liberté de prêcher (2).

Un autre fait, qui mérite d'être spécialement pris en considération, semble avoir eu lieu à la même époque, quoique les historiens ne nous en indiquent pas la date d'une manière précise. Le pape avait remis les sermons de Savonarole à un savant évêque dominicain, en le chargeant de rechercher si ces sermons ne contenaient pas quelque proposition condamnable. Après les avoir examinés, le prélat revint avec le volume dans ses mains et dit : « Saint père, toutes les paroles de ce frère sont empreintes de sagesse et d'honnêteté ; il parle contre la simonie, contre la corruption des prêtres, qui est assurément fort grande ; il respecte les dogmes et l'autorité de l'Église. A votre place, je chercherais à m'en faire un ami, en lui offrant même, si cela était nécessaire, la pourpre cardinalice. » Soit que le pape, commençant alors à redouter Savonarole, voulût simplement le réduire au silence ; soit qu'il pensât à lui tendre un nouveau piége ; ce qui est hors de doute, c'est qu'un dominicain fut envoyé de Rome pour offrir le chapeau rouge au Prieur de Saint-Marc, à la condition que celui-ci consentirait à changer de langage dans ses prédications. On aurait peine à décrire le trouble et l'indignation qu'é-

(1) Documents publiés par le père Marchese.
(2) Burlamacchi, Razzi, Barsanti, etc.

prouva Savonarole en écoutant ce message inattendu. Il avait désormais les preuves visibles de la vénalité qui régnait à Rome relativement aux choses les plus sacrées. Ne sachant que répondre dans son juste mépris, il dit seulement au moine qui lui transmettait la scandaleuse proposition : « Venez à mon prochain sermon, et vous entendrez la réponse que j'envoie à Rome (1). »

Tels étaient les auspices sous lesquels devait commencer le carême de 1496. La foule accourait avec une curiosité fiévreuse pour entendre cette voix que les foudres de Rome avaient, pendant plusieurs mois, réduite au silence. La nef de la cathédrale ne suffisant plus à contenir une pareille multitude, on avait construit, le long des murs, dans les bas côtés, un amphithéâtre qui montait jusqu'aux premières fenêtres et qui

(1) Ce fait ne repose pas seulement sur l'autorité de Burlamacchi, de Razzi, de Barsanti, etc.; il est également rapporté par Bzovius (année 1494), par Fontana et par Souveges ; il est regardé comme indubitable par le père Marchese, par Meier, par M. Perrens, etc. Savonarole lui-même y fit quelques allusions dans ses sermons et dans ses écrits : « Je ne veux ni chapeaux, ni mitres grandes ou petites; je « veux seulement ce que tu as donné à tes saints : la mort. Un cha- « peau rouge, un chapeau de sang, voilà ce que je désire. » (Sermon des fêtes de 1496; XIXe sermon prêché le 20 août.) Savonarole dit encore à plusieurs reprises : « Si j'avais voulu des dignités, je ne porterais pas aujourd'hui, vous le savez bien, un manteau déchiré. » Dans le dialogue : *De veritate propheticâ*, ch. V, Savonarole affirme de nouveau qu'on a essayé de le tenter par de nombreuses promesses aussi bien que par les menaces. L'authenticité du fait est donc indubitable et n'est contestée par aucun biographe ; la date seule reste incertaine. Nous avons cru devoir placer ici cet épisode de la vie du Frère, parce que le premier sermon du carême suivant nous semble contenir la réponse faite à la cour de Rome ; nous ne saurions, d'ailleurs, voir en quel autre temps pourrait être arrivé l'incident que nous venons de décrire.

se composait de dix-sept gradins où les enfants devaient prendre place. Les enfants formaient une partie très-importante de l'auditoire, et Savonarole s'adressait souvent à eux. Cependant, malgré sa popularité, Jérôme, lorsqu'il se rendait à Sainte-Marie-des-Fleurs, courait de continuels dangers. Un grand nombre de citoyens appartenant à la faction des Arrabbiati cherchaient à le tuer, et l'on disait que Louis le More, voulant aussi se débarrasser de lui, avait envoyé des sicaires à Florence. Savonarole marchait donc entouré d'une foule d'amis armés qui se prêtaient volontairement à la défense d'une existence si précieuse. Ses partisans allaient le prendre à Saint-Marc, et, après avoir entendu le sermon, ils reconduisaient l'orateur, sans le laisser seul une minute, jusqu'au seuil du couvent. Ce carême fut pour Savonarole une occasion d'exaltation nouvelle et toujours croissante. Lorsqu'il remonta en chaire, son âme débordait de tristesse et d'indignation. Après avoir entamé avec la cour de Rome une lutte qui s'envenimait de plus en plus, il allait répondre publiquement à la proposition honteuse de ceux qui cherchaient à le corrompre au moyen d'une dignité ecclésiastique; car il avait résolu de défendre sa cause à la face du monde. Ses sermons surpassèrent en audace et en éloquence tous ceux qu'il avait prononcés jusqu'alors. Nous les examinerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III.

SAVONAROLE REMONTE EN CHAIRE ET PRÊCHE LE CARÊME DE 1496.

Le 17 février 1496 fut un jour solonnel dans la vie de Savonarole. Bien qu'on lui eût accordé la permission de prêcher et offert le chapeau de cardinal, il voyait clairement que la lutte avec le pape s'aggravait chaque jour davantage et qu'Alexandre VI voulait sa mort. Tel était l'état de son esprit, lorsqu'il commença son carême sur Amoz et Zacharie. Si sa personne avait été seule en jeu, il aurait pu se sacrifier volontairement à la paix de l'Église; mais les attaques dirigées contre lui s'adressaient surtout à la république florentine, dont il était, selon l'opinion générale, la représentation vivante et parlante. En se défendant lui-même, il combattait donc pour la liberté ainsi que pour la religion d'un peuple entier qui, après avoir chassé les tyrans, avec son secours, était revenu à la morale et à la foi chrétienne. La pureté des doctrines du Frère n'était mise en doute, cela est certain, ni par le pape, qui lui avait proposé la pourpre cardinalice, ni par les Arrabbiati qui haïssaient en lui le sévère réformateur des mœurs et qui ne pouvaient supporter la rigueur de sa piété. Alexandre VI et les Arrabbiati s'étaient entendus pour cacher la question politique sous une question religieuse, espérant ainsi vaincre plus facilement leur ennemi. De son côté, Savonarole, fort

de sa conscience, était décidé à soutenir hardiment sa cause sur ce terrain.

La Seigneurie avait dû prendre des précautions de toute sorte contre les désordres qui menaçaient d'éclater. Les Arrabbiati se proposaient de surprendre le Prieur de Saint-Marc pendant qu'il se rendrait à la cathédrale, et de l'assassiner; on n'ignorait pas non plus la présence des sicaires de Louis le More. Aussi, les serviteurs des Huit et plusieurs gonfaloniers des compagnies parcouraient-ils la ville afin d'y maintenir l'ordre. Quand Savonarole sortit du couvent, il fut accueilli par les acclamations et par les cris de joie du peuple qui l'attendait. Ses partisans armés l'entourèrent aussitôt en grand nombre pour le préserver de toute insulte, et l'accompagnèrent jusqu'au Dôme. L'exaltation était au comble. Savonarole ayant gardé le silence depuis plusieurs mois, chacun désirait d'autant plus l'entendre. Il allait, d'ailleurs, traiter un sujet d'une importance capitale, et il savait que son sermon serait envoyé tout de suite à la cour de Rome, car il avait promis de répondre, ce jour-là, aux offres et aux promesses du pape. Lorsqu'il fut monté dans la chaire, il leva la tête et regarda fièrement autour de lui; ses yeux ressemblaient à des charbons ardents. La multitude était si compacte que personne n'aurait pu faire un pas. L'attention et le silence étaient tels qu'on entendait presque la respiration de l'orateur ému. Le Frère domina cependant la violence des sentiments qui l'agitaient et commença tranquillement son discours sous forme de dialogue.

« Comment se fait-il, ô Frère, que tu sois resté si longtemps dans le repos et que tu ne sois pas venu sur le

champ de bataille pour assister tes soldats? — Mes enfants, je ne suis pas demeuré dans l'inaction. Je viens d'un autre champ de bataille ; j'ai défendu une forteresse dont la destruction aurait probablement entraîné votre perte ; mais, grâce à la bonté de Dieu, grâce à vos prières, nous avons sauvé cette forteresse..... — Eh bien ! Frère, peut-être as-tu craint d'être assassiné? — Non certes, mes enfants ; si j'avais eu peur, je ne serais point venu ici, car je cours un danger beaucoup plus grand aujourd'hui qu'auparavant. — Est-ce donc un scrupule de conscience qui t'a retenu loin de la chaire? — Non, je n'en ai aucun. — Alors, pourquoi donc ce silence? Nous apprenons qu'une excommunication est arrivée et que tu as reçu l'ordre de ne pas prêcher. — L'avez-vous lue cette excommunication ? Qui l'a envoyée ? Mais admettons la vérité du fait. Ne vous ai-je pas dit, vous devez vous le rappeler, que si une excommunication était lancée, elle n'aurait point de valeur et ne serait d'aucune utilité à ces méchants, qui ont toujours le mensonge à la bouche? — Quel événement s'est-il donc produit? Frère, tu nous tiens trop en suspens. — Je vais vous l'apprendre, si vous voulez m'écouter avec patience.

« J'ai pensé et j'ai dit en moi-même : avant de sortir de ma cellule, *custodiam vias meas*, c'est-à-dire, j'examinerai si mes voies sont pures de toute souillure. En voyant s'élever de toutes parts tant de contradictions contre un pauvre homme qui ne vaut pas trois deniers, je me suis dit : peut-être n'as-tu pas bien considéré tes voies, et à cause de cela ta langue est tombée dans l'erreur ; et alors j'ai regardé mes voies une à une. Je n'ai fait cet examen qu'en ce qui concerne la foi, car maintenant les préceptes de la grammaire et de la lo-

gique ne constituent pour moi aucun devoir. Et en vérité, j'ai trouvé que, sous le rapport de la foi, ma voie était parfaitement pure....; car j'ai toujours cru et je crois encore tout ce que croit la sainte Église romaine; je me suis toujours soumis à elle et je m'y soumets encore (1)..... J'ai écrit à Rome que si j'ai prêché ou publié quelque chose d'hérétique....., je serai heureux de modifier et de rétracter publiquement mes assertions. Je suis toujours prêt à obéir, et je soutiens que quiconque n'obéit pas à l'Église romaine sera damné..... Je déclare et je confesse que l'Église catholique ne faillira pas jusqu'au jour du jugement. Quant aux questions relatives à l'Église catholique et sur lesquelles les opinions sont diverses, je m'en rapporte au Christ et à la décision de l'Église romaine (2). »

Après avoir fait cette déclaration explicite qui ne laissait aucun doute sur son orthodoxie, Savonarole exposa la partie la plus hardie de ses doctrines. Il sou-

(1) Sermon du 17 février. — Voir les *Prediche raccolte per ser Lorenzo Violi dalla viva voce del Reverendo P. F. Hieronymo da Ferrara, mentre che predicava.* Florence, 8 février 1496 (d'après la manière de compter les années à Florence). D'autres éditions parurent à Venise en 1514, en 1519, en 1539 et en 1543. Ces éditions vénitiennes (celle de 1514, par exemple) sont souvent tronquées.

(2) Ces deux derniers passages, dont l'un commence par : *J'ai écrit à Rome*, et l'autre par : *Je déclare et je confesse*, se trouvent dans le sermon prêché le dimanche de Quasimodo, c'est-à-dire dans le dernier sermon du carême de 1496. Nous les avons rapportés ici, afin de grouper, autant que possible, selon le système que nous avons toujours suivi, les idées émises çà et là par Savonarole, et afin de n'avoir pas à revenir plusieurs fois sur le même sujet. Dans le premier et dans le dernier des sermons sur *Amos et Zacharie,* Savonarole parle aussi à plusieurs reprises de sa soumission à Rome, et il se sert presque des mêmes termes pour exprimer la même pensée.

tint que, si l'Église est infaillible en matière de dogme, on n'est pas tenu d'obéir aux injonctions, quelles qu'elles soient, émanant des supérieurs et même du pape : « Le supérieur ne peut rien me commander qui soit contraire aux constitutions de mon ordre ; le pape ne peut rien me prescrire qui soit en opposition avec la charité ou avec l'Évangile. Je ne crois pas que le pape veuille jamais le faire ; mais s'il le faisait, je lui dirais : en ce moment, tu n'es plus pasteur, tu n'es plus l'Église romaine, tu es dans l'erreur (1). » Je vais plus loin. Toutes les fois qu'on peut distinguer clairement que la volonté des supérieurs est contraire aux commandements de Dieu et surtout au précepte de la charité, on ne doit pas obéir, car il est écrit : *Oportet obedire magis Deo quam hominibus*..... Mais quand cette contradiction est douteuse et n'apparaît pas avec une évidence absolue, il faut toujours obéir. » Ces prémisses posées, Savonarole arrive à son cas particulier, et déclare qu'il ne se croit point obligé d'obéir à l'ordre de quitter Florence, parce que toute la ville, y compris les femmes les plus simples, sait qu'on cherche à l'éloigner uniquement par haine politique, et que son absence serait préjudiciable à la religion comme à la liberté. « Si j'avais la certitude qu'en abandonnant une ville je dûsse être pour le peuple une cause de ruine spirituelle et temporelle, aucune injonction humaine ne pourrait me décider à partir,... car un pareil ordre serait contraire aux commandements du Seigneur ;

(1) Ces idées ne se trouvent pas seulement exprimées dans le sermon du 17 février et dans celui du premier dimanche après Pâques ; on les rencontre souvent dans le cours des sermons de ce carême, dont elles forment pour ainsi dire la base et le fondement.

je présumerais que mon supérieur n'a pas eu l'intention de faire le mal et qu'il a été trompé par de faux renseignements. O toi qui écris à Rome tant de mensonges, que vas tu écrire maintenant? Je sais bien ce que tu écriras. — Quoi donc, Frère? — Selon toi, j'aurai dit qu'on ne doit pas obéir au pape et que je ne veux pas obéir. Ce n'est pourtant pas là ce que je dis. Borne-toi à transcrire mes paroles et tu verras que tes rapports ne serviront pas tes desseins (1). » En réalité, la doctrine exposée par Savonarole était tout à fait catholique ; elle ne différait en rien de celle qu'avaient professée saint Thomas et un grand nombre de docteurs et de pontifes. Néanmoins, on pouvait facilement lui attribuer une tendance hérétique en altérant les paroles dont s'était servi l'orateur. C'est ce que tentèrent ses ennemis.

Mais continuons l'analyse du sermon de Savonarole. Après avoir examiné ses voies et les avoir trouvées pures, parce qu'il avait toujours soumis sa doctrine à l'autorité de l'Église ; après s'être persuadé que les brefs venus de Rome étaient nuls, parce qu'ils avaient pour unique origine des informations mensongères et en opposition avec la charité, il avait cependant résolu d'agir avec toute la prudence possible. Voilà pourquoi il s'était tu jusqu'alors, et il ne demandait qu'à persévérer dans son silence. « Mais quand je vis les gens de bien devenir tièdes, les méchants reprendre courage, l'œuvre du Seigneur menacer ruine, je me décidai hardiment à remonter en chaire. Toutefois, me tour-

(1) Premier sermon sur Amos et Zacharie.

nant d'abord vers le Seigneur, je lui dis : « Je me plaisais dans la paix et dans le repos, lorsque tu m'as tiré de cet état en me montrant la lumière, et j'ai fait alors comme le papillon qui, par désir de la lumière, se brûle les ailes. J'ai brûlé, ô Seigneur, les ailes de la contemplation ; je me suis lancé sur une mer orageuse où soufflent de toutes parts les vents contraires.... Je voudrais gagner le port et je ne trouve pas la route, je voudrais me reposer et je ne trouve aucun lieu propice, je voudrais me tenir tranquille et ne pas parler, mais je ne le puis, parce que la parole de Dieu est dans mon cœur comme une flamme qui, si je ne lui ouvre pas une issue, dévore la moelle de mes os. Eh bien ! ô Seigneur, puisque tu veux que je navigue sur une mer si profonde, que ta volonté soit faite. »

Savonarole termina ce sermon en s'adressant d'abord aux jeunes gens, qui lui inspiraient presque tous une entière confiance, puis aux vieillards, dont il croyait les dispositions beaucoup moins favorables à ses vues : « C'est sur vous, ô jeunes gens, que reposent mes espérances et les espérances du Seigneur ! Vous gouvernerez bien la ville de Florence, parce que vous n'avez pas pris le mauvais pli de vos pères, qui ne peuvent se détacher de la tyrannie et qui méconnaissent le bienfait de la liberté donnée par Dieu au peuple..... Vous, au contraire, vieillards florentins, vous passez tout le jour à tenir de méchants propos parmi les groupes de desœuvrés ou sur le seuil des boutiques, et vous remplissez vos lettres de mensonges qui circulent ensuite hors de la ville. Voilà pourquoi beaucoup de gens disent que j'ai bouleversé l'Italie ; ce reproche m'a été fait dans des papiers officiels. Oh ! insensés ! *Quis vos fas-*

cinavit non obedire veritati (1)? Où donc est l'argent, où sont les bataillons avec lesquels je troublerais le repos de l'Italie?... Je ne troublé point son repos, mais j'annonce qu'il sera profondément troublé. Je vous déclare que vos péchés hâtent l'approche du châtiment.... Une grande guerre, ô peuple incrédule, te forcera de renoncer au faste et à l'orgueil; une peste terrible, ô femmes, vous forcera d'abandonner vos vanités; et vous, plébéiens, qui murmurez toujours, une cruelle disette vous réduira au silence. Citoyens, si vous ne vivez pas dans la crainte de Dieu, si vous n'aimez pas le gouvernement libre, le Seigneur vous accablera de maux et réservera seulement pour votre postérité le bonheur promis à Florence (2). »

Ainsi finit ce discours, où sont esquissés les sujets que Savonarole avait l'intention de développer dans les autres sermons du carême. Les doctrines du Frère sont hardies; les accusations qu'il dirige contre la cour de Rome sont audacieuses; les paroles dont il se sert pour décrire le châtiment qui s'avance sont des paroles de feu; mais aucune de ses assertions ne peut être taxée d'hérésie. Nous devons même admirer sa prudence, car il ne fit aucune allusion, soit à l'élection simoniaque de Roderic Borgia, soit à l'espérance d'un concile ou aux offres du pape. La générosité de son caractère lui interdisait de se prévaloir d'un fait dont la révélation, profitable seulement à sa cause, aurait pu provoquer un grand scandale. Dans tous les sermons de ce carême, le caractère de Savonarole ne se dément pas un instant. Le

(1) Épître de saint Paul aux Galates, ch. III, v. I.
(2) Premier sermon sur Amos et Zacharie.

Prieur de Saint-Marc reste essentiellement catholique, mais en même temps il montre un courage et une indépendance morale que peu d'hommes, avant et après lui, ont eus au même degré. Rien au monde ne l'épouvante, rien ne le détourne de sa voie. Il est seul à défendre la liberté du peuple, la liberté de sa propre raison, de sa propre conscience ; et cependant, il tient son drapeau d'une main ferme et demeure inébranlable en face de tous les princes italiens, en face du pape, qui lance des brefs insidieux ; enfin, il ne craint ni le poison ni le poignard des Arrabbiati, qui le menacent dans les rues, dans l'église, dans la chaire même.

Ses invectives contre les vices de la cour pontificale, contre la fausse et hypocrite religion de ses contemporains, se retrouvent à presque toutes les pages des sermons de ce carême. Le second discours a conquis une grande célébrité (1), non-seulement à cause de l'audace dont les paroles sont empreintes, circonstance qui n'avait rien de rare, mais parce qu'il fut condamné par le pape. Savonarole débute par une étrange interprétation de ces mots : *Audite verbum hoc, vaccæ pingues quæ estis in monte Samariæ.* « Viens ici : quels « sont ceux qui disent que je dois prêcher l'Écriture « sainte ?... Je ne prêche pas autre chose. Si tu con- « naissais l'Écriture sainte, tu ne parlerais pas ainsi. « Tu devrais plutôt me demander de prendre pour « texte Cicéron et Virgile; alors je ne t'atteindrais « pas; mais la sainte Écriture t'atteindra partout. Je « prêcherai donc l'Écriture; je veux t'obéir. Dis-moi

(1) Il est supprimé dans presque tous les exemplaires, mais on peut le lire dans quelques exemplaires de la Magliabechiana et dans un autre exemplaire qui se trouve au couvent de Saint-Marc.

« comment tu expliqueras ce passage : *O vaccæ pin-« gues?*...Pour moi, ces vaches grasses représentent les « courtisanes de l'Italie et de Rome.... N'y en a-t-il « aucune en Italie et à Rome? Soutenir qu'il en existe « mille à Rome, c'est peu dire ; dix mille, quatorze mille, « c'est encore trop peu ; là, les hommes et les femmes « sont devenus des courtisanes. » Savonarole continue de cette façon et décrit les vices de Rome avec des expressions qu'on n'oserait répéter aujourd'hui. Il reproche ensuite aux Florentins leurs pratiques superstitieuses et vaines : « Vous êtes foncièrement corrom-« pus; vous l'êtes dans vos paroles et dans votre silence, « dans vos actes et dans votre inertie, dans votre foi « et dans votre incrédulité. Vous parlez contre la pro-« phétie; mais que le premier venu vienne vous racon-« ter un songe extraordinaire, vous le croyez; et s'il « vous dit : jeûnez le samedi, à telle heure, vous lui « obéissez et vous vous imaginez être sauvés. Je vous « déclare que le Seigneur ne tient ni à tel samedi, ni à « telle heure; il veut que toujours vous vous absteniez « du péché. Et vous, au contraire, vous êtes vertueux « une heure, pour être ensuite déréglés tout le reste « de votre vie.... Observez-les pendant les trois derniers « jours de la semaine sainte. Ils assiègent les églises, « en quête d'indulgences et d'absolutions. Va de ce « côté, va de cet autre; couvre de tes baisers Saint-« Pierre, Saint-Paul, tel ou tel saint. Venez, venez; « sonnez les cloches, préparez les autels, ornez les « églises; accourez tous pendant ces trois jours qui « précèdent Pâques; mais ne venez pas plus tard. Dieu « se rit de vos pratiques, et ne se soucie pas de vos « cérémonies,.... car, après Pâques, vous serez pires

« qu'auparavant. Tout est vanité, tout est hypocrisie « de notre temps; il n'y a plus de vraie religion (1). » Et ailleurs, Savonarole s'écrie : « Que je te dise : donne-« moi dix ducats pour un pauvre, tu ne me les don-« neras pas; mais si je te dis : donne cent ducats pour « la décoration d'une chapelle à Saint-Marc, les don-« neras-tu? Oui, parce qu'il s'agit de placer tes armes « dans cette chapelle, et qu'ainsi tu t'honoreras toi-« même sans songer à honorer Dieu..... Parcours les « couvents d'un bout à l'autre : tu trouveras partout « les armes de celui qui les a fait construire. Je lève « les yeux au-dessus de cette porte, je crois que je « vais y voir un crucifix : c'est un écusson que j'a-« perçois. Va plus loin, et lève les yeux à ton tour : « voilà encore un écusson; à chaque pas, nouvel écus-« son. Je revêts l'habit sacerdotal; je m'imagine qu'on « y a peint un crucifix : c'est un écusson qu'on y a re-« présenté, afin qu'il frappât plus sûrement les yeux du « peuple. Voilà donc les idoles auxquelles vous desti-« nez vos sacrifices (2)? »

Quand Savonarole a décrit et condamné la corruption de son temps, surtout celle du clergé, il annonce une fois de plus le châtiment qui menace Rome et l'Italie : « O Rome, prépare-toi, te dis-je, car tu sentiras cruel-« lement le poids du bâton qui va te frapper! Un cercle « de fer t'environnera; tu seras livrée à l'épée, au feu, « à la flamme..... Pauvre Italie! comme je te vois dé-« vastée. Pauvres peuples! comme je vous vois tous « opprimés (3)!.... Italie, tu es malade d'une grave ma-

(1) Sermon du second dimanche de carême.
(2) Sermon du samedi après le second dimanche de carême.
(3) Sermon de l'octave de Pâques.

« ladie.... Rome, tu es malade d'une grave maladie, « malade *usque ad mortem*. Tu as perdu ta santé en « abandonnant Dieu; ta maladie, c'est le péché, ce sont « les tribulations qu'il entraîne...... Si tu veux guérir, « laisse là ta nourriture habituelle; laisse là ton or- « gueil, ton ambition, ta luxure, ta cupidité : voilà les « aliments qui t'ont rendue malade, qui causeront ta « mort.... L'Italie se rit et se moque des avertissements; « elle refuse le remède en traitant d'insensé le méde- « cin...... O incrédules, qui ne voulez pas entendre, ni « vous convertir, voici ce que dit le Seigneur : Puis- « que toute l'Italie est pleine d'hommes de sang, « d'hommes iniques, de courtisanes, d'entremetteurs « et de scélérats, je déchaînerai sur elle les pires des « ennemis..... J'abaisserai ses princes et je terrasserai « l'orgueil de Rome. L'ennemi s'emparera des lieux « saints et profanera les églises. On a transformé les « sanctuaires en bouges de courtisanes : eh bien! j'en « ferai des écuries pour les chevaux et les porcs. Une « écurie déplaît moins à Dieu qu'un repaire de cour- « tisanes. Quand viendra l'angoisse, quand viendront « les tourments, les peuples ne connaîtront plus la « paix; ils voudront se convertir et ils ne le pourront « pas; ils seront dans l'épouvante et dans la conster- « nation. O Italie! Il y aura alors calamités sur cala- « mités; calamités de la guerre après la disette; cala- « mités de la peste après la guerre; calamités d'un côté, « calamités d'un autre côté, calamités partout. Les « bruits sinistres se succèderont sans relâche : ici l'on « apprendra l'invasion d'une horde de barbares; là, l'in- « vasion d'une autre horde. Les nouvelles terribles « viendront de l'orient, elles viendront de l'occident,

« elles viendront de toutes parts..... Alors on soupirera
« après les révélations des prophètes, mais inutilement,
« car le Seigneur dit : C'est à moi qu'il appartient
« maintenant de prophétiser. On se tournera vers l'as-
« trologie, sans y trouver aucun secours. L'autorité des
« prêtres périra et les prêtres perdront leurs dignités ;
« les princes prendront le cilice ; les peuples seront
« broyés par le malheur. Tous les hommes tomberont
« dans le désespoir, et ils seront jugés comme ils au-
« ront jugé eux-mêmes (1). »

Voici comment Savonarole décrit ailleurs la peste qui s'abattra sur l'Italie. « Croyez-en ce frère : on ne trou-
« vera pas assez de gens pour ensevelir les morts, et
« les bras ne pourront suffire à creuser les fosses. Les
« morts seront si nombreux dans les maisons, que les
« fossoyeurs iront par les rues, en criant : mettez les
« cadavres dehors ; et ils en chargeront les char-
« rettes et les chevaux, et ils en feront des monceaux
« qu'ils brûleront. On entendra dans les rues ce cri :
« Qui a des morts? qui a des morts? Quelques-uns de
« vous sortiront et diront : Voici mon fils, voici mon
« frère, voici mon mari..... Les fossoyeurs iront encore
« par les rues en criant : N'y a-t-il plus de cadavres?
« Qui a encore des morts? Et la population sera si cruel-
« lement décimée qu'il restera à peine quelques habi-
« tants (2) ! »

Savonarole continue sur ce ton dans tous les sermons de ce carême. Il décrit d'abord les péchés de Rome et de l'Italie ; il annonce ensuite le châtiment ; il exhorte,

(1) Sermon du quatrième dimanche.
(2) Sermon du mardi après le troisième dimanche.

enfin, les peuples à la pénitence. « *Heu! heu! heu! fuge de terra Aquilonis.* Fuyez les pays du nord, c'est-à-dire les vices, et revenez au Christ..... Voyez comme le ciel s'obscurcit. Il va pleuvoir du feu et des flammes, des pierres et des rochers; une épouvantable tempête se prépare.... Je vous ai mis entre les quatre vents, dit le Seigneur, c'est-à-dire entre les prélats, les princes, les prêtres et les mauvais citoyens. Fuyez loin de leurs vices, unissez-vous tous dans la charité.... *Fuge, o Sion, quæ habitas apud filiam Babylonis* (1).... c'est-à-dire enfuyez-vous de Rome, car Babylone signifie confusion, et Rome a confondu les préceptes de l'Écriture, elle a confondu et mêlé ensemble tous les vices, elle a confondu toutes choses. Enfuyez-vous donc de Rome et retournez à la pénitence (2).

Cette description répétée des malheurs de l'Italie est si vive et si saisissante, que Savonarole semble presque transporté dans l'avenir par son imagination, et paraît assister aux événements futurs. Non moins extraordinaire est la constance avec laquelle il annonce sa mort prochaine, l'insistance avec laquelle il répète : « Le jour où vous pourrez faire de moi ce que vous voudrez n'est pas encore venu; *sed adhuc modicum tempus vobiscum sum* (3).... J'ai dit au Seigneur : « Je t'abandonne la

(1) Zacharie, ch. II, v. 7.

(2) Sermon du mercredi après le cinquième dimanche. — Dans tous ces fragments, nous avons rapporté fidèlement les paroles de Savonarole, mais en retranchant les répétitions trop nombreuses, et, quelquefois, les incorrections trop saillantes.

(3) Év. selon saint Jean, ch. VII, v. 33. — Sermon du mercredi après le troisième dimanche; sermon du mardi après Pâques et plusieurs autres sermons de ce carême.

direction de cette œuvre; je ne suis qu'un instrument dans ta main. » Et Dieu m'a répondu : « Laisse-moi faire. Il arrivera à ces gens-là ce qui est arrivé aux Juifs qui ont cru m'anéantir en me mettant en croix, et qui ont au contraire répandu mon nom dans le monde entier. » « Eh bien! dit Savonarole, je veux lutter comme un bon capitaine et combattre jusqu'à la mort (1). »

Mais quoique Savonarole eût résisté à toutes les attaques, quoiqu'il ne se fût point courbé devant la volonté du pape (2), il était réduit à se défendre. Jusqu'alors il n'avait eu qu'à diriger, à commander; il n'avait eu qu'à propager ses idées, à convaincre la multitude, à étendre de plus en plus le cercle de son activité. Désormais, pour le malheur du peuple, il va être forcé de se renfermer dans des limites plus étroites, de penser à la défense de sa doctrine et de sa vie. Ses ennemis se multiplient. Ils ont décidé que, quand même la république resterait debout, celui qui l'a fondée doit périr, et déjà ils entourent de toutes parts le malheureux Frère. Savonarole combat avec une énergie toujours croissante. Il crie à l'Italie et au monde entier qu'en sa personne on veut tuer la république, détruire les droits inviolables de la raison humaine et de la conscience. Sous l'empire de ces préoccupations, il abandonne presque la ré-

(1) Sermon du lundi après le quatrième dimanche de carême.

(2) Savonarole ne s'était pas rendu à Rome après l'expédition du bref adressé le 8 septembre au monastère de Sainte-Croix, mais, se conformant au bref du commencement de novembre, il avait gardé le silence pendant l'avent de 1495. C'est avec l'autorisation du pape qu'il prêcha le carême de 1496. (Voir la seconde partie de notre étude préliminaire.) — *Note du trad.*

forme des mœurs et la réforme politique ; sa position, essentiellement modifiée, devient chaque jour plus difficile et plus périlleuse.

La politique, pendant ce carême, ne fut pourtant pas complétement négligée par Savonarole, car une occasion d'y revenir pour quelques jours se présenta. La nouvelle salle du conseil venait d'être achevée. La construction, confiée au célèbre architecte Cronaca, avait été conduite avec une extrême lenteur jusqu'au moment où Savonarole avait insisté, à plusieurs reprises, sur la nécessité de la finir promptement. Les travaux furent alors poussés avec tant d'activité, que les gens du peuple disaient en passant : Il faut que les anges y aient mis la main (1). Le 25 février, dix-sept-cent-cinquante-trois personnes se réunirent dans la salle à peine terminée pour procéder à l'élection de la nouvelle Seigneurie (2). Savonarole, au milieu de la joie que lui causait ce solennel événement, consacra deux sermons du carême à la politique (3). Avant tout, il examina les principes qui devaient présider aux élections, et condamna sévèrement l'esprit de parti qui avait jusqu'alors vicié les votes (4). « Il y a

(1) Burlamacchi.

(2) Rinuccini, *Ricordi Storici*, p. 159.

(3) Le 24 et le 25 février.

(4) Le 27 avril de cette année, on découvrit l'existence d'une convention secrète, conclue entre un grand nombre de citoyens, et d'après laquelle on ne devait déposer de fèves noires qu'en faveur des candidats qui avaient adhéré à la convention. Les instigateurs de cet arrangement étaient : Giovanni Benizi, Filippo, Corbizzi (celui-là même qui, étant gonfalonier, avait convoqué une réunion de théologiens dans le palais public pour accuser Savonarole), et Giovanni da Tignano. Le jour suivant, la Seigneurie, après s'être entendue avec les *Colléges*, avec les *Huit de Balie* et avec les *Dix de la Liberté*, les condamna à

beaucoup de gens qui distribuent dans la ville des bulletins où il est écrit : N'élisez pas un tel. Moi je vous dis : Ne cédez pas aux suggestions de ces bulletins. Si les hommes à l'élection desquels vous êtes opposés sont de mauvais citoyens, vous pouvez le déclarer ouvertement dans le conseil, car il n'y a plus de tyran. Venez donc et dites franchement : Un tel n'est pas l'homme qui convient à cet emploi. Mais s'il est capable de l'exercer, laissez le élire (1). » Ailleurs Savonarole s'exprime ainsi : « J'apprends que plusieurs membres du conseil, quand un citoyen se présente aux élections, tiennent le langage suivant : Donnons-lui la fève noire ou blanche, parce qu'il appartient à tel ou tel parti. *Et quod pejus est*, quelques-uns, m'assure-t-on, s'écrient : C'est un partisan du Frère, donnons-lui les fèves noires (2). Comment ! Est-ce là ce que je vous ai enseigné? Je n'ai pour amis que le Christ et les hommes qui font le bien. N'agissez plus de la sorte, car cette conduite est contraire à mes intentions, et vous susciteriez bientôt des divisions. Que les électeurs votent selon leur conscience, en faveur du candidat qui leur paraît unir la prudence à la capacité, comme je vous l'ai dit autrefois (3). » Remarquons ici combien Savonarole dans ses sermons, dans ses écrits, dans la réalité des faits, se montre différent du Savona-

dix ans de prison et à la perte définitive de toute charge, de toute dignité dans l'État. (Rinuccini, *Ricordi Storici*, p. CLX.)

(1) Sermon du 25 février.

(2) Chacun sait que le vote favorable se manifestait par la fève noire, et que la fève blanche était le signe du vote contraire. Blanchir un candidat (*imbiancare*), c'était donc le repousser. Cette expression est encore aujourd'hui très-usitée à Florence.

(3) Sermon prononcé le second dimanche de carême.

role que nous ont peint tant de biographes anciens et modernes. Où donc est cet esprit de parti qui, selon plusieurs écrivains, était le seul mobile de ses actions? Où donc est le désir de favoriser ses partisans et d'opprimer ses adversaires? Où sont donc ces idées étroites, ces principes peu généreux? Nous apercevons, au contraire, en Savonarole un homme qui mérite notre sympathie par la hauteur de ses vues, par la noblesse de ses principes, par l'étendue de son désintéressement, un homme qui voulait la liberté pour tous, sans excepter ceux qui cherchaient à l'assassiner.

Après avoir, en cette occasion, insisté longuement pour qu'on fît des élections consciencieuses, sans esprit de parti, Savonarole recommanda au peuple de rester fidèle au Grand-Conseil, au nouveau gouvernement, à la liberté. Pour inculquer plus profondément ces principes à ses auditeurs, il traça, dans deux sermons, le portrait idéal du tyran, et raconta les maux que souffre une ville opprimée. « Tyran, disait-il, est le nom d'un homme qui mène une vie haïssable, qui veut tout pour lui et rien pour les autres, qui est l'ennemi de Dieu et des hommes. Il est dominé par l'orgueil, par la luxure, par l'avidité. Comme ces trois vices contiennent en germe tous les autres, le tyran contient en germe tous les vices dont l'homme est capable. Tous ses sens sont corrompus : ses yeux, par la vue des obscénités; ses oreilles, par les flatteries qu'on lui adresse et par les calomnies débitées contre le prochain; son palais, par la gourmandise; et ainsi du reste. Il achète les magistrats, vole les veuves et les orphelins, opprime le peuple, favorise ceux qui conseillent de dépouiller la Commune. Il est assailli par les soupçons et entretient

des espions partout; il désire que chacun demeure interdit devant lui et soit son esclave; aussi, dans la ville où il règne, on ne peut ni agir, ni parler librement. De cette façon, le peuple devient pusillanime, toutes les vertus s'évanouissent, tous les vices triomphent. Voilà, ô Florence, le sort qui t'est réservé, si tu te donnes un tyran. Le tyran est la cause de tous les péchés que commettent ses sujets; il en sera responsable devant le tribunal de Dieu et portera la peine non-seulement de ses propres fautes, mais des fautes d'autrui. Et toi, citoyen, toi qui lui es soumis, tu n'es pas moins misérable que lui. Ta langue est esclave en lui parlant; tes yeux sont esclaves en le regardant; ta personne entière est continuellement son esclave; tes biens lui appartiennent; s'il te frappe, tu dois lui dire : grand merci ! Tu es voué à toutes les misères. Telle est la triste condition à laquelle le tyran et ceux qui le subissent sont assujettis pendant cette vie. Après leur mort ils trouveront la damnation éternelle (1). » Savonarole développe avec complaisance cette description, suivant pas à pas le tyran dans tout le cours de sa vie, dénonçant toutes ses passions, tous ses actes d'oppression. Ce portrait effrayant, où l'on remarque souvent des touches magistrales, l'orateur le mettait sous les yeux du peuple pour arriver à cette conclusion : « Voilà, Florence, l'homme que tu recherches. »

Durant ce carême, Savonarole adressa aussi la parole aux enfants qui occupaient en grand nombre les tribunes improvisées de la cathédrale. Il leur recommandait la charité et l'étude; il voulait que tous apprissent au moins les principes de la grammaire, et il faisait aux

(1) Sermon du 25 février 1496.

pères un devoir de n'épargner pour cela ni peine, ni dépense. En outre, il exhortait les jeunes gens à ne pas prendre trop tôt l'habit ecclésiastique, et leur donnait d'autres avis empreints d'une grande sagesse (1). A l'approche du dimanche des Rameaux, il organisa pour les enfants une procession solennelle, dont le résultat devait être très-utile. On venait d'élire les administrateurs du mont-de-piété. Savonarole, qui avait conseillé la fondation de cet établissement, désira qu'il fût inauguré en grande pompe par les enfants (2). Le dimanche des Rameaux, de grand matin, on apprêta dans l'église un tabernacle qui présentait aux regards des fidèles l'image de Jésus-Christ entrant à Jérusalem sur un âne. Puis, Savonarole fit aux enfants réunis un sermon plein de bons conseils et se terminant ainsi : « O Seigneur, c'est par la bouche de ces enfants que tu seras dignement loué. Les philosophes te louent d'après les lumières naturelles, et les enfants d'après une lumière surnaturelle ; les philosophes te louent par amour propre, les enfants par simplicité de cœur; les philosophes te louent par la parole, les enfants par les œuvres. » Se tournant alors vers le peuple, il s'écria en lui présentant le crucifix : « Florence, voilà le roi de l'univers. Il veut être ton

(1) Sermons du samedi après le premier dimanche de carême, et du lundi après le troisième dimanche.

(2) Voir les sermons du mercredi et des autres jours avant le dimanche des Rameaux : « J'apprends que les administrateurs du mont-de-piété viennent d'être nommés. Je m'en réjouis, dans l'espoir que cette œuvre aura un bon commencement. Les enfants feront une procession en l'honneur du mont-de-piété ; on déterminera le lieu où ils devront recueillir les aumônes. » Sermon du mercredi avant le dimanche des Rameaux. Dans les sermons de ce carême, le mont-de-piété est recommandé plusieurs fois.

roi. Le veux-tu (1)? » Les assistants exprimèrent à haute voix, au milieu des larmes, leur assentiment, et le Frère descendit de la chaire. Tandis que le peuple manifestait son enthousiasme, les Arrabbiati, restés à l'écart sans perdre de vue Savonarole, frémissaient de colère. Dans la journée, les enfants, vêtus de blanc, parcoururent les rues en procession avec le tabernacle, et, après avoir visité les églises, s'arrêtèrent sur la Place pour chanter une *canzone*, où Girolamo Benivieni avait célébré le bonheur futur de Florence (2). D'abondantes aumônes furent ensuite recueillies et portées aux administrateurs du mont de piété. Cet établissement fut ainsi inauguré par une imposante procession de ces enfants, qui, sous la direction du Frère, avaient délaissé les fêtes carnavalesques pour s'adonner aux œuvres de charité (3).

Savonarole, pendant tout le carême, ne fit que deux sermons relatifs aux besoins matériels du peuple florentin : d'abord, quand la nouvelle salle du Conseil fut achevée; ensuite, quand on ouvrit le mont-de-piété. Dans tous ses autres discours, il développa les idées par lesquelles il avait commencé, et, le jour de Quasimodo, il prononça son dernier sermon, qui était la conclusion des précédents, comme le premier en avait été pour ainsi dire le programme. Le premier et le dernier sermon contiennent l'ensemble des questions principales que

(1) Voir le sermon prononcé le dimanche des Rameaux.

(2) Cette *canzone* se trouve imprimée parmi les poésies de Savonarole, dans l'édition de Florence, 1847.

(3) Burlamacchi, Razzi, etc. Voir le sermon prêché le mercredi avant le dimanche des Rameaux, et le sermon prêché le dimanche des Rameaux.

Savonarole avait entrepris d'exposer. Avant de terminer cette station, il se soumit de nouveau expressément à l'autorité de l'Église romaine, il affirma l'éternelle durée de cette Église, et proclama que quiconque veut s'en séparer encourt la damnation. Le Frère reconnaît l'origine de l'autorité pontificale dans ces paroles de l'Évangile : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. » Mais après cela, il répète encore : « Nous ne sommes pas tenus cependant d'obéir à tous les ordres. S'ils sont provoqués par de fausses informations, ils ne sont pas valables; s'ils se trouvent en opposition évidente avec la loi de charité, contenue dans l'Évangile, il faut résister, comme saint Paul résista à saint Pierre. Nous devons supposer impossible cette opposition; mais, si jamais elle se présentait , il faudrait répondre au supérieur : « Tu es dans l'erreur. Tu n'es pas l'Église romaine, tu es homme et pécheur. » Savonarole appuyait son opinion sur une foule de citations et l'expliquait par de nombreux exemples. « Si mon supérieur me commande de renoncer à la pauvreté, je résiste; si ton confesseur te commande un acte contraire à la loi de Dieu, tu dois résister à ton confesseur et le condamner. Quand la chose est absolument claire, il n'y a rien à craindre; il faut suivre seulement le sentier du bien. » Cette doctrine, quoiqu'elle reposât sur l'autorité des docteurs, paraissait très-hardie et ressemblait à un cri de guerre. Peut-être même Savonarole ne l'eût-il pas exposée en chaire, s'il n'avait pas été convaincu que l'élection du pape Alexandre était nulle (1),

(1) Nous répétons que cette opinion était alors soutenue par beaucoup de docteurs catholiques faisant autorité, et qu'elle a été confirmée

et s'il n'avait pas fermement espéré qu'un concile remédierait bientôt aux maux de l'Église, désolée par tant de honteux abus, par tant de crimes, par tant d'abominations.

Venant ensuite au cas particulier de sa dispute avec Rome, il s'écriait encore : « Qui ne sait que le bref a été envoyé pour seconder mes ennemis et ceux de la république, pour favoriser ces hommes qui répandent partout sur moi le mensonge et la calomnie? Qui ne sait que mon départ, non-seulement exposerait ma vie aux plus grands périls, mais serait très-préjudiciable à ce peuple et entraînerait la ruine de la liberté? Qui ne sait que les bonnes mœurs seraient abandonnées, que la religion serait détruite? Tel est le but, et non un autre, que poursuivent nos ennemis. Je dois donc croire que le saint-père a été trompé par les fausses accusations de mes détracteurs. J'obéis plutôt à l'intention que je dois lui attribuer qu'à la lettre même de son bref, car je ne veux pas supposer qu'il désire la perte de tout un peuple. »

Ce jour là encore Savonarole annonçait sa mort à ses auditeurs : « Quelle sera l'issue de la guerre que tu soutiens? — Si ta demande a un sens général, je te réponds que le combat sera suivi de la victoire. Si ta demande se rapporte à ma personne, je t'annonce, au contraire, que la lutte se terminera par ma mort et que je serai coupé en morceaux. Cependant, ma mort même ne servira qu'à propager davantage cette doctrine, qui ne vient pas de moi, mais de Dieu. Je ne suis qu'un ins-

plus tard par le pape Jules II. Voir le père Marchese, *Storia del Convento di San Marco.*

trument dans sa main; aussi je suis décidé à combattre jusqu'à mon dernier soupir. » Savonarole raconta que la nuit précédente il avait eu une vision, et qu'il avait cru apercevoir un crucifix s'élevant entre Rome et Jérusalem. Du crucifix s'échappait un fleuve de sang, dans lequel les infidèles désiraient ardemment se plonger, tandis que les chrétiens cherchaient à s'en écarter. Tout à coup les ténèbres couvrirent la terre, et il tomba une pluie de feu et de flèches. Jérôme dans cette vision trouvait l'occasion de décrire avec une éloquence passionnée les châtiments réservés à l'Italie, comme il l'avait fait maintes fois durant ce carême (1). Voilà quelle était la conclusion de son dernier discours.

Certaines pages du carême de 1496 montrent clairement que si Savonarole avait vécu au milieu d'autres circonstances et fait d'autres études, il eût été le plus grand orateur italien. Il y a dans ses paroles l'ardeur et la verve d'une inspiration absolument originale. Son langage est tout à fait neuf. La forme se modèle sur le tour même de la pensée, et les images, présentées avec une force voisine de la violence, subjuguent l'esprit du lecteur. Si nous ajoutons à ces qualités l'énergie du geste et de l'accent, nous comprendrons l'enthousiasme du peuple florentin. L'impression que Savonarole produisit pendant ce carême surpassa celle qu'avaient laissée les sermons de toutes les autres années, et la renommée de cette station s'étendit partout. Aussi la haine des adversaires de Savonarole était-elle à son comble, tandis que le dévouement de ses partisans allait jusqu'au fana-

(1) Dernier sermon du carême sur Amos et Zacharie.

tisme. Les princes italiens protestaient. Alexandre VI éprouvait une véritable rage ; il semblait au pape que le Vatican était presque ébranlé par les foudres de cette éloquence.

CHAPITRE IV.

ÉCRITS DIVERS RELATIFS A LA DOCTRINE DE SAVONAROLE. LETTRES ADRESSÉES A SAVONAROLE PAR PLUSIEURS PRINCES, ET RÉPONSES DE SAVONAROLE. ENTRETIEN DU PAPE AVEC L'AMBASSADEUR FLORENTIN. SAVONAROLE REMONTE EN CHAIRE, ET PRÊCHE, LES JOURS DE FÊTE, SUR RUTH ET MICHÉE.

(1496.)

Pour bien comprendre l'impression produite par les sermons de Savonarole, il faut lire les lettres que s'écrivaient à Florence ses contemporains (1). Il semble que les Florentins ne savaient plus parler que du Frère, et qu'aucun d'eux ne pouvait rester dans les limites de la vérité. Selon les uns, Savonarole se moque d'une excommunication déjà arrivée (2), traite le pape plus mal qu'un Turc, les princes italiens plus mal que des hérétiques. Selon d'autres, il veut révéler en chaire les péchés de ses persécuteurs, et s'apprête à faire de nouvelles prophéties, plus merveilleuses encore que les précédentes. Ici l'on prétend qu'il est devenu le

(1) On en trouve un grand nombre dans les *Miscellanee* de la Magliabechiana. Voir Cl. XXXVII, cod. 288.

(2) « Je puis t'affirmer que le frère Jérôme dit des choses très-audacieuses ; ainsi, il se moque, comme tu le sais, d'une excommunication qu'il a reçue. » (Lettre de Roberto Giugni à Lorenzo Strozzi alle Selve, 18 mars 1496. Voir le volume de *Mélanges* cité plus haut.)

tyran de Florence; ailleurs on soutient qu'il réduira bientôt à l'impuissance les ennemis de la république, s'il ne les anéantit pas par quelque miracle. Chacun s'attend à des événements extraordinaires et surnaturels. Ces exagérations, dictées tantôt par la haine et la mauvaise foi, tantôt par le fanatisme et l'affection, exaltaient de plus en plus tous les esprits et donnaient sans cesse aux passions un nouvel aliment.

On commençait à publier d'étranges opuscules en si grand nombre, qu'ils menaçaient presque de former un nouveau genre de littérature. D'une part, on portait aux nues le nom de Savonarole; de l'autre, on ne trouvait pas de paroles, d'accusations, d'outrages assez violents pour le dénigrer. Ces écrits, il est vrai, méritent peu, au point de vue littéraire, d'être examinés; mais comme ils peignent fidèlement les temps et les hommes, nous en dirons quelques mots.

Parmi ces opuscules, un des plus remarquables est intitulé : *Oraculum de novo sæculo* (1). Il fut écrit par Nesi, disciple célèbre de Marsile Ficin, et écrivain fidèle aux idées néoplatoniciennes de son maître. Le titre même de l'ouvrage révélait chez l'auteur un partisan de Savonarole. Nesi raconte une vision extraordinaire par laquelle il fut transporté dans un autre monde, où il s'entretint longuement avec Énée, et aussi avec Platon, qu'il nous représente comme le précurseur du christianisme. Il rencontre ensuite le grand Pic de la Mirandole qui, en le conduisant à travers les sphères célestes, lui

(1) Cet opuscule, dédié au jeune Pic de la Mirandole, fut écrit en septembre 1496, et publié *ex archetipo ser Laurentii de Morgianis anno salutis* 1497. Nesi composa, en outre, plusieurs sermons, ainsi que des traités et des discours spirituels.

montre qu'il y a une frappante analogie entre ces sphères et la doctrine de Savonarole. Pendant la suite de ce voyage aérien, Pic exalte le génie, le cœur, le caractère du Frère, et conclut en disant : *Sed quid plura? Christi est in omnibus æmulator egregius.*

En même temps, un prédicateur de *Santo Spirito* attaquait la nouvelle doctrine, injuriait chaque jour Savonarole et le défiait d'entrer dans le feu (1). Filippo Cioni, notaire florentin, publia aussitôt un opuscule pour défendre le Prieur de Saint-Marc, qui n'opposait que le dédain aux paroles de son méprisable ennemi (2). Un autre adversaire de Savonarole, afin de pouvoir frapper son ennemi plus sûrement, imagina de se donner comme son partisan, et fit paraître une lettre où il répétait, sous une forme dubitative, les accusations si souvent énoncées contre le Frère. Il lui reprochait indirectement de semer la division dans l'Église, de désobéir au pape, de s'intituler pro-

(1) Le nom de ce prédicateur était fra Leonardo, moine augustin. — « Je te fais savoir que le prédicateur de Santo Spirito a dit hier matin que nous étions trompés par le frère Jérôme. Il s'est engagé à rester une demi-heure dans le feu, si Savonarole consentait à y rester vingt minutes. Il a, en outre, exhorté tous les assistants à prier, pour que Dieu le fît mourir de la peste si les paroles de Savonarole étaient vraies. » (Autre lettre de Giugni, écrite le 12 mars 1496. Voir le même volume de *Mélanges.*)

(2) Cet opuscule fut imprimé par Quétif, dans son *Supplément à la vie de Savonarole.* Il contient toutes les accusations formulées par le prédicateur; après chaque accusation, se trouve une réfutation faite par maître Paolo da Fucecchio. Le tout est précédé d'une préface par Cioni. Cet opuscule n'a que peu d'importance. Mais il renferme un fait digne d'être remarqué : le défenseur de Savonarole, s'appuyant sur le concile de Constance, affirme, sans discuter la question, que l'autorité des conciles est supérieure à l'autorité du pape.

phète, etc. (1). Domenico Benivieni, frère du poëte et auteur d'un grand nombre d'écrits religieux, composa aussitôt une épître ayant pour but de démasquer la grossière hypocrisie de l'anonyme, et défendit ensuite, dans une série de dialogues et de traités, la doctrine et les prophéties de Savonarole (2). Il raconta l'histoire des prédications de l'illustre dominicain, décrivit l'é-

(1) *Epistola responsiva a Fra Hieronymo da l'amico suo*, imprimée sans date, au XV[e] siècle.

(2) *Trattato in defensione della dottrina e profezie di Fra Girolamo*; Firenze, 28 maggio 1496. Ce traité est divisé en quinze chapitres. On y trouve toute l'histoire des prédications de Savonarole, quelques-unes de ses visions et de ses prophéties. — *Dialogo di M. Domenico Benivieni, canonico di San Lorenzo, della verità della dottrina di Fra Hieronymo.* Dans ce dialogue est énumérée une longue série d'opuscules, imprimés ou manuscrits, sur Savonarole; voici les plus saillants : *Contro i vituperatori del nuovo governo,* par Bartolommeo Scala (cet opuscule a été composé en latin et imprimé à Florence, Kal. Sept. 1496; il existe à la Magliabechiana); *un disteso trattato, con lettere ai principi*, par fra Paolo Nolano; *una Epistola invettiva a proposito della lettera à Carlo VIII*; etc. — La lettre par laquelle Benivieni répondait au prétendu partisan de Savonarole avait pour titre : *Epistola di M. Domenico Benivieni a uno amico, responsiva a certe obbiezioni e calunnie contro a Fra Girolamo.* Benivieni écrivit en outre un grand nombre d'épîtres, de sermons, de dialogues et de traités religieux, parmi lesquels nous nommerons, à cause de sa singularité, celui qui est intitulé : *Scala spirituale sopra il nome di Maria.* Les cinq lettres qui composent le nom de Marie servent d'initiales à cinq mots représentant les cinq degrés de l'échelle dont parle l'auteur. C'est à de pareilles puérilités que Benivieni dépensait son esprit! Pour ne pas étendre à l'infini le catalogue de ces écrits, nous nous bornerons à indiquer encore celui de Pic : *Defensio Hiero. Savonarolæ adversus Samuelem Cassinensem*, per Jo. Franc. Picum Mirandulanum, ad Hieron. Tornielum, anno 1615, in metropoli qua Francia mixta Suevis. De cet opuscule, qu'il ne faut pas confondre avec l'Apologie écrite plus tard par le même auteur, on cite une autre édition, faite en 1497. Voir Meier, p. 320.

tat de corruption et d'incrédulité d'où celui-ci avait tiré le peuple florentin, et démontra l'orthodoxie du réformateur, par le parfait accord de ses enseignements avec l'Évangile, par la droiture de tous les hommes qui les mettaient en pratique; enfin, il énuméra les nombreuses prophéties de Savonarole, en indiquant à la fois celles qui s'étaient déjà vérifiées et celles qui étaient sur le point de se réaliser.

Pendant que cette discussion échauffait les esprits, un anachorète nommé Angelo adressa, de la Vallombreuse, aux gouvernements italiens des lettres imprimées. Dans sa lettre *A la Seigneurie et au peuple de Florence,* il confirmait les promesses que Savonarole leur avait faites, et se prétendait inspiré d'une façon spéciale par les saintes Écritures; il affirmait que l'Apocalypse contenait la prophétie de l'expédition française en Italie et du rétablissement de l'empire chrétien en orient par Charles VIII; il disait, en outre, qu'il avait annoncé aux églises d'Afrique et d'Asie ces prochains événements. Il envoya aussi une lettre *au sénat et au doge de Venise,* pour leur reprocher ainsi qu'à la Ligue une politique qui, en se montrant hostile au roi de France, se montrait hostile à la volonté du Seigneur, puisque Dieu avait choisi Charles VIII comme exécuteur de ses desseins (1).

(1) La première de ces lettres fut écrite en juin 1496; la seconde, adressée aussi à la Seigneurie florentine, était de janvier 1497 et répondait à ceux qui disaient : « Ce n'est pas assez que les frères nous tourmentent, il faut encore que les anachorètes se joignent à eux ! » La *Lettre au sénat et au doge de Venise* fut écrite également en janvier 1497. — La plupart des opuscules indiqués plus haut se trou-

N'est-il pas étrange de voir un religieux énumérer, du haut de son ermitage, les forces des Turcs et celles de la France, calculer les probabilités et les conséquences d'une guerre en Orient? C'est que la politique intéressait alors tout le monde; il n'y avait personne qui n'élaborât des plans et des systèmes en vue de l'avenir, et les hommes des partis les plus opposés prenaient la plume afin de propager leurs idées. Aussi, les brochures politiques se multipliaient-elles de plus en plus. Les Arrabbiati recoururent à ce procédé pour donner carrière à leurs passions et pour satisfaire leur indomptable haine contre Savonarole, car ils épiaient tous les moyens d'attaquer leur ennemi et saisissaient toutes les armes avec lesquelles ils espéraient le blesser. Chaque jour, les Huit découvraient de nouveaux attentats contre le Frère; parfois, ils se croyaient obligés de soumettre quelqu'un à l'estrapade; dans plusieurs cas, le crime fut, dit-on, si près d'être accompli, que la peine de mort dût être prononcée (1). Ces rigueurs n'effrayaient pas les Arrabbiati : ils continuaient leurs manœuvres avec autant d'audace; quand ils ne pouvaient pas se servir du fer, ils se servaient de la plume. Cette dernière façon d'agir leur devint familière quand Savonarole, à cause des brefs du pape, se fut renfermé dans le couvent de Saint-Marc. Lettres en vers et en prose, sonnets, *canzoni*, chansons railleuses, tout leur fut bon pour lancer contre Savonarole les plus grossières injures.

vent à la Magliabechiana et sont enregistrés dans le dernier catalogue des écrivains du xve siècle, fait par Molini.

(1) *Lettre de Giugni*, 18 mars 1496, comme plus haut.

Un certain Girolamo Muzi composa une chanson qui commençait ainsi :

O popolo ingrato,
Tu ne vai preso alle grida
E dietro a un guida
Piena d'ipocrisia..... (1).

L'auteur ne se contentait pas de calomnier Savonarole, il blâmait aussi la conduite des magistrats :

Che i ducati o marroni,
Le some dei capponi
Giovenchi, han sì gran forza,
Che rompono ogni scorza
Ch'è innanzi alla giustizia (2).

L'insolence des attaques était poussée si loin dans le reste de cette poésie, que les Huit interdirent à Girolano Muzi toutes les charges publiques pendant cinq ans et le condamnèrent à payer soixante florins d'or (3).

Mais nous aurons peut-être une idée plus claire du langage que tenaient alors les Arrabbiati, en parcou-

(1) « O peuple ingrat, tu te laisses prendre à des cris, et tu suis un guide plein d'hypocrisie. »

(2) « Les ducats ou les marrons et les couples de jeunes chapons ont une telle puissance, qu'ils brisent toutes les écorces dont la justice est enveloppée. »

(3) Cette poésie, que les Huit qualifièrent de satire impudente (*frottola inonesta*), ne fut pas imprimée ; mais l'auteur en donna plusieurs copies de sa main à un ami, en lui recommandant d'en envoyer une à Savonarole, d'en afficher une autre dans la cathédrale, et d'en placarder une troisième dans le palais des Seigneurs, etc. Cette chanson se trouve, avec la condamnation prononcée par les Huit le 16 janvier 1496 (d'après la manière de compter florentine), dans l'*Archivio delle Riformagioni*.

rant la *Réfutation de l'arche du frère Jérôme,* écrite par Francesco Altoviti (1). L'auteur y raconte qu'il a souffert, de la part des tyrans, l'exil et les persécutions les plus cruelles, qu'il aime par-dessus tout la liberté, et que pour la défendre il a pris la plume contre Savonarole. « Ce moine, dit-il, semble tellement emporté par le vice de l'orgueil, il en subit si aveuglément la domination, qu'après avoir simulé des entretiens avec le Dieu tout-puissant, il croit pouvoir diriger en dictateur l'État et les armées, imposer ses lois à Florence d'abord, puis, comme Moïse, au monde entier, soumettre à sa volonté l'autorité pontificale par les menaces et par la force. » Altoviti se plaint avec amertume de ce que le Prieur de Saint-Marc ait supprimé à Florence les fêtes de Saint-Jean, anéanti le carnaval et tous les moyens de se divertir. Ne sachant quels sérieux reproches énoncer, il s'écrie : « Savonarole veut établir un tyran, et si parfois il a parlé contre le despotisme, il s'est beaucoup radouci, car Pierre est devenu son ami. Il n'y a pas à s'y tromper : où est fra Girolamo, là se trouve Pierre de Médicis; qui veut fra Girolamo veut Pierre de Médicis. Si l'on tient à détruire entièrement le nom de tyran, il faut donc détruire le nom du Frère, car Savonarole est le père de la tyrannie, le lieutenant du tyran, etc. » Peut-on rien imaginer de plus absurde? Voilà pourtant quels étaient chaque jour les propos des Arrabbiati.

Les Frateschi, de leur côté, ne se renfermaient pas toujours dans le silence; quelquefois aussi ils déchar-

(1) *Defensione contro all' arca di Fra Girolamo.* Il s'en trouve une édition, publiée au XVe siècle, mais sans date, à la Magliabechiana.

geaient leur bile, comme on peut le voir par les vers suivants :

Voi ridete, e con sonetti
  Dispregiate il divin verbo;
  Ma spectate il duro nerbo
  Che le spalle vi rassetti.
Su, mosconi, a scompigliare ;
  Scarafaggi, a vostra stalla ;
  Calabron che siete a galla,
  Fate i vizi un po' svegliare.
Ma sappiate che mai falla
  La iustizia col supplicio..... (1)

Les écrits dont nous parlons consistaient tantôt en opuscules, tantôt en feuilles volantes qui circulaient de main en main parmi le peuple, ou qu'on affichait au coin des rues; mais le plus souvent ils paraissaient sous la forme de vers qui étaient récités ou chantés en public, et que les Piagnoni et les Arrabbiati se décochaient réciproquement quand ils se rencontraient. Cependant, si nous voulons connaître le caractère politique des partisans de Savonarole, nous ne devons pas nous borner à lire les publications dont ils se servaient pour repousser l'injure par l'injure : nous devons feuilleter les poésies et les nombreuses brochures dans lesquelles ils exaltent le nom et la grandeur de la patrie florentine, proposent de nouvelles lois ou de nouvelles

(1) « Vous riez et dans vos sonnets vous méprisez la parole de Dieu; mais attendez le dur traitement que le nerf de bœuf réserve à vos épaules. Allons, grosses mouches, tourbillonnez; escarbots, à l'écurie! Frelons qui volez si haut, donnez librement carrière à vos vices! Mais sachez que la justice ne manque jamais d'arriver avec le supplice. » Ces vers ont été imprimés et se trouvent à la Magliabechiana. Voir parmi les écrits du xve siècle : G. Custodia 14.

réformes, discutent le caractère de celles qui sont déjà en vigueur.

Nous croyons utile d'indiquer ici quelques petites brochures sur le *Cambio* (1), sur le *Monte Comune* (2), sur le *Monte delle fanciulle* (3), parce qu'elles sont adressées à Savonarole et à son couvent par un certain fra Santi Rucellai, et parce que, tout en traitant de plusieurs institutions très-importantes dans la République florentine, elles nous donnent de précieux détails relativement à l'état de ses finances (4). Mais les publications

(1) Sur le Change. — Le Cambio était aussi le lieu où se faisaient les transactions financières.

(2) Sur le Mont de la dette publique.

(3) Sur le Mont des jeunes filles.

(4) Ces opuscules inédits se trouvent à la Magliabechiana, Cl. XXIX, cod. 207. Le premier et le moins important d'entre eux traite du Change (*Cambio*). Le second explique l'institution du Mont de la dette publique (*Monte Comune*), qui était, comme tout le monde le sait, le Mont des emprunts facultatifs ou obligatoires que la République faisait en cas de guerre ou dans des occasions urgentes, et qu'elle s'engageait à rembourser. « Bientôt cependant, dit fra Santi Rucellai, on commença à ne pas restituer le capital et l'on se contenta de payer, à la place, l'intérêt à 5 p. 100; plus tard, l'intérêt fut réduit à 3 p. 100; ce taux est encore celui d'aujourd'hui, mais quelquefois on ne paye même pas cet intérêt. » Les choses empirèrent toujours. A l'origine, les détenteurs d'un billet de 100 florins sur le Mont de la dette publique (*luogo di Monte*) pouvaient le vendre pour 80; le billet de 100 florins ne valut ensuite que 66, et même 50 florins; « je l'ai vu descendre à 30, à 25, à 20 florins; et pendant la dernière guerre il est tombé à 10 florins. » Ces chiffres sont presque incroyables. Tel était pourtant l'état de la République florentine durant la guerre dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Le troisième traité a pour sujet le Mont des jeunes filles (*Monte delle Fanciulle*), institution très-ingénieuse et très-chère aux Florentins. Quand la République s'aperçut qu'elle ne pouvait plus payer les dettes contractées à l'égard des citoyens, elle chercha un moyen de concilier l'intérêt public avec l'intérêt privé, et fonda le *Monte*

les plus intéressantes, c'est-à-dire celles qui peignent avec le plus de vérité les partisans du Frère, sortirent de la plume incorrecte d'hommes sans littérature, qui

delle Fanciulle. Le détenteur d'un billet de 100 florins (c'est ainsi qu'alors on raisonna) ne peut pas le vendre plus de 16 florins ; son capital, évidemment, n'est pas de 100, mais seulement de 16 florins. Eh bien, quiconque apportera ce billet au *Monte delle Fanciulle*, et l'y laissera seize années sans intérêts, recevra à la fin de la seizième année, une dot de 100 florins. — En déposant dix billets du Mont de la dette publique, on pouvait acquérir une dot de 1,000 florins, et ainsi de suite. Si l'on voulait avoir une dot de 100 florins au bout de douze ans, il fallait déposer des billets du *Monte Comune* pour une valeur effective de 24 florins au lieu de 16. Des officiers publics déterminaient la valeur effective des billets, parce qu'elle variait chaque jour. Sachant au bout de combien d'années on désirait la dot, ces officiers fixaient la somme à payer. Quand on ne possédait pas les billets nécessaires, on pouvait facilement les acheter. Les particuliers trouvaient ainsi leur avantage dans une opération qui procurait à la Commune un gain considérable : car, lorsque la jeune fille à laquelle on avait voulu constituer une dot mourait avant le délai fixé pour le payement de la dot, la Commune restait maîtresse du capital, sans avoir à payer aucun intérêt ; et lorsque la jeune fille se faisait religieuse, la Commune était tenue seulement de restituer la valeur effective qu'elle avait reçue dans le principe.

Les billets du *Monte delle Fanciulle* furent toujours considérés comme inviolables, et la Commune n'en suspendit jamais les payements. Néanmoins, pendant la guerre de 1496 les finances de la République tombèrent dans un si triste état, qu'on ne payait comptant à l'échéance de la dot que le quart du capital promis, moins les frais de contrat ; on retenait le reste, en payant un intérêt de 7 p. 100. Le prix des billets du *Monte delle Fanciulle* baissa sensiblement : quiconque avait un billet de 100 florins sur cet établissement le vendait 75 florins, ce qui ne s'était jamais vu.

Ces variations dans la valeur effective des billets provoquèrent un agiotage semblable aux spéculations que nous voyons faire aujourd'hui sur la dette publique, et plusieurs fois les historiens déplorèrent les conséquences de cette funeste passion.

en écrivant obéissaient à une impulsion spontanée, et ne songeaient qu'à leur propre satisfaction. Une de ces brochures pourra nous donner une idée de toutes les autres; elle a pour titre : *Riforma santa ha fatta Domenico Cecchi, per conservazione della città di Firenze.* (sainte réforme, imaginée par Domenico Cecchi pour la conservation de la ville de Florence.) L'auteur nous explique en ces termes les motifs qui l'ont déterminé à livrer ses pensées au public. « Irrésistiblement entraîné « par mon imagination, j'ai entrepris cet ouvrage dans « l'intérêt du peuple florentin, et je ne puis rien faire « d'autre. Jour et nuit, il me semble que j'y suis « poussé par une force surnaturelle. Je pourrais ra- « conter plusieurs prodiges dont j'ai été l'objet et dont « je suis moi-même stupéfait. » Cecchi est le véritable type du fanatisme populaire, suscité par les prédications de Savonarole. La politique et la religion se combinent étrangement dans la tête de Cecchi; il croit qu'une puissance supérieure le presse de conseiller la République, et il est plein d'enthousiasme, d'esprit naturel, d'amour pour la liberté! Son écrit dénote une ignorance singulière des premiers rudiments littéraires et, en même temps, une curieuse sagacité politique, un rare bon sens. On dirait que ses avis sont fondés sur une expérience consommée des intérêts de l'État. Il propose que le Grand-Conseil n'ait plus à délibérer sur un nombre infini de mesquines affaires, qui prennent le temps réclamé par des affaires plus urgentes et qui dégoûtent souvent les citoyens d'assister aux séances (1). Il démontre l'avantage d'un

(1) L'habitude d'examiner tant d'affaires sans importance causait à

impôt unique comme la *Decima* (1), et condamne sévèrement les impôts arbitraires (*l'arbitrio*) (2). « Ce sont, dit-il, les impôts arbitraires qui ruinent cette « ville. » Il approuve l'impôt sur les biens ecclésiastiques, et souhaite qu'on assigne une limite aux dots : « Grâce à cette mesure, le gentilhomme ou l'artisan ne sera pas réduit à se dépouiller quand il voudra marier sa fille (3). » Dans ce traité, nous trouvons pour la première fois l'idée de cette milice civique qui fut plus tard organisée par Machiavel et qui défendit si héroïquement la République. Cecchi désirait encore que plusieurs officiers fussent chargés d'enseigner le métier de soldat à tous les hommes du territoire florentin capables de porter les armes. « De cette façon, l'argent qu'on emploie à solder des troupes mercenaires ne sortirait pas du pays. Sachez, en outre, que mille de nos hommes seront plus utiles que trois mille étrangers. Ces lois, écrivait-il en terminant, transformeront les mauvais citoyens en bons citoyens et permettront à chacun

la Seigneurie et au Grand-Conseil une perte de temps considérable, et entraînait de graves inconvénients ; tous les historiens l'ont blâmée. Au mois de mars 1495, le Grand-Conseil délibéra deux fois pour autoriser deux citoyens à transférer d'un quartier dans un autre leur habitation. On peut, d'après cela, se faire une idée du reste. Voir les deux ordonnances dans l'*Archivio delle Riformagioni*.

(1) Impôt de 10 p. 100 sur la propriété foncière.

(2) Les impôts, comme nous l'avons déjà dit, étaient répartis arbitrairement sur tous les biens, même sur ceux des ecclésiastiques.

(3) L'auteur établit quel devrait être le maximum de ces dots. « Que la plus grosse dot ne puisse pas dépasser 500 grands florins ; les artisans ne pourront donner plus de 300 florins, les paysans plus de 50. La dot constituée par des citoyens qui ne payent pas d'impôt ne pourra s'élever qu'à 100 florins.

de vivre heureux à Florence. Elles porteront promptement la réforme, l'union et la paix dans toute l'Italie; car on viendra apprendre ici comment cette ville est le pivot et le cœur de la Péninsule (1). »

Pour ne pas nous arrêter trop longtemps à cette littérature populaire, nous citerons seulement, en regard des paroles de Cecchi, quelques vers au bas desquels on lit la signature suivante : *Io Giovanni non sere nè messere, ma sarto fiorentino* (Moi, Jean, ni sire, ni messire, mais tailleur florentin) (2). L'auteur ressent pour la république le même enthousiasme que Cecchi, il montre le même zèle pour la patrie, mais quoiqu'il soit loin d'être savant, il ne commet pas aussi souvent des fautes de grammaire et d'orthographe. Dans un de ses sonnets, il flétrit ceux qui veulent toujours des em-

(1) Grâce à M. Seymour Kirkupp, nous avons eu entre les mains cet opuscule, qui est très-rare et qui ne se trouve pas à la Magliabechiana. M. Kirkupp possède une précieuse bibliothèque de livres et de manuscrits italiens. La brochure contient vingt-huit feuilles; à la dernière page, il est dit que l'auteur la termina le 24 février 1496 (manière de compter florentine). « Elle fut imprimée par Francesco di Dino, et corrigée avec le plus grand soin par Domenico di Ruberto di ser Mainardo Cecchi. » Le titre du livre est remarquable aussi, parce qu'il caractérise bien un *Piagnone* : « Jésus. — Sainte et précieuse « réforme, faite par Domenico di Ruberto di ser Mainardo Cecchi, « pour la conservation de Florence et pour le bien commun. Ce traité « contient la pure et véritable lumière, le trésor de chaque citoyen « ainsi que le trésor de la ville; il sera le soutien de la justice et du « bon gouvernement. Et remarquez bien tous les détails, car je vous « indique la vraie, la bonne voie, par laquelle chacun arrivera bientôt « à une grande félicité, et où ne tarderont pas à s'engager l'Italie et le « monde entier, car de toutes parts on demandera des enseignements à « cette réforme. »

(2) Ces vers se trouvent à la Magliabechiana Ils sont donnés par M. Villari dans l'Appendice de l'édition italienne, p. XCII et suiv.

plois, et qui, en face du danger, refusent de servir leur pays ; il exalte les citoyens qui prennent part à la guerre contre Pise. Dans un autre sonnet, il attaque les Bigi (1), qui se font hypocritement passer pour des Piagnoni, et les avertit que leurs projets seront déjoués :

O prete, o frate, o secolare strano,
  Sia che vuol, che non terrà la bocca
  Al popol fiorentino alto e sovrano.
Che chi al popol vorrà porre il freno,
  Cadere lo vedrò in un baleno.
  . . . . (2)

Dans quelques octaves il loue l'amour de la patrie et l'obéissance au Grand-Conseil, et dans plusieurs tercets il célèbre la future gloire de Florence, blâme la politique de Louis le More, des Vénitiens, de toute la Ligue, et menace les Pisans d'une ruine prochaine :

Però bisogna che il Pisano cali,
  Co' ferri a' piedi giù nella sentina,
  Po' ch'è stato cagion di tanti mali.
E la famosa patria fiorentina
  In alia stae come bel falcone,
  E la Lega niente lo domina ;
. . . .
  Però non creda nessun sottoposto
  Uscire delle branche al gran lione.
E chi lo ingannerà, tornerà tosto,

(1) On se rappelle que les Bigi étaient partisans des Médicis.

(2) « Ni prêtre, ni moine, ni laïque étranger, quel qu'il soit, ne fermera la bouche au peuple fier et puissant de Florence. Quiconque voudra imposer un frein à ce peuple tombera avec la rapidité de l'éclair. »

A suo dispetto, sotto il suo artiglio
Come Cristo superno ha ben disposto (1).

Quand on étudie ces écrits et ceux qui circulaient alors partout, on remarque une grande différence entre les œuvres des Arrabbiati et celles des Piagnoni. L'honnêteté, la bonne foi sont incontestables chez les partisans de Savonarole, tandis que ses adversaires exagèrent, calomnient, inventent et ne croient pas à eux-mêmes. Mais si, laissant de côté les pamphlets de ces derniers, on examine seulement les brochures des Piagnoni, on constate des publications de deux genres très-distincts, les unes purement politiques, les autres purement religieuses. Leur mérite respectif est loin d'être identique. Dissemblables par le sujet, elles sont dissemblables aussi par le style et par le caractère de leurs auteurs. C'est le peuple qui discute les questions politiques; ce sont les savants-qui traitent les questions religieuses. Le peuple est absolument étranger aux lettres; les savants connaissent le grec et le latin, la philosophie d'Aristote et de Platon. Néanmoins, si l'on compare ces productions d'origine différente, on reconnaît sans hésitation la supériorité des ouvrages po-

(1) « Il faut que les Pisans, cause de maux si affreux, soient jetés, les fers aux pieds, dans la sentine. Florence, ma glorieuse patrie, plane sur ses ailes comme un beau faucon, et défie la puissance de la ligue....... Qu'aucun sujet de la République n'espère échapper aux griffes du grand lion. Quiconque le trompera retombera bientôt honteusement en son pouvoir, car telle est la volonté du Christ qui règne dans les cieux. » — A la fin des octaves, on lit ces mots : « Finis addì 31 decembre 1496 (achevé le 31 décembre 1496) » ; et à la fin des tercets se trouve l'indication que voici : « Finis addì 19 luglio (achevé le 19 juillet). » La guerre de Pise, la retraite de l'empereur et plusieurs sujets analogues servent de thème au poëte.

pulaires. Tous les opuscules dont nous parlons étaient en effet l'expression de la vie politique et de la vie religieuse. Or, la vie politique à Florence ressemblait à un arbre qui, planté dans un terrain fertile, sous un ciel favorable, étend promptement de tous côtés ses branches vigoureuses et chargées de feuilles; la vie religieuse, au contraire, dont Savonarole s'était occupé avec la plus tendre sollicitude, ressemblait à une plante qui se trouve dans un sol ingrat et qui ne croît qu'à force de soins.

Les Florentins furent un peuple essentiellement politique. Leurs instincts primitifs reparurent après l'expulsion des Médicis, comme si la république n'avait jamais cessé d'exister. Le peuple, alors, ne prend pas la plume pour discuter sur la religion, se croyant peut-être indigne d'aborder les sujets sacrés. En revanche, il raisonne et il écrit sans cesse sur la politique. L'orthographe et la grammaire lui font défaut, mais il manifeste son caractère avec d'autant plus d'ingénuité; il est plein d'ardeur, de verve, de spontanéité. Les savants qui s'occupaient de politique restèrent-ils étrangers au réveil de l'esprit florentin et leurs écrits ne révélèrent-ils pas aussi un mérite réel? Il suffit, pour répondre à cette question, de rappeler que le génie des Machiavel, des Guichardin, des Giannotti est contemporain de la république et s'est développé au soleil de la liberté; que ces grands hommes furent, sans aucun doute, les fils de la révolution de 1494, de cette révolution conduite par Savonarole. La vie politique s'épanouit et s'étend dans toutes les directions. Les nouvelles lois et les réformes sont examinées avec une pénétration merveilleuse et sont adoptées sans résistance. Une génération

nouvelle se forme, et les hommes mûrs se comportent en hommes d'État consommés. Les opérations militaires n'étaient pas menées avec moins de succès. Piero Capponi, qui était l'âme de la guerre, acquérait dans la campagne contre Pise une renommée toujours croissante, et le nom du vaillant Antonio Giacomini commençait à devenir illustre. Toutes les manœuvres révélaient une habileté qui aurait fait honneur à la république la plus aguerrie; à plus forte raison semblaient-elles surprenantes chez un peuple récemment sorti d'une servitude de soixante ans. Cependant, si Savonarole, en fondant une nouvelle république, donna l'impulsion aux tendances vers la liberté, on peut dire qu'il avait trouvé l'amour instinctif de ce bien précieux dans le cœur des Florentins, auxquels la liberté devint tout de suite familière. La république survécut, en effet, à Savonarole. Etouffée ensuite par des ennemis nombreux et puissants, elle ressuscita plus glorieuse. Pressée de nouveau par des armées formidables, elle tomba, mais sa chute fut héroïque.

La vie religieuse des Florentins se présente à nos yeux sous un aspect tout différent. Nous y remarquons quelque chose d'éphémère, de forcé, qu'il est difficile de définir, et dont chacun s'aperçoit en lisant l'histoire du temps et les écrits religieux des partisans de Savonarole. Les adhérents du Frère ne font que reproduire sans chaleur les idées du maître et qu'affaiblir ses paroles. De leur esprit ne surgit jamais une pensée originale, de leur plume ne sort jamais un mot énergique (1). Ce peuple, en qui le sentiment religieux s'est,

(1) Fra Benedetto pourrait être regardé comme une exception, mais

croit-on, réveillé, n'a su laisser à la postérité aucun monument de sa foi. Savonarole est le seul personnage vraiment et profondément religieux; il est comme le seul homme réel, au milieu d'un monde changeant de fantômes fugitifs. Ce n'est pas que la réforme spirituelle fût dénuée d'importance; ce n'est pas que l'amélioration morale ne fût point universelle; mais les Florentins, qui couraient si spontanément vers la liberté, avaient besoin pour se maintenir dans la foi d'entendre chaque jour des prédications nouvelles. Quand Savonarole se tut, les vices et l'incrédulité reparurent aussitôt. On prévoit que la république lui survivra, non la religion florentine.

Quoique le Prieur de Saint-Marc cherchât à se faire illusion, il fut plusieurs fois forcé de reconnaître la vérité. Il adressait alors d'amers reproches à ce peuple qu'il aimait tant; il le menaçait de la colère terrible du Seigneur, et il prédisait que la félicité promise se changerait en châtiments épouvantables. Mais il avait besoin de croire et d'espérer dans cette multitude, et le cours naturel des choses était d'ailleurs tellement irrésistible, qu'il entraînait Savonarole lui-même. Le Frère avait commencé par parler de religion et de morale, et les Florentins avaient senti se réveiller en eux l'amour de la liberté; puis il avait contribué par ses avis à fonder la nouvelle république, et immédiatement il était devenu l'idole de la multitude. Cependant, lorsqu'il voulut faire servir au triomphe de la religion

il n'est original et éloquent que quand il raconte des faits. Lorsqu'il aborde les discussions religieuses, il n'échappe pas à la vulgarité générale.

la politique et la liberté, les Florentins mirent au contraire la religion au service de la liberté. Toutes les fois que Savonarole perdait complétement de vue la politique, l'attention de ses auditeurs l'abandonnait. C'est ce qui le décida à proclamer Jésus-Christ roi de Florence, à déclarer en chaire que la Vierge conseillait la nouvelle constitution, et que le Seigneur ordonnait l'abolition des *parlamenti*. Il se voyait contraint à comparer le nouveau gouvernement à celui des hiérarchies angéliques, et les jours pendant lesquels s'était accomplie la révolution florentine aux sept journées de la création. En somme, le Frère, qui semblait tout-puissant sur les Florentins, avait rencontré un obstacle insurmontable dans l'indifférence religieuse, seule partie de l'œuvre des Médicis qu'il ne parvint pas à détruire tout à fait. La foule passait du doute au fanatisme et du fanatisme au doute, sans que Savonarole, malgré tous ses efforts, pût la rendre vraiment religieuse.

Ce fait est d'une grande importance et mérite d'être pris en sérieuse considération, car lui seul peut expliquer le dénouement inattendu du drame singulier que présente la vie du Frère. Savonarole voulut être le réformateur de la religion; mais les Florentins ne voulurent voir en lui que le fondateur de la république. S'ils le défendaient avec tant d'ardeur contre le pape, c'est que celui-ci prétendait ramener les Médicis à Florence, c'est que la cause du Prieur de Saint-Marc était devenue la cause de la liberté. Le jour où Alexandre VI, qui s'inquiétait médiocrement des intérêts religieux, réussit à séparer les deux causes, il ne fut pas possible à Savonarole de compter sur la même ardeur, sur le même zèle. Le sol aussitôt trembla sous ses pieds.

Mais reprenons le cours interrompu de notre récit. Les sermons sur Amos et Zacharie avaient porté dans le monde entier la renommée de la nouvelle doctrine. On en parla beaucoup en Orient, où le sultan se les fit traduire en turc (1). De la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, arrivaient à Savonarole des lettres écrites par les partisans que la lecture de ses sermons lui avaient acquis (2). En même temps, les princes italiens lui adressaient de toutes parts les plaintes les plus amères, car chacun d'eux, trompé par de faux rapports ou inquiété par sa conscience, se croyait personnellement mis en cause dans les attaques dirigées par le Frère contre les vices et les tyrans.

Louis le More, surtout, se croyait en butte aux allusions de Savonarole : « Ma vie, lui écrivait-il, est toute pure et toute chrétienne; je ne vois donc pas pourquoi je suis ainsi continuellement accusé par vous, qui méritez de graves reproches pour avoir dit qu'on ne doit pas obéir au pape. » Savonarole ne laissa pas cette lettre sans réponse. Conservant le respect dû à un prince et se tenant dans une réserve pleine de dignité, il écrivit, le 25 avril, à cet homme qui avait été pour l'Italie la cause de si grands maux et qui avait montré tant d'acharnement contre la République : « Il n'est pas vrai que j'aie jamais dit d'une manière absolue qu'on ne doit pas obéir au pape; cette assertion serait très-blâmable et contraire aux saints canons, d'après lesquels je me suis toujours

(1) Burlamacchi, p. 71.

(2) Savonarole rappelle plusieurs fois ce fait dans ses sermons. « J'ai reçu, même de l'Allemagne, des lettres écrites par des personnes qui croient à ces choses. » Voir les Sermons sur l'Exode, p. 39, Florence, 1498.

conduit. En outre, pour me noircir à vos yeux, on a faussement rapporté que j'avais parlé contre Votre Seigneurie. Mon affection s'étend à tous les hommes, et je ne dois parler d'aucun en particulier. Si les dispositions de Votre Seigneurie à l'égard de Dieu sont telles que vous l'affirmez, vous n'avez qu'à persévérer. Dans cette question, vous ne pouvez avoir de meilleur juge que votre propre conscience (1). »

Pour les mêmes raisons, Savonarole écrivit une lettre analogue à Galeotto Pic, prince de la Mirandole, qui tyrannisait alors impitoyablement ses sujets, et qui, à cause de cela, se croyait le point de mire des attaques du Frère. Savonarole nia de nouveau que ses accusations eussent un caractère personnel; il répéta que son devoir consistait seulement à annoncer le châtiment, à recommander la pénitence (2). Galeotto était frère du fameux Pic de la Mirandole et père du biographe de Savonarole, mais il différait complétement de son fils et de son frère. Sa vie ne fut qu'une suite continue d'atroces cruautés. Il retint longtemps en captivité au fond d'une tour un de ses frères et sa mère. Aussi Savonarole, changeant de langage, lui adressa, le 26 mars 1496, une lettre pleine de menaces. « Je vous exhorte à vous convertir, à vivre en bon chrétien, à vous repentir du passé, à revenir vers la piété. Autrement, je vous le prédis, un grand châtiment vous est réservé; vous serez châtié dans vos biens, dans votre personne, dans votre famille. Je vous annonce, en outre, qu'il vous reste peu de temps

(1) Cette lettre se trouve à Milan et n'a pas été publiée. Voir l'Appendice.

(2) Cette lettre a été publiée sans date par le père Marchese. — Nous en donnons la traduction dans l'Appendice. (*Note du trad.*)

à vivre, et que si vous ne vous conformez pas à mes avertissements, vous irez dans l'enfer. Cette lettre vous sera présentée devant le tribunal de Dieu, et vous ne pourrez vous excuser (1). » Le jeune Pic, à ce propos, écrivit les réflexions suivantes : « Mon père se trouvait alors dans toute la force de l'âge; il avait une santé robuste et pouvait se promettre une longue vie; mais il ne survécut que deux années à cette lettre vraiment prophétique. Dès lors, l'histoire de notre famille fut une longue et sanglante tragédie, dont on ne voit pas encore la fin (2). » François Pic était loin de s'imaginer qu'il serait une des victimes les plus infortunées de cette tragédie, prédite par Savonarole. Dans la nuit du 5 février 1533, il fut assassiné par son propre neveu!

De tous les princes italiens, le plus irrité contre le Prieur de Saint-Marc était certainement le pape. Il adressait sans cesse des paroles de blâme et des menaces à l'ambassadeur florentin messire Ricciardo Becchi, se plaignant avec amertune de Savonarole et surtout de la Seigneurie, qui avait permis au Frère de prêcher. Les Dix avaient beau écrire lettre sur lettre pour défendre Savonarole, le souverain pontife entrait chaque fois dans une plus grande colère. On espéra le calmer en lui envoyant comme ambassadeur extraordinaire messire Niccolò Pandolfini, archevêque de Pistoia. A peine ce personnage fut-il en présence d'Alexandre VI, que celui-ci reprocha aigrement à la Répu-

(1) Cette lettre a été publiée aussi par le père Marchèse. — Nous en donnons également la traduction complète dans l'Appendice. (*Note du trad.*)

(2) Jo Franc. Pici, *Vita Hier. Savonarolæ*, cap. XXI.

blique de maintenir son alliance avec les Français, de ne vouloir pas s'unir à la *Ligue sainte pour chasser les barbares*, et d'aimer mieux travailler à la ruine de l'Italie. Il se mit ensuite à parler de Savonarole. Ses paroles étaient brèves; elles révélaient des rancunes ardentes et profondes, un courroux mal dissimulé. L'archevêque excusa de son mieux les Florentins. Relativement à l'alliance française, il invoqua la foi des traités, la haine que les Vénitiens et que Louis le More avaient toujours manifestée contre la République. Puis, répondant aux griefs énoncés contre le Prieur de Saint-Marc, il rappela que Sa Sainteté, par l'intermédiaire d'un cardinal, avait autorisé Savonarole à reprendre ses prédications : ni le Frère, ni la Seigneurie n'avait donc cru en aucune façon commettre une désobéissance. Tout à coup, le pape interrompit son interlocuteur en disant : « Bien, bien; ne parlons plus maintenant de fra Girolamo; un temps viendra peut-être où nous trouverons une occasion plus favorable de nous en entretenir. Quant au reste, vous ne me donnez pour raisons que des mots et vous voulez mettre le pied dans deux étriers (1). » Telle fut la conclusion de ce premier entretien.

Sur ces entrefaites, le pape assembla quatorze théologiens dominicains, auxquels il proposa d'examiner la conduite et la doctrine de Savonarole, espérant ainsi trouver un prétexte pour condamner et punir avec rigueur, non-seulement le Frère, mais encore ses partisans. La surprise fut au comble lorsqu'on apprit le principal grief

(1) Pandolfini, dans une lettre du 24 mars 1496, adressée aux Dix, rapporte en détail ce dialogue. — Voir les *Documents* publiés par le père Marchese dans l'*Archivio storico*.

formulé contre Savonarole. Cette réunion de théologiens lui reprochait surtout d'avoir causé tous les malheurs arrivés à Pierre de Médicis (1). Preuve indubitable, mais superflue, qu'il s'agissait d'une haine politique, non d'une question religieuse. De son côté, l'ambassadeur florentin, messire Ricciardo Becchi, ne resta pas inactif. Mettant à profit la faveur et les recommandations de plusieurs cardinaux, il courut chez tous les autres prélats afin de les gagner à la République et de traîner le temps en longueur, car, pour le moment, il ne pouvait rien faire de plus (2).

Cependant Savonarole, après avoir fini le carême, était allé à Prato et à Pistoia pour revoir ses frères et se reposer un peu. Mais il revint bientôt à Florence (3), où il se hâta de publier son traité sur la simplicité de la vie chrétienne (*Della semplicità della vita cristiana.*) Ce traité devait être une réponse péremptoire à la cour de Rome.

(1) Cette accusation est, du moins, la seule énoncée par Ricciardo Becchi. L'ambassadeur florentin parle tout au long de cette réunion dans une lettre du 5 avril 1496. (*Documents* publiés par le père Marchese.)

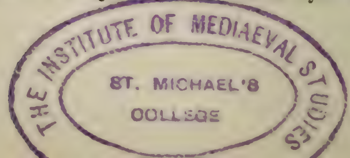
(2) Voir les mêmes *Documents*.

(3) Une lettre des Dix à Becchi mentionne ce voyage. La lettre des Dix a été indiquée par le père Marchese dans une note dont il a accompagné ses *Documents*. Mais il se trompe sur la véritable date, qui est le 16 avril 1496 et non 1498. Voici la teneur de la lettre : « Nous venons d'apprendre que Savonarole est parti pour Prato et Pistoia. Nous ne pouvons nous empêcher de rire en apprenant ce qu'on dit à Rome, où l'on s'imagine que le gouvernement de notre ville dépend de lui. Jamais le Frère n'a tenté de conduire les affaires publiques et nul de nos concitoyens ne lui a jamais accordé aucun pouvoir, si minime qu'il soit. » Le 30 mars 1496, les Dix écrivaient encore : « Nous sommes profondément étonnés des propos qui circulent à Rome sur le compte du Frère. Ce sont des fables et des inventions, colportées par des gens qui désirent nous créer des embarras et nous nuire. » Voir l'*Archivio delle Riformagioni*.

Par une exposition complète de toute la doctrine catholique, l'auteur réfutait les accusations d'hérésie et de schisme dont on voulait le charger. Ce petit ouvrage est digne d'être remarqué parce qu'il contient un résumé clair, précis, intelligible pour tout le monde, des principaux dogmes catholiques. Quoiqu'il n'ait guère d'autre mérite que celui d'exposer les vérités religieuses sous une forme simple, il fait grand honneur à Savonarole. Avant tout autre, le Frère entreprit de supprimer l'appareil scolastique dont certains docteurs enveloppent encore aujourd'hui la théologie; le premier, il tenta de rendre cette science accessible à tous les esprits. Nous retrouverons plus tard les mêmes mérites dans un ouvrage plus volumineux et plus important, dont le Traité sur la simplicité de la vie chrétienne n'est que l'ébauche. Aussi, nous contenterons-nous d'examiner brièvement ce traité.

L'auteur le publia presque simultanément en latin et en italien. La traduction italienne, faite par Girolamo Benivieni (1), était précédée d'une préface, où Savona-

(1) Au mois de janvier 1496, ce traité était achevé, et même imprimé, car nous voyons que le 10 de ce mois Savonarole en envoyait les premières épreuves au duc de Ferrare, le priant de les tenir cachées, parce qu'il voulait encore réfléchir avant de livrer l'ouvrage à la publicité. Il ne le publia en effet que vers la fin de l'année. La lettre qu'il envoya au duc de Ferrare, en même temps que les premières épreuves du traité, porte la date du 10 janvier 1496. Le comte Carlo Capponi (*Alcune lettere del Savonarola*, Firenze 1858) a cru que la lettre dont nous parlons était datée d'après l'ancien calendrier florentin et qu'elle devait, par conséquent, avoir été écrite en 1497. Mais cela n'est pas possible, parce que Savonarole parle, dans sa lettre, du *Traité sur la simplicité* comme d'une œuvre qui n'est pas encore publiée; or, on sait que la publication de ce traité avait déjà eu lieu au mois de septembre 1496. Quand Savonarole envoyait des lettres hors de la Tos-



role déclarait de nouveau qu'il se soumettait à l'autorité de l'Église romaine, qu'il n'écrivait et ne prêchait que « pour combattre l'incrédulité d'une époque dans laquelle le refroidissement de la charité ne permet plus d'apercevoir la moindre trace de bonnes œuvres. » Le premier livre de cet écrit est le seul qui traite, à proprement parler, de la doctrine catholique. Savonarole insiste d'abord sur la nécessité des bonnes œuvres, puis il décrit la vie chrétienne, qui a, selon lui, pour fondement et pour principe la grâce de Dieu. Après avoir défini la grâce, il conclut que le chrétien doit y tendre de toute son âme, car sans la grâce les bonnes œuvres n'ont aucune valeur. Dans le même livre, il parle longuement de cette extase divine à laquelle conduisaient les doctrines néo-platoniciennes et pour laquelle il avait une si grande prédilection. Quoique, dans cet état de ravissement, les bonnes œuvres soient presque inutiles, le chrétien ne peut jamais arriver à la vision de Dieu sans avoir d'abord exercé longtemps la charité. L'auteur aborde ensuite les cérémonies et les sacrifices et se borne à reproduire les enseignements de saint Thomas sur ce sujet. Il montre la différence qui existe entre les sacrifices de la loi mosaïque et ceux du christianisme : les premiers opéraient seulement comme moyens et en raison des dispositions de celui qui les offrait, tandis que les seconds répandent la grâce par leur vertu intrinsèque. C'est de cette façon que finit le premier livre, qui est la partie principale de l'ouvrage. Les autres livres contiennent presque uniquement des

cane, il ne suivait pas, en général, le calendrier florentin, comme on le voit encore par quelques autres de ses lettres.

préceptes de morale, s'étendent sur la simplicité intérieure du cœur, sur la simplicité extérieure des actes, des vêtements, et ainsi de suite; ils se terminent par une description de la félicité suprême que procure une vie vraiment chrétienne. Ce traité fut lu avec avidité, on en fit plusieurs éditions, et il dût être une arme excellente pour repousser l'accusation d'hérésie, sous laquelle la cour de Rome voulait cacher ses griefs politiques (1).

La même année, Savonarole publia une interprétation du psaume *Qui regis Israel.* Il y supplie le Seigneur de secourir l'humanité, si profondément avilie. « Au temps « où nous sommes, dit-il, tout esprit religieux a disparu. « Quelles coutumes ! Aujourd'hui au théâtre et demain

(1) L'édition latine parut à Florence, *anno Domini* 1496, *quinto kalendas septembris*, chez Pietro Pacini. Le même imprimeur publia la traduction italienne, *a dì ultimo d'ottobre* 1496. Cette traduction fut réimprimée sans date au XVe siècle ; on en fit encore d'autres éditions à Florence 1529, à Venise 1547, à Paris 1511, à Cologne 1550, à Leyde 1633, à Grenoble 1677. Le père Philippe Chant, de la Compagnie de Jésus, traduisit l'ouvrage en français et le publia à Paris (1672). — Le même sujet que celui qui est développé dans l'opuscule sur la simplicité chrétienne fut traité deux fois par Savonarole sous forme de dialogue. Ces dialogues sont intitulés : *Solatium itineris mei.* Dans le premier, le Frère introduit comme interlocuteurs les Sens et la Raison. Voyant que ce travail prenait de trop grandes proportions et le trouvant trop chargé de citations, il le laissa inachevé et le recommença afin de le rendre plus simple et plus intelligible pour le peuple, auquel il le destinait. Dans ce nouvel ouvrage, le dialogue s'établit entre l'Ame et l'Esprit, qui s'entretiennent de la vie future et de Jésus-Christ, qui combattent les Juifs et parlent de la « route conduisant à la patrie céleste. » De là, le titre du livre : *Via alla patria celeste.* Ces deux opuscules furent publiés à Venise après la mort de l'auteur, en italien (1535) et en latin (1536). Ayant surtout pour but l'utilité du peuple, lorsqu'il écrivait, Savonarole exposait les mêmes idées sous des formes diverses, afin d'agir plus efficacement sur l'esprit de ses lecteurs et afin de ne laisser en dehors de son action aucune des classes de la société.

« dans la chaire épiscopale, aujourd'hui au théâtre et de-
« main au chœur dans la stalle du chanoine, aujourd'hui
« soldat et demain prêtre ! » Lorsque, en expliquant le psaume, Savonarole arrive au mot *aper* (sanglier), il énumère les habitudes de cet animal, pour trouver à chacune d'elles un vice correspondant chez les prêtres de son époque; puis il s'adresse de nouveau à Dieu et s'écrie : « Montre-nous enfin ta face, ta lumière, ta vérité (1). » Tel avait toujours été Savonarole : soumis quand il s'agissait du dogme, hardi et même audacieux quand il s'agissait de discipline; tel nous le trouverons jusqu'à la dernière heure de sa vie.

Au mois de mai, il remonta en chaire et prêcha, les jours de fête, sur *Ruth et Michée.* Ses sermons furent rares et fors longs. Il se taisait quelquefois plusieurs semaines ou même un mois, et revenait ensuite prêcher à Sainte-Marie-des-Fleurs pendant plusieurs heures de suite. Il espérait éviter ainsi de fournir sans cesse un prétexte aux plaintes d'Alexandre VI, et, d'un autre côté, il entretenait toujours l'enthousiasme du peuple pour sa doctrine et pour la liberté. « Nous sommes encore ici, et nous ne nous sommes point enfui, comme beaucoup l'ont prétendu. Les calomnies de mes adversaires ont été le premier motif qui m'a poussé à reparaître devant vous. Je voyais d'ailleurs que, l'eau de la prédication manquant, l'aridité devenait générale, et que le

(1) *Expositio Fratris Hieronymi Savonarolæ, psalmi LXXIX: Qui regis Israel,* etc. ; Florentiæ, anno salutis 1496, IV kalendas maii. La même année, une autre édition parut à Modène, et une traduction italienne fut publiée, sans date, à Florence. Le 8 juin 1496, deux autres éditions italiennes parurent en même temps à Florence. Notons enfin les éditions de Florence 1509, de Lugano 1540, de Tubingue 1621.

nombre des fidèles allait se réduisant à rien. Je vous avouerai aussi que je ne puis vivre sans prêcher. Enfin, je suis venu pour obéir à Celui qui est le prélat des prélats, et le pape des papes. » Savonarole expliquait ailleurs comment l'esprit du Seigneur, par l'intermédiaire des saints, descend dans les prélats, pour se répandre ensuite dans tout le peuple. « Mais maintenant, disait-il, la corruption du clergé, la corruption de l'Église, s'opposent à la diffusion de l'esprit parmi les croyants. Il ne nous reste donc qu'à nous recommander à Dieu, afin qu'il nous assiste, afin qu'il envoie le châtiment qui, après avoir corrigé l'Église, rouvrira largement la voie à la grâce et à l'esprit. » Le 23 mai il invoqua la descente du Saint-Esprit par des paroles si ardentes, si passionnées, que l'auditoire éclata en sanglots. Le jour suivant, il reprit le même sujet : « Comme les astres, lorsqu'ils se rencontrent, produisent sur la terre des effets divers; ainsi les prélats, qui devraient être les astres de l'Église, suscitent des vices ou des vertus, selon que leurs qualités sont bonnes ou mauvaises. Lorsqu'ils sont corrompus, toute l'Église et la chrétienté entière sont corrompues. Les bons se trouvent alors engagés dans une lutte terrible; car ils doivent obéir, puisque tout pouvoir supérieur vient de Dieu; mais, d'un autre côté, ils ne doivent pas se soumettre aux ordres en contradiction avec la loi du Seigneur. Grande est donc la tribulation, grande est la lutte, quand les princes chrétiens sont mauvais; mais plus grandes encore deviennent la lutte et la tribulation, quand au pouvoir temporel s'unit le pouvoir spirituel. Alors l'angoisse ne se peut supporter; et cependant il faut rester dans la soumission, parce que *le Seigneur ne*

veut pas changer les clefs. Les hommes dont je parle ont à la fois la puissance spirituelle et la puissance temporelle, et ils se servent de l'une comme de l'autre pour protéger le mal. Comment mener une vie honnête? Chacun semble en avoir peur. Bien plus heureuse était l'époque des apôtres : on avait du moins à combattre une autorité qu'on ne devait pas respecter. Que faire donc aujourd'hui? Il faut attendre la venue du châtiment. » S'adressant ensuite aux prêtres, Savonarole disait : « Je suis la porte, vous crie le Seigneur; quiconque n'entre pas par cette porte est un voleur. Toi, prélat, qui achètes les bénéfices, tu es un voleur; toi, père, qui les achètes pour tes enfants, tu es un voleur. Ne vendez pas, vous dis-je, les choses spirituelles; vous les avez gratis, donnez-les aussi gratis. Qui veut répondre à l'appel du Seigneur? qui veut se revêtir de simplicité et abandonner tout pour l'Église? O prélats! ô chefs de l'Italie! approchez, voulez-vous épouser cette femme? Voici qu'ils répondent : *Cedo jura propinquitatis;* ils cèdent leurs droits et ne s'en soucient plus. Soyez témoins que je les ai sans cesse appelés pendant dix années consécutives, ou plutôt, que le Christ les a appelés par ma bouche, et qu'ils n'ont pas voulu venir, et qu'ils ont renoncé à leurs droits. Dépouille-les donc, ô Seigneur, de leurs bénéfices; enlève-leur tout ce qu'ils possèdent. Épée, épée, tu porteras remède à tout. Je t'avertis, ô Italie, je t'avertis, ô Rome, que le Christ seul peut vous sauver! Le temps d'envoyer le Saint-Esprit n'est pas encore arrivé, mais ce temps viendra, et alors, ô Seigneur, tu seras loué éternellement (1) ».

(1) Premier sermon. Voir les Sermons sur Ruth et Michée, pronon-

Ainsi finissait ce sermon. Le sujet des autres sermons, jusqu'au 20 août 1496, fut à peu près le même. Le 20 août, nous trouvons l'orateur dans la salle du Grand-Conseil, où il prêche, à la requête de la Seigneurie, devant tous les magistrats et les principaux citoyens. Rappelé par le lieu même à la politique, il profita de l'occasion pour repousser brièvement les accusations sans nombre qu'on répandait contre lui. « C'est à tort que le clergé se plaint de moi. Si je me suis élevé contre les vices, je n'ai jamais offensé personne. Mais bien plus grave est le tort des citoyens qui vont criant que je me mêle de toutes les affaires politiques. Je ne me suis jamais immiscé dans vos affaires. J'ai dit en public et en particulier, je répète maintenant ici, que telle n'est pas ma mission. Si je voulais m'occuper des choses de l'État, personne ne devrait m'écouter. Quand j'ai conseillé de bonnes lois pour le bien du peuple et pour l'affermissement de la liberté, quand j'ai empêché les discordes et pacifié les esprits, je l'ai fait pour honorer Dieu. C'est à cause d'une bonne œuvre que l'on veut me lapider. On s'écrie avec fracas : Le Frère veut de l'argent, le Frère a des intelligences avec les ennemis de la république ; le Frère veut tyranniser Florence ; le Frère veut le chapeau. Je vous dis que, s'il en était ainsi, je ne porterais pas en ce moment un manteau déchiré. Je ne cherche ma gloire qu'en toi, Seigneur mon Dieu. Je ne veux ni mitres, ni chapeaux ; je ne veux que ce que tu as donné aux saints : la mort. Un chapeau rouge, un chapeau de sang, voilà ce que je désire. Si vous n'arrêtez

cés les jours de fête, en 1496, après que Savonarole eut terminé le carême. (Florence, 1497 ; Venise, 1514, 1539, 1543.)

pas ces calomnies, je vous déclare qu'un grand malheur frappera votre ville. » Après cette longue introduction, le Frère examine les moyens de consolider le nouveau gouvernement. Selon Savonarole, la liberté de discussion la plus complète devrait régner dans le Conseil ; il faudrait accorder à chacun la faculté d'émettre, sans restriction, sa manière de voir, quelle qu'elle fût, et en même temps promulguer une loi punissant avec sévérité tout citoyen qui, en dehors des séances, critiquerait les débats. « Quand les citoyens sont rassemblés, on ne parle utilement que si l'on dit tout ce qu'on a sur le cœur. Laissez donc dire à chacun ce qu'il veut. — Mais, mon père, il y a beaucoup de citoyens auxquels on ne peut se fier. — Ne vous inquiétez point de cela. Laissez parler ces hommes ; leur vie les fera toujours connaître. Ordonnez seulement que personne ne puisse, sans encourir une peine grave, commenter méchamment les discours prononcés dans le Conseil. Si les paroles d'un tel ne vous plaisent pas, ne dites point de mal de lui ; venez simplement à cette tribune ; répondez : ce raisonnement ne me plaît pas, et invoquez de meilleurs arguments. Mais si vous vous défiez les uns des autres et si vous passez votre temps à vous insulter, vous n'arriverez qu'à provoquer à coup sûr les divisions et les discordes (1). »

Ce sermon, prêché dans la salle du Grand-Conseil, en présence de tous les magistrats, semble presque nous reporter aux jours animés et féconds où le Prieur de Saint-Marc, deux ans auparavant, fondait la nouvelle république. Comment les Florentins osent-ils donc braver à ce point la colère du pape, mépriser ses brefs et

(1) *Sermons sur Ruth et Michée*; sermon du 20 août.

ses menaces? Il fallait que la situation se fût beaucoup modifiée. Les événements qui venaient de se produire en Italie avaient fait surgir partout de nouveaux périls. Aussi, les esprits épouvantés se tournaient-ils tous vers Savonarole, qui seul avait su, dans les moments difficiles, guider et sauver Florence. Quoique ses services, une fois déjà, eussent été payés d'ingratitude, le Frère se remit à travailler à la défense de la patrie. Son zèle, comme nous le verrons, rencontra une ingratitude plus grande et plus cruelle encore.

CHAPITRE V.

DÉTRESSE DE LA RÉPUBLIQUE. REVERS ESSUYÉS DANS LA GUERRE CONTRE PISE. MORT DE PIERO CAPPONI. MENACES DE LA LIGUE QUI APPELLE EN ITALIE L'EMPEREUR MAXIMILIEN. NOUVEAUX BREFS DU PAPE CONTRE SAVONAROLE ; RÉPONSES DE SAVONAROLE. LA RÉPUBLIQUE EST ASSIÉGÉE A LIVOURNE PAR LES IMPÉRIAUX ET PAR LA LIGUE. SAVONAROLE REMONTE EN CHAIRE. LA RÉPUBLIQUE ÉCHAPPE, D'UNE MANIÈRE INESPÉRÉE, A TOUS LES PÉRILS.

(1496.)

Les changements et les désordres qui s'étaient produits pendant les années précédentes avaient arrêté à Florence le commerce et l'industrie. Pour satisfaire aux exigences de Charles VIII et pour soutenir la guerre contre Pise, il avait fallu dépenser des sommes exorbitantes. Le crédit public était tombé si bas, qu'un titre de 100 florins (*luogo di Monte*) ne pouvait se vendre plus de 10 florins. Depuis deux ans, la Seigneurie avait réuni presque chaque mois le Conseil, afin de lui demander de l'argent, afin d'établir de nouveaux impôts (1). Mais les finances de la République et la fortune des particuliers avaient fini par s'épuiser.

(1) Quoique, d'après la nouvelle loi, les citoyens ne dussent payer que le dixième de leurs revenus annuels, la Seigneurie exigea continuellement de nouveaux dixièmes, comme on le voit dans le recueil des lois votées de 1494 à 1498. (*Archivio delle Riformagioni.*)

A la misère s'ajoutait encore la disette. Dans les campagnes, on souffrait cruellement de la famine, et les paysans s'abattaient par troupes à Florence, où la charité les accueillait comme des frères, bien qu'une loi fort ancienne ordonnât de les chasser comme étrangers. Une longue discussion eut lieu à ce sujet; les partisans du Frère firent triompher leur opinion, et donnèrent asile à tous les malheureux que leurs propres demeures pouvaient contenir (1). Cependant, de cette façon la pauvreté s'étendait de plus en plus. Par leurs visages amaigris et blêmes, les paysans augmentaient la tristesse générale, tandis que la peste commençait à sévir (2).

Les événements qui se passaient autour de Pise n'étaient pas moins désastreux. L'armée florentine était dépourvue d'argent et de vivres, et ses rangs s'éclaircissaient chaque jour. Elle eut la douleur de voir plusieurs capitaines, qui étaient à la solde la République, passer à l'ennemi afin de toucher une meilleure paye ; car la ville de Pise recevait sans cesse de nouveaux secours, Louis le More et les Vénitiens rivalisant entre eux pour y établir leur influence. Pendant que les Pisans croissaient en force et en nombre, d'autres ennemis attaquaient par derrière les troupes de Florence. Les paysans qui, durant une guerre de deux ans, avaient assisté à la dévastation de leurs campagnes, étaient exaspérés par la disette. Souvent, ils se soulevaient en

(1) Nardi, *Storia di Firenze*, p. 104.

(2) Nardi. *Storia di Firenze;* Burlamacchi, etc. Savonarole écrit, dans une lettre à son frère Albert (22 juillet 1497) : « Certaines fièvres pestilentielles font mourir plus de monde que la peste proprement dite. » Nous verrons plus tard quelle était la maladie que les écrivains du temps appellent tantôt *moria,* tantôt *peste.*

masse et fondaient sur le camp avec une telle impétuosité, qu'on était obligé de les combattre plusieurs heures avant de pouvoir les repousser (1).

Profitant de cet état de choses, les Pisans, commandés par Gian Paolo Manfroni, firent contre l'ennemi une sortie formidable. De part et d'autre, on combattit avec valeur, mais les Florentins durent abandonner tous les villages qu'ils avaient dans la plaine (2) et se retirer sur les hauteurs. Assaillis une seconde fois vers le milieu de septembre, ils furent contraints de céder même les hauteurs et perdirent ainsi toutes leurs conquêtes. Les Pisans, dont le succès redoublait l'audace, résolurent alors de couper les communications entre Livourne et Florence. Si cette tentative avait réussi, elle eût porté le dernier coup à la République, car c'est par cette voie seule que Florence pouvait recevoir les approvisionnements de grain si impatiemment attendus (3).

Entre tant de malheurs, aucun ne parut si terrible, aucun n'attrista si universellement les esprits, que la fin prématurée du vaillant et généreux Piero Capponi, mort le 25 septembre 1496, pendant les derniers événements que nous avons racontés. Voulant reprendre à l'ennemi la forteresse de Soïana, il avait commencé le siége de cette place. Selon son habitude, il remplissait à la fois les fonctions du soldat comme celles du capitaine, et au moment où il rangeait lui-même son artillerie sous les murs de Soïana, il fut frappé mortellement par

(1) Nardi, *Storia di Firenze;* Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*
(2) Soiana, Terricciuola, Cigoli, etc.
(3) Guicciardini, Nardi, Sismondi.

une balle (1). La veille, en voyant éclater le plus grand de ses deux canons, il avait conçu de sinistres pressentiments et prédit sa mort; puis, il avait écrit au frère Silvestro Maruffi, son confesseur, pour que celui-ci le recommandât à la miséricorde de Dieu (2). On ne peut s'imaginer la consternation que la nouvelle de cette perte répandit à Florence et parmi les troupes. Tandis que les soldats de Capponi, abandonnant le siége de Soïana, s'enfuyaient épouvantés (3), la Seigneurie décréta sur-le-champ que les funérailles du trop aventureux capitaine seraient solennellement faites aux frais de la République. Jamais on n'avait vu la mort d'un citoyen exciter une douleur aussi générale. Le corps de Capponi fut transporté sur l'Arno dans une barque funèbre et déposé à Florence dans le palais Capponi, près du pont de Santa-Trinita. De là il fut conduit à Santo-Spirito, où l'accompagnèrent tous les magistrats et une multitude innombrable de Florentins. L'église resplendissait de lumière. Tout autour, le long des murs, étaient disposées quatre rangées de bannières, sur lesquelles les armes des magistrats alternaient avec celles de la famille Capponi. Devant le cercueil, on prononça plusieurs discours pour célébrer la vie et déplorer la perte du valeureux soldat et du grand citoyen. Enfin, le corps de Piero Capponi fut placé dans le tombeau élevé à son illustre

(1) Voir la *Vie de Capponi*, écrite par Acciaioli et publiée dans l'*Archivio storico*, t. IV, II[e] partie. Ce volume remarquable, dû à la collaboration d'Aiazzi, de Monzani et de Polidori, est le second des *Vite d'illustri Italiani*.

(2) Machiavel, *Estratto di lettere ai Dieci di Balia*.

(3) Acciaioli, Sismondi, etc.

bisaïeul Gino Capponi par son aïeul Neri Capponi (1).

La République n'était pas encore au bout de ses infortunes. Les alliés, voyant sa périlleuse situation, usaient de tous les moyens pour la presser de rompre avec la France et d'entrer dans la ligue, qu'ils qualifiaient de sainte. Ils ne parlaient plus de Pierre de Médicis, car ils le savaient détesté; ils promettaient de maintenir le gouvernement libre et d'aider à soumettre Pise. Mais ils menaçaient Florence de la guerre, si la République n'acceptait pas leurs propositions. Les Arrabbiati favorisaient ces ouvertures; le peuple, au contraire, s'y opposait tout entier, car il n'ignorait pas que sous les belles promesses se cachait le dessein de changer le gouvernement, et il pensait ne pouvoir compter sur les paroles de la ligue, où les volontés étaient si diverses qu'on ne venait à bout de rien (2). Charles VIII, d'ailleurs, annonçait l'intention de revenir en Italie et paraissait déjà se préparer à l'entreprise; la République se décida donc à persister dans son alliance avec lui.

Cependant, le bruit du retour des Français mettait sens dessus dessous l'esprit de Louis le More. Lui, qui se vantait d'être le pacificateur de l'Italie et qui était, en réalité, l'auteur de la confusion générale; il tremblait au moindre changement de vent, et craignait toujours

(1) Dans l'église de Santo-Spirito. Voir Acciaioli, *Vita del Capponi;* Giovanni Cambi, *Storia*, 25 septembre 1496.

(2) « Ces propositions excitaient de grandes inquiétudes et de violents murmures dans le peuple, qui était unanime à ne pas vouloir se séparer du roi de France et qui craignait surtout que les mauvais citoyens ne travaillassent en secret, avec la ligue, à modifier le gouvernement de la république. » Nardi, *Storia*, p. 99.

de perdre le trône qu'il avait usurpé. Il songea aussitôt à conclure de nouveaux traités, à former de nouvelles alliances, à appeler de nouveaux étrangers. Depuis quelque temps, il entretenait d'excellents rapports avec l'empereur Maximilien. Celui-ci avait épousé une des nièces de Louis le More, et avait accordé à ce prince l'investiture du duché de Milan comme fief impérial. Louis le More résolut donc d'inviter Maximilien à venir prendre la couronne de fer en Italie, à restaurer dans ce pays l'autorité déchue de l'empire, à se faire l'arbitre des dissensions entre les divers États et à y rétablir l'ordre. Le seul nom de l'empereur, pensait-il, arrêterait l'invasion des Français; de plus, Maximilien, se trouvant tout à fait sans hommes et sans argent, serait à la discrétion de celui qui lui en fournirait. Louis le More manœuvra si bien, qu'il put, au nom de toute la ligue, solliciter la venue de l'empereur et lui promettre 40,000 ducats. Les Vénitiens devaient en payer 16,000, Louis le More autant et le pape 8,000; mais ces sommes ne seraient livrées que si Maximilien amenait une armée capable d'agir efficacement (1).

Sur ces entrefaites, on apprit que Charles VIII renonçait à revenir en Italie. Il s'attendait à être bientôt père de nouveau, et, tout entier au bonheur qu'il espérait, il ne songeait plus à la Péninsule. Au mois de

(1) Sismondi, *Hist. des Rép. ital.* Guichardin affirme que 60,000 ducats furent promis à l'empereur. Nous trouvons dans Nardi l'expression de la défiance qu'éprouvaient les Florentins à l'égard de la ligue : « On disait même en public que le territoire de la République avait été partagé d'un commun accord et tiré au sort entre les alliés. » *Storia*, p. 97.

septembre, naquit en effet le dauphin; mais il mourut au bout d'un mois, laissant le roi sous le poids d'une profonde tristesse. Charles VIII ne pensa même plus à secourir le petit nombre de soldats français qui étaient restés dans le royaume de Naples, et qui se trouvaient dépourvus de tout, serrés de toutes parts, sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi (1). Ces nouvelles produisirent en Italie des impressions très-variées. A Florence, la mort du dauphin parut seulement réaliser les prophéties de Savonarole. Quant aux alliés, dès qu'ils surent que Charles VIII abandonnait ses projets sur l'Italie, ils se refroidirent sensiblement à l'égard de l'empereur et retirèrent presque leurs promesses. Louis le More, au contraire, persévéra dans ses propositions et poussa même avec plus d'ardeur Maximilien à partir; étant seul à lui fournir des secours, il espérait pouvoir le diriger à son gré. Pendant que l'empereur s'approchait, le pape, encouragé par le nouvel état de choses, attaquait sans perdre de temps la République. Les soldats pontificaux, unis aux troupes siennoises, s'avancèrent jusqu'au pont de Valiano et cherchèrent à forcer les frontières florentines. Plusieurs fois repoussés, ils furent enfin contraints de prendre la fuite et de se réfugier à Montepulciano. Pour remporter la victoire, les Florentins s'étaient vus forcés d'affaiblir l'armée qui opérait contre Pise, au moment même où cette armée se trouvait dans la triste situation que nous avons décrite plus haut, alors que les mouvements de Maximilien et de Louis le More faisaient craindre de nouvelles attaques de ce côté (2).

(1) Nardi, Guiccardini, Sismondi.
(2) Nardi, Guicciardini, Sismondi.

L'empereur, en effet, avait déjà traversé les Alpes; mais il amenait des troupes si peu nombreuses, que, rougissant presque de lui-même, il évita de passer par Milan, quoique le duc lui eût préparé une réception brillante. Il prit la route de Gênes, et le 8 octobre quitta le port de cette ville avec six galères vénitiennes et quelques vaisseaux génois. Il débarqua dans le golfe de la Spezia, et se dirigea, par terre, vers Pise, où il entra avec 100 cavaliers et 1,500 fantassins. Des transports de joie accueillirent sa venue. Les Pisans coururent au pont de l'Arno, et jetèrent dans le fleuve la statue de Charles VIII, pour la remplacer par celle de l'empereur. Ils donnèrent à Maximilien une habitation splendide. Ils étaient pleins d'espérance, car ils avaient des hommes et de l'argent, de bons capitaines et des vivres en abondance; ils voyaient de toutes parts arriver des secours inespérés; et comme ils tâchaient d'invoquer à leur profit le nom et l'autorité de l'Empire, la fortune semblait vouloir les favoriser encore sur ce point (1).

Les Florentins, au contraire, ne réussissaient dans aucune de leurs entreprises; ils avaient contre eux la fortune et les hommes. Néanmoins, leur énergie fut admirable en face de l'adversité. Loin de perdre courage, ils réunirent tous leurs efforts pour rassembler des hommes, de l'argent et des vivres, qu'ils envoyèrent à l'armée. Ils écrivirent à leurs compatriotes qui faisaient le commerce en France, et les supplièrent de secourir la patrie avec leurs ressources particulières, d'enrôler des soldats, d'envoyer du blé, et de faire, en bons citoyens, tout ce qui dépendait d'eux. Ils ne s'en

(1 Nardi, Guicciardini, Sismondi.

tinrent pas à ces mesures. Voyant que Livourne était devenue la clé du territoire toscan et que l'ennemi voulait concentrer sur cette place ses principales attaques, ils l'approvisionnèrent et la fortifièrent puissamment. On peut à peine s'imaginer comment, au milieu d'une telle détresse, ils parvinrent à réaliser tant de préparatifs (1).

La première pensée de la Seigneurie, avait été comme nous l'avons vu plus haut, de recourir à Savonarole, afin qu'il relevât ce peuple abattu par tant de périls et par tant d'ennemis réunis, ce peuple qui semblait n'être plus capable de rien sans l'appui des prédications du Frère. Savonarole se mit à l'œuvre avec promptitude, avec énergie, et pourtant il prévoyait que la cour de Rome allait commencer contre lui une guerre beaucoup plus redoutable que par le passé. De tous les ennemis de la République, le plus acharné était certainement le pape. Louis le More se serait contenté, en ce moment, de voir triompher à Florence les Arrabbiati ; les Vénitiens ne désiraient qu'établir leur influence à Pise ; mais Alexandre VI voulait détruire absolument le gouvernement populaire et lui substituer les Médicis à titre de vassaux, afin de frayer la route à ses fils. Aussi, pendant que les autres membres de la ligue attendaient pour agir la descente de Maximilien, lui seul, ne pouvant contenir son impétuosité, avait donné à ses troupes l'ordre de se mettre en marche. Le sentiment qui dominait son âme était la haine contre Savonarole, et ce qu'il redoutait avant tout c'était que le Frère ne recommençât ses prédications. Il comprenait que les

(1) Nardi, Sismondi.

espérances suscitées par l'approche de l'empereur couraient le risque de s'évanouir si le Prieur de Saint-Marc reprenait la parole, et que le peuple florentin, ranimé encore une fois par la voix généreuse de Savonarole, pouvait devenir capable de quelque défense héroïque. Il se décida donc à employer les menaces, les flatteries, les promesses et toutes les ruses dont il était susceptible, pour empêcher Savonarole de remonter en chaire, bien que le peuple entier et que la Seigneurie elle-même suppliassent le religieux d'y reparaître. Le bref qui inaugura cette nouvelle guerre partit de Rome le 8 septembre; il était adressé au couvent de Saint-Marc. Semblable au bref qui, au mois de septembre de l'année précédente, avait été expédié aux franciscains de Santa-Croce, il parlait de Savonarole comme d'un certain fra Girolamo, ami des nouveautés et propagateur de fausses doctrines (1). « Au milieu des bouleversements de l'Italie, disait le bref, ce moine est parvenu à une telle démence, qu'il veut se faire passer auprès du peuple pour un envoyé de Dieu et faire croire qu'il a des entretiens avec Dieu, sans prouver ses affirmations par des miracles ou par le témoignage spécial des saintes Écritures, comme l'exi-

(1) Ce bref a été publié par Quétif, mais avec la date erronée du 16 octobre 1497. A cette époque, Savonarole avait été déjà excommunié. La date du bref en question ne peut être que 1496, comme le prouvent les lettres de l'ambassadeur florentin. Meyer aussi a corrigé la date donnée par Quétif. Quant au mois et au jour, nous avons suivi l'indication du manuscrit de la bibliothèque Riccardi, parce que cette date seule peut s'accorder avec les brefs subséquents, avec les réponses de Savonarole, avec ses sermons, avec toute la chronologie des faits qui sont racontés dans le présent chapitre. (Le manuscrit de la bibliothèque Riccardi porte le n° 2053.)

geraient les lois canoniques. Nous avons montré une longue patience, dans l'espoir qu'il se repentirait et réparerait ses fautes en se soumettant à nous et en renonçant à être séparé de la Congrégation Lombarde, séparation scandaleuse que nous avaient extorquée quelques frères par des manœuvres artificieuses. » A la fin, le bref remettait la cause entre les mains de fra Sebastiano de Madiis, vicaire général de la Congrégation Lombarde. Savonarole devait reconnaître l'autorité de ce personnage, se rendre sans retard à l'endroit qui lui serait désigné, et, en attendant, renoncer à toute prédication publique ou privée. Le couvent de Saint-Marc était réuni à la Congrégation Lombarde , et fra Domenico, fra Silvestro, fra Tommaso Bussino recevaient l'injonction de se trouver à Bologne avant neuf jours. Tout cela, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ*.

Le but de ce bref était manifeste. Avant tout, le pape voulait imposer silence à Savonarole. Mais comme il devenait évident pour tout le monde que la guerre dirigée contre Savonarole était une guerre toute politique et faisait essentiellement partie de celle dont la République était l'objet, Alexandre VI, en confiant la cause à un nouveau personnage et en la réduisant à une dispute d'union ou de séparation entre plusieurs couvents, cherchait à cacher le véritable caractère de la lutte et à y rendre la République indifférente. La Congrégation de Saint-Marc une fois dissoute, l'autorité de Savonarole était anéantie; et si, obéissant aux ordres du supérieur de la Lombardie, le Frère sortait du territoire toscan, il tombait aussitôt au pouvoir d'Alexandre VI (1).

(1) « Le pape voulait réunir de nouveau la Congrégation de la Tos-
« cane à la Congrégation générale de la Lombardie, afin de pouvoir

Savonarole, qui comprenait les calculs du pape, résolut dès le principe de ne pas obéir (1). Néanmoins, pour ne pas rendre sa position plus difficile en exaspérant davantage Alexandre VI, il envoya au pape, le 29 septembre, une longue réponse (2). Il s'y plaignait que ses ennemis eussent réussi à tromper le saint-père sur des faits qui avaient eu lieu en présence du peuple tout entier. « Quant à la doctrine, disait-il, je me suis toujours soumis à l'Église; et quant à la prophétie, je n'ai jamais prétendu d'une façon absolue que je fusse prophète, quoique cette assertion n'eût pas été une hérésie; mais j'ai prédit divers événements qui se sont réalisés en partie et qui achèveront de se réaliser avec le temps. Toute l'Italie

« éloigner de Florence Savonarole, et supprimer une Congrégation « dont tous les membres étaient les appuis et les partisans du Frère. « Ces plans avaient pour auteurs les adversaires du gouvernement, et « surtout ceux qui désiraient que la ville se prononçât en faveur de « la ligue et des Médicis. » Nardi, *Storia*, p. 124.

(1) L'intention formelle de ne pas obéir ne nous paraît pas résulter des faits. Savonarole, qui s'était abstenu de prêcher après avoir reçu le bref du 8 septembre, évita de remonter en chaire lorsque le pape eut lancé le bref du 16 octobre. On verra plus loin, par la lettre écrite à un ami le 15 septembre, la délicatesse des scrupules du Frère. (*Note du trad.*).

(2) *Responsio Fratris Hieronymi Savonarolæ ad Alexandrum papam sextum.* Quétif se trompe encore ici en indiquant comme date le 27 octobre 1497. Meyer a eu raison de remplacer l'année 1497 par l'année 1496. Selon nous, le mois n'est pas non plus exactement indiqué, car le bref que le pape envoya en réponse à cette lettre de Savonarole, ainsi que nous le verrons bientôt, est antérieur au 29 octobre. Dans le manuscrit de la Magliabechiana (Cl. XXXIV, 34), et à la fin du premier volume du *Diario del Burcardo* (Codice Magliabechiano, Cl. III, 153), la lettre en question porte la date du 29 septembre : nous croyons que cette date est la vraie, parce qu'il n'y a qu'elle qui puisse s'accorder avec la réponse du pape, réponse qui eut lieu plus tard.

sait que le châtiment a déjà commencé, que mes paroles seules ont rétabli la paix à Florence, que sans moi les malheurs auraient été pour tous beaucoup plus grands. » Plus loin, Savonarole rappelait que le bref de séparation ne fut pas extorqué au pape par quelques frères, mais qu'il satisfit à la demande générale, et fut précédé d'une longue discussion. « Remettre notre cause à la décision du vicaire lombard, c'est vouloir nous faire juger par notre adversaire; car personne n'ignore les démêlés qui divisent les deux congrégations. Quelles peuvent être, Très-Saint-Père, les causes des mesures dont je suis l'objet? Ce sont les fausses accusations, les rapports mensongers des ennemis de cette République que j'ai soustraite à tant de périls, que j'ai ramenée à la vraie religion et à la liberté en détruisant les factions, en corrigeant les mœurs, en recommandant la concorde. » Savonarole invoquait ensuite l'autorité de plusieurs docteurs de l'Église, et ajoutait : « Il est permis à chacun d'abandonner une règle pour en suivre une autre plus rigoureuse et plus sévère. Voilà ce que nous avons fait par notre séparation. Nous réunir maintenant aux frères lombards, ce serait accroître les rancunes qui malheureusement existent déjà entre les deux congrégations, provoquer de nouvelles dissensions et de nouveaux scandales. Enfin, comme Votre Sainteté affirme vouloir cette union afin que d'autres ne tombent pas dans mes erreurs, comme il est clair à présent que je ne suis pas tombé dans ces erreurs, la cause cessant, l'effet doit cesser aussi. Puisque j'ai prouvé la fausseté de toutes les accusations dirigées contre moi, Votre Sainteté me permettra d'attendre une réponse à ma défense et une absolution. Je prêche la doctrine

des saints docteurs, je ne m'écarte d'eux en rien, et je suis prêt, dans le cas où je me serais trompé sur certains points, non-seulement à répudier mes erreurs, mais à les rétracter et à en faire amende honorable devant tout le peuple. Et maintenant, je répète ce que j'ai toujours dit : je me soumets avec tous mes écrits au jugement de la sainte Église romaine. » En même temps, Savonarole adressa un grand nombre de lettres à ceux de ses amis qui avaient quelque influence à Rome : il reproduisait les raisons qu'il avait présentées au pape en faveur de sa cause, et faisait un chaleureux appel au dévouement de chacun.

Alexandre VI, avec sa perspicacité habituelle, reconnut la difficulté du cas, et eut recours à une ruse vraiment digne de l'ancien avocat de Barcelone. Voyant que le Frère était décidé à ne pas dissoudre sa congrégation et à ne pas quitter Florence, reconnaissant en outre que le moment était décisif pour la République et que la seule chose qui importât alors était d'arrêter les prédications de Savonarole, il abandonna les menaces pour les flatteries. Le 16 octobre, il lança donc un autre bref en réponse à la lettre du Frère (1). Il s'y

(1) Ce bref porte, dans Quétif, la date du 16 oblobre 1497. Meyer l'a remplacée avec raison par celle du 16 octobre 1496. Comme le bref est évidemment écrit en réponse à la lettre de Savonarole, celle-ci ne peut porter la date du 27 octobre, mais celle du 29 septembre, ainsi que nous l'avons dit plus haut. En outre, si ce bref, qui est plein de bienveillance pour Savonarole et qui lui promet une absolution générale, porte la date du 16 octobre, on ne peut admettre que le bref adressé au couvent de Saint-Marc et menaçant Savonarole de l'excommunication *latæ sententiæ*, dans le cas où celui-ci ne se réunirait pas à la Congrégation Lombarde, puisse être daté de la même année et du même jour. Et cependant, tous les historiens ont répété les

félicitait du retour de la brebis égarée. « Nous t'avons, disait-il, exprimé dans d'autres brefs la douleur ressentie par nous à la nouvelle des soulèvements qui se sont produits à Florence, soulèvements dont tes sermons ont été la cause principale; car, au lieu de prêcher contre les vices et de recommander l'union, tu te permets d'annoncer les événements futurs. Cette façon d'agir susciterait des discordes parmi les peuples les plus pacifiques; à plus forte raison est-elle capable d'en provoquer parmi les Florentins, chez lesquels se trouvent en germe tant de divisions et de troubles. Voilà pourquoi nous t'avons appelé auprès de nous; mais à présent nous apprenons, par tes lettres et par le témoignage de nombreux cardinaux, que tu te soumets à l'Église romaine; nous nous en réjouissons vivement, persuadé que tu es tombé dans l'erreur plutôt par excès de simplicité que par mauvaise volonté. Aussi, nous répondons de nouveau à tes lettres, et, en vertu de la sainte obéissance, nous t'interdisons de discourir non-seulement dans les réunions publiques, mais dans les réunions privées, afin qu'on ne puisse pas dire que tu as abandonné la chaire pour tenir des conciliabules. Tu observeras ces ordres, jusqu'à ce que tu puisses, avec plus de sûreté et avec honneur, comparaître devant nous et recevoir l'accueil joyeux que te réserve notre cœur paternel, ou jusqu'à ce que nous ayons mûrement délibéré sur la conduite à laquelle tu dois t'astreindre et que nous ayons choisi une personne

erreurs de Quétif; aucun n'a remarqué ces inconséquences, qui rendaient tellement inexplicapable l'histoire de la lutte entre Savonarole et Alexandre VI, qu'on ne comprenait ni les motifs réels des brefs, ni le sens des réponses.

assez prudente pour régler ces affaires. Et si, comme nous n'en doutons pas, tu veux obéir, nous suspendons dès aujourd'hui tous les brefs précédents, pour que tu puisses t'occuper en paix de ton salut spirituel. »

Après la réception de ce bref, la situation de Savonarole devenait très-embarrassante. Le Frère comprenait parfaitement que cette douceur paternelle n'était qu'un artifice pour lui fermer la bouche au moment où la République avait le plus grand besoin de lui, et il reconnaissait dans le procédé d'Alexandre VI l'astuce ordinaire de ce pontife, astuce bien connue de tout le monde. Par les lettres de l'ambassadeur, on savait en effet que le saint-père était plus irrité que jamais et qu'il voulait absolument mettre la main sur la personne de Savonarole. Les troupes pontificales envoyées contre les Florentins, les pressantes sollicitations adressées par le pape à l'empereur, l'intimité de Roderic Borgia avec Pierre de Médicis qui demeurait à Rome et qui cherchait à envelopper Florence de nouvelles conjurations (1), tout prouvait avec évidence qu'Alexandre VI s'efforçait d'imposer silence à Savonarole pour pouvoir mieux étouffer la République, et qu'il comptait ensuite se débarrasser sans peine du gênant dominicain. Mais comment celui-ci pouvait-il désobéir à un ordre en apparence si juste et si bienveillant, à un bref qui lui offrait un pardon complet et qui n'y mettait qu'une seule condition, le silence? En désobéissant, Savonarole n'au-

(1) Nous prouverons plus loin la vérité de ces intrigues par des documents nouveaux et importants. Nardi dit à plusieurs reprises : « Le pape, qui aurait préféré au gouvernement actuel de notre ville tout autre gouvernement, persécutait le Frère à cause de cela. » Voir p. 124.

rait-il pas semblé résolu à réveiller les divisions dans l'Église, à rendre impossible toute conciliation? Quoiqu'il ne fût pas sourd à la voie de la patrie qui l'appelait, quoiqu'il connût les graves périls de la République et fût persuadé que la bienveillance du pape n'était qu'une ruse, il voulut obéir. En fait, depuis l'arrivée du bref expédié le 8 septembre, il avait cessé de prêcher, et il persévera courageusement dans sa résolution (1).

En écrivant à un ami, le 15 septembre de cette année, il exposait clairement l'état de son âme. « Personne n'ignore la fausseté des accusations portées contre moi; il en rejaillira une grande infamie sur certains prélats et sur toute la ville de Rome. Je sais bien qu'ils n'ont aucun motif pour me persécuter et que même ils me lapident à cause d'une bonne œuvre; mais je ne les crains pas, et leur puissance ne m'effraye point, parce que la grâce de Dieu et la pureté de ma conscience me suffisent. Je connais l'origine de tous ces piéges, et je sais qu'ils ont pour auteurs les mauvais citoyens qui, de concert avec plusieurs princes de l'Italie, aspirent au rétablissement de la tyrannie à Florence. Tous ces hommes voudraient me tuer; aussi, je ne puis plus maintenant marcher sans une escorte de gens armés. Néanmoins, j'obéirai si je ne puis satisfaire autrement ma conscience, car je ne veux pas commettre un péché, même véniel (2). »

(1) Il se tut depuis le 11 septembre. Avant ce jour, le bref du 8 septembre ne pouvait être arrivé.

(2) Cette lettre a été publiée par M. Perrens d'après la copie qu'il avait reçue de l'abbé Bernardi. N'ayant pas vu à Venise le manuscrit de la Marciana, dans lequel cette lettre se trouve avec beaucoup

Mais tandis que Savonarole gardait le silence, les affaires de la République s'aggravaient rapidement de jour en jour. Renforcés par les Milanais et les Vénitiens, les impériaux assiégeaient Livourne avec quatre mille hommes. Les navires de Venise occupaient la mer et bloquaient le port; en même temps, une partie de l'armée vénitienne se tenait auprès du pont de Sacco pour empêcher toute communication entre Livourne et l'armée campée devant Pise. Les Florentins, cependant, prirent les mesures les plus urgentes avec un courage digne de leurs aïeux. Ils chargèrent Antonio Canigiani de rétablir parmi leurs soldats la discipline qui depuis la mort de Capponi avait complétement disparu, et ils lui ordonnèrent de concentrer les troupes à Montopoli, pour qu'elles fussent prêtes à se porter vers tous les points où les appelleraient les mouvements de l'ennemi. Bettino Ricasoli, très-renommé pour son énergie et ses talents militaires, commandait à Livourne. Les *Dix de la guerre* y envoyèrent trois cents hommes d'armes, sous la conduite du comte Cecco, qui, à la faveur d'une nuit obscure et d'une pluie torrentielle, passa au milieu des assiégeants. La garnison, ainsi augmentée, réussit à faire plusieurs sorties honorables, dans lesquelles les Impériaux furent battus. Ce qui vint en aide aux Florentins, ce fut, outre l'in-

d'autres documents relatifs à Savonarole, M. Perrens crut que la copie qu'il possédait portait une date fausse, et remplaça le 15 septembre 1496 par le 15 septembre 1495. Quant à nous, comme nous avons comparé la même lettre dans le manuscrit latin de la bibliothèque de Saint-Marc (Cl. IX, num. 41) et dans le manuscrit de la bibliothèque Riccardi, nous pouvons affirmer que les deux exemplaires sont datés du 15 septembre 1496; nous considérons cette date comme parfaitement exacte.

capacité avec laquelle l'empereur dirigeait les opérations, la divergence de vues existant entre Maximilien et ses alliés. Les Vénitiens et Louis le More voulaient bien abaisser Florence, mais ils ne voulaient pas laisser un nouveau prince devenir puissant en Italie. Tantôt ils poussaient l'empereur en avant, tantôt ils l'arrêtaient; de sorte que si Maximilien parvenait à inquiéter l'ennemi, il ne réussissait pas à satisfaire l'ambition qu'il avait de signaler sa venue par quelque grand fait d'armes. De plus, la discorde avait éclaté entre les Vénitiens et Louis le More, qui étaient également jaloux d'occuper Livourne quand la guerre serait terminée.

Grâce à toutes ces causes, les Florentins avaient pu jusqu'alors résister à tant d'ennemis, plus puissants qu'eux, et même les battre quelquefois. Il leur était cependant impossible de se défendre plus longtemps; car ce que les armées coalisées ne faisaient pas, la faim commençait à le faire. Comme pour enlever toute espérance à la République, les plus tristes nouvelles arrivaient de France. Les efforts tentés par les marchands florentins en faveur de leur patrie avaient été inutiles. Ces généreux citoyens avaient pris à leur solde le comte d'Albigeon avec ses troupes; ils avaient loué un certain nombre de navires, et les avaient chargés d'aprovisionnements achetés à leurs frais. Mais, au moment de s'embarquer, le comte avait refusé de partir. Quant aux vaisseaux chargés de vivres, ils avaient été dispersés en route par une grosse tempête : les uns étaient retournés à Marseille; les autres, au lieu de cingler vers leur destination primitive, avaient pris diverses directions, espérant réaliser des gains plus considérables. Du reste, la traversée se fût-elle heureusement accomplie, comment

auraient-ils pu entrer à Livourne, dont le port était gardé par les Vénitiens (1)?

A Florence, la misère avait atteint des proportions effroyables. Sur le visage de chacun, on lisait la consternation qu'inspirait l'avenir, et les traits des gens du peuple reflétaient les angoisses de la faim. Souvent, dans les rues, les paysans exténués cherchaient un appui contre les murs et tombaient morts d'inanition (2). La peste faisait tous les jours quelque progrès (3). Cependant, l'esprit de parti aveugle tellement les hommes, qu'au milieu de cette détresse universelle les Arrabbiati avaient un air de triomphe. Ils parcouraient la ville en criant : « Enfin, nous sommes donc convaincus que le Frère nous a trompés. Voilà les félicités qu'il a promises à Florence ! » Et déjà ces citoyens sans patriotisme parlaient de reddition; ils osaient insulter en public le nouveau gouvernement et disaient que l'heure était venue de le changer.

La Seigneurie, ne sachant plus à quoi se résoudre, eut recours aux cérémonies religieuses et ordonna de porter à travers la ville, dans une procession solennelle, la Madone de l'Impruneta, que le peuple avait coutume d'invoquer à l'occasion des calamités publiques.

(1) Sismondi; Nardi, p. 105.

(2) Dans un manuscrit de la Magliabechiana (Cl. XXV, cod. 23), nous trouvons l'indication suivante du prix des denrées pendant la disette de 1497. Un boisseau de blé : 5 *lire* et 10 *soldi*. Un boisseau d'orge : 2 *lire* et 10 *soldi*. Un baril d'huile : 24 *lire* : un baril de vin ; 7 *lire*. Une paire de poulardes : 3 *lire*. A cette époque, 6 *lire* et 14 *soldi* formaient un grand florin d'or ; le florin répondrait au sequin moderne, mais l'or valait beaucoup plus que de nos jours. Voir Vettori, *Il fiorino antico illustrato*, Firenze, 1738.

(3) Nardi, p. 104, 105 et 115, édit. Arbib. Florence.

Mais la seu'e chose qui semblait à chacun pouvoir relever efficament le courage de la multitude en cette extrémité, c'était la voix de Savonarole, car le silence du Frère, blâmé par tout le monde, causait une affliction générale. La Seigneurie, encore une fois, s'adressa donc au Prieur de Saint-Marc. Elle le supplia de ne pas manquer à ses devoirs envers la patrie, et de ne pas priver des consolations de sa parole, parmi tant de périls et tant de misères, ce peuple qui avait mis en lui toute sa confiance.

Depuis longtemps déjà, Savonarole voyait avec une profonde douleur l'effroi et la désolation des Florentins. Il ne put résister aux nouvelles instances de la Seigneurie et remonta en chaire le 28 octobre. Combien l'aspect de son auditoire était changé ! Sur tous les visages se peignaient la terreur du présent et l'épouvante de l'avenir. Chacun croyait proches la fin du gouvernement populaire et le triomphe des Arrabbiati ; chacun s'imaginait qu'à la famine et à la guerre allaient succéder les exils et les condamnations. Pleins de doutes et d'incertitudes, tous les regards se tournaient donc vers l'orateur. Savonarole commença son sermon, comme il le faisait souvent, sous forme de dialogue. « Je n'aurais pas dû parler. Mais je viens pour obéir à la Seigneurie et pour vous exhorter encore à la pénitence. ... Êtes-vous convaincus ? Pour moi, je vous le dis, je suis convaincu que tout ce j'ai dit s'accomplira jusqu'au moindre *iota*. Je suis convaincu que Dieu trouble le cerveau des Italiens et qu'un grand nombre d'entre eux sera trompé. Le châtiment qui vous semble réservé n'est pas celui qui vous attend. Êtes-vous convaincus ? — De quoi ? — De l'approche des tribulations. Êtes-vous

convaincus que vous combattez contre le Christ? Sachez que le bonheur promis à Florence se réalisera et que les méchants subiront les peines de l'enfer dans cette vie et dans l'autre. Ètes-vous convaincus que, si vous ne changez pas de vie vous aurez à gémir? Les vices se perpétuent toujours, ô Florence! On joue, on blasphême. Par là, vous attirez sur vous le châtiment. Eh bien! faites cette procession; ce sera un acte louable; et si vous recourez à Dieu, comme il convient, je m'assure que vous obtiendrez quelque grande grâce et que nous ne devrons avoir peur de personne... Mais vous placez votre espoir dans les hommes, vous attendez toujours du secours de ce roi qui ne vient jamais et qui a été puni déjà, ainsi que nous l'en avons menacé (1); et moi, au contraire, je vous dis : *maledictus homo qui confidit in homine.* — Eh bien, que devons nous donc faire, ô mon père? — Avant tout, il faut que vous retourniez à Dieu; puis, que vous abandonniez la pensée de changer le gouvernement et de vous rendre; que vous vous veniez en aide par tous les moyens humains; que vous prêtiez à la ville tout l'argent possible et que vous le prêtiez gratis. Je vous dis enfin : unissez-vous tous et laissez là toute division. Et si vous établissez entre vous une union véritable, écoutez bien les paroles que je vous adresse : Je veux perdre mon froc, si nous ne chassons pas nos ennemis. Je dis que si vous observez mes avis je veux être le premier à marcher contre les alliés, un crucifix à la main; nous les forcerons à fuir jusqu'à Pise, et encore plus loin... Crois à mes paroles, ô Florence; rappelle-toi combien de larmes tu

(1) Charles VIII avait alors perdu son second et unique fils.

as versées dans cette église le 6 novembre (1), et souviens-toi que le même jour eut lieu la révolution qui t'a rendue libre. Rapelle-toi que je décidai le roi Charles à partir de Florence, et que, à son retour de Naples, ayant couru à son camp, je l'empêchai, par mes menaces, de te faire aucun mal. Croyez donc à mes paroles, ô Florentins ! Ayez confiance dans le Seigneur. Quoiqu'il arrive, je ne crains rien, si vous revenez à Dieu, si vous êtes unis et si vous prenez toutes les mesures que conseille la prudence humaine. »

S'adressant ensuite à ceux qui murmuraient contre le nouveau gouvernement, Savonarole s'écriait : « Maintenant, je veux vous dire une autre parole. Il y a trois sortes de citoyens parmi vous. Il y a d'abord ceux qui, sous l'ancien gouvernement, étaient exilés et soupiraient en vain après la patrie. Eh bien, vous l'avez retrouvée; restez donc tranquilles. Il y a ensuite ceux qui avaient la corde autour du cou. A présent, vous jouissez de la sécurité et de la liberté; restez donc tranquilles. — Je ne bouge pas, mon père. — Cela n'est pas vrai; vous ourdissez tous des intrigues, et je sais bien dans quelle intention. — Enfin, il y a les citoyens qui occupent des magistratures dans la République; et ceux là n'exercent pas la justice, car la ville est toute pleine de jeux, de blasphèmes, de luxure, de sodomie, de discordes. A ces hommes-là je dis : Si vous n'exercez pas la justice, le châtiment viendra sur vous. Je dis enfin à tous, et je le dis *in verbo Domini* : quiconque désire un tyran sera puni. Unissez-vous donc, faites cette procession, et espé-

(1) Le texte dit : « D'aujourd'hui en neuf » et c'était le 28 octobre. Savonarole indique probablement le jour où il partit pour Pise.

rez dans le Seigneur (1). » Ainsi parlait ce jour-là Savonarole ; mais, en vérité, lorsque le péril était aussi menaçant, ces paroles d'une confiance aveugle donnaient aux Arrabbiati l'occasion de tourner en ridicule le Frère et ses partisans. Néanmoins, le peuple trouvait déjà une grande consolation à entendre cette voix amie, et tant qu'elle retentissait en chaire, il semblait que Florence ne dût pas craindre de nouveaux malheurs.

Le 30 octobre fut apportée dans la ville la miraculeuse image de Santa Maria dell' Impruneta ; une multitude immense l'accompagnait, et jamais les Florentins n'avaient montré une dévotion plus sincère. Les aumônes étaient abondantes. Le peuple s'avançait morne et silencieux; la tristesse assombrissait tous les visages ; l'aspect des pauvres gens trahissait les douleurs de la faim et la crainte de souffrances plus grandes encore. La procession avait atteint Por Santa-Maria, quand un messager à cheval, qui était entré par la porte de San-Frediano et qui avait passé sur le pont della Carraia, parut sur les quais de l'Arno. Il avait une branche d'olivier à la main, et se dirigeait vers le palais de la Seigneurie. Ayant rencontré la foule sur son passage, il se trouva entouré de toutes parts ; on saisit son cheval par la bride, et l'on se pressa autour de lui pour lui demander des nouvelles de Livourne. — Tout à coup, et comme par miracle, les secours, tant atten-

(1) *Predica del Reverendo padre Frate Hieronymo da Ferrara*, facta il dì di S. Simone et Juda a dì 28 d'ottobre 1496, per commissione della Signoria di Firenze, essendo la cipta in timore grandissimo per la venuta dello imperatore. Sans date. Ce même sermon fait partie de ceux qui furent prononcés, pendant les fêtes de 1496, sur Ruth et Michée.

dus, d'hommes et de blé étaient enfin arrivés de Marseille. Les navires avaient été poussés avec impétuosité vers Livourne par le vent du sud-ouest. A peine les avait-on aperçus en mer, qu'ils étaient déjà dans le port. Les Vénitiens n'avaient pu les arrêter, parce qu'ils avaient été eux-mêmes contraints, par la violence du vent, à chercher un abri derrière l'île de la Meloria. — Il serait impossible de décrire la joie frénétique du peuple. On suivait le messager en poussant des cris; ses paroles, répétées de bouche en bouche, étaient amplifiées et exagérées. Presque en un instant, la ville entière connut l'heureuse nouvelle; les cloches sonnèrent comme en un jour de fête, et dans toutes les églises, de publiques et solennelles actions de grâces célébrèrent le secours miraculeux. Les Arrabbiati eux-mêmes croyaient que le Seigneur avait voulu sauver d'une ruine imminente la République, et que Savonarole, cette fois, avait été certainement prophète. Son nom, son autorité grandirent sans mesure, et les gens du peuple s'écriaient : « Les sermons du Frère nous ont encore sauvés (1). »

Le secours, en réalité, n'était pas très-important. De tous les soldats enrôlés par les marchands, il n'y en avait que six cents qui eussent voulu partir. Quant aux navires, déjà payés, quelques-uns d'entre eux, nous l'avons dit, avaient changé de direction en pleine mer afin de réaliser un gain plus considérable, et ils avaient fait naufrage. Les Florentins n'espéraient donc plus recevoir des renforts sérieux et des approvisionnements efficaces. Cinq navires et deux galions, chargés d'hommes et de

(1) Tout cela est raconté en détail par Nardi.

blé, entrèrent seuls à Livourne. Mais les circonstances inattendues qui accompagnèrent leur arrivée, en ce moment où l'on avait tant besoin d'assistance, produisirent à Livourne comme à Florence une impression profonde. La garnison de Livourne reprit confiance, et, dans sa joie, elle fit feu avec toute son artillerie, sortit de la ville et attaqua les Pisans, tandis que, d'un autre côté, une partie des troupes allait renforcer la tour qui protégeait le pont de Stagno et qui menaçait de tomber entre les mains des assaillants. L'armée des Florentins trouva les Impériaux si effrayés par le bruit de l'artillerie et par les rapports qui avaient exagéré l'importance des renforts parvenus à Livourne, qu'elle mit l'ennemi en fuite après lui avoir tué beaucoup d'hommes; en outre, elle ramena avec elle un grand nombre de prisonniers et de chevaux.

Cependant, le premier jour de novembre, Savonarole montait de nouveau en chaire. Il profitait des événements heureux et inespérés qui venaient de se produire pour exalter la miséricorde de Dieu, pour rappeler au peuple la nécessité de revenir à la religion, de renoncer au vice, de prier sans cesse et de ne se confier que dans le Seigneur. Il cherchait aussi à modérer l'allégresse excessive du peuple. « Il ne faut pas se laisser dominer si facilement par la joie et par la douleur; il ne faut pas cesser de prendre les précautions suggérées par la prudence humaine; il faut plus que jamais se préparer à la guerre. » Le 2 novembre, jour des morts, il prononça, *sur l'art de bien mourir,* un autre sermon qui obtint un immense succès (1). Il disait que le vrai

(1) Ces deux sermons se trouvent parmi les sermons sur Ruth et

chrétien devrait avoir toujours présente à l'esprit l'idée de la mort, et que la franche contemplation de la mort conduirait tous les hommes à une vie sans reproches. Il retraçait avec de vives couleurs l'état de notre âme à l'heure suprême, et analysait ingénieusement une à une toutes les passions qui nous livrent assaut pendant cette épreuve décisive. « La mort, s'écriait-il, est le moment solennel de notre vie. Le diable nous livre alors la dernière bataille; on dirait qu'il joue toujours aux échecs avec l'homme et qu'il attend l'approche de la mort pour le faire échec et mat. Celui qui triomphe en cet instant gagne la bataille de la vie. Nous ne vivons dans ce monde, ô mes frères, que pour apprendre à bien mourir. » Savonarole proposait à chacun d'avoir auprès de son lit un tableau rappelant que la mort est inévitable, et il décrivait minutieusement ces tableaux fantastiques. Les descriptions du Frère captivaient l'attention de la foule. Elles furent popularisées par les éditions multipliées de ce sermon, éditions qu'embellissent des gravures dues à Sandro Botticelli et aux principaux artistes de ce siècle. Tout en prêchant sur l'art de bien mourir, le Frère n'oublia pas de donner des encouragements au peuple, de lui recommander l'union et de l'exciter à prendre les mesures nécessaires au salut de la patrie. Après quoi, il rentra dans son silence, se plaignant déjà d'avoir fourni au pape un nouveau prétexte de plainte.

Dès que la cour pontificale eut connaissance des secours arrivés à Livourne et du premier sermon de Sa-

Michée. Le second fut imprimé maintes fois à part; Audin en cite trois éditions différentes au XVe siècle, et toutes sont ornées de belles gravures.

vonarole, un autre bref, en date du 7 novembre, fut adressé à tous les dominicains de la Toscane (1). Il n'était plus question de réunir Saint-Marc à la Congrégation Lombarde; il s'agissait au contraire de l'en séparer ainsi que tous les couvents de la Toscane et de Rome, pour fonder une nouvelle congrégation (*Congregazione Tosco-Romana*), ayant son vicaire particulier, qui serait, suivant la règle de saint Dominique, élu tous les deux ans par les divers prieurs de la nouvelle congrégation, sans que l'autorité du vicaire général de Rome fût amoindrie. Pour la première période biennale, le pape lui-même nommait comme vicaire le cardinal de Naples, qui s'était toujours montré favorable à Saint-Marc et à Savonarole. Ainsi Alexandre VI, en reprenant la question des couvents, cherchait adroitement à éviter toutes les objections que Savonarole lui avait faites. Il ne remettait pas la cause du Frère entre les mains du vicaire de Lombardie; il ne réunissait pas deux congrégations ennemies; il choisissait un vicaire ami de Saint-Marc; enfin, selon l'expression du bref, il permettait à la nouvelle réforme de s'étendre sur toute la Toscane et sur les États Romains (2). Mais la bienveillance

(1) Ce bref, inédit, se trouve à la bibliothèque Riccardi (cod. 2053). Il a une grande importance, parce que, Savonarole ayant refusé d'obéir aux injonctions qu'il contenait, il devint la cause principale de l'excommunication prononcée contre le Frère, ainsi que le dit la bulle d'excommunication. De plus, comme ce bref est resté inconnu jusqu'à présent, il a été l'origine des confusions chronologiques où l'on est tombé à propos de tous les autres brefs et à propos des réponses de Savonarole.

(2) « Il arriva ensuite un bref qui avait pour but de réunir tous les « couvents de la Toscane et d'en faire une congrégation dans laquelle « devait entrer Saint-Marc avec les couvents soumis à son autorité.

de ces dispositions n'était qu'apparente. Une fois soumis au nouveau vicaire qui dépendait du vicaire général établi à Rome, Savonarole perdait la liberté qu'il avait conquise en se séparant des religieux lombards; il était dépouillé de son autorité sur son propre couvent, autorité au moyen de laquelle il avait acquis tant d'influence à Florence; il pouvait, à tout moment, être obligé de partir pour quelque autre couvent, ce que voulait précisément le pape. En outre, Savonarole voyait bien que, dans la nouvelle congrégation, le couvent de Saint-Marc, placé au milieu d'une multitude d'autres couvents, presque tous jaloux ou ennemis, loin de pouvoir propager sa réforme, serait très-facilement opprimé.

Déterminé par ces considérations, le Frère, au lieu d'obéir, reprit la plume et écrivit son *Apologie de la Congrégation de Saint-Marc.* S'adressant, non plus au pape, mais au public, il tenait un langage aussi hardi que franc. « Je ne m'arrêterai pas, disait-il, à réfuter les accusations qu'on formule contre moi relativement à la doctrine; j'en ai déjà prouvé maintes fois la fausseté et je m'apprête à les combattre dans mon *Triomphe de la Croix*, ouvrage qui paraîtra bientôt. Je réponds seulement à l'ordre qui m'est donné de me réunir à la nouvelle congrégation. Avant tout, je déclare que la décision à prendre ne dépend pas uniquement de mon

« Par un bref antérieur, le pape avait voulu nous rattacher à la Con-
« grégation Lombarde dont, peu auparavant, il nous avait séparés.
« Maintenant, il nous ordonne de nous joindre à celle de la Toscane.
« Aujourd'hui c'est une chose, demain c'est une autre. Cela me rap-
« pelle le jeu d'échecs, où, afin de défendre le roi bloqué, on le retire
« d'une case pour l'y ramener aussitôt : tant sont manifestes les ruses
« des méchants. » *Sermon de la Sexagésime* (18 février 1498).

autorité ; elle est subordonnée aussi à la volonté de deux cent cinquante religieux. Ces religieux ont tous écrit au pape pour repousser la mesure dont ils sont l'objet ; je ne puis ni ne veux m'opposer à leurs désirs, qui me paraissent justes et honorables. » Savonarole s'efforce ensuite de démontrer comment cette réunion affaiblirait et énerverait la sévérité des statuts de Saint-Marc, au détriment de tous les moines et surtout des jeunes religieux qui formaient alors la plus grande partie de la communauté. « Si les autres frères n'ont besoin d'aucune réforme, pourquoi s'uniraient-ils à nous? Mais s'ils s'unissent à nous afin d'être réformés par nous, leur espoir sera déçu, car il y a déjà dans notre cloître tant de jeunes gens inexpérimentés, qu'à peine suffisons-nous à les instruire. La réunion n'engendrerait donc pour tous, et spécialement pour nous, que désordre et confusion. » Le Prieur de Saint-Marc rappelle, en outre, les déplorables haines qui existent entre les divers couvents ; il retrace les périls auxquels ces haines avaient exposé sa vie à Pise et à Sienne, et finit par les paroles suivantes : « Cette réunion est impossible, déraisonnable, pernicieuse, et les frères de Saint-Marc n'y doivent pas être astreints, parce que les supérieurs n'ont le droit de rien commander qui soit en contradiction avec les constitutions de l'ordre, avec la charité, avec le bien des âmes. Il faut donc supposer que les supérieurs sont trompés par de fausses informations ; il faut résister à une injonction qui blesse la charité ; il faut ne se laisser effrayer ni par les menaces, ni par l'excommunication, mais s'exposer à la mort plutôt que de se soumettre à ce qui pourrait empoisonner et perdre les âmes. Quand la conscience se révolte contre un ordre émanant des

supérieurs, il faut d'abord résister et chercher humblement à le faire modifier; c'est ce que nous avons déjà tenté. Mais si ces efforts sont impuissants, il faut alors agir comme saint Paul, *qui coram omnibus restitit in faciem Petri.*» Ainsi, après une très-courte trêve, Savonarole se trouvait de nouveau en guerre avec le pape (1).

Cependant, après le premier succès dû aux secours envoyés de France, la situation de Livourne s'était aggravée, et, sans la jalousie permanente qui divisait Louis le More et les Vénitiens, le siége surait été terminé depuis quelque temps déjà. Mais la Providence sembla vouloir une seconde fois venir en aide aux Florentins. Vers le 15 novembre, les mêmes vents du sud-ouest qui, à la fin du mois d'octobre précédent, avaient conduit à Livourne les navires de Marseille, se déchaînèrent encore avec tant de fureur, qu'ils jetèrent au rivage toute la flotte vénitienne. Le vaisseau amiral se heurta contre la *Rocca nuova*, où les hommes et l'artillerie firent naufrage; Maximilien lui-même, qui était sur ce navire, eut grand peine à se sauver. Deux autres vaisseaux partagèrent le même sort; le reste fut endommagé au point de ne pouvoir plus servir. Tous les naufragés s'étant rendus pour sauver leur vie, un nombre considérable de prisonniers fut conduit à Livourne ce jour-là, et les gens du pays recueillirent en quelques heures un riche butin (2). Enfin l'empereur, las de combattre, comme il le disait lui-même, contre Dieu et contre les hommes, aban-

(1) *Apologeticum Fratrum Congregationis S. Marci de Florentia.* Quétif a réimprimé cet écrit, où sont minutieusement analysées et pesées toutes les raisons favorables et contraires à la réunion.

(2) Nardi, Sismondi, Guichardin, Machiavel.

donna piteusement son entreprise, commencée et conduite avec une incroyable légèreté (1). Il refusa de s'expliquer sur cette résolution subite, tant qu'il ne fut pas arrivé en Lombardie; là, il se plaignit amèrement du duc et des Vénitiens. Jusqu'au dernier moment, le malheur sembla vouloir le poursuivre. Pendant la retraite, un détachement considérable de soldats allemands s'étant uni à une troupe de Pisans pour attaquer le château-fort de Lari, le commissaire florentin, Alessandro degli Alessandri, les attira dans les fossés et les tua presque tous avec son artillerie. Ainsi, entre le mois d'octobre et le mois de novembre, la fortune, jusqu'alors hostile aux Florentins, se déclara pour eux, et la République fut, comme par miracle, délivrée des périls les plus redoutables.

Le 26 novembre, Savonarole, remontant en chaire, rappela à ses auditeurs les dangers qu'ils avaient courus, le découragement auquel ils s'étaient abandonnés, la miséricorde infinie qui les avait sauvés, et il leur recommanda de remercier le Seigneur avec une sincère et vive reconnaissance. Il fit ensuite de nouveau l'histoire et l'éloge du gouvernement populaire, comparant, encore une fois, les différentes phases de sa formation aux sept journées de la Création. Il affirma, comme d'ordinaire, ses lumières prophétiques, et promit de prêcher le prochain avent.

Alors, en effet, il reprit la parole et prononça les huit premiers sermons sur Ézéchiel. On y voit qu'il avait perdu toute espérance de trêve ou de réconciliation avec Alexandre VI. « O Seigneur, je te demande de me

(1) Nardi, Sismondi, Guichardin, Machiavel.

« montrer la route de l'adversité. Je ne recommence à « prêcher ce matin que pour répéter et confirmer ce que « j'ai dit jusqu'à présent. Je veux y risquer même ma « vie... Si je rétracte mes assertions, continuait-il en « s'adressant au peuple, accuse-moi d'être en opposition « avec Dieu et de mentir par la gorge ; lapide-moi et chasse « moi de cette chaire. » Savonarole revenait ensuite sur ses dons prophétiques, et insistait sur les châtiments prochains, « qui seront d'autant plus terribles, disait-« il, que le peuple se montrera moins fidèle à la religion « et à la liberté (1) ».

Le plus important de ces huit sermons fut le sixième, prononcé le 13 décembre à la requête spéciale des Seigneurs, qui vinrent l'entendre dans la cathédrale. Savonarole, après l'introduction qu'il avait alors coutume de présenter presque chaque jour sur la miséricorde et la bonté du Seigneur, énuméra les bénédictions que Dieu avait envoyées à Florence. « Cette ville est à toi ; « tu l'as choisie, ô Seigneur, et tu l'as bénie, tu lui as « donné la lumière nécessaire pour vivre saintement ; tu « as répandu la foi et la grâce dans l'âme de ce peuple. « Aux bénédictions spirituelles, tu as voulu ajouter les « bénédictions temporelles, et la première, la plus « grande de toutes, c'est la liberté que tu lui as rendue... « Voilà un inappréciable bienfait ; *quia non bene pro toto « libertas venditur auro.* Autrefois, on était forcé d'obéir « aux caprices d'un seul homme ; cette servitude n'existe « plus maintenant. S'il disait : fais le mal, on était con-

(1) Sermons sur Ezéchiel ; Venise, 1520. Les huit premiers furent prononcés pendant l'avent de 1496 ; les autres, pendant le carême de 1497. Voir le premier sermon. Ces discours, quoique recueillis, dit-on, par Violi, ont été, comme beaucoup d'autres, publiés très incomplétement.

« traint de le faire. S'il disait : marie ta fille à un tel, « on était contraint de la lui donner; s'il ordonnait de « rompre une alliance, on devait la rompre aussitôt; « réclamait-il de l'argent, on n'osait le lui refuser. Le « peuple était roué de coups, et il était obligé de souf- « frir avec patience. » Savonarole, continuant sur ce ton, raconta la délivrance de Florence, avec toutes ses péripéties, depuis l'expulsion de Pierre de Médicis jusqu'au départ de l'empereur, afin de démontrer encore la bonté de Dieu envers les Florentins. Il les excita ensuite à mener une vie pure et leur reprocha d'assister toujours au sermon avec un cœur froid, de ne pratiquer jamaisles préceptes qui frappaient leurs oreilles. « Prê- « che à ces hommes tant que tu voudras; ils ont pris « l'habitude de bien entendre et de mal agir. Cette ha- « bitude a passé dans leur nature; ils entendent par « routine, et n'agissent point. Il est aussi difficile de « modifier ce courant que de changer celui des eaux. « Tu t'es fait une habitude d'entendre toujours dire : « fais justice. Tu deviendras semblable à la corneille « qui habite les campaniles. Quand elle entend le son « de la cloche pour la première fois, elle a peur, elle s'é- « pouvante; mais lorsqu'elle s'est accoutumée à ce bruit, « tu peux sonner tant que tu voudras, elle reste sur la « cloche même et ne bouge plus. »

Savonarole s'éleva également contre l'ingratitude du peuple envers Dieu. « Le Seigneur vous a donné une liberté quevous cherchez toujours à détruire par vos murmures et vos calomnies, par les conjurations continuelles qui s'ourdissent dans la ville et hors de la ville. Peuple ingrat ! Dieu t'a donné ce Grand-Conseil et tu t'efforces de le gâter en y introduisant les ennemis de la patrie. Telle

n'a pas été mon intention. A l'origine, j'ai permis à chacun d'y entrer, parce que la liberté venait seulement de naître et qu'il fallait tenter des expériences; mais je n'ai point eu pour but de donner libre carrière aux méchants, comme cela est arrivé. Magnifiques Seigneurs, je vous dis qu'il est nécessaire de surveiller ce Conseil, de l'améliorer, de le perfectionner, et d'examiner si tous les citoyens qui en font partie sont dignes d'y siéger. Le nombre de ses membres ne doit pas être diminué; il faut simplement exclure les ennemis de la patrie. Je n'approuve donc pas ceux qui voudraient s'abstenir de voter jusqu'à ce que cette nouvelle réforme soit opérée, et j'approuve encore moins ceux qui voudraient remettre au sort les élections des magistrats. Ce procédé est contraire à la liberté, je vous l'affirme... Vous êtes de mauvais chrétiens! Lisez l'histoire qu'a écrite Léonardo d'Arezzo: il dit que tout alla bien dans la cité, tant qu'elle se gouverna sans avoir recours au sort, et il ajoute que le tirage des magistrats au sort fut imaginé par les ambitieux. Il y a toujours de ces méchants qui murmurent à l'oreille de semblables conseils. Ce sont eux qui forment des conciliabules contre la ville, à l'intérieur et au dehors, avec des prêtres et des moines; ce sont eux qui organisent ces magnifiques festins et ces banquets, où la conversation a toujours le frère pour objet, où l'on mange du pain et du Frère, de la viande et du Frère, où l'on boit du vin et du Frère.... Prends garde, ô Florence, à ces conciliabules qui ne tendent qu'à la ruine de ta liberté! Ce pauvre Frère est seul à combattre contre tout le monde. Eh bien! Quant à moi, je vous dis: appelez des docteurs et des prélats, appelez qui vous voudrez, je suis prêt à combattre contre tous. Je vous annonce que, dans l'ordre

de saint Dominique, il ne s'est jamais trouvé aucun hérétique, mais qu'il y a eu beaucoup de religieux qui ont entrepris de grandes réformes en Italie. Vous vous rappelez, sans doute, le cardinal Latino, Angelo Acciaioli et saint Antonino. Des réformes analogues doivent avoir lieu maintenant. Avant tout, cependant, il faut faire justice avec sévérité. C'est à vous, ô Seigneurs, de prendre les mesures nécessaires. Entourez-vous d'hommes armés et mettez la main à l'épée. Dans le cas où tout cela ne suffirait pas, convoquez le peuple et montrez-vous terribles. Si les magistrats ne punissent pas les délits, qu'ils subissent la peine à laquelle ils auraient dû condamner les coupables.... Justice, donc, magnifiques Seigneurs; justice, Seigneurs du tribunal des Huit; justice, magistrats de Florence; justice, hommes et femmes; que chacun crie : justice (1)! »

C'est ainsi que s'acheva l'année 1496. La République avait échappé d'une façon surprenante à un nombre infini de périls; le nom et l'autorité de Savonarole avaient encore grandi; le parti populaire était, pour la seconde fois, maître absolu de la ville. Mais, en même temps, la lutte avec Rome s'était envenimée; la haine du pape contre le Frère et contre les nouvelles institutions de Florence était devenue implacable. En outre, au sein même de la République, on avait découvert tant d'ennemis, les intrigues continuelles des Arrabbiati et des Bigi s'étaient tellement multipliées, que Savonarole lui-même croyait indispensable de montrer une grande rigueur et de modifier un peu la composition du

(1) Voir le sixième sermon sur Ezéchiel.

Grand-Conseil. Savonarole souhaitait qu'on ne mît pas le gouvernement entre les mains de ceux qui ne pensaient qu'à le détruire, et qui ne profitaient de l'indulgence dont ils étaient l'objet que pour conspirer avec plus de sécurité contre la liberté de leur patrie.

CHAPITRE VI.

FRANCESCO VALORI, ÉLU GONFALONIER, PROPOSE DE NOUVELLES LOIS. ON CÉLÈBRE LE CARNAVAL EN BRULANT LES OBJETS AU SERVICE DE LA VANITÉ (1). LES MOINES DE SAINT-MARC ACHÈTENT LA BIBLIOTHÈQUE DES MÉDICIS. IDÉES DE SAVONAROLE SUR LE BEAU; SA DÉFENSE DE LA POÉSIE; SES COMPOSITIONS POÉTIQUES.

(1497.)

Les événements de l'année précédente ayant remis en faveur le parti populaire, Francesco Valori fut élu gonfalonier de justice pour les mois de janvier et de février, et l'on nomma une Seigneurie qui lui était entièrement dévouée. Si Valori avait eu un caractère plus modéré et des passions moins ardentes, il aurait peut-être pu couper court aux intrigues des Arrabbiati et des Bigi. Mais, au lieu de prêter l'oreille aux paroles de Savonarole et de soumettre à des conditions plus rigoureuses l'admission au Grand-Conseil, afin d'en exclure les citoyens hostiles à la République, le nouveau gonfalonier, cédant à son impétuosité habituelle, résolut de faciliter l'accès du Conseil. En conséquence, il fit passer une loi qui permettait d'y entrer à l'âge de vingt-quatre ans, tandis qu'auparavant on ne pouvait en être membre sans avoir trente ans. Son but était d'affermir la

(1) *Bruciamento delle vanità.*

République en étendant l'influence du peuple. Cependant, le succès ne répondit pas à ses espérances, car cette loi introduisait dans le Conseil les Arrabbiati, jeunes gens dissolus et amis du tumulte, qui détestaient Savonarole, le nouveau gouvernement et les mœurs sévères mises en honneur par le Frère. La prohibition des bals et des fêtes, ainsi que l'abolition du carnaval, avaient dépouillé la vie de tout son charme aux yeux de ces jeunes gens; aussi étaient-ils les principaux auteurs de toutes les embuches préparées contre le Prieur de Saint-Marc. Pour rendre leurs efforts plus efficaces, ils avaient formé une compagnie sous la direction de Doffo Spini. Ils marchaient armés, se montraient avides de querelles, ne reculaient devant aucun acte de violence. Le peuple les appelait *Compagnacci* (1). En leur ouvrant les portes du Conseil, la loi récemment adoptée mettait entre leurs mains une arme redoutable, dont ils se servirent immédiatement contre la République (2).

Valori ne semblait pas s'apercevoir du danger, car vers le même temps, et sous son inspiration, la Seigneurie proposa une autre loi également imprévoyante, à laquelle on donnait le nom de *Decima scalata,* et qui répondait exactement à ce que nous appelons aujourd'hui l'impôt progressif. Cette loi rencontra naturellement une opposition énergique chez tous les hommes qui possédaient quelque fortune ; mais le parti populaire la soutint avec la plus ardente ténacité. Les passions se rallumèrent donc, chacun cherchant des arguments en faveur de son opinion ; et, chose singulière, on allégua de part et d'autre

(1) C'est-à-dire méchants compagnons.
(2) Jacopo Nardi, *Storia di Firenze.*

les mêmes motifs, on prononça les mêmes discours que ceux qui, quatre siècles après, ont été répétés de nos jours (1). Le parti populaire affirmait que l'égalité des impôts consiste à faire peser sur tout le monde des charges égales, résultat que la nouvelle loi n'atteignait pas même suffisamment. Si un seul dixième force, en effet, le pauvre à se priver de choses nécessaires, deux ou trois dixièmes ne retranchent aux riches que les choses superflues (2). « Notre pays, disaient les partisans de la *Decima scalata*, est comme une pièce de drap qui pourrait fournir à tous les citoyens des manteaux convenables; mais le drap est si mal réparti que certaines personnes ont un manteau dans lequel elles s'enveloppent trois fois, et qui est pourvu d'une longue queue traînant à terre, tandis qu'il ne reste pas même assez d'étoffe à d'autres pour se faire une veste. » Ces comparaisons étaient suivies d'invectives contre les riches et contre les dépenses inutiles, si pernicieuses pour les cités. Les hommes les plus modérés du parti opposé

(1) *La decima scalata in Firenze, nel* 1497, *da' manoscritti inediti di messer Francesco Guicciardini*. Ce sont deux longs et très-beaux discours que l'auteur fait prononcer dans le Grand-Conseil à un défenseur et à un ennemi de la nouvelle loi. Ces discours peignent au vif le naturel du peuple florentin et le caractère de son éloquence; mais ils ne purent être prononcés dans le Conseil, où, comme nous l'avons déjà indiqué, on ne discutait pas librement le pour et le contre d'une loi. Ils sont donc purement imaginaires, comme tant d'autres discours de Guichardin; cependant, ils peuvent être regardés comme historiques, parce qu'ils retracent fidèlement les opinions des deux partis.

(2) D'après le nouveau projet de loi, quiconque avait 5 florins de revenu devait payer un dixième. Aux citoyens qui avaient un revenu plus considérable, la loi imposait, outre les impôts ordinaires, un quart de dixième par cinq florins de revenu. Le maximum de l'impôt était de trois dixièmes.

répondaient : « L'égalité exige qu'aucun citoyen ne puisse être opprimé par l'autre et que tous les hommes soient également soumis aux lois ; cependant, dire que tous doivent être égaux en toute chose, c'est juger en aveugle, c'est, pour ainsi dire, vouloir mettre au même étage tous les logements d'une maison, c'est faire naître un chaos capable d'entraîner la ruine, non-seulement d'une ville, mais d'un monde. Ne voyez-vous pas qu'avec ces lois imprévoyantes vous semez la discorde, vous suscitez les désordres, vous ouvrez les portes à Pierre de Médicis? » Soit que ces raisons eussent persuadé à la Seigneurie de retirer la loi, soit que le vote eût été contraire à cette loi, il est certain que la *Decima scalata* ne put passer, et dès lors les affaires prirent un cours beaucoup plus paisible.

Pendant ce temps, Savonarole s'était renfermé dans le silence de sa cellule. Il s'occupait à corriger le *Triomphe de la Croix,* et à écrire un grand nombre d'opuscules qu'il voulait publier le plus tôt possible, afin de répandre plus largement sa doctrine et de trouver des appuis pour la lutte, désormais inévitable, qu'il allait soutenir contre Rome. Ces motifs le déterminèrent à abandonner la direction des affaires spirituelles au frère Domenico da Pescia, qui apportait dans les questions religieuses autant d'ardeur et d'impétuosité que Valori en mettait dans les questions politiques. Domenico da Pescia admirait si aveuglément son maître, que, non-seulement il accordait une foi absolue à toutes les prophéties de Savonarole, mais qu'il le croyait capable d'opérer les plus grands miracles, et que, pour défendre la moindre parole tombée des lèvres du Prieur, il aurait avec joie sacrifié sa propre vie. Par malheur,

l'excès de son zèle et de sa crédulité l'entraînait très-souvent à des exagérations dangereuses.

Tels étaient l'état des choses et la disposition des esprits à l'approche du carnaval. Les Arrabbiati se proposaient de provoquer le retour des anciennes orgies, de rétablir les fêtes scandaleuses des Médicis, et surtout le jeu des pierres, auquel ils savaient le bas peuple particulièrement attaché. Fra Domenico, indigné de ces projets, résolut de les combattre avec énergie. Chaque jour, il faisait des sermons aux enfants et leur adressait des lettres (1). A son instigation, la Seigneurie confirma par de nouvelles lois la réforme commencée, l'année précédente, par Savonarole (2).

Réunis en petites bandes sous la direction de leurs chefs, les enfants parcouraient la ville, et, frappant aux maisons des riches et des pauvres, demandaient ce qu'ils appelaient les *vanités* ou les *anathèmes,* c'est-à-dire les dessins et les livres obscènes, les costumes et les masques de carnaval. Après les avoir obtenus, ils récitaient une prière composée par Savonarole et passaient outre. De cette façon fut rassemblée une grande

(1) Burlamacchi dit expressément que Savonarole avait d'abord préparé l'esprit des enfants par ses prédications. « Voyant ensuite les changements qui s'étaient opérés dans leurs dispositions, il trouva opportun de les soumettre à un règlement qui les aidât à suivre le droit chemin. Savonarole confia ce soin à fra Domenico da Pescia, ne pouvant s'en charger lui-même à cause de ses nombreuses occupations. Fra Domenico réunissait souvent autour de lui les enfants et donnait à leur âme, par ses allocutions familières, la nourriture spirituelle. » (p. 105.)

(2) Le 25 janvier 1496 (d'après le nouveau calendrier), le Grand-Conseil adopta une loi qui contenait plusieurs prescriptions relatives à la manière de vêtir les enfants. (*Archivio delle Riformagioni.*)

quantité d'objets qui devaient servir à une fête dont fra Domenico et Savonarole avaient imaginé tous les détails. Le dernier jour du carnaval (7 février), personne ne pensait plus aux orgies païennes, et tout le monde se préparait à une solennité religieuse. Dans la matinée, hommes, femmes et enfants assistèrent à une messe célébrée en grande pompe par Savonarole et reçurent de ses mains la communion. De retour chez eux, ils firent un repas frugal et prirent part, dans la journée, à une grande procession qui parcourut la ville entière. En avant, on portait un enfant Jésus que soutenaient quatre anges, œuvre exquise de Donatello. De la main gauche, le *Bambino* indiquait une couronne d'épines, tandis que, de la main droite, il semblait bénir le peuple. Derrière cet enfant Jésus, marchait une immense multitude : quelques personnes étaient vêtues de blanc; la plupart, tenant à la main des croix rouges et des rameaux d'olivier, chantaient des hymnes et des cantiques. Les quêteurs circulaient avec des plateaux d'argent et mendiaient pour les *Buoni Uomini di San-Martino,* qui recueillirent en un seul jour des sommes supérieures aux aumônes réunies de toute l'année. La procession arriva enfin sur la Place, où l'on apercevait une grande pyramide octangulaire, haute de trente brasses et large de cent vingt. Sur ses quinze degrés étaient déposés tous les objets rassemblés pendant le carnaval. Une monstrueuse image du carnaval avait été placée au sommet de la pyramide, remplie intérieurement de matières inflammables. La foule encombra la Place tout entière, et les enfants, groupés en partie sur la plate-forme qui s'étendait devant le Palais Vieux (*ringhiera*), en partie sous la *Loggia dei Lanzi*, continuèrent à chanter des hymnes re-

ligieuses et des stances contre le carnaval. A un signal donné, quatre hommes mirent le feu aux quatre angles de la pyramide : la fumée et les flammes s'élevèrent aussitôt vers le ciel, les trompettes de la Seigneurie retentirent, les cloches du Palais sonnèrent et la multitude poussa un formidable cri de joie, comme si l'ennemi du genre humain venait d'être anéanti. Ainsi finirent la procession et le carnaval de l'année 1497 (1). Les gens qui avaient l'habitude de critiquer tout ce qui se faisait sous la direction ou d'après les conseils de Savonarole et des frères de Saint-Marc ne purent s'abstenir de blâmer la destruction des objets brûlés, et de dire qu'il eût beaucoup mieux valu les vendre pour en donner le prix aux pauvres (2). Cependant, chose étrange, les historiens anciens mentionnent à peine ces accusations, et parmi les arguments invoqués contre Savonarole dans les innombrables écrits que ses détracteurs composèrent, cet argument semble le seul qui soit passé sous silence. Les historiens modernes, au contraire, se sont appesantis longuement sur ce point.

Quand l'amour des choses anciennes commença à dégénérer en fanatisme, de manière à faire croire que la seule mission de l'homme était de publier les vieux manuscrits et de restaurer les tableaux ou les monuments du passé, le *bruciamento delle vanità* devint le thème favori de quiconque écrivait sur l'époque de Savonarole. On accusa partout le Frère de superstition, de barbarie, et on lui reprocha d'avoir fait disparaître

(1) Burlamacchi a fait une description détaillée de cette fête dont parlent aussi tous les autres biographes.

(2) Nardi, p. 114.

nos titres de gloire. Un ancien manuscrit était-il perdu? on affirmait qu'il avait été brûlé par Savonarole. Une édition de Boccace devenait-elle rare? chacun assurait qu'elle avait été anéantie par le Frère (1). Ne pouvait-on retrouver une statue antique? personne ne doutait que les Piagnoni ne l'eussent comprise dans l'auto-da-fé.

Mais comment le *bruciamento* aurait-il pu consumer des statues de marbre ? Est-il croyable que des enfants soient parvenus à rassembler une édition entière de Boccace? Néanmoins, le sujet se prêtait si bien aux amplifications de rhétorique, il secondait si admirablement les passions du public, que peu d'écrivains savaient résister à la tentation de s'ériger en défenseurs de nos anciens trésors et au plaisir de s'étendre sur les funestes effets du fanatisme. Il faut d'ailleurs remarquer que Burlamacchi fut la cause innocente de ces déclamations, car il s'est complu, avec l'ingénuité qui lui est propre, à exagérer ce *brucia mento* et à le présenter comme une œuvre toute religieuse et toute chrétienne ; il ne croyait jamais en avoir dit assez quand il entreprenait d'exalter le zèle de son héros. Ses paroles n'étaient pourtant pas de nature à justifier les excès auxquels se sont abandonnés les historiens modernes; car, parmi les nombreux objets que mentionne ce biographe, il n'en est aucun dont la destruction mérite d'être sérieusement

(1) C'est ce qu'on a dit généralement de l'édition faite par Valdarfer. Un exemplaire de cette édition fut vendue à Paris 52,000 francs, en 1812! Voir la note ajoutée au texte de Nardi, p. 140, dans l'édition Arbib.

regrettée (1). Et cependant, à la fin de son récit, Burlamacchi raconte, d'un ton triomphant, qu'un marchand de Venise ayant offert pour ces objets la somme de 22,000 florins, le portrait du marchand fut placé au sommet de la pyramide, à côté de l'image du carnaval, et fut brûlé avec elle. Une somme aussi considérable et presque fabuleuse donnait à la fantaisie une libre carrière et permettait facilement d'imaginer la perte de tous les objets les plus précieux.

Les amis et les ennemis de Savonarole s'étant livrés sur ce sujet à des exagérations analogues, il devint très-difficile de déterminer les justes limites de la vérité. On aurait dû pourtant considérer que si Burlamacchi se montre très-scrupuleux dans le récit des faits qu'il a vus ou qu'il a entendu répéter par des témoins oculaires, il est toujours inexact dans l'énonciation des chiffres qu'il rapporte. Quand il parle de la procession des enfants', il fait presque monter leur nombre à celui de la population florentine tout entière; quand il parle des aumônes recueillies, les sommes qu'il indique dépassent toujours la vraisemblance. De plus, en mentionnant les années et les dates, il commet tant d'erreurs, qu'il a été la cause principale de la confusion inhérente à presque toutes les biographies de Savonarole, et que, pour échapper à cette confusion, on a dû refaire entièrement la chronologie de la vie du Frère d'après les documents originaux. Quel poids peu-

(1) Burlamacchi nomme plusieurs objets, mais on ne peut déterminer la valeur littéraire ou artistique d'aucun d'eux. En dehors des costumes et des masques, les objets brûlés étaient, à ce qu'il semble, des portraits de femmes connues pour leurs mauvaises mœurs, des livres enrichis d'ornements en or, et d'autres choses semblables.

vent donc avoir des jugements fondés sur un chiffre fourni par un tel écrivain? Quelle logique que celle qui veut dans un seul cas, croire aux évaluations de Burlamacchi, tandisqu'elle est forcée de reconnaître la fausseté de ces évaluations dans tous les autres cas! Est-il d'ailleurs admissible que Savonarole ait pu brûler des statues ou des manuscrits précieux, alors que pour les découvrir et se les procurer les Italiens risquaient leur vie et leur fortune dans de longs et périlleux voyages? Est-il admissible qu'aucune voix ne se soit élevée pour le condamner, à l'époque de Marsile Ficin et d'Ange Politien, et que Nardi, le traducteur de Tite-Live, l'admirateur si passionné des anciens, ait relaté avec tant d'indifférence les rares murmures provoqués par le *bruciamento*?

Mais, tout en repoussant l'exagération, nous ne voulons pas nier l'existence d'un fait regrettable, dont nous cherchons seulement à déterminer la portée. Nous ne savons pas quelles furent les *vanités* détruites en cette occasion. Il est certain, cependant, que la plus grande partie des objets brûlés devait consister en costumes, en masques et autres bagatelles carnavalesques (1); car le *bruciamento* n'avait été imaginé que pour supprimer le jeu des pierres et pour mettre fin aux anciennes fêtes du carnaval. Néanmoins, nous croyons que Savonarole, afin de

(1) Cette supposition est pleinement confirmée par Guichardin dans son *Histoire de Florence* : « Pendant le carnaval, les enfants parcou-« raient la ville pour réunir les dés, les cartes, le fard, les peintures et « les livres déshonnêtes. Puis ils les brûlaient publiquement sur la place « de la Seigneurie, après avoir fait, en ce jour que signalaient ordi-« nairement mille iniquités, une procession dans laquelle ils manifes-« taient beaucoup de dévotion et de sainteté. »

manifester son indignation contre les mauvaises mœurs de son temps, fit mettre sur le bûcher quelques exemplaires du *Décaméron*, devenu la lecture favorite des religieuses, et livrer aux flammes les poésies obscènes qui circulaient entre les mains des enfants et des femmes, poésies contre lesquelles il avait prononcé maintes fois en chaire les paroles les plus véhémentes. Nous n'avons pas l'intention d'excuser complétement sa conduite; mais si l'érudit peut regretter la perte de quelques volumes, si le philosophe a lieu de déplorer l'humaine faiblesse qui souvent combat les erreurs par d'autres erreurs et oppose à un fanatisme un autre fanatisme, l'histoire doit rappeler que tel fut toujours le caractère des hommes animés par un zèle ardent et excessif pour la religion (1). Que d'objets ont anéanti les iconoclastes en Orient et les premiers chrétiens à Rome! Et qu'on n'allègue pas contre Savonarole le progrès de la civilisation; car, dans le siècle suivant, aucune église, aucun tableau ne devait résister, en Allemagne et en Hollande, à la fureur, bien autrement dévastatrice, des destructeurs d'images. N'était-il pas contemporain de Léon X et de

(1) Les Athéniens brûlèrent les écrits de Protagoras, parce que ce philosophe doutait de l'existence des dieux. Tite-Live raconte que les Romains en firent autant pour les livres qui pervertissaient les mœurs des citoyens (lib. XXV, cap. I). Même excès de zèle à Éphèse, sous les yeux de saint Paul : « Beaucoup de ceux qui avaient exercé les arts secrets apportèrent leurs livres et les brûlèrent en présence de tous ; et en ayant supputé le prix, ils trouvèrent la somme de 50,000 deniers. » (Actes, XIX, 19.) Enfin, le 23 septembre 1425, saint Bernardin de Sienne n'avait-il pas, à Pérouse, donné l'exemple d'un auto-da-fé presque semblable à celui que réalisa Savonarole? (Voir l'Histoire de Saint-Marc par le père Marchese, p. 211-212.) (*Note du trad.*)

François I[er], ce Jean Calvin, aussi impitoyable que savant, qui, s'étant fait le chef d'une république sans avoir eu le mérite de la fonder et s'appelant le héraut de la liberté, non-seulement punissait sévèrement le blasphème ainsi que le travail du dimanche, mais jetait en prison les femmes dont la coiffure ne lui paraissait pas assez modeste (1)? N'était-ce pas lui qui, en 1553, brûlait à Genève l'innocent et infortuné Servet?

Mais pourquoi réveiller ces tristes souvenirs qui, tous également humilient l'humanité? Pour défendre Savonarole, nous n'avons pas besoin de recourir à ces exemples de fanatisme religieux. Quand même les raisons invoquées par nous ne prouveraient pas qu'on a tort d'appeler le frère de Saint-Marc un destructeur barbare, les faits seuls suffiraient à le disculper. Parmi ces faits, il en est un, arrivé au temps même du *bruciamento,* qui devrait mettre irrévocablement un terme à la discussion.

Nous avons vu dans quelle détresse s'était trouvée la République pendant les années précédentes. Ses malheurs la décidèrent à mettre en vente la bibliothèque qui avait appartenu aux Médicis et qui, après leur expulsion, avait été confisquée avec leurs biens. La misère des citoyens n'étant pas moindre que celle de l'État, il y avait à craindre que la merveilleuse collection ne fût dispersée ou ne tombât en des mains étrangères; car les créanciers de la famille déchue étaient nombreux, et parmi eux se trouvait l'ambassadeur français,

(1) Dans les Archives de Genève se trouve encore l'acte qui condamne à la prison une femme, *parce qu'elle n'avait pas les cheveux abattus.*

Philippe de Commines, qui réclamait le remboursement d'une créance de 1,000 florins. Par bonheur, les religieux de Saint-Marc pouvaient disposer d'une forte somme, parce qu'ils étaient sur le point de terminer la vente de leurs biens, vente entreprise d'après les conseils de pauvreté donnés par Savonarole. Une plus belle occasion se présenterait-elle jamais d'employer l'argent récemment touché? En achetant cette précieuse collection de manuscrits, le Frère la sauvait de la dispersion et l'empêchait de quitter l'Italie; il mettait ces trésors à la disposition de tous les hommes d'étude, puisque la bibliothèque du couvent était la seule qui, dans la Péninsule, fût ouverte au public. De plus, il consacrait une notable partie du prix des propriétés vendues à secourir la République en péril. Quel usage plus noble et plus saint les frères de Saint-Marc pouvaient-ils faire de leur fortune?

Ils achetèrent donc ces livres moyennant 3,000 florins, et en payèrent tout de suite 2,000 avec les sommes qu'ils avaient entre leurs mains. Quant au reste du prix, ils en demeurèrent débiteurs, et, au mois de janvier 1498, sous la garantie du banquier Bernardo Nasi, ils s'engagèrent à solder la créance de Philippe de Commines dans le délai de dix-huit mois, espérant que tous leurs amis et que tous leurs parents s'associeraient à une œuvre d'utilité publique. Et tout cela se passait durant les années qui virent abolir le carnaval des Médicis; ces contrats se concluaient à l'époque même où s'accomplissait le *bruciamento delle vanità*. Ainsi, pour conserver à la science l'admirable bibliothèque *Laurentienne*, qui est aujourd'hui une des merveilles de Florence et qui était alors la plus complète et la plus précieuse collection d'auteurs grecs et

latins que l'on connût en Europe, Savonarole, non content de sacrifier tous les revenus actuels de Saint-Marc, grevait d'une très-forte dette les revenus à venir du couvent. Tel fut l'homme que beaucoup d'écrivains ont appelé un moine barbare, un brûleur de manuscrits antiques, un destructeur de tableaux et de statues (1).

(1) Nous avons déjà parlé de la bibliothèque de Saint-Marc. Quelques autres détails ne seront pas superflus. Après que Niccolò Niccoli eut légué au public sa fameuse collection, composée de six cents manuscrits antiques environ, Côme de Médicis, nous l'avons dit, paya les dettes dont elle était grevée, gardant pour lui deux cents manuscrits et laissant le reste à Saint-Marc. Côme et Laurent accrurent ensuite leur collection particulière avec cette sollicitude qui est connue de tout le monde. Les moines de Saint-Marc en firent autant : le 10 décembre 1445, ainsi que le prouve un acte public dont le couvent possède une copie, ils payèrent 250 florins pour une acquisition de manuscrits. Leur zèle ne s'arrêta pas là, et, en 1495, ils achetèrent la bibliothèque des Médicis de la façon que nous avons racontée. Voici comment s'exprime, à ce propos, le frère Roberto Ubaldini da Gagliano, dans l'interrogatoire auquel il fut soumis comme témoin à l'occasion du procès de Savonarole : « Je n'ai jamais entendu parler par personne, sinon par vous aujourd'hui, d'un engagement pécuniaire ; quant à moi, je n'en sais rien. Mais ce que je sais bien, c'est que nous avons acheté des livres aux administrateurs de la fortune des rebelles et, auparavant, à la Seigneurie, pour une somme de 3,000 grands ducats, et que, comme nous restions débiteurs de 1,000 ducats, Bernardo Nasi promit de les payer dans l'espace de dix-huit mois à monseigneur d'Argenton en France. De plus, nous avons eu recours à plusieurs autres personnes qui se sont chargées de rembourser Bernardo à l'expiration des dix-huit mois, car nous ne pouvions penser à nous acquitter qu'en nous adressant à nos amis. Je connais ces particularités, parce que j'ai été mêlé à toutes ces affaires, étant depuis cinq ans bibliothécaire à Saint-Marc. » *Archivio delle Riformagioni*. Les mêmes archives contiennent aussi les délibérations de la Seigneurie *pro libris olim Laurentii de Medicis* ; ces actes portent les dates des 31 août et 19 octobre 1495, 24 janvier 1497 (suivant le calendrier florentin), 7 mai et 12 décembre 1498.

Après la mort de Savonarole, le couvent de Saint-Marc, au milieu des nombreuses persécutions dont il fut l'objet, se vit enlever, sous de

Mais si Savonarole ressentit pour les manuscrits antiques un si vif amour, son admiration pour les beaux-arts ne fut pas moindre. N'est-ce pas lui qui fonda dans le couvent de Saint-Marc des écoles de dessin et qui voulut que ses novices cultivassent les beaux-arts, afin qu'ils pussent subvenir par leur travail aux dépenses du couvent et que les religieux n'eussent plus besoin de recourir aux aumônes? Le Frère n'était-il pas toujours entouré des meilleurs artistes de son siècle? On connaît l'affection qu'eut pour lui fra Bartolommeo della Porta, qui, après la mort du Prieur de Saint-Marc, délaissa ses pinceaux pendant quatre ans (1). Tous les Della Robbia furent dévoués à Savonarole; deux d'entre eux reçurent de ses mains l'habit religieux, et le souvenir de Savonarole se conserva longtemps dans cette famille comme une pieuse tradition. Selon Vasari, Lorenzo di Credi « fut partisan de la secte de fra Girolamo »; Cronaca « se prit d'une

faux prétextes, non-seulement tous les livres de la collection Médicis, mais encore une partie de ceux qu'il avait acquis en 1445. Au mois d'octobre 1500, on lui restitua les livres dont il avait été dépouillé. Enfin, en 1508, les moines se trouvant très-endettés et Savonarole n'étant plus là pour plaider la cause de Saint-Marc, ces livres, soignés naguère avec tant de sollicitude, furent vendus à Galeotto Franciotti, qui les acheta pour le cardinal Jean de Médicis, plus tard Léon X. C'est ainsi qu'ils allèrent à Rome, d'où ils revinrent plus tard à Florence. — Bandini : *Lettera sopra i collettori di codici orientali, esistenti nella insigne Basilica Laurentiana*; *Annales conventus S. Marci*, p. 8; le père Marchese : *Storia del convento di San-Marco.*

(1) Vasari rapporte que fra Bartolommeo, le jour du carnaval, brûla quelques-uns de ses dessins d'après le nu. Si le fait est vrai, fra Bartolommeo doit en être seul responsable. Mais remarquons que Vasari vécut un siècle après Savonarole, qu'il se montra toujours opposé au Frère, et qu'il ne fut pas non plus très-favorable à la mémoire de fra Bartolommeo.

telle passion pour tout ce qui concernait Savonarole, qu'il ne voulait pas parler d'autre chose » ; Sandro Botticelli fut un des premiers artistes qui illustrèrent de belles gravures les écrits du moine de Ferrare. Rappelons, enfin, que Michel Ange se fit remarquer par son assiduité aux prédications de Savonarole, qu'il relisait sans cesse dans sa vieillesse les sermons de l'illustre dominicain, se souvenant toujours de la puissance exercée par les gestes et par la voix de l'orateur (1). En organisant des travaux de défense sur les hauteurs de San-Miniato pour protéger la République ressuscitée (1527-30), le Buonarroti ne prouvait-il pas qu'il avait adopté les principes du réformateur sur les institutions politiques de Florence ?

Les accusations des écrivains qui soutinrent que Savonarole aimait peu les arts furent tellement injustes, qu'un éloquent écrivain français a voulu prendre la défense du Frère. Mais M. Rio a été trop dominé par l'amour de son sujet et par l'esprit de système; dépassant les limites du vrai, il a rendu moins efficace son juste et noble plaidoyer. Il a vu dans Savonarole un chef d'école de la peinture italienne et un restaurateur de ce qu'il a appelé *l'art chrétien*. Il a transformé tous les artistes qui avaient été les admirateurs du Prieur de Saint-Marc en disciples de cette école, que Savonarole n'aurait eu ni le temps ni les moyens de fonder, quand même il aurait possédé les aptitudes nécessaires à une pareille entreprise; car, ainsi qu'il le répète lui-même

(1) Outre les nombreux travaux italiens sur Michel-Ange, voir Harford, *Life of Michel Angelo Buonarroti*, ouvrage d'un grand mérite, récemment publié en Angleterre, et dans lequel il est particulièrement question des rapports que le Buonarroti eut avec Savonarole.

plusieurs fois, l'excessive agitation de la vie politique et de la vie religieuse le forçait à négliger toute autre étude, toute autre occupation.

Notre sujet nous amène maintenant à examiner les idées de Savonarole sur le beau, idées qui occupaient dans son esprit une place importante et qui ne doivent point être oubliées. Son intelligence embrassait un champ très-vaste. Au moyen de la philosophie, il s'intéressait à tout ce qu'on pouvait savoir alors, et les études les plus diverses suscitaient en lui des pensées originales. Nous en recueillerons quelques-unes au milieu de ses sermons. « En quoi consiste la beauté? Dans les « couleurs? — Non. — Dans les contours? — Non. — « La beauté est l'apparence que donne à un tout l'har- « monie exacte entre les formes partielles et les cou- « leurs... Cette définition ne s'applique qu'aux choses « composées. Dans les choses essentiellement unes, la « beauté c'est la lumière. Voyez le soleil et les astres, « ils sont beaux parce qu'ils sont lumineux; voyez les « esprits bienheureux, toute leur beauté résulte de la « lumière; voyez Dieu qui est lumière, il est la beauté « même (1).... Ainsi, plus la beauté de l'homme et de « la femme ressemble à la beauté première, plus elle « est grande et parfaite. Qu'est-ce donc que cette « beauté? C'est une qualité qui a sa source dans la « proportion, dans l'harmonie des membres et des par- « ties du corps. Tu ne diras pas qu'une femme est « belle, si elle a seulement un beau nez et de belles « mains, mais si elle réunit en elle toutes les propor-

(1) *Sermons sur Amos et Zacharie;* sermon du vendredi après le troisième dimanche de carême.

« tions. D'où vient cette beauté? Si tu cherches bien, « tu verras qu'elle vient de l'âme.... (1) Prends deux « femmes également belles, l'une ayant de la bonté et des « mœurs chastes, l'autre menant une vie dissolue : tu « verras, sur les traits de la première, briller une beauté « presque angélique; tandis que l'autre, malgré tous ses « charmes, ne pourra soutenir la comparaison avec la « femme bonne et vertueuse (2)... Tu verras que chacun « préférera cette honnête femme et que tous les yeux se « fixeront sur elle, même ceux des hommes charnels (3). « La raison de ce fait est que l'âme vertueuse parti- « cipe de la beauté de Dieu et répand sur le corps sa cé- « leste beauté. On rapporte qu'à la vue de la Vierge, à « la vue de sa grande beauté, tous les hommes restaient « stupéfaits; mais telle était la sainteté qui brillait en « elle, qu'aucun d'eux n'eut jamais à son égard une « pensée impure; chacun même lui témoignait un « profond respect. »

Savonarole saisit alors l'occasion de s'adresser aux femmes, de condamner la beauté extérieure et matérielle qu'elles cultivaient aux dépens de la beauté spirituelle, la seule que le Frère estimât. « Femmes qui vous glo- « rifiez de vos ornements, de vos cheveux, de vos mains, « je vous dis que vous êtes toutes laides. Voulez-vous voir « la vraie beauté?.... Considérez une personne pieuse, « homme ou femme, en qui l'esprit domine les sens; « considérez-la, je vous le répète, quand elle prie, quand « elle s'éclaire d'un rayon de la beauté divine et quand

(1) *Sermons sur Ezéchiel;* XXIII[e] sermon.
(2) III[e] sermon *sur Aggée.*
(3) *Sermons sur Amos et Zacharie;* sermons du vendredi après le troisième dimanche de carême.

« elle a terminé sa prière : vous verrez la beauté de « Dieu briller sur sa face, vous verrez un visage presque « angélique (1). » Savonarole s'adresse ensuite aux artistes qui, en représentant les saints et la Vierge, non-seulement se complaisaient à ne peindre que de riches étoffes et de magnifiques costumes, mais qui, au lieu de rechercher la noble et sainte expression d'un type surhumain et sublime, reproduisaient très-souvent les traits de créatures célèbres pour leur mauvaise vie, pour leurs mœurs dissolues et scandaleuses. « Et les « jeunes gens disent aux femmes qu'ils accompagnent : « voici Madeleine, voici saint Jean, voici la Vierge ; car « ce sont des portraits que vous peignez dans les églises, « et cela outrage grandement les choses saintes. Vous, « peintres, vous êtes bien coupables, et si vous saviez, « comme je le sais moi-même, le scandale dont vous « êtes cause, à coup sûr vous agiriez autrement..... Vous « introduisez dans les églises toutes les vanités du monde. « Croyez-vous que la Vierge avait la tenue que vous lui « prêtez ? Je vous dis qu'elle était vêtue comme une « femme humble et pauvre (2). »

Ces idées, qu'on rencontre plus d'une fois en lisant les sermons de Savonarole, font partie de tout un système. Savonarole poursuivit sans cesse le triomphe du christianisme. Spiritualiser l'art, les mœurs, la politique, régénérer toutes choses, ce fut là son but. Mais, pour mieux connaître son esthétique, nous devons examiner le petit traité qu'il écrivit sur la poésie. Voici l'origine

(1) XXVIIIe sermon *sur Ezéchiel*.

(2) *Sermon sur Amos et Zacharie*. Voir le sermon du samedi après le second dimanche de carême.

de ce traité. Savonarole, en prêchant, s'était laissé souvent entraîner à des paroles très sévères et quelquefois même exagérées contre les poëtes obscènes et contre l'habitude qu'avaient les prédicateurs d'intercaler dans leurs sermons des citations multipliées d'auteurs païens. Aussi lui reprocha-t-on d'être, en général, peu favorable aux poëtes et à la poésie. Ému de ces accusations, Ugolino Verino, homme très-savant et très-lié avec le Frère, écrivit à Savonarole pour l'inviter à exposer clairement ses principes. Alors, le Prieur de Saint-Marc publia le petit traité qui a pour titre *Division et utilité de toutes les sciences,* et dont une partie est consacrée à l'*Apologie de la poésie* (1). L'auteur y voulait prouver qu'il ne méprisait aucune des branches du savoir humain et qu'il voulait seulement donner à chacune d'elles sa véritable place. Comme nous nous sommes occupé ailleurs de la division des sciences adoptée par Savonarole (2), nous nous bornerons à rendre compte ici du chapitre qui traite de la poésie et à citer les paroles du Frère, afin d'élucider entièrement la question que nous avons indiquée. Avant tout, observons que l'auteur ne fait nulle part allusion au *bruciamento,* et que, si cet auto-da-fé avait eu besoin d'être défendu, Savonarole, trouvant dans son traité l'occasion toute naturelle de le défendre, n'eût certainement pas négligé cette occasion.

Savonarole met en tête de son opuscule une lettre à

(1) *Opus perutile de divisione ac utilitate omnium scientiarum: in poeticen apologeticus,* Venise, 1542. Il en existe une autre édition, publiée au XV[e] siècle, sans indication de lieu et de date.

(2) Voir livre I, ch. VI.

Vérino : « Jamais, dit-il, je n'ai eu la pensée de condamner l'art de la poésie ; j'ai seulement condamné l'abus qu'on en faisait (1), quoique bien des gens, soit verbalement, soit par écrit, aient pris à tâche de me calomnier à ce sujet. J'avais résolu de ne tenir aucun compte de ces accusations, d'après le précepte : Ne réponds pas au fou, ce serait imiter sa folie. Mais tes paroles me font maintenant prendre la plume. N'attends de moi aucune élégance de style, car il y a vingt ans que j'ai délaissé toutes les études littéraires pour des occupations plus graves. » Après ce court préambule, il entre en matière. Il établit d'abord une distinction entre la substance et la forme de la poésie. « Quelques-uns voudraient renfermer la poésie tout entière dans la forme ; ils se trompent de beaucoup. L'essence de la poésie réside dans la philosophie ; sans philosophie, il n'y a pas de vrai poëte. Si l'on croit que l'art de la poésie n'enseigne que les dactyles et les spondées, les syllabes longues ou brèves et l'ornement des paroles, on commet certainement une grande erreur (2). » Savonarole définit ensuite la poésie en termes qui rappellent complétement la scolastique ; cependant, il s'en écarte bientôt et revient à des idées plus originales. « Le but de la poésie, ajoute-t-il, est de persuader, au moyen de ce syllogisme qui s'appelle figure. Les images doivent être

(1) Nec ego aliquando artem poeticam damnandam putavi, sed quorumdam abusum. *Epistola ad Verinum*, au commencement de l'ouvrage.

(2) « Si quis credit artem poeticam solum docere dactylos et spondæos, syllabas longas et breves, ornatumque verborum, magno profecto errore tenetur. » *Apologeticus*, etc., au commencement.

rendues avec élégance pour convaincre et charmer en même temps. Et comme notre âme se complaît dans les chants et dans les harmonies, les anciens trouvèrent la mesure du vers, afin d'exciter plus aisément les hommes à la vertu. Cette mesure n'est pourtant qu'une forme et le poëte peut traiter son sujet sans mètre et sans vers (1). C'est ce que nous voyons en étudiant la sainte Écriture, où le Seigneur a voulu mettre la véritable poésie de la sagesse, la véritable éloquence de l'esprit de vérité ; l'intelligence n'est pas arrêtée par l'écorce de la lettre, et l'âme, dégagée des vanités terrestres, abonde en saintes inspirations, se sent entraînée vers l'essence du vrai et reçoit une nourriture surnaturelle. A quoi bon, en effet, une éloquence qui ne peut jamais atteindre au but ? A quoi bon un navire peint et orné, qui lutte sans cesse avec les flots, sans jamais conduire les hommes au port, et qui même les en éloigne toujours? Oh! le bel avantage pour les âmes! On réjouit les oreilles du peuple, on se donne à soi-même des louanges divines, on cite avec pompe les philosophes, on répète avec de vaines modulations les chants des poëtes, mais on abandonne ou l'on mentionne à peine l'Évangile du Christ (2). »

Après avoir parlé de la poésie en général, le Frère passe aux poëtes de son temps. « Il y a, dit-il, je ne sais quels prétendus poëtes, qui, ne sachant que suivre les traces des Grecs et des Romains, recherchent la même forme et le même mètre, invoquent les mêmes

(1) « Potest enim poeta uti argumento suo, et per decentes similitudines discurrere sine versu. » Ibidem.

(2) Ibidem, p. 41.

dieux, ne se servent ni d'autres noms ni d'autres mots que de ceux qu'ont employés les anciens. Nous ne sommes pas faits autrement que l'étaient les hommes de l'antiquité; nous avons reçu de Dieu des facultés pareilles pour donner aux choses qui changent tous les jours des noms différents. Mais les poëtes en question se sont rendus tellement esclaves de l'antiquité, qu'ils ne veulent dire que ce qu'elle a dit et qu'ils le répètent dans les mêmes termes (1). C'est là une poésie factice; j'ajoute qu'elle constitue pour la jeunesse un danger contagieux. Certes, je me donnerais la peine de prouver cette assertion si elle n'était pas plus claire que le soleil. L'expérience, qui est l'unique maîtresse de la vie, a dévoilé si manifestement à tous les regards combien est pernicieux ce faux genre de poésie, qu'on n'a plus besoin de s'arrêter à le condamner (2). Mais pourquoi insister? Les païens eux-mêmes n'ont-ils parlé t ri ces

(1) « Nam et nos homines sumus sicut et ipsi, et potestatem imponendi nomina æqualem a Deo accepimus. Possumus ergo addere et minuere sicut et ipsi potuerunt, nam et multa jam mutata sunt. Quidam, enim, adeo perstrinxerunt se, et carceri antiquorum intellectum proprium adeo manciparunt, ut nedum contra eorum consuetudinem aliquod proferre nolint, sed nec velint dicere quod illi non dixerunt... Quæ enim ratio est ista, quæ virtus argumenti : antiqui non ita locuti sunt, ergo nec nos ita loquamur? » p 40. Nous avons cité ce passage ailleurs; mais nous le rapportons ici, parce que le sujet nous semble l'exiger.

(2) « Modum autem artis, quem nunc nostri poeti servant, hoc est metrorum ac fabularum, laudumque Deorum, adolescentibus pestis est perniciosissima. Et certe ad hoc probandum laborarem, nisi sole clarius appareret. *Experientia ipsa, rerum magistra,* ita nostris oculis mala quæ ex perverso usu poeticæ artis eveniunt manifestat, ut non oporteat in probatione sudare. » (p. 55.)

poëtes? Platon, ce philosophe porté de nos jours jusqu'aux nues, ne proclama-t-il point l'urgence d'une loi ordonnant de chasser hors des villes ces hommes qui, par l'exemple et l'autorité des dieux les plus pervers, par l'attrait des vers les plus honteux, excitaient partout des passions ignomineuses et hâtaient la corruption morale? Que font donc nos princes chrétiens? Pourquoi dissimulent-ils ces maux? Pourquoi ne proscrivent-ils pas légalement les poëtes de mauvais aloi, les poésies licencieuses, les écrits antiques qui traitent de sujets impurs et qui louent les faux dieux? Ce serait un grand bonheur si tous ces ouvrages étaient détruits et s'il ne restait que ceux qui encouragent à la vertu (1). »

Ce passage est un de ceux sur lesquels beaucoup d'écrivains ont fondé leurs accusations contre Savonarole ; mais nous avons déjà vu que c'étaient là de purs emportements de langage, et que, en fait, Savonarole avait la plus haute estime pour tous les trésors de l'art ancien et de l'art moderne, quoiqu'il se lassât parfois entraîner dans la chaleur du discours à une excessive sévérité. Ce qui rendait excusables ces exagérations, c'était la corruption d'une époque où l'on abandonnait la vraie, la noble, la virile poésie, pour s'attacher à des obscénités qui avaient presque seules le pouvoir d'exciter l'enthousiasme. « Parmi les anciens même, continuait Savonarole, il se trouva des poëtes qui méprisèrent les choses honteuses et qui exaltèrent les belles actions des hommes généreux ; ces poëtes usèrent bien de la poésie, et je ne peux ni ne dois les condamner (2).

(1) *In poeticen apologeticus.*

(2) « Verum quidam, non amatoria, non laudes idolorum, non tur-

Néanmoins, les meilleurs poëtes du paganisme ne devraient être étudiés qu'à la suite d'une saine et solide éducation catholique. Qu'on soustraye ces livres aux yeux des enfants, tant que les enfants n'auront pas bu le premier lait des doctrines catholiques et tant que ces doctrines ne se seront pas profondément gravées dans leurs tendres esprits. Il n'est pas indifférent de faire entrer les enfants dans une voie plutôt que dans une autre; c'est une question d'une grande importance, d'une importance décisive; car le commencement est plus que la moitié des choses. Pour moi, j'estime que les chrétiens doivent avant tout se distinguer par leurs bonnes mœurs : mieux vaut briller moins par son éloquence, que de se rendre, à cause de son éloquence, indigne du nom du Christ (1). »

Savonarole, enfin, considère la poésie par rapport à la religion et dit : « Si un poëte voulait chanter uniquement les louanges de la religion, il pourrait sans doute rehausser l'éclat de celle-ci, mais non être utile à l'Église. L'esprit seul vivifie, la lettre tue. Or, le poëte cherche l'honneur et la gloire dans les formes de l'art qu'il pratique plutôt que dans le sujet qu'il traite; comment-donc arriverait-il ainsi à servir la religion, devant laquelle disparaissent tous les autres intérêts humains? L'exemple d'une pauvre femme, ignorante et simple, qui, agenouillée, prie avec ferveur, exerce

pia, sed virorum fortium gesta atque moralia versibus descripserunt, et bene usi sunt arte poetica et modo ejus : hoc igitur damnare nec possum nec debeo. » (p. 55.)

(1) « Ego melius puto Christianos, moribus ornatos, minori fulgere eloquentia, quam propter eloquentiam Christi nomen perdere. » (p. 55.)

sur les âmes une influence bien plus salutaire que le poëte ou le philosophe qui célèbre pompeusement la grandeur de Dieu; car le cœur de cette femme est réchauffé par la foi, tandis que l'intelligence du philosophe ou du poëte est absorbée par la vanité mondaine (1). »

On pourrait, il est vrai, regarder comme souverainement exclusive cette manière de considérer les choses; néanmoins, elle a pour point de départ une critique beaucoup plus saine qu'on ne le croirait au premier abord. L'art de la poésie vit en réalité dans une sphère qui lui est propre, y trouve son entière satisfaction et se suffit à lui-même. Ceux qui, en croyant l'ennoblir, ont voulu le réduire à n'être qu'un instrument de morale, de politique ou de religion, l'ont toujours fait descendre au rang de la prose. Aucun poëme, en effet, aucun tableau, aucune musique n'a jamais dû l'immortalité au but que s'était proposé l'artiste, quelque noble et généreux que fût ce but; certaines œuvres, au contraire, quoique leurs tendances fussent très-peu louables, ont traversé plusieurs siècles et plusieurs civilisations. Savonarole n'eut donc pas sur l'art des idées erronées; il en avait même compris le véritable caractère. Son tort fut plutôt d'avoir trop peu remarqué combien la culture de l'esprit élève le cœur, et combien l'étude des arts agrandit l'intelligence. Il attaquait avec trop de sévérité la philosophie, au service de laquelle il avait montré un réel talent, et la

(1) Non-seulement cette idée est indiquée dans l'ouvrage mentionné plus haut, mais elle se trouve continuellement répétée dans les sermons.

poésie qu'il avait tant aimée. Mais ceux qui l'ont cru insensible à la sublime harmonie du vrai, à la musique mystérieuse du beau, se sont gravement trompés. Où trouva-t il des consolations et des encouragements, parmi les dures épreuves de sa jeunesse, sinon dans la philosophie? N'est-ce pas la musique et la poésie qui furent les confidentes de ses premières douleurs? Ses vers attestent qu'il ne cultiva pas sans succès un genre de littérature dont quelques écrivains l'accusent d'avoir été l'aveugle détracteur. Si ses productions ne méritent pas toujours le nom de vraie poésie, elles portent toujours l'empreinte d'une certaine originalité et d'une hauteur de pensée qui révèlent la noblesse d'âme de leur auteur. Nous allons en examiner maintenant quelques-unes.

Quoique les vers de Savonarole traitent toujours de sujets religieux, ils se divisent en deux catégories distinctes et confirment d'une façon remarquable ce que le Frère avait dit sur le caractère de la poésie, sur les différentes formes qu'elle est susceptible de revêtir. C'est principalement dans sa jeunesse qu'il composa les *Canzoni*, quand il n'était pas encore devenu étranger au monde, quand il aimait ardemment les lettres et qu'il prenait seulement la plume pour exprimer ses sentiments intérieurs. Les *Laudi spirituali,* qui sont en beaucoup plus grand nombre, furent écrites dans un âge plus mûr; leur but, purement religieux, était de combattre les *Canti carnascialeschi*, pour lesquels les Florentins étaient alors passionnés. Ces Laudes nous transportent tout à coup hors du libre champ de l'art et de la poésie : le mètre, la forme et pour ainsi dire les idées elles-mêmes sont suggérés et déterminés par d'autres compositions et en

doivent être la contre-partie. L'auteur adapte ses vers à la musique des *Canti carnascialeschi ;* il suit la marche des chants imaginés par Laurent le Magnifique, et s'efforce d'opposer à chaque blasphème une parole de religion et de foi. En se plaçant ainsi volontairement sur un lit de Procuste, il est obligé, par le parallélisme qu'il poursuit, d'imiter des pièces très-pauvres d'idées et pleines de pensées artificielles ; il est astreint à une stérile recherche de mots et de sophismes. On ne doit donc pas s'étonner si les Laudes s'éloignent de la vraie poésie. On y observe cependant une certaine égalité de ton, une dignité et un bon sens qui ne se démentent pas. Quand Girolamo Benivieni, poëte alors fameux, voulut aborder le même genre de poésie, il dépassa non-seulement les limites de l'art, mais celles du sens commun (1). Lorsqu'il chantait la joie et le bonheur de devenir fou par amour pour Jésus, il osait donner le nom de poésie aux vers suivants :

Non fu mai più bel sollazzo,
  Più giocondo, nè maggiore,
  Che, per zelo e per amore,
  Di Jesù divenir pazzo.

. . . .

Ognun gridi, com'io grido,
  Sempre : pazzo, pazzo, pazzo!

. . . .

To' tre once almen di speme,
  Tre di fede e sei d'amore,
  Due di pianto, e poni insieme
  Tutto al fuoco del timore :
Fa dipoi bollir tre ore ;
  Premi, in fine, e aggiungi tanto

(1) Voir les Poésie de Girolamo Benivieni (Florence, 1500).

L'umiltade e dolor, quanto
Basta a far questa pazzia (1).

Auprès de ces vers, les Laudes de Savonarole sont resplendissantes de beauté ; la pensée en est plus simple, le sentiment plus spontané, le but plus pratique et plus élevé. Voici une Laude qui fut écrite l'année même où se formait le nouveau gouvernement :

Viva, viva in nostro core
Cristo re, duce e signore!

Ciascun purghi l'intelletto,
La memoria e volontade,
Del terrestre e vano affetto;
Arda tutto in caritade,
Contemplando la bontade
Di Gesù re di Fiorenza;
Con digiuni e penitenza
Si riformi dentro e fore.

Se volete Jesù regni,
Per sua grazia in vostro core,
Tutti gli odii e pravi sdegni
Commutate in dolce amore;
Discacciando ogni rancore,
Ciascun prenda in sè la pace :
Questo è quel che a Gesù piace,
Su nel Cielo et qui nel core.
.... (2)

(1) « Il n'y a jamais eu de plaisir plus beau, plus agréable, plus grand, que celui de devenir fou de Jésus par zèle et par amour... Que chacun crie sans cesse, comme je le fais moi-même : fou, fou, fou !... Prends au moins trois onces d'espérance, trois de foi, six d'amour, deux de pleurs, et soumets le tout au feu de la crainte ; fais-le bouillir ensuite trois heures ; presse enfin, et ajoute autant d'humilité et de douleur qu'il en faut pour faire cette folie. »

(2) « Que le Christ, notre roi, notre guide et notre Seigneur, règne à jamais dans notre cœur. Que chacun purifie des affections terrestres

Parmi les Laudes que Savonarole écrivit, il s'en trouve encore quelques-unes d'inédites; mais elles n'ajoutent presque rien à sa renommée poétique, parce qu'elles sont entachées des mêmes défauts que les autres, et qu'en outre, l'auteur n'y ayant pas mis la dernière main, elles sont restées incomplètes (1).

Mais quand Savonarole se dégage des chaînes et de la servitude que lui imposait le sujet même des Laudes, quand ses vers ne doivent pas servir de moyen et d'instrument pour atteindre un but étranger à la poésie et que sa voix sort libre et spontanée de sa poitrine, alors il peut dire : « Moi aussi je suis poëte. » Une véritable inspiration poétique anime plusieurs de ses *Canzoni*. Il les écrivit presque toutes dans sa première jeunesse, alors que son âme, agitée par les passions, n'était pas encore absorbée par les joies célestes qui lui firent

et vaines son intelligence, sa mémoire et sa volonté ; que chacun soit tout brûlant de charité ; que chacun contemple la bonté de Jésus, souverain de Florence ; que chacun, au moyen des jeûnes et de la pénitence, se réforme au dedans et au dehors. Si vous voulez que Jésus règne par sa grâce dans votre âme, changez en tendresse et en amour toutes les haines, toutes les colères. Pour rétablir la paix en nous, chassons toutes les rancunes. Voilà ce qui plaît à Jésus, là haut dans le ciel et ici-bas dans les cœurs. » — Cette laude est la cinquième parmi les poésies de Savonarole publiées par Audin ; elle est intitulée : *Canzona ai Fiorentini*.

(1) Le manuscrit autographe, que possède à Gênes M. Giberto Borromeo, semble être une ébauche. En maint endroit, il est presque indéchiffrable. On trouvera dans l'Appendice de l'édition italienne un échantillon de ces poésies inédites. — Le manuscrit de M. Borromeo a été publié par M. Cesare Guasti et par le comte Carlo Capponi. Quant au texte définitif des poésies de Savonarole, on le trouvera dans l'édition qu'a fait paraître à Florence Audin de Rians en 1847, d'après une copie écrite par fra Benedetto.

mépriser le monde outre mesure. Les *Canzoni* intitulées *De ruina Ecclesiæ* et *De ruina mundi* dénotent déjà une vigueur mêlée de rudesse, une verve énergique et puissante quoiqu'obscurcie par les négligences de la forme. D'autres *Canzoni* attestent, au contraire, une grande délicatesse de sentiments et une certaine élégance d'expression, comme le prouvent plusieurs strophes de la pièce commençant ainsi :

Quando il soave e mio fido conforto,
Per la pietà della mia stanca vita,
Con la sua dolce citara fornita
Mi trae dall' onde al suo beato porto,
Io sento al core un ragionare accorto (1).

Ce sont les mêmes qualités que révèle la poésie consacrée à sainte Marie-Madeleine (2). Savonarole y décrit avec beaucoup de vivacité la sainte transportée au ciel par Jésus-Christ :

E tutto il suo cor arde,
E nell'amor di Dio non si raffrena (3).

Pour donner un exemple de ces *Canzoni*, nous rapportons, dans son entier, celle que le Frère écrivit

(1) « Quand mon tendre et fidèle consolateur, prenant en pitié l'accablement de ma vie, me tire hors des flots pour me conduire au port du bonheur par les doux sons de sa lyre, de sages pensées règnent dans mon cœur. »

(2) Cette poésie est la treizième parmi celles qu'a publiées Audin. La douzième est adressée à la même sainte, mais elle est très-inférieure à la treizième.

(3) « Son cœur est tout brûlant et ne peut se contenir dans son amour pour Dieu. »

en l'honneur de Catherine de'Vegri (1), née en 1463 et canonisée par la cour de Rome en 1724.

I

Anima bella, che le membra sante,
Salendo al ciel, abbandonasti in terra,
Per far fede fra noi dell' altra vita ;
Or ch' è fornita pur la lunga guerra,
Ove giammai non fusti isbigottita,
Nè mai voltasti al sposo tuo le piante,
Sei gita a Lui davante
Col cor pudico e con la mente pura,
Per trionfar della tua gran vittoria,
In sempiterna gloria,
Fuor di quest'aspra et cieca vita dura,
Là dove ormai con Cristo sei secura.

II

Il sacro corpo ben dimostra quanto
Esaltata t'ha Iddio nell' alto cielo :
È la virtude che fra noi si vede,
Spirto gentil, esempio al mondo felo,
Fiamma celeste alle coscienze frede,
E degli afflitti è refrigerio santo !
Chi con devoto pianto
A te s'inchina, Vergine beata,
Sciolto riman da mille pensier frali ;
Perchè quanto tu vali
Dinanzi a Cristo, o sposa coronata,
Il ciel il vede e'l mondo ove sei nata !

III

Da mille parti, sol per fama, core
Diverse genti a rimirar le membra

(1) Appelée aussi sainte Catherine de Bologne Voir Ribadeneira, t. III, p. 178. (*Note du trad.*)

Che, essendo spente, par che viva ancora,
E del suo spirto par che si rimembra.
Ogn'uomo il vede, quivi ogn'uom l'adora,
E pien di maraviglia gli fa onore.
 Deh! qual selvaggio core
Non lacrimasse forte di dolcezza,
Vedendo l'opre sante e l'umil viso?
 Se, adunque, è un paradiso
Il corpo al mondo e tanto qui si prezza,
Che fia a veder di spirto la bellezza?
 O felice alma, che giammai non torse
Il santo piè dal dritto suo cammino,
Sempre sprezzando quel che 'l mondo brama (1).

(1) « Ame admirable, qui, en montant au ciel, as laissé sur la terre tes membres sanctifiés, afin de rendre parmi nous témoignage de l'autre vie; maintenant que sont terminés les longs combats pendant lesquels tu ne t'es jamais découragée et tu n'as jamais proféré la moindre plainte, tu es allée vers le céleste Époux avec un cœur chaste, avec un esprit parfaitement pur, pour jouir de ta grande victoire loin de cette vie rude, âpre, ténébreuse, et pour triompher dans la gloire éternelle, où désormais tu es en sécurité avec le Christ.

Ton corps sacré montre bien quelle place élevée Dieu t'a donnée dans le ciel : la puissance bienfaisante de ton enveloppe mortelle, ô noble esprit, est un exemple pour le monde pervers, une flamme céleste pour les consciences froides, une consolation sainte pour les affligés! Quiconque s'incline devant toi, en versant de pieuses larmes, ô Vierge bienheureuse, est aussitôt délivré de ses coupables pensées; car le ciel ainsi que le monde où tu es née voient combien, ô épouse couronnée, tu as de crédit auprès du Christ.

Au seul bruit de ta renommée, la foule accourt de toutes parts, avide de contempler ton corps qui, tout mort qu'il est, paraît encore vivant et semble se souvenir de l'esprit qu'il abritait. Chacun veut voir ta dépouille, chacun la vénère et lui rend hommage avec admiration. Oh! quel cœur serait assez dur pour ne pas répandre en abondance de douces larmes à la vue de tes œuvres saintes et de ton humble visage? Si donc ton corps est ici-bas un trésor précieux comme le paradis, que sera-ce quand nous contemplerons la beauté de ton esprit, ô âme heureuse, qui ne t'es jamais écartée du droit chemin, méprisant toujours ce que le monde désire? » — Cette troisième stro-

Il y a, si nous ne nous trompons, dans cette *Canzone* une exquise sensibilité. Cependant, il est certain que si nous ne voulions juger les compositions poétiques de Savonarole que sous le rapport de l'art, nous devrions très-souvent nous montrer fort sévères; car la négligence excessive de la forme est constante, et la pensée même s'élève rarement à la hauteur d'une réelle création poétique. Néanmoins, cette lecture augmente l'estime que nous inspirait le Frère. Quand la vraie poésie manque dans les vers de Savonarole, nous la trouvons dans son cœur ; elle n'est pas chez lui le produit d'un effort intellectuel, mais elle constitue la vie et l'essence de son âme. Elle n'apparaît que par intervalles et par saillies ; mais ses lueurs charment d'autant plus que l'auteur semble moins en avoir conscience.

Savonarole publia aussi quelques compositions latines qui, tout en n'ayant pas la mesure du vers, appartiennent à la poésie, en ce qu'elles sont faites à l'imitation des Psaumes. Dans l'une d'elles, le Frère, célébrant les louanges du Seigneur, s'exprime ainsi : « Je te cherchai partout, mais je ne te trouvais pas. Je demandai à la terre : Es-tu mon Dieu ? Elle me répondit : Thalès se trompe, je ne suis point ton Dieu. J'interrogeai l'air, et il me répondit. Monte encore plus haut. J'interrogeai le ciel, les étoiles, le soleil ; et ils me répondirent : Celui qui nous a créés de rien, voilà celui qui est Dieu ; il remplit le ciel et la terre, il est dans ton cœur. Je te cherchais donc bien loin, ô Seigneur, tandis que tu étais près de moi. Je demandai

phe, qui ne manque cependant pas de mérite, contient plus d'une faute grammaticale.

alors aux yeux si tu t'étais servi d'eux pour pénétrer en moi, et ils répondirent qu'ils ne connaissaient que les couleurs. J'interrogeai l'oreille, et elle répondit qu'elle ne connaissait que le son. Les sens ne te connaissent donc pas, ô Seigneur! Tu es entré dans mon âme, tu es dans mon cœur et tu opères en moi quand j'accomplis les œuvres de charité (1). » Ainsi, dans tout ce qu'écrit Savonarole, on admire toujours une tendance qui le pousse vers les sphères élevées, une sainte et noble aspiration qui, rompant l'enveloppe d'une forme souvent rebelle, trahit la grandeur morale de l'auteur et force chacun à reconnaître que si le Frère n'était pas toujours poëte, il avait sans cesse en lui-même la source de la plus haute poésie.

(1) Voir *Alcuni devotissimi trattati*, etc. (Venise 1537). — Savonarole ne fait ici que paraphraser le 31e chapitre des *Soliloques* de saint Augustin (*Note du trad.*)

LIVRE IV.

1497-1498.

CHAPITRE I.

SAVONAROLE, PENDANT LE CARÊME DE 1497, PRÊCHE SUR EZÉCHIEL. CONDUITE DE PIERRE DE MÉDICIS A ROME. NOUVELLE ET INUTILE TENTATIVE POUR LE RÉTABLIR A FLORENCE.

(1497.)

Pendant le carême de 1497, Savonarole continua ses sermons sur Ézéchiel, et aborda plusieurs questions fort graves au point de vue de sa lutte avec Rome, lutte qui prenait chaque jour un caractère plus passionné. Ces discours nous sont parvenus sous une forme très-imparfaite, parce que Violi, qui les recueillit en les écoutant, n'en fit qu'un résumé court et aride, dans lequel il négligea souvent ce qui avait le plus d'importance pour s'attacher surtout aux visions et aux prophéties (1). Nous nous contenterons donc de rapporter

(1) Notre ouvrage était déjà sous presse, quand nous avons eu la bonne fortune de découvrir un manuscrit que nous avions en vain cherché durant beaucoup d'années et qui contenait les *Giornate* de Lo-

les passages qui nous paraissent particulièrement dignes d'être remarqués.

Parmi les questions qu'examina le Frère, aucune n'est plus intéressante que celle qui se rapporte aux biens temporels de l'Église. Savonarole n'a jamais exprimé toute son opinion sur ce sujet ; peut-être attendait-il que la réunion du concile lui fournît une occasion plus favorable pour la développer. Dans le carême sur Ézéchiel, cependant, il déclara sans ambiguïté que l'Église peut posséder des biens temporels, qu'ils ont été quelquefois utiles et même nécessaires, mais qu'ils semblaient être devenus pour elle un fardeau et un danger. « Ce sont les richesses, disait-il, qui l'ont corrompue. — Quoi, frère ! veux-tu dire que l'Église ne doit pas posséder de biens temporels ? — Ce serait une hérésie. Je ne dis pas cela ; on ne peut croire que, si l'Église ne devait posséder aucun bien temporel, saint Silvestre eût reçu le patrimoine dont saint Grégoire ratifia l'acceptation. Nous nous soumettons donc à l'Église romaine. — Mais vaut-il mieux qu'elle possède ou qu'elle ne possède pas de biens temporels ? — C'est là une grave question. Nous voyons, en effet, que l'Église a parfois employé de coupables moyens pour acquérir les richesses ; cette assertion n'a pas besoin de preuves. Par conséquent, ne répondons pas d'une manière absolue.

renzo Violi. Ce manuscrit se trouve à la Magliabechiana (Stanza I, scaf. I, palch. X, n° 32) et porte le titre suivant : *Apologia, per modo di dialogo, in difensione delle cose predicate dal Rev. P. F. Hieronimo Savonarola.* Un fragment de ce manuscrit, fragment publié dans l'Appendice de l'édition italienne, indique quels sermons furent recueillis avec exactitude et quels sermons furent recueillis incomplétement.

Imitons le marin, qui ne jette pas ses richesses à la mer pour le fait même de les y jeter, mais afin d'échapper au péril, et disons que l'Église se trouverait mieux sans richesses, parce qu'elle serait en union plus étroite avec Dieu. Aussi, je recommande à mes religieux de pratiquer toujours rigoureusement la pauvreté; car lorsque les richesses entrent dans la maison, la mort y entre aussi (1). » Savonarole reprochait ensuite avec véhémence aux laïques et aux prêtres d'usurper les biens ecclésiastiques et d'en faire un détestable usage. « Quiconque a usurpé ces biens doit les rendre à l'Église du Christ, si les pasteurs sont bons; si les pasteurs sont mauvais, on doit donner ces biens aux pauvres, sans redouter les canons. Que les canonistes disent tout ce qu'ils voudront, la première loi canonique à mes yeux sera toujours la charité. Moi je vous dis : il faut suivre cette règle; aucun canon ne peut être contraire à la charité, à la conscience; autrement, ce ne serait point un canon (2). »

Suivant Savonarole, la charité était la loi universelle, la conscience était la règle suprême. Il ne voulait pas altérer les dogmes, et il ne croyait pas qu'une réforme purement ecclésiastique fût suffisante pour réprimer la corruption universelle des chrétiens. Ce qu'il jugeait indispensable, c'était de réveiller la foi dans les

(1) *Sermons sur Ezéchiel*, etc., comme plus haut. Il faut remarquer que dans ce volume le carême et l'avent sont réunis et semblent ne former qu'une seule et même série de sermons. L'avent, cependant, finit avec le huitième sermon, le carême commence avec le neuvième.

(2) XLIIIe et LXIVe sermons. Savonarole fait surtout allusion à ceux qui possédaient des bénéfices de famille et qui cherchaient à en faire un usage illicite, soit en les vendant, soit en forçant un membre de la famille à entrer malgré lui dans l'état ecclésiastique.

âmes, c'était de rajeunir le cœur de l'homme. « Que signifie la guerre dirigée contre moi? Quelle en est la cause? Il n'y en a qu'une. On s'irrite de ce que je dévoile la perversité des méchants..... » (1) « Mais je suivrai l'exemple du frère Jacopone dans le consistoire. Comme on le priait de prêcher, il parcourut du regard l'assemblée tout entière, et répéta trois fois : je m'étonne que, à cause de vos péchés, la terre ne s'ouvre pas pour vous engloutir (2). »

Les accusations contre la cour de Rome furent aussi, pendant ce carême, le sujet principal de plusieurs sermons; elles avaient une portée d'autant plus grande qu'on pressentait la crise finale de cette longue lutte et que toute la chrétienté commençait à se soulever contre les crimes d'Alexandre VI. Savonarole n'hésitait plus à affirmer qu'il se mettrait à la tête de ce mouvement pour corriger et réformer l'Église. « Le monde est plein de sang, disait-il, les prêtres ne guérissent personne, et même, par leurs mauvais exemples, ils tuent l'âme de chacun. Ils se sont éloignés de Dieu et leur culte consiste à rester toute la nuit avec des courtisanes, à bavarder toute la journée dans les chœurs. L'autel est devenu la boutique du clergé. Ils prétendent que Dieu n'exerce pas sa providence sur le monde, que tout y est l'effet du hasard et ils ne croient pas que le Christ soit dans le Saint-Sacrement (3)..... Viens,

(1) XIX[e] sermon.

(2) XVII[e] sermon.

(3) XXII[e] sermon, condamné par la cour de Rome. Savonarole accusait fréquemment le clergé de ne pas croire à la transsubstantiation : tant il était loin des idées protestantes que plusieurs écrivains voudraient lui attribuer.

Église perverse, écoute ce que le Seigneur te dit : Je t'avais donné de beaux vêtements, et tu les as convertis en idoles. Tu as prostitué les vases sacrés à l'orgueil, les sacrements à la simonie; tu es devenue dans la luxure une courtisane effrontée; tu es pire qu'une brute; tu es un monstre abominable. Autrefois, tu avais honte de tes péchés; maintenant, tu ne sais plus rougir. Autrefois, les prêtres donnaient à leurs enfants le nom de neveux; aujourd'hui, ils ne parlent plus de leurs neveux, mais de leurs enfants; partout ils proclament effrontément leur paternité. Tu as ouvert au vice un asile public, tu as construit en tous lieux des maisons de débauches. Que fait la courtisane? Elle est assise sur le trône de Salomon et provoque tout le monde. Quiconque a de l'argent entre et fait ce qu'il veut; quiconque cherche le bien est chassé. O Seigneur, Seigneur, ils ne veulent pas qu'on fasse le bien !.. Et ainsi, ô Église prostituée, tu as étalé ta dépravation devant l'univers entier, et ton souffle empoisonné est monté jusqu'au ciel ! Tu as multiplié tes fornications en Italie, en France, en Espagne, dans tous les pays. Mais j'étendrai mes mains, dit le Seigneur; voici que je viens vers toi, misérable éhontée; mon épée s'abattra sur tes enfants, sur tes repaires d'infamie, sur tes courtisanes, sur tes palais, et ma justice éclatera au grand jour. Le ciel, la terre, les anges, les bons, les méchants t'accuseront, et il n'y aura personne pour toi; je te livrerai aux mains de ceux qui te haïssent (1).... O prêtres et moines, par vos mauvais exemples, vous avez mis ce peuple dans le sépulcre des cérémonies! Je vous dis

(1) XXIIe sermon.

qu'il faut briser ce sépulcre, parce que le Christ veut que son Église ressuscite à la vie spirituelle. Croyez-vous que saint François, que saint Dominique et les autres saints aient oublié la religion à laquelle ils avaient dévoué leur vie? Croyez-vous qu'ils ne prient pas pour elle? Nous tous, aussi, nous devons prier pour ce renouvellement. Écrivez en France, en Allemagne, écrivez partout: « Ce frère dit que vous devez vous tourner vers le Seigneur et faire des prières, parce que le Seigneur veut venir. Allons! faites partir des messagers.... Vous imaginez-vous que nous soyons seuls bons, qu'il n'y ait pas dans d'autres lieux des serviteurs de Dieu? Jésus-Christ en a beaucoup; ils sont nombreux en Allemagne, en France, en Espagne et pleurent silencieusement sur les souffrances de l'Église. Les chrétiens enflammés de cette sainte ardeur remplissent les villes et les châteaux-forts, les villages et les couvents. Ils envoient des émissaires pour me parler à l'oreille et je leur réponds : Tenez-vous cachés jusqu'à ce qu'il vous soit dit, *Lazare*, *veni foras*. Je reste ici, parce que le Seigneur m'y a placé, et j'attends qu'il m'appelle; alors, je parlerai d'une voix forte qui sera entendue de toute la chrétienté et qui fera trembler le corps de l'Église, comme la voix de Dieu fit trembler le corps de Lazare. »

« Beaucoup d'entre vous disent que je serai excommunié; mais je vous répète qu'on pense à tout autre chose qu'à l'excommunication. Quant à moi, je te prie, ô Seigneur, de la laisser venir bientôt. — Quoi! tu n'as pas peur? — Non; car on veut m'excommunier parce que je ne fais pas le mal. Portez-la au bout d'une lance cette excommunication et ouvrez-lui les portes. Je veux y répondre; et si je ne vous jette pas dans la stupéfac-

tion, vous direz de moi tout ce qu'il vous plaira. Je ferai de tous côtés pâlir tant de visages, que les coupables vous paraîtront innombrables; je prononcerai des paroles qui bouleverseront et épouvanteront le monde. »

« Je sais bien qu'à Rome il y a quelqu'un qui, tous les jours, s'efforce de me nuire, non par zèle pour la religion, mais par servilité à l'égard des riches et des grands (1). D'autres disent : le Frère a plié, il a envoyé à Rome un de ses religieux ! — Je puis t'assurer que la société romaine n'écoute pas mes partisans. Si je voulais recourir à la flatterie, je ne serais pas aujourd'hui à Florence (2), je ne porterais pas un froc déchiré et je saurais bien me soustraire au péril actuel. Mais je rougirais d'un pareil abaissement. O Seigneur, je ne désire que ta croix ! Fais-moi persécuter. La seule grâce que j'implore, c'est que tu ne me laisses pas mourir dans mon lit, et que je puisse donner mon sang pour toi, comme tu as donné le tien pour moi.... Cependant, ne perdez point courage, mes enfants, car l'appui du Seigneur ne nous manquera certainement pas (3). »

Ainsi se terminaient les sermons sur Ézéchiel. Savonarole avait profité de ce carême pour préparer le peuple à la grande lutte qui était près d'éclater, au concile dont il espérait la réunion prochaine. Pendant qu'il se disposait à recevoir l'excommunication

(1) Savonarole fait allusion au frère Mariano da Gennazzano, dont nous révélerons bientôt les intrigues secrètes. Mais Savonarole était tellement ennemi des personnalités, qu'il s'excusa devant le peuple d'avoir en cette occasion, la seule où il se soit départi de ses principes, désigné trop clairement fra Mariano, quoiqu'il ne l'eût pas nommé.

(2) Allusion à l'offre du chapeau de cardinal.

(3) XXVIII[e] sermon, condamné par la cour de Rome.

et à soutenir contre Rome une guerre religieuse, des dangers inattendus et redoutables le menaçaient ainsi que la république. Le parti des Bigi, par son activité insolite, n'inquiétait pas peu les amis du gouvernement libre. Ceux-ci voyaient bien que, dans la situation présente du peuple, toutes les tentatives de leurs ennemis pouvaient susciter les périls les plus sérieux. La famine et la cherté des vivres augmentaient à mesure que le travail diminuait. Tous les jours, des familles de paysans arrivaient par troupes à Florence. Ces infortunés demandaient partout du secours et offraient le spectacle de la plus triste misère. A la famine s'étaient ensuite ajoutées une foule de maladies; la peste même commençait à se montrer avec un caractère alarmant. Les hôpitaux et tous les lieux publics étaient pleins de malades et de pauvres. Quoique les habitations privées des Piagnoni s'ouvrissent à chacun généreusement, Nardi, témoin oculaire des faits, évalue à plusieurs milliers le nombre des malheureux qui mouraient de faim (1). Ces calamités étaient favorables aux Médicis. Tandis que les Piagnoni ne pensaient qu'à secourir le peuple, les Bigi conspiraient en secret, de tout leur pouvoir, pour le retour de Pierre. L'un de ceux qui y travaillaient avec le plus d'activité était le moine Mariano da Gennazzano. Dans sa haine implacable contre Savonarole, il avait sans relâche excité le pape contre le Prieur de Saint-Marc. Tout à coup il arriva à Florence. Mais avant de raconter les perfides manœuvres des Bigi et les moyens auxquels Pierre de Médicis eut recours, voyons quelle vie celui-ci

(1) Nardi, *Storia di Firenze*, p. 115.

avait menée à Rome et quelles avaient été ses pensées. Par bonheur, nous possédons sur ce sujet un récit très-détaillé, écrit par Lamberto dell' Antella (1), qui avait pris une grande part à toutes les intrigues et qui connaissait à fond le caractère de tous ceux qui y avaient mis les mains.

Après avoir échoué, l'année précédente, dans la tentative qu'il avait faite pour entrer à Florence avec ses troupes, Pierre de Médicis, ayant perdu toute espérance et se trouvant sans argent avec un petit nombre d'amis, s'était retiré à Rome, où il s'abandonnait à la vie la plus scandaleuse. Il se levait vers l'heure du dîner, et, avant tout, envoyait voir à l'office si les mets préparés étaient de son goût. Quand les informations prises ne le satisfaisaient point, il allait à la maison San Severino, où des repas somptueux étaient servis chaque jour; c'est là qu'il passait, d'ordinaire, la plus grande partie de son temps. Le dîner fini, il s'enfermait dans une des chambres avec quelque courtisane, ainsi que le raconte Antella, et n'en sortait qu'après le souper. Il courait ensuite les rues de Rome en compagnie d' hommes légers et mal famés, consacrait la nuit à de nouvelles orgies, et, une ou deux heures avant le jour, il revenait enfin chez lui. La gourmandise, le jeu, la débauche, tous les vices contre nature consumaient son temps et sa vie; mais de toutes ses passions, la plus violente était l'orgueil, le besoin de dominer et d'opprimer les autres. Il lui semblait que tout son entourage était tenu de lui obéir et de subir la tyrannie de ses caprices. Jamais il

(1) Nous parlerons plus loin de Lamberto. — On peut lire dans l'Appendice de l'édition italienne le rapport fait par ce personnage.

n'éprouvait le moindre sentiment de reconnaissance ou de pitié à l'égard de ceux qui le servaient ; la fidélité, le dévouement, les dangers bravés pour lui n'étaient point une garantie contre l'insolence et la brutalité de ses manières. Il alla jusqu'à prier Lamberto dell' Antella de faire tuer un certain Francesco del Nero qui, sans regarder aux périls de l'entreprise, avait transporté par son ordre à travers toute l'Italie des sommes considérables et qui lui avait témoigné en mainte occasion un attachement sans bornes. Pierre avait toujours dans son entourage quelques anciens serviteurs d'un zèle éprouvé : tant qu'il avait besoin d'eux, il paraissait en faire grand cas et leur montrait une vive affection; mais à peine avait-il cessé d'en tirer parti, qu'il les traitait plus mal que des bêtes, et, pour s'en débarrasser, il ne reculait pas même devant le poison. Et ce n'est pas seulement avec ses serviteurs qu'il se conduisait brutalement; il ne savait se contenir devant personne, et, en présence de nombreux témoins, il se laissait entraîner vis-à-vis de son frère le cardinal (1) à des paroles et à des actes que le dernier des valets n'eût pas supportés. Aussi, les deux frères furent-ils plusieurs fois sur le point de se séparer. Malgré ces altercations, lorsque le cardinal recevait de l'argent, Pierre voulait absolument en avoir sa part, et, au bout de deux ou trois jours, il l'avait perdue au jeu ou dissipée.

Cette façon de vivre avait réduit les deux frères à la nécessité d'engager leurs joyaux, leur argenterie et leurs tapisseries. Ils étaient chargés de dettes dont l'intérêt leur coûtait 20 p. 100, et, pour employer une phrase

(1) Jean de Médicis, plus tard pape sous le nom de Léon X.

du temps, ils ne dépensaient pas un florin qu'il ne leur coutât huit *lire* (1). Néanmoins, Pierre nourrissait sans cesse l'espoir de revenir un jour dans sa ville natale; il se réjouissait à la pensée des vengeances qu'il exercerait et du sang qu'il répandrait. La liste de toutes les familles contre lesquelles il se proposait de sévir ne le quittait pas; il projetait de raser leurs maisons, et de confisquer leurs biens à son profit. Lorsque l'arrivée de l'empereur à Pise eut rendu un peu d'espérance aux Médicis, le cardinal Jean, se trouvant à Bolsène et parlant avec abandon des éventualités qui pourraient amener le rappel de sa famille à Florence, déclara que les exils et les confiscations de 1434 (2) et que les exécutions capitales de 1478 (3) sembleraient un jeu auprès de ce qui aurait lieu cette fois, parce que les Médicis voulaient prendre des mesures qui les garantissent à jamais contre une nouvelle expulsion. Le moyen auquel Pierre comptait avoir recours pour atteindre son but consistait à soudoyer, avec tous les revenus de l'État, deux corps d'armée, sous les ordres d'Orsini et d'Alviano. Il espérait, par la force des armes, assurer le succès de ses vengeances. En même temps, il ne cessait pas d'assiéger de ses prières les princes italiens et de leur recommander sa cause, car il désirait ardemment de n'entrer à Florence que grâce à l'appui des armes étrangères, afin de ne contracter d'obligation envers aucun citoyen, afin de n'avoir pas à régler sa conduite selon l'appui qui lui serait prêté par ses compa-

(1) Le florin, dont le rapport avec la *lira* changea fréquemment, valait alors entre 5 et 6 *lire*.

(2) Après le retour de Côme.

(3) Après la conjuration des Pazzi.

triotes, ou d'après leurs conseils, ce qui lui eût inspiré la plus vive répulsion. Un jour qu'il s'entretenait dans sa chambre avec plusieurs amis sur l'éventualité de son retour à Florence, et que tous, comme il arrive souvent en pareil cas, se croyaient déjà à la veille de ce retour, Lodovico da San Miniato se tourna vers lui, en disant : « Florence deviendra entre vos mains un magnifique État. Vous appuyant sur un bon et sage Conseil de vingt-cinq ou de trente citoyens, vous constituerez une *Pratica* et vous dirigerez la ville à votre guise. » A ces paroles, Pierre, faisant un geste trivial, répondit : « Vous devriez pourtant avoir compris que je ne veux d'avis de personne et que j'aimerais mieux échouer par ma propre faute que de devoir mon succès à autrui (1). » Telles étaient les mœurs, tels étaient les desseins de l'homme que les princes italiens souhaitaient réinstaller à Florence. La fortune semblait alors lui fournir une occasion favorable pour essayer un coup de main.

Pendant la lutte entre les Arrabbiati et les Piagnoni, les Bigi avaient su acquérir de nouvelles forces. En se tenant toujours étroitement unis, en se rangeant tous ensemble tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ils devenaient très-souvent maîtres des élections qui se faisaient dans le Conseil. Ainsi, lorsqu'on procéda à l'élection de la nouvelle Seigneurie nommée pour les mois de mars et d'avril, ils réussirent à créer gonfalonnier Bernardo del Nero, homme d'une grande autorité et d'une rare prudence, mais qui avait toujours été la créature des Médicis et qui désirait leur retour ou

(1) Voir dans l'Appendice de l'édition italienne le récit d'Antella, document important, d'après lequel nous avons décrit la vie et les habitudes de Pierre.

du moins l'établissement à Florence d'un gouvernement aristocratique (1). A peine cette élection fut-elle connue, qu'on remarqua chez les Bigi une joie qu'ils cherchaient en vain à cacher. Une estafette partit secrètement de Florence et courut à bride abattue vers Rome, afin d'annoncer la nouvelle à Pierre de Médicis. Celui-ci, s'éveillant alors de sa léthargie, écrivit immédiatement à ses alliés, à ses parents, à ses amis, pour rassembler des hommes, des armes, de l'argent. Ses demandes furent chaudement accueillies par les Vénitiens, par le pape et par quelques autres princes; quant au duc de Milan, il persévéra dans son ancien ressentiment (2). A Florence, les plus zélés partisans de Pierre sollicitaient sans cesse sa venue par des lettres et par des messagers, assurant qu'à sa première apparition la ville entière se soulèverait en faveur des Médicis. Ainsi aidé, ainsi encouragé, le fils de Laurent le Magnifique parvint à réunir treize cents soldats, sous le commandement de Bartolommeo d'Alviano, jeune homme dont les talents militaires inspiraient de grandes espérances; mais au moment où il allait partir et où la Seigneurie, bien disposée pour lui, approchait du terme de son mandat, Bernardo del Nero lui fit donner le conseil d'ajourner l'entreprise, la jugeant alors très-difficile à réaliser. Cependant, Pierre de Médicis s'était imposé trop de sacrifices et s'était bercé de trop flatteuses espérances pour renoncer à ses projets. Ayant reçu de quelques amis des lettres

(1) Guicciardini, *Storia di Firenze, Storia d'Italia;* Nardi; Parenti; Pitti, etc.

(2) « Enhardi par toutes ces circonstances, Pierre sollicita l'appui de la ligue; mais le duc de Milan lui refusa son concours. » Guicciardini, *Storia di Firenze*, ch. xv.

pressantes qui ranimaient son courage, il ne put contenir son impatience et résolut, à tout hasard, de tenter l'aventure.

Vers le 20 avril, il se mit en marche, et passa par Sienne, où Pandolfo Petrucci, qui exerçait sur cette République une domination presque illimitée, se montra disposé à lui prêter main-forte. Après avoir accordé quelque repos à ses troupes et les avoir réorganisées, il prit la route de Florence, le 27 du même mois. Ses soldats s'avancèrent si rapidement que le 28, deux heures avant l'aube, ils arrivèrent auprès du monastère de San-Gaggio. Là, ils attendirent que le peuple, au lever du jour, ouvrît la porte de S. Pier Gattolini (1) et les reçût avec acclamation dans la ville. Mais leur attente fut trompée, car l'alerte avait été donnée à Florence. Pendant la nuit, l'armée avait été arrêtée par une pluie torrentielle, non loin de Tavernelle, à 16 milles de Florence. Tandis que les chevaux et les hommes se délassaient de leurs fatigues, les chefs avaient, par surcroît de précaution, retenu auprès d'eux ou renvoyé en arrière les gens qui se dirigeaient vers Florence. Parmi ceux-ci se trouva un paysan qui, se voyant, à cette heure et en ce lieu, repoussé par des cavaliers armés, soupçonna la présence de Pierre de Médicis. Il s'engagea précipitamment dans un chemin de traverse qui le conduisit à la porte Saint-Pierre, au moment où l'on en ouvrait les battants, et put donner sans retard l'éveil aux douaniers. On le mena aussitôt vers la Seigneurie. Il n'avait pas encore atteint le Palais, que la ville entière connaissait la nouvelle. Le peuple soulevé courut aux armes. La Sei-

(1) Appelée maintenant *Porta Romana*.

gneurie se vit tout à coup forcée de faire fermer les portes et de les garnir du peu d'artillerie qu'elle avait sous la main. Bernardo del Nero cherchait à cacher ses sentiments véritables en se rangeant parmi les citoyens les plus zélés pour les préparatifs de défense. Comme le peuple commençait à concevoir de graves soupçons, on adopta le parti de ne pas arborer les gonfalons, et de ne donner des armes qu'aux hommes les plus sûrs, aux amis dévoués de la liberté, qui se précipitèrent aux portes pour les garder (1).

Tandis que le désordre était au comble et que l'épouvante gagnait toute la cité, messire Filippo Arrigucci, un des Seigneurs, chaud partisan de Savonarole, envoya Girolamo Benivieni auprès du Frère, pour savoir le sort futur de la ville. Benivieni nous raconte lui-même que le Prieur de Saint-Marc, en le voyant entrer dans sa cellule, s'écria aussitôt, sans lui laisser le temps de parler : « *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Va dire aux Seigneurs que Pierre de Médicis arrivera jusqu'aux portes de Florence, mais qu'il retournera sur ses pas, sans obtenir aucun avantage (2). »

En effet, le jour fut à peine levé, que Pierre s'approcha de la porte, et, à son grand étonnement, il la trouva fermée. Quand il s'aperçut que les espingars dont elle était surmontée s'apprêtaient à tirer sur lui, il se cacha derrière un mur, et il attendit en vain que la ville se soulevât en sa faveur. Il resta là tout le jour, et, quoiqu'il fût à la tête de treize cents hommes très-bien armés (3), il n'eut

(1) Pour tout ce récit, voir Nardi, Guicciardini, Cerretani, Parenti, Pitti, Sismondi, etc.

(2) Voir la lettre, citée plus haut, de Benivieni à Clément VII.

(3) D'après Nardi, il avait 500 cavaliers légers et autant ou plus de

pas le courage de tenter la moindre attaque ; il préféra jouer un rôle ridicule devant les habitants de ce faubourg, qui le regardaient avec mépris et le raillaient de sa couardise. Persuadé enfin que personne ne se révolterait par amour pour lui, et s'imaginant en outre que les troupes florentines, campées auprès de Pise, pourraient couper la route derrière lui, il retourna immédiatement sur ses pas. Sa retraite ressemblait à une fuite, car, avant le lever du jour, il se trouvait déjà sur le territoire siennois.

Après ce nouvel échec, il ne pouvait plus garder l'espoir de rentrer à Florence. Sa cause était à jamais perdue. La tentative de l'année précédente lui avait appris ce que valaient la fidélité et les secours de ses alliés; et, quoiqu'un de ses partisans se fût trouvé à la tête du gouvernement, il avait vu sur quelle base reposaient les assurances que ses adhérents lui avaient données. Néanmoins, dans la ville, les troubles et les désordres, loin de s'apaiser, se multiplièrent. La crainte qu'une partie de la Seigneurie n'eût conspiré en faveur des Médicis entretenait le trouble et l'inquiétude, aigrissait les partis et éveillait de nouvelles haines. On résolut prudemment d'étouffer l'affaire, jusqu'à ce qu'elle fût assez éclaircie pour justifier quelque répression sanglante. Une nouvelle Seigneurie fut élue le jour même où Pierre avait essayé de reprendre le pouvoir; les

fantassins, « hommes d'élite, très-bien disciplinés. » Il avait, selon Guichardin (*Storia d'Italia*), 600 cavaliers et 400 fantassins ; selon Parenti, 120 hommes d'armes, 300 cavaliers et 1,500 fantassins ; selon Ammirato et Sismondi, 800 cavaliers et 3,000 fantassins. Nous avons préféré suivre le récit d'Antella, qui, mieux que tout autre, devait connaître la vérité.

Huit reçurent la mission de veiller sur les mouvements du fils de Laurent le Magnifique; Francesco Valori, qui était un des Huit, et Tommaso Tosinghi, qui était un des Dix, furent chargés de rechercher les fils de la conjuration ourdie dans la ville. Ainsi, pour un moment, le calme sembla se rétablir; mais la situation contenait en germe d'autres périls et de plus grandes agitations.

CHAPITRE II.

SERMON PRONONCÉ PAR SAVONAROLE LE JOUR DE L'ASCENSION; DÉSORDRES DANS LA CATHÉDRALE ET DANS LA VILLE. EXCOMMUNICATION LANCÉE CONTRE SAVONAROLE; RÉPONSES DU FRÈRE. LA PESTE, APRÈS AVOIR CRUELLEMENT SÉVI, COMMENCE A DIMINUER.

A la suite de la seconde tentative faite en vain contre Florence par Pierre de Médicis, le parti des Bigi déclina rapidement, et les Arrabbiati, leurs ennemis acharnés, prirent un ascendant décisif. La nouvelle Seigneurie fut presque entièrement composée d'Arrabbiati, et Piero degli Alberti, un de leurs chefs, fut créé gonfalonier de justice. Dès qu'ils eurent en main le pouvoir, ils s'efforcèrent de fortifier leur parti et d'affaiblir leurs adversaires; mais comme les Bigi étaient déjà tombés très-bas, ils réunirent toutes leurs haines contre Savonarole et le parti populaire. Leurs desseins furent encouragés par le duc de Milan et surtout par le pape, qui niait avoir secouru Pierre de Médicis (1), et qui promettait aux Arrabbiati sa faveur et son appui pour les aider à se débarrasser du Frère. Ils se mirent donc à l'œuvre avec énergie. Les Compagnacci, sous le commandement de Doffo Spini, jeune homme débauché mais d'une audace

(1) Alexandre Borgia disait que le fait « s'était passé sans son consentement et à son insu. » Voir la lettre écrite à Lorenzo di Filippo Strozzi par un certain Antonio, son serviteur, le 20 mai 1497. Magliab. cl. XXXIV, cod. 288.

extraordinaire, furent les premiers à commencer la lutte. Ils se rassemblaient le soir autour de tables somptueusement servies, et ils cherchaient, au milieu du choc des verres, dans quels piéges ils pourraient faire tomber Savonarole. Cependant, celui-ci ne sortait point de Saint-Marc et s'abstenait de prêcher. Les Compagnacci se bornaient donc forcément à placarder des écrits injurieux sur les murs du couvent, à interrompre par toutes sortes de clameurs la messe et les oraisons, à insulter ceux qui y assistaient, à épier une occasion favorable pour frapper de plus grands coups (1).

Cette occasion approchait, parce que Savonarole avait résolu de ne pas laisser le peuple sans sermon le jour de l'Ascension (4 mai). Les esprits s'exaltèrent de part et d'autre : les Arrabbiati se préparaient à empêcher la prédication, les Piagnoni à soutenir l'orateur; ceux-ci s'armaient pour défendre le Frère, ceux-là pour l'attaquer. Les Compagnacci, qui jouaient toujours le principal rôle dans ces coupables entreprises, avaient comploté de tuer en ce jour Savonarole, ou du moins de l'insulter gravement. Dix d'entre eux s'entendirent d'abord avec un certain Baïa, maître artificier, pour faire sauter la chaire durant le sermon. Cependant, lorsqu'ils eurent réfléchi aux épouvantables accidents que l'explosion causerait parmi la multitude et à la haine que leur attirerait un crime aussi révoltant, ils renoncèrent à leur dessein. Ils se bornèrent à répandre mille ordures dans la chaire; ils y mirent en outre la peau d'un

(1) Violi donne des détails intéressants sur Doffo Spini. Voir le manuscrit de la Magliabechiana, au verso de la page 53 ; cl. XXXIV, cod. 288.

âne, et clouèrent des pointes de fer à l'endroit que Savonarole, en prêchant, avait coutume de frapper avec son poing. C'était une basse et inutile offense; mais ils espéraient provoquer du tumulte, et, à la faveur du tumulte, réaliser leurs projets (1).

Pendant ce temps, la ville retentissait de mille voix qui répétaient et exagéraient les desseins des Compagnacci. Quelques personnes soutenaient que la chaire avait été empoisonnée avec une poudre invisible ; d'autres assuraient que le Frère serait tué dans l'Église au milieu du sermon ; celui-ci disait une chose, celui-là une autre. On fit tant de paris sur la question de savoir si Savonarole prêcherait ou ne prêcherait pas, que la Seigneurie crut nécessaire de les annuler par deux décrets, tandis que, par un troisième décret, elle ordonnait de laisser à tous les prédicateurs la liberté de la parole le jour de l'Ascension (2). Néanmoins, les principaux d'entre les Frateschi vinrent trouver Savonarole et le supplièrent de ne pas risquer sa vie en se faisant entendre dans la cathédrale. Mais le Prieur de Saint-Marc, animé d'une noble indignation, répondit : « Je ne puis, par crainte des hommes, laisser le peuple sans sermon en ce jour où le Seigneur a ordonné à ses disciples d'aller à travers le monde pour y répandre sa doctrine. » Il ne restait donc à ses amis qu'à préparer des armes pour le défendre.

Le matin, dès l'aube, les premiers Piagnoni qui pénétrèrent à Sainte-Marie-des Fleurs enlevèrent de la chaire

(1) Nardi, *Storia di Firenze;* Parenti, idem ; Burlamacchi, *Vita*, etc. Barsanti, idem ; Violi, *Le Giornate*, etc.

(2) Voir les décrets dans l'*Archivio delle Riformagioni*. Ils portent la date du 3 mai.

les ordures dont elle était pleine, la rabotèrent et mirent tout en ordre. Un peu avant midi, Savonarole sortit du couvent, et, accompagné par ses plus fidèles partisans, il entra dans l'église. Là, derrière l'immense multitude du peuple entier, on voyait les Compagnacci qui, sans se laisser effrayer, formaient un groupe à part. Parfumés et richement vêtus, souriant d'un air impudent et railleur, ils offraient un singulier contraste avec la simplicité modeste et la dévotion des Piagnoni (1). Le Frère, enfin, monta en chaire. Il commença par exalter la force de la foi. « La foi, disait-il, peut tout, triomphe de tout et méprise la vie terrestre, parce qu'elle est sûre de la vie céleste. Maintenant s'approchent les temps prédits; nous sommes à l'heure du péril, et l'on verra qui est vraiment avec le Seigneur. Les méchants croyaient aujourd'hui pouvoir me réduire au silence; mais qu'ils sachent que je n'ai jamais manqué à mon devoir par crainte des hommes. Aucun homme sur la terre, grand ou petit, ne peut se vanter d'avoir mis obstacle à l'accomplissement de mes fonctions. Je suis prêt à y sacrifier jusqu'à ma vie. O Seigneur, délivre-moi de ces adversaires qui m'appellent séducteur; délivre mon âme, car je ne crains point pour mon corps! Le Seigneur, la Vierge, les anges et les saints sont témoins que les choses révélées par moi viennent de Dieu, que j'en ai dû la connaissance à l'inspiration divine, pendant les veilles que j'ai supportées pour le bien de ce peuple qui me tend à présent des embûches. »

Après une longue introduction sur la foi, Savonarole

(1) Ces faits sonts décrits en détail par Violi, Burlamacchi et les autres biographes.

adressait aux bons la parole : « Vous vous découragez trop facilement, vous vous attristez quand vous devriez vous réjouir. Les tribulations ne sont pas loin ; la guerre se fera par l'excommunication, l'épée, ou le martyre ; les temps de l'épreuve sont venus. Dieu veuille que je sois le premier à la supporter. J'ai déjà annoncé que je serai l'objet d'une grande ingratitude, et que les tièdes agiront à mon égard comme les frères de Joseph ont agi lorsqu'ils le vendirent aux marchands égyptiens. Les hommes qui crient que je ne suis pas prophète font tout pour accomplir mes prophéties. Je vous répète que l'Italie sera dévastée par des peuples barbares ; et quand ils feront la paix entre eux, l'Italie perverse subira destructions sur destructions. Mais vous, ô bons ! persévérez dans la prière, et vous recevrez les secours du Seigneur. »

« Maintenant, que les méchants m'écoutent ! » A ces mots, on entendit tout à coup un grand murmure dans l'église. « Seigneur, ne t'irrite pas contre eux ; pardonne-leur ; convertis-les, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. Vous croyez, ô méchants ! combattre le Frère, et c'est au Seigneur que vous vous attaquez, car je ne vous combats pas par haine contre vous, mais par amour pour le Seigneur. Vous dites que je sème la discorde ; mais le Christ aussi est venu pour apporter la guerre parmi les hommes. Pourquoi ne retournez-vous pas à la vertu ? La paix alors serait faite. — O frère, tu n'aurais pas dû prêcher, la Seigneurie te l'avait défendu. — Cela n'est pas vrai ; d'ailleurs, je ne dois pas renoncer à la prédication, par crainte des hommes ou en vertu d'ordres humains. Je ne me tairai que si ma parole peut être nuisible et si je risque de susciter des troubles. »

En ce moment, comme si ses ennemis voulaient le prendre au mot, un fracas terrible retentit dans toute l'église ; les portes s'ouvrirent, et la foule éperdue se mit à fuir. Le bruit et la confusion furent tels, que le Dôme semblait sur le point de s'écrouler. Les Compagnacci avaient commencé le tumulte. Un d'entre eux, messire Francesco Cei, après avoir arraché le tronc des aumônes, l'avait jeté à terre, tandis qu'un de ses compagnons battait le tambour ; beaucoup d'autres frappaient sur les bancs, et quelques-uns brisaient les portes. La multitude épouvantée s'efforça donc de s'échapper, et pendant que plusieurs Piagnoni se pressaient autour de la chaire pour défendre Savonarole, d'autres coururent vers la rue du Cocomero pour aller chercher les armes qu'ils avaient déposées dans la maison de Pier Francesco Tosinghi et du riche Cambi (1). Ils revinrent presque aussitôt, au nombre d'environ soixante, tous pourvus de lances, et se dirigèrent à la hâte du côté de la chaire. A la première apparition de ces armes, la foule, de plus en plus effarée et se croyant en présence des Arrabbiati, s'agita dans un inexprimable désordre, qui empêchait chacun d'avancer ou de reculer. Grâce à ces circonstances, Bartolommeo Giugni et Giuliano Mazzinghi, membres du tribunal des Huit, persuadés que la dignité de leur charge les protégeait, essayèrent de gagner la chaire avec l'intention de tuer Savonarole. Mais ils le trouvèrent admirablement gardé, et Giugni reçut de Carbizzo da Castrocaro un violent soufflet, affront que n'avait jamais subi un membre du tribunal des Huit.

(1) On l'appelait ainsi à Florence pour le distinguer des nombreux citoyens qui portaient le même nom.

Pendant ce tumulte infernal, Savonarole élevait en vain la voix, en disant : « Ah ! les méchants ne veulent pas écouter ce qui les concerne..... Attendez, ayez patience. » Il leva ensuite le crucifix et s'écria : « Espérez en Jésus, et ne craignez rien. » Mais voyant que ses efforts étaient inutiles, parce que personne ne l'écoutait plus, il s'agenouilla pour prier. Quand le désordre fut un peu calmé, il descendit de la chaire et se mit au milieu des siens qui l'accueillirent avec de bruyantes et joyeuses acclamations. Quelques-uns brandissaient des épées et des lances, d'autres les croix qu'ils avaient à la main ; et tous, au cri de Vive le Christ ! accompagnèrent le Frère à Saint-Marc. Là, dans le jardin du couvent, Savonarole prononça encore quelques paroles, en présence de ses religieux, pour terminer le sermon interrompu. « Plus la main du Seigneur tardera à frapper, dit-il, plus elle se montrera sévère et rigoureuse en rendant à chacun selon ses œuvres. Les méchants ne veulent pas croire, ne veulent pas entendre ; mais ils tomberont dans la fosse qu'ils ont creusée, ils sapent les fondements d'un mur qui s'écroulera sur eux. Alors je chanterai les louanges du Seigneur et je sortirai joyeux de cette vie (1). » Ce sermon, qu'on appela le Sermon de l'Ascension, se répandit partout en Italie. Girolamo Cinozzi eut assez de fermeté pour l'écrire au milieu du tumulte, et le publia intégralement avec le récit fidèle de ce qui

(1) Nous avons emprunté le récit de ces faits, non-seulement aux biographes et aux historiens cités plus haut, mais à plusieurs lettres de simples particuliers, lettres dont les manuscrits se trouvent à la Magliabechiana. L'une d'elles, adressée par Alessandro Giugni à Lorenzo di Filippo Strozzi, porte la date du 4 mai 1497 (cl. XXXVII, 288) ; une autre, écrite au même personnage, le même jour, a pour auteur Jo. de Boromeo (cl. XXIV, 288).

était arrivé sous ses yeux (1). On ne parlait pas d'autre chose à Florence, à Rome, dans l'Italie entière ; chacun était persuadé que cet événement aurait les suites les plus graves.

Presque en même temps, le 8 mai, Savonarole publia son *Épître à tous les élus de Dieu et à tous les fidèles chrétiens* (2). Il s'y exprimait ainsi : « Nous avons résolu d'imiter le Seigneur, qui plusieurs fois recula devant la haine de ses ennemis, et nous nous abstiendrons momentanément de prêcher. Cependant, afin que l'œuvre de Dieu ne reste pas en suspens, et que les méchants ne s'enorgueillissent point, nous vous dirons par lettre ce que nous ne pouvons dire de vive voix. Ne vous troublez pas; au contraire, réjouissez-vous des persécutions. Nos prophéties se vérifient toutes : d'abord on nous a calomnié; ensuite on a cherché, par des voies détournées, à provoquer notre excommunication; et comme on n'y a pas encore réussi, on attente maintenant à notre vie. Jusqu'ici aucune goutte de sang n'a été versée, parce que le Seigneur, connaissant notre fragilité, ne permet pas que nous soyons tenté au-dessus de nos forces; mais peu à peu, à mesure que les tribulations croîtront, il fera croître en nous la foi, la vertu, le courage nécessaire pour affronter de plus pé-

(1) Cet opuscule, écrit par un témoin oculaire et dont il existe plusieurs éditions du temps, sans indication de lieu et sans date, nous a beaucoup aidé à composer le récit authentique et détaillé des faits. Il a pour titre : *Predica del venerando P. F. Hieronymo da Ferrara, facta la mattina dell' Ascensione* 1497, et est précédé d'un préambule commençant ainsi : « Hieronymus Cinoctius Barnabe Rodiano suo salute. » Cinozzi a écrit aussi une courte vie de Savonarole qui est, en manuscrit, à la bibliothèque Riccardi.

(2) Voir cette épître dans Quétif, t. II, p. 170.

nibles épreuves. Il nous prépare de cette façon à de plus cruelles persécutions, afin que les hommes, étonnés de notre constance, commencent à penser que nous sommes soutenu par la certitude d'une autre vie préférable à celle-ci, et se décident à espérer en elle. Nos tribulations, malgré la volonté de ceux qui les causent, serviront donc à répandre cette lumière. Nous remercions le Seigneur qui, en ces temps de complète incrédulité, nous a appelés à souffrir pour la foi. Et si vous êtes privés de la parole de Dieu par la faute des hommes qui ont voulu susciter des troubles le jour même où le Seigneur ordonnait à ses disciples d'aller prêcher dans le monde, priez le Tout-Puissant qu'il daigne ouvrir de nouveau la bouche de ses prédicateurs, car lorsqu'il commande rien ne lui peut résister. »

Cependant, la puissance des Arrabbiati augmentait sans cesse, et les Frateschi étaient de plus en plus opprimés. Les auteurs du tumulte restaient impunis, tandis qu'un grand nombre de *popolani* étaient soumis à l'estrapade par les Huit, qui, créés pour empêcher les désordres, s'appliquaient précisément à les provoquer. En outre, la Seigneurie publia un décret qui interdisait à tous les moines de prêcher, (1). Enfin, le 20 mai, fut tenue une longue *pratica,* dans laquelle on délibéra sur les moyens de rétablir la paix publique. En réalité, la *pratica* avait surtout pour but d'obtenir des citoyens leur consentement à une sentence d'exil contre Savonarole. Ce dessein ne put réussir, parce qu'on vit tout de suite que le bannissement du Frère susciterait au milieu de la

(1) Burlamacchi, Nardi, Parenti, Barsanti, Cinozzi, Violi. Voir aussi les décrets dans l'*Archivio delle Riformagioni.*

population florentine des haines trop violentes et trop désastreuses (1). Les Arrabbiati ne perdirent pas courage pour cela ; ils avaient d'autres espérances beaucoup plus sérieuses. De jour en jour ils attendaient l'arrivée de l'excommunication, dont le pape avait jusqu'alors retardé l'envoi, parce qu'il attendait le résultat de l'entreprise tentée par Pierre de Médicis et peut-être celui de l'attentat projeté pour le jour de l'Ascension, attentat qu'il pouvait connaître promptement par Mariano da Gennazzano. Celui-ci, après que la conjuration des Médicis eut échoué, s'était réfugié à Rome, où il excitait de tout son pouvoir Alexandre VI à frapper Savonarole, qu'il appelait « l'instrument du diable et la perdition du peuple de Florence. » D'ailleurs, il n'était pas nécessaire que fra Mariano déversât dans l'âme du pape sa haine envenimée. Les événements qui s'étaient passés le jour de l'Ascension, tout en irritant davantage Alexandre Borgia contre la nouvelle audace du Frère, lui avaient démontré la faiblesse des partisans et la puissance des ennemis de Savonarole. Aussi pensa-t-il que le temps était enfin venu d'expédier le bref d'excommunication préparé déjà depuis quelque temps.

(1) Nous trouvons quelques renseignements sur ce fait dans une *Lettre à messire Lorenzo di Filippo Strozzi*, écrite par *Antonio son serviteur*, en date du 20 mai 1497. « Dans la ville, comme tu le sais, une violente agitation s'est produite à propos du Frère, et l'état des choses est devenu tel, que les opinions se manifestent avec éclat. Pour éviter de nouveaux désordres, on a tenu ce matin une grande *Pratica*. J'apprends que les membres de la Seigneurie et que d'autres magistrats s'efforcent de rétablir la paix entre les citoyens, d'anéantir les partis favorables au Frère comme ceux qui lui sont hostiles, car ces différents partis causent le déshonneur et la ruine de la ville, du public et des particuliers. Pour consolider cette paix, il paraît qu'on a l'intention d'exiler le Frère. » Magliab., Cl. XXXIV, 288.

Le 22 mai, Savonarole, pour conjurer l'orage qu'il sentait grossir au-dessus de sa tête, écrivit au pape. Prenant un ton doux et digne à la fois, il commençait ainsi : « Pour quelle raison mon Seigneur s'irrite-t-il contre son serviteur ? » Il se plaignait ensuite de n'avoir jamais été écouté par le souverain-pontife, qui avait toujours prêté trop facilement l'oreille à des accusations mensongères, quoique les sermons incriminés eussent été imprimés et démentissent formellement toutes les calomnies. Puis, il rappelait avec indignation l'impudente audace de Gennazzano. Ce moine, après avoir du haut de la chaire stigmatisé la conduite du pape en des termes si indignes d'un orateur sacré que Savonarole le blâma devant tout le peuple (1), avait accusé perfidement des fautes commises par lui-même un religieux qui n'avait jamais attaqué personne en particulier, et moins que tout autre le prince des fidèles, le vicaire du Christ. Savonarole déclarait de nouveau qu'il se soumettait au jugement de l'Église et qu'il ne prêchait que la doctrine des saints Pères, comme il le prouverait bientôt à tout le monde dans son *Triomphe de la croix*. Enfin il terminait sa lettre par les mots suivants : « Si tout appui humain me fait défaut, je mettrai mon espérance en Dieu et je révélerai à l'univers entier la méchanceté de mes persécuteurs. Peut-être se repentiront-ils de leur entreprise. »

Quand cette lettre fut écrite, l'excommunication était déjà prononcée (2). Le bref était parti de Rome le

(1) Savonarole fit plusieurs fois allusion à la violence des sermons de Gennazzano; elle était d'ailleurs très-connue.

(2) Comme la lettre de Savonarole portait la date du 22 mai 1497, tous les biographes du Frère y ont vu, à tort, la réponse au bref d'excommu-

12 mai ; seulement, par un hasard heureux pour Savonarole, les circonstances se prêtèrent à en diminuer l'effet. Écrit sous forme de lettre, il était adressé aux frères de la *Santissima Annunziata*, comme si le pape avait craint de l'adresser, selon la coutume, à l'universalité des croyants. Il devait être porté à Florence par le théologien Giovanni da Camerino ; mais celui-ci, une fois arrivé à Sienne, y resta plusieurs jours, hésitant à continuer sa route, et enfin, de peur d'être mis en pièces par les partisans du Frère, il revint sur ses pas après avoir confié à d'autres la mission dont il s'était chargé. De cette façon, le bref ne parvint à Florence que vers la fin de mai. Les membres du clergé refusèrent en assez grand nombre de le publier, parceque le commissaire apostolique, dont l'usage exigeait la présence, n'était point là. Néanmoins, il fut affiché dans les églises principales de chaque quartier (1).

La teneur du bref ou, si l'on veut, de la lettre aux pères Servites, n'était pas moins singulière que sa forme. « Par plusieurs personnes dignes de foi, » c'est ainsi que s'exprimait le souverain pontife, « nous avons ap-

nication. Le bref, qui fut écrit le 12 du même mois, mais qui éprouva en route de longs retards, comme on le verra, n'était pas même arrivé à Florence le 22 mai. Les historiens contemporains ne nous indiquent pas le jour précis de l'arrivée du bref ; mais ils disent qu'elle eut lieu vers la fin du mois. Les lettres manuscrites examinées par nous ne parlent pas, jusqu'à cette époque, de l'excommunication (voir aussi la lettre du 20 mai, citée plus haut). D'ailleurs, si la lettre que nous avons rapportée avait été écrite en réponse à l'excommunication, elle n'aurait aucun sens. Meyer semble avoir entrevu cette vérité, mais il n'a pas su corriger l'erreur, et il a cru, avec beaucoup d'autres écrivains, que le bref, parti de Rome le 12, avait dû parvenir à Florence vers le 16 ou le 17.

(1) Violi, Burlamacchi, Pic, Barsanti, Marchese, Nardi, Parenti, etc.

pris qu'un certain frère Jérôme Savonarole, aujourd'hui, nous a-t-on dit, vicaire de Saint-Marc, a propagé une pernicieuse doctrine, pour le scandale et la perte des âmes simples. Nous lui avons ordonné, en vertu de la sainte obéissance, de suspendre ses prédications et de venir auprès de nous s'excuser de ses erreurs; mais il n'a pas voulu obéir, alléguant quelques excuses que nous avons acceptées avec trop de bienveillance (1), dans l'espoir que notre clémence le convertirait. Comme il persistait dans son obstination, un second bref (7 novembre 1496) lui commanda, sous peine d'excommunication, de réunir le couvent de Saint-Marc à la congrégation Toscano-Romaine, récemment créée par nous. Alors encore son entêtement resta inébranlable, et il encourut ainsi la censure, *ipso facto*. Nous vous ordonnons donc à présent de déclarer, les jours de fête, en présence du peuple, que le frère Jérôme est excommunié et qu'il doit être regardé comme tel par chacun, parce qu'il n'a pas obéi à nos avertissements et à nos injonctions apostoliques. Qu'il soit défendu à tout le monde, sous pareille peine, de lui venir en aide, de le fréquenter ou de le louer soit dans ses paroles, soit dans ses actes, attendu qu'il est excommunié et *suspect* d'hérésie. — Donné à Rome le 12 mai 1497 (2). »

Après avoir tant incriminé la doctrine du Frère, le pape la qualifiait simplement de *suspecte*, d'après ce

(1) On voit ici que Savonarole avait dit la stricte vérité en affirmant que le pape l'avait excusé de n'être pas allé à Rome.

(2) Voir ce bref dans l'Appendice de l'édition italienne. Le père Marchese semble mettre en doute l'authenticité de ce bref, parce que la forme régulière n'y est point observée. Nous reviendrons ailleurs sur cette question.

qu'il en avait entendu dire, reconnaissant ainsi implicitement qu'il ne l'avait pas examinée. L'excommunication n'était donc basée que sur le refus de réunir Saint-Marc à la congrégation Toscano-Romaine. Mais cette réunion, ainsi que nous l'avons vu plus haut, n'avait été qu'un prétexte pour fermer la bouche à un ennemi politique, et Savonarole s'y était opposé en alléguant les plus solides raisons. Il avait démontré que son devoir, comme son droit, était d'agir ainsi, à cause des suites funestes que la réunion pouvait entraîner pour son couvent, et il avait ajouté que la décision ne dépendait pas du Prieur seul, mais de tous les moines de Saint-Marc. Quoi qu'il en soit, l'excommunication montrait clairement au monde que l'Église ne pouvait encore proclamer hérétique la doctrine de Savonarole. Le pape avait pardonné au Frère de n'avoir pas comparu à Rome et il ne pouvait l'accuser de désobéissance que dans une question peu importante, dans une question tranchée par le saint-père lui-même tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, dans une question mise en avant pour les besoins d'une cause étrangère aux intérêts religieux.

Cependant Savonarole, sans trop précipiter les choses, s'apprêtait à se défendre. Le 19 juin 1497, il écrivit l'*Épitre, à tous les chrétiens et à tous les fidèles aimés de Dieu, contre l'excommunication subreptice* (1). Après y avoir répété les arguments qu'il avait invoqués tant de fois relativement à sa doctrine, il disait en finissant : « Que les tièdes ne s'épouvantent pas, car cette ex-

(1) *Epistola contro la scomunica surettizia, a tutti christiani e diletti a Dio.*

communication n'est valable ni devant Dieu ni devant les hommes, attendu que les causes et les accusations qui l'ont provoquée ont été faussement inventées par nos ennemis. Je me suis toujours soumis et je me soumets encore à présent au jugement de l'Église, et je ne manquerai jamais au devoir de l'obéissance; mais on n'est pas obligé d'obéir aux ordres qui sont contraires à la charité et à la loi du Seigneur, parce qu'alors nos supérieurs ne tiennent plus la place de Dieu. Quant à vous, préparez-vous par la prière à ce qui peut arriver; et si l'affaire est poussée plus loin, nous ferons entendre la vérité au monde entier (1). » Dans une seconde lettre, *Contre la sentence d'excommunication* (2), Savonarole s'efforça de prouver, par de longues citations empruntés à Gerson, qu'il ne faut pas redouter les censures injustes, et que la soumission à toute sentence indistinctement « est une patience d'âne, une crainte de lièvre et une folie ». Puis, continuant à reproduire les paroles de Gerson, il parlait des appels aux conciles contre les papes. Sur cette question, il s'exprimait avec quelque incertitude; pourtant, il déclarait que résister au pape, quand celui-ci veut se servir de son autorité pour la destruction de l'Église, c'est non-seulement faire un acte permis, mais accomplir un devoir. « Le chrétien ne pèche pas », dit plus loin Savonarole en invoquant toujours les idées de Gerson, « quand, pour se soustraire à une excommunication injuste, il a recours à l'appui du pouvoir séculier, parce que les sentences de cette sorte ne sont que des abus de pouvoir, parce que le droit naturel

(1) Cette épître se trouve aussi dans Quétif, t. II, p. 188.
(2) *Contra sententiam excommunicationis.*

nous enseigne à repousser la force par la force. Cette résistance sera particulièrement légitime lorsqu'on aura eu soin de ne donner lieu à aucun scandale et d'éclairer les esprits pusillanimes, qui croient que le pape a toute autorité sur le ciel et sur la terre. Il faut être humble et doux envers le souverain pontife ; mais lorsqu'on n'obtient rien par l'humilité, il faut passer à une liberté courageuse. » Telle était la conclusion de Gerson, et Savonarole ajoutait : « Tout cela vient admirablement à notre aide; cependant, l'ignorance des hommes est si grande aujourd'hui, que beaucoup d'entre eux regardent comme excommuniés, non-seulement nous, mais tous ceux qui entrent dans le couvent. D'autres personnes, plus ignorantes encore, vont jusqu'à s'imaginer qu'elles doivent s'abstenir de causer avec quiconque fréquente notre église. Ces gens-là ne savent pas que Martin V a dit dans le concile de Constance et répété dans le concile de Bâle que les fidèles ne sont pas tenus d'éviter les excommuniés quand ceux-ci ne sont pas expressément nommés (1). »

Le 22 juin, l'excommunication fut enfin publiée à Florence. Tout le clergé, avec les frères mineurs, avec les religieux de Santa-Croce, de Santa-Maria Novella et de San-Spirito, avec les Moines Noirs et les *Zoccolanti*, se réunit dans la cathédrale, où le bref, au son des cloches et à la lueur des torches, fut solennellement lu à haute voix; après quoi l'on éteignit toutes les lumières et l'église rentra dans le silence et l'obscurité (2).

(1) Cette lettre, écrite en latin, se trouve aussi dans Quétif, t. II, p. 191.

(2) Violi, Burlamacchi, Barsanti, Pic. etc.

Il serait difficile de s'imaginer les discours qui se tinrent et les désordres qui eurent lieu à Florence lorsque l'excommunication eut été proclamée. La fête de saint Jean tombait deux jours plus tard (24 juin). Les augustins et les franciscains déclarèrent qu'ils ne voulaient point y assister, si les moines de Saint-Marc y prenaient part. Il fut donc ordonné à ceux-ci et aux dominicains de Fiésole de rester ce jour-là dans leur couvent. L'audace des Compagnacci, encouragée d'ailleurs par une Seigneurie toute composée d'Arrabbiati, ne connaissait plus de frein et suscita dans la ville une grande licence de paroles et d'actions. Partout on se répandait en invectives contre Savonarole. On publia une foule de sonnets anonymes, de *canzoni*, d'écrits lascifs et de poésies railleuses contre sa doctrine. Pendant la nuit, quand les frères étaient rassemblés dans le chœur, on cherchait à les troubler par des cris, par des chants, par des insultes, par des pierres lancées du dehors. Comme les magistrats ne punissaient point les coupables, les excès prenaient chaque jour des proportions plus menaçantes, et les tristes effets s'en multiplièrent bientôt outre mesure. Les mauvaises mœurs triomphèrent comme par enchantement; les églises étaient vides, et les cabarets au contraire assidûment fréquentés; les femmes exhibaient leurs costumes indécents, leurs joyaux cachés, et, de nouveau par toute la ville, elles se montraient parées avec un luxe extravagant. Les jeunes gens parfumés faisaient entendre les chants carnavalesques sous les fenêtres de leurs maîtresses, qui n'en rougissaient plus. En moins d'un mois, il sembla que les jours de Laurent le Magnifique étaient revenus; la pensée de la patrie et de la liberté était complétement oubliée.

Telles furent les premières conséquences du bref lancé par Alexandre VI (1).

Cependant, le gouvernement florentin était soumis à des vicissitudes continuelles; aussi, les affaires se trouvèrent-elles bientôt en d'autres mains. La Seigneurie de juillet et d'août n'éprouvait que de la bienveillance pour Savonarole, et dès les premiers jours de son entrée en fonctions elle entama des pourparlers avec la cour de Rome, afin d'obtenir que l'excommunication fût révoquée. Comme le pape semblait vouloir soumettre à six cardinaux l'examen de la doctrine du Frère, la Seigneurie, dès le 2 juillet, écrivit à son ambassadeur Alessandro Bracci, pour qu'il appuyât cette idée, car elle pensait qu'on ne pourrait trouver rien à reprendre dans les opinions de Savonarole. Le 8 du même mois (2), elle recommanda de nouveau à son ambassadeur de s'employer énergiquement en faveur de cette cause, et lui envoya une lettre destinée au pape, lettre où se trouve le passage suivant : « Très-Saint-Père, les censures papales nous affligent extrêmement, à cause du respect que la République a toujours eu pour l'autorité pontificale, et parce que nous voyons les méchants accuser à tort auprès de Votre Sainteté un homme tout a fait innocent. A nos yeux, cet homme est bon, sincèrement religieux, très-instruit de toutes les choses chrétiennes. Depuis plusieurs années, il a consacré ses efforts au bien de notre peuple, et l'on ne pourra découvrir aucune tache dans sa doctrine ou dans sa vie. Mais la vertu n'a jamais

(1) Nardi, Violi, Burlamacchi, Barsanti, etc., ont décrit en détail cet état des mœurs.

(2) Ces lettres ont été publiées parmi les *Documenti* du père Marchese dans l'*Archivio Storico*.

manqué d'exciter l'envie. Bon nombre de Florentins travaillent à rabaisser la réputation des honnêtes gens, et croient se grandir en les persécutant avec audace. Nous supplions donc instamment Votre Sainteté de consentir, dans sa paternelle et divine charité, à juger elle-même cette affaire et à révoquer les censures, non-seulement à l'égard de Savonarole, mais à l'égard de tous ceux qu'elles ont pu atteindre. Votre Sainteté ne saurait accorder à la République une plus grande grâce, surtout en ces temps de peste, où les censures entraînent de si graves périls pour les âmes (1). »

Pendant toute l'année, la République continua, dans une correspondance suivie, à soutenir avec chaleur Savonarole, qui eut le bonheur d'être appuyé par plusieurs Seigneuries favorables à sa cause, et par les Dix, toujours dévoués à ses intérêts (2). Alessandro Bracci, ambassa-

(1) Voir la lettre même dans Quétif et dans le père Marchese.

(2) Les magistrats écrivirent beaucoup d'autres lettres. Une lettre du 21 juillet louait messire Alessandro et messire Ricciardo du soin qu'ils avaient mis à bien disposer les cardinaux à l'égard de Savonarole, et les pressait de continuer à servir une cause dont les adversaires étaient nombreux. Dans une autre lettre, portant la date du 1er août, les magistrats félicitent l'ambassadeur. « Nous nous réjouissons, disent-ils, de ce que Sa Sainteté se montre bienveillante et favorable à nos désirs. » Ils envoyèrent aussi deux lettres de remercîment aux cardinaux de Capaccio et de Pérouse, qui avaient travaillé au succès de la même négociation. Le 11 août, ils poussaient l'ambassadeur à faire tous les efforts possibles pour agir sur l'esprit des six cardinaux préposés aux affaires ecclésiastiques, parce que la cause de Savonarole semblait devoir être portée devant ces personnages. Le 26 septembre, ils recommandaient au cardinal Caraffa de s'employer auprès du pape; le 28 septembre, ils sollicitaient, par l'intermédiaire de Bracci, l'appui du cardinal Caraffa ; le 13 octobre, nouvelles instances; le 7 novembre ils expédiaient deux

deur à Rome, secondait de tout son pouvoir les magistrats florentins : il gagna les cardinaux de Pérouse, de Bénévent et de Capaccio, surexcita le zèle, déjà maintes fois éprouvé, du cardinal de Naples, s'assura la coopération de Giorgio Benigno et de Giovanni Nasi, qui demeuraient à Rome en ce moment et qui, par leurs paroles comme par leurs écrits, avaient constamment été les défenseurs du Frère. Tandis que de tous les côtés on cherchait, non sans quelque espérance de succès, à calmer le courroux du pape et à lui inspirer des sentiments de bienveillance, Savonarole reçut une indigne proposition. Le cardinal de Sienne (1) lui fit savoir que si la somme de 5,000 écus était payée à l'un de ses propres créanciers, il se chargerait d'obtenir la révocation de la censure. Le cas n'était ni nouveau ni surprenant, car à Rome on trafiquait alors de toutes choses. Le Prieur de Saint-Marc, ainsi que chacun peut le croire, repoussa avec mépris cette offre impudente. Dans une lettre à un ami, il disait : « Je mériterais une censure bien plus sévère, si j'achetais à prix d'argent la levée de l'excommunication (2). » Néanmoins, ce fait prouve que l'esprit du saint-père ne semblait pas inflexible, et que Savonarole pouvait entrevoir les perspectives d'un avenir meilleur.

Sur ces entrefaites eut lieu un de ces drames sanglants,

lettres dont nous parlerons plus loin. Voir les *Documenti* du père Marchese.

(1) Plus tard, Pie III.

(2) Lettre à Lodovico Pittorio, chancelier du duc Hercule Ier de Ferrare. Elle a été publiée par le père Marchese. Le fait de la proposition du cardinal est répété dans les écrits de Burlamacchi, de Barsanti, de Souvéges, et a été confirmé par le père Marchese.

par lesquels la famille Borgia avait le secret d'inspirer une profonde horreur à un siècle qui fut pourtant un des plus scandaleux. Le duc de Candie, fils aîné du pape, fut poignardé pendant la nuit et jeté dans le Tibre. Son frère, le cardinal de Valence, était l'auteur du crime. Il y avait été poussé par la jalousie qu'il avait puisée dans son amour incestueux pour sa sœur Lucrèce, et par une ambition sans frein qui ne pouvait supporter de compétiteurs. L'épouvantable forfait remplit d'un amer chagrin le cœur même d'Alexandre Borgia. Celui-ci parut, pour la première et la dernière fois de sa vie, se repentir de ses nombreuses fautes, et sembla résolu à s'amender. Il se renferma dans une rigoureuse solitude et choisit une commission de cardinaux pour remédier aux maux dont l'Église souffrait si cruellement (1).

Savonarole pensa immédiatement au profit qu'il pouvait tirer des circonstances, et le 1er juillet il écrivit au souverain pontife. Après avoir adroitement compati à la douleur d'Alexandre VI, il encourageait le pape à persévérer dans sa louable résolution, et finissait par plaider sa propre cause. « Très-Saint Père, disait-il, la foi absolue aux miracles et aux œuvres surnaturelles, la foi confirmée par le sang des martyrs, est seule capable de procurer au cœur de l'homme le calme et les véritables consolations. La foi est supérieure aux sens et à la raison, nous élève au-dessus du monde, nous conduit vers les choses invisibles, élargit notre esprit. C'est elle qui nous aide à supporter les afflictions, à nous réjouir au milieu de l'adver-

(1) Voir Guichardin, *Storia d'Italia*, et les historiens contemporains.

sité. Aussi est-il écrit que le juste ne sera jamais abattu, et le juste est celui qui, par la foi, vit dans le Seigneur. Bienheureux est l'homme qui est appelé à cette grâce de la foi. Que Votre Sainteté réponde donc à cet heureux appel, afin que sa tristesse se change tout de suite en joie. La bonté du Seigneur dépasse la grandeur de nos péchés. » Savonarole arrive ensuite à parler de lui-même : « Je vous annonce, écrit-il, des choses dont je suis certain et pour lesquelles je souffre volontiers toutes les persécutions. Mais que Votre Sainteté accorde sa faveur à cette œuvre de la foi, pour laquelle je travaille sans cesse, et qu'elle ne prête plus l'oreille aux impies. Elle recevra ainsi du Seigneur le calice de joie, au lieu du calice de douleur. Car ce que j'ai prédit est vrai, et quiconque résiste au Seigneur ne pourra jamais avoir la paix. Ces conseils, Très-Saint Père, me sont inspirés par la charité, et j'espère que Votre Sainteté sera efficacement consolée par Dieu, dont la colère éclatera bientôt comme le tonnerre ; heureux alors ceux qui se seront confiés en lui. Que le Seigneur, source de toute miséricorde, assiste Votre Sainteté parmi ses tribulations (1). »

On éprouve une impression singulière en lisant cette lettre, dans laquelle le Frère excommunié exhortait le souverain pontife à la vertu et à la pénitence. Celui-ci ne s'en montra point offensé, il sembla même disposé à la douceur et à la bienveillance, signe évident que sa douleur et que son repentir étaient sincères et duraient encore. Mais ce ne furent que de courts et fugitifs moments. Alexandre VI revint presque aussitôt à sa vie

(1) Cette lettre a été publiée par M. Perrens dans l'Appendice de son premier volume.

scandaleuse avec plus d'entraînement que jamais, et accusa hautement Savonarole d'avoir eu l'audace d'insulter à sa douleur paternelle (1).

Quoi qu'il en soit, si la Seigneurie et Savonarole agissaient dans un sens, il ne manquait pas de gens qui travaillaient dans un sens contraire. Déjà les Arrabiati avaient envoyé à Rome une adresse couverte de signatures, adresse où ils répétaient les accusations habituelles contre le Frère. Dès que cette manœuvre fut connue à Florence par l'intermédiaire de l'ambassadeur, deux autres adresses furent aussitôt rédigées en faveur de Savonarole. Dans la première, les deux cent cinquante religieux de Saint-Marc louaient la vie et la doctrine de leur prieur ; ils suppliaient le saint-père de supprimer les censures et de soutenir la généreuse entreprise de Savonarole ; l'appui prêté à cette entreprise serait pour le souverain pontife une source de mérites auprès de Dieu. La seconde adresse, qui suivit de près la précédente, en confirmait la teneur et était signée par un grand nombre de citoyens notables. Préparée au mois de juillet, elle réunit bientôt trois cent soixante trois signatures, et les adhésions affluaient encore lorsque la recrudescence de la peste interrompit presque toutes les affaires à Florence (2).

(1) L'ambassadeur florentin à Rome mentionne dans ses lettres les plaintes du pape.

(2) L'Appendice de l'édition italienne contient ces deux déclarations ou lettres au pape. Parmi les signataires de la seconde, on remarque le nom de Niccolò d'Alessandro Machiavelli, que M. Perrens a pris, par erreur, pour le secrétaire florentin, et qui était au contraire le fils de Bernardo.

Il mourait déjà de cinquante à soixante-dix personnes par jour. Ces chiffres, regardés alors comme peu considérables, inspiraient cependant pour l'avenir des craintes très-sérieuses, à cause de la multitude agglomérée dans la ville (1). Les citoyens riches cherchaient un refuge à la campagne, et l'épouvante devenait générale. Pendant qu'on abandonnait la ville et les affaires, des occupations nouvelles et plus graves, ainsi qu'on peut se l'imaginer, commençaient au contraire pour Savonarole. Son ministère lui imposait, au milieu des malheurs publics, le devoir de secourir et de consoler les malades. Quoique l'excommunication l'empêchât d'administrer les sacrements en dehors de son monastère (2), une lourde responsabilité pesait sur lui, car il avait à veiller sur deux cent cinquante frères, novices pour la plupart, tous renfermés dans un seul couvent, où, faute de précautions efficaces, la contagion pouvait exercer les plus grands ravages. Au bout de peu de temps, un des religieux tomba malade. Avec la peste, la terreur était entrée à Saint-Marc. Les plus timides voulaient fuir, d'autres conseillaient à Savonarole de se mettre à l'abri du fléau, quelques citoyens lui offraient leurs *villas ;* mais le Prieur de Saint-Marc comprenait trop bien quel était son devoir en ces tristes circonstances. Il profita des offres qu'on lui faisait pour envoyer à la campagne les novices et les plus jeunes moines, parmi lesquels se trouvait son frère Mau-

(1) Lettre de Savonarole à son frère Albert, en date du 24 juillet. Voir le père Marchese, *Documenti*, etc.

(2) C'est pour n'avoir point observé la situation faite à Savonarole par l'excommunication, que M. Perrens a affirmé que Savonarole se montra craintif et indifférent pendant la peste.

relio, et il resta dans le couvent ainsi dépeuplé avec ses disciples les plus fidèles et les plus expérimentés. Il lisait et commentait devant eux les lamentations de Jérémie (1), les prophéties de Jonas, l'histoire de Samson, fortifiant leur âme par ses paroles. Aux moines absents, il écrivait des lettres fréquentes et affectueuses; il les exhortait à supporter courageusement le péril, et à bannir les craintes exagérées. « Je fais tous mes efforts, écrivait-il à fra Paolo del Beccuto, qui voulait s'éloigner de son propre couvent, pour que nos Pères échappent au danger; mais je vois que quelques-uns se montrent plus abattus que les laïques; c'est là une pusillanimité indigne de vrais religieux, qui doivent rechercher plutôt que craindre la mort. Il faut se confier dans le Seigneur et non dans la fuite. Je ne crois donc pas que vous deviez en ce moment vous absenter de votre couvent. Les frères de Saint-Marc meurent joyeusement, comme s'ils allaient à une fête. Ceux qui prennent soin des malades se portent bien. Aujourd'hui, après avoir conversé avec moi, fra

(1) C'est probablement l'ébauche imparfaite et tronquée de ces commentaires que renferme le petit volume intitulé : *Alcuni sermoni devoti di F. Jeronimo Savonarola, sopra il principio della Cantica e altri luoghi ;* Venezia, 1556. Les commentaires sur le cantique de Salomon, eux aussi, sont seulement ébauchés; mais on y remarque des passages, en italien, qui sont moins imparfaits que les sermons sur Jérémie, et qui ne manquent pas de mérite. L'original des commentaires consacrés au Cantique des cantiques, ainsi que de nombreuses notes pour des sermons, des leçons, etc., se trouvent à la Magliabechiana, dans un précieux manuscrit contenant des fragments autographes, manuscrit que mentionne avec quelques détails l'Appendice de l'édition italienne.

Antonio da S. Quintino a été atteint de la peste (1). »
Toutes les lettres que Savonarole écrivit à cette époque sont empreintes d'une tendresse profonde pour ses religieux et pour sa famille, d'une fermeté et d'une sérénité d'âme admirables. Le 24 juillet, en donnant à son frère Albert, médecin à Ferrare, des nouvelles de Maurelio, moine à Saint-Marc, il s'exprimait ainsi : « Fra Maurelio se trouve hors de Florence, à cause de la peste qui, à la vérité, n'est pas encore très-violente, mais dont les débuts sont inquiétants. Chaque jour, nous avons de cinquante à soixante-dix morts dans la ville, quelques personnes disent même qu'il y a cent décès. On ne voit que croix et que cadavres. Nous nous portons bien, grâce à Dieu; je n'ai pas quitté Florence, quoique j'aie envoyé à la campagne plus de soixante-dix frères, parce que je n'ai point peur et parce que je tiens à consoler ceux que visite la tribulation (2). » Plus tard (14 août), il écrivait de nouveau à son frère; « Ne craignez rien de mon séjour parmi les pestiférés : le Seigneur me viendra en aide. Bien que l'on m'ait offert plusieurs asiles, je n'ai pas voulu abandonner mes chères brebis; je reste afin de consoler les affligés. Rien d'ailleurs n'est merveilleux comme la joie de ceux qui meurent. Moines et laïques, hommes et femmes rendent l'âme en louant le Seigneur (3). »

Dans ces moments solennels, les pensées de Savona-

(1) Voir le père Marchese, *Documenti*. Nous donnons en entier, dans l'Appendice, la traduction de cette lettre. (*Note du trad.*)

(2) Voir le père Marchese, *Documenti*. Nous donnons dans l'Appendice la traduction des deux lettres de Savonarole à son frère Albert. (*Note du trad.*)

(3) Ibid.

role ne se tournaient pas seulement vers ses religieux. Par ses paroles, par ses écrits, par tous les moyens possibles, il s'efforçait de secourir aussi les laïques. Pour eux, il composa son *Épître à tous les élus,* qu'il appela aussi *Traité de médecine contre la peste* (1). Il y indiquait sept règles pour maintenir le corps et l'esprit dans un salutaire équilibre ; il exhortait à se nourrir avec modération, recommandait la gaieté, la charité envers les malades : « Assistez-les, disait-il, servez-les en toutes choses, de toutes les façons, même s'ils sont vos ennemis (2). »

Par bonheur, le danger fut moindre qu'on ne l'avait craint. Au commencement d'août, la peste commençait déjà à diminuer sensiblement ; vers le milieu du mois, elle avait presque entièrement disparu (3). Les citoyens

(1) Cet écrit porte la date du 15 juillet 1497 ; il parut alors à Florence, et fut publié plus tard à Venise (1538) dans un petit volume intitulé : *Alcuni devotissimi trattati di F. Jeronimo Savonarola*, etc.

(2) Il existe différentes lettres écrites durant ces mois par Savonarole. Le Frère écrivit sur la perfection de la vie chrétienne à Maria Angiola Sforza (24 mai 1497) et à François Pic (8 mai 1497). Dans une autre lettre à François Pic, il dit que l'excommunication n'a pas entravé son œuvre, que les moines, au contraire, sont joyeux et contents (2 juillet 1497). Il écrivit aussi à deux jeunes dames de Ferrare pour leur conseiller de se mieux préparer par la méditation à suivre leur vocation religieuse (24 mai 1497). Quant à messire Bertrando de Ferrare, protonotaire apostolique, il le félicite de sa foi, qui, éprouvée par les tribulations, ne vient pas des lumières naturelles (12 juillet 1497). Il exhorte le duc de Ferrare à conserver la foi et l'encourage à croire que Dieu procède avec mesure dans l'exécution de ses plans, sans en retrancher un *iota* (1er août 1497). Il félicite Giovanna Caraffa, femme du comte Jean François Pic, d'avoir gardé la foi et lui recommande de ne pas craindre les tribulations (13 août) Dans une autre lettre, il l'engage à ne pas avoir la conscience trop scrupuleuse (6 novembre 1497.) — *Voir* l'Appendice.

(3) Elle dura en tout deux mois et demi.

revenaient de la campagne et se livraient à leurs occupations habituelles; le couvent de Saint-Marc était de nouveau ouvert au peuple, et le 15 août on célébrait dans le second cloître la fête de la Sainte Vierge, en rendant de publiques et solennelles actions de grâces pour la disparition de l'épidémie. La ville reprenait son aspect accoutumé. Chacun, après l'agitation et les alarmes de cette année, désirait trouver enfin le calme et le repos.

CHAPITRE III.

ARRESTATION DE LAMBERTO DELL' ANTELLA QUI DÉVOILE TOUTE LA CONJURATION DES MÉDICIS. PROCÈS ET CONDAMNATION DES ACCUSÉS.

La trêve entre les partis, si ardemment désirée par le peuple florentin après la cessation de la peste, avait à peine commencé, lorsqu'elle fut rompue par un événement qui provoqua dans la ville entière des troubles bien plus violents que ceux qui s'étaient produits depuis 1494. Tandis que Valori et Tosinghi tâchaient de découvrir les fils de la conjuration de Pierre, ils surprirent un banni, Lamberto dell' Antella, se rendant en secret à sa maison de campagne et portant sur lui une lettre adressée à son beau-frère Francesco Gualterotti, membre du tribunal des Dix. Par cette lettre, Lamberto s'engageait à dévoiler des faits de la plus haute importance pour la République et à révéler tous les détails des intrigues de Pierre (1).

Il pouvait réellement en avoir eu connaissance, parce qu'il était un ancien et fidèle partisan des Médicis. Pendant la révolution de 1494, Lamberto et son frère Alessandro avaient été enfermés dans la prison des *Stinche* (2).

(1) Nardi, Machiavel et d'autres historiens racontent l'arrestation d'Antella. Voir dans l'Appendice de l'édition italienne la lettre que Lamberto portait sur lui.

(2) Les *Stinche* étaient une prison que la République fit construire en

Ils y avaient reçu de Pierre, qui se trouvait alors à Rome, des promesses et des encouragements, et étaient parvenus à s'évader. Cependant, lorsqu'ils se présentèrent à lui, ils furent accueillis avec une singulière froideur et firent bientôt l'expérience de sa brutalité. « Il nous maintenait, écrit Lamberto, dans une continuelle activité, pour satisfaire le désir qu'il avait de retourner à Florence, et nous traitait ensuite plus mal que des chiens. » On eût dit, en effet, qu'aux yeux de Pierre la vie n'avait de prix que s'il pouvait opprimer ou maltraiter quelqu'un. Néanmoins, les deux Antella se soumirent à tout. Ils étaient encore à ses côtés quand il s'approcha des murs de Florence et quand il revint à Sienne. Là, ils lui devinrent suspects et furent incarcérés par son ordre. Telle était la cruauté de Pierre, telle était son ingratitude à l'égard de ses anciens et dévoués serviteurs, que, après avoir quitté Sienne, il envoya plusieurs messagers à Pandolfo Petrucci, chef et maître presque absolu de cette République, afin que celui-ci jetât les

1301 sur un terrain confisqué à la famille Uberti, alors en exil. Cette prison, située auprès des murs de la troisième enceinte, reçut en 1304 les habitants du village *delle Stinche in val di Greve*, après que le village, en révolte contre Florence, eut été complétement rasé. Dès lors, la prison s'appela *Carcere delle Stinche*. Elle servait à punir les criminels politiques et les débiteurs insolvables. Le poëte satyrique Dino di Tura, les historiens Giovanni Villani et Giovanni Cavalcanti, Lodovico, seigneur de Marradi, le peintre Cennino Cennini et Nicolas Machiavel y furent enfermés. On voyait sur les murs extérieurs une très-belle fresque de Giovanni da San Giovanni, frère de Masaccio, né en 1407. Dans l'intérieur de l'édifice se trouvait une autre fresque exécutée par un imitateur de Giotto et représentant l'expulsion du duc d'Athènes. Les *Stinche* (via del diluvio) ont été remplacées en 1833 par un manége et par une salle destinée à l'Académie philarmonique. (V. Fantozzi, *Guida di Firenze.*) (*Note du trad.*)

frères Antella dans le *Carnajo*, prison si horrible qu'on n'en sortait jamais vivant (1). Malgré l'amitié qu'il portait à Pierre, Petrucci ne voulut pas jour le rôle de sicaire. Il rendit la liberté à ses prisonniers, en leur défendant d'abandonner le territoire siennois, sous peine d'avoir à payer 2000 florins. Mais Lamberto et Alessandro étaient trop avides de vengeance pour perdre un instant; dès que l'occasion se présenta, ils s'enfuirent vers Florence. Lamberto put à peine maîtriser sa joie quand il fut pris avec la lettre dans sa poche et conduit devant les magistrats, ainsi que nous l'avons raconté (2).

Les Huit, lorsqu'ils eurent vu et examiné cet écrit, mirent aussitôt à la question, suivant le barbare usage du temps, le pauvre Lamberto, et, après lui avoir donné quatre fois l'estrapade, l'interrogèrent sur tous les points afin qu'il déclarât la pure vérité. Dans les réponses signées par le patient, ils trouvèrent compromis tant de citoyens puissants et renommés (3), qu'ils portèrent l'affaire devant la Seigneurie, ne voulant pas prendre

(1) Cette prison n'existe plus. (*Note du trad.*)

(2) Ces détails sont tirés de la lettre trouvée sur Antella et des aveux qu'il écrivit ensuite. Nous ne savons pas le jour précis de son arrestation. Mais la Seigneurie, dans une lettre adressée, le 10 août, à l'ambassadeur de Florence près la cour de Rome, mentionne déjà cet événement. *Archivio delle Riformagioni, Minute di lettere ad ambasciatori;* dans l'ancienne classification, le manuscrit était ainsi désigné : cl. X. dist. I, n° 198.

(3) La lettre citée plus haut nous apprend que l'arrestation de Lamberto « a dévoilé certaines dispositions coupables chez un personnage *qu'on ne peut poursuivre* »; mais elle atténue ensuite autant que possible cette assertion en ajoutant que « *les efforts du personnage ont été vains;* parce que, s'il y a jamais eu une république où tout le monde fût d'accord pour détruire la tyrannie, c'est la République florentine. »

sur eux la responsabilité d'un jugement aussi grave ; mais la Seigneurie répondit qu'aux Huit seuls appartenait, d'après les Statuts, la décision des causes politiques (1). Néanmoins, à cause de l'importance du cas, cinq *arroti* ou assesseurs et sept membres du tribunal des Dix furent adjoints aux Huit pour les aider à poursuivre le procès. On se livra alors à un examen plus approfondi des faits. Rassuré par la promesse d'un pardon complet, Lamberto dell' Antella rédigea de longues révélations, où il divulguait toutes les trames de Pierre et nommait tous les amis que celui-ci avait à Florence (2). Il informa aussi les magistrats d'une nouvelle conjuration, dont les membres avaient promis à Pierre de l'introduire en secret à Florence pendant la nuit du 15 août. Comme la plupart des citoyens se trouvaient à la campagne, les uns à cause de la belle saison, les autres à cause de la peste, le proscrit espérait pouvoir provoquer un soulèvement à son profit, en distribuant du pain et de l'argent à la plèbe affamée, en lui permettant de saccager un grand nombre de riches maisons; il devait, en même temps, se rendre maître du Palais public et prendre en mains le gouvernement de la ville (3). Le plan était trop audacieux et trop fou pour que Pierre osât seulement en tenter la réalisation; mais il trahissait l'état d'esprit du fils de Laurent le Ma-

(1) Pour le récit de ce procès, nous avons toujours suivi les documents authentiques. Parmi les historiens, nous avons principalement consulté Pitti (*Archivio storico*, t. I), qui raconte les faits avec une très-grande précision.

(2) Ce sont les révélations dont nous avons plusieurs fois parlé. On peut en voir le détail dans l'Appendice de l'édition italienne.

(3) Nardi, dans son *Histoire de Florence* (p. 153), mentionne ce projet de conjuration.

gnifique et démontrait suffisamment à quels périls était toujours exposée la République.

Au milieu de ces agitations, les vingt citoyens chargés d'instruire le procès se réunirent en conseil après avoir pris une première connaissance des faits, et jurèrent de ne tenir aucun compte de la dignité ou de la condition des personnes. Puis, ils ordonnèrent que la Place fût occupée par des gens armés, que les *condottieri* se tinssent prêts à accourir avec leurs soldats en cas de besoin, et que personne ne pût sortir de la ville. Ils firent, en outre, appel aux gardes de la Seigneurie. Pour ne pas éveiller les soupçons, ce fut au nom même de la Seigneurie qu'ils enjoignirent aux citoyens les plus compromis par les révélations d'Antella de comparaître devant eux. Quelques-uns des complices de la conjuration prirent aussitôt la fuite, tandis que les autres se présentèrent. Quand l'instruction fut achevée, il se trouva que parmi les personnages qui étaient entre les mains des magistrats, cinq avaient commis le crime de haute trahison et devaient, d'après les lois, subir la peine capitale.

Le premier d'entre eux par la prudence et par l'autorité était Bernardo del Nero, vieillard de soixante-quinze ans. On l'accusait seulement d'avoir connu la conjuration et de ne l'avoir point révélée ; mais ce qui aggravait sa faute, c'est qu'à l'époque du complot contre la République il avait été gonfalonier. Au nombre des accusés figuraient aussi Giannozzo Pucci, jeune homme d'une rare intelligence, et Lorenzo Tornabuoni, qui était regardé à Florence comme le type accompli du gentilhomme. Contre ceux-là, le peuple ressentait une haine violente, parce qu'il les savait de longue date partisans de Pierre (1),

(1) L'aïeule de Pierre était une Tornabuoni.

et parce que, en suivant avec régularité les sermons de Savonarole, ces personnages avaient réussi à se faire passer pour les plus chauds adhérents du Frère. Les deux autres accusés étaient Giovanni Cambi, riche marchand (1), et Niccolò Ridolfi, chef de la famille Ridolfi et parent de Pierré (2).

Lorsque les interrogatoires furent terminés, les douze citoyens qui avaient été adjoints aux Huit se retirèrent et les Huit restèrent seuls pour prononcer la sentence. Comme ils ne voulaient à aucun prix affronter le ressentiment des familles puissantes auxquelles appartenaient certains accusés, ils s'adressèrent de rechef à la Seigneurie; mais celle-ci refusa de nouveau une mission qui ne lui était pas imposée par les Statuts. Voyant la blâmable faiblesse des magistrats qui, par crainte, reculaient devant leur devoir, le gonfalonier Domenico Bartoli proposa de soumettre la cause au jugement du Grand-Conseil, chargé, suivant la nouvelle loi, d'examiner les affaires en dernier ressort. Les défenseurs des accusés s'opposèrent de toute leur énergie à cette proposition : « Il n'est pas prudent, disaient-ils, d'initier si vite une aussi grande multitude aux secrets de l'État et de consulter tant d'opinions diverses, quand le jugement des principaux magistrats devrait suffire (3). » Ainsi, tandis

(1) Il ne faut le confondre ni avec l'historien Giovanni Cambi, entièrement dévoué au parti populaire, ni avec le riche Cambi de la rue du Cocomero. Sa famille habitait dans le quartier de Santa-Trinita.

(2) Il était le beau-père d'une sœur de Pierre. Pour toutes ces particularités, voir Nardi, *Storia di Firenze*, t. I, p. 130; Cerretani, idem, manuscrit de la Magliabechiana; Parenti, idem; Guicciardini, idem ch. xv; Pitti, idem.

(3) Pitti, *Storia di Firenze*.

que les magistrats n'osaient pas s'acquitter de leurs fonctions, les accusés, redoutant les lois et la haine populaire, désiraient traîner les choses en longueur, dans l'espoir que l'élection de la nouvelle Seigneurie leur serait favorable. Dès le début ils avaient eu pour eux trois des membres de cette assemblée. Ayant réussi à gagner également Michele Berti, parent de Bernardo del Nero, ils pouvaient entraver toutes les délibérations qui ne tourneraient pas à leur gré (1). Ils atteignirent leur but, car le jugement fut remis à la décision d'une nouvelle *Pratica*, dont la réunion fut fixée au 17 août. Ce n'était pas un faible avantage. Les nouvelles élections approchaient; d'heure en heure on attendait que la ligue envoyât d'impérieuses lettres de recommandation en faveur des accusés; Pierre de Médicis augmentait de plus en plus le nombre de ses soldats dans la Romagne; enfin, puisqu'il était manifeste que les accusés n'échapperaient point à une condamnation réclamée par la loi, le temps seul pouvait leur donner quelque espoir. Mais le parti opposé n'ignorait pas ces calculs; aussi voulait-il arriver à une conclusion immédiate, de sorte que l'on prévoyait de violents orages dans la prochaine *Pratica*.

La Seigneurie avait convoqué environ deux cents d'entre les principaux citoyens. Tous ne répondirent pas à cet appel, mais les seize gonfaloniers des compagnies,

(1) La Seigneurie se composait de neuf membres. Pour qu'une proposition triomphât, il fallait que six voix se fussent prononcées en sa faveur. Le même nombre de voix était nécessaire aux décisions du Conseil des Huit, parce que les deux tiers constituaient la majorité légale. Quand on ne consultait que la majorité numérique, ou majorité simple, cela s'appelait voter *per le più fave*; on ne tenait compte alors que du plus grand nombre de fèves.

les douze *Buoni Uomini,* les Dix de la guerre, les Huit de Garde et de Balie, les administrateurs du Mont-de-Piété, les Conservateurs des lois, les Chefs du parti guelfe, un grand nombre d'*Arroti,* et enfin le Sénat ou Conseil des Quatre-Vingts, sans compter la Seigneurie, prirent part à la *Pratica.* L'assemblée se composait en tout de cent trente six personnes. Les défenseurs des accusés espéraient cette fois avoir une grande latitude pour agir et parler ; ils pensaient que si les choses tournaient mal ils n'auraient point de peine, avec un tribunal aussi nombreux, à faire ajourner encore la décision. Lorsque les actes d'accusation eurent été lus, la Seigneurie ordonna que l'assemblée se divisât en sections pour délibérer, et que les différentes sections choisissent chacune un rapporteur pour rendre compte de leur opinion en toute liberté, sans avoir égard aux anciens usages qui défendaient d'exprimer un avis contraire à celui de la Seigneurie. La délibération eut pour résultat immédiat la condamnation à mort des cinq accusés et la confiscation de leurs biens (1). Ce verdict frappa les défenseurs d'une épouvante et d'une surprise inexprimables; ils ne savaient que dire ni que faire. Cependant, comme ils étaient sûrs d'avoir dans la Seigneurie quatre votes favorables, ils soutinrent que les déclarations faites par quelques membres de la *Pratica* ne pouvaient exprimer exactement l'opinion de tous, et qu'il fallait en venir à un vote individuel. Ils s'imaginaient que ce procédé insolite serait une cause de désordres, parce que la plupart des citoyens, n'ayant pas l'habitude de parler en présence de la Seigneurie, s'embarrasseraient vraisemblablement dans leurs paroles, ce

(1) Pitti, *Storia di Firenze.*

qui permettrait d'émettre des doutes sur la portée de leurs votes et ferait gagner du temps. Mais ce calcul fut déjoué par Francesco Valori, qui s'avança tout à coup devant le banc de la Seigneurie, déclara à haute voix que les accusés méritaient la confiscation et la mort, et enjoignit au notaire de reproduire cette déclaration dans le procès-verbal. Les autres suivirent cet exemple et adhérèrent presque tous à la décision de Valori (1). La Seigneurie se vit ainsi forcée d'imposer aux Huit l'exécution du jugement. Cette exécution mise aux voix, fut votée par les Huit, malgré l'opposition de deux d'entre eux (2).

Les défenseurs crurent la cause de leurs clients tout à fait perdue. Ne sachant quel parti prendre, ils eurent recours à messire Guidantonio Vespucci, célèbre jurisconsulte, qui exerçait une grande influence sur les Arrabbiati. Ce personnage suggéra la pensée d'un appel au Grand-Conseil contre la sentence des Huit, d'après la nouvelle loi des six fèves. L'autorisation d'interjeter appel fut aussitôt demandée à la Seigneurie, et, le vote ayant eu lieu, il se trouva que quatre voix s'étaient prononcées en faveur de cet appel. Les dissentiments s'exprimèrent alors d'une façon si tumultueuse, qu'il fallut remettre la *Pratica* au 21 août. C'est ainsi qu'inopinément les défenseurs des accusés réussirent de nouveau dans leur tactique.

Cependant, la discorde passait du Palais sur la place publique. On criait partout qu'il fallait faire justice, que la patrie était en danger, que soumettre l'affaire

(1) Pitti pense que le notaire négligea d'inscrire le petit nombre des votes contraires, car on ne peut supposer qu'il y ait eu unanimité.

(2) Pitti, *Storia di Firenze.*

à l'examen d'une nouvelle *Pratica* c'était compromettre la République. Dans la ville circulaient en même temps des écrits anonymes qui accusaient avec âpreté la faiblesse des magistrats. Telle était la disposition des esprits, lorsque le 21 août on réunit la seconde *Pratica* pour délibérer sur l'admissibilité de l'appel; aussi n'est-il point étonnant que la discussion ait été immédiatement très-orageuse. D'un côté, en employant un langage exagéré fort agréable d'ordinaire aux oreilles du peuple, langage dont les Arrabbiati avaient coutume de se servir adroitement quand leur intérêt était en jeu, on soutenait « que les lois accordaient le droit d'appel contre les sentences des Huit, que le peuple était maître absolu de la République, que toutes les causes devaient par conséquent être portées devant lui en dernier ressort, qu'il appartenait au peuple de trancher les questions susceptibles d'entraîner la peine de mort. » Mais ces paroles, dans la bouche de ceux qui avaient conspiré pour le rétablissement des Médicis, excitaient l'indignation, et le parti opposé répondait « que l'opinion du peuple était connue de tout le monde, que dès le principe on avait offert aux accusés la faculté d'être jugés par le peuple et que ceux-ci l'avaient refusée. La loi de l'appel avait été faite seulement pour empêcher que six fèves, c'est-à-dire six juges, pussent condamner un citoyen à mort et confisquer ses biens; mais dans le cas présent ce n'étaient ni les Huit ni la Seigneurie qui avaient prononcé le jugement, c'étaient tous les magistrats, tous les principaux citoyens. Contre ce tribunal extraordinaire il n'existait aucune loi autorisant l'appel; ceux qui le demandaient n'avaient pas d'autre but que de gagner du temps, alors que la Répu-

blique était en proie au désordre, alors que la patrie courait les plus grands dangers, alors que dans la Seigneurie elle-même on avait attenté à la liberté. « Ignorez-vous, s'écriait-on, que le tyran renforce de nouveau son armée? Ne voyez-vous pas que vous ouvrez la porte à Pierre de Médicis (1)? » A ces paroles, les membres du Collége (2) se levèrent en fureur; ils menacèrent d'arborer les gonfalons, et de se mettre à la tête du peuple afin d'aller détruire les maisons de ceux qui s'opposaient à l'exécution d'une sentence si juste et si nécessaire. Le tumulte et la confusion furent alors à leur comble. Au milieu des cris, on distinguait les paroles de Francesco degli Albizzi, qui, d'une voix terrible, ne cessait de répéter : « Qu'on fasse justice, qu'on fasse justice. » Les défenseurs des accusés ne pensaient qu'à augmenter le tumulte, espérant que la journée se passerait encore sans qu'on délibérât. En effet, le soir approchait, et l'on discutait toujours sans arriver à aucune conclusion, parce que les *popolani*, aveuglés par la passion, contribuaient à rendre impossible toute discussion régulière et secondaient ainsi, sans le vouloir, les desseins de leurs adversaires.

En ce moment, on reçut des lettres écrites par les ambassadeurs. La Seigneurie en donna lecture à l'assemblée dont l'irritation ne fit que s'accroître. Ces lettres annonçaient que la République était exposée aux plus graves complications, que ses ennemis intriguaient partout contre elle, que le duc de Milan les favorisait,

(1) Voir Pitti, qui rapporte fidèlement les discours prononcés dans la *Pratica*. Voir aussi Cerretani et Parenti.

(2) Les gonfaloniers des compagnies et les *Buoni Uomini*, mais surtout les gonfaloniers des compagnies.

que le pape les aidait de tout son pouvoir, et que si Alexandre VI montrait de la modération et de l'amitié à l'égard de la République, c'était seulement pour mieux en assurer la ruine. Alors on demanda de rechef la lecture des pièces du procès, afin de les confronter avec les lettres des ambassadeurs ; après quoi, les citoyens se réunirent de nouveau pour délibérer dans leurs sections, et chaque section nomma un rapporteur (1).

L'opinion générale était que la sentence de mort devait être exécutée sans retard ; mais comme on n'ignorait pas les dispositions constantes de la Seigneurie en faveur des accusés, un certain nombre de rapporteurs hésitèrent et n'osèrent point parler ouvertement. Francesco Altoviti prit la parole pour les gonfaloniers des compagnies. Peu auparavant, ceux-ci avaient menacé du pillage les maisons des citoyens qui s'opposeraient à l'exécution du jugement. Altoviti déclara cependant que plusieurs membres de sa section voulaient accorder l'appel. Francesco Gualterotti s'exprima avec plus de franchise au nom des Dix de la liberté : « Plus vous exposerez la ville aux agitations, disait-il, plus nos ennemis deviendront audacieux dans leurs projets. Il est certain que tous les princes de l'Italie ont conspiré contre la République et que Rome est le lieu où se pré-

(1) Nardi, Pitti et d'autres historiens parlent de l'effet que produisit l'arrivée de ces lettres. Le procès-verbal de la *Pratica*, procès-verbal que nous avons trouvé dans l'*Archivio delle Riformagioni* et qui nous donne le résumé de la discussion, contient ce qui suit : « Nos magnifiques et nobles Seigneurs ayant fait lire plusieurs lettres écrites de Rome par messire Alessandro et de Milan par messire Francesco Pepi, ainsi que d'autres lettres écrites par quelques citoyens qui résident à Rome et qui n'ont pas signé, on demanda l'avis, etc. » Cl. II, cod. 137, *Frammenti di Pratiche*.

parent toutes les embûches. Au moyen de l'appel, on prétend, non pas connaître l'opinion du peuple, qui a déjà plusieurs fois manifesté clairement sa manière de voir, mais gagner du temps et chercher des appuis étrangers. Si vos Seigneuries veulent à toute force accorder cet appel, il faudrait du moins convoquer le Grand-Conseil sans perdre de temps, car à coup sûr tout délai engendrera des désastres à l'intérieur et à l'extérieur. Il est, en outre, nécessaire d'avoir sous la main des troupes toutes prêtes, pour défendre la République, environnée de tant d'ennemis. » La parole appartint ensuite à la section des jurisconsultes, qui devait, en pareille matière, avoir une grande autorité. Les jurisconsultes dirent sans détours « que le péril justifiait le refus de l'appel (1), mais que si l'on voulait absolument concéder l'appel, il fallait le fixer au lendemain, parce que les lenteurs pouvaient être fatales à l'État. » Les Huit, qui d'ordinaire jugeaient ces sortes de procès, furent d'avis « que l'on devait repousser énergiquement la demande des accusés, attendu que si les défenseurs obtenaient du Conseil une décision contraire au jugement déjà rendu, c'en était fait de Florence. » Les douze sections des simples citoyens furent les dernières à opiner. Elles conseillèrent presque unanimement « la prompte exécution de la sentence. » Chacun des avis que nous avons mentionnés se terminait par cette phrase consacrée : « Néanmoins, nous donnerons notre assentiment à toutes les détermina-

(1) « Quand on craint de susciter quelque désordre en suivant la loi commune, on a coutume de supprimer les appels. » Guicciardini. *Storia di Firenze*, p. 160.

tions que prendront vos Seigneuries (1). » Telle était la force des anciens usages en dépit de la nouvelle liberté, en dépit de la passion qui avait envahi tous les esprits.

Encouragée par cette modération de langage et prenant en considération la lassitude de l'assemblée, car il était environ dix heures du soir, la Seigneurie commença de nouveau à traîner en longueur la décision, dans l'espoir de pouvoir dissoudre la *Pratica* sans rien conclure. A ce calme, cependant, succéda tout à coup une tempête violente et inattendue. Valori, qui devinait les intentions des Seigneurs, se leva, les yeux enflammés, se précipita furieux comme un lion vers le banc de la Seigneurie, saisit l'urne électorale, et dit en la renversant avec violence : « Qu'on fasse justice, autrement il y aura de graves désordres. » A ces mots, Luca Martini, qui était président, n'eut pas le courage de résister et mit aussitôt la question aux voix. Cinq membres de la Seigneurie se prononcèrent pour la mort; mais les quatre autres restèrent favorables aux accusés. Alors Francesco Valori, rompant avec tous les usages et perdant tout respect pour la Seigneurie, s'écria d'une voix altérée par la colère : « Dans quelle intention vos Seigneuries ont-elles donc convoqué tant de citoyens, qui, un à un, par la main du notaire, ont fait connaître leurs vœux contre ces machinateurs de nouveautés, contre ces ennemis mortels de la patrie, contre ces destructeurs de la liberté? Les citoyens assemblés ici n'ont-ils pas tous aujourd'hui confirmé leur arrêt? N'entendez-vous pas le cri général de ces hommes

(1) Toute cette discussion est rapportée fidèlement dans le *Frammento di Pratica* cité plus haut.

jaloux du salut public ? Ne comprenez-vous par l'imminence du péril ? Vos Seigneuries ne devraient-elles pas se rappeler que le peuple de Florence leur a confié les fonctions publiques afin de défendre sa liberté, et pourtant, par égard pour de perfides citoyens, vous ne craignez pas de la compromettre. Il ne manque pas, il ne manque pas de bras, soyez-en sûrs, tout prêts à soutenir une cause si juste, et si sainte, à renverser quiconque y est hostile. « En ce moment, Valori avança la main, prit l'urne et la présenta de nouveau à Martini, qui, persuadé ou épouvanté, proposa enfin l'adoption de la sentence suivante : « Après avoir entendu le rapport et l'avis des magistrats, du sénat et des autres citoyens sur l'exécution du jugement ; voyant que tout retard entraînerait évidemment des agitations et des dangers ; nous ordonnons aux Huit de faire mettre à mort en toute hâte, cette nuit même, les cinq citoyens qu'ils ont déjà condamnés dans cette *Pratica.* » La subite proposition de Martini et plus encore l'attitude menaçante de Valori, qui présentait l'urne à chacun, effrayèrent tellement les quatre Seigneurs dissidents, qu'ils déposèrent un vote affirmatif. Après cela, le verdict fut rédigé et remis aux Huit. Ces magistrats se rendirent immédiatement au palais du Capitaine et préparèrent l'exécution (1). Les défenseurs firent alors conduire au milieu de la *Pratica* les condamnés, chargés de fers et pieds nus ; mais c'est en vain que par leurs gestes, par leurs paroles et par la présence des condamnés, ils

(1) Pour ce récit et pour les discours prononcés en cette circonstance, nous avons suivi scrupuleusement Pitti, *Storia di Firenze.* (Voir l'*Archivio storico*, t. I.)

cherchèrent à provoquer la pitié chez les assistants; ceux-ci avaient peine à contenir leur colère. Quand les condamnés furent arrivés au palais du Capitaine (1), on les laissa seuls quelques instants avec leurs confesseurs, pour leur donner la possibilité de penser au salut de leur âme. Pendant ce temps, Valori, qui était presque devenu le maître de la ville, préposa trois cents fantassins à la garde du Palais, afin que les amis ou les parents des prisonniers ne tentassent pas d'exciter une sédition en faveur de ceux-ci. Dans la cour, où les préparatifs de l'exécution étaient déjà terminés, la foule s'accumulait tellement d'heure en heure et présentait des physionomies si horribles, que, selon une expression d'un contemporain, on songeait involontairement à une caverne de l'enfer. Il y avait des hommes qui tenaient des armes dans leur mains, et dont le visage féroce respirait la vengeance. Au milieu d'eux, on voyait de nobles citoyens qui n'osaient pas se montrer et qui cherchaient, mais inutilement, à cacher la peur qu'ils avaient pour leur propre vie, la douleur et l'effroi que leur inspirait le sort de leurs amis ou de leurs parents, destinés à une mort prochaine. Ils supportèrent sans doute, durant cette nuit, de cruelles injures et d'amères angoisses. Le cliquetis des armes, les blasphèmes, les piétinements de la multitude formaient un bruit confus qui alla croissant jusqu'à sept heures du soir. A ce bruit succéda tout à coup un funèbre silence. Les condamnés arrivèrent un à un, accompagnés par le

(1) Pitti, Cerretani, Nardi. Selon Pitti, ils furent conduits au palais du Bargello ; mais Cerretani, avec plus d'exactitude peut-être, raconte qu'ils allèrent au palais du Capitaine. Ce palais était situé auprès de l'ancienne douane, non loin du palais de la Seigneurie.

bourreau et par leur confesseur; chacun d'eux posa courageusement sa tête sur le billot, et tous subirent avec une grande fermeté le dernier supplice. Leurs corps furent rendus à leurs parents.

Dans la même nuit, la Seigneurie écrivait à Rome ce qui s'était passé et elle ajoutait : « La ville entière est unie dans une même pensée contre ces perfides et criminels citoyens. Leurs parents mêmes ont désiré que justice fût faite. Nous espérons maintenant jouir pour quelque temps d'une salutaire tranquillité, car tout le monde est décidé à déraciner les mauvaises herbes de ce genre. Que Dieu ait pitié de ces âmes; ayant trahi la patrie, elles ont besoin de miséricorde (1). »

C'est ainsi que se termina la vie de cinq citoyens qui, par leur autorité, par leur condition, par leur vie publique et privée, se trouvaient au premier rang parmi les personnages les plus considérables de Florence. Quelques autres citoyens furent légèrement punis pour avoir eu connaissance de la conjuration sans l'avoir révélée. Fra Mariano, quoique regardé comme un des plus coupables, ne put être condamné qu'à l'exil, parce qu'il s'était enfui à Rome. Quant à Lamberto dell' Antella et à son frère, non-seulement on leur accorda la vie, mais on leur permit de porter les armes ; on les déchargea des impôts qu'ils devaient encore, et on leur octroya en outre d'autres faveurs; cependant, la sentence qui les avait déclarés rebelles ne fut pas complétement annulée (2). Les révélations de Lamberto et

(1) *Minute di lettere ad ambasciatori*, 1496-1497 ; *Archivio delle Riformagioni*. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

(2) Nous devons rappeler ce fait, car il existe un décret postérieur

les actes du procès de tous les condamnés furent tenus dans le secret le plus absolu, afin que, les coupables une fois punis, le souvenir de la conjuration fût, autant que possible, effacé pour toujours (1).

Il importe de remarquer que durant ce procès orageux Savonarole resta toujours renfermé dans son couvent sans prendre la moindre part aux débats, ne s'occupant qu'à corriger les épreuves de son *Triomphe de la Croix*. Les historiens du temps, les mémoires, les lettres et les biographies, ne rapportent rien qui autorise à croire que le Frère ait favorisé ou desservi les accusés. Deux fois seulement Savonarole fait mention de leur procès pendant son propre interrogatoire. La première fois, à propos de Bernardo del Nero, il s'exprime ainsi : « Je ne conseillai pas de le mettre à mort; j'aurais souhaité qu'on l'acquittât (2). » La seconde fois, il déclare « qu'il n'était pas intervenu d'une manière spéciale dans l'affaire de ces cinq citoyens, mais qu'il avait recommandé, froidement il est vrai, Lorenzo Tornabuoni à Valori (3). Tout cela démontre que si cette intervention se produisit, ce ne fut que pour apaiser un peu la violente fureur dont les accusés étaient l'objet. Et pourtant, à peine eut-on commencé à calomnier la mémoire du Prieur de Saint-Marc, que tous

qui supprime tous les effets de la sentence par laquelle Lamberto et son frère avaient été déclarés rebelles.

(1) Nardi, Cerretani, Pitti, Machiavelli, Parenti, Guicciardini, etc.

(2) Voir le procès imprimé. Il est nécessaire de rappeler au lecteur que toutes les falsifications dans les actes furent faites toujours et seulement au préjudice de Savonarole. On peut donc ajouter une foi entière à tout ce qui est dit en sa faveur.

(3) Voir dans l'Appendice de l'édition italienne le procès dirigé par les commissaires du pape.

les historiens reprochèrent à Savonarole d'avoir, plus que tout autre, empêché ses concitoyens d'accorder aux condamnés l'autorisation d'en appeler au Grand-Conseil, après avoir été le promoteur de la loi qui établissait le droit d'appel. Nul d'entre eux ne s'avisa de considérer que cette loi fut appuyée par Vespucci et non par Savonarole, qui, à supposer qu'il ne la combattit pas lui-même, la fit du moins attaquer par ses adhérents (1). Les faits, d'ailleurs, prouvent avec une évidence absolue que le Frère ne pouvait alors exercer aucun ascendant ni sur le peuple ni sur les juges ; c'eût été, en effet, une faute grave et même une folie manifeste de remonter en chaire, pendant qu'on négociait encore pour obtenir la levée de l'excommunication. Quant à Valori, qui provoqua de tout son pouvoir la condamnation, on doit reconnaître qu'il s'est laissé dominer par sa haine et par sa jalousie contre Bernardo del Nero, son ennemi politique. (2) Quoiqu'il eût une âme généreuse et loyale, il était homme à suivre, en toutes circons-

(1) Voir le ch. v du livre II de cet ouvrage. Machiavel et Guichardin furent des premiers à porter cette accusation contre Savonarole, et leur autorité a induit en erreur presque tous les autres historiens. Guichardin a cherché, dans son *Histoire de Florence*, à corriger en partie l'injustice commise dans son *Histoire de l'Italie;* mais il a plutôt atténué ses expressions que rectifié les faits. Machiavel et Guichardin, quoiqu'ils eussent connu Savonarole quand ils étaient jeunes, écrivirent longtemps après les événements, alors que le nom du Frère était déjà en butte à mille accusations sans fondement. Voilà pourquoi ils n'ont pas toujours réussi à se dégager de toutes les idées fausses qu'on répandait pour calomnier le moine républicain. Cependant, l'autorité même de Guichardin et de Machiavel doit s'effacer devant la vérité, devant des documents dont l'authenticité n'est pas contestable.

(2) Guichardin parle de cette inimitié dans son *Histoire de Florence.*

tances, les conseils de la passion plutôt que ceux de la raison. Au milieu de ces débats enflammés, il ne sut jamais se dominer, et il ne put pas être contenu par l'autorité de Savonarole, car celui-ci ne quittait pas sa cellule. On doit enfin observer que si les lettres des ambassadeurs n'étaient pas parvenues à la *Pratica* dans un moment où chacun était profondément irrité contre la conduite trop molle et trop partiale des magistrats, les accusés auraient peut-être réussi encore une fois à gagner du temps.

Ce fut donc un concours de causes imprévues et impossibles à prévoir qui fit décider tout d'un coup la mort des cinq accusés. Ceux-ci, du reste, selon les lois, selon l'opinion générale du peuple et selon la justice du temps, avaient certainement mérité la peine qu'ils subirent. Dans la conduite du procès, on ne suivit pas, il est vrai, toutes les formes juridiques; mais si la première illégalité provint de l'indulgence excessive des magistrats, qui, ayant trouvé les accusés coupables de haute trahison, n'osèrent pas sur-le-champ prononcer la condamnation capitale, c'est aux défenseurs des accusés qu'il faut attribuer la plus sérieuse, la plus grave infraction aux lois. Après avoir, à l'origine, refusé de se soumettre au jugement du Grand-Conseil, après avoir demandé et obtenu un tribunal extraordinaire composé des principaux magistrats et des citoyens notables de Florence, ils n'étaient pas fondés à demander l'appel et ils ne pouvaient invoquer en leur faveur aucun argument plausible. Ils voulaient évidemment aller d'une illégalité dans une autre pour traîner les choses en longueur jusqu'à l'élection d'une nouvelle Seigneurie. Les magistrats devaient-ils servir

deux fois d'instruments à ces manœuvres criminelles? La *Pratica* devait-elle consentir à de telles violences? L'opinion populaire reçut une éclatante confirmation quelques jours après, quand le fils de Ridolfi implora du Grand-Conseil la révocation du jugement qui avait confisqué les biens de son père ; car la demande, trois fois mise aux voix, fut trois fois repoussée (1). Ni les lois ni le Grand-Conseil n'auraient donc jamais absous ces cinq citoyens. Quant à Savonarole, il ne voulut pas, et il n'aurait pas pu s'il l'avait voulu, favoriser ou combattre une sentence qui fut adoptée dans le feu, ou, pour mieux dire, dans la fureur d'une tumultueuse discus-

(1) Pitti, *Storia di Firenze;* Cerretani, *Storia di Firenze.*

CHAPITRE IV.

OPUSCULES IMPRIMÉS ET INÉDITS DE SAVONAROLE. LE TRIOMPHE DE LA CROIX.

Après la mort de Bernardo del Nero et de ses compagnons, les Piagnoni devinrent très-puissants. Les trois Seigneuries qui se succédèrent pendant six mois furent toutes dévouées au parti populaire, et dans l'administration des affaires publiques elles ne rencontrèrent d'autre difficulté que celle de parer au manque absolu d'argent. Cependant, la lutte de plus en plus passionnée entre le pape et Savonarole était une cause permanente de douleur pour le gouvernement et pour le peuple. Les magistrats de Florence non-seulement s'indignaient de voir Alexandre VI traiter avec tant d'injustice un homme qui avait si bien mérité de la patrie et de la religion ; mais, en prenant le parti du Frère, ils exposaient eux-mêmes et la République à une mésintelligence continuelle et inquiétante avec la cour de Rome. Chaque jour ils envoyaient des lettres pressantes à l'ambassadeur, Alessandro Bracci, afin que celui-ci s'efforçât d'obtenir l'absolution du Prieur de Saint-Marc. « Nous voulons, écrivaient les Seigneurs, que vous frappiez à toutes les portes, que vous criiez, que vous fassiez toutes les instances possibles, et que vous ne reculiez devant aucune peine pour venir à bout de cette négociation (1). »

(1) Lettre des Seigneurs (7 novembre 1497). Voir le père Marchèse, *Doc.* XVII.

Le pape ne donnait aucune réponse, dans l'espoir que des circonstances plus favorables à ses desseins se présenteraient bientôt. Profitant de cette trêve, Savonarole ne quittait pas son couvent, et s'occupait, avec une activité incroyable, à écrire de nouveaux traités, à publier ceux qu'il avait déjà écrits. Nous les indiquerons brièvement, afin de pouvoir examiner plus au long son grand ouvrage, le *Triomphe de la Croix*, qui parut à cette époque.

Nous mentionnerons d'abord un opuscule de quelques pages, qu'il appela : *Lamentatio Sponsæ Christi*. Il y déplore la perdition de tout le troupeau chrétien, perdition causée par les prêtres de son temps (1). C'est pro-

(1) Hieronymi Savonarolæ, *Lamentatio sponsæ Christi adversus tepidos, et exhortatio ad fideles Christi ut præcentur pro renovatione Ecclesiæ.* Florentiæ, apud Laurentium de Morgianis, 1497. Cet opuscule fut interdit à Rome. — Nous devons indiquer ici un autre petit écrit que Meyer et Audin de Rians ont attribué au Frère, quoique, selon nous, Savonarole n'en soit pas le véritable auteur. Cet écrit a pour titre : *Loqui prohibeor et tacere non possum*. Meyer le vit en manuscrit dans la bibliothèque Boutourlin; Audin le trouva imprimé parmi les *quattrocentisti* de la bibliothèque Riccardi, où nous l'avons aussi examiné. C'est un opuscule de six feuilles, imprimé sans date et sans nom d'auteur. Les idées ne seraient pas éloignées de celles de Savonarole; mais le texte latin, étudié de près, nous fait douter, dès l'abord, que cette production soit sortie de la plume du Frère. « Les pasteurs, c'est ainsi que commence l'opuscule, laissent les brebis se perdre à leur gré, chassent celles qui restent dans la bonne voie, menacent des peines les plus sévères celles qui cherchent la source des eaux pures; voilà pourquoi il m'est défendu de parler (*loqui prohibeor*). Mais je vois ces pasteurs sans conscience interdire au troupeau les riches pâturages, de sorte que les brebis, maigres et abattues, sont abandonnées à la rapacité des bêtes sauvages : voilà pourquoi je ne puis me taire (*tacere non possum*). Les juges et les anciens, à qui il appartiendrait de rendre la justice, sont assis sur le siége de perdition et renversent toute espèce d'ordre;

bablement alors que fut publié aussi le *Traité sur les sept degrés de la vie spirituelle d'après saint Bonaventure* (1).

l'arbitraire remplace la loi et la méchanceté étouffe la faible voix du juste ; voilà pourquoi il m'est défendu de parler. » La première partie de cet écrit continue de la sorte et contient à la fin ces paroles : *Ideo loqui cogor et exclamare compellor*. L'auteur s'écrie alors plein d'espérance : « Maintenant, chaque serviteur loue son maître. Toutes mes paroles, ô Seigneur, sont inspirées par mon amour pour toi et je chanterai ta gloire ; déjà la nuit tombe, déjà surgit l'aurore d'un jour meilleur ; notre rédemption est proche. »

Sans doute, de telles idées pourraient être attribuées au Prieur de Saint-Marc, si, dans deux ou trois passages, d'évidentes allusions à Savonarole ne nous donnaient à entendre qu'il était mort quand parut l'écrit en question. En voici un exemple : « Fratres et discipuli carissimi qui, ab ipso fonte uberrimo, prædulcissima eloquia, magno « oblectamento, frequentius hauserunt ; qui tanquam exanimes et ve- « lut stupidi altiora doctrinæ mirabantur ; qui virum omni quavis « scientia præclarissimum magnaque sanctitate venerandum firmis- « sime asserebant, instanter prædicabant, omnique demonstrationum « genere id animis hominum inserere nitebantur. Nunc, ac si lethæi « fluminis unda demersi, in silentio trahunt dies suos, et ad unuscu- « jusque rei pavent occursum. Nonnulli ex eis, timore perterriti, digito « labris imposito, silentium indicant, si quos noverint hilari vultu lo- « quentes magnalia Dei. Nec desunt qui, asperiori obedientiæ malleo « simplicium dorsum incurvent ; quia et obliquis oculis intuentur « quos pristinæ fidei quippiam servasse crediderint. » Ici, nous trouvons les mots suivants, écrits en vieux caractères sur la marge de l'exemplaire appartenant à la bibliothèque Riccardi : *La foi dans le Frère*. Dans un autre endroit, où l'auteur parle des « martyres Dei inclytos », la même main a écrit en marge : *le Frère et ses trois compagnons*, signe évident que l'opuscule était connu pour n'être pas de Savonarole. L'opuscule de la bibliothèque Riccardi est relié avec beaucoup d'autres écrits de Savonarole et de ses disciples, et il est précédé d'une lettre de Jean François Pic de la Mirandole *Aux élus de Dieu qui habitent la ville de Florence*, lettre datée du jour de la Résurrection, 1498. Pic y exhorte les fidèles à embrasser avec foi la doctrine de Savonarole, de qui les prophéties se vérifieront certainement. L'opuscule qui suit la lettre est peut-être l'œuvre de Pic. (Voir dans la bibliothèque Riccardi, 123, *quattrocentisti*.)

(1) *Trattato sopra i sette gradi della vita spirituale di san Bona-*

Ce traité, comme le titre l'indique, n'est qu'un résumé succinct de l'œuvre écrite par le docteur séraphique. En outre, Savonarole adressa beaucoup de lettres imprimées aux moines de Saint-Marc. Dans l'une d'elles, intitulée : *Réflexions sur la pratique de la charité.* (*Dello adoperarsi in carità*), il démontre comment en tous lieux, en toute occasion, on peut exercer la charité; aussi le vrai chrétien doit-il dire comme le philosophe : « *Omnia mecum porto.* » Dans une autre lettre, écrite la même année, la veille de l'Assomption, le Frère se félicite de la fermeté que ses religieux ont déployée. Dans une troisième, il discourt sur la meilleure manière de prier (*Del discreto modo di fare orazione* (1). Comme les demandes de lettres lui arrivaient de toutes parts et devenaient de plus en plus nombreuses, il voulut y mettre un terme en composant sa belle *Épître aux sœurs du tiers ordre de saint Dominique,* vulgairement appelées sœurs d'*Annalena.* « A quoi bon écrire sans cesse, disait-il, quand le lecteur ne conforme pas sa conduite aux conseils qu'il reçoit. J'ai déjà tant écrit que j'ai passé en revue toute la vie chrétienne; je ne puis donc prendre de nouveau la plume pour multiplier inutilement les traités. Il peut être nécessaire, quand on prêche, de dire et de répéter plusieurs fois les mêmes choses, parce que les paroles sont fugitives et ne se gravent

ventura. — Une édition de 1497 est citée dans la bibliographie qui précède l'ouvrage de Burlamacchi. La plupart de ces opuscules composés par Savonarole furent réimprimés à Venise. Il en existe plusieurs recueils ; deux de ces recueils, publiées en 1537 et 1538, ont pour titre : *Alcuni devotissimi trattati,* etc.

(1) Imprimée à Florence (1497) et à Venise, *Alcuni devotissimi trattati,* etc.

pas facilement dans l'esprit des auditeurs. Mais quand il s'agit d'écrits, les répétitions sont inutiles, car les fidèles peuvent lire et relire. Le saint Évangile ne fut pas donné aux hommes sur du papier ni sur des tables de pierre; il s'imprima dans le cœur des apôtres, et c'est ainsi qu'il opéra tant de miracles. Vous, qui demandez toujours de nouvelles exhortations et de nouvelles épîtres, vous êtes de ceux qui, lisant beaucoup et agissant peu, n'apprennent jamais rien. Il fut plus profitable à saint Antoine d'avoir entendu ces paroles : « Va et vends ce que tu as, donne-le aux pauvres et suis-moi, » qu'il n'est utile à maint théologien célèbre de parcourir et de repasser sans relâche toute la théologie. Donc, ô mes chères sœurs, puisqu'il y a en circulation tant d'ouvrages qui suffiraient au salut de tout le monde, il ne faut pas, sans nécessité, multiplier les traités et les épîtres. Que les fidèles lisent les choses écrites et les mettent en pratique (1). »

(1) *Epistola alle suore del terzo ordine di san Domenico*, data in Firenze, in San-Marco, a dì 17 ottobre 1497; imprimée à Florence, la même année.

Nous indiquerons ici d'autres opuscules de Savonarole qui furent écrits la même année ou qui ont été négligés par nous jusqu'ici. Nous noterons d'abord l'exposition des dix commandements (*Esposizione dei dieci Comandamenti*), adressée à l'abbesse *delle Murate* et imprimée à Florence dès 1495. C'est un manuel destiné à guider les fidèles dans l'examen de leur conscience. — L'épître à la comtesse de la Mirandole (*Epistola alla contessa della Mirandola*), qui avait formé le projet de se faire religieuse, fut également imprimée en 1495; elle a été réimprimée plusieurs fois. Il y est question du but qu'on se propose en prenant le voile, des moyens d'atteindre ce but et de la parfaite union avec le Christ, union que le fidèle doit chercher à réaliser en faisant vivre dans son âme le Christ lui-même.

Les Dix règles pour prier dans les temps de grandes tribulations

Parmi les nombreux opuscules de Savonarole, il convient de rappeler son *Exposition des prophéties d'Abacuc*, écrite en latin. Non-seulement elle est restée inédite

(*Dieci Regole da orare nel tempo delle grandi tribolazioni*) furent imprimées en 1497 avec l'épître aux sœurs d'Annalena. Meyer cite aussi une édition de 1495. Les dix règles consistent à prier Dieu : 1° pour qu'il envoie de bons pasteurs ; 2° pour qu'il nous fasse distinguer les vrais prophètes des faux ; 3° pour qu'il nous fasse connaître comment les cérémonies extérieures, sans l'esprit intérieur, n'ont aucune importance ; 4° pour qu'il nous fasse aimer la simplicité et mépriser les choses terrestres ; 5° pour qu'il confirme nos bonnes résolutions par les dons du Saint-Esprit. Ces cinq premières règles ont pour but d'empêcher les tribulations de nous atteindre. Les cinq règles suivantes doivent nous aider à supporter les tribulations, quand elles sont arrivées. Ces dernières règles consistent : 1° à communier souvent ; 2° à prier avec assiduité ; 3° à conjurer le Seigneur de nous protéger contre nos ennemis ; 4° à lui demander d'anéantir promptement leur puissance ; 5° à le solliciter de rendre parfaits les bons et d'incliner les pécheurs à la pénitence.

Traité sur le mystère de la Croix (*Trattato sul mistero della Croce*). C'est une figure de la Croix accompagnée d'une légende et d'une courte explication.

Traité sur le Saint-Sacrement et sur le mystère de la messe. (*Trattato del Sacramento e mistero della messa*). Ce sont deux pages où se trouvent répétées des choses souvent dites.

Regole a tutti i religiosi, composte da F. Jeronimo e date ai suoi frati (Règles composées par le frère Jérôme pour tous les religieux et données par lui à ses frères). 1° La pauvreté, 2° la chasteté, 3° l'obéissance, 4° la renonciation à toute distraction, 5° la fuite des mauvaises conversations, 6° la prière continuelle. A la fin de cet opuscule, est figurée l'échelle de la vie, sur les degrés de laquelle sont inscrites les vertus indiquées plus haut.

Explication de l'*Ave Maria*, composée à la prière de certaines dames pieuses. (*Esposizione dell'Ave Maria, ad istanza di certe devote donne*). C'est une simple explication littérale.

Épître à une dame pieuse de Bologne (*Epistola ad una devota donna Bolognese*). Savonarole y donne quelques règles pour la communion.

Le Frère Jérôme à ses chers frères. (*Frater Hieronymus dilectis

jusqu'à ce jour, mais personne n'en a rendu compte, parce que les manuscrits en sont presque indéchiffrables. L'année de la publication ne peut être déterminée avec certitude; cependant, il semble que Savonarole doit avoir composé ce travail avant d'avoir été excommunié. Les pages du prophète lui servent simplement de prétexte pour parler de la justice divine et pour développer les arguments que nous avons rencontrés tant de fois dans les sermons prononcés à Sainte-Marie-des-Fleurs. « L'histoire de l'Ancien Testament, dit-il, doit nous convaincre de la nécessité d'un châtiment prochain; efforçons-nous donc, par les bonnes œuvres, par la prière, par la méditation de l'Écriture sainte, de nous préparer à le supporter. Le prophète Abacuc se plaignait au Seigneur des persécutions qu'il avait endurées; nous prenons ses paroles pour sujet de nos réflexions, afin que son audace nous soit un enseignement qui nous porte à l'humilité. Le Seigneur est infiniment parfait; néanmoins, personne ne peut scruter les jugements divins sans une grande humilité. C'est pourquoi le prophète Abacuc lui-même ne recueillit de son audace que la confusion. Gémissant de voir le triomphe des méchants et l'oppression des bons, il ne s'aperçut

fratribus suis). Il examine pourquoi ses religieux sont presque tous tourmentés par des douleurs de tête; il attribue ces douleurs à l'excès de la méditation, et recommande aux frères une certaine réserve dans les travaux de l'esprit.

Un chapitre tenu à Saint-Marc le jour de la sainte Croix (*Un capitolo fatto in San Marco il dì di Santa Croce*), septembre 1496. Savonarole recommande le jeûne et l'abstinence.

Courte lettre à un ami. (*Epistoletta a uno familiare.*) Elle n'a que deux pages. Savonarole s'y plaint que l'Italie n'ait pas voulu l'écouter; de là, tant de malheurs.

pas que Dieu voulait par ce moyen punir les péchés des hommes et exciter les bons à la pénitence. C'est ce qui est toujours arrivé, c'est ce qui arrive aujourd'hui sous vos yeux; les persécutions que nous souffrons nous-mêmes en sont la preuve. Mais quand nous nous humilions devant le Seigneur, nous comprenons aussitôt ce que signifie le triomphe des méchants et quelle est leur félicité. » Savonarole lance ensuite des imprécations terribles contre les richesses et les biens de ce monde, contre les ecclésiastiques qui les recherchent. Enfin, il conclut que les bons, au milieu de leurs souffrances, sont beaucoup plus heureux que les méchants au milieu de leurs joies et doivent remercier le Seigneur qui les appelle à lui par le châtiment. Quoique cet opuscule n'ait pas beaucoup d'originalité, il méritait une mention particulière, parce qu'il est encore inédit, et parce qu'il nous donne une idée des petits traités presque inconnus que Savonarole écrivit lui-même au commencement et à la fin de la Bible annotée de sa main (1). Nous nous bornons à rappeler l'existence des ébauches, des notes et des résumés succincts de sermons inédits que possède en grand nombre la Magliabechiana (2).

(1) Un autre manuscrit de cet ouvrage existe à Venise dans la bibliothèque de Saint-Marc parmi les manuscrits latins (cl. IX, cod. 41). Il semble aussi être autographe; mais il n'a été l'objet d'aucune étude, parce que l'écriture est très-difficile à lire.

Voici quelques paroles tirées du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc, p. 50 : « Non cogitant, nisi præsentia, de futuris malis aut non habent fidem firmam aut, *tanquam præsumptuosi, putant misericordiam Dei tam magnam, ut* SINE OPERIBUS *salvet homines.* » C'est l'idée opposée à celle qui constituait le fond de la doctrine luthérienne.

(2) L'Appendice de l'édition italienne contient un résumé des discours sur l'Apocalypse et l'ébauche de plusieurs autres sermons.

Quant au *Triomphe de la Croix*, il mérite un examen spécial. Savonarole nous y donne un exposé complet de la doctrine catholique ; il y montre une grande puissance d'analyse, et, mettant de côté la scolastique qui jusqu'alors avait formé la partie essentielle de tous les ouvrages théologiques, il applique à son sujet une méthode nouvelle, vraiment philosophique. Savonarole fut, au XV[e] siècle, le glorieux précurseur de cette noble école qui s'honora plus tard des noms de Bossuet et de Leibnitz (1), et qui ensuite tomba en décadence pour le malheur de la foi catholique et des études religieuses. La scolastique, en effet, a de nouveau pris le dessus dans la théologie, et la méthode plus simple, plus scientifique que le Frère avait inaugurée il y a quatre siècles avec tant d'éclat semble aujourd'hui encore un progrès vainement désiré.

Dans le *Triomphe de la Croix*, Savonarole se propose de rechercher et d'exposer les vérités de la foi au moyen de la raison naturelle : « Ce n'est pas que la foi, don gratuit de Dieu, puisse procéder de la raison; mais celle-ci sert à combattre les infidèles ou à leur ouvrir la voie du salut; elle réveille les tièdes et affermit les croyants.... Nous ne nous appuierons donc, continue l'auteur, sur aucune autorité; nous procéderons comme si aucun homme au monde, quelque savant qu'il soit, ne méritait notre confiance, et comme s'il fallait croire seulement à la raison naturelle (2). » Au

(1) Nous parlons ici de la forme dont ces auteurs ont revêtu leurs pensées, et non des opinions qu'ils ont professées, car l'un était catholique et l'autre protestant.

(2) Préambule. Il existe de nombreuses éditions du *Triomphe de la Croix*, faites au XV[e] siècle et plus tard. Savonarole publia cet ou-

XVe siècle, époque d'autorité et de servitude intellectuelle, ce langage était, comme nous l'avons déjà fait observer, un signe de hardiesse singulière et d'originalité. Mais, ce qui est plus remarquable encore, c'est que Savonarole sut rester fidèle aux principes qu'il avait proclamés, c'est qu'il les mit en pratique d'un bout à l'autre de l'ouvrage. « La raison, dit-il, passe des choses visibles aux choses invisibles, parce que nos connaissances ont leur origine dans les sens qui perçoivent seulement les attributs extérieurs des choses; cependant, l'intelligence en pénètre la substance, et, de cette connaissance s'élève aux choses invisibles et à Dieu. Or, comme les philosophes recherchent Dieu dans les œuvres merveilleuses et visibles de la nature, de même nous voulons, dans l'Église visible, rechercher et trouver l'Église invisible et son chef suprême, Jésus-Christ (1). »

« Les philosophes ont réuni et rapproché par l'imagination toutes les œuvres et tous les êtres de la création, pour en mieux voir l'ensemble et y reconnaître l'empreinte divine. Nous voulons également réunir et grouper toutes les œuvres visibles du Christ et de son Église, afin de faire

vrage en latin, et en fit aussitôt après, pour l'*universalité des fidèles*, une traduction ou plutôt une paraphase italienne. Nous avons suivi l'édition italienne, parce que la forme y est beaucoup plus simple et plus dégagée. Les formules scolastiques qui se trouvent encore en partie dans l'édition latine sont ici abandonnées, parce que l'auteur a craint qu'elles ne fussent pas à la portée du peuple. Voici le titre de l'ouvrage dans les deux éditions : *De veritate fidei in dominicæ Crucis triumphum*, sans indication de lieu et sans date. — *Libro di F. Hieronymo dell' ordine dei predicatori, della verità della fede sopra il glorioso trionfo della Croce di Cristo*, avec une préface de Domenico Benivieni, sans indication de lieu et sans date.

(1) Livre I, ch. I.

resplendir plus manifestement la divinité que ces œuvres reflètent. » L'auteur décrit un char mystique qui parcourt le monde triomphalement. Sur ce char est debout le Christ victorieux, couronné d'épines; il porte la marque de ses blessures, et est enveloppé d'une lumière divine qui descend du ciel. Il tient dans sa main droite l'Ancien et le Nouveau Testament, dans sa main gauche la croix et les autres insignes de la passion. A ses pieds sont le calice, l'hostie, tous les symboles des sacrements. A côté du Christ est assise la Vierge Marie, qui a près d'elle les urnes contenant les cendres des martyrs. Le char est traîné par les apôtres, les prédicateurs et les prophètes; il est suivi par la multitude des fidèles et des martyrs; derrière ceux-ci viennent les infidèles, les mécréants, les ennemis du Christ avec leurs idoles brisées, leurs livres brûlés, leurs autels renversés. Ce char parcourt l'univers, de triomphe en triomphe, renversant et détruisant tous les obstacles (1). « On pourrait, dit Savonarole, le comparer à un nouveau monde, d'où sortira pour nous une nouvelle philosophie. Mais de même que dans toutes les sciences il faut admettre certains principes primordiaux qui servent de points de départ; de même, nous devons admettre comme indiscutables quelques faits sur lesquels reposeront nos raisonnements. Nous devons croire, par exemple, que le Christ a été crucifié, adoré, et qu'il a converti le monde; que la Vierge, les martyrs, la Sainte-Trinité sont l'objet d'un culte de la part des chrétiens, et ainsi de suite. Ce sont là des faits qu'aucun homme sain d'intelligence ne peut nier; et si plusieurs écrivains païens les ont

(1) Livre I, ch. II.

passés sous silence, des milliers d'hommes les ont confirmés en se convertissant (1). »

Après ces préambules, l'auteur entre en matière et présente sur l'existence et les attributs de Dieu des arguments dont la raison est la seule base. Il considère Dieu comme le premier moteur, comme la cause première de toutes choses, rappelle tous les raisonnements connus de l'école, et s'arrête plus particulièrement à celui-ci : « Aucune inclination naturelle n'est vaine. Comme tout le genre humain, par une foi instinctive, croit à l'existence d'un Dieu, il faut en conclure que Dieu existe véritablement; sans quoi, nous devrions admettre qu'une inclination naturelle est vaine, ce qui est contraire à l'expérience universelle. Dans les choses inanimées, dans les animaux et surtout dans l'homme, nous trouvons toujours que rien de ce qu'y a mis la nature n'est vain, que tout y est disposé pour une fin déterminée. » Savonarole examine ensuite les attributs divins, et dit que Dieu est incorporel, qu'il n'a pas l'apparence d'un corps et n'est point une substance composée, mais qu'il est un, immuable, éternel, infiniment bon, souverainement puissant. Puis, l'auteur établit que la véritable fin de l'homme, c'est la contemplation des choses divines, et que cette fin ne peut être atteinte dans cette vie; d'où il suit que l'âme doit absolument être immortelle (2).

Le second livre traite des choses qui dépassent la portée de la raison et que la raison peut cependant aider à connaître, si l'on admet ou plutôt si l'on prend pour point de départ les œuvres nécessaires et surnaturelles du

(1) Livre I, ch. III et IV.
(2) Du ch. V au ch. XIV.

Christ et de son Eglise. « Nous pouvons, à l'aide de la raison seule, arriver à connaître l'existence de Dieu; mais nous ne parviendrons jamais à connaître la Trinité sans avoir d'abord observé ses œuvres merveilleuses et surnaturelles. Les choses que la simple raison suffit à expliquer regardent plus spécialement les philosophes; quant aux choses qui sont au-dessus de notre raison, et dont celle-ci peut néamoins se rendre compte jusqu'à un certain point, elles seront le sujet principal de ce travail, dans lequel nous voulons, avec le secours de la raison, monter des œuvres surnaturelles et visibles de l'Église à l'Église invisible et au Christ (1). Avant tout, remarquons ceci : comme l'existence de Dieu est confirmée par la foi que tous les hommes ont naturellement en elle, de même on peut s'appuyer sur l'assentiment général des peuples pour prouver l'existence d'une vraie religion, car tout homme tend, par sa nature, à rendre un culte et des hommages à son Dieu. Et si ces divins instincts ne correspondaient à rien de réel, le Seigneur qui les a mis dans notre cœur nous aurait trompés, ce qui n'est pas admissible (2). » Cela posé, Savonarole continue ainsi : « Toute religion a deux cultes : l'un est extérieur; l'autre, infiniment plus noble, est le culte intérieur, le culte véritable, qui se manifeste par une bonne vie et qui est le plus grand hommage de la créature au Créateur (3). La religion vraie entre toutes est donc celle qui nous enseigne une vie plus sainte. Or, quelle religion pourrait rivaliser avec la reli-

(1) Préambule du second livre ; voir aussi livre I, ch. v.
(2) Livre II, ch. i.
(3) Livre II, ch. ii.

gion chrétienne? Elle nous apprend à mépriser toutes les choses mondaines, et à ne nous attacher qu'aux choses spirituelles. Seule, elle nous porte à la contemplation même de Dieu, l'unique fin qui satisfasse notre âme et notre intelligence. Car, à mesure que nous comprenons davantage et que nous devenons plus capables de comprendre, nous nous apercevons qu'aucune chose finie ne peut assouvir nos désirs infinis, et que nous ne trouvons de repos qu'en Dieu. Mais puisque Dieu est infini et que notre intelligence est finie, nous avons besoin de la grâce, qui, par le moyen de la vertu, nous conduit à la béatitude absolue (1). »

« Si nous voulions rechercher d'autres preuves en faveur de la religion chrétienne, nous en trouverions d'innombrables. La Bible en général et surtout les prophéties, accomplies déjà pour la plupart, suffiraient à persuader les plus incrédules (2). Nous voyons aussi l'effet merveilleux et surnaturel que la fréquentation des sacrements produit dans l'âme et dans la vie des fidèles; nous voyons le bonheur et la paix intérieure de leur âme se refléter et rayonner sur leurs visages. » Ici, Savonarole décrit minutieusement cette beauté spirituelle, cette tranquillité intérieure de l'âme; il en exalte la noblesse et la puissance. « Par sa présence seule, le pape Léon réussit à dompter et à convertir Attila, roi des Huns; et saint Benoît n'eut qu'à se montrer pour convertir Totila. Rien d'aussi imposant que l'aspect d'un sincère et bon chrétien; rien d'aussi sublime que la paix de son âme. C'est grâce à cette paix que les

(1) Livre II, ch. III à VII.
(2) Ch. VIII.

martyrs purent mourir avec joie au milieu des tourments (1). »

Après avoir démontré la nécessité d'une vraie religion et la supériorité du christianisme, Savonarole passe en revue les œuvres de Celui qui en est le fondateur. Que serait Jésus-Christ s'il n'était vraiment Dieu? Renverser toutes les religions et toutes les idoles, faire croire qu'on ne forme avec Dieu qu'une seule et même personne, répandre la croyance à la virginité d'une mère et à l'Eucharistie, était-ce une entreprise réalisable si elle n'avait reposé que sur l'imposture? Aurait-il été possible à un homme de convertir à une foi trompeuse le monde presque entier, de susciter une multitude infinie de martyrs, de renverser l'empire, de livrer Rome aux mains d'un pêcheur, et d'accomplir tous ces actes sans armes, sans or, sans le secours d'aucun moyen naturel, malgré les prêtres de l'ancienne loi, malgré la force de l'empire et les efforts réunis de toute la société? Quelle puissance, en effet, auraient eue les raisonnements dans une matière qui est inaccessible à la raison? Les philosophes, avec leur éternelle argumentation, n'ont fondé que des écoles composées de quelques disciples; ils ne sont pas parvenus à faire mettre leurs préceptes en pratique. Le christianisme, au contraire, s'est étendu sur toute la terre, et, en enseignant une doctrine supérieure à la raison, en promettant une récompense qui dépasse l'imagination, il a décidé le monde non-seulement à croire, mais à agir. Quand on contemple cette œuvre, on se sent entraîné à glorifier le Seigneur, on est persuadé que c'est elle qui a

(1) Jusqu'au ch. XII.

rapproché l'homme de Dieu, que le Christ est notre fin dernière,et que par lui seulement on peut être sauvé (1).

Le troisième livre, abordant les questions de détail, traite des articles de foi, des préceptes moraux, des lois et des cérémonies de l'Église. « Ces sujets, dit Savonarole, ont déjà été exposés par beaucoup de docteurs; nous nous bornerons donc à en donner un aperçu général. Remarquons tout d'abord qu'on ne doit pas être surpris si quelques dogmes de la religion sont au-dessus de la raison humaine. Ne voit-on pas très-souvent qu'un homme ne peut s'élever jusqu'aux pensées d'un autre homme? Quoi d'étonnant dès lors si la créature ne s'élève pas jusqu'à la hauteur du Créateur? » Cela dit, Savonarole aborde l'énumération des articles de notre foi.

Nous ne nous arrêterons point à suivre pas à pas l'auteur, parce qu'il répète ce que contiennent tous les ouvrages de théologie, et pourtant cette simple exposition n'est pas toujours sans originalité. En parlant de la Trinité, Savonarole fait observer que si l'unité des trois personnes est un mystère nous pouvons néanmoins en trouver pour ainsi dire l'image dans toute la nature. A mesure que nous montons les divers degrés de la création, nous trouvons que cette image se perfectionne. « Examinons la plante, dit Savonarole, et nous verrons que le fruit ne tient à l'arbre qu'extérieurement. Regardons les êtres animés et nous verrons que l'enfant demeure plusieurs mois dans le ventre de la mère. Passons à la génération de la pensée : nous trouverons que la pensée est encore plus intimement liée à l'intelligence

(1) Ch. xv.

qui l'a produite et qu'elle en est presque inséparable. Ici donc on peut dire qu'il y a une véritable image de la Trinité : nous avons l'intelligence qui pense, l'idée qui est engendrée par l'intelligence, et l'amour que l'idée inspire à l'intelligence ; ces trois choses sont vraiment comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Mais ce n'est encore là qu'une image trop pâle. Quand l'homme s'élève, à la contemplation de Dieu, alors l'image devient beaucoup plus frappante, parce que l'intelligence s'absorbe dans l'objet qu'elle contemple et se confond avec lui. Cependant, nous restons toujours sous la domination des sens ; aussi ne pouvons-nous jamais arriver jusqu'à la hauteur que nous atteindrons dans l'autre vie ; alors, notre contemplation devenant beaucoup plus parfaite, nous nous identifierons pour ainsi dire avec Dieu, et l'image de la Trinité resplendira en nous de tout son éclat. Et si l'homme peut monter à une telle hauteur, que sera-ce du Seigneur lui-même ? En lui, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont vraiment qu'une seule et même chose. Sa substance, sa nature est triple et une. Ainsi, la Trinité devient comme la loi universelle de la nature qui, suivant cette loi même, tend à Dieu ; et plus la nature se rapproche de lui, plus elle reflète l'image de la divine Trinité. Nous devons, par conséquent, nous persuader que si nous ne pouvons comprendre pleinement le mystère, c'est seulement parce qu'il dépasse la raison, et non parce qu'il est en contradiction avec elle (1). »

« Les mêmes idées, continue Savonarole, nous aident à mieux comprendre et à mieux exposer le mystère de l'Incarnation. Le Seigneur s'est approché de l'homme,

(1) Livre III, ch. III.

non pour s'abaisser lui-même, mais pour élever la créature, qui, bien que finie, a pu concevoir l'espérance d'arriver à la béatitude infinie, par cela seul que le mystère de l'Incarnation lui a fourni pour ainsi dire un exemple à suivre et lui a donné un gage assuré du bonheur suprême. Les hommes furent alors comme transportés et ivres de joie ; ils abandonnèrent les choses mondaines ; ils se familiarisèrent avec les choses célestes, et pour elles ils défièrent tous la mort (1). » Parlant ensuite du péché originel, Savonarole dit que l'homme ne doit pas se plaindre de porter la peine du péché d'Adam, parce que la vie dans l'état de justice était un don gratuit qui nous fut accordé en Adam et que nous avons perdu par sa faute (2).

Un peu plus loin, l'auteur étudie les constitutions et les canons de l'Église et présente les observations suivantes. De même qu'il existe parmi les hommes une immuable loi naturelle, de laquelle dérivent toutes les lois qu'on appelle positives, lois qui sont particulières à chaque peuple et qui changent selon les temps et les lieux ; de même, il y a une éternelle loi divine ou loi morale, à laquelle nous ne pouvons être absolument fidèles sans le secours de la grâce, et qui s'applique non-seulement à nos actions, mais à nos pensées et à ce qu'il y a de plus intime et de plus secret au fond de notre cœur. Elle est l'unique source d'où découlent les lois particulières de l'Église, et elle doit servir de fondement à ses canons et à ses constitutions, comme le droit naturel doit servir de fondement au droit

(1) Livre III, ch. VII.
(2) Livre III, ch. IX.

positif. La loi morale et la loi naturelle, ces deux lois primitives de notre nature, ont entre elles des rapports réciproques; cependant, la première seule est une loi complète, une loi universelle, embrassant toute la vie de l'homme; tandis que la seconde se borne à considérer les actions extérieures, parce qu'elle ne pénètre pas dans l'intérieur de l'âme, où se trouve vraiment le siége du bien et du mal. La loi naturelle pourrait donc être considérée comme une partie de la loi morale, avec laquelle elle ne doit ni ne peut jamais être en contradiction. « Ainsi, dit Savonarole en concluant, ne méprisons pas les bonnes œuvres, ni les lois raisonnables des peuples païens, des philosophes et des empereurs. Dans leurs doctrines et dans leurs livres, recueillons ce qui est vrai et bon, en affirmant que tout ce qui est vrai et bon vient de Dieu et a été fait spécialement pour ses élus (1). »

La question des sacrements vient ensuite. Savonarole les appelle les causes secondes du salut spirituel, dont Jésus-Christ est la cause première. Ils sont, à vrai dire, comme les instruments dont le Seigneur se sert pour conférer et accroître la grâce; ils sont les signes visibles qui représentent merveilleusement le but invisible vers lequel l'homme doit marcher. Nous ne nous arrêterons pas à exposer en détail la doctrine de Savonarole par rapport aux sacrements, car Savonarole suit fidèlement les Pères de l'Église; nous ne nous arrêterons pas non plus à répéter la description minutieuse qu'il en fait, ni les allégories qu'il y découvre. Selon lui, parmi les sacrements, il y en a six qui servent de préparation au

(1) Livre III, ch. XIII.

sacrement de l'Eucharistie, et tous forment, dans leur ensemble, un monde admirable d'harmonie et de beauté spirituelle (1).

Après avoir démontré l'existence de Dieu et la nécessité d'une religion, après avoir établi l'excellence de la religion chrétienne, Savonarole, dans le quatrième et dernier livre, réfute les autres doctrines et les autres religions, et prouve leur impuissance en les comparant aux doctrines chrétiennes. Il commence par les philosophes et expose l'étrange variété de leurs jugements sur toutes les questions les plus importantes; cette confusion devrait nous apprendre que quiconque abandonne la religion se perd aussitôt dans un labyrinthe inextricable et sans fin, d'où il ne pourra jamais sortir (2). Le Frère combat ensuite l'astrologie judiciaire, contre laquelle il avait écrit un petit traité (3); il attaque les différentes formes de l'idolâtrie, et oppose aux erreurs des Hébreux le texte même de la Bible. Un peu plus loin, il passe à tous les hérétiques ou schismatiques, parle surtout contre les mahométans (4), et termine en définissant et en défendant de nouveau l'Église militante. « Elle est une et n'a qu'un seul chef, à la ressemblance de l'Église triomphante, dont elle doit être l'image et qui est gouvernée dans le ciel par Jésus-Christ. » Ici, Savonarole cite tous les pas-

(1) Livre III, ch. XIV à XVI. Voir aussi livre I, ch. X.

(2) Livre IV, préambule, ch. I et II.

(3) Imprimé du vivant de l'auteur, ce traité a été fait pour le peuple, sous une forme abrégée, d'après le traité plus étendu de Pic de la Mirandole. Savonarole accuse l'astrologie d'être contraire à la religion, de détruire la liberté individuelle et de ne pas reconnaître la providence divine. Nous avons indiqué déjà ces accusations.

(4) Livre IV, ch. IV et V.

sages de la Bible où l'unité de l'Église et l'autorité du pape sont soutenues le plus ouvertement. « Saint Jean a dit qu'il ne doit y avoir qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur; c'est pourquoi, bien que le Christ soit dans le ciel le vrai et le seul chef de l'Église, il a laissé saint Pierre pour le représenter ici bas, en lui disant : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; je te donnerai les clefs du ciel, et ce que tu lieras ou délieras sur la terre sera lié ou délié dans le ciel. Ces paroles ne s'appliquent pas seulement à Pierre, car Dieu a promis que l'Église subsisterait jusqu'à la fin du monde; elles s'appliquent donc à Pierre et à ses successeurs. Il est manifeste que tous les fidèles doivent se rallier autour du souverain pontife, comme autour du chef suprême de l'Église romaine, maîtresse de toutes les autres; et celui qui s'éloigne de la doctrine de l'Église romaine s'éloigne du Christ (1). »

Ainsi finit cet ouvrage qui, tout en exposant et en défendant le catholicisme, contient l'apologie complète et détaillée de Savonarole. Alexandre VI lui-même n'aurait pas pu demander une profession de foi plus formelle, une soumission plus absolue à l'autorité du saint-siége. Et, en réalité, les dogmes catholiques ne furent jamais attaqués, même indirectement, par le Prieur de Saint-Marc; sa polémique n'était dirigée que contre les hommes qui les altéraient. Il respectait la religion, il l'exaltait avec enthousiasme, mais il combattait à outrance les actes honteux par lesquels le pape et le clergé

(1) Ch. VI du livre IV. Nous avons cité presque littéralement les paroles de l'auteur. Dans le texte original, Savonarole développe davantage sa pensée et la rend plus explicite encore.

la compromettaient. Son *Triomphe de la Croix* fut adopté comme livre d'enseignement par la congrégation *De propaganda fide*, et fut regardé par les plus sévères théologiens comme un des traités les plus complets quant à la matière, les plus originaux quant à l'exposition (1). Sans doute, on ne pourrait y retrouver Savonarole tout entier, parce que Savonarole était un homme qui grandissait dans la lutte et qui ne déployait qu'en chaire toutes ses facultés. Néanmoins, cet ouvrage fait ressortir les qualités essentielles de l'esprit et de la doctrine du Frère, qui possédait presque toutes les connaissances philosophiques et religieuses de son temps. La théologie scolastique et la théologie mystique, la philosophie d'Aristote et la philosophie néoplatonicienne étaient par lui mises à profit avec une égale sagacité, sans qu'il tombât dans aucun des excès auxquels s'abandonnèrent plus tard les philosophes et les théologiens.

Au seizième et au dix-septième siècle, en effet, cet ensemble de connaissances qui constitue le savoir humain se divisa, et chacune d'elles, prédominant à son tour, outrepassa ses propres limites : les aristotéliciens inclinèrent vers le matérialisme, les platoniciens vers le panthéisme, les mystiques facilitèrent la marche de la Réforme. Mais chez Savonarole ces doctrines restaient unies dans une seule synthèse et faisaient partie d'un savoir plus vaste. La philosophie d'Aristote, objet des études de sa jeunesse, l'aidait à exposer les questions théologiques; le mysticisme satisfaisait aux tendances enthousiastes de son cœur; la philosophie des néo-pla-

(1) Le P. Lacordaire en a parlé avec de grands éloges. — Voir notre étude préliminaire... (*Note du trad.*)

toniciens était comme une base scientifique pour son mysticisme. L'étude de ces différents systèmes alimentait l'ardeur d'un esprit religieux adonné à la contemplation des choses célestes, à la méditation des saints Pères et des saintes Écritures. Une doctrine fondée sur des points de vue si divers et si dissemblables favorisait les aspirations de Savonarole. Le Prieur de Saint-Marc poursuivait invariablement le vrai avec liberté, avec originalité, tendait toujours en haut, et, presque sans s'en apercevoir, déposait au sein de l'humanité les germes d'une nouvelle philosophie. Et cependant, si l'on ne considérait Savonarole que sous certains côtés, en subissant l'influence de quelque idée préconçue, ou sans avoir étudié à fond l'esprit et l'intelligence du Frère, on fausserait d'une façon grossière le caractère de ses idées, la valeur de ses actions, et on reléguerait pour ainsi dire dans un coin de son siècle cet homme qui l'embrassait et le représentait tout entier.

CHAPITRE V.

SAVONAROLE REPREND SES PRÉDICATIONS LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME. SECOND AUTO-DA-FÉ DES OBJETS AU SERVICE DE LA VANITÉ. NOUVEAUX BREFS DU PAPE. SAVONAROLE CONTINUE A PRÊCHER.

L'année 1497 tirait à sa fin et la République était lasse de la lenteur des négociations avec le pape. Domenico Bonsi avait été envoyé à Rome comme second ambassadeur, pour aider Bracci à plaider la cause de Savonarole et pour terminer l'affaire relative à la dîme sur les biens ecclésiastiques, ainsi que plusieurs autres questions importantes ; mais tous les efforts avaient été inutiles. Le saint-père refusait de prendre aucune décision avant d'avoir vidé le différend avec le Prieur de Saint-Marc, et il réclamait de la République la personne même de Savonarole. Or, la République ne voulait ni ne pouvait lui livrer le Frère. Si les magistrats voyaient avec peine ces stériles temporisations, Savonarole ne les subissait pas sans impatience, car son long silence commençait à lui devenir insupportable. Renfermé depuis plus de six mois dans sa cellule, il s'était borné à exposer par écrit sa doctrine et à la défendre de tous côtés. Il avait prouvé la nullité de l'excommunication ; il avait démontré qu'un bon catholique peut résister aux commandements injustes d'un pape mal informé et corrompu ; enfin, par son *Triomphe de la Croix,* il avait élevé un impérissable monument à sa gloire et à son in-

nocence. Personne désormais ne pouvait plus croire qu'il voulût diviser l'Église, puisqu'il avait reconnu si explicitement l'autorité du saint-siége, et qu'il protestait seulement contre l'abus honteux et révoltant que des hommes pervers faisaient de cette autorité.

Le pape lui-même n'osait pas formuler d'accusation contre la doctrine du Frère; les cardinaux, après un minutieux examen, n'y pouvaient rien trouver à reprendre. La lutte d'Alexandre VI avec Savonarole était évidemment une lutte politique et personnelle, qui devenait de plus en plus scandaleuse, qui chaque jour faisait triompher les mauvaises mœurs à Florence et donnait lieu dans la ville aux propos les plus étranges. Attendre davantage était donc superflu et périlleux.

Le jour de Noël, Savonarole, sortit enfin de sa réserve. Il célébra les trois messes solennelles, donna la communion à tous ses religieux ainsi qu'à une grande multitude de laïques, et, se mettant ensuite à la tête de ses moines, fit sur la place de Saint-Marc une pompeuse procession. Peu après, ses nombreux amis, ayant replacé dans la cathédrale, avec le consentement de la Seigneurie, les gradins habituels et les bancs, vinrent le presser de reprendre ses prédications. Savonarole, qui n'avait guère besoin d'être sollicité, promit de remonter en chaire le dimanche de la Septuagésime (11 février 1498). L'archevêque de Florence, Lionardo de' Medici, voulut s'y opposer. Non-seulement il défendit expressément à tous les ecclésiastiques d'assister au sermon du Frère, mais il enjoignit aux curés d'insister auprès de leurs paroissiens sur la gravité et l'importance de l'excommunication; les curés devaient même annoncer aux fidèles que la confession, la communion et la sépulture dans les

lieux consacrés seraient absolument interdites à quiconque aurait été entendre Savonarole. Mais la Seigneurie brisa aussitôt cette résistance en déclarant à l'évêque que si avant deux heures il ne s'était pas démis de ses fonctions il serait déclaré rebelle (1). C'est ainsi qu'au jour fixé les prédications purent commencer sans obstacle. La nouveauté du cas et l'audace du Prieur de Saint-Marc attirèrent un auditoire plus nombreux encore qu'à l'ordinaire.

L'excommunication, l'autorité du pape, la liberté de conscience et le droit de résister aux ordres injustes, devaient naturellement être les sujets principaux de ces nouveaux sermons. « O Seigneur, tu m'as lancé sur une mer orageuse, et je ne puis ni ne veux retourner en arrière. Je te demande seulement la grâce de ne rien dire qui soit contraire à la sainte Écriture et à l'Église. Maintenant, parlons de l'excommunication. Sachez donc que Dieu gouverne le monde au moyen des causes secondes, et que les bons princes, les bons ecclésiastiques ne sont que des instruments dans la main de Dieu pour gouverner le peuple. Lorsque le Seigneur se retire d'eux, ils ne sont plus des instruments, ils sont à l'état de *fer brisé*. — Mais comment, diras-tu, m'apercevrai-je s'ils sont fidèles ou infidèles à leur mandat ? — Regarde si les lois ou les ordres qui émanent d'eux sont contraires au principe et à la racine de toute sagesse, c'est-à-dire à la vertu et à la charité. Quand les lois et les ordres sont en opposition avec la vertu et la charité, tu peux être sûr que celui qui a fait ces lois ou donné ces ordres n'est qu'un *fer brisé*, et tu n'es pas tenu d'obéir. — Mais, dis-moi un peu,

(1) Nardi, *Storia di Firenze*, t. I, p. 137.

qu'est-ce que veulent les hommes qui, par de faux rapports, ont obtenu l'excommunication? — Personne ne l'ignore : détruire la pureté des mœurs et le bon gouvernement, ouvrir la porte à tous les vices. Aussi, dès que l'excommunication a été lancée, les tavernes se sont remplies; on s'est abandonné à la débauche, à tous les vices, et la vertu est tombée dans l'oubli. C'est pourquoi je te dis que si nous sommes maudits sur la terre nous sommes bénis dans le ciel.

« Notre perfection ne consiste pas dans la foi, ou dans la soumission à la loi, elle consiste dans la charité, et celui qui la possède connaît ce qui est nécessaire au salut (1). On ne fait aujourd'hui que lois, canons et procès (*piati*). Les apôtres n'avaient pas tant de lois, parce qu'ils brûlaient d'amour et de charité. Toute la théologie, toutes les lois canoniques et civiles, toutes les cérémonies de l'Église ont été instituées en vue de la charité, et le monde entier a été créé par Dieu pour la charité. Que celui donc qui commande contrairement à la charité, principe fondamental de notre loi, *anathema sit.* Et si un ange, si les saints et la Vierge Marie donnaient un ordre opposé à la charité, ce qui certainement n'est pas possible, *anathema sint.* Si quelque loi, quelque canon ou quelque concile en faisait autant, *anathema sit.* Et si jamais un pape s'est prononcé contre la vérité que j'énonce en ce moment, qu'il soit excommunié. Je ne dis pas qu'un tel pape ait existé; mais s'il a existé, il n'était pas l'instrument du Seigneur, il était un *fer brisé.*

« Quelques-uns craignent que cette excommunica-

(1) Il faut encore remarquer que ces paroles sont contraires à la doctrine fondamentale de la Réforme : *justification par la foi seule.*

tion, quoique nulle devant Dieu, ne soit valable devant l'Église. Quant à moi, il me suffit de n'être pas condamné par le Christ. O Seigneur, si je me fais absoudre de cette excommunication, envoie-moi en enfer, car je me croirais coupable de péché mortel ! — Mais, mon Père, il y a des moines qui prétendent que cette excommunication est valable et qui ne veulent pas nous donner l'absolution. — Voulez-vous que je vous enseigne le moyen de l'obtenir ? Non, il est mieux que je me taise. Je vous dirai seulement : faites ceci. » — Et en prononçant ces mots, Savonarole frappait deux clefs l'une contre l'autre, pour indiquer par ce bruit qu'avec de l'argent on arrivait à tout auprès des religieux de son temps. — « O mon Père, tu nous as pourtant engagés à laisser venir l'excommunication et à la porter au bout d'une lance, nous promettant de ne nous rien cacher après cela ! — Je te réponds que l'excommunication réelle et complète n'est pas venue (1), et que tu n'as pas encore tout vu. Cependant, tu as vu comment à Rome un homme a perdu son fils (2), et tu as vu qu'ici ont été mis à mort plusieurs citoyens qui iront en enfer et dont tu liras les procès (3). Je n'ai pas encore été forcé d'avoir recours

(1) Savonarole fait allusion à un sermon précédent, dont nous avons rendu compte et dans lequel il donnait à entendre que quand l'excommunication serait venue il donnerait un tour de clé (*avrebbe dato volta alla chiavetta.*) Mais, comme nous l'avons fait observer, ce n'était pas un vrai bref d'excommunication qui avait été envoyé de Rome, et la lettre aux moines de l'Annunziata n'énonçait aucune accusation déterminée contre la doctrine de Savonarole.

(2) Savonarole a en vue, dans ce passage, la mort du duc de Candie.

(3) Peut-être ce passage se rapporte-t-il à Bernardo del Nero et à ses complices, que Savonarole trouvait criminels, mais à la condamnation desquels il ne contribua par aucun acte.

au miracle ; mais Dieu, à son heure, fera sentir sa main ; et déjà tu as eu sous les yeux tant de signes, qu'il n'y a plus besoin de miracles (1). N'est-ce pas d'ailleurs un des plus grands miracles que l'extension de cette doctrine, malgré des contradictions si nombreuses ? Citoyens, femmes, vous devez sacrifier votre vie pour cette vérité. Quant à moi, je me tourne vers toi, ô Seigneur ! Tu es mort pour la vérité, et je te prie de sacrifier ma vie pour ta défense, pour le salut de tes élus et de ce peuple (2). »

Le 15 du même mois, prenant pour sujet les fonctions et le caractère du prêtre, Savonarole prononça dans l'église de Saint-Marc un discours foudroyant contre les vices du clergé. « Quand je pense à la vie des prêtres, je suis forcé de pleurer. O mes frères et mes fils, pleurez sur ces maux de l'Église, afin que le Seigneur appelle les prêtres à la pénitence, car il est évident qu'un grand châtiment les menace. C'est le clergé qui maintient la perversité partout. Même à Rome, les prêtres se moquent du Christ et des saints, et sont pires que les Turcs, pires que les Mores. Non seulement ils ne veulent point souffrir pour Dieu, mais ils vendent jusqu'aux sacrements. Il y a aujourd'hui des entremetteurs pour les bénéfices, et les bénéfices se vendent au plus offrant. Croyez-vous que Jésus-Christ veuille supporter plus longtemps une pareille corruption ? Malheur, malheur à

(1) Savonarole ne voulait pas dire qu'il ferait personnellement un miracle ; il croyait seulement que le Seigneur ferait, par son intermédiaire, quelque chose de surnaturel, si le salut de l'Église l'exigeait. Cette conviction semblait enracinée dans son esprit.

(2) XXII *sermons sur l'Exode et sur quelques psaumes*, commencés à Sainte-Marie-des-Fleurs le dimanche de la Septuagésime (11 février 1498) et recueillis par Lorenzo Violi ; Florence, 1498. Voir le Ier sermon.

l'Italie et à Rome (1) !... Venez, venez, ô prêtres! venez, mes frères; voyons s'il est possible de réveiller un peu l'amour de Dieu. — Mais, mon Père, nous serons jetés en prison, nous serons persécutés et mis à mort. — Soit ! Qu'ils se conduisent en bourreaux tant qu'ils voudront, ils ne m'enlèveront pas du cœur Jésus-Christ. Je veux mourir pour mon Dieu.

« Tu as été à Rome et tu connais la vie de ces prêtres. Dis-moi : te paraissent-ils les soutiens de l'Église ou sont-ils à tes yeux des seigneurs temporels ? Ils ont des courtisans, des écuyers, des chevaux et des chiens ; leurs maisons sont pleines de tapis, de soieries, de parfums et de valets. Te semble-t-il que ce soit là l'Église de Dieu (2) ? Leur orgueil éclate partout et n'est pas

(1) Saint Bernard n'était guère moins sévère contre le clergé de son temps : « Les dignités ecclésiastiques se changent en trafics honteux et en œuvres de ténèbres. Voilà pourquoi on reçoit la tonsure, on fréquente les églises, on célèbre la messe, on chante les psaumes. Aujourd'hui, on ne rougit pas de briguer la dignité d'évêque ou d'archidiacre pour dissiper en folles dépenses de vanité les revenus ecclésiastiques. » Serm VI, t. III, éd. Mabillon. (*Note du trad.*)

(2) « Ce sont les ministres du Christ, et ils servent l'Antéchrist. Ils marchent honorés des biens du Seigneur et n'honorent point le Seigneur. De là cet éclat de courtisane, ce costume d'histrion, cette pompe royale. De là l'or qui pare freins, selles et éperons ; et les éperons brillent plus que les autels ! De là des festins splendides et par les mets et par les coupes ; de là des orgies nocturnes aux flambeaux, et la cithare, et la lyre, et la flûte. De là des pressoirs redondants, des garde-manger remplis jusqu'au bord. De là, enfin, des tonneaux de parfums et des bourses bien garnies. Voila pourquoi ils veulent être et sont doyens, archidiacres, évêques, archevêques. » (*Saint Bernard*, serm. XXXIII, sur le Cantique des cantiques.) — Ailleurs, saint Bernard dit encore : « Ce n'est ni par la magnificence de vos habits, ni par la beauté de vos chevaux, ni par l'étendue de vos édifices, mais uniquement par la parure de vos mœurs, par des exercices religieux et par de bonnes œuvres que vous vous honorerez. Que de clercs agissent autrement

moindre que leur avidité. Ils font tout pour de l'argent; leurs cloches sonnent par cupidité, et n'appellent que pain, argent et cierges. S'ils assistent, dans le chœur, aux vêpres et aux offices, c'est parce qu'ils y trouvent un gain; ils ne vont pas aux matines, parce qu'on n'y fait aucune distribution. Ils vendent les bénéfices, ils vendent les sacrements, ils vendent les messes de mariage, ils vendent tout. Et ensuite, ils ont peur de l'excommunication ! Ils ne veulent pas avoir de rapports *in divinis* avec les fidèles qui écoutent mes sermons, mais ils oublient qu'ils se sont unis aux moines mêmes de Saint-Marc pour suivre les enterrements. Ainsi, quand il y a gain, l'excommunication est nulle; elle est valable quand elle s'accorde avec leurs désirs. O Seigneur, Seigneur, sers-toi de ton épée (1) ! »

Avant la fin du carnaval, Savonarole prononça deux autres sermons. Dans le premier, prêché le dimanche de la Sexagésime (18 février), il parla du pape et de son autorité : « Je pose en principe qu'il n'y a aucun homme qui ne puisse se tromper. C'est une folie de soutenir que le pape ne peut pas se tromper : combien de papes

On voit chez bien des prêtres un grand luxe de vêtements : pour le luxe des vertus, il est nul ou presque nul. » — (*Note du trad.*)

(1) *Sermone fatto a molti sacerdoti, religiosi e secolari a San-Marco, a dì* 15 *febbraio* 1497 (ancienne chronologie.) Ce discours se trouve aussi avec les sermons sur l'Exode. — Cette violence dans la satire n'était pas sans précédents. Voici comment s'exprimait un franciscain du XIIIe siècle : « On voit monter au Thabor, c'est-à-dire à l'autel, des prêtres, disons mieux, des marchands qui étendent dans les lieux sacrés les filets de leur avarice pour y prendre... quoi? de l'or ! Ils célèbrent la messe pour de l'argent; s'ils croyaient n'être pas payés, ils ne la célébreraient point; et c'est ainsi que le sacrement du salut n'est plus qu'un aliment pour la honteuse cupidité de ces âmes de boue !... Ah qu'il y a loin de tous ces hommes au bon prêtre, au véritable évêque ! » (*Note du trad.*)

ont été mauvais et sont tombés dans l'erreur !... S'il était vrai qu'un pape ne peut jamais se tromper, nous devrions donc agir comme ils ont agi, et nous serions sauvés ? Tu me diras : un pape peut se tromper comme homme, mais non comme pape. Et moi, je te réponds que le pape peut se tromper même en matière de procès et de censures (1). Va, lis toutes les constitutions promulguées par un pape et annulées par un autre. Que de papes dont les opinions ont été en opposition avec celles d'autres papes ! » Savonarole déclarait ensuite que les erreurs des papes peuvent avoir pour cause soit la mauvaise volonté, soit des informations fausses; puis il retraçait l'histoire de tous les brefs lancés contre lui et des contradictions qui s'y trouvaient, ce que nous ne répéterons pas, l'ayant ailleurs raconté en détail.

« Pourquoi me persécute-t-on à Rome avec tant d'acharnement ? Tu crois peut-être que c'est par zèle pour la religion ? Point du tout. On veut changer le gouvernement, on veut rétablir la tyrannie, et l'on se soucie peu des bonnes mœurs, que notre doctrine encourage et qui disparaîtraient avec elle. Quiconque combat cette doctrine combat donc la charité évangélique et est vraiment hérétique. Mais aujourd'hui les prédicateurs sont à la solde de maîtres puissants et ont grand'peur de dire la vérité, de s'opposer aux personnages qui sont au-dessus d'eux. Il n'en était pas ainsi quand les prêtres avaient en eux le véritable esprit chrétien : alors, saint Paul reprenait saint Pierre devant tout le monde, *quia reprehensibilis erat* (2). »

(1) Savonarole a soin de ne pas parler des dogmes.

(2) *Sermons sur l'Exode* : voir le sermon du dimanche de la Sexagésime.

« Voilà les raisons qui m'ont empêché d'écrire à Rome et de dire que j'avais été dans l'erreur. Et à vous, qui citez toujours les canons et les articles, je réponds que beaucoup d'entre vous les allèguent sans en savoir la signification. Ces canons, vous les torturez et vous les interprétez à votre guise, vous déclarez tel ou tel acte permis ou défendu, selon votre fantaisie, et vous allez jusqu'à trouver licite la vente des bénéfices. J'ai appris que certains prêtres conseillent tout haut ces trafics. Pour le moment, je ne veux pas entrer dans cette discussion. Mais peut-être pourrai-je un jour démontrer que c'est là une hérésie manifeste (1). »

Le dimanche de la Quinquagésime, Savonarole prononça le dernier sermon du carnaval, et traita le même sujet au moyen des mêmes arguments. « Les lois sont faites pour exciter au bien et doivent, par conséquent, être d'accord avec la raison et avec la charité. Avance ici, prêtre ou moine, car je te tiens solidement par le bras, et je veux te prouver que tu ressembles à une figure peinte : rien de bon à l'intérieur. Si le but de la loi est le bien, la qualité de la loi se reconnaît aux fruits qu'elle porte. Les œuvres sont-elles bonnes, la loi est bonne; les œuvres sont-elles mauvaises, la loi est mauvaise. — Mais, mon Père, si tout le monde se prononçait contre toi, que ferais-tu? — Je resterais inébranlable, parce que ma doctrine est la doctrine de la vertu et que par cela même elle vient de Dieu; cette excommunication est en contradiction avec la vertu, donc elle vient du diable. — Cependant, mon Père, les canons disent que quand l'excommunication est injuste

(1) Sermon du dimanche de la Sexagésime.

et contient une erreur cachée, il faut obéir à cette censure, de peur de causer du scandale. — Sans aucun doute. Quand tu es excommunié pour un péché dont tu es innocent et dont le peuple te croit coupable, tu dois te soumettre, afin de n'être pas une occasion de scandale. Mais lorsque ton innocence est évidente aux yeux du monde, comme c'est notre cas, quel scandale peux-tu craindre ? Je te dis, de plus, que si tu es excommunié dans des conditions telles que si tu observais l'excommunication tu serais contraint de blesser la charité, il faut ne point tenir compte de cette excommunication. Si l'on te défendait, sous peine d'excommunication *latæ sententiæ,* de ne pas secourir un homme en danger de mort, je t'affirme qu'alors l'excommunication ne serait pas valable. Crois-tu que les lois soient faites pour encourager le mal? Si les sentences injustes devaient être valables, un mauvais pape pourrait bouleverser l'Église et l'on serait tenu de se soumettre. Quant à moi, je te dis que ces excommunications sont aujourd'hui à bon marché; chacun, pour quatre *lire,* peut excommunier qui bon lui semble; voilà pourquoi de pareilles excommunications n'ont aucune valeur. »

Savonarole termina son sermon en annonçant que le dernier jour du carnaval il célébrerait la messe et donnerait au peuple une bénédiction solennelle sur la place du couvent. « Je demande à chacun de vous, dit-il, d'adresser au Seigneur une fervente prière quand je tiendrai entre mes mains le Saint-Sacrement, afin que si mes actes ne sont pas inspirés par Dieu il me foudroie et me précipite dans l'enfer. Faites encore une semblable prière tous ces jours-ci. Annoncez à tout le monde, de

vive voix et par écrit, ce que je viens de vous dire (1). » Savonarole en cette circonstance montrait cette foi aveugle et superstitieuse dans le surnaturel, dont il ne sut jamais se délivrer et qui menaça toujours de causer sa ruine. Il se croyait certain que la vérité de sa doctrine serait démontrée par quelque miracle éclatant, lorsque l'heure du danger serait venue. Voilà ce qu'il affirmait et répétait avec une ingénuité importune et singulièrement propre à susciter chez ses adversaires le désir de le prendre au mot.

La célébration du dernier jour de carnaval fut inaugurée par des cérémonies religieuses et se termina de la façon la plus singulière. Après la messe, une grande multitude reçut la communion des mains de Savonarole. Le Prieur de Saint-Marc fit ensuite une procession au milieu des cloîtres et monta dans une chaire de bois, construite exprès au-dessus de la porte principale de l'église. Là, pendant que les autres moines chantaient des psaumes, il récita quelques oraisons; puis il se tourna vers le peuple rassemblé sur la place, l'engagea à ne pas oublier la prière convenue, prit en mains le Saint-Sacrement, et, bénissant la foule attendrie et prosternée, dit à voix basse : « O Seigneur, si je n'agis pas avec une entière sincérité, si mes paroles ne viennent pas de toi, foudroie-moi en ce moment. » Son visage était illuminé par une exaltation extraordinaire et reflétait la foi avec laquelle il avait prononcé ces paroles.

Dans l'après-midi, les Piagnoni parcoururent de nouveau en procession les rues de la ville, afin de recueillir des aumônes et de faire le second *bruciamento delle va-*

(1) *Sermons sur l'Exode,* sermon de la Quinquagésime.

nità. Cette fois ils eurent à endurer des injures et des insultes de toutes sortes, car les Compagnacci déchiraient aux uns leur manteau, arrachaient aux autres leur petite croix rouge, ou les frappaient à coups de pierres et de bâtons. Arrivés enfin sur la Place des Seigneurs, les partisans de Savonarole y trouvèrent préparée la pyramide des *vanités*, dont la valeur, s'il faut en croire Burlamacchi, dépassait celle du carnaval précédent. Au sommet de cette pyramide, on avait représenté Lucifer, entouré des sept péchés capitaux. La multitude, réunie autour de la pyramide, chanta le *Te Deum;* le feu fut allumé, et des cris de joie frénétiques accompagnèrent jusqu'à la fin le *bruciamento.* La procession se dirigea alors vers la Place du Dôme, et s'y arrêta pour remettre aux *Buoni Uomini di San-Martino* les aumônes recueillies. Puis elle s'avança vers Saint-Marc, et planta au milieu de la place le crucifix, autour duquel moines et laïques, se donnant la main, formèrent trois cercles et chantèrent, en tournant, des psaumes et des hymmes spirituelles (1).

C'est ainsi que se termina le carnaval de l'année 1498. Il avait beaucoup contribué à réveiller les passions, à surexciter les esprits, de sorte que l'on s'attendait à des événements extraordinaires. Les sermons de Savonarole, soit à cause des arguments persuasifs qu'y présentait le Frère, soit à cause de l'audace qu'il y déployait, étaient accueillis par le peuple avec une faveur toujours croissante. A peine prononcés, ils étaient imprimés et circulaient sous forme de brochures dans toute l'Italie et à l'étranger. « De l'Allemagne même, disait

(1) Burlamacchi, 115 et suiv.; Nardi, 140.

le Prieur de Saint-Marc, nous recevons des lettres écrites par les nouveaux partisans de notre doctrine (1). » Partout s'élevaient déjà des clameurs contre la cour de Rome, ce qui naturellement exaspérait Alexandre VI. Voici un passage d'une de ces nombreuses lettres où il était toujours question du Frère : « A Rome, depuis quelque temps, on commence à entendre parler des dernières prédications de Savonarole ; elles produisent une vive sensation. Je crains une guerre plus acharnée et je pressens une lutte corps à corps. Notre ambassadeur lui-même la redoute (2). » Chaque jour en effet les ambassadeurs envoyaient des rapports à Florence, et Domenico Bonsi écrivait : « Je suis assailli par une multitude de cardinaux et de prélats ; ils viennent tous blâmer amèrement la conduite de la Seigneurie et me dépeignent la violente colère du pape. Vous avez ici une foule d'ennemis prêts à attiser très-habilement ce feu (3). » A la cour de Rome, on ne parlait plus que de la témérité de ce religieux qui ne voulait pas reconnaître d'autorité supérieure à celle de Dieu et à celle de sa propre conscience, qui appelait le pape Alexandre un *morceau de fer brisé*, et qui ne craignait pas de soutenir que croire à la validité de l'excommunication c'était tomber dans l'hérésie. Ces propos ne cessaient pas de retentir aux oreilles du souverain pontife dont la fureur grandissait tellement que, d'heure en heure, elle menaçait d'éclater. Parmi les personnages

(1) Sermon de la Quinquagésime.

(2) Lettre de Strozzi au curé de Cascina. Voir Perrens, *Doc.* XV.

(3) Lettre aux Dix ; elle porte la date du 17 février 1498. Voir le père Marchese, *Documenti*, etc.

qui travaillaient avec le plus d'ardeur à l'exciter, se trouvait Mariano da Gennazzano. Ce moine avait juré de se venger, et voyait approcher le moment favorable à la réalisation de ses desseins. Il mit tant d'adresse dans ses accusations réitérées contre la doctrine de Savonarole, qu'il fut enfin chargé par le pape de la réfuter publiquement en chaire.

Le premier dimanche de carême, l'église des augustins à Rome se remplissait d'une immense multitude. Devant le maître autel étaient assis en grand nombre des cardinaux et des prélats célèbres, venus pour assister au sermon de fra Mariano. Le prédicateur ne justifia pas sa réputation de grand théologien et d'orateur distingué. Il commença par proclamer l'autorité du pape, sur qui l'Esprit-Saint descend comme il descendait sur les apôtres; mais, au lieu de définir et de réfuter, il se laissa, dès le principe, entraîner par la colère, et, criant, tempêtant, il proféra de grossières injures : « La vraie lumière, la voici. Elle n'est pas dans les paroles du moine de Ferrare, car il n'est éclairé que par la lumière du diable et il ose dire que le pape est un fer brisé. Le juif, le coquin, le brigand! il a volé de l'argent et possède des trésors cachés! O pape, ô cardinaux, comment supportez-vous ce monstre, cette hydre? L'autorité de l'Église est-elle donc descendue à ce point qu'un ivrogne comme celui-ci ose la fouler aux pieds si outrageusement? O sacré collége, ô pontife, tenez-vous sur vos gardes; vous ne savez pas quels complots ourdit ce misérable! Il dira des choses telles, que le soleil s'obscurcira. Cependant, vous ne prenez aucune précaution, et bientôt on pourra vous faire impunément la nique, car je vous la ferais moi-même si je n'étais retenu par le res-

pect. » Et néanmoins, se tournant vers les cardinaux, le prédicateur accompagna ses paroles d'un geste obscène et rugit comme un énergumène. La trivialité de ce discours mécontenta vivement l'auditoire, et les cardinaux, qui s'attendaient à une réfutation raisonnée, ne purent s'abstenir de manifester continuellement, par des signes de tête, leur désapprobation. Fra Mariano éprouva donc cette fois encore un échec (1).

Pendant ce temps, Savonarole, toujours infatigable, publiait un nouvel opuscule *Sur le gouvernement et la constitution de la ville de Florence* (2). Il avait été engagé à l'écrire par la Seigneurie précédente, et, comme il le dit dans son préambule, il avait accueilli volontiers cette invitation, « parce qu'après avoir prêché l'excellence de la foi, la simplicité de la vie chrétienne, les choses futures et le bon gouvernement, il n'avait encore rien écrit de particulier sur ce dernier sujet (3). D'ailleurs,

(1) Tout cela est minutieusement raconté dans une lettre anonyme, en tête de laquelle se trouvent les mots suivants : *Copia d'una lettera venuta da Roma, della predica di M. Mariano da San-Ghallo, contro a Fra Girolamo.* Le couvent de Fra Mariano était situé auprès de la porte San-Gallo. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

(2) *Trattato circa il reggimento e governo della città di Firenze.* Ce traité fut imprimé du vivant de l'auteur, sans indication de lieu et sans date. Voir l'édition faite par Audin de Rians, Florence, 1848. Audin de Rians croit que cet opuscule fut écrit en 1493, parce que Salviati, qui invita Savonarole à le composer, était gonfalonier en 1493 ; mais Salviati exerça aussi les fonctions de gonfalonier en janvier et février 1498. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le traité en question pour reconnaître que Savonarole y fait sans cesse allusion à des faits de beaucoup postérieurs à 1493.

(3) Voici les traités auxquels il se réfère : *Trionfo della Croce; Della semplicità della vita cristiana; De veritate prophetica.*

il croyait devoir, par égard pour son ministère et dans l'intérêt du peuple, prouver une fois de plus que sa doctrine était saine, qu'elle n'était pas en contradiction avec l'Église. » La première partie de ce court traité démontre que l'homme, par cela même qu'il est libre, a besoin d'un gouvernement, et que le gouvernement d'un seul est excellent quand le prince est bon. Mais ce gouvernement ne s'adapte pas à tous les peuples; le caractère changeant, inquiet, ambitieux du peuple florentin nécessite le gouvernement populaire ou la république. La seconde partie traite du gouvernement d'un seul quand le prince est mauvais, ou, en d'autres termes, de la tyrannie. Savonarole décrit ici le tyran et les maux causés par le despotisme; cette description est peut-être plus éloquente encore que celle dont nous avons parlé en analysant les sermons; elle est certainement plus correcte et plus châtiée. Dans la troisième et dernière partie, il est question du gouvernement populaire : le Grand Conseil possède toute l'autorité; seul, il a le droit de conférer les emplois publics. Ainsi, l'on évite à la fois l'anarchie populaire, causée par les entraînement de la multitudes et la tyrannie d'une aristocratie. A la fin du traité, l'auteur dépeint le triste sort du tyran, le bonheur réservé, sur la terre comme dans le ciel, à ceux qui gougouvernent libéralement. Il ne sort pas des généralités, se proposant de composer, lorsque les temps seront redevenus calmes, un ouvrage en latin, plus sérieux et plus approfondi. Pour le moment, parmi tant d'agitations, il ne s'adresse qu'au peuple. De tous les écrits de Savonarole, celui que nous examinons est en effet le plus connu et le plus populaire, à cause de la simplicité, de l'énergie et de l'éloquence du style.

Cependant, le Prieur de Saint-Marc, sans s'effrayer des menaces de ses ennemis, était remonté en chaire, et dès le début du carême il avait repris régulièrement ses sermons. Il se réjouissait de la dévotion avec laquelle le carnaval avait été célébré; il condamnait les injures faites par les Compagnacci, discourait sur la vertu et revenait ensuite à ce qui était devenu le sujet presque unique de ses discours : « O Rome ! qu'est-ce que je te demande ? Une bulle qui encourage les bonnes mœurs. Voilà tout ce que je voudrais de toi ; mais ici, au contraire, on s'efforce d'obtenir des bulles qui anéantissent les aspirations vers le bien (1). » Au commencement, Savonarole montra une certaine modération, espérant pouvoir continuer sans de nouveaux obstacles; néanmoins, le pape, de plus en plus courroucé, menaça de jeter l'interdit sur la ville, de confisquer les biens des marchands florentins établis à Rome; il prétendait même forcer tous les États chrétiens, sous peine d'excommunication, à en faire autant.

Cette exaspération fut en partie calmée par les cardinaux les plus prudents. Ils firent observer au pape que ses démêlés avec Savonarole avaient soulevé partout les esprits et qu'un schisme était imminent; ils ajoutèrent qu'il ne fallait qu'un ecclésiastique un peu renommé pour se mettre à la tête de la révolte et que ce chef pouvait facilement se trouver dans la personne du cardinal de Saint-Pierre-aux-liens (2). Ces considérations

(1) IVe sermon *sur l'Exode,* prêché le dernier jour de février, c'est-à-dire le premier jour de carême.

(2) Nardi, *Storia di Firenze,* t. I, p. 138.

suspendirent les premières résolutions du pape et le décidèrent à envoyer simplement à la Seigneurie, le 26 février, un bref impérieux, où on lisait le passage suivant : « Ayant eu connaissance des pernicieuses erreurs que propageait le fils d'iniquité, Jérôme Savonarole, nous lui avons enjoint de cesser complétement ses prédications et de venir vers nous pour s'excuser et faire amende honorable; mais il n'a point obéi. Nous lui commandâmes, sous peine d'excommunication, de réunir la Congrégation de Saint-Marc à la nouvelle Congrégation toscano-romaine; cette fois encore il ne voulut point obéir et encourut ainsi, *ipso facto*, l'excommunication dont il était menacé. Cette excommunication, nous l'avons fait proclamer et publier dans vos principales églises, déclarant qu'elle s'étendait à tous ceux qui entendraient prêcher le dit frère Jérôme ou qui entretiendraient des relations avec lui. Or, nous apprenons maintenant que, pour le malheur de la religion et des âmes, il continue ses prédications, méprisant l'autorité du saint-siége et disant que l'excommunication n'est pas valable. C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, nous vous ordonnons de nous envoyer sous bonne garde le dit frère Jérôme, qui, s'il revient à la pénitence, sera paternellement traité par nous; car nous ne voulons pas la mort du pécheur, nous voulons seulement sa conversion. Si vous ne nous livrez pas le coupable, du moins séparez-le des fidèles comme un membre corrompu, et tenez-le renfermé et surveillé de telle sorte qu'il ne puisse, en parlant avec quelqu'un, susciter de nouvelles divisions. Si vous refusez de vous soumettre à ces ordres, nous serons contraint de recourir, pour sauvegarder l'honneur et

l'autorité du saint-siége, à l'interdit et à d'autres mesures encore plus efficaces (1). »

Un autre bref parvint en même temps aux chanoines du Dôme et leur prescrivit de refuser absolument à Savonarole l'autorisation de prêcher dans leur église. En effet, dès le 2 mars, troisième jour de carême, nous trouvons le Frère continuant ses sermons à Saint-Marc, où il commença par les paroles suivantes : « Nous avons donné des preuves de courage, quand cela était nécessaire, et nous sommes disposé à vous en donner encore lorsque le moment sera venu ; mais à présent il faut plutôt user de modération (2). » Ainsi, de son côté, Savonarole cherchait à éviter toute agression.

La majorité de la nouvelle Seigneurie, nommée pour mars et avril, lui était complétement hostile ; il n'y avait que trois membres qui lui fussent favorables ; les six autres voulaient sa perte, et parmi eux se trouvait le gonfalonier. Celui-ci était cousin de Pierre de Médicis, et avait à l'origine porté le même nom que ce dernier ; mais lorsque éclata la révolution de 1494 il l'avait changé en celui de Piero Popoleschi. Le sang qui coulait dans ses veines était cependant resté toujours le sang des Médicis. Piero Popoleschi ne s'attacha pas au parti des Bigi ; il se donna tout entier à celui des Arrabbiati, et fut un des principaux persécuteurs de Savonarole. Dès que les nouveaux

(1) Nous avons trouvé ce bref, inconnu jusqu'à présent, dans le manuscrit de la bibliothèque Riccardi 2053. Meyer pense que la date du 26 février 1498 se rapporte à un autre bref, dont nous parlerons plus loin. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

(2) *Sermons sur l'Exode ;* voir le sermon du troisième jour de carême.

Seigneurs eurent reçu le bref du pape, ils pensèrent à convoquer une *Pratica,* afin de faire retomber sur elle la responsabilité des décisions qu'ils voulaient prendre, car ils pensaient bien que ces décisions seraient réprouvées par la généralité des citoyens. Le troisième jour de mars, ils consultèrent donc la *Pratica* sur les moyens de terminer la guerre avec Pise, sur les mesures capables de remédier à la pénurie d'argent, et sur le parti qu'il convenait de prendre à l'égard du Frère après la réception du bref venu de Rome. Ce dernier point était le vrai motif qui avait poussé la Seigneurie à réunir l'assemblée.

Les gonfaloniers des compagnies, les *Buoni Uomini* et les magistrats s'exprimèrent d'une façon vague et générale, disant qu'il fallait apaiser Alexandre VI, et lui donner à entendre que l'arrestation de Savonarole exposerait la ville entière aux plus grands dangers. Mais Battista Ridolfi prononça un discours plus net au nom des *Dix de la Liberté et de la Paix* (1), parce que ceux-ci étaient dans l'obligation de répondre plus explicitement aux diverses demandes de la Seigneurie. Il exposa sans ambiguïté la triste situation où se trouvait la République : « Nous avons dépensé, disait-il, 20,000 ducats, et des 15,000 ducats que vous nous avez assignés par mois nous n'avons presque rien touché. Le nombre de nos ennemis s'accroît chaque jour; les navires vénitiens stationnent devant le port de Livourne; la cherté des vivres et l'indiscipline des soldats ne nous

(1) C'est ainsi qu'on appelait alors les *Dix de la guerre*, d'après une loi dont Savonarole, au début du gouvernement populaire, recommanda l'adoption.

permettraient pas de tenter le moindre mouvement si les circonstances l'exigeaient. A Livourne, place de la plus grande importance pour les approvisionnements de blé, pour le commerce et pour l'artillerie, les forteresses auraient besoin de réparations qu'on ne fait pas faute d'argent. Volterra, qui réclame une garnison, est complétement dépourvue de troupes; les collines sont abandonnées, et, à la première attaque de l'ennemi, tomberaient en son pouvoir. Il en est de même des villes de la plaine. Pescia et toute la vallée sont exposées aux coups de main. Dans les contrées qui dominent Vagliano, ville très-importante aussi, les connétables, les commissaires et les soldats demandent de l'argent à cor et à cri. La Maremme même subit les incursions des Pisans, et la contagion ravage le reste du pays. Mes collègues désirent donc que l'on prenne les mesures les plus énergiques, car l'existence de l'État est en péril, et ils attestent devant Dieu qu'ils ne sont point responsables de tout ce qui pourrait arriver. »

Ridolfi arriva enfin à parler de Savonarole : « Mes collègues sont d'avis qu'il ne faut pas se brouiller avec le pontife, et que, cependant, il faut veiller à l'honneur de Dieu et de la République. On doit donc examiner et peser tout ce que dit le pape, voir s'il se plaint justement ou à tort et si ce qu'il commande est raisonnable ou non. Nous ne mettons pas en doute la vertu du Frère ni l'étendue de sa science; nous savons que son influence, loin d'avoir jamais été nuisible, a toujours été profitable à Florence sous le rapport spirituel et sous le rapport temporel. Si le pape, mal informé, conteste cette vérité, il importe de lui écrire immédiatement et de lui exposer les faits avec une

rigoureuse exactitude. Si, malgré nos efforts et comme mes collègues le craignent, l'affaire prend une tournure fâcheuse, il faut pourvoir seulement à l'honneur de la ville. Car les lettres de Milan, disait en finissant Ridolfi, assurent que le pape a changé tout à coup de dispositions et que son attitude est devenue menaçante pour la République, non-seulement à cause des sermons du Frère, mais pour d'autres raisons inavouables (1). La réponse au souverain pontife pourrait donc être facile et courte. Mes collègues font enfin observer que le Frère est très-populaire, et ils rappellent que l'expulsion de fra Bernardino a eu des suites funestes, pour tous les partis (2). »

Quant aux sections elles déclarèrent « que le bref avait soulevé un mécontentement extraordinaire ; qu'en chassant le Frère de Florence on exposerait la ville entière aux plus grands malheurs; mais que, pour donner au pape une marque d'obéissance, on pourrait empêcher Savonarole de prêcher dans la cathédrale, d'autant plus qu'il s'était déjà, dès le jour précédent, retiré à Saint-Marc (3). »

En présence d'une opinion exprimée dans la *Pratica* par une majorité si imposante, la Seigneurie dut céder. Le lendemain même (4 mars), les Dix envoyèrent plusieurs letttres à l'ambassadeur florentin près la cour de Rome. Parmi ces lettres, s'en trouvait une adressée au pape par

(1) Ridolfi fait allusion à des projets purement politiques, tels que le désir de changer le gouvernement de Florence.

(2) Fra Bernardino da Monte Feltro fut chassé à l'époque de Pierre de Médicis. Voir Parenti, *Storia di Firenze*.

(3) Les procès-verbaux de la *Pratica* rapportent tous ces discours. Voir, dans l'*Archivio delle Riformagioni*, les *Frammenti di Pratica*, comme plus haut.

les Seigneurs. Ils y disaient que, depuis l'arrivée du dernier bref Savonarole, en signe d'obéissance, s'était renfermé à Saint-Marc; ils louaient la doctrine, la vie, les prophéties du Frère; ils accusaient ses ennemis de «haïr plus la lumière que les ténèbres et de ne s'occuper qu'à chercher des causes de discordes civiles ». La lettre se terminait par ces mots : « Nous ne pouvons obéir à l'injonction de Votre Sainteté, non-seulement parce que nous entacherions l'honneur de notre République et que nous commettrions une injustice envers un homme qui a bien mérité de la patrie, mais encore parce que, le voulussions-nous, nous ne pourrions nous conformer au désir du pape sans provoquer des soulèvements populaires, sans exposer à des dangers sérieux une foule de citoyens, tant est grande la faveur que ce Frère a conquise par son intégrité. Nous regrettons vivement que cette affaire nous ait aliéné la bienveillance du saint-père, et que Votre Sainteté nous enlève maintenant les espérances qu'elle nous avait fait concevoir au profit de notre République (1). Nous resterons, comme nous le fûmes toujours, fidèles à l'Église et à la foi catholique, tout en déclarant que nous tenons plus à la dignité de notre République qu'à tous les avantages matériels. » (2)

Sans doute, il n'est pas facile de comprendre comment une Seigneurie hostile à Savonarole a pu écrire si énergiquement en sa faveur (3). Peut-être était-ce là

(1) Allusion à la dîme sur les biens ecclésiastiques et à la guerre contre Pise.

(2) *Documents* du père Marchese.

(3) M. Perrens a voulu tirer de ce fait un argument pour nier que

un simple langage diplomatique, imposé par la *Pratica* et démenti par des instructions secrètes, au moyen desquelles les Seigneurs encourageaient le pape à saisir cette occasion pour répliquer avec plus de violence. Peut-être les Dix, qui s'étaient toujours montrés favorables au Frère, contribuèrent-ils à modifier les dispositions de la Seigneurie à son égard. Peut-être, enfin, le secrétaire de la République usa-t-il de son influence au profit de Savonarole. Ce qui est certain, c'est que la lettre fut envoyée au nom de la nouvelle Seigneurie et que le prieur des dominicains continua tranquillement ses sermons à Saint-Marc.

L'église ne suffisant plus à la multitude des auditeurs, on n'en accorda l'entrée qu'aux hommes. Quant aux femmes, elles allèrent suivre les sermons de fra Domenico da Pescia, d'abord à San-Lorenzo, puis, quand les chanoines ne voulurent plus les y admettre, à San-Niccolò dans la rue du Cocomero. Cependant, elles insistèrent tellement auprès de Savonarole pour l'entendre lui-même, qu'il dut leur consacrer le samedi (1).

Durant ce dernier carême, Savonarole employa tous ses efforts à déterminer comment et quand le pape peut se tromper : « Il est aussi juste de soutenir que le pape en tant que pape ne peut se tromper, qu'il est raisonnable de dire : le chrétien, en tant que chrétien, et le religieux, en tant que religieux, ne peuvent se tromper; mais le chrétien, le religieux et le pape sont susceptibles de se tromper comme hommes (2)... En tant que

la Seigneurie fût vraiment hostile à Savonarole; mais les événements qui suivirent rendent le doute impossible.

(1) Burlamacchi.

(2) VIIe sermon sur l'Exode. Machiavel a parlé de ce sermon et

pape, le souverain pontife ne peut se tromper, parce qu'alors sa fonction même le préserve de l'erreur; mais quand il se trompe, il n'est pas pape; et s'il commande une chose injuste, il ne commande pas comme pape..... (1) — Cependant, mon Père, le pape est Dieu sur la terre et vicaire du Christ. — C'est vrai; néanmoins, Dieu et le Christ commandent qu'on aime son propre frère et qu'on fasse le bien; donc, si le pape te commande une chose contraire à la charité et que tu lui obéisses, tu reconnais implicitement que le pape a plus de pouvoir que Dieu..... (2) Le pape peut se tromper,

du précédent en écrivant à un de ses amis le 8 mars 1498. Il ne s'y montre point favorable à Savonarole, parce que, dans sa jeunesse, comme nous l'avons vu ailleurs, il se rangea plutôt du côté des Arrabbiati; ce n'est que dans un âge plus mûr qu'il modifia son jugement sur Savonarole. Voici de quelle manière il s'exprimait en 1498 sur le compte du prédicateur dominicain : « Se trouvant donc dans son propre couvent, notre Frère commença son sermon et le continua avec une audace qui stupéfia tous les auditeurs. Il débuta par des phrases terribles et par des raisons toutes puissantes sur les esprits superficiels, montrant que ses adhérents étaient des modèles de vertu et ses adversaires des monstres de perversité, employant tous les termes capables d'avilir ses ennemis et d'exalter ses partisans. Comme j'ai assisté à ce sermon, j'en retracerai quelques passages. » Machiavel rend un compte détaillé de tout ce qu'il a entendu, et dit, entre autres choses : « D'abord, il éplucha vos livres, ô prêtres, et vous traita de telle sorte, que les chiens ne voudraient pas vous manger. Quant à l'existence d'un aspirant à la tyrannie, il en parla si adroitement que ses auditeurs portèrent leurs soupçons sur un homme qui est aussi près de devenir tyran que vous êtes près de monter au ciel. Savonarole parla ensuite du pape comme du dernier des scélérats. Ainsi, à mon avis, il favorise le courant de notre époque et il donne à ses propres mensonges les apparences de la vérité. » Ces dernières paroles, quoique très-exagérées en ce qui concerne Savonarole, prouvent combien devait être vive alors l'opposition à la cour de Rome.

(1) XIe sermon.

(2) XVIIIe sermon.

non-seulement lorsqu'il a reçu de fausses informations, mais encore lorsqu'il déteste la charité, comme Boniface VIII, qui fut un méchant pape et à qui le démon adressa ces paroles : « Je veux que tu détruises l'ordre des frères prêcheurs. » Boniface VIII se glissa comme un renard sur le trône pontifical et mourut comme un chien... Notre ordre a souvent résisté à des papes qui voulaient le mal (1). Ne voit-on pas aujourd'hui qu'un pape peut être l'ennemi du bien? Si je veux sortir des voies religieuses et faire le mal, on est prêt à rédiger une bulle pour m'y autoriser; mais on ne me permet pas de faire le bien (2). Ce qui a corrompu si profondément l'Église, c'est le pouvoir temporel. Quand l'Église était pauvre, elle était sainte; lorsque le pouvoir temporel lui fut donné, le pouvoir spirituel s'écroula; il tomba dans la poussière des richesses et des choses terrestres, et commença à devenir orgueilleux (3). »

Cette fois, Savonarole eut la hardiesse d'aborder plus explicitement la question du concile, question qu'il avait toujours effleurée avec la plus grande précaution, l'indiquant par des métaphores comme celle-ci : donner un tour de clé (*dar volta alla chiavetta*). Il débuta par une citation latine : « *Venerunt simul, et congregaverunt*

(1) VIIe sermon.

(2) XVIe Sermon.

(3) XXIIe sermon. Un des sujets sur lesquels Savonarole revint souvent dans ces sermons fut le caractère indélébile du prêtre. « Le pape, disait-il, ne peut détruire ce caractère; on le porte même en enfer; l'excommunication lancée contre le prêtre ne rend pas inefficaces les sacrements qu'il administre. Telle est aussi l'opinion de saint Thomas. » Voir les XIIe et XIIIe sermons.

cunctos seniores filiorum Israel.... Voilà un beau passage ; mais je veux en différer un peu l'examen et le mettre de côté. Il n'est pas encore temps de l'examiner. Je dirai seulement ceci : Sais-tu, Florence, ce que c'est qu'un concile? La mémoire des hommes n'en a pas gardé le souvenir. Comment se fait-il que vos enfants n'en sachent rien? Comment se fait-il qu'il n'y ait plus de conciles aujourd'hui? — Mon Père, il est impossible d'en réunir. — Tu as peut-être raison; mais j'ignore si le concile a pour toi la même signification que pour moi. Réunir un concile signifie rassembler l'Église, c'est-à-dire tous les bons abbés, tous les bons prélats et tous les bons membres du clergé séculier. Remarque aussi qu'à proprement parler l'Église n'est que là où se trouve la grâce de l'Esprit-Saint. Or, où cette grâce réside-t-elle aujourd'hui? Peut-être seulement chez quelques hommes pieux et oubliés. A cause de cela, tu pourrais dire qu'on ne peut réunir un concile. Les conciles ont pour mission de susciter des réformateurs qui rétablissent la justice; mais quels seront ces réformateurs? En outre, dans les conciles, on punit les mauvais membres du clergé, on dépose l'évêque qui a été simoniaque ou schismatique. Oh! combien il y en aurait de déposés! Peut-être n'en resterait-il aucun.... Voilà pourquoi on ne peut rassembler de concile. — Qu'y a-t-il donc à faire? — Il faut prier le Seigneur pour qu'on parvienne à réunir un concile, afin de favoriser et d'aider ceux qui veulent faire le bien, afin de combattre les méchants (1). »

Comme on le voit d'après ces paroles, le Frère était

(1) XIIIe sermon.

résolu à provoquer la réunion du concile, il attendait seulement une occasion favorable; il comptait attaquer ouvertement Alexandre VI et réformer l'Église. Que le pape ait été irrité de tant d'audace, quoi de plus naturel? Mais ce n'est qu'en suivant le récit des faits qu'on peut connaître jusqu'à quel point monta la colère du pape, et se faire une idée des manœuvres auxquelles il se livra pour combattre efficacement le Frère et pour amener la République à servir ses propres desseins. Le drame se complique de jour en jour, et de nouvelles intrigues le précipitent vers sa fin.

CHAPITRE VI.

ENTRETIEN DES AMBASSADEURS FLORENTINS AVEC LE PAPE. NOUVEAUX BREFS ET NOUVELLES MENACES. LA PRÉDICATION EST INTERDITE à SAVONAROLE. SON DERNIER CARÊME ET SES ADIEUX AU PEUPLE. SA LETTRE AU PAPE ET SES LETTRES AUX PRINCES.

La lettre que la Seigneurie avait écrite en faveur de Savonarole parvint à Rome le soir du 6 mars, et le jour suivant les deux ambassadeurs florentins, Domenico Bonsi et Alessandro Bracci, la portèrent au pape. Après se l'être fait lire par son secrétaire, Alexandre VI en parut profondément irrité. « Vos Seigneurs, dit-il, m'ont écrit une lettre regrettable. Je ne suis point mal informé, car j'ai lu les sermons de votre Frère et j'ai causé avec des gens qui les ont entendus. Il ose dire que le pape est un morceau de fer brisé, que quiconque croit à la validité de l'excommunication est hérétique, et que, quant à lui, il aimerait mieux aller en enfer que de demander son absolution. » Le pape, qui s'enflammait de plus en plus, se plaignit alors de ce que les Seigneurs n'eussent point enlevé au Frère la liberté de prêcher. Il ajouta que la retraite de Savonarole à Saint-Marc n'avait pas eu lieu par leur ordre, et réclama impérieusement la cessation des prédications de l'audacieux dominicain. Ensuite il menaça de mettre l'interdit sur toute

la ville, se servant de paroles si violentes, que les ambassadeurs, à la suite de cet entretien, terminèrent par les paroles suivantes le compte rendu qu'ils adressèrent aux Dix : « Nous sommes convaincus qu'aucune considération n'empêchera le souverain pontife de réaliser ses menaces. » Ils s'étaient efforcés de défendre auprès d'Alexandre VI le caractère et la doctrine de Savonarole ; le pape les avait laissés parler, puis avait répondu « qu'il ne condamnait pas le Frère à cause de ses doctrines, mais à cause du mépris que celui-ci manifestait pour le saint-siége en refusant de demander la levée de l'excommunication. »

Après cette conversation, les deux ambassadeurs s'éloignèrent, et Alexandre VI s'abandonna, en présence d'un grand nombre d'évêques et de cardinaux, à toute sa fureur d'Espagnol, déclarant qu'il saurait assurer la perte de la République et du Frère. Effrayés d'un pareil langage, plusieurs des assistants allèrent trouver Bonsi et le pressèrent de montrer à la Seigneurie combien il était nécessaire qu'elle prît des mesures de prudence, si elle voulait épargner à la République de grands malheurs. Pierre de Médicis, en effet, prodiguait les promesses et les offres, pour le cas où il rentrerait à Florence ; et le pape était décidé non-seulement à jeter l'interdit sur la ville, mais à défendre, sous peine d'excommunication, tout rapport entre les chrétiens et les marchands florentins. Le discrédit de Florence à Rome était tel, que la vie même des ambassadeurs florentins était en péril. Bonsi avait reçu une blessure dans une attaque mystérieuse, dont l'auteur supposé, en faveur à la cour, était un sicaire des Médicis. Le même ambassadeur écrivit aux Dix, le 7 mars,

et leur raconta tous les détails du fait (1). Le 9 du même mois, il adressa à la Seigneurie une autre lettre (2), qui contenait un nouveau bref du pape, beaucoup plus menaçant et plus terrible que les brefs précédents. On y lisait ces mots : « Nous n'aurions jamais cru que vous pousseriez l'audace jusqu'à disputer avec nous sur l'affaire du frère Jérôme Savonarole, comme si vous aviez le droit d'examiner un semblable procès, quand votre devoir, au contraire, est de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il est désormais nécessaire de mettre un terme à ces lettres et à ces brefs qui se multiplient à l'infini. Sachez donc et tenez pour certain que l'excommunication dont ce frère Jérôme est frappé n'a pas pour cause les manœuvres de ses ennemis, ni de fausses informations, mais sa désobéissance à nos ordres et son refus de se réunir à la nouvelle congrégation toscano-romaine (3). Nous ne le condamnons pas pour ses bonnes œuvres ; nous voulons seulement qu'il vienne nous demander pardon de son orgueilleuse arrogance, et nous l'absoudrons volontiers quand il se sera humilié à nos pieds. Quant à votre conduite, elle nous a profondément indigné, et nous ne prendrons point de repos tant que réparation ne sera pas faite à l'honneur et à la dignité du saint-siége, que ce chétif vermisseau a pu outrager avec votre appui (4). Refléchissez mûrement sur votre situa-

(1) Voir, dans le P. Marchese, le document XX.

(2) Voir, dans le P. Marchese, le document XXI.

(3) Cela confirme tout ce que nous avons dit sur le bref d'excommunication.

(4) « Ita turbamur, ut quieturi non simus donec honorem Sanctæ

tion. Si vous êtes prêts à obéir, nous consentirons à vous accorder ce que vous nous avez demandé quant aux intérêts matériels de votre République (1). En tous cas, ne nous répondez point par d'autres lettres, mais uniquement par des actes, car nous sommes fermement résolu à ne pas tolérer davantage votre désobéissance, et nous mettrons l'interdit sur toute la ville, déterminé à le maintenir aussi longtemps que vous continuerez à soutenir votre monstrueuse idole (2). »

L'arrivée de ce bref décida la Seigneurie à convoquer une nouvelle *Pratica*, et, le 14 mars, vingt-cinq citoyens par quartier furent invités à se réunir avec les magistrats. On eut beau discuter longuement, on ne put parvenir à prendre aucun parti, et l'on dut se rassembler de nouveau le 17 du même mois. Ce jour-là, on avait choisi pour président Giovanni Berlinghieri, ennemi du Frère et homme plein d'audace. De concert avec le gonfalonier Piero Popoleschi, Berlinghieri réussit, malgré

hujus Sedis, tot modis a tenui isto vermiculo, calore vestro, ulceratum, consuluerimus. »

(1) Il s'agit de la dîme sur les biens ecclésiastiques et des secours pour soumettre Pise.

(2) « Tamdiu duraturo, quamdiu vestro isti monstruoso idolo favorem præstabitis. » M. Perrens a publié ce bref sans date d'après le manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise ; Meyer y a mis la date du 26 février (voir p. 145, note 2). Ces deux auteurs ignoraient complétement l'existence de l'autre bref, que nous avons trouvé dans la bibliothèque Riccardi ; il porte la date du 26 février et répond mieux à la chronologie des faits, tandis que le bref cité plus haut doit être postérieur de quelques jours au 26 février et s'accorde parfaitement avec le contenu des deux lettres écrites par Bonsi le 7 et le 9 mars. Nous en avons trouvé un autre exemplaire, mais également sans date, dans le manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi.

l'énergique opposition d'une grande partie de la *Pratica*, à faire adopter une motion ayant pour but d'interdire la chaire à Savonarole (1). L'avis en fut aussitôt envoyé à Rome, et la réponse du pape ne se fit pas longtemps attendre. Alexandre VI portait aux nues la Seigneurie, lui prodiguait les promesses et lui recommandait instamment de n'accorder à aucun autre moine de Saint-Marc la permission de prêcher (2).

Le jour même où se tint la *Pratica*, Savonarole avait prêché devant les femmes. Son discours, plein d'une chaleureuse onction, ressemble à une hymne. On y remarque une grande poésie, une poignante désolation. « Seigneur, nous ne te demandons pas la tranquillité, ni la fin de nos tribulations; nous te demandons ton esprit, nous te demandons ton amour; donne-nous le courage et donne-nous la grâce pour résister aux adversités. Ce que nous souhaitons, c'est que ton amour se répande sur toute la terre. Tu vois que les méchants deviennent chaque jour plus pervers et plus incorrigibles. Manifeste donc ta puissance, étends ta main. Quant à moi, il ne me reste qu'à pleurer. » Dans la soirée, Savonarole reçut l'ordre de ne de plus prêcher. Le lendemain (le troisième dimanche carême), il fit son dernier sermon et prit congé du peuple.

Il débuta par des raisonnements tout scolastiques sur les causes premières et les causes secondes, soutint qu'à défaut des causes secondes il faut recourir aux causes premières, et appliqua ce principe à son propre

(1) Nardi, p. 142. Voici le seul renseignement que nous ayons trouvé sur cette *Pratica :* « Die XVII 1497. Omnes, eodem die, decreverunt fratri Hieronymo, ut omnino a predicatione cessaret. » Voir les *Frammenti di Pratiche*.

(2) Voir le P. Marchese, *Doc.* XXII.

cas. « Ainsi, dans l'Église, le fidèle doit s'adresser d'abord à son curé ou à son confesseur, puis, en l'absence de ceux-ci, à l'évêque ou au pape. Enfin, quand le pouvoir ecclésiastique tout entier est corrompu (1), il faut s'adresser au Christ, qui est la cause première, et dire : tu es mon confesseur, mon évêque et mon pape. Veille sur ton Église qui tombe en ruine ; commence à te venger. — Mais, mon frère, tu affaiblis le pouvoir ecclésiastique. — Cela n'est pas vrai. Je me suis toujours soumis et je me soumets encore aujourd'hui aux corrections de l'Église romaine ; loin de l'affaiblir, je la fortifie. Seulement, je ne veux pas subir le pouvoir infernal. Or tout pouvoir qui combat contre le bien ne vient pas de Dieu, mais du diable (2). » Savonarole parla ensuite des

(1) Voir ce que nous avons dit dans notre *Étude préliminaire* sur les exagérations de langage auxquelles Savonarole se laissa souvent entraîner (*note du trad.*)

(2) Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter ici quelques unes des idées de fra Benedetto relativement à l'Église, car ce religieux a été un des plus fidèles partisans de Savonarole. Dans le *Vulnera Diligentis* (l. I, ch. IX, ms. Magl., cl. XXXIV, cod. 7), un des interlocuteurs soutient que l'Église n'est que la société des fidèles, *sive unitas-justorum.* « Pourquoi, ajoute l'autre interlocuteur, ne dit-on pas d'une manière absolue : *Ecclesia est Papa ?* — Parce que le pape n'est pas à proprement parler le premier chef de l'Église ; il est seulement le vicaire du chef souverain de l'Église, lequel est Jésus-Christ ; celui-ci, n'étant pas resté sur la terre, a transmis à son vicaire le pouvoir de lier et de délier, *justamente tamen et non injustamente.* Donc, Jésus-Christ et ses élus forment à proprement parler l'Église, et dire que l'Église est composée de tous ceux qui croient, c'est la définir inexactement. On ne prétend pas affirmer par là que le pape ne soit pas *aliquo modo* l'Église, ni qu'en tant que pape il puisse se tromper.... Papa quidem canonice, ut oportet, dicendo rem ad fidem et christianos mores pertinentem errare penitus non potest. Et ita faciens, dicitur tota Ecclesia, quæ errare non potest, virtualiter in ipso Papa fecisse... En résumé, le pape,

grandes difficultés qu'il avait rencontrées en prêchant sa doctrine, de la lutte terrible qu'il avait soutenue, et de l'irrésistible impulsion à laquelle il avait dû céder.

« Quelquefois, en descendant de la chaire, je me suis mis à réfléchir et je me suis dit : Je ne veux plus parler ni prêcher sur ces questions; je veux rester tranquille et laisser faire Dieu. Mais une fois revenu ici, je n'ai pu me contenir, je n'ai pu me dominer. Le besoin de parler du Seigneur en ce lieu est devenu pour moi comme un feu dévorant renfermé dans mes os et dans mon cœur; je ne puis m'en rendre maître, et je ne puis m'empêcher d'élever la voix, parce que je me sens tout enflammé, tout embrasé par l'Esprit du Seigneur. Ensuite, il est vrai, quand je descends d'ici, je me promets de ne plus toucher à ces sujets. Et pourtant, dès que je remonte en chaire, il m'est impos-

lorsqu'il prend une décision conformément aux lois canoniques, ne se trompe pas; on dit alors que toute l'Église, qui ne peut se tromper, est virtuellement dans le pape. Bien plus, l'Église ne peut se tromper dans aucun de ses vrais membres, c'est-à-dire dans aucun vrai chrétien; car le chrétien, en tant que chrétien, ne peut se tromper, de même que le pape, en tant que pape, est absolument infaillible; ce serait blasphémer que de soutenir le contraire.... Cependant, lorsque le pape juge dans sa propre cause, comme Alexandre VI quand il condamnait *le prophète* (Savonarole) pour avoir travaillé à une œuvre injuste, alors l'Église ne juge pas virtuellement par l'intermédiaire du pape; celui-ci prend une décision toute personnelle. En pareil cas, il peut se tromper ou par ignorance, ou même par sa faute; il n'est dans l'Église qu'un membre pourri..... Assimilant l'Église au corps humain, je dis en terminant : la sainte Église n'a qu'un chef qui est monté au ciel, et ce chef est Jésus-Christ, fils de Dieu; elle n'a qu'un cou dépendant de la tête et ce cou est le souverain pontife. » — Ce langage, quoique inculte et grossier, nous fait connaître exactement quelles étaient les idées des disciples de Savonarole sur l'autorité du pape et sur l'Église.

sible de mettre un frein à ma langue et de retenir mes paroles. O mon Seigneur, ô Saint-Esprit, tu n'as peur de personne au monde; aucun homme, quel qu'il soit, ne peut échapper à tes regards; tu dis la vérité à chacun ! O Saint-Esprit, tu provoques contre toi-même les persécutions et les tribulations; comme le vent, tu bouleverses les ondes de la mer et tu soulèves les tempêtes! J'ai beau dire : de grâce, un peu de répit, le Saint-Esprit me répond que les choses ne peuvent aller différemment. Laissons donc faire le Seigneur. C'est lui le maître; il se sert de l'instrument selon ses desseins, et quand il n'en a plus besoin, il le jette de côté, ainsi que le prouve l'exemple de Jérémie, qui fut lapidé. Nous aurons le même sort, quand nous aurons rempli notre mission. Eh bien! nous sommes satisfait. Que la volonté du Seigneur s'accomplisse, car plus les souffrances auront été grandes ici-bas, plus sera grande notre récompense dans le ciel. »

Savonarole fit enfin connaître l'ordre qui lui avait été intimé, et adressa ses adieux à son auditoire : « Hier à neuf heures du soir, je reçus une ambassade envoyée par le gouvernement, qui me priait, pour plusieurs raisons, de ne plus prêcher. Je dis alors aux messagers : Venez-vous de la part de vos Seigneurs? — Oui. — Eh bien! je dois aussi consulter mon Seigneur; demain je vous donnerai ma réponse. — Maintenant, dans cette chaire, je réponds que le Seigneur a exaucé et repoussé votre demande. Il l'a exaucée, en m'inspirant la résolution de ne plus prêcher; il l'a repoussée en ce qui concerne votre félicité. De nouveaux malheurs sont réservés à Florence, de nouvelles calamités fondront sur elle. Vous craignez l'interdit; mais le Seigneur saura en envoyer

un qui coûtera aux méchants leur vie et leurs biens. Nous ferons par nos prières ce que nous ne pouvons faire par la prédication. Nous supplions les bons de prier avec nous. O Seigneur, je te les recommande et je te conjure de ne pas retarder plus longtemps l'exécution de tes promesses (1). »

C'est ainsi que, le 18 mars de l'année 1498, finirent les prédications du frère Jérôme Savonarole. Poursuivies à Florence pendant huit ans, elles n'avaient été interrompues que par un court voyage à Bologne et par quelques excursions de peu de jours à Prato, à Pistoia, à Sienne et à Pise, où le frère n'allait que pour prêcher. Pendant l'avent et le carême, il était tous les jours en chaire, et pendant les mois intermédiaires il y montait les jours de fête, de sorte que chaque année il publiait trois gros volumes de sermons. De cette façon, il épuisa ses forces et sa santé, ne songeant qu'aux intérêts moraux, politiques et matériels de ce peuple florentin, qui désormais le condamnait au silence. Cependant, il n'était pas homme à se laisser prendre au dépourvu. A partir du moment où le dernier bref était arrivé de Rome, il avait compris clairement sa situation et avait arrêté sa ligne de conduite. Le 13 mars, il en donna loyalement avis au pape lui-même. Savonarole avait un caractère si noble et si généreux, qu'en se décidant à faire la guerre à un ennemi hypocrite et rusé, il éprouvait le besoin de l'avertir, afin que celui-ci se mît sur la défensive. « Très-Saint-Père, écrivait le Prieur de Saint-Marc, j'ai toujours cru que mon devoir de bon chrétien était de sauvegarder la foi et de réformer les mœurs. Cette

(1) Dernier des sermons sur l'Exode.

entreprise ne m'a valu que tourments et tribulations, et personne ne m'a prêté secours. J'espérais dans Votre Sainteté, mais elle s'est unie à mes ennemis et a donné aux loups féroces le pouvoir d'exercer contre moi leur cruauté. Elle a refusé absolument d'écouter les raisons par lesquelles je m'efforçais non pas d'excuser un prétendu péché, mais de prouver la vérité de ma doctrine, mon innocence et ma soumission à l'Église. Je ne puis donc plus rien espérer de Votre Sainteté; je dois m'adresser seulement à Celui qui choisit ce qu'il y a de plus faible sur la terre afin de confondre la force et l'orgueil des hommes pervers. Il m'accordera son appui pour démontrer et soutenir, à la face du monde, la sainteté de cette œuvre à cause de laquelle je souffre tant, et il punira, selon la justice, ceux qui me persécutent et qui voudraient paralyser mes efforts. Quant à moi, je ne cherche pas la gloire terrestre; j'attends et je désire la mort. Que Votre Sainteté pense à son salut sans tarder davantage (1).

Savonarole s'était décidé à tenter encore une fois de réunir le concile. Il comptait plaider devant lui

(1) Nous suivons le texte du manuscrit de la bibliothèque Riccardi (2053), texte adopté aussi par Meyer. Burlamacchi rapporte une paraphrase de cette lettre et lui donne le titre de : Remontrances au pape (*una correzione al Papa*). D'autres contemporains (comme nous le verrons plus loin) qualifient cette lettre de terrible. Rudelbach (*Savonarola und seine zeit*, Doc. XII), suit une version encore plus hardie que la nôtre, mais il ne dit pas où il l'a trouvée. Nous y lisons ces paroles : « Je suis donc prêt à soutenir cette vérité, pour laquelle vous me faites endurer tant de souffrances aujourd'hui, et à la prouver contre vous, contre tous ses adversaires, par des raisons naturelles et surnaturelles, avec l'aide de Dieu. Ces choses seront manifestées de telle sorte, etc. »

sa propre cause, flétrir publiquement la vie et les mœurs abominables d'Alexandre Borgia, et faire annuller comme simoniaque l'élection de ce pape. Il voulait aussi démontrer que le souverain pontife, hérétique et infidèle, était la cause principale de tous les maux qui désolaient l'Église. Pour établir ces faits, Savonarole avait sans doute entre les mains des documents secrets. C'est à ces documents qu'il faisait probablement allusion, lorsqu'il répétait des phrases telles que celles-ci : « Un jour nous donnerons un tour de clé (*daremo volta alla chiavetta*) ; nous crierons : Lazare, sors. » Ce jour était enfin venu, et Savonarole avait pris sa résolution.

Rassembler un concile sans le pape ou malgré le pape n'était pas, aux yeux des contemporains de Savonarole, un acte d'audacieuse insubordination et de violence (1). Suivant les décisions du concile de Constance, le pape lui-même était tenu de réunir un concile tous les dix ans; s'il négligeait ce devoir, les princes pouvaient convoquer les membres épars de la chrétienté, pour que ceux-ci représentassent l'Église universelle. Charles VIII, qui s'était toujours montré favorable à l'idée d'un concile, et qui, poussé par Savonarole, par le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens et par d'autres cardinaux, avait été plusieurs fois sur le point de prendre l'initiative, voulut interroger solennellement les docteurs

(1) Teodore Brie, dans son *Histoire du concile de Constance*, écrivait ces paroles : « Nam et beata Petri cathedra, ut nosti, plerumque pastore vacavit. Imo et ipsa, eadem quam et sponsam meam nomino, sæpissime vacasti ; nec propter hoc quisquam autumet, te non mansisse sponsam meam. Sufficeret namque unus justus, etsi omnes cæteri essent hæretici, ut et ego sponsus tuus semper et essem et remanerem. » Voir *Rudelbach*, p. 32.

de la Sorbonne, afin de savoir s'il devait aborder une pareille entreprise, et, le 7 janvier 1497, ceux-ci se prononcèrent pour la réunion du concile (1). Cette consultation n'avait pas suffi pour triompher des irrésolutions d'un prince qui restait toujours en suspens dès qu'il fallait agir; mais elle suffisait à encourager puissamment Savonarole et le nombre très-grand de ceux qui croyaient que le concile était le seul moyen de remédier aux maux de l'Église et d'éviter le schisme. Ces idées obtenaient d'autant plus de faveur qu'elles avaient conquis un parti influent parmi les cardinaux. A la tête de ce parti se trouvait le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens (2), qu'Alexandre VI avait écarté du saint-siége dans la dernière élection en répandant l'or à pleines mains, et qui était devenu l'irréconciliable ennemi de ce pape, auquel il semblait devoir succéder. Partout, il proclamait nulle l'élection du pontife, traitant toujours Alexandre VI d'hérétique et de mécréant. La plupart des choses qu'il avait dites comme cardinal, il les confirma comme pape dans une bulle du 14 janvier 1505 (3).

Le terrain était donc préparé pour la démarche que Savonarole voulait tenter. Le Frère avait longtemps et inutilement attendu que Charles VIII prît une résolution. Or, le temps pressait et tout retard était périlleux. Savonarole se décida à jeter lui-même le gant et à défier la co-

(1) Voir le P. Marchese, *Storia del convento di San-Marco*, p. 225 et suiv.

(2) Savonarole, pendant son procès, fut interrogé souvent sur ses rapports avec le cardinal de la Rovere, et répondit qu'il n'avait eu avec lui aucune relation, mais qu'il le savait favorable à ses propres idées.

(3) *Rainald*, ad ann. 1492. Nous renvoyons de nouveau le lecteur au P. Marchese, p. 225 et suivantes.

lère du pape. Il appela d'abord à Saint-Marc quelques-uns de ses plus sûrs amis, qui avaient des relations avec les ambassadeurs florentins à l'étranger, et les chargea de prévenir ceux-ci à mots couverts de ce qui allait se passer. Parmi les confidents de Savonarole se trouvaient Simone del Nero et Domenico Mazzinghi. Le premier écrivit à son frère, ambassadeur en Espagne, l'autre à un intime ami, ambassadeur en France. Simone del Nero et Mazzinghi exaltèrent la doctrine et la vie du Prieur de Saint-Marc, et joignirent à leur lettre celle de Savonarole au pape, en la présentant comme le présage des terribles événements qui devaient épouvanter le monde. Ils insistèrent sur la nécessité de persuader aux princes que la réunion d'un concile était indispensable pour remédier aux maux de l'Église et ils insinuèrent que peut-être Savonarole lui-même écrirait dans ce sens aux souverains les plus puissants de l'Europe (1). Ces lettres partirent à la fin de mars (2), et, immédiatement après, Savonarole composa les fameuses *Lettres aux princes*, c'est-à-dire les lettres aux rois de France, d'Espagne,

(1) Voir ces lettres dans l'Appendice de l'édition italienne.

(2) Francesco del Pugliese devait écrire en Angleterre. Un ami de Savonarole, fixé à Ferrare, devait s'occuper de la lettre au roi de Hongrie. Giovanni di Niccolò Cambi devait écrire en Allemagne. Le brouillon de ces lettres fut écrit par le frère Niccolò da Milano, qui était, depuis trois ans environ, secrétaire de Savonarole. Il faut remarquer qu'en comparant la lettre de del Nero avec celle de Mazzinghi, on trouvera la première beaucoup plus modeste : c'est que Mazzinghi (comme il le dit lui-même dans sa déposition) ne s'était pas contenté de copier l'ébauche qu'il avait reçue; il avait voulu y ajouter, de lui-même, un éloge complet de Savonarole. (Voir dans l'Appendice de l'édition italienne les dépositions de Simone del Nero, de Mazzinghi, de Giovanni Cambi et de Roberto Ubaldini da Gagliano, qui avait été secrétaire de Savonarole avant le frère Niccolò da Milano.)

d'Angleterre, de Hongrie, et à l'empereur d'Allemagne (1).

« Le moment de la vengeance est arrivé, disait-il. Le Seigneur veut que je révèle de nouveaux secrets et que le monde connaisse le péril où se trouve la barque de Pierre, à cause de votre longue négligence. L'Église, de la tête aux pieds, est toute pleine d'abominations; et vous, non-seulement vous ne lui appliquez pas le remède qui peut la guérir, mais vous adorez la cause même du mal qui la mine. Voilà pourquoi le Seigneur s'est grandement irrité; voilà pourquoi il a, pendant quelque temps, laissé l'Église sans pasteur. Je vous certifie, *in verbo Domini,* que cet Alexandre n'est pas pape et ne peut être tenu pour tel. Car, sans parler de l'épouvantable péché de simonie au moyen duquel il a acheté le saint-siége et vendu au plus offrant les bénéfices ecclésiastiques, sans parler de ses autres vices manifestes, j'affirme qu'il n'est pas chrétien, qu'il ne croit pas en Dieu, et qu'il a dépassé le comble de l'infidélité. »

Après ce préambule, Savonarole invitait tous les princes chrétiens à choisir un lieu « convenable et libre » pour réunir au plus tôt le concile. Il s'engageait, de son côté, à fournir la preuve de toutes ses assertions, et promettait que Dieu en démontrerait la vérité par des miracles éclatants. Enfin il ajoutait, dans ses différentes lettres, quelques paroles propres à toucher plus particulièrement le caractère de chacun des princes. Ainsi,

(1) Quelques personnes ont voulu mettre en doute l'incontestable authenticité des *Lettres aux princes;* mais il est question de ces lettres dans les actes du procès de Savonarole ainsi que dans les dépositions des autres inculpés, et fra Benedetto lui-même en fait mention dans la IIIe partie du *Vulnera diligentis.* Beaucoup d'autres écrivains n'ont pas davantage gardé le silence sur ce fait.

au vaniteux empereur Maximilien il rappelait la majesté de l'empire, dont rien ne pouvait mieux rehausser la dignité que les secours apportés à l'Église en péril. A Ferdinand et à Isabelle il disait : « Quelle est l'utilité de vos victoires contre les infidèles? Vous augmentez les constructions extérieures de l'Église; mais ses fondations sont ébranlées et l'édifice s'écroule à l'intérieur. » Il répétait à Charles VIII les avertissements qu'il lui avait déjà prodigués. « Vous n'ignorez certainement pas les occasions de bien faire que vous a présentées le Seigneur ; c'est pourquoi, si vous abandonnez la sainte entreprise, votre peine surpassera celle de tous les autres. Souvenez-vous que Dieu vous a déjà donné un premier signe de sa colère (1). Vous qui portez le nom de Très-Chrétien, vous que Dieu a choisi pour tenir l'épée de sa vengeance, consentirez-vous à la ruine de l'Église? Ne connaisez-vous pas le nombre et la grandeur des dangers qui la menacent (2)? »

C'est principalement sur Charles VIII que comptait Savonarole. Il savait que ce prince avait toujours eu le désir de réunir le concile et de réformer l'Église, et que ce désir devenait plus vif, puisque le roi tournait son attention vers les affaires de l'Italie et de la religion (3); il savait avec quelle ardeur le clergé français

(1) La mort du fils de Charles VIII.

(2) Ces lettres ont été publiées en partie par Baluzio, en partie par Meyer. Mais l'historien allemand, pour n'avoir pas bien examiné les dépositions des témoins, s'est gravement trompé dans la fixation de la date. Les lettres aux rois de Hongrie et d'Angleterre n'existent plus.

(3) Ce fait est confirmé par Commines, qui décrit minutieusement l'état où se trouvait alors l'esprit de son maître : « Si avoit son cœur de faire et accomplir le retour en Italie, et confessoit bien y avoir fait

et l'irascible cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens pousseraient dans cette voie le souverain de la France (1). Une fois le premier pas fait, il avait une foule de raisons pour croire que la chrétienté entière viendrait à son aide. Tout le monde était indigné des forfaits commis par la cour de Rome. La France était prête à agir, l'Allemagne frémissait, l'Angleterre paraissait favorable, de tous côtés arrivaient des encouragements.

Mais dans la vie des individus, comme dans l'histoire des peuples, il y a une heure où le cours des choses change du tout au tout; une main irrésistible et cachée semble convertir en malheurs tous les événements. Cette heure, il ne faut pas s'y tromper, avait sonné pour Savonarole. Les *Lettres aux princes* étaient encore presque toutes à l'état d'ébauches (2); cependant, la lettre au roi Charles avait été déjà envoyée pour sonder le terrain. Savonarole attendait impatiemment la réponse, quand il

des fautes largement et les comptoit..... » Commines rapporte que le pape écrivait continuellement à Charles VIII. « Il lui envoya, dit l'historien, quelque messager secret, que je conduisis en la chambre du roy notre sire..... » Mais le roi « avoit mis de nouveau son imagination de vouloir vivre selon les commandements de Dieu, et mettre la justice en bon ordre et l'Église. » Il avait déjà appliqué tous ses efforts à réformer les abus; mais, fait observer Commines, « il eust eu bien à faire, à ranger ces gens d'Église ». Livre VIII, ch. XVIII.

(1) Le P. Marchese suppose que le cardinal, en suivant l'armée française qui passait par Florence, alla visiter Savonarole. Il est dit dans le procès du Frère : « Saint-Pierre-aux-Liens approuvait l'idée de réunir un concile, et je le savais; car un certain Cristofano, qui avait été autrefois au service du comte de la Mirandole, vint me trouver avec une lettre de recommandation dudit cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens et m'assura qu'avant deux jours il arriverait à Florence un grand nombre de cardinaux pour tenir un concile. Regardant ces propos comme mensongers, je ne répondis rien. »

(2) Voilà pourquoi les lettres furent trouvées sans date dans le bu-

apprit que le courrier qui se dirigeait vers la France avait été dévalisé par les sicaires de Louis le More, dans les mains de qui sa lettre était malheureusement tombée (1). Avec quelle promptitude le duc de Milan l'envoya au pape, avec quelle colère celui-ci la lut, on le devine sans peine. Alexandre VI possédait donc un document qui révélait toute l'audace du Frère; les princes de l'Italie partageaient tous la haine du souverain pontife; en un moment, Savonarole se vit menacé de toutes parts. Les événements se précipitaient si rapidement, qu'il n'avait pas encore pu mesurer l'immensité de ces périls imprévus, quand surgirent des incidents nouveaux et foudroyants qui amenèrent tout à coup sa perte.

reau du Frère. De la lettre au roi de France. on ne trouva aussi que l'ébauche. Baluzio a publié dans ses *Miscellanee* les lettres au roi d'Espagne et à l'empereur, traduites en italien par le frère Ignazio de Ferrare. Meyer, à son tour, publia ces deux documents et l'original latin de la lettre au roi de France; M. Perrens a donné également cette lettre en latin, la croyant inédite. Les lettres au roi de Hongrie et au roi d'Angleterre sont perdues, mais elles répétaient certainement les mêmes choses.

(1) Fra Marco della Casa, Burlamacchi, Razzi, Barsanti, P. Marchese.

CHAPITRE VII.

L'ÉPREUVE DU FEU.

On était arrivé à un de ces moments où l'aspect d'un peuple se modifie comme par enchantement. Les partisans de Savonarole avaient disparu ou s'étaient cachés; il semblait que le Frère ne comptât que des ennemis parmi les Florentins. Entre Florence, Rome et Milan, les messagers allaient et venaient sans cesse. Les espions de Louis le More fourmillaient à Florence. Ils déployaient une activité infatigable, et écrivaient à leur maître que d'heure en heure on s'attendait à une complète transformation politique, qui serait opérée par la Seigneurie elle-même (1). En effet, Berlinghieri et le gonfalonier Popoleschi cherchaient, par tous les moyens possibles, à changer la forme du gouvernement.

(1) Paolo Somenzio de Cremone résidait à Florence; Giovanni Trachedino demeurait à Bologne, et c'est à lui que la plupart des agents du duc rendaient compte de leurs observations. Aux mois de mars et d'avril, Trachedino écrivit de très-longues lettres au duc, lui parlant des nombreux préparatifs que les Arrabbiati faisaient contre Savonarole, et du *bon vouloir* de la Seigneurie. Il répétait à plusieurs reprises, d'après les informations qu'on lui avait envoyées, « que l'effervescence gagnait quelques-uns des principaux membres du gouvernement, et que sous peu de jours, soit pour des faits se rapportant au Frère, soit pour d'autres motifs, il y aurait à Florence des soulèvements ou des troubles qui changeraient peut-être la forme de la constitution. » Un très-grand nombre de ces lettres se trouvent dans les archives de Milan; l'Appendice de l'édition italienne en contient quelques-unes.

Mais un incident singulier attira tout à coup l'attention publique. Le franciscain Francesco di Puglia, prédicateur du carême à Santa-Croce, attaquait sans relâche Savonarole avec une violence et un acharnement extraordinaires. Il l'appelait hérétique, schismatique, faux prophète, et, non content de cela, le défiait d'entrer dans le feu pour prouver la vérité de sa doctrine. De semblables provocations avaient eu lieu déjà autrefois, et Savonarole n'en avait pas tenu compte (1). Il aurait cru déroger à sa dignité en y répondant. Par malheur, fra Dominico se regarda comme personnellement engagé à entrer en lice, parceque l'année précédente, pendant une excursion à Prato, il avait eu une dispute avec Francesco di Puglia relativement à la doctrine du Prieur de Saint-Marc; les deux adversaires étaient alors convenus de soutenir l'un contre l'autre une discussion publique; mais au jour fixé le franciscain, qui avait été l'agresseur, était retourné à Florence, en s'excusant d'y être appelé par ses supérieurs. A la vérité, il n'avait pas eu le courage de se trouver en présence de fra Domenico.

Celui-ci eut à peine appris les nouvelles provocations du franciscain qu'il publia les fameuses conclusions de son maître, se disant prêt à les défendre au moyen de l'épreuve du feu. Il n'était pas homme à reculer; aussi la chose devint-elle sérieuse, avant que Savonarole eût pu penser à en prévenir les conséquences. Francesco di Puglia songeait déjà à tourner la difficulté, lorsqu'il s'aperçut que fra Domenico prétendait conformer

(1) Nous avons indiqué ailleurs le défi que lui adressa un prédicateur de l'église San-Spirito.

sa conduite à ses paroles. Il déclara aussitôt qu'il avait attaqué seulement Savonarole ; que, malgré la certitude où il était de devenir la proie des flammes, il entrerait dans le feu avec le Prieur de Saint-Marc, afin de voir mourir ce fauteur de discordes et de doctrines perverses; mais qu'avec fra Domenico il n'avait aucune contestation à vider (1). Cette malheureuse affaire pouvait ne pas aller plus loin, car Savonarole reprocha sévèrement à fra Domenico son excès de zèle (2), et le franciscain se fût estimé heureux de trouver un subterfuge pour sortir d'embarras. Néanmoins, au moment où le débat semblait s'apaiser, il se ralluma beaucoup plus violemment.

Dans un de leurs festins habituels, les Compagnacci, au milieu des coupes écumantes et des mets recherchés, avaient pris la résolution de réunir tous leurs efforts pour que l'épreuve eût lieu. « Si Savonarole entre dans le feu, disaient-ils, à coup sûr il brûlera; s'il n'y entre pas, il perdra son crédit sur ses partisans, nous trouverons l'occasion de susciter des troubles, et, à la faveur du désordre, nous nous emparerons de la personne du Frère. » Quelques-uns même,

(1) Quelques écrivains ont prétendu que l'initiative du défi était venue de Savonarole; cela est absolument faux. Le récit de l'épreuve du feu a été travesti par tous les historiens modernes et par la plupart des anciens. Nous croyons l'avoir enfin présenté sous son vrai jour. Nous avons consulté non-seulement Burlamacchi, Barsanti, Pic, Nardi, Cambi, etc., mais surtout le second livre du *Vulnera Diligentis* de fra Benedetto, et la quatrième *journée* de Lorenzo Violi. Ces deux derniers auteurs, ayant été les témoins oculaires du fait, méritent la plus grande confiance. Leurs écrits, avec d'autres documents originaux, nous ont permis d'éclaircir cette partie, jusqu'alors très-obscure, de la biographie du Frère.

(2) Dans le procès imprimé, Savonarole dit ouvertement qu'il a cherché par tous les moyens possibles à retenir fra Domenico.

parmi les Compagnacci, espéraient pouvoir le tuer (1). Ils se présentèrent donc devant la Seigneurie et la trouvèrent toute disposée, non-seulement à seconder, mais à diriger ces manœuvres honteuses (2). Elle fit rédiger par un notaire les conclusions contestées (3), et invita publiquement tous ceux qui voulaient les soutenir ou les combattre par l'épreuve du feu à venir se faire inscrire.

Aucune force humaine n'était désormais capable d'arrêter fra Domenico, qui alla immédiatement s'engager à subir l'épreuve. Il s'agissait alors d'amener Francesco di Puglia, promoteur du scandale, à s'engager éga-

(1) Burlamacchi. Voir aussi Cerretani, qui décrit minutieusement les festins des Compagnacci.

(2) Que la Seigneurie et les Compagnacci aient voulu l'épreuve du feu et en aient perfidement provoqué la réalisation, c'est ce qui est mis hors de doute par les paroles de Violi et de fra Benedetto. Celui-ci dit : « Ils espéraient par là donner aux ennemis du frère Jérôme l'occasion de le tuer, avant la fin de la contestation, ou avant l'accomplissement du miracle, tout en affectant de ne rien savoir et en prenant des airs d'innocence. » (*Vulnera Diligentis*, l. II, ch. IX.) Quant à Violi, il affirme positivement que les Compagnacci « s'entendirent avec les *Zoccolanti*, devenus par envie hostiles à Savonarole, pour qu'un de ceux-ci, appelé Francesco di Puglia, réfutât dans la chaire de Santa-Croce tout ce qu'avait avancé le frère Jérôme, etc. » (Manuscrit de la Magliabechiana, composé de 39 feuilles. Voir l'Appendice de l'édition italienne.)

(3) Voici quelles étaient ces conclusions :

L'Église de Dieu a besoin d'un renouvellement ; elle sera châtiée et renouvelée.

Florence aussi, après avoir été châtiée, sera renouvelée et entrera dans une ère de prospérité.

Les infidèles se convertiront au Christ.

Tout cela s'accomplira de nos jours.

L'excommunication lancée récemment contre notre révérend Père fra Hieronimo est nulle.

Ceux qui n'en tiennent aucun compte ne pèchent pas.

lement. Francesco di Puglia commença par répéter aux Seigneurs « qu'il ne pouvait être comparé au frère Jérôme, ni pour la science, ni pour la vertu; que, cependant, il consentirait à entrer avec lui dans le feu; mais qu'il n'avait rien à démêler avec fra Domenico (1). » On certifia au franciscain qu'il n'entrerait pas dans le feu, qu'on cherchait seulement à brûler quelques-uns des moines de Saint-Marc afin de perdre ensuite Savonarole, et que si ce plan ne réussissait pas on trouverait un prétexte pour ne pas donner suite à l'affaire (2). Ces assurances,

(1) Ces détails sont expressément consignés dans les décrets de la Seigneurie. *Deliberazioni*, 1497-1498, p. 27. Voir l'*Archivio delle Riformagioni.*

(2) Burlamacchi, p. 133, parle de ces assurances données aux frères mineurs : « On leur avait promis qu'en aucun cas ils ne traverseraient les flammes. Peu de jours auparavant, dans le palais Pitti, il y avait eu un banquet, auquel avaient assisté les ennemis les plus acharnés du Frère. Il fut alors convenu que les frères mineurs n'affronteraient pas le feu; il suffirait que les moines de Saint-Marc vinssent sur la Place et que fra Domenico, appelé *il fattoroccio* (le factotum) s'exposât seul à être brûlé. » Voici les paroles de Violi : « Ils mirent en avant fra Giuliano Rondinelli, noble Florentin, homme d'un esprit borné, en qui nos méchants concitoyens trouvaient un instrument plus docile que ne l'eût été Francesco di Puglia. Ils décidèrent Rondinelli à dire qu'il entrerait dans le feu avec fra Domenico..... Tel fut le piége, telle fut la dernière trahison de ces hommes sans foi, qui, pour atteindre leurs fins, comme je te l'ai raconté, amenèrent un de leurs moines à déclarer captieusement et frauduleusement qu'il était prêt à faire ce qu'il était résolu d'avance à ne pas faire. Car les Compagnacci et Doffo Spini, leur chef, avaient affirmé aux franciscains que l'épreuve du feu ne se réaliserait point, et que les choses ne seraient pas poussées si loin. Ils assurèrent qu'aucun mal n'arriverait au religieux mis en avant et qu'ils susciteraient tant de disputes, tant de chicanes, que l'épreuve du feu n'aurait pas lieu pour lui. Ils demandaient que le frère Rondinelli promît de la subir, mais ils ne tenaient pas à l'accomplissement de la promesse. » (Manuscrit de Violi, déjà cité plus haut.)

quoique émanant des Compagnacci et de la Seigneurie, ne tranquillisaient qu'à demi Francesco di Puglia. On réussit néanmoins à lui faire signer une déclaration par laquelle il promettait d'entrer dans le feu avec le frère Jérôme, si celui-ci voulait s'y risquer; mais, en signant cette déclaration il écrivit qu'il obéissait aux *instances et à la requête des magnifiques Seigneurs* (1). Quant à l'épreuve qu'il avait proposée à fra Domenico, il offrit d'y soumettre son confrère Giuliano Rondinelli. Fra Mariano degli Ughi, à l'exemple de fra Domenico, se porta ensuite comme champion de Saint-Marc. Enfin, Rondinelli se présenta, non sans avoir beaucoup résisté, et le 30 mars il promit à son tour d'entrer dans le feu avec fra Domenico. Il se sacrifiait, disait-il, au salut des âmes, car il craignait bien de

(1) « Ad instantiam et requisitiones Dominorum Florentinorum. » Telles sont les expressions contenues dans l'acte dressé par la Seigneurie, acte que Meyer a publié d'après l'*Archivio delle Riformagioni*, et qui avait été publié déjà du temps de Savonarole. Le P. Marchese (*Doc.* XXIV) en a donné une version un peu différente; c'est le texte que les Dix envoyèrent à Rome. La signature du franciscain est partout la même.

Quant aux efforts que l'on fit pour persuader Rondinelli, il faut consulter fra Benedetto et Violi. Celui-ci raconte que Doffo Spini avait coutume de se rendre dans l'atelier de Sandro Botticelli, où se réunissaient beaucoup de gens désœuvrés. « La conversation étant plusieurs fois tombée sur la mort du Frère, Doffo affirma qu'on n'avait jamais eu l'intention d'imposer au franciscain l'épreuve du feu et que l'assurance en avait été donnée formellement à Rondinelli. On désirait seulement que Rondinelli continuât son jeu assez longtemps pour permettre d'anéantir le Frère et son parti. » Violi avait lu ces détails dans une chronique écrite par Botticelli, chronique aujourd'hui perdue. Fra Benedetto, comme nous l'avons vu, affirmait également qu'il s'agissait de tuer Savonarole. Pic suppose que les premières instigations vinrent de Rome; il y eut certainement alors une entente parfaite entre les Arrabbiati et le pape.

brûler. » Ce malheureux moine n'était qu'un instrument entre les mains des ennemis de Savonarole ; il servait en même temps la colère des Compagnacci et les ruses de Francesco di Puglia. La Seigneurie n'avait pas honte de se mêler à ces basses intrigues, qui souillaient sa dignité, et qui ne pouvaient aboutir qu'à répandre le sang innocent et à compromettre gravement l'existence même de la république.

Cette conduite fut ouvertement désapprouvée dans la *Pratica* tenue le 30 mars, et la plupart des membres appuyèrent Carlo Canigiani lorsqu'il s'écria : « C'est là une affaire de prédicateurs qui doit être débattue à Rome, où l'on canonise les saints, plutôt que dans le palais public, où il convient d'examiner les question de guerre et de finances. Mais si l'on tient absolument à l'épreuve du feu, il faut du moins considérer si elle peut servir à terminer les discordes. » Girolamo Rucellai ajouta : « Il me semble que l'on s'occupe beaucoup trop de l'épreuve du feu. Ce qui importe, c'est de supprimer toute distinction entre les partisans et les adversaires du Frère, entre les Arrabbiati et les citoyens étrangers à ce parti ; c'est de songer enfin à la concorde de la cité. Si l'on croit, grâce à l'épreuve du feu, pouvoir rétablir la paix à Florence, il faut que les moines aillent non-seulement dans le feu, mais dans l'eau, dans l'air et dans la terre. Si, au contraire, la tranquillité publique ne doit pas profiter de l'épreuve, il faut s'inquiéter de la ville et non des moines. » Giovanni Canacci se leva enfin pour parler, et, tout ému, ayant presque les larmes aux yeux, il prononça les paroles suivantes : « Quand j'entends parler de semblables choses, je ne sais ce que je dois préférer de la

vie ou de la mort. Et certainement si nos pères, fondateurs de notre cité, avaient cru qu'on traiterait ici de pareilles questions, et que nous aurions à subir les railleries et le blâme du monde entier, ils n'auraient eu cœur à rien faire. Notre ville est tombée dans un état où elle ne s'est pas trouvée depuis nombre d'années, et l'on n'y entend que des murmures. Je supplie donc Vos Seigneuries d'employer tous les moyens possibles pour tirer le peuple de cette lamentable situation, que ce soit le feu, l'eau ou l'air, ou tout autre expédient. Encore une fois, je conjure Vos Seigneuries de mettre fin à cette affaire, afin qu'il n'en résulte aucun malheur, aucun dommage pour cette cité (1). » Vespucci lui-même désapprouva sévèrement la conduite des Seigneurs et leur reprocha de ne pas apercevoir « les menées de gens pervers et sans honneur qui voulaient donner aux méchants libre carrière (2). » Un langage si franc et si insolite dévoilait assez à quel point d'exaltation était arrivée la *Pratica*, et combien les hommes graves étaient indignés des procédés de la Seigneurie.

L'épreuve du feu était cependant devenue inévitable.

(1) Des autres discours, nous n'avons pas même un résumé, mais nous avons copié littéralement les paroles de Canacci d'après les procès-verbaux de la *Pratica* (*Frammenti di Pratiche*, comme plus haut). Ces paroles furent transformées par Nerli de la manière suivante (*Commentarii*, lib. IV) : « Pour que les deux moines ne fussent pas exposés au danger d'être la proie des flammes, on devait seulement les plonger dans une cuve d'eau tiède. Il s'agissait pour eux d'en sortir secs. » Cette plaisanterie a été répétée par beaucoup d'écrivains; mais Canacci voyait avec douleur les dangers de sa patrie, et il était plus disposé à pleurer qu'à rire.

(2) Ses paroles sont les dernières qui soient mentionnées dans le procès-verbal de la *Pratica*; elles sont peu lisibles et offrent maintes lacunes.

Le pape, les Arrabbiati et la Seigneurie elle-même l'avaient formellement réclamée. Quant à Savonarole, il était révolté de l'hypocrisie avec laquelle ses adversaires cachaient l'esprit de parti sous les apparences du zèle religieux, et il était convaincu que les frères mineurs n'auraient pas le courage d'affronter l'épreuve, parce qu'il savait que ces moines obéissaient seulement aux instigations des Arrabbiati. Par tous ces motifs, Savonarole s'opposait donc de toutes ses forces à l'épreuve; mais, au fond de son cœur, il pensait que dans le cas où elle aurait lieu, l'issue n'en pourrait être douteuse. « Si fra Domenico, se disait-il à lui-même, est assez hardi pour entrer dans les flammes, c'est qu'il est vraiment inspiré de Dieu. Pourquoi le Seigneur ne voudrait-il pas, au moyen d'un miracle, confondre les Arrabbiati et prouver la vérité de ma doctrine (1)? » Le Frère avait dit plusieurs fois devant le peuple que ses paroles seraient un jour confirmées par des signes surnaturels (2). Il semblait que le moment fût arrivé, et tous les Florentins attendaient l'épreuve avec une anxiété frénétique. Les Piagnoni eux-mêmes la souhaitaient plus que tous les autres. Ils espéraient et croyaient qu'au moment suprême le Prieur de Saint-Marc ne pourrait se dispenser d'entrer dans le feu et opérerait le miracle.

A Florence, on ne parlait que de l'épreuve (3). Sa-

(1) Burlamacchi. Voir aussi l'engagement écrit et signé ainsi que le discours de Savonarole, dont il sera bientôt question.

(2) Savonarole répéta cette assertion dans ses lettres aux princes.

(3) Voir dans les anciennes archives des Médicis (liasse 69) quelques lettres de Leonardo Strozzi au curé de Cascina. M. Perrens en a déjà publié quelques fragments (T. I. Appendice, p. 492) Une de ces lettres, datée du 5 avril, contient les paroles suivantes : « Je

vonarole, tout en la désapprouvant et en la combattant, se réjouissait intérieurement de l'ardeur que montrait pour elle fra Domenico et des circonstances qui la rendaient fatalement nécessaire. D'ailleurs, il n'ignorait pas les visions de fra Salvestro. Ce religieux prétendait avoir entendu dire aux anges de Savonarole et de fra Domenico que celui-ci sortirait du feu sain et sauf (1). Or, nous savons quelle foi Savonarole accordait aux visions de fra Salvestro. Enfin, l'exaltation devint si générale, que tous les moines de Saint-Marc et du couvent de Fiesole offrirent d'entrer dans le feu. Savonarole, ainsi pressé de toutes parts, fit parvenir à la Seigneurie leur engagement signé, en déclarant qu'il choisirait parmi ses religieux un nombre de frères correspondant à celui des franciscains qui se présenteraient. Il ajouta que si l'épreuve avait lieu, ses disciples en sortiraient certainement à leur honneur (2).

Le 1er avril, il prononça dans l'église de Saint-Marc une courte allocution, interrompue à chaque instant par ses auditeurs qui demandaient à traverser aussi les flammes. « Je m'occupe d'une œuvre trop importante, s'écriait Savonarole, pour sacrifier mon temps à ces misérables disputes. Si nos adversaires veulent s'engager publiquement à faire dépendre de l'épreuve du feu le jugement de notre cause et la réforme de l'Église, je n'hésiterai point à entrer dans

suis sûr que vous recevrez mille nouvelles et que vous désirerez avoir des éclaircissements. Je parle de l'affaire du Frère, car il n'est guère question d'autre chose dans toutes les conversations. »

(1) Ce fait est confirmé par les procès de Savonarole et de fra Domenico.

(2) Voir Burlamacchi et l'opuscule cité plus haut.

le feu, parce que je suis certain d'en sortir sain et sauf. S'ils veulent seulement prouver par le feu la validité de l'excommunication, que ne la prouvent-ils plutôt en opposant des arguments à nos arguments. Prétendent-ils, au moyen du feu, combattre nos prophéties? Mais nous ne forçons pas à y prêter foi; nous n'exhortons à y croire que ceux qui s'y sentent disposés. Ce que nous recommandons formellement à tous les hommes, c'est de mener une vie sainte. Pour vivre ainsi, il faut avoir une charité ardente et posséder le don surnaturel de la foi; tout le reste ne sert de rien. »

« Nos adversaires, promoteurs de l'épreuve du feu, reconnaissent d'avance qu'ils y périront : ils avouent donc qu'ils ne reculent pas devant le suicide. Nous, au contraire, nous sommes provoqués, et nous sommes forcés d'accepter la provocation, parce que l'honneur de Dieu et de la foi s'y trouve compromis. Ceux qui se sentiront vraiment inspirés par le Seigneur sortiront certainement des flammes sains et saufs, si l'épreuve a lieu, ce dont nous doutons encore. Quant à moi, je me consacre à une plus grande œuvre, pour laquelle je serai toujours prêt à donner ma vie. Le temps viendra où le Seigneur se manifestera par des signes surnaturels; mais ces signes ne dépendent pas de la volonté ni du caprice de chacun. Il suffit aujourd'hui que l'on reconnaisse qu'en envoyant quelques-uns de nos religieux nous nous exposerons également à la colère du peuple, car si le Seigneur ne les garantit pas contre les flammes, toutes les fureurs se tourneront contre nous (1). »

(1) Réponse à certaines objections relatives à l'épreuve du feu (*Risposta a certe obbiezioni, circa l'esperimento del fuoco*). Ce dis-

Cependant, d'heure en heure, il semblait que l'épreuve du feu devînt plus nécessaire. Fra Domenico, grâce à son enthousiasme (1), commençait à persuader aux plus méfiants, et à Savonarole lui-même, que Dieu l'appelait à rendre ainsi témoignage de sa foi. Une incroyable surexcitation s'emparait de tous les esprits. Piagnoni et Arrabbiati attendaient avec une égale anxiété, pour des motifs différents, le jour de l'épreuve; hommes, femmes, enfants, demandaient à traverser les flammes, et si bien des gens agissaient de la sorte par forfanterie, d'autres, sans aucun doute, obéissaient aux convictions les plus sincères. Le 2 avril, fra Malatesta Sacramoro et fra Roberto Salviati s'inscrivirent parmi les défenseurs de Saint-Marc, en disant qu'ils se sentaient poussés à cet acte par une inspiration divine. Pour que la publicité fût plus grande, on fit imprimer de nouveau le contrat, avec les signatures des champions de chaque parti (2). Les Dix, qui avaient toujours été favorables à Savonarole, écrivirent à la cour de Rome le récit exact et détaillé de ce qui se passait, et joignirent à leur envoi deux lettres dans lesquelles les religieux de Saint-Marc exposaient les raisons

cours fut publié, du vivant de Savonarole, avec le contrat signé par les personnes qui avaient offert d'entrer dans le feu. Voir aussi fra Benedetto et Violi.

(1) Voir le procès de fra Domenico.

(2) Ainsi, la brochure déjà mentionnée aurait été imprimée deux fois, sous des formes différentes. Cette assertion est confirmée par la lettre de Leonardo Strozzi au curé de Cascina (5 avril), lettre que nous avons citée plus haut : « Il vient de paraître aujourd'hui une édition nouvelle des mêmes conclusions, avec les signatures des frères, etc. »

qui les avaient décidés à accepter l'épreuve (1).

C'est le 6 avril que l'étrange lutte devait avoir lieu. Fra Domenico et fra Giuliano Rondinelli étaient les champions choisis d'un commun accord. Dans le couvent de Saint-Marc, fermé depuis plusieurs jours, les moines se livraient à d'incessantes prières. Cependant, le 5, vers le soir, la Seigneurie ordonna que l'épreuve fût remise au 7. La cause de cette détermination resta inconnue. Au dire de quelques-uns, la Seigneurie attendait de Rome un bref de prohibition (2); elle voulait avoir un prétexte pour arrêter l'épreuve quand bon lui semblerait, car elle s'effrayait déjà d'avoir été si loin, et elle n'avait pas pensé qu'elle rencontrerait tant d'intrépidité chez les religieux de Saint-Marc, tant de pusillanimité chez les frères mineurs, qui déjà demandaient à être rassurés sur l'issue de l'affaire.

Le lendemain, dans le palais public, on délibéra de nouveau. On prit un arrêté qui modifiait celui du 30 mars, et où il était spécifié que si « fra Domenico brûlait, le frère Jérôme aurait trois heures pour quitter

(1) Voir la lettre des Dix dans les documents du P. Marchese. (*Doc.* XXIV.)

(2) On lit les lignes suivantes dans une lettre de Strozzi au curé de Cascina (6 avril 1498). « On attendra, je crois, qu'il arrive de Rome un bref ou un autre empêchement. De la part des frères de Saint-Marc, tout était prêt et l'est encore. Si l'épreuve du feu se réalise, ce que je ne crois pas, l'ordonnance de la cérémonie ne sera pas moins belle à voir que le miracle. » Strozzi dit que Savonarole a prêché et soutenu « que le miracle ne pourrait jamais avoir lieu au moyen d'opérations magiques, et que, quand même l'épreuve serait mise de côté, on ne tarderait pas à voir d'autres signes surnaturels. » Voir cette lettre dans l'ouvrage de M. Perrens. Les mêmes détails sont confirmés par Burlamacchi, p. 123.

le territoire de Florence.... (1) » Quant aux frères mineurs, on n'en disait pas un mot, afin de pouvoir les garantir contre toutes les éventualités. Ce jour même, Savonarole prononça encore une courte allocution pour recommander instamment à tous les fidèles de prier avec ferveur.

Cependant, le 7 avril était arrivé sans qu'on eût reçu de Rome aucun bref (2), et la ville était impatiente de voir le nouveau spectacle, que rien désormais ne semblait devoir empêcher. Tout s'apprêtait pour la réalisation de l'épreuve, et chacun espérait voir les choses se terminer selon ses désirs. Les Compagnacci et les Arrabbiati comptaient trouver le moyen d'assassiner Savonarole; les frères mineurs cherchaient comment ils pourraient se soustraire au péril, et la Seigneurie favorisait les manœuvres préjudiciables à Savonarole. Les deux partis décidèrent qu'ils viendraient sur la Place avec une escorte armée, afin de pouvoir, en cas de tumulte, veiller à leur propre salut (3). Francesco Gualterotti et Giovan Battista Ridolfi furent chargés d'assurer la sécurité des partisans de Saint-Marc; Daniello Alberti et Tommaso Antinori reçurent une mission analogue relativement aux frères mineurs (4). Savonarole suspectait

(1) *Décrets de la Seigneurie*, comme plus haut. En tête du décret, on lit ces mots : « *Contra Fratrem Hieronymum.* »

(2) Il semble que le pape envoya un bref de prohibition, mais qu'à dessein il le fit arriver trop tard.

(3) Burlamacchi, p. 130. « On savait bien que les adversaires de Savonarole n'avaient pour but que de l'assassiner sur la Place. » Suivant fra Benedetto (*Vulnera Diligentis*, livre II, ch. IX), ils voulaient susciter parmi les Florentins de violentes discordes et profiter des soulèvements qui en résulteraient pour mettre à mort le frère Jérôme avec quelques-uns de ses fidèles partisans. »

(4) Burlamacchi et fra Benedetto.

tant la bonne foi de ses adversaires, que le matin même il envoya au Palais Francesco Davanzati, pour prier les Dix, qui lui étaient toujours restés fidèles, d'organiser de telle sorte la cérémonie, qu'aucun des deux moines soumis à l'épreuve du feu ne pût, en reculant, laisser seul son compagnon dans les flammes. Aussi Savonarole demandait-il qu'on mît le feu d'un côté, que les frères entrassent de l'autre côté, et qu'aussitôt après on rallumât le feu derrière eux (1). Il désirait, en outre, que l'épreuve eût lieu avant le dîner, afin que ses religieux conservassent l'entière liberté de leur esprit (2).

Pendant que l'on faisait sur la Place les derniers préparatifs, Savonarole célébra une messe solennelle à Saint-Marc; puis il prononça quelques paroles devant le peuple rassemblé, et à cette heure suprême il ne dissimula pas sa méfiance. « Je ne puis vous affirmer que l'épreuve aura lieu, car elle ne dépend pas de nous; ce que je puis vous dire, c'est que si elle n'est point interdite la victoire nous appartiendra certainement. O Seigneur! nous n'avions pas besoin de ces preuves miraculeuses pour croire à la vérité; mais nous avons été provoqués, et nous ne pouvons nous refuser à soutenir ton honneur. Nous sommes persuadés que le démon ne parviendra pas à faire tourner cette expérience contre ta gloire ou contre ta volonté : c'est pourquoi nous allons

(1) Voir parmi les dépositions des coaccusés de Savonarole celles de Francesco Davanzati (*Deposizioni o Esamine*).

(2) Burlamacchi. Dans le discours dont il sera question plus loin, Savonarole dit : « On voulait que l'épreuve eût lieu à deux heures après midi; je m'y opposai, parce qu'il était nécessaire d'être à jeun pour l'affronter. »

combattre pour toi. Quant à nos adversaires, ils adorent un autre Dieu, parce que leurs œuvres sont absolument différentes des nôtres. O Seigneur, ce peuple ne demande qu'à te servir! Veux-tu, mon peuple, servir Dieu (1)? » A ces paroles, tout l'auditoire manifesta d'une seule voix son assentiment. Alors, Savonarole recommanda aux hommes de prier dans l'Église, tandis qu'il préparerait les frères à se rendre sur la Place, et il conjura les femmes de continuer sans relâche leurs oraisons, jusqu'à ce qu'il revînt de l'épreuve (2). En ce moment, les massiers de la Seigneurie vinrent annoncer que tout était disposé, et aussitôt les frères de Saint-Marc se mirent en marche processionnellement (3).

Fra Domenico s'avançait entre ses confrères Malatesta Sacramoro et Francesco Salviati. Vêtu d'une chape de velours couleur de feu et portant une longue croix dans sa main, il précédait les autres moines de Saint-Marc, la tête haute et le front serein. Savonarole le suivait, en chape blanche, le Saint-Sacrement à la main. Derrière lui venaient tous les frères, au nombre de deux cents environ. Ils chantaient d'une voix sonore le psaume *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus* (4). Arrivés sur la Place vers midi (5), ils en trouvèrent les abords fermés par des barrières et gardés

(1) *Esortazione fatta al popolo in San-Marco, il dì 7 aprile* 1498. Elle se trouve à la fin des sermons sur l'Exode.

(2) *Esortazione*, etc. Burlamacchi.

(3) Burlamacchi, fra Benedetto.

(4) Ps. 67. — Burlamacchi, fra Benedetto, Violi.

(5) Nardi, *Storia di Firenze*. Quoique Violi dise qu'il était trois heures après midi, nous suivons Nardi, qui est d'accord avec Burlamacchi et avec les paroles mêmes de Savonarole.

par des soldats. Ils passèrent deux à deux, et à peine avaient-ils fait quelques pas au milieu de la multitude, que celle-ci accompagna leur chant avec une voix puissante qui faisait presque trembler la terre (1). La foule était compacte ; il semblait que toute la ville se fût réunie sur la Place et dans les édifices voisins ; les fenêtres, les terrasses, les toits fourmillaient de monde. Les plus agiles se suspendaient aux grilles, s'accrochaient aux colonnes et aux statues ; quelques-uns avaient grimpé sur les saillies des murs et attendaient ainsi depuis le matin.

La *Loggia de' Lanzi* était divisée en deux parties par une cloison ; dans la partie la plus voisine du Palais se tenaient les frères mineurs ; l'autre partie, au milieu de laquelle s'élevait un petit autel, fut occupée par les dominicains (2). Fra Domenico, après avoir posé le Saint-Sacrement sur l'autel, s'agenouilla et se mit à prier avec ferveur ; ses compagnons étaient debout autour de lui et gardaient un profond silence. Devant la Loggia vint se ranger une garde de trois cents hommes. Ces hommes, tout dévoués à Saint-Marc et d'une bravoure reconnue, étaient commandés par Marcuccio Salviati. Mais sous le *Tetto Dei Pisani*, il y avait cinq cents Compagnacci armés, à la tête desquels était Doffo Spini. Cinq cents autres fantassins, appartenant à la Seigneurie et obéissant aux ordres de Giovacchino della Vecchia, occupaient les abords du Palais. Enfin, selon la coutume,

(1) Burlamacchi, p. 130.

(2) Burlamacchi, Violi, fra Benedetto. Violi dit que les frères mineurs vinrent après les dominicains ; mais, suivant les autres historiens, il semble que les franciscains précédèrent les dominicains dans la *Loggia*.

des soldats fermaient l'accès des rues voisines (1). Ainsi maîtres de la place, les mille hommes dont nous venons de parler n'attendaient qu'un moment favorable pour insulter Savonarole, qui contemplait le péril avec sérénité et regardait le bûcher déjà prêt. Ce singulier appareil avait quarante brasses de longueur (2) et se dressait entre le *Marzocco* et le *Tetto dei Pisani* (3). Sa base, large de cinq brasses et haute de deux brasses et demie, était couverte de terre et de briques, au-dessus desquelles on avait disposé des piles de bois avec de la poudre à canon, de l'huile et des matières résineuses. Au milieu du bûcher, un passage, large d'une brasse, était ménagé pour les deux champions (4). Il ne restait plus qu'à faire venir les deux moines et à allumer le feu.

Jusqu'à ce jour, Savonarole avait temporisé, essayant d'empêcher l'épreuve d'avoir lieu; les frères mineurs, au contraire, l'avaient provoquée avec passion; mais en face du bûcher les rôles changèrent. Surexcité par la multitude des spectateurs, par le chant grave de ses religieux, par l'enthousiasme vraiment sublime de fra Domenico, qui, après avoir ardemment prié, se montrait impatient d'entrer dans les flammes (5), Savonarole s'était persuadé que son disciple recevait du

(1) Voir Burlamacchi et Violi. Pour ces particularités, il faut surtout consulter fra Benedetto, témoin oculaire de tous les faits.

(2) La brasse florentine équivaut, dans le système métrique, à 0,58,3. (*Note du trad.*)

(3) Le *Marzocco*, comme nous l'avons dit, est le lion de marbre qui se trouve sur les marches extérieures du Palais-Vieux; le *Tetto dei Pisani* était en face du Palais, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la poste.

(4) Burlamacchi, Violi, fra Benedetto, Nardi, etc.

(5) Voir les écrivains cités plus haut et le procès de fra Domenico.

Seigneur une assistance particulière, et il voulait qu'on se hâtât. Cependant, ni Francesco di Puglia, qui le premier avait sollicité l'épreuve du feu, ni Giuliano Rondinelli qui devait l'affronter, n'avaient paru sous la *Loggia*. Ils étaient encore dans le palais public, s'entretenant en secret avec la Seigneurie. De leur côté, les Seigneurs, au lieu de descendre sur la *ringhiera* pour assister au spectacle solennel qui était sur le point de commencer, discutaient continuellement entre eux; ils semblaient ne plus savoir à quelle résolution s'arrêter (1). Pendant qu'on n'attendait plus que la venue du franciscain et l'ordre de la Seigneurie, ils poussèrent l'impudence jusqu'à faire demander pourquoi les dominicains tardaient à traverser les flammes. A ces paroles, fra Domenico frémit d'indignation, et Savonarole répondit que le devoir de la Seigneurie était de se presser et de ne pas prolonger davantage l'attente du peuple (2).

Les franciscains, se voyant alors dans un sérieux péril, commencèrent à mettre en avant mille objections. Piero Degli Alberti, qui présidait à l'épreuve et qui haïssait Savonarole, déclara d'abord, à leur instigation, que la chape rouge de fra Domenico pouvait avoir été ensorcelée par Savonarole et que fra Domenico devait la retirer. Fra Domenico et Savonarole répondirent qu'on avait signé un engagement pour éviter toute contestation; que, quant à eux, ils ne croyaient pas à la magie, et qu'ils laissaient à leurs adversaires la faculté d'y avoir recours. Mais les frères mineurs insistèrent tellement, que fra Domenico céda et enleva sa chape.

(1) Tout cela est raconté en détail par fra Benedetto.
(2) Fra Benedetto.

Cette condescendance n'empêcha par les franciscains d'émettre de nouvelles prétentions. Ils disaient que les autres vêtements pouvaient aussi être ensorcelés. Fra Domenico, cédant encore, se montra prêt à changer tous ses vêtements contre ceux d'un de ses compagnons. On le conduisit donc dans le Palais, on le dépouilla complétement et on lui mit les habits du dominicain Alessandro Strozzi (1). Quand il fut de retour sur la Place, ses ennemis voulurent lui interdire de rester auprès de Savonarole, craignant que celui-ci ne mît en œuvre de nouveaux maléfices, et fra Domenico consentit à se tenir au milieu des frères mineurs (2). Ce jour-là, sa patience fut à la hauteur de son courage. Son désir d'entrer dans le feu était si grand, que, pour aborder plus vite l'épreuve, il se prêtait à toutes les exigences.

Mais Rondinelli était toujours dans le Palais avec Francesco di Puglia, et ne paraissait pas encore (3). Savonarole commençait à perdre patience. Ce qui lui inspirait le plus de soupçons, c'étaient les continuels pourparlers de certains Florentins avec les frères mineurs, et les priviléges de toutes sortes accordés à ceux-ci. Les citoyens qui présidaient à l'épreuve prenaient sans cesse le parti de ces derniers et acceptaient toutes leurs excuses. Aussi, pour mettre un terme à tant d'incertitudes, Savonarole envoya presser la Seigneurie d'en finir. Alors, les deux franciscains demandèrent et obtinrent un entretien secret avec

(1) Burlamacchi et Violi racontent que Strozzi, quand il fut appelé, crut qu'il allait entrer dans le feu; il en témoigna sa joie et demanda la bénédiction de Savonarole.

(2) Fra Benedetto, Burlamacchi et Violi.

(3) Fra Benedetto.

les Seigneurs. Nous ignorons quel en fut le sujet. Ce qui est certain, c'est que d'heure en heure il devenait plus évident que l'épreuve était seulement un piége habilement préparé contre Savoranole et les religieux de Saint-Marc (1).

Cependant, la patience de la multitude qui se trouvait sur la Place depuis si longtemps commençait à s'épuiser. La plupart des assistants, encore à jeun, étaient furieux d'attendre en vain. Déjà, de tous côtés, s'élevait un profond murmure auquel succédaient des cris séditieux. Les Arrabbiati, qui depuis le matin épiaient ce moment, cherchèrent aussitôt à en profiter. Un de leurs estaffiers, nommé Bravo, réussit à provoquer un soulèvement, et en un instant la Place fut pleine de tumulte (2). L'entrée des rues voisines étant interceptée, la foule se vit dans l'impossibilité de s'y frayer un passage et se mit à courir vers le Palais. Il avait été convenu, à ce qu'il semble, qu'à la faveur du désordre les Arrabbiati s'empareraient de la personne du Frère et le tueraient de leurs propres mains. Le coup fut tenté; mais Salviati concentra ses hommes devant la Loggia, et, après avoir tracé sur la terre une ligne avec son épée, il s'écria : « Quiconque franchira cette ligne s'apercevra de ce que peuvent les armes de Marcuccio Salviati. » Il prononça ces paroles d'un ton si résolu, que personne n'eut le courage d'avancer (3). En même temps, les soldats étrangers de la Seigneurie, ne sachant pas la cause de cette subite confusion et

(1) Fra Benedetto raconte minutieusement ces particularités, dont Burlamacchi et Violi parlent d'une façon plus générale.

(2) Burlamacchi ; fra Benedetto.

(3) Ibid.

voyant la multitude se précipiter vers le Palais, repoussèrent énergiquement le flot envahisseur (1).

Le calme fut bientôt rétabli. Cependant, la multitude rassurée ne désirait pas moins ardemment voir l'épreuve du feu. La Seigneurie se trouvait donc plus embarrassée que jamais. Sur ces entrefaites, il tomba une pluie torrentielle, accompagnée de tonnerre et d'éclairs. Cet orage semblait devoir couper court à la cérémonie; mais le peuple était si curieux d'assister au spectacle promis, qu'il resta immobile; et la pluie qui était venue à l'improviste ayant cessé subitement, tout resta dans la même incertitude. Comme Rondinelli persistait à ne pas se présenter, ses compagnons soulevèrent de nouvelles objections. Ils demandèrent que fra Domenico déposât le crucifix qu'il avait entre les mains. Fra Domenico le mit aussitôt de côté; seulement, il déclara qu'il entrerait dans le feu avec le Saint-Sacrement. Alors s'éleva une dispute nouvelle et plus violente que toutes les autres, les frères mineurs prétendant que fra Domenico voulait brûler l'hostie consacrée. Le dominicain commença à perdre patience et à se montrer inébranlable. Il soutint, de concert avec Savonarole, que, dans tous les cas, les espèces seules brûleraient, tandis que la sub-

(1) Burlamacchi et fra Benedetto. Remarquons, entre autres, dans l'ouvrage déjà cité, les paroles suivantes de fra Benedetto : « Je veux t'apprendre un grand secret. Peu de jours après que l'épreuve du feu eut été tentée, plusieurs citoyens s'adressèrent au supérieur spirituel de la ville, et demandèrent la permission de se faire absoudre, parce qu'ils avaient voulu, le jour de l'épreuve, assassiner de leurs propres mains le prophète. Si tu veux t'assurer plus positivement du fait, interroge M. Bartolommeo Redditi, qui vit encore et à qui le supérieur l'a raconté. Redditi a soutenu et soutient toujours l'authenticité de ce récit. »

tance du Saint-Sacrement resterait intacte, et, à l'appui de son opinion, il invoqua l'autorité des plus célèbres docteurs (1). Ses adversaires rencontraient pour la première fois un peu de résistance ; ils saisirent cette occasion pour gagner du temps en prolongeant les débats. La Seigneurie, de son côté, mit à profit l'incident et décida que l'épreuve n'aurait pas lieu (2).

L'indignation qui éclata parmi la foule était indescriptible, et comme on ne savait pas à qui s'en prendre, on accusait généralement Savonarole. Les Piagnoni eux-mêmes soutenaient qu'il aurait dû entrer seul dans le feu pour donner une preuve indiscutable de sa puissance surnaturelle. Les Arrabbiati et la Seigneurie débitaient partout d'incroyables mensonges, proclamaient que la fourberie de Savonarole était découverte et qu'il avait eu peur de traverser les flammes. Enfin, les frères mineurs chantaient impudemment victoire, quoique leur champion se fût caché dans le Palais, n'ayant pas même le courage de regarder en face le bûcher (3). On n'entendait dans la ville que murmures et

(1) Burlamacchi, Violi, fra Benedetto. Dans son procès, fra Domenico déclare qu'il ne voulait pas céder sur ce point, parce qu'en entrant dans le feu avec le Saint-Sacrement il n'aurait fait qu'obéir aux instructions de son ange gardien et de celui de fra Salvestro, instructions données par ces deux anges à fra Salvestro lui-même.

(2) Nardi raconte que ce fut la pluie qui empêcha l'épreuve d'avoir lieu et beaucoup d'historiens ont répété cette assertion ; mais Burlamacchi, Violi et fra Benedetto affirment nettement que l'épreuve fut interdite par un ordre exprès de la Seigneurie.

(3) « Ils se firent un front de courtisane ; car, sans rougir le moins du monde, ils disaient de tous côtés que la victoire leur appartenait, et ils écrivaient lettre sur lettre pour annoncer ce prétendu triomphe. » Fra Benedetto, *Vulnera Diligentis*, l. II, ch. VII. Voir aussi Violi et Burlamacchi.

imprécations à l'adresse de Savonarole et de Saint-Marc, et ce ne fut pas sans peine que les dominicains purent regagner sains et saufs leur couvent, sous la protection des gens de Marcuccio Salviati. Celui-ci, avec une poignée de ses plus braves satellites, forma une infranchissable barrière autour de Savonarole et de fra Domenico, et les défendit courageusement, l'épée à la main, contre les insultes d'une multitude brutale, surexcitée par les Compagnacci (1).

Étant entré dans l'église, où les femmes priaient encore, Savonarole monta en chaire, et, pendant qu'autour du couvent la foule continuait à pousser des cris furibonds, il raconta brièvement tout ce qui venait de se passer (2). Puis il congédia l'auditoire et se renferma dans sa cellule, l'âme déchirée par une douleur que ni la plume ni la parole humaine ne sauraient décrire.

Les frères mineurs, au contraire, triomphaient, et la Seigneurie leur adjugea pour vingt ans une pension annuelle de soixante *lire* « comme récompense des services qu'ils avaient rendus (3) ». Cependant, lorsqu'ils se firent payer cette pension pour la première fois, le trésorier du *Mont* fut tellement indigné de leur bassesse, qu'en leur remettant l'argent il s'écria : « Tenez ; voici le prix du sang que vous avez livré ! » La cour de Rome envoya aussitôt à Florence deux brefs, datés du 12 avril. L'un était adressé aux franciscains et louait « le saint zèle, la charité évangélique qu'ils avaient montrés en accom-

(1) Burlamacchi, fra Benedetto.

(2) Ibid.

(3) Burlamacchi. Ce fait est rapporté dans un grand nombre de manuscrits, qui reproduisent le décret de la Seigneurie. M. Perrens a publié ce décret.

plissant une œuvre dont le saint-père conserverait éternellement le souvenir. » L'autre était destiné à Francesco di Puglia. Le pape y félicitait ce religieux avec enthousiasme, tant en son propre nom qu'au nom de tous les cardinaux, et l'encourageait « à persévérer dans une conduite si bonne et si pieuse, jusqu'à l'entière destruction du mal (1) ».

(1) Ces deux brefs ont été publiés par Quétif.

CHAPITRE VIII.

ASSAUT ET DÉFENSE DU COUVENT. SAVONAROLE ET SES DEUX COMPAGNONS SONT CONDUITS EN PRISON.

L'épreuve du feu, ou plutôt le complot ourdi par les Arrabbiati, produisit le résultat désiré. La ville entière semblait devenue hostile à Savonarole et à son couvent. Le menu peuple ne pouvait pardonner au Frère de n'être pas entré dans le feu, même sans le franciscain, afin d'imposer silence par un miracle à des ennemis sans droiture. Les Piagnoni ne comprenaient pas toutes les subtiles distinctions de Savonarole sur la bonne ou la mauvaise foi de ses adversaires, sur l'inopportunité du moment, sur l'obligation de ne pas tenter le Seigneur. Ils commençaient à mettre en doute le pouvoir surnaturel du Prieur de Saint-Marc, à prêter l'oreille aux suggestions et aux calomnies des Arrabbiati. Ceux-ci déployèrent alors une incroyable activité. Ils étaient sans cesse en pourparlers avec les Seigneurs et avec les chanoines de la cathédrale. On voyait clairement qu'ils préparaient quelque nouveau coup plus décisif. En même temps, les partisans du Frère, qui auraient dû apercevoir et déjouer les manœuvres de ses ennemis, se trouvaient trop faibles et trop peu nombreux pour pouvoir combattre ces manœuvres avec efficacité. Aussi les traitait-on partout d'hypocrites,

et ils ne pouvaient plus se montrer sans péril dans les rues de Florence (1).

Sur ces entrefaites, quelques citoyens du parti populaire, apercevant les signes précurseurs d'une grande tempête, se réunirent et proposèrent de recourir aux armes pour s'assurer l'avantage d'être les premiers à attaquer l'ennemi. Mais les plus fidèles disciples de Savonarole, Francesco Valori en particulier, s'opposèrent énergiquement à ce projet, et soutinrent qu'ils ne devaient pas donner l'exemple d'une lutte fratricide. Cette opinion prévalut. Bon nombre de citoyens en furent très-irrités, et Luca degli Albizzi, un de ceux qui avaient conseillé le plus vivement de prendre l'offensive, quitta Florence. « Puisqu'on ne veut point agir, s'écria-t-il, chacun a le droit de se mettre en sûreté (2) ! »

La matinée du dimanche des Rameaux (8 avril) se passa tranquillement; néanmoins, un observateur perspicace aurait pu remarquer ce morne silence qui précède l'orage, et regarder comme extraordinaire que la tempête n'eût pas encore éclaté. Savonarole fit à Saint-Marc un sermon très-court et empreint d'une profonde tristesse. Il offrait sa personne en sacrifice à Dieu et se déclarait prêt à supporter la mort pour le bien de son troupeau. Ce fut avec affliction qu'il prit congé du peuple, et, en lui donnant sa bénédiction, il semblait pressentir qu'il lui parlait pour la dernière fois (3).

(1) Nardi, p. 149; Burlamacchi, etc.

(2) Burlamacchi.

(3) Nardi, p. 150. A ce propos, le même auteur fait l'observation suivante : « Cet homme fut toujours tellement semblable à lui-

Dans la journée, les Piagnoni allèrent à Saint-Marc, afin d'y entendre les vêpres, et s'acheminèrent ensuite vers le Dôme, où devait prêcher fra Mariano degli Ughi, le même qui, avec fra Malatesta et fra Domenico, s'était offert pour soutenir l'épreuve du feu. En poursuivant leur marche, les Piagnoni furent plus d'une fois assaillis à coups de pierres, et ils rencontrèrent plusieurs groupes d'Arrabbiati dont les regards arrogants semblaient dire : « Enfin, nous aurons bientôt le dessus ! » Ils en virent d'autres qui lançaient des pierres contre les fenêtres d'Andrea Cambini, partisan de Savonarole. Quand ils arrivèrent à la cathédrale, les bancs étaient occupés déjà par une foule compacte ; mais, devant la porte, les Compagnacci insultaient quiconque entrait dans l'église et ils déclaraient que le sermon n'aurait pas lieu. De leur côté, les Piagnoni répondirent qu'ils sauraient bien assurer la liberté du prédicateur. Les paroles provocantes s'entrecroisaient sans relâche, lorsque les Compagnacci en vinrent aux voies de fait. Ils dégaînèrent leurs épées et se précipitèrent sur un certain Lando Sassolini. Quoiqu'ils ne l'eussent pas blessé, cette violence suffit pour bouleverser toute la ville (1). Les Piagnoni coururent aussitôt à leurs maisons afin d'y chercher des armes; une partie des Compagnacci s'empara du coin des rues, tandis que tous les autres parcouraient Florence en criant : *A Saint-Marc, à Saint-Marc avec le feu !* Ils se rassemblèrent ensuite sur la place de la Sei-

même, que, au milieu des tribulations, au milieu des dangers dont il fut assailli, il ne montra jamais la moindre crainte. »

(1) Giovanni Cambi, *Storie*, dans les *Erud. Toscani*, t. XXII, p. 119. Voir dans l'Appendice de l'édition italienne les dépositions des témoins.

gneurie, et quand ils furent assez nombreux, ils se dirigèrent, les armes à la main, vers Saint-Marc en poussant des cris furibonds. Chemin faisant, ils rencontrèrent un citoyen nommé Pecori, qui s'en allait tranquillement à la Santissima Annunziata et récitait des psaumes; ils se mirent aussitôt à sa poursuite : « L'hypocrite, s'écriaient-ils, ose encore marmotter des prières ! » Et l'ayant atteint sur les marches de l'hospice des Saints-Innocents (1), ils l'assassinèrent. Attiré par le bruit, un pauvre marchand de lunettes sortit de sa boutique, et s'avança dans la rue, ses pantoufles à la main. Pendant qu'il cherchait à rétablir la paix par ses paroles conciliatrices, il fut tué d'un coup d'épée sur la tête (2). Quelques autres citoyens éprouvèrent le même sort. Ainsi surexcitée par la vue du sang, la foule arriva sur la place de Saint-Marc. Là, quoique l'église fût encore pleine de gens qui, après avoir assisté aux vêpres, étaient toujours en prière, les Arrabbiati lancèrent dans le sanctuaire une épouvantable grêle de pierres. La terreur fut générale, les femmes poussèrent de grands cris, et tous les fidèles prirent la fuite. En un moment l'église fut vide; ses portes et celles du couvent furent fermées et barricadées; il ne resta à l'intérieur qu'un petit nombre de citoyens, décidés à défendre Saint-Marc (3).

Ils n'étaient pas plus de trente (4), mais leur dévoue-

(1) L'asile des enfants trouvés, auprès de l'église de l'Annunziata.

(2) Burlamacchi, p. 136.

(3) Burlamacchi; fra Benedetto, *Cedrus Libani* : dans ce petit poëme, dont nous avons parlé ailleurs, l'assaut du couvent est scrupuleusement décrit. L'interrogatoire des accusés contient également le récit de tous ces faits.

(4) Burlamacchi et fra Benedetto donnent sur ces faits les plus

ment pour Savonarole ne connaissait point de bornes; c'étaient eux qui d'ordinaire l'accompagnaient au sermon, et ils étaient toujours prêts à exposer leur vie pour lui. Depuis plusieurs jours, ils s'étaient aperçus du péril que courait le couvent; aussi, huit ou dix d'entre eux ne manquaient-ils pas d'y monter la garde pendant la nuit. Poussés par fra Salvestro et par le frère Francesco de' Medici, qui agissaient à l'insu de Savonarole et de fra Domenico, notoirement opposés à tout acte de violence (1), ils avaient introduit en secret beaucoup d'armes dans une petite chambre du cloître (2). L'arsenal improvisé comprenait à peu près douze cuirasses et autant de casques, dix-huit pertuisanes, cinq ou six balestres, rondaches et boucliers, quatre ou cinq arquebuses, un baril de poudre, des balles de plomb, et, à ce qu'il semble, deux petites bombardes (3). Francesco Davanzati,

minutieux détails; mais ils exagèrent beaucoup les chiffres, pour lesquels il faut recourir à l'interrogatoire des accusés et au procès de fra Domenico.

(1) Fra Domenico, dans sa confession, toujours véridique, affirme que les armes employées par les Piagnoni, quand ceux-ci accompagnaient Savonarole, étaient les seules dont il connût la présence dans le couvent. « Ces armes, dit-il, et je suis certain de ce que j'avance, ne furent introduites ni par ordre du frère Jérôme ni avec son assentiment. J'ai été, moi aussi, absolument étranger à toutes les mesures belliqueuses et je les ai toujours désapprouvées. » La même assertion se trouve dans les dépositions ou interrogatoires des autres accusés.

(2) C'est Francesco Davanzati qui avait introduit le plus grand nombre d'armes. Voir, dans l'Appendice de l'édition italienne, l'interrogatoire de Luca della Robbia, de Bartolommeo Mei, de Francesco dei Medici, etc. Voir aussi les procès des trois frères.

(3) L'interrogatoire de Lionello Boni et celui de Bartolommeo Mei mentionnent ces deux bombardes. Lionello Boni dit qu'il en a entendu parler; Bartolommeo Mei croit les avoir vues. Quelques écrivains modernes, ayant, à ce propos, trouvé très-souvent le mot d'artillerie dans les

qui avait fourni presque toutes ces armes et qui se trouvait alors à Saint-Marc, les tira de leur cachette et les distribua à ceux qui savaient le mieux les manier. De concert avec Baldo Inghirlami, il organisa la défense, plaçant des sentinelles dans les endroits les plus faibles et donnant les ordres nécessaires (1). Seize frères environ (2) prirent les armes. Parmi les plus intrépides, on remarqua le frère Luca d'Andrea della Bobbia (3) et fra Benedetto (4). C'était un étrange spectacle que celui qu'offraient ces moines : le casque en tête, la cuirasse sur l'habit dominicain et une longue pertuisane à la main, ils se répandaient par les cloîtres et appelaient aux armes, en criant : Vive le Christ.

Savonarole fut très-affligé de ces préparatifs belliqueux, et fra Domenico fit tous ses efforts pour que l'on déposât les armes (5). Il suppliait les religieux « de ne pas souiller leurs mains en répandant le sang, de ne pas se mettre en contradiction avec les préceptes de l'Évangile, avec la volonté de leur supérieur. » Mais tous ses arguments n'obtinrent aucun

anciens auteurs, ont cru qu'à Saint-Marc il se trouvait des canons. Mais c'est là, comme nous le verrons, une de ces exagérations où tombent si souvent les historiens de Savonarole. Par le mot d'artillerie on entendait alors toutes les armes à feu. A Saint-Marc, on ne se servit, en fait d'artillerie, que de quatre ou cinq fusils, car les bombardes, s'il y en avait, restèrent inutiles.

(1) Interrogatoire de Niccolò Calzaiuolo.

(2) Cela ressort clairement, non pas des dépositions des frères, mais de celles des autres accusés.

(3) Voir son interrogatoire. Il ne faut pas confondre ce frère avec Luca d'Andrea della Robbia, qui était soldat et qui combattit vaillamment. C'est de ce dernier que parle fra Domenico.

(4) *Cedrus Libani*, etc.

(5) Procès de fra Domenico.

succès, parce qu'en ce moment les cris de fureur redoublaient sur la place et que les assauts tentés contre les portes se renouvelaient sans cesse avec plus de violence. Ce fut alors que Savonarole résolut de terminer par le sacrifice de sa propre vie cette cruelle et inutile effusion de sang. S'étant revêtu de sa chape et muni d'une croix, il dit à ses compagnons : « Laissez-moi aller, car c'est à cause de moi que cette tempête s'est élevée ; » et il voulait se livrer entre les mains de ses ennemis (1). Tous les assistants manifestèrent par leurs larmes l'intensité de leur chagrin ; moines et laïques se pressèrent autour du prieur, en sanglotant et en criant : « Non, ne nous abandonnez pas, vous seriez mis en pièces, et que ferions-nous sans vous (2) ? » Quand Savonarole vit que ses plus fidèles amis lui barraient le passage, il invita toutes les personnes présentes à le suivre, et, prenant le Saint-Sacrement, il fit une procession à travers les cloîtres. Puis, il conduisit ses compagnons dans le chœur, où il leur dit que la prière devait être la seule arme des religieux, et tous, prosternés en oraison devant le Saint-Sacrement, chantèrent : *Salvum fac populum tuum, Domine.* Quelques-uns avaient déposé leurs armes contre le mur ; d'autres demeuraient armés ; un petit nombre seulement étaient restés dans le couvent pour garder les points les plus menacés (3).

(1) Burlamacchi, p. 136 ; procès de fra Silvestro. La déclaration de ce frère doit avoir beaucoup de poids, parce qu'il cherchait, dans son interrogatoire, à dénigrer la mémoire de Savonarole. Voir aussi l'interrogatoire d'Alessandro Pucci.

(2) Burlamacchi et fra Silvestro, comme plus haut.

(3) Interrogatoire des accusés ; fra Benedetto, *Cedrus Libani.*

Il était environ quatre heures. La foule augmentait sur la place, et la faible résistance des assiégés accroissait l'audace des assaillants, lorsque la Seigneurie, accumulant indignité sur indignité, envoya sa garde afin de secourir les adversaires de Saint-Marc. En même temps se présentaient quelques massiers qui proclamaient à haute voix un décret de la Seigneurie ordonnant à tous les défenseurs du couvent de déposer les armes, et condamnant à l'exil le prieur, auquel on laissait douze heures pour quitter le territoire florentin (1). La plupart de ceux qui entendirent cette communication la prirent pour une ruse des ennemis du Frère (2). Il ne paraissait pas admissible que la Seigneurie voulût imposer aux assiégés, qui se défendaient à peine, l'obligation de mettre bas les armes, tandis qu'elle accordait pleine liberté d'agir à la foule des assaillants, seuls auteurs de tous les désordres, et qu'elle leur envoyait même des secours. Néanmoins, cette injonction décida plus d'un citoyen à demander un sauf-conduit et à partir.

Parmi ceux qui, en ce moment critique, abandonnèrent le couvent, se trouvait Valori. Il se fit descendre du haut des murs, à l'endroit le moins en vue, quoique Francesco Davanzati et d'autres eussent cherché à le dissuader d'une tentative aussi périlleuse. Voyant qu'on opposait une résistance insignifiante à des ennemis dont le nombre et la force augmentaient d'heure en heure, Valori voulait rentrer chez lui pour

(1) Voir le décret de bannissement dans l'Appendice de l'édition italienne.

(2) Fra Domenico dit que, jusqu'au dernier moment, il ne voulut pas croire que la Seigneurie favorisât réellement les ennemis de Saint-Marc.

réunir ses partisans et pour entreprendre au dehors une défense plus énergique. Mais sa maison fut bientôt cernée par la multitude, et un massier vint le sommer de comparaître sans retard devant la Seigneurie. Il s'empressa d'obéir, parce qu'il se croyait certain de pouvoir, par sa présence et son autorité, amener les magistrats à rougir de leur conduite, et il s'achemina immédiatement vers le Palais à côté du massier. Il traversa la foule, le front haut et le visage serein, comme un homme qui a conscience de son innocence et qui ne sent jamais son courage faiblir au milieu des périls. A peine avait-il atteint le *canto di San-Procolo*, que quelques-uns des Ridolfi et des Tornabuoni, parents de ceux dont il avait, au mois d'août précédent, provoqué la condamnation à mort, fondirent sur lui avec leurs armes et le tuèrent. C'est ainsi que le coup frappé par les magistrats fut vengé par un meurtre privé; triste fin d'un vaillant et honnête citoyen, qui avait toujours été le plus puissant ami de Savonarole. Pendant que Valori tombait assassiné, sa femme, attirée par le bruit et remplie d'épouvante, s'était précipitée à la fenêtre. Elle prêtait l'oreille aux vociférations confuses des assassins et aux cris désespérés de leur victime, quand un coup d'arquebuse, tiré du milieu de la foule, lui fit partager le sort de son mari. Alors la populace forcenée envahit la maison, la pilla et la brûla; en arrachant les rideaux d'un lit, les dévastateurs étouffèrent, sans s'en apercevoir, un enfant endormi, petit-fils de Valori. La Seigneurie ne poursuivit jamais les auteurs de ces crimes (1). Le même jour, les maisons d'Andrea

(1) Ce fait est raconté par Burlamacchi, par Nardi, par tous les écri-

Cambini furent saccagées et incendiées; celles de Paolo Antonio Soderini et de Giovanni Battista Ridolfi n'échappèrent à la fureur du peuple que grâce à la présence des nombreux amis de ces personnages et grâce à quelques massiers de la Seigneurie (1).

Cependant, le soir approchait, et, autour du couvent de Saint-Marc, la furie des assiégeants s'était accrue sans mesure. Quelques-uns mettaient le feu aux portes, pendant que d'autres, après avoir réussi à escalader les murs du côté de la *Sapienza* (2), envahissaient les cloîtres, saccageaient l'infirmerie et les cellules. Tous ensemble, ils pénétrèrent ensuite, les armes à la main, dans la sacristie, et de là dans le chœur, dont ils avaient forcé la porte. Quand les frères, qui étaient agenouillés et en prière, se virent attaqués ainsi brusquement, ils trouvèrent dans l'instinct de leur propre conservation une énergie subite. Prenant pour armes, les uns des torches allumées, les autres des crucifix de bois ou de métal, ils se mirent à frapper les assaillants au visage avec tant de violence et de rapidité, que ceux-ci crurent presque avoir affaire à une troupe d'anges et s'enfuirent précipitamment (3). Alors les moines, qui par

vains contemporains. Voir aussi les lettres de la Seigneurie dans le P. Marchese, documents XXV et XXIX.

(1) Ibidem.

(2) C'est-à-dire du côté de la Via del Maglio.

(3) Ce fait est rapporté par Burlamacchi et les autres biographes; il est aussi mentionné dans presque tous les interrogatoires des accusés. Le *Cedrus Libani* de fra Benedetto en contient également le récit :

E' figli del Profeta eran, cantando
Le litanie avanti al Sacramento,
Di punto in punto el martirio aspettando.
Et io che fui presente a tal spavento,

ordre de Savonarole avaient déposé les armes, s'en saisirent de nouveau, et des combats partiels s'engagèrent de tous côtés dans les cloîtres. En même temps, la cloche principale du couvent, appelée la *Piagnona*, sonnait le tocsin. L'assaut et la défense devenaient de plus en plus acharnés; on entendait partout des cris désespérés, se confondant avec le bruit des armes. Ce fut le moment où Baldo Inghirlami et Francesco Davanzati se précipitèrent dans la mêlée; où le frère Andrea di Lucca della Robbia, brandissant son épée, poursuivit les ennemis au milieu des cloîtres; où fra Benedetto, monté sur le faîte des bâtiments, fit tomber une telle pluie de pierre et de briques, que les adversaires de Saint-Marc reculèrent plusieurs fois (1). D'autres

Per voler che 'l Profeta non perissi,
Più presto d'esser morto ero contento.
Forza fu li inimici s'assalissi,
Da venti el più, e con doppieri accesi;
Acciò foco per foco si sentissi.
E' volti delli avversi furno incensi,
E le lor teste percosse a tal forma,
Che furno espulsi et alcun morti e presi;
E discacciar sì pochi sì gran torma...

« Les fils du Prophète étaient en train de chanter les litanies devant le Saint-Sacrement, attendant le martyre de moment en moment. Et moi, qui assistais à cette scène d'épouvante, j'aurais volontiers accepté la mort pour que le Prophète ne pérît pas. Quoique nous ne fussions pas plus de vingt, nous nous jetâmes sur l'ennemi avec des torches allumées, afin que notre feu répondît à ses feux. Les visages de nos adversaires furent brûlés et leurs têtes frappées de telle sorte, que les uns s'enfuirent et que les autres succombèrent ou devinrent nos prisonniers. Une poignée d'hommes mit en déroute une troupe nombreuse.... » Fra Benedetto attribue ce succès à un miracle.

(1) Fra Benedetto, *Cedrus Libani* :

Ed io con alcun altri l'alta scorza
Del tetto della chiesa gittavamo,

défenseurs restés dans l'intérieur de l'église faisaient feu de leurs arquebuses. Un allemand nommé Henri, jeune homme blond et remarquablement beau, donna en ce jour des preuves d'une rare valeur. Dès le début de la lutte, il avait eu le courage de sortir, de se mêler à la foule et de conquérir le fusil dont il se servait alors avec tant de courage, en criant à chaque coup : *Salvum fac populum tuum, Domine !* (1)

En cet instant, la victoire appartenait à Saint-Marc et le succès enhardissait les assiégés, lorsque fut proclamé un nouvel édit de la Seigneurie, déclarant rebelles tous les citoyens qui avant une heure n'auraient pas abandonné Saint-Marc (2). Quelques-uns de ceux qui combattaient dans le couvent demandèrent un sauf-conduit, et diminuèrent par leur départ le nombre déjà très-restreint de leurs compagnons. Il devenait hors de doute que la Seigneurie voulait absolument écraser Saint-Marc. Cette évidente inimitié découragea

Che dell' uscirne ai nemici fu forza.
L'arme e scuti a furia rompavamo,
Che lapide paria dal ciel piovessi :
Così lor forze indietro tenevamo.

« Moi et quelques autres, nous lancions par terre les tuiles du toit de l'église avec tant d'impétuosité, que les ennemis furent forcés de s'enfuir. Nous brisions les armes et les boucliers avec une telle furie, qu'on eût dit une pluie de pierres tombant du ciel. Nous tenions ainsi leurs forces en respect. »

(1) Burlamacchi et plusieurs accusés mentionnent ce trait dans leur interrogatoire.

(2) Voir l'Appendice de l'édition italienne. Un autre décret déclarait rebelle quiconque allait vers Saint-Marc ; mais cela n'empêchait pas que les soldats de la Seigneurie ne continuassent à soutenir les assaillants.

les défenseurs. Réduits à un petit nombre et ayant perdu toute espérance, ils commencèrent à plier. Savonarole, assisté de la plupart de ses religieux, n'avait pas quitté le chœur; il était absorbé dans ses prières, qu'interrompaient à tout moment les gémissements des blessés et la voix plaintive des mourants. Parmi ces derniers se trouva un jeune homme de la famille des Panciatici. Frappé à mort, il fut conduit sur les marches du maître autel, et, pendant que les détonations des arquebuses retentissaient de tous côtés, il reçut la communion des mains de fra Domenico, entre les bras de qui il expira tout joyeux, en disant : « Combien il est doux pour des frères de se retrouver ensemble (1) ! »

Cependant, la nuit était survenue, et les frères, épuisés par l'émotion et par la faim, mangeaient quelques figues sèches qu'un de leurs compagnons avait apportées, quand tout à coup le combat reprit une nouvelle énergie. Les cris redoublèrent de fureur ; les coups d'arquebuse se multiplièrent. Henri, surtout, se distinguait par la rapidité avec laquelle il tirait : monté sur la chaire, où Savonarole avait tant de fois prêché, il envoyait presque sans interruption des balles mortelles à l'ennemi. L'église commençait à se remplir d'une fumée si épaisse, que, pour ne pas étouffer, il fallut briser les vitraux des fenêtres du chœur. Mais déjà par les portes, que le feu avait enfin consumées, de grandes flammes arrivaient jusqu'à l'intérieur du sanctuaire. L'allemand Henri et un de ses amis s'élancent alors dans le chœur, escaladent le maître autel, et, se pla-

(1) Voir Burlamacchi et les dépositions des témoins.

çant avec leurs arquebuses aux côtés du grand crucifix, ils continuent à faire feu (1).

Très-affligé de voir couler en vain tant de sang à cause de lui et ne pouvant, malgré tous ses efforts, s'opposer à ces scènes meurtrières parce que personne ne l'écoutait plus, Savonarole prit de nouveau le Saint-Sacrement entre ses mains et enjoignit à chacun de le suivre. Il passait dans les cloîtres et conduisait presque tous ses défenseurs vers la bibliothèque grecque, quand il aperçut fra Benedetto, qui venait de descendre du toit et qui, tout armé, courait avec fureur pour combattre de plus près les ennemis. Savonarole s'arrêta, et, fixant sur lui ses regards, lui dit d'un ton de reproche : « Fra Benedetto, laisse les armes et prends la croix; il n'a jamais été dans mes intentions que mes religieux répandissent le sang (2). » Fra Benedetto s'inclina avec humilité devant son supérieur, déposa ses armes, et, se joignant aux autres frères, le suivit dans la bibliothèque grecque.

Au milieu de la salle, sous les simples arceaux construits par Michelozzo, Savonarole posa le Saint-Sacrement, et adressa aux moines rassemblés autour de lui ce mémorable et suprême adieu : « Mes chers fils, de-

(1) Burlamacchi ; interrogatoire de fra Luca della Robbia, de Girolamo Gini et de plusieurs autres.

(2) Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, ch. VIII. Après avoir raconté le fait, il finit par ces paroles :

Allor cessò ciascun di far ripari,
Ogni uom di far difesa allor restò,
Per non volere al santo esser discari.

« Alors chacun cessa de se défendre ; chacun s'abstint de continuer la résistance, afin de ne pas déplaire au saint. »

vant Dieu, devant l'hostie consacrée, à cette heure même où nos ennemis ont déjà envahi le couvent, je vous affirme de nouveau la vérité de ma doctrine. Ce que j'ai dit, c'est Dieu qui me l'a révélé, et il m'est témoin dans le ciel que je ne mens point. Je ne savais pas que toute la ville dût si vite se tourner contre moi; cependant, que la volonté du Seigneur soit faite. Voici ma dernière recommandation : que la foi, la patience et la prière soient vos armes. Je vous quitte avec douleur, avec angoisse, pour me livrer à mes adversaires. J'ignore s'ils m'ôteront la vie, mais je suis certain que, mort, je pourrai vous aider dans le ciel plus que, vivant, je n'ai pu le faire sur la terre. Prenez courage, embrassez ardemment la croix, et, grâce à elle, vous trouverez le port du salut (1). »

Pendant que Savonarole adressait aux siens ces émouvantes paroles, les ennemis s'étaient emparés du couvent presque entier. Giovacchino della Vecchia, commandant de la garde du palais public, menaçait de tout détruire avec son artillerie, si l'on n'obéissait pas aux injonctions de la Seigneurie. La Seigneurie exigeait qu'on lui livrât Savonarole, fra Domenico et fra Salvestro, et promettait de ne pas attenter à la vie de ces trois religieux. Alors, Malatesta Sacramoro, le même qui avait offert d'entrer dans le feu, commença à jouer le rôle de Juda. Il s'entendit avec les Compagnacci et leur persuada d'apporter un ordre écrit. Ceux-ci, pour se le procurer, envoyèrent un messager vers la Seigneurie. Savonarole profita de ce répit pour se confesser à fra Domenico (1) et pour recevoir de ses mains la communion; tous deux

(1) Fra Benedetto, *Cedrus Libani*, ch. IX.

se préparèrent ensuite à se rendre (1). Quant à fra Salvestro, il s'était caché, et la confusion générale empêchait de le trouver facilement (2).

Au milieu de ces tristes scènes, il se passa un fait très touchant. Girolamo Gini, qui était un des plus zélés partisans de Savonarole et qui désirait depuis longtemps revêtir l'habit dominicain, avait assisté aux vêpres ce jour-là, et dès le commencement du tumulte s'était armé pour défendre le couvent. Lorsque Savonarole commanda de déposer les armes, Gini n'hésita pas à obéir; mais il courut dans les cloîtres pour présenter sa poitrine à l'ennemi, voulant, selon ses propres paroles, affronter la mort par amour pour Jésus-Christ. Ayant été blessé, il gagna la bibliothèque grecque, la tête toute ensanglantée, s'agenouilla devant Savona-

(1) Burlamacchi; fra Benedetto, *Cedrus Libani;* Violi, quatrième *journée;* interrogatoire des accusés.

(2) Burlamacchi et d'autres historiens ne laissent aucun doute sur la pusillanimité de fra Salvestro. Il nous a été impossible de découvrir aucune autorité confirmant un autre fait de semblable nature, raconté d'abord par Vasari, et répété par d'autres écrivains. Suivant Vasari, le célèbre peintre Baccio della Porta, connu plus tard sous le nom de fra Bartolommeo, se trouvait alors dans le couvent et se cacha par lâcheté. Ce récit nous semble peu vraisemblable : la résistance fut beaucoup moindre qu'on ne l'a dit; la plupart des frères et un grand nombre de laïques restèrent désarmés, obéissant ainsi aux ordres de Savonarole; Baccio della Porta pouvait imiter cet exemple. Fra Salvestro, il est vrai, se cacha; mais c'était seulement afin de n'être point fait prisonnier. Cependant, pour être impartial, nous devons ajouter que, d'après l'interrogatoire des accusés, un des laïques se cacha aussi; l'acte de Baccio della Porta ne serait donc pas impossible à admettre; cependant, aucun des procès ne le mentionne. Vasari, d'ailleurs, vécut beaucoup plus tard; il n'était favorable ni à Saint-Marc, ni à Savonarole; il ne mérite, par conséquent, dans cette circonstance, que peu de crédit. Nous inclinons à croire que son assertion est fausse. (Vasari, t. VII, p. 154, édition Le Monnier.)

role et demanda humblement l'habit, qui lui fut accordé à l'instant même (1).

Quelques amis conseillèrent à Savonarole de se faire descendre le long des murs du couvent et de s'évader, car il n'était pas probable que, une fois entré dans le Palais, le Prieur de Saint-Marc en sortît vivant. Le Frère paraissait irrésolu, et ne savait trop s'il devait accepter cet unique moyen de salut. Alors, fra Malatesta s'avança vers lui en disant : « Le pasteur ne doit-il pas donner sa vie pour ses brebis? » Savonarole parut profondément ému par les paroles de fra Malatesta. Il ne répondit point, mais il embrassa Malatesta et tous les autres religieux, puis se livra sans plus tarder, avec son fidèle et inséparable fra Domenico, entre les mains des massiers de la Seigneurie qui revenaient du Palais en ce moment (2). Il était déjà au milieu d'eux, quand il se retourna vers ses religieux pour leur dire : « Mes frères, souvenez-vous de ne pas vous décourager. L'œuvre du Seigneur progressera toujours, et ma mort ne fera que l'accélérer (3). » A peine les deux moines furent-ils descendus dans les

(1) Voir son interrogatoire dans l'Appendice de l'édition italienne.

(2) Burlamacchi, Violi, *Giornate,* journée IV; fra Benedetto, *Cedrus Libani.* Ce dernier dit :

El sangue iusto, o crudel, non dovevi
Concedere alle genti scellerate,
Che d'esser morto quel quasi'l vedevi.
Parte di Juda furno tua pedate...

« O cruel, tu ne devais pas livrer aux hommes pervers le sang innocent, car tu voyais que la mort de ce juste suivrait ta trahison ; tu as joué le rôle de Juda. »

(3) Burlamacchi, p. 143.

cloitres, que la foule se pressa autour d'eux en poussant des cris de joie féroces. Fra Benedetto, qui avait suivi Savonarole et fra Domenico, ne put résister au déchirement de son cœur. Pleurant et sanglotant, il se fraya un passage à travers la multitude, et déclara qu'il voulait partager la captivité de son maître. Mais la multitude, ivre de fureur, ne l'écouta pas; et, tandis qu'un second flot de peuple transportait fra Girolamo et fra Domenico sur la place de Saint-Marc, fra Benedetto, navré, désespéré, resta dans le couvent. Il nous raconte que l'on entendit des vociférations terribles; chacun crut que Savonarole venait d'être tué (1).

Il était huit heures du soir. Les massiers attachèrent Savonarole. La foule, qui s'épaississait autour de lui, ressemblait à une mer tumultueuse de casques, de cuirasses, d'épées et de lances, illuminés par les lueurs rougeâtres des lanternes et des torches. Les uns regardaient Savonarole avec des visages menaçants; les autres approchaient de ses yeux les lanternes et criaient : « Voilà la vraie lumière; » ils lui brûlaient la figure avec leurs torches, en disant : « Maintenant, *donne un tour de clef* »; ils lui tordaient les doigts, le frappaient et l'insultaient, en s'écriant : « Prophétise qui t'a frappé. » Cette furie alla si loin, que les gardes, pour le sauver, dûrent le protéger de leurs armes et de leurs boucliers (2). Les

(1) Burlamacchi, fra Benedetto, etc.

(2) Fra Benedetto, après avoir décrit minutieusement cette scène, termine ainsi :

Tremila, incirca, fu la gran canaglia,
    Che menò via il pastor com' un agnello,
    Per forza no, con persa lor battaglia.

« La canaille qui emmena le pasteur comme un agneau se composait

outrages qu'il eût à supporter durant le trajet sont plus faciles à imaginer qu'à décrire. La multitude cruelle ne cessa de le maltraiter que lorsqu'il fut entré dans le Palais. Au dernier moment encore, quand Savonarole allait franchir le seuil, on lui donna un coup de pied par derrière, en accompagnant des paroles suivantes cette brutalité : « Voilà le siége de ses prophéties. » (1)

Les deux moines ayant été conduits devant le gonfalonier, celui-ci leur demanda s'ils persistaient à soutenir que leurs paroles vinssent de Dieu. Sur leur réponse affirmative, on leur assigna deux prisons séparées. Celle de Savonarole, appelée l'*Alberghettino*, était une petite chambre située dans la tour du Palais et où jadis Côme de Médicis avait été prisonnier. Là, pour la première fois après toute une journée d'angoisses, le Prieur de Saint-Marc trouva un peu de repos. La même nuit, on arrêta son frère Albert, qui se trouvait par hasard à Florence, mais on le relâcha immédiatement. Enfin, le jour suivant, fra Salvestro sortit de sa cachette et fut aussitôt livré par Sacramoro à ses ennemis, qui, depuis l'aube, faisaient ripaille avec des mets délicats sur la pauvre table des religieux (2).

d'environ 3,000 hommes ; elle ne l'entraînait pas malgré lui, car, ayant perdu la bataille, il s'était livré lui-même. » (*Cedrus Libani,* ch. x.)

(1) Burlamacchi.

(2) Burlamacchi, etc. Nous avons consulté, pour le récit des événements de cette journée, les écrits de Burlamacchi, de Pic, de Razzi, de Barsanti, et surtout le *Cedrus Libani* de fra Benedetto, l'interrogatoire des accusés, les procès, les divers décrets de la Seigneurie et les Documents du P. Marchese. L'abondance des matériaux, au lieu de nous aider, a souvent rendu notre tâche plus difficile. Écrivains et accusés racontent les mêmes faits, mais chacun les retrace d'une

La Seigneurie se hâta d'annoncer à Rome, à Milan, à Paris et aux autres cours ce qui était arrivé le soir du 8 avril, présentant les faits à sa façon d'après le caractère des gouvernements auxquels elle écrivait. Elle chargea l'ambassadeur florentin, accrédité auprès du pape, d'obtenir l'annulation générale de toutes les censures qu'elle pouvait avoir encourues, tant pour avoir toléré outre mesure les prédications de Savonarole, que pour avoir mis en prison des ecclésiastiques. Elle demandait en outre la permission de juger les frères de Saint-Marc, et sollicitait en même temps la conclusion de l'affaire relative à la dîme sur les biens ecclésiastiques. On peut s'imaginer avec quel empressement Alexandre VI répondit aux Seigneurs florentins. Il les appelait les vrais fils de la sainte Église, leur accordait, avec une absolution complète, toutes les autorisations désirées et toutes les bénédictions. Mais il recommandait avec instance à la Seigneurie de remettre les frères entre ses propres mains dès que ceux-ci seraient jugés, afin qu'il leur fît subir la peine méritée. Quant à la dîme et à tout le reste, il prodiguait les plus belles promesses. De son côté, le duc de Milan envoya au gouvernement de Florence des lettres de félicitation : il voulait aider la République,

façon différente, selon qu'il les a vus, selon qu'il se les rappelle, ou bien d'après ses propres convenances ; car les accusés trouvaient souvent leur avantage à dénaturer ou à atténuer leur participation aux épisodes de cette journée. Ce n'est que par l'examen scrupuleux, pénible et méticuleux des documents que nous sommes parvenu à composer un récit des faits qui peut être regardé comme authentique, parce qu'il est uniquement fondé sur la confrontation consciencieuse des dépositions faites par les témoins oculaires.

la soutenir dans tous ses périls, et lui rendre Pise en peu de jours (1).

Cependant, les nouvelles les plus agréables aux ennemis de Savonarole vinrent d'où ceux-ci les attendaient le moins. Les dernières lettres de France racontaient comment, le 7 avril, le jour même où l'épreuve du feu devait avoir lieu à Florence, Charles VIII était mort à Amboise. Sa fin misérable confirma les prédictions de Savonarole, car le Frère avait annoncé maintes fois le sort réservé à ce monarque, qui avait abandonné l'œuvre du Seigneur. Frappé tout à coup d'une attaque d'apoplexie, le roi de France fut conduit dans un lieu rempli des plus dégoûtantes ordures (2), et c'est là que, déposé sur la paille, il rendit le dernier soupir. Jamais pourtant aucune prophétie ne s'était réalisée moins à propos et au milieu de circonstances plus fâcheuses pour le prophète lui-même. Savonarole perdait en la personne de Charles VIII son suprême et son plus solide appui ; il le perdait, quand son propre salut ne pouvait dépendre que du souverain de la France ; il le perdait au moment même où ce prince paraissait tourner de nouveau ses pensées vers les affaires de l'Italie et vers la réforme religieuse (3). Mais, nous l'avons déjà dit, Savonarole était entré dans une

(1) Nardi, p. 154 et suiv.; Burlamacchi ; P. Marchese, *Documents* XXV et XXX.

(2) Voir Commines, *Mémoires*, liv. VIII, ch. XVIII. « Estoit le plus déshonneste lieu, car tout le monde y pissoit et estoit rompue à l'entrée. »

(3) Commines, *Mémoires*, liv. VIII, ch. XVIII. Voir les paroles citées dans le chapitre VI de ce livre. Guasconi, en annonçant à Mazzinghi la mort de Charles VIII, disait aussi : « Et maintenant qu'il a témoigné l'intention de faire quelque chose, voilà qu'il meurt. » Voir la lettre de Guasconi dans l'interrogatoire de Mazzinghi.

phase fatale ; les événements et les hommes semblaient conspirer contre lui ; le malheureux Frère n'avait plus rien à espérer sur cette terre.

CHAPITRE IX.

SAVONAROLE EST INTERROGÉ ET MIS A LA TORTURE. LES MAGISTRATS DE LA RÉPUBLIQUE, APRÈS AVOIR RÉDIGÉ DEUX FAUX PROCÈS, NE PEUVENT LE FAIRE PARAITRE COUPABLE.

Le jour qui suivit le siége du couvent était le lundi saint, le premier de ces jours consacrés à la religion pendant lesquels le peuple se pressait d'ordinaire avec un redoublement d'enthousiasme autour de Savonarole, parce que l'éloquence du Frère devenait alors plus fervente encore que de coutume. Mais les temps avaient changé : Savonarole était en prison, au pouvoir de ses ennemis. Dans le palais public, on remarquait une incroyable activité, des allées et venues continuelles de massiers et de soldats qui, au nom des magistrats, citaient devant la Seigneurie les principaux partisans de Savonarole et du gouvernement populaire. Quelques-uns, malgré les prohibitions formelles, réussirent à s'échapper de la ville. D'autres n'hésitèrent pas à se présenter. Outre le Prieur de Saint-Marc et ses deux compagnons fra Domenico et fra Salvestro, dix-sept personnes, tant laïques que moines, qui avaient pris part à la défense du couvent ou qui étaient connues comme les plus intimes amis du Frère, furent mises en prison (1). Saint-Marc, après avoir été saccagé, fut minu-

(1) Voir leur procès dans l'Appendice de l'édition italienne.

tieusement fouillé ; on chercha dans les moindres coins. La cellule de Savonarole en particulier fut l'objet des plus minutieuses perquisitions ; on espérait y trouver des papiers pouvant servir à l'instruction du procès par lequel on voulait perdre le réformateur. Pendant ce temps, les moines s'étaient retirés dans l'infirmerie. Là, ils avaient assisté leurs moribonds et leurs blessés ainsi que ceux de l'ennemi ; puis ils s'étaient mis à prier avec ferveur devant un autel improvisé, tandis que les Compagnacci, après avoir rassemblé toutes les armes découvertes dans le couvent ou dans l'église, les plaçaient sur un char, les portaient à travers la ville et les montraient tout ensanglantées au peuple, en criant : « Voilà les vertus de Saint-Marc, voilà les miracles du Frère et l'amour qu'il avait pour le peuple de Florence (1). »

Ces artifices ne manquèrent pas de produire un grand effet sur l'esprit d'une multitude qui se regardait comme trompée et mystifiée, parce qu'elle n'avait vu aucun miracle, ni le jour de l'épreuve du feu, ni le jour où le couvent avait été assiégé. La Seigneurie, profitant des circonstances, mit en œuvre tous les moyens qui pouvaient la conduire à ses fins. Elle convoqua immédiatement une *Pratica* qu'elle interrogea sur la marche à suivre dans le procès, et elle montra clairement par son langage qu'elle était résolue, non-seulement à violer la promesse déjà donnée de remettre en liberté Savonarole sain et sauf, mais à ne point tenir compte des usages et des lois de la République.

Le Seigneurie commença par demander « si les trois religieux, dont elle s'était emparée pour l'honneur de la

(1) Burlamacchi, p. 144 et 145.

République, devaient être jugés à Florence ou livrés au souverain pontife, qui les réclamait (1). » Elle décrivit avec complaisance les promesses qu'elle avait reçues, et insista sur les espérances que la République était en droit de concevoir à l'occasion de cet emprisonnement. Enfin, elle interrogea l'assemblée sur ce qu'il y avait à faire par rapport aux *Dix de la liberté* et aux *Huit de garde* alors en fonctions. C'est à ces derniers magistrats que, d'après les lois, il appartenait de juger les causes politiques (2). Aussi la Seigneurie voulait-elle s'assurer de leur complicité en décrétant de nouvelles élections avant le temps légal; la réalisation de cet expédient pouvait seule permettre aux Seigneurs de procéder selon leurs caprices. Nous ne savons pas avec précision ce qu'on répondit dans la *Pratica :* tous les discours ont été en grande partie perdus, excepté celui de Vespucci, qui nous est parvenu presque intact. En 1494, nous avons vu Vespucci s'opposer au parti populaire et favoriser le gouvernement aristocratique; en 1495, nous l'avons trouvé soutenant la loi trop démocratique des six fèves; plus tard, il fut l'avocat des cinq citoyens qui avaient conspiré en faveur des Médicis; maintenant, il est des premiers à élever la voix contre Savonarole. Prenant la parole au nom des jurisconsultes, il conseille « que le frère Jérôme soit interrogé par des hommes expérimentés; que, le procès une fois terminé, on n'en publie pas entièrement les actes, mais seulement des fragments choisis par la Seigneurie. Il ne faut pas envoyer Savonarole à Rome; il faut écrire au pape que le

(1) Voir les *Frammenti di Pratiche* cités plus haut.

(2) Légalement, ce sont les Huit qui auraient dû juger Savonarole.

Frère sera tenu sous bonne garde. En ce qui concerne les Dix, quelques personnes pensent qu'il est opportun de procéder à de nouvelles élections, d'autres voudraient que de nouveaux membres fussent adjoints aux anciens jusqu'au terme légal. Quant aux Huit, on fait observer que la durée de leurs fonctions approche déjà de sa fin (1). » Presque tout le monde adopta l'opinion de Vespucci (2); seulement, quelques citoyens ajoutèrent « que, si l'élection ne réussissait pas au gré de la Seigneurie, on devait autoriser celle-ci à en ordonner une autre (3). »

En un mot, la *Pratica* accordait à la Seigneurie le droit absolu de faire et de défaire. Le parti des Piagnoni était comme annulé; les Arrabbiati étaient maîtres de la ville, et la Seigneurie pouvait impunément tout oser. C'est elle en effet qui créa les nouveaux membres du tribunal des Dix et du tribunal des Huit et qui les fit siéger avec les anciens membres. Le 11 avril, elle institua une commission extraordinaire de dix-sept examinateurs (4), chargée expressément d'instruire le procès des trois frères, en se servant de la torture et de tous les moyens nécessaires pour atteindre son but. Si l'on veut avoir une idée de la justice et de

(1) Les fonctions des Huit expiraient à la fin de ce même mois d'avril : celles des Dix devaient durer encore deux mois.

(2) C'est, du moins, ce qui semble ressortir du *Frammento di Pratica* que nous avons eu sous les yeux.

(3) Voir parmi les *Frammenti di Pratiche* celui du 9 avril 1498.

(4) Voir le décret du 11 avril 1498. Les écrivains ne sont pas d'accord sur le nombre des examinateurs : selon Nardi, il s'élevait à douze, selon Pic à quinze, selon Burlamacchi à seize. Nous avons adopté le chiffre indiqué par le décret authentique de la Seigneurie. (*Archivio delle Riformagioni*.)

l'impartialité qui présidèrent à ces procès, il suffit de lire les noms des personnages qui composaient la commission. On remarquait parmi eux le même Piero degli Alberti qui, le jour de l'épreuve du feu, avait favorisé les intrigues des franciscains contre Savonarole avec un acharnement audacieux et effronté. A côté de Piero degli Alberti, on remarquait également Doffo Spini, le chef des Compagnacci, l'auteur principal des piéges perfidement tendus au Prieur de Saint-Marc, l'agent infatigable qui avait excité et dirigé les soulèvements de la multitude le jour de l'Ascension ainsi que pendant l'épreuve du feu et le siége du couvent. C'est Doffo Spini qui, au moyen de ses sicaires, avait attenté maintes fois à la vie du malheureux moine et qui, de ses propres mains, avait essayé de l'assassiner dans les rues de Florence, dans l'église et dans la chaire même. Cet homme était devenu membre du tribunal des Huit et faisait partie de la commission ; c'est à lui qu'était surtout confié le soin de conduire le procès et de prononcer la sentence. Sa personne n'était que trop connue de Savonarole : celui-ci avait vu souvent Doffo Spini, les yeux étincelants du désir de la vengeance, la main sur la garde de son poignard déjà presque dégaîné, chercher à s'ouvrir un passage à travers ce cercle infranchissable d'amis dévoués qui exposaient héroïquement leur vie pour la défense de leur maître. Et voilà qu'il le voyait revêtu de la robe du magistrat et transformé en juge. Aussi comprit-il tout de suite avec quelle humanité on procéderait à son interrogatoire, avec quelle honnêteté le jugement serait rendu. Dès le principe la violation de la justice et des lois fut si manifeste, qu'un des examinateurs se démit de ses fonctions en disant

avec indignation « qu'il ne voulait pas participer à cet homicide (1) ».

La commission ne fut complétement organisée que le 11 avril, et les deux chanoines florentins qui y prirent part sur l'ordre du pape ne purent recevoir de Rome leur mandat avant le 14 (2). Néanmoins, comme nous l'avons déjà vu, Savonarole fut interrogé pendant la nuit même du 8, quelques heures après son arrestation, c'est-à-dire quand les examinateurs n'étaient pas tous nommés.

Dans ce premier interrogatoire, il confirma sa doctrine sur tous les points. A ceux qui lui demandaient d'autres réponses, il répétait : « Vous tentez le Seigneur (3). » Au commencement, on lui fit écrire ses déclarations ; mais elles démontrèrent si clairement son innocence, qu'il fallut aussitôt détruire les pièces et renoncer à l'idée d'avoir, conformément aux prescriptions juridiques, des aveux écrits de sa propre main. Ces quelques feuilles, irrévocablement perdues (4), pourraient seules être regardées comme la confession sincère de Savonarole, car, ainsi que nous le verrons, il ne lui fut plus permis d'écrire lui-même durant tout son interrogatoire (5).

(1) Burlamacchi raconte le fait et attribue ces paroles à Francesco degli Albizzi ; mais il s'est trompé, car nous trouvons le nom de ce personnage en tête du procès imprimé, tandis que le nom de Bartolo dei Zati, mentionné dans la commission formée le 11 avril, ne se rencontre pas dans le procès, où les examinateurs sont réduits à seize, de dix-sept qu'ils étaient.

(2) Burlamacchi, Pic, Barsanti, etc.

(3) Ibidem.

(4) Burlamacchi, Pic, Barsanti, Fra Benedetto, Violi, etc.

(5) L'assertion de quelques auteurs, affirmant que Savonarole

Pendant cette première journée, le désordre était tel dans le Palais, qu'il fallut s'abstenir de continuer la procédure contre Savonarole. Le lendemain, on conduisit le Frère dans la salle supérieure du Bargello, où, après un interrogatoire accompagné de menaces et d'outrages, il fut attaché à une corde pour subir l'estrapade. Voici en quoi consistait le supplice : lorsque le patient était hissé à une grande hauteur, on le laissait retomber avec une épouvantable rapidité; la corde s'arrêtant tout d'un coup, les bras du patient, lancés en arrière, décrivaient un demi-cercle, les muscles se déchiraient, et tous les membres tremblaient de douleur. L'estrapade, donnée légèrement, n'était pas la plus cruelle des tortures; mais on pouvait aussi l'appliquer de façon à rompre les nerfs les plus durs, à briser le courage le plus ferme. Quand elle était trop prolongée, elle entraînait à coup sûr le délire et la mort. Amener un accusé à confesser tout ce que l'on voulait n'était donc qu'une question de temps. Savonarole, d'ailleurs, avait eu, dès sa jeunesse, un tempérament délicat et sensible. Les privations incessantes, les longues veilles, huit années de prédications l'avaient rendu si étrangement susceptible et nerveux, que sa vie était, on peut le dire, une souffrance incessante et semblait uniquement soutenue par la force de sa volonté. Tout ce qu'il avait enduré depuis plusieurs jours, les périls qu'il avait courus, les affronts qu'il avait subis, le chagrin de se voir abandonné de tout le monde, n'avaient pas peu exalté cette sensibilité maladive. Et c'est dans un pareil état

écrivit lui-même tout ce que renferme son procès est donc une pure hypothèse.

qu'il était impitoyablement soumis à la torture! Aussi commença-t-il bientôt à perdre connaissance; ses réponses n'eurent plus aucun sens (1), et, comme s'il eût désespéré de lui-même, il cria d'une voix à émouvoir les pierres, mais non ses juges : *Tolle, tolle, Domine, animam meam* (2). On peut regretter qu'il ne soit pas mort en cet instant. Sa mémoire n'aurait pas été en butte à tant de nouvelles calomnies, son cœur n'aurait pas souffert une série sans fin de nouvelles angoisses.

Quand les juges s'aperçurent que, pour le moment, on ne pouvait plus rien tirer de réponses aussi vagues, ils mirent fin au supplice et renvoyèrent Savonarole en prison. Alors, le Frère s'agenouillla et pria pour ses bourreaux : « O Seigneur, ils ne savent ce qu'ils font (3)! » Le lendemain, 11 avril, la commission était formée, et l'on s'occupa enfin de rédiger le procès qui a fait naître des opinions si diverses, si contradictoires sur le compte de Savonarole, et qui a rendu si laborieux le discernement entre le vrai et le faux, le vrai et le faux s'y trouvant mêlés de telle sorte, qu'il est parfois également difficile de croire et de ne pas croire.

Nous ne saurions dire combien de fois Savonarole fut soumis à la torture; mais ce qui est certain, c'est que les différentes phases du procès ne durèrent pas moins d'un mois et que les tourments endurés par le Prieur de Saint-Marc furent longs, incessants et cruels. Un

(1) « Inventum est, item, in posterioribus confessionum libellis obtestatum, se vi tormentorum multa dixisse, et abalienari animo cum torqueretur. » Pic, p. 83. Dans le procès même, il y en a diverses preuves.

(2) Burlamacchi, p. 145-146; Pic, p. 77; Barsanti, p. 315.

(3) Pic, Burlamacchi, Barsanti.

témoin oculaire affirmait avoir vu donner au Frère quatorze traits d'estrapade en un seul jour (1). Tandis que le malheureux moine était suspendu à la corde, ajoutent Pic et Burlamacchi, on approchait de ses pieds des charbons ardents (2); puis on l'interrogeait de nouveau, et l'on osait écrire dans le procès : Il a confessé « son crime spontanément, sans que son corps ait été entamé par la torture. »

Que Savonarole n'ait pas toujours résisté à la question, c'est ce qui est affirmé par tant d'écrivains, qu'il faut bien l'admettre, quoi qu'un grand nombre de ses partisans soutiennent le contraire. La nature même des choses, plus encore que le témoignage des écrivains, nous fait croire à des aveux de sa part. Où et comment ce pauvre religieux, dont les nerfs étaient d'une susceptibilité et d'une délicatesse telles, qu'aux premières secousses de la corde il tombait dans le délire, aurait-il trouvé assez de force pour braver ces tourments atroces et prolongés? Le bourreau lui-même déclarait n'avoir jamais vu d'homme sur lequel la torture produisît un effet aussi prompt, aussi douloureux (3). A la vérité, si Savonarole, dont les membres étaient rompus, dont l'esprit était brisé, fût alors remonté en chaire, il eût repris possession de lui-même en présence du peuple ; sous l'influence de ces mille regards bienveillants et attentifs, il eût reconquis immédiatement assez d'énergie pour soutenir tous les points de sa doctrine, quand même sa dernière parole eût dû lui coûter son dernier souffle. Mais en

(1) Lorenzo Violi, *Giornata VI*. Voir l'Appendice de l'édition italienne.
(2) Burlamacchi, Pic, etc.
(3) Burlamacchi, p. 145-146; Pic, p. 26.

face des visages impassibles de ses ennemis, qui ne l'écoutaient pas, qui ne le comprenaient pas et qui ne pensaient qu'à le mettre de nouveau à la torture, le Frère, déjà en proie au délire, pouvait-il garder sa présence d'esprit, se rappeler, expliquer et défendre ses visions et ses prophéties? Rendre responsable de toutes ses paroles un homme qui ne se comprenait plus lui-même, n'était-ce pas une criante injustice?

Pour Savonarole, ce fut sans doute un moment de suprême angoisse et peut-être le plus terrible de toute sa vie, que celui où, après avoir subi une première fois la torture, il fut ramené dans la prison de l'*Alberghettino*. Là, en face de sa conscience, il reconnut qu'il était incapable de résister aux tourments, qu'attaché à la corde il perdait à l'instant la liberté de son intelligence et qu'on pouvait lui arracher sans peine toutes les réponses qu'on voulait. A quelle résolution allait-il donc s'arrêter? Puisque la torture était plus forte que lui, il était bien obligé de céder sur certains points; mais quels seraient ces points? L'interrogatoire devait avoir lieu sur la religion, sur la politique, sur la prophétie. Céder sur la religion, Savonarole n'y voulait même pas songer; mieux valait mourir mille fois. Céder sur la politique, c'eût été une lâcheté, car une telle conduite eût compromis la cause de tout le peuple et celle de la liberté. Puisqu'il fallait céder sur quelques questions, il ne restait que la prophétie et les visions.

Nous avons déjà vu comment la foi aux prophéties avait inspiré à Savonarole une foule de sophismes où il est très-difficile de le suivre. Brisé par les souffrances de la première torture, humilié par la faiblesse de ses nerfs, il s'abandonna plus que jamais, dans la solitude

de la prison, aux divagations de son esprit. Les raisonnements qu'il fit alors sont indiqués en grande partie par Pic et par Burlamacchi ; cependant, ils sont décrits avec beaucoup plus de détails par Violi et par fra Benedetto, qui consacrèrent la moitié de leur vie à examiner et à expliquer le procès. Ces deux disciples du Prieur de Saint-Marc s'étaient tellement pénétrés des idées et même des sophismes de leur maître, que l'on croit très-souvent l'entendre parler par leur bouche. Ce qu'ils disent s'accorde d'ailleurs non-seulement avec les principes et avec toute la vie de Savonarole, mais avec ses paroles mêmes, de sorte qu'ils méritent une confiance absolue.

Le Frère se rappela d'abord quelques passages de saint Thomas, dans lesquels il est dit que nous ne sommes pas tenus de déclarer la vérité tout entière devant des juges pervers. Il repassa la Bible en esprit, et trouva qu'Amos, Michée, Zacharie, saint Jean Baptiste, avaient quelquefois nié qu'ils fussent prophètes et avaient fait des réponses douteuses. Il se souvint que Jésus-Christ avait agi de la même façon. Pourquoi ne pouvait-il pas imiter de pareils exemples (1)? Et ce raisonnement, il ne le fit point alors pour la première fois. Très-souvent, après avoir prophétisé en chaire, il s'écriait : « Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète ; je n'ai jamais soutenu que je fusse prophète. Puis, quand il voulait, le jour

(1) Les plus fidèles disciples de Savonarole, ceux qui étaient le mieux en état de connaître sa doctrine, ont écrit sur ce sujet des volumes entiers. Voir Pic, ch. XVII ; fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, livre II, ch. XXI et passim. Le livre III du *Vulnera diligentis*, tout à fait inconnu et trouvé par nous dans la bibliothèque Riccardi, examine longuement la même question. Lorenzo Violi (*VIIe Journée*) en parle aussi avec de minutieux détails. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

suivant, expliquer ses contradictions, il entrait dans un dédale d'interprétations allégoriques et de sophismes dont l'intelligence échappait à tout le monde. Nous devons donc nous attendre à trouver pendant le procès le même homme avec les mêmes contradictions. Toujours obscur en matière de prophéties, toujours passionné pour les allégories, il exagéra, on peut se l'imaginer, cette tendance naturelle, lorsqu'il eut résolu d'être vague et ambigu afin de déconcerter ses juges.

Il faut d'ailleurs considérer que la fermeté de caractère et l'héroïsme des grands hommes viennent seulement de la foi et de la conscience qu'ils ont de la vérité. Or, nous avons vu que les visions et les prophéties de Savonarole étaient surtout l'effet du fanatisme, fanatisme sincère, mais incontestable. Comment donc aurait-il eu la force de les soutenir en face de la torture qui lui faisait perdre l'esprit, quand ses idées n'avaient pour fondement que la superstition et les sophismes ? C'était là le côté faible de la vie et du caractère de Savonarole ; ce fut le point sur lequel les examinateurs insistèrent le plus à l'aide de la question ; et ce fut, il faut l'avouer, la partie de son procès la moins glorieuse pour lui. Il accumulait les contradictions; il niait ce qu'il avait affirmé, ne pouvant parler clairement d'un sujet où il ne voyait pas clairement lui-même. S'il ne parvint pas à se montrer inébranlable, c'est qu'il était vacillant, c'est qu'il était la victime malheureuse de ses hallucinations. Doit-on donc exiger de lui l'héroïsme en pareille matière ?

Néanmoins, la Seigneurie, après avoir détruit la confession autographe de Savonarole, après avoir interrogé le patient au moyen de la torture, était très-mécontente

des réponses du Frère et ne savait quel parti prendre. Fabriquer un procès complétement faux n'était pas chose facile, car tous les examinateurs ne s'y seraient pas prêtés ; et, en outre, si l'affaire venait à être ébruitée, elle pouvait avoir des conséquences désagréables et dangereuses. Déjà le peuple commençait à murmurer de cette lenteur, et les Seigneurs se plaignaient ouvertement des difficultés qu'ils rencontraient (1). Ce fut alors que messire Ceccone, notaire florentin, entendant parler de ces embarras par l'un des examinateurs, s'écria avec un sourire impudent : « Quand il n'existe aucun motif de condamnation, il faut en créer un. » Et il ajouta qu'il se faisait fort de mener à bonne fin l'entreprise.

Ceccone, à l'origine, avait appartenu au parti des Médicis et avait trempé dans la conjuration de Pierre. Après la découverte de cette conjuration, il chercha un refuge à Saint-Marc, où il trouva protection et salut. Il feignit alors de se convertir. Il assistait tous les jours au sermon et affichait les sentiments d'un *Piagnone*, ce qui ne l'empêchait pas de continuer à faire le métier d'espion pour le compte du duc de Milan, auquel il adressait chaque jour une lettre chiffrée, lui racontant tout ce qui se passait à Florence (2). Tel fut son genre de vie jusqu'à l'arrestation du Frère. Alors, il se déclara de nouveau l'ennemi de Savonarole, et offrit de rédiger le faux procès au moyen d'altérations légères, mais sus-

(1) Burlamacchi, Pic, etc.

(2) Burlamacchi, p. 147 ; fra Benedetto, *Vulnera diligentis*, livre II, ch. xx. Ceccone pourrait bien être l'*ami secret* dont Franchedino et les autres espions de Louis le More parlent dans leurs nombreuses lettres. Quelques-unes de ces lettres sont reproduites dans l'Appendice de l'édition italienne.

ceptibles de donner lieu à une condamnation. L'offre fut acceptée, et l'on promit au faussaire quatre cents ducats. Ceccone, cependant, n'aurait pas dû légalement servir de secrétaire à la Commission, puisqu'il n'était pas le notaire de la Seigneurie (1).

Les réponses que la torture arrachait à Savonarole furent donc dénaturées. Quelquefois on changeait un *oui* en *non*, ou réciproquement; quelquefois on omettait de longues périodes tout entières. On intercalait sans cesse des phrases comme celles-ci : « Voilà quelle fut mon hypocrisie, quel fut mon orgueil, je n'agissais qu'en vue de la gloire mondaine. » Les examinateurs eux-mêmes et le notaire avouèrent plus tard ces falsifications (2). D'ailleurs, en lisant le procès, on remarque aisément de nombreuses lacunes, et les pas-

(1) Violi et fra Benedetto parlent avec indignation de cette violation des lois.

(2) Voici comment Nardi s'exprime à ce propos (*Storia di Firenze*) : « Afin que ma conscience ne m'accuse pas d'avoir tu une vérité, je suis forcé de dire ce que me raconta un citoyen noble et haut placé qui fut un des examinateurs des trois moines, et qui avait été choisi pour cette fonction à cause de sa haine acharnée contre eux. Lorsqu'il eut été banni avec beaucoup d'autres citoyens après le retour des Médicis, j'allai le voir à la campagne, et comme je lui demandais, pendant la conversation, de me révéler la vérité par rapport au procès, il me répondit ingénument, en présence de sa femme, que dans le procès du frère Jérôme, *pour atteindre le but désiré, on avait supprimé certaines choses et ajouté certaines autres.* Telles furent les paroles formelles de sa réponse; j'ignore si elles sont conformes à la vérité, je me borne à les rapporter fidèlement. » Voir Burlamacchi, Violi, Pic, etc. Autant que possible, nous avons toujours suivi, dans le cours de notre récit, le témoignage des auteurs contemporains et des actes les plus authentiques; dans ce chapitre, nous avons été particulièrement scrupuleux, et nous assurons le lecteur que presque toutes nos phrases reposent sur un document original.

sages ajoutés ne peuvent rester inaperçus, car ils sont souvent en contradiction avec le sens et les tournures des phrases dans lesquelles ils sont insérés. On voit clairement que les examinateurs, convaincus qu'ils ne parviendraient, ni par les menaces, ni par la torture, ni par la multiplicité des falsifications, à établir la culpabilité de l'accusé, se sont efforcés du moins de lui enlever l'estime et l'admiration de ses partisans.

Nous avons déjà dit que les principales questions soulevées dans le procès se rapportaient à la prophétie, à la religion, à la politique, et que la prophétie était le point faible sur lequel Savonarole n'eut pas la force de se défendre quand il fut mis à la la torture. Il croyait sincèrement être prophète ; seulement, sa foi sous ce rapport était très-différente de la foi que lui inspiraient le vrai, la religion et la liberté. Sa foi politique et religieuse lui donnait l'héroïsme du martyre. Quant à sa foi aux inspirations prophétiques, elle était comme un songe superstitieux et confus ; il ne pouvait s'en délivrer dans les moments de méditation exaltée ou de surexcitation oratoire, alors que les regards bienveillants de la multitude enflammaient son imagination ; mais le songe s'évanouissait devant la terrible réalité de l'heure suprême. Savonarole en gémissait lui-même, pendant sa captivité : « O Seigneur, s'écriait-il, Seigneur tu m'as enlevé l'esprit de prophétie ! » (1).

Néanmoins, quand il fut interrogé sur ce sujet pour la première fois, en présence de toute la commission, il soutint que ses visions étaient vraies, parla d'un ange qui lui apparaissait sous la forme d'un enfant à la voix

(1) Nous le verrons plus loin répéter les mêmes paroles.

divine et qui s'entretenait avec lui ; puis il termina en disant : « Laissez là mes visions ; car, si elles viennent de Dieu, vous en aurez la preuve manifeste ; si elles viennent de l'homme, elles resteront sans effet. Peu importe à l'État que je sois ou que je ne sois pas prophète, et personne n'a le droit de condamner ou de juger les intentions d'autrui (1). » Mais ayant été mis de nouveau à la torture, il nia qu'il fût prophète, pour affirmer ensuite ses lumières prophétiques. Torturé encore, il enveloppa sa pensée dans des allégories et des réponses équivoques, qui, dénaturées continuellement par le notaire, formèrent un ensemble tellement confus, qu'en maint endroit on n'y peut rien comprendre. A peine, cependant, les juges cessaient-ils d'interroger le Prieur de Saint-Marc sur ses visions, que le martyr de la religion et de la liberté commençait à parler avec héroïsme.

Quand Savonarole, dans la seconde partie du procès, eut à défendre son œuvre, il se montra digne de lui-même, et la torture le trouva inébranlable. Il répéta ouvertement que l'Église devait être châtiée, puis renouvelée. « Afin d'arriver à mon but, disait-il, je révélais aux chrétiens, du haut de la chaire, les abominations qui se commettent à Rome, et j'exhortais les fidèles à convoquer un concile. J'espérais que ce concile, une fois réuni, déposerait bon nombre de prélats et le pape lui-même. J'aurais cherché à faire partie de l'assemblée pour y prêcher et pour y accomplir des choses qui m'auraient couvert de gloire. »

(1) Ce fragment fut complétement omis dans le procès imprimé ; mais il se trouvait dans la première ébauche, qui tomba sous les yeux de Violi. Voir dans l'Appendice de l'édition italienne le fragment de la *VIIe Journée*.

Et continuant sur ce ton, Savonarole s'écria plus d'une fois. « Oui, j'avais à cœur la réalisation de grandes choses en Italie et hors de l'Italie. » On lui demanda s'il avait pensé à se faire pape : « Non, répondit-il, car si j'avais conduit mon œuvre à bonne fin, j'aurais cru être plus qu'un cardinal ou qu'un pape. (1). » Lorsqu'on rencontre de telles paroles dans un procès aussi indignement falsifié que le fut celui du Frère par Ceccone, peut-on douter encore que Savonarole ait su soutenir avec courage, avec intrépidité, ses idées religieuses?

Il montra la même énergie lorsqu'on l'interrogea sur la politique. Les adjonctions et les falsifications ne parviennent pas à cacher les réponses explicites du Prieur de Saint-Marc. Il repoussa plusieurs fois avec un accent indigné l'accusation de s'être fait révéler les secrets de l'État au moyen de la confession, et d'avoir tenu des conciliabules politiques. Il n'avait favorisé personne; il n'avait nui à qui que ce fût; il avait parlé des affaires publiques en général, laissant le soin des détails à Valori, à Soderini et à d'autres hommes plus pratiques que lui. « Mon but était seulement d'encourager le gouvernement libre et les lois capables de l'améliorer. » Il indiqua quelques-unes des principales lois qu'il avait proposées, ou qu'il avait l'intention de proposer plus tard, comme la loi sur le gonfalonnier à vie. Remarquons aussi le passage où il raconte comment, ayant craint que plusieurs de ses amis les plus dévoués ne voulussent se réunir pour concentrer entre leurs mains le gouvernement, il se mit tout de suite à prêcher contre la tyrannie et contre les constitutions oligarchi-

(1) Voir le procès dans l'Appendice de l'édition italienne.

ques, « afin que, par amour ou par force, ses amis restâssent fidèles au gouvernement populaire. » Quand la liberté était en jeu, il mettait de côté ses affections personnelles, et il ne pardonnait pas même à ses plus chers, à ses plus fidèles partisans. C'est ce qui ressort avec évidence du procès que Çeccone rédigea pour la perte de Savonarole.

Après avoir employé la torture pendant onze jours, on mit fin à l'interrogatoire. Mais le résultat de cet interrogatoire, malgré les illégalités, les falsifications et les perfidies, ne répondit point aux desseins de la Seigneurie. Celle-ci ne dissimula pas son mécontentement. En écrivant au pape qui se plaignait des lenteurs du procès, elle était forcée de dire : « Nous avons affaire à un homme dont le corps est très-patient, dont l'intelligence est pénétrante, qui a endurci son âme contre les tourments, qui a enveloppé la vérité de ténèbres, et qui semble avoir résolu d'acquérir auprès de la postérité un nom immortel, soit par un simulacre de sainteté, soit par son courage à braver la prison et la mort. Les interrogatoires incessants et prolongés ont tout au plus réussi, avec l'emploi de la force, à lui arracher quelques aveux, qu'il voulait encore retenir, quand les replis mêmes de son âme se dévoilaient pour ainsi dire à nos regards (1). »

(1) « Nobis fuit cum homine patientissimi corporis et sagacissimi animi, qui contra tormenta animum obdurasset, et veritatem multis tenebris continue involveret ; quique videretur ad hoc eo consilio accessisse, ut aut simulata sanctitate æternum sibi nomen apud homines pareret, aut in carcerem et in mortem iret : multaque et assidua quæstione, multis diebus, per vim, vix pauca extorsimus ; quæ nunc celare animus erat, donec omnia nobis paterent sui animi involucra. »

Dans tout le cours de ce procès, nous trouvons en Savonarole le même homme que nous avons connu jusqu'à présent. Il y a en lui un singulier mélange de génie et de superstition, de raisonnements élevés et de sophismes triviaux, d'héroïsme sublime et parfois de faiblesse inattendue. Au fond, le caractère du Prieur de Saint-Marc ne cesse pas d'être noble, généreux et fort. Tantôt le Frère affirme qu'il possède les lumières prophétiques, tantôt il le nie; mais quand on l'interroge sur des sujets où son esprit et son cœur voient clair, il devient tout à coup invincible. Les menaces, les promesses, la torture donnée et répétée n'ont plus de prise sur lui; sa volonté demeure ferme et inébranlable jusque dans le délire. La Seigneurie devait donc être fort peu satisfaite de ce procès; elle constatait avec douleur et dépit que, malgré la torture et les falsifications, Savonarole paraissait toujours innocent. Un seul avantage semblait devoir résulter de ce qu'on avait fait, celui de discréditer le Frère auprès de ses partisans, et ce n'était pas peu de chose. Une fois que celui-ci aurait perdu la faveur popu-

P. Marchese, Doc. XXXIV. Il est certain que la Seigneurie mentait quand elle disait que le corps de Savonarole supportait facilement la souffrance; mais il est singulier que le P. Marchese s'irrite contre les auteurs de cette lettre et la trouve injurieuse pour Savonarole, car elle contient un témoignage éclatant en sa faveur et elle honore sa mémoire auprès de la postérité. Il faut remarquer ici que certains admirateurs de Savonarole lui ont fait quelquefois, par excès de zèle, plus de tort que ses ennemis mêmes. Nardi, par exemple, bien qu'il s'avoue, à plusieurs reprises, mal informé relativement au procès de Savonarole, a cru pouvoir affirmer que les tourments furent légers; et, à sa suite, une foule d'historiens ont répété la même assertion, sans observer que tous les biographes, que les chroniqueurs, que les écrivains contemporains, et que la Seigneurie elle-même attestent le contraire.

laire, on pourrait se risquer à le condamner, sans tenir compte des lois ni de la justice.

Mais auparavant il était indispensable d'obtenir sa signature au bas du procès, car ses réponses n'étaient pas écrites de sa main, ainsi que les lois l'auraient voulu. Il fallait donc lui persuader de consentir à cette exigence. On ne saurait dire avec précision comment fut conduite cette affaire. Les examinateurs affirment avoir mis deux jours à convaincre l'accusé « par des paroles et des exhortations humaines (1). » Or, chacun peut se représenter quelle était leur humanité. Burlamacchi assure qu'on lut à Savonarole un procès (2) et qu'on lui en fit signer un autre, ce qui paraît vraisemblable d'après les discours tenus par les juges eux-mêmes et par le notaire. Ceccone, après avoir jeté sur le papier une première ébauche où les réponses de Savonarole étaient déjà falsifiées, rédigea un autre acte avec des omissions et des adjonctions nouvelles. Selon toute probabilité, on lut à l'accusé la première ébauche et l'on présenta à sa signature la seconde rédaction, c'est-à-dire le procès qui fut plus tard imprimé. Néanmoins, les différences entre ces deux pièces, différences nombreuses et graves, ne portaient pas sur la substance des déclarations de Savonarole, comme il est facile de s'en convaincre en consultant Violi, qui a

(1) Voir le procès.

(2) Dans le procès, on voudrait faire croire que Savonarole avait lu ce qu'il signa; mais les biographes et les signatures des témoins prouvent le contraire. Adimari, un des témoins, écrivit à côté de sa propre signature les mots suivants : « Lectis sibi suprascriptis », etc.

transcrit la plus grande partie des deux pièces (1). Le 19 avril, en présence de huit témoins, parmi lesquels il y avait six frères de Saint-Marc, Savonarole signa donc un procès qui, sans doute, ne compromettait pas le fond de sa doctrine, mais qu'il aurait mieux fait de déchirer. Cependant, en enveloppant sa pensée de formes allégoriques, il crut avoir sauvegardé complétement sa dignité et sa conscience. Nous le répétons une dernière fois, Savonarole ne pensait pas être dans la condition des autres hommes : convaincu qu'il possédait des dons surnaturels, il s'imaginait ne devoir pas parler le langage ordinaire et n'être pas tenu de dire toute sa pensée, parce que le vulgaire ne l'aurait pas comprise et que le langage symbolique suffisait aux fidèles. Ce système, qu'il suivit pendant sa vie entière et que reproduisent ses sermons, ses écrits, ses discours familiers, il ne voulut pas s'en départir durant son procès. Si l'on désire se faire une idée de cette langue mystique, il faut lire les sermons où Savonarole se commente lui-même; il faut lire les écrits de ses disciples et principalement les explications de fra Benedetto relatives au procès de son maître, et l'on verra que très-souvent les mots ont un sens contraire à leur signification littérale (2).

On raconte qu'après la lecture du procès le notaire fit à Savonarole cette question : « Ce qui est écrit est-il vrai? » A cette demande, le Frère répondit : « Ce que j'ai

(1) Voir dans l'Appendice de l'édition italienne la *VIe Journée* de Violi, document très-précieux pour bien juger le procès.

(2) Voir *Vulnera Diligentis*, livre II, ch. XVI et suiv., où fra Benedetto parle du procès avec de grands détails. Voir aussi la troisième partie du même ouvrage; elle traite presque exclusivement du procès.

écrit est vrai ; » se servant ainsi d'un artifice de langage que fra Benedetto, Burlamacchi et Pic admirent et trouvent semblable aux réponses de Jésus-Christ à ses juges. Mais laissons de côté ces anecdotes, dont la plus grande partie a été inventée par de malencontreux et aveugles admirateurs, qui considéraient Savonarole, non comme un homme, mais comme un saint, qui lui brûlaient des cierges et lui récitaient des prières. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand tous les témoins eurent signé Savonarole se tourna vers les assistants et prononça les paroles suivantes : « Ma doctrine vous est connue et est connue de chacun. Au milieu de cette tribulation, je ne vous fais que deux recommandations : prenez soin des novices, et veillez à ce qu'ils restent fidèles à cette doctrine chrétienne, dans l'observation de laquelle nous les avons maintenus jusqu'ici ; priez pour moi le Seigneur, dont l'esprit de prophétie m'a abandonné en ce moment (1). » Alors, fra Malatesta Sacromoro, qui semblait résolu à jouer désormais le rôle de Judas, s'écria : « Mais ce que tu as signé est-il vrai ou faux ? » Pour toute réponse, Savonarole, le regardant avec dédain, lui tourna le dos ; puis il regagna sa prison (2). Là il aurait voulu passer scrupuleusement en revue toutes les actions de sa vie; mais son esprit troublé et abattu retombait sans cesse dans les contemplations mystiques ; sa prison se peuplait de créatures surnaturelles, d'êtres invisibles, et quand il était transporté dans ce monde imaginaire, il devenait incapable d'en éloigner sa pensée.

(1) Burlamacchi, p. 146 ; Pic, p. 79.
(2) Burlamacchi.

Pendant ce temps, les Seigneurs se décidaient, après une longue discussion, et malgré l'énergique opposition du notaire, à faire imprimer le procès. Ils y introduisirent pour la troisième fois de nouvelles falsifications. Néanmoins, à peine fut-il publié, que l'opinion générale se déclara contre la Seigneurie et que les ordres les plus rigoureux furent donnés pour retirer de la circulation tous les exemplaires. La plupart des citoyens avaient obéi quand, au bout de quelques jours, on vit apparaître une seconde édition qui se répandit sans obstacle (1).

(1) Il existe en effet deux éditions du quinzième siècle. De l'une on peut voir dans les bibliothèques florentines quelques exemplaires, très-rares; de l'autre je ne connais qu'un exemplaire, possédé par le comte Carlo Capponi. Celle-ci est évidemment l'édition que la Seigneurie avait préparée en toute hâte et qui fut ensuite retirée, par décret, de la circulation. On lit, au commencement de cette édition, les lignes suivantes : « Ceci est l'interrogatoire et le procès du frère Jérôme Savonarole de Ferrare ; la procédure a été dirigée par les commissaires et les examinateurs de la Seigneurie florentine, hommes respectables et prudents, solennellement choisis et nommés suivant l'*ordre du Saint-Siége apostolique*, comme on le verra en parcourant le procès. » L'autre édition porte, au contraire, que la procédure a été dirigée par les commissaires et examinateurs de la très-haute Seigneurie florentine, hommes respectables et prudents, sollennellement élus et nommés par les vénérables Seigneurs. » On sait maintenant que la Seigneurie voulait faire retomber sur le pape la pesante responsabilité du procès. Ainsi, dans une lettre au roi de France, elle affirmait expressément que Romolino et Turriano avaient prononcé la sentence en vertu des pouvoirs que ceux-ci tenaient du pape, de sorte que la Seigneurie n'était responsable de rien. « Quo fit, ut nec mortis ejus nos auctores fuerimus, etc. » Voir le P. Marchese, Doc. XLI. La sentence des Huit disait à peu près la même chose. Voilà pourquoi, dans le procès imprimé par la Seigneurie se trouve la phrase : *par ordre du Saint-Siége apostolique*, phrase qui manque dans l'autre édition. C'est encore pour la même raison qu'à la fin du procès on imprima la lettre du pape à Francesco di Puglia et celle qu'il écrivit aux franciscains. Quel est l'auteur de la seconde édition? Il est difficile de rien affir-

Il résultait clairement de ces publications, aux yeux de la multitude, que l'on eût pu souhaiter sans doute chez Savonarole une plus grande fermeté, mais que ses réponses, arrachées par la torture, dénaturées dans la première rédaction du procès, dénaturées de nouveau dans le procès signé, dénaturées encore deux fois dans les deux éditions successives du procès, proclamaient sans ambiguité sa complète innocence (1).

mer. Cependant, on trouve les paroles suivantes dans Burlamacchi, p. 148. « Néanmoins, ce procès (falsifié) n'était pas très-accablant et ne contenait aucune révélation importante. C'est pourquoi la Seigneurie ne voulut pas le publier ; mais elle en fit composer un autre qui pût produire sur le public l'impression désirée. Malgré toutes les précautions, Dieu permit que le premier procès fût divulgué. Messire Ceccone en avait envoyé une copie à un de ses amis qui lui avait promis de ne la montrer à personne ; mais Ceccone fut trompé, car son ami fit imprimer le procès pour le répandre dans le public. » Ce passage, bien considéré, explique beaucoup de choses : il explique le second procès qui fut fait par les Seigneurs, très-mécontents du premier, et il explique la seconde édition du premier.

(1) Nous renvoyons toujours le lecteur à la *VIe Journée* de Violi et au *Vulnera Diligentis*, livre II. Le ch. XVII est intitulé : Du nombre des divers procès (*Del numero dei vari processi*, etc.); le ch. XVIII est intitulé : Des contradictions et falsifications contenues dans le procès imprimé (*Delle contradizioni e falsità che sono nel processo stato stampato*). Il ressort des paroles de fra Benedetto que la première rédaction, dans laquelle les réponses de Savonarole se trouvaient déjà falsifiées, était très-différente de l'exemplaire qui fut déposé dans le palais public ; ce fait est confirmé par Violi, qui a publié les nombreuses variantes existant entre les deux rédactions. Le second exemplaire différait encore du procès imprimé; et le même fra Benedetto a rapporté quelques-unes des différences qu'il avait remarquées entre l'exemplaire manuscrit qui fut déposé dans le Palais et l'exemplaire imprimé ; ainsi, le fragment suivant manque tout à fait dans ce dernier. « Chers concitoyens, si vous rencontrez quelques-uns de mes ennemis, ne croyant pas aux vérités que j'ai enseignées et ayant commis quelque erreur, châtiez-les sévèrement comme hostiles à la foi du Christ. » Fra Benedetto a, de plus, remarqué que la signature de Sa-

A plusieurs reprises, la Seigneurie rassembla la *Pratica* pour lui demander conseil (1) et finit par prendre la résolution désespérée d'essayer d'un nouveau procès (2). Il fut commencé le 21 avril et poursuivi avec la plus grande précipitation. Savonarole était interrogé matin et soir, et le notaire dénaturait presque entièrement les réponses de l'accusé. Bientôt cependant, la Seigneurie, voyant qu'elle n'arriverait qu'à s'attirer davantage la haine du peuple, dut renoncer à son projet. On s'en tint donc à la première procédure.

Les habitudes de la République exigeaient que le procès fût lu dans la salle du Grand-Conseil, en présence de tout le peuple et en présence de l'accusé lui-même. Mais, par ordre de la Seigneurie, le greffier des Huit, qui en donna lecture, déclara que Savonarole n'avait pas voulu venir, par crainte d'être lapidé (3). Ce mensonge ne trompa personne et accrut le mépris pu-

vonarole et que celle des témoins avaient été falsifiées ; mais il ne dit pas comment ni où ; ses observations à ce propos restent donc un peu obscures ; cependant, il répète plusieurs fois que les pièces véritablement signées par Savonarole n'auraient pu qu'assurer l'honneur de son nom. Il ne nous dit pas si la signature vue par lui était vraiment autographe. Nous ne pouvons vérifier ces particularités, attendu que le dossier qui se trouvait dans le Palais fut brûlé, pendant le siège de Florence, comme injurieux pour la mémoire de Savonarole. Varchi. *Storia di Firenze*, ediz. Arbib, t. II, p. 365.

(1) Voir les *Frammenti di Pratiche* dans l'*Archivio delle Riformagioni.*

(2) C'est nous qui avons découvert ce second procès. Voir l'Appendice de l'édition italienne.

(3) Nardi se trompe quand il dit que les procès furent lus, en indiquant par cette expression le second procès que fit la Seigneurie et celui qui fut fait beaucoup plus tard par les commissaires apostoliques. Ces derniers procès n'avaient aucune forme légale et ne pouvaient être lus dans la salle du Conseil. Ce qui confirme notre opinion, c'est que

blic pour la Seigneurie. Celle-ci était si mécontente de la direction donnée à l'interrogatoire et au procès, qu'au lieu des quatre cents ducats promis à Ceccone, elle ne voulut lui en donner que trente (1), parce qu'il n'avait su remplir aucun de ses engagements.

les paroles attribuées au greffier par Nardi, après la lecture, sont précisément celles qui se trouvent écrites à la fin du procès imprimé. Nous répétons encore ici que Nardi, ordinairement très-méticuleux et très-consciencieux, manque tout à fait d'exactitude et de précision quand il parle de ces procès; il semble avoir écrit de mémoire et longtemps après les événements.

(1) Burlamacchi. Fra Benedetto dit qu'il en reçut trente-trois.

CHAPITRE X.

PROCÈS DE FRA DOMENICO, DE FRA SALVESTRO ET D'UN GRAND NOMBRE D'AMIS DU COUVENT. LETTRE DES MOINES DE SAINT-MARC AU PAPE. NÉGOCIATIONS ENTRE LA SEIGNEURIE ET ALEXANDRE VI QUI DEMANDAIT QUE SAVONAROLE LUI FÛT LIVRÉ. DERNIERS ÉCRITS DE SAVONAROLE COMPOSÉS EN PRISON.

Le résultat de l'interrogatoire des deux autres moines ne mécontenta pas moins la Seigneurie. Domenico da Pescia, sous l'étreinte de la torture, était devenu supérieur à lui-même. On essaya de lui persuader que Savonarole s'était rétracté sur tous les points; on lui donna l'estrapade et on le soumit au tourment, beaucoup plus douloureux, des brodequins (1), tout fut inutile; il restait inébranlable et serein, comme un martyr de l'Église primitive. On pensa alors à faire de nécessité vertu, en lui laissant écrire de sa main sa propre confession, et en la publiant sans falsifications. Les juges espéraient par là convaincre le public de leur intégrité, et obtenir pour le faux procès de Savonarole la confiance de la multitude (2). Cependant, ils n'eurent pas le courage de réaliser leur dessein. Quand ils lurent la confession de fra Domenico, ils ne purent s'empêcher d'y introduire quelques changements, à l'aide desquels,

(1) Ce fait est rapporté par Barsanti ainsi que par le P. Marchese.
(2) Fra Benedetto, *Vulnera Diligentis.*

sans la dénaturer absolument, ils en altérèrent la physionomie et lui enlevèrent ce caractère d'héroïsme qui signalait chaque parole. Ils y ajoutèrent, en outre, suivant leur caprice, les noms des amis du couvent, que fra Domenico n'avait pas voulu indiquer; mais ensuite ils ne se décidèrent pas à publier ces pièces et ils en firent seulement circuler le manuscrit. Quand on compare les deux exemplaires de ce procès, on trouve dans l'exemplaire retouché par la Seigneurie plus d'ordre, plus de soin, plus de correction grammaticale que dans l'exemplaire original; celui-ci, en revanche, se distingue par cette éloquence simple et naturelle qui n'a pas sa source dans l'art et qui surgit spontanément de la générosité du cœur. On ne peut le lire sans une profonde émotion. Il nous transporte pour ainsi dire à côté de la torture; nous voyons le déchirement des membres; nous entendons le craquement des os, la voix presque éteinte et cependant sublime de l'indomptable frère qui s'approche de la mort avec l'angélique sourire des martyrs et qui, dans ses angoisses, loue avec un enthousiasme toujours croissant le nom de son Seigneur (1).

Le procès commençait par les mots suivants : « Jésus-

(1) Quiconque lira les deux exemplaires du procès pourra facilement distinguer le véritable du faux. S'il y avait encore besoin d'une autre preuve, nous possédons le témoignage important de fra Benedetto, qui, dans le livre III de son *Vulnera Diligentis*, parle continuellement du *vrai* procès de fra Domenico. Pour le distinguer de l'autre, il en cite les premiers et les derniers mots, et en rapporte un très-long fragment qui manque presque entièrement dans l'exemplaire altéré. Voir fra Benedetto, *Vulnera Diligentis*, l. III, ch. III et IX; bibliothèque Riccardi, cod. 2985. Voir aussi les deux procès dans l'Appendice de l'édition italienne.

Christ, notre Dieu et notre Seigneur, sait que moi, fra Domenico, enchaîné à cause de lui, je ne mens point en rapportant les choses que je vais écrire. » Il affirmait que lui et Savonarole avaient toujours été opposés à tout préparatif belliqueux, à toute résistance dans le couvent. Quant à l'épreuve du feu, il disait, au contraire : « J'étais fermement résolu à traverser les flammes et je ne pensai pas qu'on pût me reprocher de tenir le Saint-Sacrement..... Si donc, il s'est produit des contestations violentes, Dieu, par la volonté de qui j'ai agi, me payera de ce qu'elles m'ont coûté ; car, au milieu de ces infamies et de cette terrible persécution, j'ai bien mérité de lui. » Et à la fin de ce premier interrogatoire, il s'adressait aux Seigneurs en ces termes : « Je vous prie de ne pas interpréter subtilement mes paroles, mais plutôt de les prendre dans le sens que je leur attribue moi-même en les écrivant (1). »

Le 16 avril, les examinateurs invitèrent fra Domenico à écrire ce qu'il pensait de son maître, après avoir cherché à lui persuader, avec toute l'astuce et la cruauté possibles, que Savonarole s'était rétracté (2). Fra Domenico écrivit aussitôt : « D'après une certaine impression produite dans mon esprit, j'ai toujours cru fermement, et, comme le contraire ne m'a pas été démontré, je crois encore à toutes les prophéties de Savonarole. » Il les énuméra et continua : « Cette foi est profondément enracinée chez moi; mais vous ne devez pas vous en irriter, car ma croyance ne nuit ni à moi ni à la cité, et en pareille matière chacun est libre de croire ce qu'il veut. » Il ajouta que

(1) Voir le procès qui, dans cette première partie, est sans date.
(2) Ce fait est prouvé par la confession même de fra Domenico.

Savonarole ne lui suggérait jamais ce qu'il devait prêcher, et le laissait suivre l'inspiration de Dieu. Puis il termina ainsi : « Il ne me reste plus rien à dire. Si vous désirez de moi d'autres éclaircissements, interrogez-moi, comme de bons confesseurs, et je m'efforcerai de vous satisfaire. Mais croyez sans hésitation tout ce que j'ai affirmé. Ayant toujours eu la conscience délicate, je sais que c'est un péché de mentir devant la justice ou de taire ce qui doit être révélé. J'ai tâché de me comporter comme si j'allais mourir à présent, ce qui pourrait bien arriver si vous me torturez de nouveau, car je suis tout brisé, je n'ai plus l'usage de mes bras, surtout du bras gauche, qui a été déjà disloqué par deux fois. Je vous en prie donc, soyez cléments, et croyez à la sincérité de mes déclarations. » Cependant, comme les juges le pressaient avec plus de violence, fra Domenico répondit : « Je ne sais rien autre chose, parce que je ne me suis occupé que de mener une vie pure et de glorifier Jésus-Christ, roi de Florence. Si, ne me croyant pas, vous me donnez l'estrapade pour la seconde fois, vous ne tirerez de moi rien de plus, car je n'ai rien caché ; vous mettrez seulement mon existence en péril. » Cet accent de sincérité ne convainquit pas les juges ; fra Domenico fut mis de nouveau et plus cruellement à la torture. Enfin, on lui présenta la plume, et, d'une main tremblante et sans force, il écrivit avec une admirable fermeté d'esprit les dernières, les plus mémorables paroles de sa confession : « Que la volonté de Dieu soit faite..... Je n'ai jamais remarqué, je n'ai jamais soupçonné le moins du monde que le frère Jérôme fût un imposteur ou un hypocrite ; il me paraissait au contraire plein de droiture, et je l'ai toujours regardé comme un homme supérieur.

Pénétré de respect pour sa personne, j'espérais, grâce à lui, obtenir de Dieu le pouvoir de faire quelque bien aux âmes. Je voyais en lui un homme de Dieu, aussi je lui étais entièrement soumis; je lui obéissais avec simplicité, avec zèle. J'ai dit plus d'une fois en chaire, devant les moines et devant quelques laïques, que si j'avais découvert chez le frère Jérôme la moindre erreur ou la moindre fourberie, je l'aurais dévoilée et publiée. Lui-même a déclaré plusieurs fois que je l'aurais fait, et je le ferais à présent, si je reconnaissais en lui une ombre de duplicité. *Finis. In simplicitate cordis mei lætus obtuli universa* (1) ».

La conduite de fra Salvestro fut toute différente. Nerveux et maladif, sujet aux visions d'un étrange somnambulisme qu'il prenait pour des inspirations célestes, très-faible de caractère, disposé à croire et à cesser de croire avec la même facilité, il avait coutume de se promener dans les cloîtres en discourant au milieu d'un groupe de citoyens. Savonarole lui avait souvent reproché cette habitude; mais fra Salvestro avait peine à y renoncer, parce qu'un grand nombre de personnes recherchaient sa conversation. La confiance entière que lui accordait le Prieur de Saint-Marc, auquel il était très-difficile de parler, la renommée très-répandue de ses visions et un certain enthousiasme religieux qui éclatait dans ses paroles, telles étaient les causes qui déterminaient des hommes comme Valori et comme Piero Capponi à choisir fra Salvestro pour confesseur et à entretenir avec lui une correspondance assidue (2).

(1) Voir, dans l'Appendice de l'édition italienne, le procès de fra Domenico.

(2) Voir les procès, les dépositions des accusés, Burlamacchi, Machiavel, *Frammenti storici*, etc.

Quand vint l'heure du péril, fra Salvestro fit preuve de la plus triste pusillanimité. Nous l'avons vu se cacher pendant le siége de Saint-Marc et ne sortir de sa retraite que quand fra Malatesta l'eut découvert aux sbires. Durant son interrogatoire, le 25 avril, il ne pensa qu'à sauver sa vie en attaquant son maître et en sacrifiant sa propre dignité. La main de Ceccone introduisit encore quelques falsifications dans ce procès (1); mais la substance et le caractère général des réponses demeurèrent faciles à reconnaître, de sorte que les amis les plus dévoués de fra Salvestro ne purent prendre sa défense. Cependant, chose singulière, fra Salvestro démontra sans le vouloir, par de nouveaux et solides arguments, l'innocence de Savonarole. Il inscrivit sur une longue liste les noms de ceux qui fréquentaient le couvent, renia la doctrine et s'efforça de dénigrer la vie de son maître; néanmoins, il reconnut que Savonarole ne s'était jamais laissé dominer par les intrigues des partis et n'avait jamais tenu à Saint-Marc de conciliabules politiques. « Quant à mon opinion sur la conduite de fra Giralomo, disait-il en finissant, je puis affirmer que vingt ou vingt-huit fois au moins, lorsqu'il devait prêcher, il vint me trouver peu avant le sermon et me dit : « Je ne sais sur quoi prêcher; priez Dieu pour moi, car je crains que Dieu ne m'ait abandonné, à cause de quelque péché. » Il voulait alors se confesser, se confessait en effet, et prêchait avec une admirable éloquence. Le fait se produisit pour la dernière fois la veille du dimanche

(1) Fra Benedetto parle de *quelques* falsifications opérées dans le procès de fra Salvestro. Voir, dans les livres II et III du *Vulnera Diligentis*, les chapitres où il examine les procès.

à partir duquel il cessa de prêcher pendant ce carême. Enfin, je déclare qu'il m'a trompé (1). » Il est évident que la dernière phrase a été ajoutée par messire Ceccone. Que prouvent d'ailleurs toutes ces paroles, sinon que le Prieur de Saint-Marc avait une entière confiance dans la sincérité et dans la bonté de ce disciple, qui alors le trahissait avec tant de lâcheté et qui s'efforçait, quoique en vain, de le calomnier.

En même temps se termina un autre procès, dirigé contre plusieurs moines de Saint-Marc et contre les citoyens, intimement liés avec Savonarole, qui s'étaient trouvés dans le couvent le jour du siége (2). On les interrogea minutieusement sur les réunions politiques tenues à Saint-Marc, sur l'introduction des armes dans le couvent et sur d'autres sujets analogues. Si l'on parvint à savoir de nouvelles particularités concernant les faits déjà connus, on n'apprit rien qui pût compromettre le Frère, dont l'innocence devenait de plus en plus manifeste. Tous les accusés affirmèrent que Savonarole, entièrement adonné à la contemplation des choses célestes, ne s'était jamais occupé de manœuvres politiques, et ils ajoutèrent : « Tels étaient le respect et la vénération que nous avions pour lui, que personne n'osait entrer dans sa cellule, de peur de troubler ses méditations continuelles et ferventes (3). »

Cependant, lorsqu'on montrait aux accusés le faux

(1) Voir le procès de fra Salvestro.

(2) Voir, dans l'Appendice de l'édition italienne, l'interrogatoire des dix-sept accusés.

(3) Andrea Cambini déclare que Valori lui-même n'aurait pas osé pénétrer dans la cellule de Savonarole quand le Frère se livrait à l'étude.

procès, lorsqu'on cherchait à leur persuader que Savonarole avait renié ses lumières prophétiques et ses visions, tous ne demeuraient pas inaccessibles aux soupçons. Les frères surtout se laissèrent facilement entraîner à des paroles de colère et d'indignation. Fra Roberto da Gagliano, quoi qu'il eût été un des plus attachés à Savonarole et à ses deux compagnons, supplia la Seigneurie de ne jamais le renvoyer dans le couvent. Néanmoins, malgré son mépris et son irritation, il ne pouvait cacher l'estime et la vénération qu'il avait ressenties pour Savonarole, de sorte que ses invectives se convertissent pour nous en apologie. « Je savais pertinemment comme théologien, dit-il, que sa doctrine était saine et pure d'hérésie.... Je n'ai jamais pu trouver rien à blâmer en Fra Girolamo. J'ai au contraire remarqué toujours en lui de grands signes de sainteté, la dévotion, l'humilité, l'amour de la prière. Ses paroles, ses mœurs, ses exemples étaient irréprochables, ses conversations admirablement édifiantes, ses doctrines saines, invariables et solides. Mais, puisqu'il nous a si perfidement abusés et trompés, je remercie Dieu et la Seigneurie de nous avoir éclairés, et nous vous prions de poursuivre jusqu'à la fin l'œuvre salutaire que vous avez entreprise (1).

A la vérité, les moines de Saint-Marc jouèrent un fort triste rôle en cette occasion. Il faut cependant considérer que leur situation était très-difficile et que leur foi fut mise à une rude épreuve. Malheureusement pour beaucoup d'entre eux, la doctrine qu'ils professaient avait pour base principale les visions et les prophéties; ils

(1) Voir l'Appendice de l'édition italienne.

avaient aveuglément désiré, attendu, et même voulu le miracle, et quand ils se virent contraints d'y renoncer, ils restèrent comme des hommes qui ne distinguent plus la route à suivre. Nous devons croire que cette épreuve fut dure et dépassa la mesure ordinaire des forces humaines; car nous voyons que fra Benedetto lui-même, l'ami fidèle, l'héroïque disciple, l'infatigable défenseur de Savonarole, se laissa vaincre alors par le doute, et partit pour Viterbe, « aussi abasourdi qu'une grive prise au piége, » pour nous servir d'une de ses expressions (1). Bientôt pourtant le calme ramena en lui la raison. Il revint à Florence, apporta dans l'examen des faits l'attention la plus minutieuse, rechercha et trouva les vrais documents, les témoins sincères, et, reprenant avec plus de force que jamais possession de son ancienne foi, il y persévéra jusqu'à la mort (2).

Les moines de Saint-Marc n'avaient pas tous la généreuse constance de fra Benedetto, et, dès le 21 avril, ils avaient adressé au pape une lettre qui entachera éternellement leur honneur. Ils se prosternaient aux pieds du saint-père, et s'efforçaient de rejeter sur leur prieur tout ce que leur conduite pouvait avoir eu de répréhensible. Mais il semblait inévitable que tous les accusateurs de Savonarole le défendissent malgré eux; car cette lettre contenait implicitement aussi son apologie. « Par son astuce, disaient les religieux de Saint-Marc, le frère Jérôme nous a trompés; et il a trompé des hommes d'un esprit beaucoup plus pénétrant que le nôtre.

(1) « *Come tordo avuta la ramata.* » Fra Benedetto, *Cedrus Libani.*

(2) Ibidem. Voir aussi les détails donnés par le P. Marchese, dans ses *Scritti vari*, sur la vie de fra Benedetto (t. II, p. 176-205).

L'ingénieuse subtilité de sa doctrine, la rectitude de sa vie, la sainteté de ses mœurs, ses apparences de dévotion, la considération qu'il obtint en abolissant à Florence les mauvaises mœurs, l'usure et les vices de toutes sortes enfin les nombreux événements, supérieurs à la puissance comme à l'imagination humaines, qui confirmèrent ses prophéties, tout conspira à nous fasciner. S'il ne s'était pas rétracté, s'il n'avait pas dit lui-même que ses paroles ne venaient pas de Dieu, nous n'aurions jamais pu lui refuser notre confiance. Notre foi en lui était si ferme, que pour soutenir sa doctrine nous aurions tous exposé nos corps aux flammes du bûcher. » Les frères demandaient ensuite la levée de l'excommunication qu'ils avaient encourue en adoptant le parti de Savonarole et en prenant les armes pendant le siége du couvent. Mais ce qui est surtout singulier c'est qu'un peu plus loin ils suppliaient le saint-père de maintenir leur séparation d'avec la Congrégation lombarde, séparation pour laquelle Savonarole avait tant combattu et dont le pape s'était autorisé pour lancer l'excommunication contre lui et contre le couvent. Ils invoquaient les raisons mêmes que leur supérieur avait alléguées dans la fameuse lettre qui fit éclater si violemment la colère d'Alexandre VI. Puis ils terminaient par les lignes suivantes : « Que Votre Sainteté se contente d'avoir entre ses mains l'auteur et le propagateur de toutes les erreurs, Jérôme Savonarole, et qu'elle lui inflige une peine en rapport, s'il est possible, avec sa perversité. Quant à nous, brebis égarées, nous revenons au vrai pasteur (1). »

(1) Voir le document XVIII dans l'ouvrage de M. Perrens.

Deux frères, chaudement recommandés par la Seigneurie, portèrent cette lettre à Rome (1). Le pape y répondit le 14 mai : il louait le repentir des religieux, leur donnait l'absolution et leur promettait de réfléchir mûrement sur cette séparation qui avait été déjà tant de fois, tour à tour, condamnée et accordée (2). Quant à la Seigneurie, elle reçut un bref portant la date du 17 avril; il était rempli d'éloges et de félicitations (3). Enfin, un autre bref concéda à l'archevêque de Florence et au chapitre de la cathédrale le pouvoir d'absoudre tous les crimes, y compris l'assassinat, accomplis avec l'intention de renverser Savonarole. Bon nombre de personnes s'empressèrent de venir dans le Dôme pour profiter du pardon offert par le souverain pontife (4).

En même temps, une correspondance très-active avait lieu entre la République et le pape. D'un côté, le saint-père souhaitait et demandait avec insistance qu'après avoir interrogé et torturé Savonarole on le remît vivant entre ses mains. De l'autre côté, la Seigneurie ne pouvait livrer le Frère sans porter la plus grave atteinte à la dignité de la République. Elle ajournait donc sa réponse; mais elle n'oubliait pas de solliciter d'Alexandre VI l'autorisation d'établir la dîme sur les biens ecclésiastiques, mesure proposée et appuyée si chaudement déjà par Savonarole et qui avait provoqué tant d'accusations contre lui. La *Pratica* approuva et encouragea la conduite de la Seigneurie. Il semblait

(1) P. Marchese, Doc. XXX.
(2) Perrens, Doc. XIX.
(3) P. Marchese, Doc. XXX et suiv.; Nardi, p. 144-145.
(4) Ibidem.

que de toutes parts on voulût trafiquer de la vie du malheureux moine, et obtenir en échange les concessions mêmes pour lesquelles il avait combattu jusqu'au martyre (1).

Cependant l'époque du renouvellement de la Seigneurie approchait, et la *Pratica* se réunissait tous les jours. Le 27 et le 28 avril, les Seigneurs la consultèrent afin de savoir comment il fallait répondre au pape, comment on pouvait pourvoir aux besoins du trésor public et conserver la tranquillité dans la ville. Vespucci, dont la voix prévalait toujours au milieu de ces discussions, conseilla de continuer à temporiser avec Rome, de prolonger assez l'interrogatoire des trois religieux pour que la nouvelle Seigneurie eût à prononcer le jugement, enfin d'agir avec indulgence à l'égard des autres accusés. Quant à la question financière et au maintien de l'ordre à Florence, il s'en remettait entièrement à la sagesse de la Seigneurie (2). Celle-ci, d'après les conseils qui

(1) (Voir les Documents du P. Marchese.) On voulut mettre à exécution, dans le temps même où l'on cherchait à faire mourir Savonarole ou peu après, un grand nombre des conseils qu'il avait donnés. C'est en s'inspirant de ses idées qu'on nomma le gonfalonnier à vie et qu'on réforma l'administration de la justice. Savonarole avait dit : « Formez une *Ruota*, c'est-à-dire un tribunal composé de citoyens riches et bien payés, afin que les juges ne soient pas corruptibles; si vous manquez de l'argent nécessaire, confiez à un étranger honorable le soin de statuer sur les appels. » Le 20 avril, quand Savonarole était de nouveau mis à la torture, on promulgua une loi qui abolissait le *Bargello* et rétablissait le capitaine du peuple ainsi que le podestat : on voulait de cette façon créer ce que Savonarole avait appelé « un bon juge étranger des appels. » (Voir cette loi dans l'*Archivio delle Riformagioni.*) On ne tarda pas à supprimer derechef le capitaine et le podestat, et l'on fit une nouvelle loi qui constitua la *Ruota*, conseillée aussi par Savonarole.

(2) *Frammenti di Pratiche.*

lui avaient été donnés, termina les procès accessoires. Elle condamna dix-huit citoyens, soit à une peine pécuniaire, soit à l'exil, soit à la privation des emplois publics pendant plusieurs années (1). Elle accorda une amnistie complète à la plupart des accusés, et ne dirigea pas la moindre poursuite contre les citoyens qui avaient combattu les Piagnoni, contre ceux qui avaient assassiné Valori et sa famille (2). Mais, afin de montrer son amour pour la liberté et sa haine contre les Médicis, elle révoqua les sentences de bannissement qui pesaient encore sur Alessandro et Lamberto dell'Antella, les révélateurs de la conjuration de Pierre (3).

Il restait à prendre une dernière mesure pour assurer exclusivement le succès aux ennemis de Savonarole dans les prochaines élections; autrement, à quoi bon avoir violé les lois et la foi publique, à quoi bon avoir mis à la question et torturé Savonarole? Si les Piagnoni arrivaient au pouvoir, Savonarole serait non-seulement sauvé, mais encore vengé; l'infamie de son procès deviendrait manifeste. Afin de prévenir un pareil danger, on s'avisa de ce simple expédient : le jour où se rassembla le Grand-Conseil pour procéder à l'élection des magistrats, on parvint à exclure, au moyen de la plus monstrueuse iniquité, jusqu'à deux cents citoyens parmi les plus attachés au parti populaire (4). De cette façon

(1) Voir, dans l'*Archivio delle Riformagioni*, les décrets du 30 avril 1498.

(2) Nardi, *Storia di Firenze.*

(3) (Loi du 23 avril 1498.) La Seigneurie obtint, dans le conseil des Quatre-Vingts, 60 fèves noires contre 23 blanches, et, dans le Grand-Conseil, 706 noires contre 305 blanches. On sait que les fèves blanches servaient à votre contre les projets mis aux voix.

(4) Nardi, *Storia di Firenze.*

on eut comme gonfalonier de justice messire Vieri de' Medici, homme digne du nom qu'il portait (1), et l'on obtint la nomination d'une Seigneurie semblable en tout à la précédente. Les nouveaux magistrats trouvaient leur œuvre déjà commencée; ils n'avaient donc qu'à marcher dans la même voie, et à sceller avec le sang un crime en grande partie consommé.

A peine entrée en fonctions, cette Seigneurie réunit la *Pratica*, le cinquième jour de mai, et lui demanda conseil sur la conduite à tenir. Plusieurs membres de la *Pratica* répondirent « qu'il fallait insister auprès du pape pour que la sentence fût exécutée dans le lieu même où le crime avait été commis. Mais si l'on croyait utile de céder aux désirs d'Alexandre VI, on devait tenter du moins, avant de lui livrer les trois moines, d'arracher à ceux-ci, par un nouvel interrogatoire, quelques aveux plus explicites. » Girolamo Ruccellai appuya cet avis. « Un autre interrogatoire, disait-il en finissant, serait d'autant plus efficace que nous avons entre les mains, m'assure-t-on, le nouvel instrument de torture (2). » Il faisait peut-être allusion à quelque instrument récemment imaginé et plus terrible que les autres, grâce auquel on espérait amener les accusés à la confession voulue. Messire Piero Popoleschi prit ensuite la pa-

(1) Il y avait quatre personnages du même nom, et l'un d'eux était partisan de Savonarole. La suite du récit montrera quel était le caractère de celui dont nous parlons.

(2) Voici textuellement les paroles prononcées dans la *Pratica* : « Il serait bon de les interroger de nouveau, car on possède maintenant, dit on, l'instrument de torture. De cette façon, si l'on est obligé d'envoyer à Rome Savonarole, on saurait tout ce qu'il a dans le corps. » Archivio delle Riformagioni, *Frammenti di Pratiche*.

role au nom des Dix récemment nommés (1). Son discours dut exercer une grande influence, car, ayant été gonfalonier de justice sous la Seigneurie précédente, il avait préparé et conduit le procès de Savonarole. Il pensa, comme les orateurs précédents, qu'écrire à Rome était nécessaire. « Il est bon, dit-il, que l'exécution du jugement ait lieu à Florence, où tant de citoyens s'obstinent encore dans leur dévotion pour le Frère. Si le pape veut en savoir davantage, il peut charger ses commissaires d'interroger encore les religieux. Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à demander la permission de faire dégrader les trois moines, afin qu'ils soient ensuite livrés au bras séculier. » Parlant après cela du nouveau procès désiré par quelques membres de la *Pratica*, il laissa échapper ces mots : « Quant à interroger derechef les accusés, c'est un projet que mes collègues recommandent d'écarter par égard pour la paix et le repos de la ville; le désaveu du premier procès pourrait occasionner des troubles (2). » Popoleschi ne voulait donc point un second procès, de peur que la fausseté du premier ne fût découverte et que le jugement tout entier ne fût mis en question. Les commissaires du pape, au contraire, ne lui inspiraient aucune appréhension, parce qu'il les savait rompus à ce métier, et que, aidés par Ceccone, les agents pontificaux ne pouvaient manquer d'atteindre leur but.

(1) Les nouveaux membres du tribunal des Dix venaient d'être élus, quand on commença le procès de Savonarole. Popoleschi se fit donc nommer du Conseil des Dix quand il était gonfalonier. Les illégalités se multipliaient et devenaient de plus en plus monstrueuses.

(2) *Fragmenti di Pratiche*, Archivio delle Riformagioni.

La Seigneurie, entraînée par les paroles de Popoleschi, écrivit au pape (1), et celui-ci, se laissant enfin persuader, envoya le 11 mai à l'évêque Paganotti, qui se trouvait alors à Florence, un bref où il lui annonçait la prochaine arrivée de deux commissaires apostoliques, autorisés à « examiner les erreurs et les iniquités de ces trois fils de perdition. » Alexandre VI savait que Panagotti était l'ami et le disciple de Savonarole. Par un raffinement de cruauté, il exigea que cet évêque dégradât le Frère de ses propres mains, et le livrât ensuite au bras séculier (2).

Mais les commissaires apostoliques arrivèrent seulement le 19 mai, de sorte que Savonarole, qui se trouvait dans la prison de l'*Alberghettino* depuis le 19 avril, eut un mois de repos et de solitude, durant lequel il put réparer un peu ses forces. Au début de sa captivité, il était tellement affaibli, tellement brisé, qu'il se sentait incapable de remuer les bras. Cependant son bras droit ne tarda pas à se remettre. Lorsqu'on soumettait les accusés à la torture, on avait coutume d'épargner un peu le bras droit, afin que, conformément aux lois, ils fussent en état de rédiger eux-mêmes leur confession. Savonarole prit donc la plume, et ce qu'il écrivit en ces moments solennels mérite une attention parti-

(1) P. Marchese, Doc. XXXVI-XXXVII. On y peut voir la lettre écrite le 5 mai par la Seigneurie à l'ambassadeur florentin près la cour pontificale, ainsi que la lettre adressée au pape le 6 et commençant ainsi : « Cum torqueremus adhuc Hieronimum Savonarolam, proximis diebus, etc. » Preuve incontestable, quand il n'en existerait pas une foule d'autres, énumérées déjà, que Savonarole ne fut pas torturé seulement le 19 avril, comme le dit le procès, mais que l'on continua jusqu'à la fin à le traiter de la même façon.

(2) Perrens, Doc. XIX; Nardi, Burlamacchi, Marchese, etc.

culière. Que le lecteur ne croie pas que Savonarole va parler contre ses juges, gémir de la torture ou se défendre; le Frère n'a plus rien à espérer sur cette terre; ses pensées sont tournées uniquement vers Dieu. Il expose et commente le psaume *In te Domine speravi.* « A qui m'adresserai-je, moi pécheur? Au Seigneur, dont la miséricorde est infinie. Personne ne peut se glorifier en soi-même; tous les saints disent : ce n'est pas à nous, mais au Seigneur qu'appartient la gloire. Ils ne furent pas sauvés par leurs mérites, ni par leurs œuvres, mais par la bonté et par la grâce de Dieu, afin que personne ne puisse se glorifier en soi-même. »

« O Seigneur ! tu as effacé mille fois mon iniquité, et mille fois je suis retombé..... Mais quand ton esprit sera descendu sur moi, quand le Christ vivra en moi, alors je serai certain de ne plus faillir. Confirme-moi donc dans ton esprit, ô Seigneur; alors seulement je pourrai enseigner tes voies aux méchants. Si tu avais voulu le sacrifice de mon corps, j'aurais déjà fait ce sacrifice; mais tu ne veux pas d'holocaustes, c'est l'esprit que tu veux. Offrons à Dieu un cœur repentant, et il ne nous sera pas demandé davantage. » Savonarole revient ensuite à la pensée qui ne le quittait jamais, à la pensée du renouvellement de l'Église. « Je désire avec ardeur que tous les hommes soient sauvés, car les œuvres des bons seraient pour moi une grande consolation. Je te prie, ô Seigneur, de tourner tes regards vers ton Église et de voir combien le nombre des infidèles dépasse celui des chrétiens, combien sont nombreux aussi ceux qui se sont fait un Dieu de leur ventre. Envoie ton esprit pour renouveler la face de la terre. L'enfer se remplit, ton Église

devient déserte. Lève-toi, pourquoi dors-tu, ô Seigneur? Nos sacrifices ne te sont pas agréables, parce qu'ils ne consistent qu'en vaines cérémonies et qu'ils ne sont pas des sacrifices de justice. Où sont maintenant la glorieuse foi des apôtres, l'intrépidité des martyrs, la sainte simplicité des moines?... » En continuant sur ce ton, le Frère semble oublier la prison et se croire en chaire. Quand on lit cette méditation, peu s'en faut qu'on ne s'imagine lire un des sermons les plus hardis de Savonarole, tant celui-ci se montre égal à lui-même (1). Nous avons vu que depuis le commencement de sa captivité l'esprit de prophétie et les visions l'avaient abandonné; maintenant son esprit recommence à s'exalter dans la solitude, son imagination s'enflamme; les visions disparues visitent de nouveau le malheureux prisonnier.

Le second écrit qu'il composa en prison fut une *Méditation sur le Miserere* (2). Il y dépeint la lutte par laquelle la Tristesse et l'Espérance se disputent son cœur. Ce ne sont pas des êtres abstraits ou des allégories; le Frère entend le bruit des chaînes et la voix des anges; le ciel s'ouvre devant lui. « A la tête d'une armée puissante et nombreuse, la Tristesse m'assiège et m'enveloppe; elle s'est déjà entièrement emparée de mon cœur, et elle ne cesse, avec ses armes, de m'atta-

(1) Voir *Meditazioni sul Salmo XXX*. Audin de Rians, dans sa bibliographie des éditions de Savonarole faites au XV[e] siècle, énumère cinq éditions italiennes et une édition latine de cet opuscule. L'original fut écrit en latin.

(2) Audin en cite huit éditions latines, cinq italiennes, et une allemande, toutes du XV[e] siècle. Cette méditation fut aussi composée en latin.

quer jour et nuit en poussant des clameurs. Mes amis combattent sous son étendard et sont devenus mes ennemis. Tout ce que je vois, tout ce que j'entends porte ses insignes..... De même que le plus doux breuvage paraît amer aux gens atteints de la fièvre, ainsi il n'est rien qui ne se convertisse pour moi en amertume et en affliction.... Mais je me tournerai vers les choses célestes, et l'Espérance viendra à mon aide. Déjà son seul aspect met en fuite la Tristesse. Que le monde m'opprime autant qu'il voudra, que mes ennemis s'élèvent contre moi; je n'ai plus aucune crainte, car le Seigneur est toute mon espérance. Peut-être ne voudras-tu pas exaucer ma prière ni me délivrer des angoisses temporelles, parce qu'une telle grâce ne serait pas utile à mon âme et que la vertu s'affermit par les tribulations. Dans ce cas, je serai temporairement confondu par les hommes; ils emploieront contre moi la force et la violence; mais tu ne le permettras qu'afin que je ne sois pas éternellement confondu. »

Vient ensuite un passage qui mérite d'être remarqué; car c'est sur lui et sur plusieurs passages analogues de cette Méditation que les protestants se sont appuyés pour soutenir que Savonarole avait été un martyr de leur Église : « J'espérerai donc dans le Seigneur, et je serai bientôt délivré de toute tribulation. Et par quels mérites ? Non par les miens, mais par les tiens, ô Seigneur! Je ne t'offre pas ma justice, je cherche ta miséricorde. Les pharisiens se glorifiaient de leur justice; aussi n'ont-ils pas obtenu celle de Dieu, car on ne la reçoit que par grâce, et jamais personne ne sera juste devant Dieu pour avoir accompli seulement les œuvres de la loi. » En ce mo

ment, le fantôme de la Tristesse se présente avec un tel bruit d'armes et de trompettes, que Savonarole ajoute : « Je pus à peine me soutenir et m'empêcher de tomber à terre. La Tristesse m'aurait chargé de chaînes et conduit dans son royaume si la sereine Espérance, toute rayonnante d'une splendeur divine, n'était survenue et ne m'avait dit en souriant : O chevalier du Christ, quelles sont les dispositions de ton âme au milieu de cette bataille?..... As-tu la foi, ou ne l'as-tu pas? — Oui, je l'ai — Eh bien, sache que c'est là une grande grâce de Dieu, parce que la foi est un don de sa bonté, et non le résultat de nos œuvres; Dieu l'a voulu ainsi afin que personne n'eût le droit de se glorifier. »

On n'a pas eu de peine à trouver dans ces paroles un prétexte pour affirmer que Savonarole avait voulu soutenir la justification par la foi et par les mérites de Jésus-Christ sans la coopération de nos œuvres, théorie qui sert de base à la doctrine luthérienne. Mais, avant de se laisser aller à prononcer un tel jugement, il faut considérer que, suivant les protestants comme suivant les catholiques, le salut s'obtient au moyen de la foi, et que c'est la grâce qui suscite la foi. Voici la seule différence entre les deux doctrines : aux yeux du catholique, la liberté humaine contribue au salut, parce que nos œuvres nous disposent à recevoir la grâce; tandis qu'aux yeux du protestant l'homme, simple instrument entre les mains de Dieu, ne peut contribuer à son propre salut par l'exercice de sa volonté. Cela posé, on comprend combien il est facile d'appeler protestant tout écrivain catholique qui se borne à raisonner sur l'omnipotence de la foi, sur la nécessité de la grâce, sur l'insuffisance des œuvres et de nos mérites. Ce n'est qu'en approfon-

dissant le sens le plus intime et en étudiant l'ensemble d'une doctrine, qu'on peut vraiment la juger. Pour peu qu'on lise les écrits de Savonarole, on est forcé de reconnaître l'importance capitale qu'il attribue à la liberté humaine, et de constater que selon lui nous devons nous préparer à recevoir la grâce. Si Savonarole, enfermé dans sa prison et presque incapable de se mouvoir, trahi et abandonné par les hommes, n'a pas pensé à s'étendre sur la liberté humaine et n'a songé qu'à mettre toute sa confiance en Dieu, qui oserait s'en étonner ? Mais quiconque lira toute cette Méditation ne pourra certainement pas méconnaître le vrai caractère des croyances du Frère.

« La Tristesse, continue Savonarole, se précipita sur moi en disant : Ne vois-tu pas que tu invoques le ciel et la terre et que personne ne te secourt ? Ne vois-tu pas que la mort est ton unique refuge ? — Et toute son armée poussait d'horribles cris. Alors, pleurant de douleur, je tombai sur le visage. Cependant, l'Espérance, calme et lumineuse, descend tout à coup du ciel, me touche, me relève et m'adresse ces paroles : Jusqu'à quand resteras-tu enfant ? Que la Tristesse cite, si elle le peut, un pécheur, quelque coupable qu'il fût, qui, ayant fait retour à Dieu et s'étant converti, n'ait pas été bien accueilli et justifié (1).... Qui est-elle pour poser des limites à la miséricorde de Dieu et pour croire que les eaux de la mer peuvent tenir dans sa propre main ? N'as-tu pas entendu dire au Seigneur : Toutes les fois que le pé-

(1) Cette idée est en opposition directe avec les doctrines de Luther et de Calvin. Dans l'ouvrage intitulé *De servo arbitrio*, Luther combat la liberté humaine. La théorie de Calvin sur la prédestination va plus loin encore.

cheur pleurera et se repentira de ses péchés, je ne me souviendrai plus de ses iniquités (1)?... La miséricorde de Dieu n'a pas de limites. Es-tu tombé? Relève-toi, et la miséricorde te recevra. T'es-tu enfoncé dans l'abîme? Crie, et la miséricorde viendra. » Il est clair que l'efficacité des œuvres de l'homme est ici reconnue et que la doctrine est tout à fait catholique. Savonarole termine sa Méditation par les mots suivants : « Alors je m'écriai tout joyeux : je ne me confierai pas dans les hommes, mais seulement dans le Seigneur; et je lui rendrai mes hommages devant tout le peuple, parce que la mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur. Quand même toutes les armées de la terre seraient lancées contre moi, mon cœur n'aurait plus peur, parce que tu es mon refuge et que tu me conduiras à ma fin..... » Peu après, on priva Savonarole de papier, et il dut cesser d'écrire.

Ces deux méditations, composées en prison, obtinrent tout de suite une très-grande célébrité. La seule explication du *Miserere* fut bientôt répandue par treize éditions différentes, et le succès de cet écrit se généralisa encore quand Martin Luther publia en Allemagne le travail du Frère, l'année 1523, avec une préface où il déclarait Savonarole précurseur de sa doctrine : « Quoiqu'un peu de fange théologique (2), disait-il, reste encore attachée aux pieds de ce saint homme, il a néanmoins soutenu la justification par le moyen de la foi seule sans les œuvres, et, à cause de

(1) La doctrine catholique est ici, de nouveau, très-clairement exposée.

(2) C'est-à dire la fange scolastique.

cela, il a été brûlé par le pape (1). Mais il vit dans la bénédiction, et Christ le canonise par notre intermédiaire, dussent le pape et les papistes en crever de rage (2). » Cependant, quand même tout ce que nous avons déjà dit n'aurait pas réfuté complétement l'opinion du grand réformateur, il suffirait pour trancher la question de réfléchir aux derniers actes de Savonarole et de lire le dernier écrit qu'il composa en prison; cet écrit aurait levé tous les doutes de Luther si celui-ci l'avait lu.

Le geôlier, à l'exemple de quiconque approchait le Frère, se prit d'une profonde vénération pour son prisonnier, et le supplia de lui laisser quelques préceptes qui l'aidassent à vivre saintement. Savonarole, après avoir refusé plusieurs fois à cause de ses membres brisés et du manque de papier, dut enfin céder et écrire sur la couverture d'un livre une *Règle pour vivre en bon chrétien* (3). Cette règle, conservée avec beaucoup de dévotion, fut ensuite imprimée. « La vie vraiment chrétienne, y disait Savonarole, dépend tout entière de la grâce; il faut donc s'efforcer d'acquérir la grâce, et quand on l'a reçue, tâcher de l'accroître. En examinant nos péchés, en méditant sur la vanité des choses mondaines, nous nous acheminons vers la grâce; la confession et la communion nous

(1) Savonarole ne fut pas condamné pour ce motif et ne fut pas brûlé par le pape. (*Note du trad.*)

(2) « *Christus canonisirt ihn durch uns, sollten gleich die Päpste und Papisten mit einander darüber zerbersten.* » *M. Luther*, *Vorrede über Savonarola' Auslegung des* 51[e] *Psalms*. Cette préface, imprimée dans l'édition allemande des œuvres de Luther, a été aussi publiée en latin.

(3) *Regola del ben vivere cristiano, composta mentre era in carcere*, etc. Florence, 1498, 1529; Venise, 1547.

disposent à la recevoir. Elle est certainement un don gratuit de Dieu ; mais quand nous ressentons un violent mépris pour le monde, un ardent désir de nous tourner vers les choses spirituelles, alors nous pouvons dire que si la grâce n'est pas encore en nous, elle s'approche indubitablement. La persévérance dans la vertu, dans les bonnes œuvres, dans la confession, dans tout ce qui nous a rapprochés de la grâce, est le vrai et sûr moyen de l'accroître. » En présence de pareils témoignages, si le lecteur n'est pas persuadé que cette doctrine est purement et exclusivement catholique, que Savonarole, jusqu'aux dernières heures de sa vie, resta toujours conséquent à lui-même, il nous semble superflu de produire d'autres arguments.

CHAPITRE XI.

LES COMMISSAIRES APOSTOLIQUES, A LEUR TOUR, METTENT A LA TORTURE SAVONAROLE, DONT L'INNOCENCE EST CONFIRMÉE PAR UN TROISIÈME PROCÈS. CONDAMNATION ET SUPPLICE DES TROIS MOINES.

Le 19 mai, entraient solennellement à Florence les commissaires du pape, Gioacchino Turriano, général des dominicains, et Francesco Romolino, évêque d'Ilerda, très-connu plus tard sous le nom de cardinal Romolino. Autour d'eux, la populace se pressait en criant : « Mort, mort au Frère. » Et Romolino répondait, le sourire sur les lèvres : « Il mourra, soyez-en sûrs. » En effet, Girolamo Benivieni avait écrit de Rome « que les deux commissaires étaient partis avec l'ordre de faire périr Savonarole, fût-il un saint Jean-Baptiste (1) ». Les commissaires eux-mêmes ne dissimulaient pas le but de leur mission, car à peine furent-ils arrivés dans leur demeure, à San Piero Scheraggio, que Romolino, s'adressant aux magistrats qui l'entouraient, leur dit : « Quel beau feu feu nous allumerons! J'ai déjà sur moi la sentence (2). »

Le lendemain, 20 mai, la torture était préparée, et Savonarole commençait à subir un troisième interrogatoire. Outre les commissaires du pape, il y avait là

(1) Burlamacchi, Barsanti, etc.
(2) Ibidem.

Paolo Benini et Biagio di Giovanni, comme représentants des gonfaloniers de compagnie, Giovanni Canacci, Piero degli Alberti et Francesco Pucci, comme délégués des douze Buoni Uomini, des Dix et des Huit. Quant à Ceccone, il assista également au procès ; mais, comme on n'avait pas été très-satisfait de ses services, on lui adjoignit plusieurs collègues, afin que, stimulé par l'émulation, il s'efforçât d'altérer plus efficacement les réponses (1). Pour faciliter la besogne du notaire, on avait écrit d'avance les demandes. Les commissaires du pape étaient décidés à faire voir comment on devait falsifier les réponses et comment on pouvait, en donnant la torture, obtenir tout ce qu'on voulait.

Ils torturèrent avec férocité Savonarole (2). Les premières questions se rattachaient à l'affaire du concile et surtout aux complices de cette entreprise. Le Prieur de Saint-Marc s'exprima ainsi : « Je vous répondrai sans détours. Ce que j'ai fait par rapport au concile ne m'a été conseillé par personne, et c'est seulement dans les derniers temps que j'ai parlé du concile à quelques-uns des frères. Je n'ai jamais entretenu de ce sujet les princes italiens, parce que je les considérais tous comme

(1) « Cette petite partie du procès original dirigé par Romolino fut écrite par Ceccone et par d'autres, que je ne nomme pas pour abréger, et qui étaient présents à l'interrogatoire. » Violi, *Giornata VI*. Dans le procès, il est dit plusieurs fois expressément que le secrétaire de Romolino écrivait aussi ; et fra Benedetto, en rapportant un fragment du procès, s'exprime ainsi : « Prends la peine, je t'en supplie, de lire un peu les paroles fidèlement transcrites par messire Lodovico Menelli. » *Vulnera diligentis*, partie III, ch. III. — Voir aussi le procès dans l'Appendice de l'édition italienne.

(2) Dans le procès même, sur la marge, on lit en plusieurs endroits : *torture, torturé.*

mes ennemis. Mais j'espérais que les princes étrangers favoriseraient mes desseins, à cause des pratiques coupables de la cour de Rome. Je comptais principalement sur le roi d'Angleterre, ayant entendu dire que c'était un homme de bien. Quant aux cardinaux et aux prélats, je ne voyais en eux que des ennemis. » Interrogé sur l'accusation de s'être fait révéler les confessions, Savonarole répondit aussitôt « qu'il n'avait jamais adressé aucune demande à ses moines, et qu'eux-mêmes n'auraient jamais consenti à lui obéir dans ce cas. » Romolino, commençant à s'apercevoir qu'il n'obtenait rien, s'emporta, et eut recours aux menaces ; puis, quand il eut remarqué que les menaces étaient inutiles, il ordonna que le Frère fût dépouillé et remis à la torture. Alors Savonarole, regardant ses juges, s'écria : « Eh bien ! écoutez-moi, Seigneurs florentins, et soyez mes témoins. Par crainte des tourments, j'ai nié que j'eusse des lumières surnaturelles. Si j'ai à souffrir, je veux souffrir pour la vérité ; ce que j'ai enseigné, c'est de Dieu que je le tenais. » Pendant ce temps, on lui ôtait ses vêtements et on lui appliquait de nouveau la torture ; mais les paroles qu'il avait prononcées furent transcrites avec peu de changements, parce qu'elles étaient trop claires et qu'elles avaient été dites avec trop de fermeté (1). Au milieu de

(1) Voici les paroles de Savonarole, telles que les rapporte la IIIe partie du *Vulnera dilengentis* de fra Benedetto. Fra Benedetto les cite d'après un exemplaire écrit par Ceccone, exemplaire falsifié suivant le système habituel, mais différent, dans plusieurs endroits, du texte que reproduit l'Appendice de l'édition italienne. « *Jussus expoliari.* — Eh bien, écoutez-moi. Mon Dieu, tu m'as surpris en état de péché. — Il s'agenouille. — Je confesse que j'ai renié le Christ. J'ai menti. Seigneurs florentins, je l'ai renié par peur des tourments. Soyez mes témoins. Si j'ai à souffrir, je veux souffrir pour la vérité. Ce que j'ai

ses angoisses corporelles, Savonarole retomba dans le délire et fit des réponses ambiguës, qui étaient complétement dénaturées par le notaire. Cependant, lorsqu'on arriva aux points capitaux de la doctrine, la torture et les falsifications ne servirent plus à rien. Au moment où l'on demanda au Prieur de Saint-Marc s'il avait voulu diviser l'Église du Christ, il sembla reprendre possession de lui-même et répondit : « Jamais, à moins qu'on ne veuille parler de quelques usages que j'introduisis à Saint-Marc pour soumettre les frères à une vie plus sévère. Il est bien vrai que je n'ai jamais redouté les excommunications (1). »

Le lendemain, on continua le procès et l'on parvint à obtenir de l'accusé une déclaration destinée à confirmer ce qui avait été écrit pendant les interrogatoires précédents. Mais cette déclaration est tellement dénuée de bon sens qu'elle ne peut avoir aucune valeur. Il en faut dire autant de tout ce procès, beaucoup plus falsifié que le premier, et dans lequel on aurait peine à deviner quelqu'une des réponses véritables. On adressa ensuite à Savonarole une foule de questions étranges et ridi-

dit, Dieu me l'avait révélé. O mon Dieu, tu me punis pour t'avoir renié. Je mérite ce châtiment. Je t'ai renié. Je t'ai renié. Je t'ai renié par peur des tourments, par peur des tourments. — Il s'était agenouillé et montrait son bras gauche presque brisé. — Jésus, secours-moi. Oui, tu m'as surpris en état de péché. » Toutes ces paroles se rapportent à la lumière prophétique. Rappelons-nous que le III[e] livre du *Vulnera diligentis* de Fra Benedetto n'est autre chose, la plupart du temps, qu'un commentaire du troisième procès de Savonarole.

(1) Dans ce procès, comme dans les deux autres procès de Savonarole, on peut à coup sûr regarder comme vrais tous les passages favorables à l'accusé, parce qu'ils n'ont certainement pas été inventés par les examinateurs ni par le notaire.

cules. C'est ainsi qu'on lui demanda « s'il avait jamais prétendu que Jésus-Christ fût seulement homme. » « Une telle proposition, répondit le Frère, serait une folie. » On lui demanda également « s'il croyait aux incantations. » « Je m'en suis toujours moqué », répliqua Savonarole (1). Romolino l'interrogea de nouveau sur le concile, pour savoir quels en avaient été les promoteurs et surtout pour découvrir si le cardinal de Naples en avait appuyé le projet. Aux questions qui se succédaient sans relâche, on joignait les promesses, les menaces et la torture. Enfin Savonarole, après avoir mille fois nié qu'il eût tenu la moindre réunion à ce sujet ou reçu le moindre conseil, s'écria, dans l'égarement de la douleur : « Naples ! Naples ! avec lui et avec d'autres, j'ai entretenu des intelligences. » Mais

(1) Violi et fra Benedetto purent, grâce à la femme de Ceccone, se procurer l'ébauche originale de ce procès, ébauche écrite de la propre main du notaire. Ce n'est sans doute pas la reproduction fidèle des dépositions de l'accusé, car les changements étaient faits au moment même où étaient écrites les réponses, lesquelles étaient ensuite copiées et recopiées avec des falsifications successives. Ainsi, le premier exemplaire vu par fra Benedetto contenait plusieurs demandes et plusieurs réponses que ne mentionne pas l'exemplaire mis en circulation et que donne l'Appendice de l'édition italienne. On demanda par exemple à Savonarole « s'il s'était jamais livré à la sodomie; » or, l'exemplaire que nous possédons ne rapporte rien de pareil. A ce propos, fra Benedetto s'écrie : « La chose est plus vraie que je ne le dis; ce n'est pas dans une copie que je l'ai lue, mais dans l'original, c'est-à-dire dans la première ébauche que fit messire Ceccone quand il arrangeait les réponses de fra Hieronimo ; et je l'ai lue, dit-il encore un peu plus loin, dans ce dernier procès dont j'eus l'original entre les mains. » Ailleurs, il nous apprend que l'original lui fut procuré par la femme de Ceccone. Fra Benedetto, *Vulnera diligentis,* L. II, ch. XVI, XVII, XVIII; Violi, *Giornate.* — Voir l'Appendice de l'édition italienne.

le jour suivant sa première pensée fut de démentir ce qu'il avait dit aux dépens d'autrui sous l'influence du délire. « Je n'ai traité du concile ni avec le cardinal de Naples ni avec d'autres. » Alors Romolino se persuada qu'il n'y avait plus rien à tirer de Savonarole, que la torture et l'habileté des notaires ne réussiraient pas à préparer un procès justifiant une condamnation, et qu'il était par conséquent inutile de perdre plus de temps. Ayant donc fait encore quelques brèves questions, il cita Savonarole à comparaître le lendemain pour entendre sa sentence. « Je suis prisonnier, répondit celui-ci, je viendrai si l'on m'amène. »

Cependant, tout n'était pas encore fini. Le jour commençait à décliner; l'horloge venait de sonner cinq heures et demie, et le Frère méditait tranquillement dans sa prison, quand elle fut envahie par cinq citoyens. Ceux-ci, avec le notaire, voulaient essayer si, en ce moment suprême, après tant d'angoisses d'esprit et de corps, Savonarole, interrogé à l'improviste, se laisserait vaincre par les menaces. Ils voulaient obtenir de lui des aveux politiques pour compléter le premier procès, qui seul avait été publié, et dont on était à l'unanimité très-mécontent. Mais Savonarole ne fit que répéter avec calme ce qu'il avait déjà dit : « Je laissais le soin de tous les détails à Valori. Au fond, mes amis n'avaient d'autre but que de faire entrer dans le Conseil des hommes du parti populaire; ils voulaient sévir contre les adhérents du parti opposé, quand ceux-ci tombaient en faute; ils cherchaient à demeurer unis et forts, non pour attaquer, mais pour être prêts à la défense (1). »

(1) Voir le procès dans l'Appendice de l'édition italienne.

Telle fut la fin du troisième procès; les commissaires apostoliques n'en pouvaient point être fiers. Après tant de promesses, ils n'avaient fait que rendre plus évidente, par leurs vaines tentatives, l'innocence de Savonarole. Cet interrogatoire ne fut ni signé (1), ni imprimé, ni lu en public; il resta comme interrompu et fut mis de côté. On eut même la précaution de le tenir secret, et l'on en envoya seulement quelques exemplaires manuscrits aux cours italiennes (2).

Tout cela, d'ailleurs, n'empêcha pas les commissaires apostoliques de se réunir le même jour (22 mai), pour délibérer sur la vie des trois religieux. La résolution fut bientôt prise. Le sort de Savonarole et celui de fra Salvestro ne furent pas même l'objet de la moindre discussion : la mort fut décidée. Afin, cependant, de tempérer un peu la triste impression qu'une pareille sentence devait produire sur les esprits, Romolino proposa d'épargner la vie de fra Domenico. Mais un des juges fit observer « qu'avec ce frère toute la doctrine de Savonarole demeurerait vivante », et alors Romolino s'écria : « Qu'importe un misérable moine de plus ou de moins; envoyons-le aussi à la mort (3). »

En même temps une *Pratica,* composée d'un très-petit nombre de citoyens, s'était réunie pour discuter la sentence. Un seul de ses membres, nommé Agnolo Pandolfini, se leva pour parler en faveur de Savonarole. Il déclara qu'à ses yeux c'était une faute très-grave de

(1) Il n'y a point de signature à la fin du procès; il y en a une au milieu, mais personne n'en a jamais vu l'autographe; enfin, les signatures des témoins manquent absolument.

(2) A Milan, nous en avons trouvé un exemplaire, envoyé au duc.

(3) Burlamacchi, Barsanti, etc.

mettre à mort un homme si remarquable, qu'on en voyait à peine un semblable par siècle. « Cet homme, ajouta-t-il, pourrait, non-seulement rétablir la foi dans le cas où elle viendrait à périr, mais rendre les plus grands services aux sciences, qu'il a cultivées avec tant de succès. Tenez-le donc en prison, si telle est votre volonté; seulement, je vous conseille de lui conserver la vie et de lui donner le moyen d'écrire, afin que le monde ne perde pas les fruits de son génie. » Ces paroles furent très-mal accueillies par la *Pratica*. On répondit aussitôt à Pandolfini : « Personne ne peut se fier aux Seigneuries à venir. Le Frère sera certainement rendu à la liberté et bouleversera de nouveau la ville. Un ennemi mort ne fait plus la guerre (1). » C'est à la suite de ce discours que fut ratifiée la condamnation d'un religieux, dont l'innocence, après plusieurs procès, après une torture prolongée, apparaissait toujours avec plus d'évidence. La même peine fut réservée à ses deux compagnons qui étaient aussi innocents que lui ; car, si fra Domenico fut reconnu irréprochable dans sa conduite par les examinateurs eux-mêmes, fra Salvestro, quoiqu'il eût renié son maître, n'était convaincu d'aucun crime que les lois dussent punir.

La sentence leur fut communiquée le soir même, afin qu'ils eussent le temps de se préparer à l'heure suprême. Fra Salvestro parut atterré. Fra Domenico, au contraire, se montra aussi joyeux que s'il eût été convié à une fête. L'annonce de la mort remplit d'enthousiasme cette âme généreuse, et il prit aussitôt la plume pour adresser ses derniers adieux à ses frères. Voici sa lettre :

(1) Burlamacchi, Barsanti, etc.

« *Fratres dilectissimi et in visceribus Jesu Christi.* Puisque Dieu veut que nous mourions pour lui, vous qui resterez, priez pour nous. Vous rappelant mes exhortations, restez unis par la charité et tout entiers à vos saints exercices. Priez pour nous, particulièrement les jours de fête, alors que vous êtes rassemblés dans le chœur. Ensevelissez mon corps près de vous, dans la terre, non à l'intérieur de l'église, mais devant la porte ou à côté de l'église, dans une humble place, et vous direz pour nous les messes habituelles. Quant à moi, là où j'espère aller, je prierai aussi pour vous. Embrassez, de ma part, tous les frères de Saint-Marc, et surtout nos bien aimés frères de Fiesole, *quorum nomina in corde fixa ante Deum porto.* Prenez sur les rayons de ma cellule tous les écrits du père fra Girolamo, et faites-les relier; mettez-en un volume dans la bibliothèque, et l'autre dans le réfectoire, pour les lectures à faire pendant les repas; que ce dernier volume soit attaché avec une chaîne; les frères convers pourront ainsi le parcourir quelquefois (1). » La dernière pensée de fra Domenico était donc de maintenir toujours vivante la doctrine de son maître. On trouve rarement des exemples d'une fidélité si grande et d'une constance si touchante. Quand on annonça à fra Domenico la condamnation aux termes de laquelle lui et ses compagnons devaient être brûlés après leur mort, son exaltation fut telle, qu'il demanda comme une grâce d'être brûlé vif, « afin de pouvoir, au nom du Christ, supporter un plus pénible martyre ».

Savonarole était en prière lorsqu'on entra dans sa

(1) Cette lettre est rapportée par Burlamacchi.

prison pour lui communiquer la sentence. Il écouta la triste nouvelle sans manifester, par le moindre signe, sa douleur ou sa joie, et il continua de prier. Peu après, on lui proposa de souper, mais il refusa, disant qu'il avait besoin de fortifier son âme et non son corps, de conserver la sérénité de son esprit et de se bien préparer à la mort. En ce moment parut dans la prison un homme vêtu de noir, et dont le visage était caché sous un capuchon de même couleur : c'était Jacopo Niccolini, un *Battuto* de la confrérie du Temple. On donnait le nom de *Battuti* aux membres d'une association qui assistaient volontairement les condamnés à la dernière heure. Niccolini ayant offert ses services à Savonarole, celui-ci le pria d'obtenir des Seigneurs l'autorisation d'avoir un court entretien avec ses deux compagnons de prison, auxquels il voulait dire quelques mots avant de mourir. Niccolini partit aussitôt pour s'acquitter de sa mission. Alors se présenta un moine bénédictin qui venait confesser le prisonnier. Savonarole, s'étant agenouillé, accomplit avec ferveur tous ses devoirs religieux. Les deux autres moines firent de même (1).

Pendant ce temps, les Seigneurs délibéraient sur la demande que Niccolini leur avait transmise. Ils craignaient toujours quelque surprise de la part de Savonarole ; mais le bienveillant messager leur fit observer qu'on ne pouvait rien redouter d'un homme qui avait déjà pour ainsi dire un pied dans la fosse, et qu'on avait toujours coutume de satisfaire les derniers désirs des condamnés. Ainsi fut accordée à Savonarole une

(1) Burlamacchi.

heure d'entretien avec ses deux compagnons dans la salle du Grand-Conseil.[1]

Il serait très-difficile de décrire les dispositions d'esprit des trois moines quand ils se rencontrèrent. Ils se voyaient pour la première fois après qu'on leur avait fait subir quarante jours de captivité et de torture, après qu'on avait voulu persuader à chacun d'eux que ses compagnons s'étaient rétractés sur tous les points, après que fra Domenico et fra Salvestro avaient lu, de leurs propres yeux, le faux procès de Savonarole. Mais ce n'était pas le moment d'entrer en explications; il s'agissait seulement de se préparer à la mort avec un fraternel courage. Par sa seule présence, Savonarole reconquit tout de suite son ascendant sur les deux autres frères. Dès que ceux-ci aperçurent le visage calme et sévère de leur maître, tous les doutes disparurent de leur esprit, et leur ancienne confiance se réveilla. Il n'y avait pas une seule minute à perdre; aussi Savonarole adressa-t-il immédiatement les paroles suivantes à fra Domenico : « Je sais que vous demandez à être brûlé vif; cela est insensé. Il ne vous est pas permis de choisir tel genre de mort de préférence à tel autre. Savons-nous donc avec quelle fermeté nous supporterons celui auquel nous sommes condamnés? Notre constance ne dépend pas de nous, mais de la grâce que le Seigneur voudra nous accorder. » Puis, regardant fra Salvestro avec une plus grande sévérité, il lui dit : « Je sais que vous avez l'intention de défendre votre innocence en présence du peuple; je vous ordonne de renoncer à une pareille pensée, et de suivre plutôt l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, même sur la croix, ne voulut pas parler de son innocence. » Les deux moines, sans répondre un seul

mot, s'agenouillèrent devant leur supérieur, et, ayant reçu dévotement sa bénédiction, regagnèrent leur prison respective. Savonarole avait jugé avec raison que toute manifestation extérieure, soit en parole, soit en action, rendrait leur mort moins solennelle et moins chrétienne; qu'à cette heure suprême, tout leur esprit et toute leur âme devaient être tournés vers Dieu. Voilà quel était le but de l'entretien qu'il avait désiré. Du moment que ses disciples s'étaient montrés dociles à ses avis, il ne lui restait qu'à se bien préparer à la mort (1).

La nuit était déjà avancée quand il rentra dans sa prison. Là, le besoin de repos et la fatigue triomphèrent tellement de sa volonté, qu'ayant posé sa tête sur les genoux du bienveillant Niccolini, comme pour lui témoigner son affection et sa reconnaissance, il s'endormit tout à coup. Pendant ce sommeil, qui ne dura pas longtemps, il semblait sourire et rêver, tant était grande la sérénité de son visage et de son âme. Lorsqu'il s'éveilla, il fut surpris d'avoir cédé à la lassitude. Voulant alors donner une nouvelle marque de tendresse à Niccolini, il lui rappela les calamités qui attendaient Florence, et l'on prétend qu'il ajouta : « Souviens-toi que ces malheurs arriveront quand le saint-siége sera occupé par un pape nommé Clément. » Cette prophétie, conservée par écrit, parut se vérifier à la lettre en 1527, au moment du siége de Florence; les Piagnoni la produisirent au grand jour et la montrèrent au peuple émerveillé ; tel est du moins le récit que nous ont laissé les anciens biographes (2).

(1) Burlamacchi, Pic, Barsanti, Violi, fra Benedetto, etc.

(2) Burlamacchi, Benivieni et beaucoup d'autres, en énumérant les

Les trois moines passèrent toute la nuit en prières et se revirent le matin pour communier ensemble. Savonarole avait obtenu la permission de se donner à lui-même la communion. Il prit l'hostie et récita la prière suivante, suprême commentaire de sa doctrine : « Seigneur, je sais que tu es la Trinité parfaite, indivisible, composée de trois personnes distinctes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit; je sais que tu es le Verbe éternel, que tu es descendu dans le sein de Marie et que tu es monté sur la croix afin de répandre ton sang pour nos péchés. Que ce sang, je t'en supplie, rachète mes péchés; pardonne-les moi ; qu'il rachète aussi toutes les offenses dont je me suis rendu coupable envers cette cité, tout le mal que j'ai pu lui causer, toutes les erreurs dont je n'ai pas conscience (1). » Ayant fait cette profession de foi complète et explicite, il reçut la communion de ses propres mains et la donna à ses deux compagnons. Aussitôt après, on leur annonça qu'ils pouvaient descendre sur la Place.

Devant la *ringhiera*, trois tribunaux étaient dressés. Le plus rapproché de la porte du Palais était destiné à l'évêque de Vasona, le second aux commissaires apostoliques, le troisième, près du *Marzocco,* au gonfalonier et aux Huit. Entre les tribunaux et

prophéties de Savonarole, s'arrêtent particulièrement à celle-ci, et donnent une foule de détails pour confirmer la vérité de leur récit. Remarquons que Burlamacchi mourut en 1519 ; il faut donc croire que les dévots de Savonarole et peut-être le P. Bottonio ont ajouté tout ce qui se rapporte à la vérification de la prophétie. Voir, à ce propos, les documents XLII et XLIII publiés par le P. Marchese.

(1) Cette prière se trouve dans Burlamacchi et fut imprimée aussi avec l'explication du *Miserere*.

le *Tetto dei Pisani* (1) s'étendait un échafaud à hauteur d'homme, occupant en longueur un quart de la Place. A l'extrémité de l'échafaud s'élevait un gros pieu, traversé, dans le haut, par un autre pieu qui formait ainsi une croix, bien que, pour lui ôter cette apparence, on l'eût plusieurs fois raccourci. Trois nœuds-coulants et trois chaînes étaient suspendus aux bras de cette croix, car les moines allaient être pendus, et l'on devait ensuite enchaîner leurs cadavres, de peur qu'ils ne tombassent pendant qu'ils seraient dévorés par les flammes. Aux pieds de l'échafaud se trouvait un vaste amas de matières inflammables, autour duquel se tenaient les soldats de la Seigneurie, écartant à grand'peine la multitude ondoyante qui augmentait à chaque instant. La foule ne semblait pas plus nombreuse que le jour de l'épreuve du feu, mais elle présentait un aspect tout différent. Elle gardait un silence triste et solennel. Une anxiété profonde absorbait l'esprit de ceux mêmes qui avaient le plus désiré le supplice des trois religieux. Au milieu de cette agitation universelle, les passions les plus opposées se reflétaient sur les visages. On voyait des Bigi, des Piagnoni, des Arrabbiati à côté les uns des autres. Les auditeurs les plus assidus des sermons du Frère coudoyaient les citoyens qui, à coups de pierres et par le poignard, avaient attenté à sa vie. On apercevait également la plupart des écrivains dont les chroniques ou les mémoires nous ont transmis l'impérissable souvenir de cette mémorable journée.

Autour du monceau des matières inflammables s'était glissée une poignée de gens qui, par leurs blasphèmes, par leurs cris obscènes, par le féroce plaisir avec lequel ils

(1) A l'endroit où se trouve aujourd'hui la poste aux lettres.

se repaissaient d'avance de l'horrible spectacle préparé sous leurs yeux, ressemblaient à des bêtes fauves plutôt qu'à des hommes. Ils venaient, pour la plupart, de quitter les prisons où, à cause de leurs crimes, ils avaient été renfermés par les magistrats précédents, et d'où la présente Seigneurie les faisait sortir, parce qu'ils affichaient une haine sauvage contre Savonarole et ses partisans (1).

Déjà les trois moines descendaient les escaliers du Palais, quand un dominicain de Santa-Maria Novella vint à leur rencontre. Il était chargé de leur ôter l'habit de l'ordre, et de les laisser avec leur seule chemise de laine, les pieds nus et les mains liées. Cette exigence inattendue affecta profondément Savonarole ; néanmoins, reprenant courage, il se dépouilla de son froc, et, avant de le rendre, lui adressa les paroles suivantes : « Saint habit, combien je t'ai désiré ! Tu m'as été accordé par la grâce de Dieu et je t'ai conservé jusqu'à présent sans aucune tache. Ce n'est pas moi qui t'abandonne aujourd'hui, mais tu m'es enlevé (2). »

Les trois religieux arrivèrent enfin devant le premier tribunal et se trouvèrent en face de l'évêque de Vasona. Celui-ci avait obéi aux ordres du pape, mais il semblait couvert de confusion, et n'osait pas lever les yeux sur le visage serein de son maître, qui avait l'aspect d'un juge, non d'un accusé. Cependant, on commença la terrible et funèbre cérémonie. Les condamnés furent revêtus de leur habit, pour être d'abord dégradés,

(1) Nardi, Burlamacchi, Barsanti, Pic, et fra Benedetto dans le *Cedrus Libani*.

(2) Burlamacchi et Pic. Fra Benedetto, dans la III[e] partie de son *Vulnera diligentis*, cite aussi ces paroles.

puis de nouveau dépouillés. Quand vint le moment de la dégradation, l'évêque prit Savonarole par le bras; sa voix tremblait, et sa présence d'esprit l'abandonna si complétement, qu'il oublia la formule accoutumée, et qu'au lieu de se borner à séparer le frère Jérôme de l'Église militante, il prononça ces paroles : *Separo te ab Ecclesia militante atque triumphante.* Alors Savonarole, sans se troubler, le reprit en disant : *Militante, non triumphante : hoc enim tuum non est* (1). Ces paroles furent prononcées avec un accent qui vibra dans l'âme des assistants; quiconque put les entendre en conserva un ineffaçable souvenir.

Lorsqu'ils eurent été dégradés et dépouillés, les trois frères, vêtus simplement de leur chemise de laine, furent livrés derechef au pouvoir séculier. On les conduisit devant les commissaires apostoliques, chargés de lire la sentence qui les déclarait hérétiques et schismatiques. Après quoi, Romolino, par une cruelle ironie, leur donna l'absolution de tous leurs péchés, leur demandant s'ils acceptaient son absolution. Un signe de tête exprima leur assentiment. Enfin, ils se trouvèrent devant les Huit. Ceux-ci, selon l'usage, mirent aux voix et prononcèrent unanimement la confirmation du jugement. Mais un des Huit, nommé Francesco Cini, n'était pas présent; il avait refusé de venir, disant qu'il ne voulait pas participer à une sentence aussi inique (2). Cette sentence fut immédiatement lue aux accusés; elle était conçue en ces termes. « Après

(1) Burlamacchi, p. 160; Nardi, 169; *Vulnera diligentis*, IIIe partie.

(2) Burlamacchi, etc. La sentence commence ainsi : Vexillifer justitiæ et Octo viri Reipublicæ Florentinæ; omnes, excepto uno Francisco Cino, in curia congregati. »

avoir examiné de près les procès des trois frères et les énormes crimes mentionnés dans ces procès, après avoir examiné surtout la décision du pape qui les remet au tribunal séculier pour qu'ils soient punis (1), le gonfalonier et les Huit ordonnent que chacun des trois frères soit suspendu au gibet et ensuite brûlé, afin que son âme soit complétement séparée de son corps (2).

Les trois moines s'acheminèrent ensuite vers le supplice. Leur démarche était assurée, leur visage tranquille. Fra Salvestro lui-même retrouva en ce moment suprême son courage disparu, et sembla, devant la mort, redevenir un vrai et digne disciple de Savonarole. Celui-ci fit preuve d'une force surhumaine, et ne se départit pas un seul instant de ce calme qui lui était si nécessaire pour mourir chrétiennement. Tandis qu'avec ses compagnons, les membres à peine couverts par sa chemise de laine, les pieds nus et les bras liés, il était lentement conduit de la *ringhiera* au gibet, on permit à la populace la plus vile d'avancer jusqu'à lui et de l'insulter par des gestes et des propos aussi lâches qu'impudents. Il resta ferme et impassible en face de ces outrages. Un citoyen, touché de compassion, s'étant approché afin de lui dire quelques mots de consolation, Savonarole lui répondit avec douceur : « A la dernière heure, Dieu seul peut consoler les mortels. » Alors un prêtre, nommé Nerotto, lui adressa cette demande : « Dans quelles dispositions d'esprit supportes-tu ce martyre ? » — « Le Seigneur a tant souffert pour moi »,

(1) N'est-il pas surprenant que Savonarole, à la suite d'un procès politique, soit condamné principalement à cause de la sentence du pape ?

(2) Voir l'Appendice de l'édition italienne.

répliqua Savonarole, et il n'ajouta rien de plus (1).

Au milieu de cette universelle confusion, fra Domenico ne s'apercevait pas de ce qui se passait autour de lui ; « il semblait marcher, non à la mort, mais à une fête (2). » Il était tellement exalté par l'enthousiasme, qu'il voulait entonner à haute voix le *Te Deum;* mais, sur les vives instances du *Battuto* qui l'assistait, il s'en abstint en disant : « Accompagnez-moi donc à voix basse ; » et ils le récitèrent ainsi tout entier. Puis il prononça ces mots : « Rappelez-vous bien que les prophéties de fra Girolamo se doivent réaliser toutes et que nous sommes morts innocents (3). »

Fra Salvestro fut le premier à qui l'on ordonna de gravir l'escalier de l'échafaud. Quand il eut la corde autour du cou, au moment même où il reçut l'impulsion fatale, il s'écria : *In manus tuas, Domine, commendo animam meam*. Peu après, le bourreau, ayant attaché le cadavre avec la chaîne, se rendit de l'autre côté de la croix, pour faire subir le même supplice à fra Domenico. Le religieux monta rapidement, avec un visage rayonnant d'espérance et presque de joie, comme s'il allait droit au ciel.

C'était à Savonarole de prendre la place restée vide au milieu de ses deux compagnons. Mais il était si absorbé par les pensées d'une autre vie, qu'il semblait déjà avoir abandonné la terre. Cependant, quand il fut en haut de la croix, il ne put s'empêcher d'abaisser ses regards sur la multitude qui paraissait attendre avidement sa

(1) Burlamacchi, etc.

(2) « Ch'a danza e non a morte andasse. » — Léopardi.

(3) Burlamacchi, Barsanti, etc.

mort. Combien cette foule était différente de celle qui peu de temps auparavant, à Sainte-Marie des Fleurs, écoutait dans l'extase ses moindres paroles! Aux pieds de la croix, il vit quelques hommes tenant des torches à la main, et impatients d'allumer le feu. Alors, il présenta sa tête au bourreau. Le silence en ce moment fut universel ; on eût dit qu'un frémissement d'horreur parcourait les assistants et, pour ainsi dire, les édifices mêmes construits autour de la Place. Il y eut pourtant une voix qui cria : « Prophète, l'heure est venue de faire le miracle. » Tous les incidents de cette journée étaient de nature à se graver dans la mémoire et à accroître ce sentiment de mystérieuse terreur que la mort du prophète devait laisser à jamais parmi les Florentins.

Le bourreau, voulant complaire à la populace, se livra à des bouffonneries sur le cadavre qui se débattait encore, et peu s'en fallut que, dans ses évolutions, le misérable ne tombât de l'échafaud. Ce spectacle abject excita tant d'indignation et de dégoût, que les magistrats firent adresser au bourreau une sévère réprimande. Alors, celui-ci se hâta le plus possible, espérant ainsi que les flammes commenceraient à brûler le religieux encore vivant. Mais la chaîne lui tomba des mains, et, avant qu'il ne l'eût ramassée, Savonarole avait déjà rendu le dernier soupir. C'est le 23 mai 1498, à dix heures du matin, que le Frère cessa de vivre. Il avait quarante-cinq ans (1).

Le bourreau n'était pas encore descendu de l'échelle pour mettre le feu au bûcher, quand les flammes s'éle-

(1) Burlamacchi, Pic, Barsanti, Razzi, fra Benedetto, Nardi, Guicciardini, Rinuccini, Cerretani, Parenti, Cambi, etc.

vèrent tout à coup. Un homme, qui se tenait là depuis plusieurs heures avec une torche, avait allumé les matières inflammables, en disant : « Je vais donc enfin brûler celui qui aurait voulu me brûler (1) ! » Pendant quelque temps, un vent impétueux éloigna les flammes des trois cadavres. Reculant d'épouvante, une foule de personnes criaient : « Miracle, miracle ! » Cependant, le vent cessa bientôt, les flammes enveloppèrent les trois moines, et la multitude s'approcha de nouveau. En ce moment, les cordes qui attachaient les bras de Savonarole tombèrent consumées, et ses mains s'agitèrent sous l'action du feu ; les fidèles crurent remarquer que le Frère, au milieu des flammes et de la fumée, levait sa main droite pour bénir le peuple qui le brûlait (2).

Les Piagnoni se signalaient l'un à l'autre ce fait extraordinaire, et beaucoup d'entre eux furent tellement émus que, sans réfléchir au lieu où ils se trouvaient ni aux gens qui les entouraient, ils s'agenouillèrent en sanglotant et invoquèrent celui qu'ils avaient déjà proclamé saint dans leur cœur. Les femmes pleuraient à chaudes larmes; les jeunes gens frémissaient à la pensée de l'abandon où ils allaient se trouver. Tandis que d'un côté on manifestait une si profonde douleur, de l'autre côté on se livrait à des transports de joie. Les Arrabbiati, qui se tenaient près de la potence, excitaient une horde d'enfants à pousser des clameurs, à danser, à

(1) Cette particularité est rapportée par Nardi qui fut présent au supplice.

Un tableau de Pollajuolo, dans le palais Corsini à Florence, représente le supplice de Savonarole. (*Note du trad.*)

(2) Burlamachi.

lancer une grêle de pierres contre les trois cadavres, dont quelques lambeaux tombaient de temps en temps dans le feu. « Il pleuvait des entrailles et du sang, dit un témoin oculaire, et cette horrible scène augmentait la satisfaction brutale des uns comme les vains regrets des autres (1). »

Les plus hardis d'entre les Piagnoni, parmi lesquels se trouvaient des dames travesties en servantes, s'ouvrirent une route à travers la foule ennemie et parvinrent jusqu'au gibet. A la faveur du désordre général, ils recueillirent les reliques de leurs saints. Bientôt, cependant, ils furent écartés par les soldats de la Seigneurie. Celle-ci, craignant que ces cendres ne pussent opérer des miracles, fit mettre sur des chars et jeter du Ponte Vecchio dans l'Arno les restes des trois moines. Mais on ne parvint pas à empêcher tous les citoyens de ramasser les débris laissés sur la Place ou tombés le long de la route; et ces débris, jalousement conservés dans des reliquaires précieux, devinrent l'objet d'un véritable culte et maintinrent, pendant bon nombre d'années, la foi au pouvoir surnaturel du Frère et la vénération pour son couvent (2). Le jeune Pic de la Mirandole, érudit remarquable et savant philosophe, croyait, lui aussi, avoir pu dérober à l'Arno un morceau du cœur même de Savonarole; et il assurait en avoir reconnu plusieurs fois la vertu miraculeuse dans la guérison de plusieurs maladies, dans la délivrance de quelques possédés, et en mainte autre circonstance (3).

Pour satisfaire l'ardente dévotion que ressentaient les

(1) Fra Benedetto, *Cedrus Libani*.
(2) Voir toujours les auteurs cités plus haut.
(3) Pic, *Vita*, etc.

partisans du Frère, des médailles furent frappées, des images furent gravées, mais on eut soin de les cacher, parce que les Arrabbiati étaient absolument maîtres de la ville et qu'on ne pouvait plus résister à leur insolence et à leur fureur (1). Les persécutions commencées alors contre les Piagnoni semblaient ne devoir jamais finir. Pendant deux mois, le couvent de Saint-Marc resta fermé. On lui enleva les bâtiments de la *Sapienza*, contigus au cloître et où les novices habitaient. On lui prit en outre, sous divers prétextes, ces livres de Laurent le Magnifique, pour lesquels Savonarole avait payé 3000 florins à la République (2). Les mêmes mesures arbitraires atteignirent la plupart des autres droits et priviléges dont Saint-Marc jouissait depuis longtemps (3). A ces rigueurs se mêla le ridicule. On fit cinq décrets contre la *Piagnona*, la plus grande des cloches de Saint-Marc (4). Pour avoir sonné le tocsin pendant l'attaque du couvent, elle fut exilée de Florence et transportée sur un char, tandis que le bourreau la fouettait (5). Un grand nombre de frères prirent le chemin de l'exil, entre autres Mariano degli Ughi, Roberto da Gagliano, Aurelio Savonaròle, frère de Jérôme Savonarole, et Mala-

(1) Nardi, *Storia di Firenze;* Gio. Cambi, *Storia di Firenze*.

(2) Voir les biographes cités plus haut ainsi que les documents contenus dans l'Appendice de l'édition italienne.

(3) C'est ainsi que le droit de célébrer la messe dans le palais de la Seigneurie fut transporté aux religieux de San-Miniato. On retira aussi aux moines de Saint-Marc la direction des *Buoni Uomini di San Martino.*

(4) Dans l'*Archivio delle Riformagioni*, il y a, sur ce sujet, un grand nombre de lettres et de décrets. L'Appendice de l'édition italienne contient quelques-uns de ces documents.

(5) Père Marchese, *Storia di San Marco*.

testa Sacromoro lui-même, à qui sa trahison ne put faire pardonner l'attachement qu'il avait témoigné jadis à son maître (1).

Très-grand aussi fut le nombre des citoyens persécutés comme adhérents de Savonarole. Beaucoup de Florentins reçurent l'ordre de se présenter à Rome; mais ils obtinrent bientôt l'absolution au moyen d'une somme d'argent payée aux commissaires apostoliques (2). Personne cependant ne pouvait échapper à l'arrogance et aux insultes continuelles de la populace. De toutes parts on entendait des chansons obscènes et injurieuses contre les Piagnoni, et les prières de ceux-ci étaient sans cesse interrompues. Pendant la nuit de Noël, les Arrabbiati, pour outrager davantage encore la mémoire du Frère, firent courir au milieu de la cathédrale une vile bête de somme, et, après l'avoir rouée de coups, la laissèrent morte sur le seuil (3). Néanmoins, chaque année, dans la nuit du 23 mai, le lieu même où les trois moines avaient été martyrisés se trouvait parsemé de fleurs (4). Les partisans les plus fidèles de Savonarole peignaient des tableaux religieux, écrivaient en secret des apologies ou des biographies de leur maître, lisaient ses sermons et attendaient l'accomplissement de ses prophéties.

En ce jour du 23 mai 1498, les Dix écrivirent à Rome et

(1) Voir les décrets de la Seigneurie, depuis le 28 mai jusqu'au 8 juin, et ceux des 29 et 30 juin. Voir aussi le P. Marchese, *Storia di San Marco*.

(2) Nardi, *Storia di Firenze*.

(3) Cambi, *Storia di Firenze*, t. II, p. 134, dans les *Delizie degli Eruditi Toscani*.

(4) *L'Osservatore Fiorentino* rappelle aussi ce fait, généralement connu.

aux autres cours italiennes que « les moines avaient subi un supplice proportionné à leur funeste et séditieuse conduite (1). » Les commissaires apostoliques, de leur côté, non-seulement traitèrent Savonarole d'hérétique et de schismatique, mais l'accusèrent des crimes mêmes dont ils l'avaient reconnu innocent dans le faux procès rédigé sous leur direction. « Nous avons constaté, écrivirent-ils au pape, que le Frère se faisait révéler les confessions, que son but était de provoquer des soulèvements à Florence en excitant les citoyens les uns contre les autres. Nous avons découvert chez ce moine, ou plutôt chez ce vil insecte (2), pour ne l'appeler ni moine ni homme, les plus abominables vices. Il osait appeler Dieu en témoignage de ses propres paroles, disant que si elles n'étaient pas vraies, il voulait être pendu et consentait à ce que ses cendres fussent jetées au vent et à la pluie. Nous avons fait en sorte que cet oracle se vérifiât de tous points (3). »

Les souverains de Rome, de Milan, de toutes les villes italiennes envoyèrent à la Seigneurie des lettres de félicitation et d'éloges. Louis XII seul, le successeur de Charles VIII, garda le silence. Il avait, peu auparavant, écrit au gouvernement florentin pour le supplier de suspendre l'exécution de la sentence, se proposant d'énumérer plus tard les puissantes raisons qu'il avait à produire en faveur du Frère (4). Mais le jour même où sa lettre arriva, les cendres des trois martyrs étaient déjà dans l'Arno (5).

(1) Père Marchèse, doc. XXXIX.

(2) « Omnipedum nequissimum. »

(3) Cette lettre a été publiée parmi les documents de Meier qui la trouva dans la bibliothèque du comte Boutourlin à Florence.

(4) Père Marchese, doc. XL.

(5) Voir dans l'Appendice la lettre de Louis XII.

CONCLUSION.

Après la mort de Savonarole, l'état des affaires à Florence changea avec une telle rapidité, que les Arrabbiati n'eurent pas le temps de penser à la constitution d'un gouvernement aristocratique. Ils s'aperçurent bientôt que les seuls moyens, la seule politique capables de sauver la République, étaient les moyens et la politique conseillés par Savonarole. En effet, Pierre et Julien de Médicis, soutenus par une très-forte armée vénitienne, ne tardèrent pas à s'approcher. Il fallait donc s'unir aux Piagnoni pour se soustraire à tant de périls, pour se défendre contre tant d'ennemis.

Par bonheur, Louis le More, de plus en plus jaloux des Vénitiens, aida cette fois les Florentins à conjurer ces périls. Mais comment se fier à l'amitié de ce prince, comment compter sur ses serments? Quant à Alexandre Borgia, qui, pour obtenir la mort de Savonarole, avait prodigué les plus larges et les plus flatteuses promesses, à peine eut-il atteint son but, qu'il s'abandonna à ses passions les plus effrénées. La mort du pauvre Frère semblait avoir complétement déchaîné les vices abominables et l'ambition démesurée du pape et de son fils, le duc de Valentinois. Des alliances avec les Turcs et les Hébreux, chose alors inouie, étaient conclues par le souverain pontife. En outre, Alexandre VI mettait en vente, dans une seule année, douze chapeaux de cardi-

naux (1). Nous ne dirons rien des incestes et des meurtres commis par les Borgia; ces crimes sont trop connus. Le désir le plus ardent du pape était de fonder en faveur de son fils un État dans la Romagne. Le duc de Valentinois poussait lui-même l'avidité jusqu'à méditer d'étendre sa puissance sur toute l'Italie, et c'est en Toscane qu'il voulait faire le premier pas (2). Aussi s'efforçait-il chaque jour de susciter à la République de nouveaux dangers. Un jour, il provoquait le soulèvement d'Arezzo; une autre fois, il menaçait de rétablir Pierre de Médicis; sans cesse il parcourait avec ses troupes la campagne en la dévastant. Afin d'éviter de plus grands maux, les Florentins se décidèrent à le prendre à leur solde moyennant 36,000 ducats par an, ce qui ne l'empêcha pas de venir à plusieurs reprises envahir et saccager, sous divers prétextes, le territoire appartenant à Florence. Voilà de quelle façon les Borgia remplissaient leurs engagements envers la République !

Les Arrabbiati reconnurent enfin que, pour se défendre contre les Médicis et les Borgia, ils devaient nécessairement recourir à l'alliance française et à l'union sincère avec les Piagnoni. Ils suivirent alors, de point en point, la politique conseillée par Savonarole, et les choses prirent aussitôt une meilleure tournure qu'on n'aurait osé l'espérer.

Cependant, l'ambition chez Louis XII n'était pas moindre que chez Charles VIII, et les malheurs prédits par Savonarole allaient bientôt accabler l'Italie. Qui ne connaît l'histoire de ces guerres entre Allemands, Espagnols, Suisses et Français, qui pendant tant d'années

(1) Guicciardini, *Storia d'Italia*, édit. Rosini, t. III, p. 15.
(2) Machiavelli, *Principe*, ch. VIII.

désolèrent nos contrées, en les mettant à feu et à sang. Tant que la victoire suivit le drapeau de la France, la République florentine put se maintenir au milieu du désordre universel; mais, après la mort du jeune et immortel Gaston de Foix, quand la fortune des Français déclina, la dernière heure de la République ne tarda pas à sonner. Au mois de septembre de l'année 1512, une armée espagnole entrait, en effet, à Florence sans rencontrer d'obstacle et y rétablissait les Médicis.

La guerre, avec ses désastres, s'étendait en même temps sur toute l'Europe. La voix de Luther avait introduit déjà le schisme dans l'Église; les bûchers, les gibets, loin d'étouffer les nouvelles doctrines, ne servaient qu'à les fortifier. Aux guerres politiques commençaient à s'ajouter les guerres religieuses. L'Église, l'Italie, le monde étaient châtiés. Dans chaque nouvelle guerre, dans chaque pillage de ville, dans chaque hérésie, les *Piagnoni* croyaient reconnaître l'accomplissement des prophéties de Savonarole. Leurs convictions se fortifiaient par les souffrances et les persécutions. Lorsqu'ensuite on vit Clément VII monter sur le trône pontifical, les armées de Charles-Quint assiéger et saccager la ville éternelle, les églises se transformer en écuries et en lieux de débauches, il sembla que toutes les prédictions du Frère se réalisaient mot pour mot, et les hommes les plus sceptiques parurent y ajouter foi. Alors, on divulgua la prophétie que le Prieur de Saint-Marc, avant de mourir, avait faite à Niccolini; copiée avec ardeur et lue avec stupéfaction, elle circula de main en main. Chacun parcourait de nouveau les sermons de Savonarole et relevait ces mille passages où les événements actuels avaient été si souvent annonçés. Le parti des Piagnoni se retrouva au pouvoir

comme par miracle, tandis que les Médicis, privés de secours extérieurs et environnés d'ennemis à l'intérieur, prenaient la fuite. Aussitôt, l'on proclama la république; Jésus-Christ fut élu roi de Florence; on institua une milice civique et tous les Florentins s'apprêtèrent à maintenir la liberté reconquise ou à mourir d'une façon digne d'elle. La nouvelle république soutint des attaques multipliées et dura peu, comme on le sait; mais, défendue par le génie de Michel-Ange, par le bras de Ferruccio, par le dévouement passionné de tout un peuple, elle déploya, en périssant, autant d'héroïsme qu'aux plus beaux jours de sa prospérité. Pendant ces luttes mémorables, c'est à Saint-Marc que se groupaient les plus sûrs amis de la patrie et de la liberté. Les encouragements des disciples de Savonarole, la popularité qui s'attachait aux portraits du Frère, portraits dûs aux plus habiles artistes, enfin les prophéties et les sermons de l'éloquent dominicain, inspirèrent à ces vaillants et magnanimes citoyens le courage de combattre pour la république jusqu'à la dernière heure. Ainsi, l'histoire des vrais disciples de Savonarole finit seulement avec la liberté florentine (1).

(1) Le temps accrut, loin de la diminuer, la vénération presque superstitieuse que les moines de plusieurs couvents en Toscane ressentaient pour Savonarole. Ces religieux invoquaient le Frère, s'agenouillaient devant ses vêtements, conservaient ses reliques, célébraient un office composé expressément en son honneur et dans lequel on l'appelait saint, martyr et prophète. Nous n'osons donner le nom de disciples de Savonarole à ces admirateurs un peu trop exaltés. Un *Officio proprio per Fra Girolamo e i suoi compagni* fut publié par le comte Carlo Capponi (Prato 1860, édition tirée à quarante six exemplaires). — Cette édition est accompagnée d'une préface par M. Cesare Guasti. Une seconde édition de l'*Officio proprio*, comprenant des documents nouveaux, a été faite à Prato en 1863.

La doctrine religieuse du Prieur de Saint-Marc, nous l'avons vu, se maintint toujours et inaltérablement catholique. Quand Rome fut assiégée par des hordes protestantes et quand Florence eut à se défendre les armes à la main contre le pape qui voulait détruire la république, les *Piagnoni* ne s'unirent jamais au parti de la Réforme; le peu de protestants qui se trouvaient à Florence, et parmi lesquels était le célèbre Antonio Brucioli (1), furent au contraire en butte à la colère du peuple. Ce fait prouve avec évidence que la doctrine de Savonarole différait profondément de la doctrine luthérienne. Néanmoins, les accusations et les apologies n'eurent pas de fin, et, au milieu de ces débats multipliés, le jugement de la question resta longtemps en suspens parmi les Italiens. A peine Savonarole était-il mort, qu'Alexandre VI prohiba sévèrement les écrits du Frère, menaçant d'excommunication quiconque ne les rapporterait pas à l'archevêché. Plus tard, changeant d'avis, il permit de les réimprimer. Telle était la situation, lorsque Paul IV rassembla en 1558 la congrégation de l'index pour qu'elle examinât scrupuleusement les ouvrages suspects. La discussion fut longue et solennelle. A la lecture des fragments choisis par une commission de quatre cardinaux, le pape entra d'abord dans une si violente fureur, que, frappant du pied, il s'écria : « Cet homme est un Martin Luther; ce sont là des doctrines pestilentielles. A quel parti vous arrêtez-vous, mes révérendissimes Seigneurs? » Mais, après un plus mûr examen, il dut céder à son tour; seulement,

(1) Il est l'auteur de nombreux écrits. Varchi, *Storia di Firenze*, édit. Arbib, t. I, p. 580.

le *Dialogue sur la vérité prophétique* et quinze sermons furent momentanément prohibés. On put lire le reste en toute liberté (1).

Les partisans de Savonarole continuèrent tous et toujours à professer qu'ils étaient catholiques. Saint Philippe de Neri et sainte Catherine de'Ricci vénérèrent comme un saint le Prieur de Saint-Marc ; Benoît XIV le jugea digne d'être déclaré tel (2). La plupart des ouvrages du Frère furent adoptés comme livres d'enseignement dans les écoles catholiques (3). Et en vérité, quand on les lit, on est forcé de reconnaître que l'auteur resta invariablement fidèle aux dogmes de sa religion, qu'il ne tendit jamais à rompre l'unité de l'Église, et qu'il s'efforça au contraire d'en resserrer plus fortement les liens.

Néanmoins, il y a en lui un esprit d'innovation que nous ne voulons pas cacher ; notre but principal, dans

(1) Voir le *Discours* de Paolino Bernardini di Lucca, prononcé en cette occasion, et publié par Quétif. Voir aussi une lettre de fra Vincenzo Ercolani de Pérouse, qui a été publiée par M. Aquarone parmi les document ajoutés à sa biographie de Savonarole.

Les sermons momentanément prohibés sont les suivants :

Le premier, le second, le troisième, le sixième, le dixième, le douzième et le vingtième des sermons sur l'Exode;

Le septième sermon sur Ruth et Michée;

Le douzième sermon sur Amos;

Le quatorzième sermon sur Job;

Le vingt-et-unième, le vingt-deuxième et le trente-deuxième des sermons sur Ezéchiel;

Le troisième sermon sur les Psaumes;

L'exhortation au peuple, faite le 7 avril 1498. (*Note du trad.*)

(2) *De servorum Dei beatificatione*, t. VIII.

(3) Le *Triomphe de la Croix* et le traité sur la *Simplicité de la vie chrétienne*.

ce travail, a même été de le mettre en lumière. Savonarole fut le premier à prendre en mains et à déployer aux yeux du monde le drapeau de ce mouvement intellectuel qu'on désigne, en général, sous le nom de Renaissance. Il fut le premier à s'apercevoir que, au xve siècle, une vie nouvelle allait réveiller et soulever le genre humain; aussi peut-on l'appeler à bon droit le prophète de la nouvelle civilisation. Cependant, c'est commettre une grave erreur que de le représenter comme le chef d'un parti, d'une secte, d'un système; c'est ne connaître ni Savonarole ni son temps. La Renaissance n'est pas encore la civilisation moderne, mais elle en est l'aurore; elle a un caractère universel, mais indéfini et indéterminé. Les hommes de cette époque prévoient une nouvelle, une plus vaste synthèse du genre humain, et ils se sentent plus près de Dieu. Le sang bat dans leurs artères avec l'ardeur de la fièvre; les idées se succèdent en eux avec la rapidité du délire; ils obéissent à une force supérieure qui les pousse à se risquer sur une mer inconnue pour trouver une terre dont ils soupçonnent l'existence. Christophe Colomb les personnifie et les explique tous. C'est un temps de héros, plutôt que de penseurs. Leur demander ce qu'ils veulent et où ils vont serait insensé. Ils savent seulement qu'ils marchent; ils sentent que, dans leur course, ils entraînent le monde à leur suite : rien de plus. Et cette inconscience ne doit pas nous étonner; elle constitue leur caractère et leur mérite. Ces hommes dissipent l'obscurité; ils ouvrent les voies de la vie nouvelle, non par la puissance de la raison, mais par la puissance de la volonté et de la foi. Ils ont l'esprit des prophètes, le cœur des héros et le sort des martyrs. Le monde, en effet, s'effraye de cette

nouvelle race de Titans qui surgit pour combattre les vieilles idoles. Il commence par anéantir ces vaillants lutteurs, puis il en adore les vestiges et se précipite sur leurs traces. Alors, la Renaissance fait place à la civilisation moderne; la synthèse se résout dans l'analyse; les écoles et les systèmes prennent naissance; Galilée, Bacon, Descartes viennent recueillir la moisson déjà semée. Mais qu'auraient pu produire ces souveraines et sereines intelligences si de grandes et généreuses âmes n'avaient pas d'abord déchiré les ténèbres et aplani la route en bravant le martyre?

Le drame dont nous avons été spectateurs, dans la vie de Savonarole, se continue après la mort du Frère et devient pour ainsi dire européen. Nous voyons, en effet, partout la même lutte; nous assistons au combat que se livrent deux mondes. L'un de ces mondes se distingue par la splendeur de l'art, de la science et du luxe; tout cela, pourtant, ne suffit pas pour lui conserver la vie, parce que son âme est profondément corrompue. A côté de lui, cependant, il y a une poignée d'hommes opprimés et persécutés, qui se tiennent unis et qui, par leur union, forment un autre monde. Leurs discours manquent d'élégance, leurs raisonnements sont étranges, leurs livres incorrects; néanmoins, la source de leur génie est inépuisable, parce qu'elle jaillit de leur cœur, où ils sentent cette force vive qui trouve en elle-même un aliment toujours nouveau, qui rajeunit au milieu des périls et sur les bûchers. Ces hommes tombent, il est vrai; mais leur sang engendre des milliers de partisans; leurs idées conquièrent la foi du genre humain et fondent la civilisation moderne. La société se renouvelle et est sauvée par le courage,

par le martyre de quelques-uns. Les progrès sont déterminés par la puissance de la vertu et de l'héroïsme. Nous reconnaissons que quand le genre humain doit faire un grand pas dans sa marche éternelle, la Providence dévoile le sanctuaire de la vérité, non à l'homme qui possède seulement une intelligence élevée, un génie pénétrant, mais à celui dont le cœur est pur et l'âme généreuse.

Tel fut le caractère de la Renaissance, et deux Italiens furent les instigateurs du mouvement. Colomb ouvrait les routes de la mer, Savonarole les routes de l'esprit; quand l'un montait en chaire, l'autre déployait déjà ses voiles au vent et poussait sa proue hardie à travers les eaux d'une mer inconnue. Tous deux furent regardés comme envoyés par Dieu pour répandre le christianisme sur la terre; tous deux eurent d'étranges visions qui entretenaient leur enthousiasme pour leur œuvre; tous deux touchèrent de la main un monde nouveau, sans pouvoir encore en connaître l'immensité. L'un fut récompensé par les chaînes, l'autre par le bûcher.

Et maintenant, qui voudrait encore demander à Savonarole s'il soutenait le *servum arbitrium* de Luther ou la prédestination de Calvin? L'austère dominicain entrevoyait des sphères beaucoup plus vastes, et tendait à un but beaucoup plus lointain. Il fut le premier, dans son siècle, à conduire l'humanité vers la solution d'un problème dont nous n'avons pas encore trouvé le secret et qui est l'objet de nos plus grands efforts. Il voulut mettre en harmonie la raison et la foi, la religion et la liberté. Son œuvre se rattache à celle d'Arnaud de Bres-

cia (1), à celle de Dante, à celle du concile de Constance; elle commence cette réforme catholique qui fut, de tout temps, si ardemment désirée par les grands esprits de l'Italie.

Lorsque cette réforme, reconnue nécessaire même par les esprits les moins clairvoyants, deviendra un fait accompli, le christianisme recevra dans le monde son véritable et plein développement, et l'Italie sera de nouveau à la tête d'une civilisation renouvelée. Peut-être alors comprendra-t-on mieux le caractère et la vie de celui qui, pour le triomphe de cette cause, souffrit un glorieux martyre.

(1) Voir ce que nous avons dit d'Arnaud de Brescia dans la seconde partie de notre étude préliminaire. (*Note du trad.*)

APPENDICE.

LETTRES CHOISIES DE SAVONAROLE (1)

A SON PÈRE (2).

Mon vénéré père,

Je ne doute pas que mon départ ne vous ait beaucoup affligé, d'autant plus que je me suis éloigné de vous sans vous prévenir; mais je veux, pour votre consolation, vous révéler par cette lettre l'état de mon âme et vous faire savoir que je n'ai pas pris ma résolution avec la légèreté d'un enfant, ainsi que certaines personnes le croient. Et d'abord, je vous en supplie, vous dont le mâle esprit méprise les choses périssables, écoutez la voix de la vérité plutôt que celle de la passion, ce mobile

(1) Sur les vingt-huit lettres que nous traduisons ici, M. Villari n'en donne intégralement que six (voir l'*Appendice* de l'édition italienne). Dans le cours de son ouvrage, il en résume ou en cite par fragments quelques autres. Nous avons cru devoir reproduire intégralement les plus importantes et y ajouter des lettres presque ignorées en France. Aucun document, pour faire connaître et aimer Savonarole, ne vaut ces pages intimes. En s'adressant aux princes de son temps, à sa famille, aux religieux de son ordre, aux personnages qui le consultaient, le Frère nous initie lui-même à sa vie publique et privée; il nous dévoile le fond de son âme. (*Note du trad.*)

(2) Cette lettre porte l'adresse suivante :
Nobili et egregio viro Nicolao Savonarolæ parenti optimo, Ferrariæ.

ordinaire des femmes, et décidez, sous l'empire de la raison, si je devais fuir le siècle et exécuter mon projet. Ce qui, avant tout, me pousse à embrasser la vie religieuse, c'est la grande misère du monde; ce sont les iniquités des hommes, les viols, les adultères, les vols, l'orgueil, l'idolâtrie, les blasphêmes infâmes. Le siècle est si corrompu que le bien n'y est pratiqué nulle part. C'est pourquoi j'ai chanté maintes fois ce vers en pleurant :

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus avarum! (1)

Car je ne pouvais souffrir la profonde perversité des peuples aveuglés, et je voyais d'un bout à l'autre de l'Italie toutes les vertus disparaître, tous les vices triompher. C'était la plus poignante douleur que je pusse subir en ce monde. Aussi, je priais chaque jour Notre-Seigneur Jésus-Christ de m'arracher à cette fange, et j'adressais sans cesse à Dieu cette courte prière avec une fervente dévotion : *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam* (2). Or Dieu, dans son infinie miséricorde, m'a montré, à son heure, la voie où il m'appelle, quoique je fusse indigne d'une pareille grâce. Répondez-moi donc : n'est-ce point un devoir rigoureux de fuir les impuretés et les iniquités de ce misérable monde, pour vivre comme un être raisonnable et non comme une bête au milieu des pourceaux? N'aurais-je pas été odieusement ingrat si, après avoir prié Dieu de m'indiquer le droit chemin que je devais suivre, et Dieu ayant daigné me le montrer, je n'y avais pas marché?

(1) Virgile, *Énéide*, l. III, v. 44.
(2) Ps. CXLII, 8.

O mon Jésus, plutôt mille morts qu'une telle ingratitude envers toi! Ainsi, mon bien aimé père, au lieu de pleurer, remerciez Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a donné un fils, qui vous l'a heureusement conservé jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et qui a bien voulu en faire son chevalier militant. Oh! ne regardez-vous pas comme une grande faveur d'avoir un fils qui soit chevalier de Jésus-Christ?

Mais, pour parler bref, ou vous m'aimez ou vous ne m'aimez pas. Je suis sûr que vous ne direz point que vous ne m'aimez pas. Eh bien! si vous m'aimez, que préférez-vous en moi (car il y a en moi deux parties), le corps ou l'âme? Vous ne pouvez dire : le corps, parce-que vous ne m'aimeriez pas si vous aimiez la plus vile partie de moi-même. Puisque vous préférez mon âme, pourquoi ne cherchez-vous pas surtout le bien de mon âme? Vous devriez certainement vous féliciter et vous réjouir de ce triomphe. Je sais bien, cependant, qu'on ne peut faire violence à la chair, sans qu'elle se plaigne un peu; mais il faut qu'elle se soumette à la raison, principalement chez les hommes sages, chez les hommes de cœur comme vous. Croyez-vous qu'il ne m'en coûte pas beaucoup de vous quitter? Oui, je veux que vous me croyiez, car jamais, depuis ma naissance, je n'ai ressenti une plus violente douleur, une plus poignante affliction, qu'au moment où j'abandonnai mon propre sang et où j'allai parmi des étrangers afin de sacrifier mon corps à Jésus-Christ et de livrer ma volonté à des hommes que je n'avais jamais vus. Mais en réfléchissant que Dieu m'appelait et qu'il n'a pas dédaigné de se faire le serviteur de pauvres vermisseaux comme nous, je n'aurais jamais été assez audacieux pour ne pas

obéir à sa voix si douce et si compatissante, qui nous dit : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos : tollite jugum meum super vos,* etc. (1).

Néanmoins, puisque vous vous lamentez de mon départ secret et de ma fuite précipitée, sachez qu'au moment de m'éloigner de vous, la douleur et l'angoisse ont été telles au dedans de moi, que si je vous les avais dévoilées mon cœur se serait brisé; et le bouleversement de mes pensées aurait coupé court à mon dessein. Ne vous étonnez donc pas si je ne vous ai rien dit. Du reste, j'ai laissé derrière les livres appuyés contre la fenêtre certains écrits qui vous expliquent ma conduite (2). Ainsi, mon cher père, je vous supplie de sécher vos larmes et de ne pas me causer plus de tristesse et de chagrin que je n'en ai déjà. Ce n'est pas que je regrette ce que j'ai fait, car je ne voudrais pas revenir sur ma détermination, dussé-je être un jour plus grand que César. Mais je suis de chair comme vous, et les sens se révoltent contre la raison. C'est pourquoi j'ai de cruels combats à soutenir pour empêcher le diable de me sauter sur les épaules, et ces combats redoublent de violence lorsque je pense à vous. De courte durée seront ces jours pendant lesquels la blessure est encore fraîche; et ensuite j'espère que, vous et moi, nous serons récompensés dans ce monde par la grâce, dans l'autre par la gloire. Il ne me reste qu'à vous demander de consoler courageusement ma mère. Je vous conjure ainsi qu'elle de me donner

(1) Saint Mathieu, XI, 28-30.

(2) Allusion au petit écrit intitulé : *Del dispregio del mondo*. On peut lire cet écrit dans l'ouvrage de M. Villari. (Voir l'Appendice de l'édition italienne.)

votre bénédiction, et j'emploierai toujours toute la ferveur de mon esprit à prier pour vos âmes.

Je vous recommande tous mes frères, toutes mes sœurs, et surtout Albert. Prenez soin de son instruction; vous vous chargeriez d'une lourde responsabilité et même d'un grave péché si vous lui laissiez perdre son temps.

HIERONIMUS SAVONAROLA,
Filius vester (1).

De Bologne, 25 avril 1475.

A SA MÈRE.

Ma mère vénérée,

Que la paix du Christ soit avec vous. Je sais que vous vous étonnez de mon long silence. Ne l'attribuez pas à un oubli de ma part, mais au manque de messager. Pendant ces derniers temps, il n'en est parti aucun de Brescia pour Ferrare. A la vérité, un des nôtres est venu ici après la fête de Noël; mais j'étais alors si occupé, que l'idée de vous écrire ne revint pas à ma mémoire, ce dont j'eus ensuite les plus vifs regrets. J'ai vu, depuis, fra Iacomo de Pavie, qui a été prieur de notre couvent des Anges (2) avant le prieur actuel, et il m'a dit que vous vous plaigniez de mon silence. Je lui ai répondu que, la route entre Brescia et Ferrare n'étant pas très-fréquentée, on ne pouvait se procurer facilement un messager fidèle; et, comme je parlais d'aller bientôt à Gênes, fra Iacomo m'a assuré qu'en passant à Pavie

(1) On peut lire le texte italien de cette lettre dans l'ouvrage de M. Villari sur Savonarole. (Voir l'Appendice de l'édition italienne.)

(2) Couvent des dominicains de Ferrare. Ce couvent n'existe plus.

j'aurais chaque jour des courriers à ma disposition, et il m'a recommandé de vous écrire dès mon arrivée dans cette ville. Mes supérieurs m'ayant envoyé prêcher ce carême à Gênes, je vous écris de Pavie, ainsi que je me l'étais proposé.

Je me porte bien ; mon esprit est satisfait et mon corps en parfaite santé, quoique le voyage m'ait fatigué et que j'aie encore un long chemin à parcourir avant d'arriver à Gênes. Je n'ai rien de particulier à vous annoncer, si ce n'est que je n'ai reçu aucune lettre de vous, depuis que je ne vous ai vue ; sans fra Iacomo, je n'aurais pas eu de vos nouvelles. Je m'imagine que vous êtes dans la tribulation, aussi je prie sans cesse Dieu pour vous, dans la limite de mes faibles forces. Voilà tout ce que je puis faire pour vous ; si j'avais un autre moyen de vous venir en aide, je ne le négligerais point. Mais lorsque j'étais libre, je me suis fait esclave par amour pour Jésus qui s'est fait homme par amour pour moi et qui a pris la forme d'un esclave pour me rendre libre. En toutes choses, je cherche la glorieuse liberté des enfants de Dieu. Autant que je le puis, je m'efforce donc de servir le Seigneur et de ne sacrifier cette tâche à aucune affection terrestre et charnelle, travaillant de tout mon cœur à la vigne de Dieu en différentes villes, afin de sauver, non-seulement mon âme, mais celle des autres, et redoutant par dessus tout le jugement que j'encourrais dans le cas où je trahirais ce devoir ; car si Dieu m'a confié un talent, je dois en faire l'usage qui lui plait. Ainsi, ma mère bien aimée, vous ne devez pas vous affliger de ce que je m'éloigne de vous et de ce que je porte ma parole de pays en pays : je le fais pour le salut d'un grand nombre d'âmes. Je prêche, j'exhorte,

je confesse, je fais des lectures, je donne des conseils; je ne vais et je ne viens qu'afin d'atteindre un but qui est aussi celui de mes supérieurs quand ils m'envoient de côté et d'autre. Vous devez donc vous consoler en pensant que Dieu a daigné jeter les yeux sur un de vos enfants et lui imposer une pareille mission. Si je restais continuellement à Ferrare, je n'y ferais point, croyez-le, autant de bien qu'ailleurs : car il n'y a pas de religieux où il n'y en a que fort peu qui réussissent à ramener leurs concitoyens à une sainte vie. Aussi l'Écriture nous presse-t-elle toujours de quitter notre patrie, parce qu'on écoute moins les avertissements et les conseils d'un compatriote que ceux d'un étranger, et notre Sauveur lui-même dit que nul n'est prophète en son pays, vérité dont il a fait l'expérience. Donc, je le répète, puisque Dieu a daigné me choisir, malgré mes péchés, pour un si haut ministère, faveur dont je le remercie mille fois, soyez contente que je travaille dans la vigne du Christ hors de ma patrie. Loin de celle-ci, j'en ai la certitude, je fais incomparablement plus de bien à mon âme et à celle des autres que je n'en ferais dans la ville de Ferrare; si j'y restais et que je voulusse y prêcher comme dans les autres villes, on me dirait ce que les compatriotes du Christ disaient en l'entendant parler : « N'est-ce pas un artisan, fils d'un artisan et de Marie ? » et l'on se détournait de lui. C'est ainsi que mes concitoyens diraient de moi : «N'est-ce point là maître Jérôme qui commettait tels et tels péchés et qui ne valait pas mieux que nous ? Nous savons bien ce qu'il est. » Et l'on n'écouterait pas mes paroles avec dévotion. Certains habitants de Ferrare, sachant que je marchais de ville en ville, m'ont dit plus d'une fois que notre ordre devait manquer

de sujets. Ils se figuraient, sans aucun doute, que si nos frères se servaient en toute occasion d'un instrument aussi vil que moi, c'est que les sujets leur faisaient défaut. Mais hors de ma patrie jamais on ne m'a tenu un tel langage. Quand je suis sur le point de partir, hommes et femmes se mettent à pleurer, tant mes paroles sont appréciées. Je n'écris point cela par orgueil, par amour pour les louanges humaines ; je veux seulement vous démontrer pourquoi je reste hors de ma patrie, afin que vous soyez bien convaincue que si je m'en éloigne, c'est pour être agréable à Dieu, c'est pour être plus utile au prochain et à moi-même. Voilà ce que je préfère à tous les trésors du monde : ceux-ci, quand je les compare à mon gain, ne sont à mes yeux que de la fange.

Ainsi, ma mère vénérée, ne vous attristez point de mon éloignement, car plus je me rendrai agréable à Dieu, plus mes prières pour vous seront puissantes auprès de lui. Et, parceque vous êtes dans la tribulation, ne croyez pas qu'il vous ait abandonnée. Il se sert des afflictions pour vous forcer à revenir vers lui ; il veut peut-être, grâce à ce moyen, vous sauver ainsi que les vôtres ; il veut exaucer les prières que je lui adresse, non pour qu'il vous donne les biens terrestres, mais pour qu'il vous accorde sa grâce et qu'il vous conduise à la vie éternelle par les voies qui lui plaisent.

J'avais l'intention de vous écrire seulement quelques mots, mais l'amour a fait courir ma plume et je vous ai ouvert mon cœur plus que je n'avais pensé le faire. Sachez donc, encore une fois, que j'ai pris l'inébranlable résolution de consacrer à l'amour de Dieu et au salut du prochain mon âme et mon corps, toute la science et toute la grâce que je tiens de Dieu. Comme je ne puis

réaliser mes desseins dans ma patrie, je suis décidé à en poursuivre ailleurs la réalisation. Ne cherchez point, je vous en supplie, à entraver mes courses apostoliques. Vous n'ignorez pas que si je puis vous aider en quelque chose, je n'y manquerai pas; au besoin, je viendrai coûte que coûte à Ferrare; mais lorsque ma présence n'y est pas indispensable, je croirais commettre un grand péché en délaissant pour des motifs sans importance les œuvres dont Dieu m'a chargé. Je vous engage à prendre patience en toute occasion et à consoler mes sœurs. Dieu a pris leur intérêt mieux qu'elles ne le croient. S'il les avait autrement traitées, s'il leur avait donné fortune et honneurs et les avait mariées, elles seraient plus engagées dans le monde qu'elles ne le sont, et auraient commis de graves péchés dont elles n'ont aucune idée. Je voudrais qu'elles ouvrissent les yeux et reconnussent la grâce que leur a faite le Seigneur. Elles doivent se recommander à lui de tout leur cœur, parce qu'il n'abandonne jamais ceux qui mettent leur confiance en lui. Exhortez mes frères et tout votre entourage à vivre vertueusement. Aujourd'hui, après mon repas, je prendrai la route de Gênes. Priez Dieu qu'il me conduise sain et sauf et qu'il m'accorde de recueillir dans cette ville une abondante moisson. Recommandez-moi au souvenir de mon oncle, de ma tante, de mes cousins et cousines. Que Dieu vous assiste de sa grâce et vous préserve du mal par amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Amen.*

Écrit de Pavie, en toute hâte, le jour de la conversion de Saint-Paul, 1490 (1).

(1) C'est-à-dire le 25 janvier. — Voir, dans le tome I, la note 2 de la page 120.

A FRA DOMENICO BUONVICINI DA PESCIA (1).

A mon cher frère en Jésus-Christ. Paix et joie dans l'Esprit-Saint.

Nos affaires marchent très-bien grâce à la puissante intervention de Dieu, quoique les grands nous fassent une redoutable opposition. A votre retour, je vous raconterai tout au long ce qui s'est passé; il ne serait pas opportun de vous l'écrire. Beaucoup ont craint que je ne partageasse le sort de fra Bernardino et ne sont point encore rassurés (2). Il est certain que ma tâche n'a pas été sans péril ; cependant, j'ai toujours espéré en Dieu, sachant, comme dit l'Écriture, *que Dieu tient entre ses mains le cœur des rois et qu'il le dirige à son gré.* Oui, j'espère en Dieu qui par ma bouche fera beaucoup de bien, car il me console tous les jours. Quand je suis un peu abattu, la voix des anges m'encourage et me répète : « Ne crains rien, dis avec confiance ce que Dieu t'inspire; le Seigneur est avec toi. Les scribes et les pharisiens te combattent, mais ils ne l'emporteront pas. » Quant à vous, prenez courage et soyez ferme : notre œuvre réussira. Ne vous chagrinez pas en voyant peu de fidèles venir à vos sermons; il suffit qu'un auditoire restreint vous ait entendu; dans une petite semence se cache une grande vertu. Fra Giuliano et sa

(1) Fra Domenico prêchait alors le carême à Pise. — Cette lettre, écrite en latin, a été traduite en italien par le P. Ignazio Manandro de Ferrare. Elle a été publié par le P. Marchese dans l'*Archivio storico italiano.*

(2) Le franciscain fra Bernardino avait prêché contre l'usure et avait tâché d'établir à Florence un mont-de-piété. Son zèle fut récompensé par l'exil (1473).

sœur vous saluent. Celle-ci vous exhorte à ne pas vous décourager, parce que le Seigneur est avec vous. Pour moi, je prêche très-souvent la rénovation de l'Église et les tribulations à venir. Je ne les annonce pas d'une manière absolue, mais en m'appuyant toujours sur l'Écriture, de sorte que personne ne peut rien trouver à reprendre dans mes paroles, excepté ceux qui ne veulent pas vivre chrétiennement.....

Florence, 10 mars 1491.

A STEFANO DA CODIPONTE (1).

Que la paix de Dieu, qui dépasse la portée de l'intelligence humaine, prenne possession de votre âme, mon bien cher frère en Jésus-Christ. Surchargé d'occupations, je n'ai pu satisfaire à votre désir. Je vais parfois jusqu'à m'oublier moi-même, et je suis souvent contraint de ne pas réaliser les projets qui me tiennent le plus au cœur. Aujourd'hui, cependant, les témoignages de votre affection et les excès de votre ferveur m'obligent à vous conjurer de suivre la vocation qui vous est inspirée. Il n'y a que des bons dans le ciel, que des méchants dans l'enfer; mais les bons et les méchants sont confondus dans ce monde. Il en a toujours été ainsi. Or, beaucoup d'hommes, désirant mener une vie sainte et refusant de s'en rapporter à l'expérience des anciens, cherchent ici bas l'impossible. Ils veulent, en effet, demeurer parmi des saints et ne pas

(1) Voici l'adresse de cette lettre : Frère Jérôme de Ferrare, de l'ordre des frères prêcheurs, au novice Stefano da Codiponte, son bien aimé frère en Jésus-Christ. Couvent de Sainte-Catherine, à Pise.

rencontrer une seule âme mauvaise ou imparfaite; sinon, ils renoncent à leur vocation, et tombent bientôt dans l'égarement. Trompés par le démon, ils glissent d'erreur en erreur et s'éloignent sans retour de la véritable sagesse. O mon fils, vivre vertueusement, c'est faire le bien, souffrir le mal et persévérer ainsi jusqu'à la mort! Pour vivre mal au milieu des saints, ne faudrait-il pas être pervers et tout à fait abandonné de la grâce divine? Il n'y a pas grand mérite à se conduire d'une façon irréprochable parmi les bons. Je ne veux pas dire par là que les religieux de votre couvent soient mauvais. Non, ils sont bons, quoique peut-être il y en ait quelques-uns d'imparfaits; seulement, vous prenez pour des poutres de simples fétus. Sans doute, il faut éviter les hommes mauvais, il faut éviter les pervers et rechercher les bons, parce que *vous vous sanctifierez avec les saints, vous vous rendrez digne du salut avec les élus et vous vous pervertirez avec les pervers* (1). Mais si vous prétendez fuir absolument les méchants, *il faudra que vous sortiez de ce monde* (2). Il est vrai que vous êtes déjà sorti de ce monde et vous avez cru en le quittant entrer immédiatement dans le paradis. Vous n'avez atteint pourtant que le vestibule du paradis, non le paradis lui-même. Autrefois, vous viviez au milieu des scorpions; à présent, vous avez à vivre saintement au milieu d'hommes parfaits, d'hommes s'acheminant vers la perfection et d'hommes imparfaits; vous n'êtes plus au milieu des méchants. S'il se trouve un faux frère, ne vous en étonnez pas; vous n'auriez lieu d'être surpris que si

(1) Ps. XVII, 29-30.
(2) I Cor. V. 10.

vous n'en rencontriez point. Dans la maison d'Abraham, dans la maison d'Isaac, dans la maison de Jacob, dans la maison de Moïse, dans la maison de David, dans la maison de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des apôtres et de tous les Saints, il s'est trouvé quelque impie, quelque pervers, quelque persécuteur des justes : comment donc croyez-vous qu'il puisse y avoir en ce monde une maison sans méchants? Vous vous trompez, vous vous trompez, mon frère; c'est là une grande tentation, perfidement suggérée par la ruse du diable. Cherchez la paix avec persévérance; marchez en présence de Dieu et humiliez-vous sous sa puissante main; cueillez des roses au milieu des épines; croyez que tous les autres sont meilleurs que vous, et si vous voyez s'accomplir une action qui vous déplaise, supposez qu'elle a été inspirée par une intention droite, car beaucoup d'hommes valent mieux qu'ils ne le paraissent. Soyez donc en repos, mon frère, soyez en repos; exercez-vous à l'humilité, à la soumission et à l'obéissance; priez assidûment et sachez que *la demeure du Seigneur est le lieu de la paix* (1). Priez pour moi et recommandez-moi à votre maître ainsi qu'à ses disciples. Adieu.

De Florence, 22 mai 1492.

AUX FRÈRES DE SAINT-MARC (2).

Frère Jérôme, serviteur de Jésus-Christ par la miséricorde de Dieu, à ses bien aimés fils en Notre-Sei-

(1) Ps. LXXV, 3.

(2) Cette lettre fut écrite de Bologne en 1493, dans la semaine de la Sexagésime. — Voir le texte italien dans les additions de Quétif à la biographie de Savonarole par J. F. Pic de la Mirandole, t. II, p. 99.

gneur, réunis au couvent de Saint-Marc à Florence.

Mes fils bien aimés, *que Dieu notre père et Jésus-Christ notre Sauveur vous donnent la grâce et la paix* (1). Je ne cesse d'adresser des actions de grâces à Dieu qui vous accorde la faveur de ne faire qu'un cœur et qu'une âme en Jésus-Christ, de mettre à son service une volonté active et fervente. Nuit et jour, je le prie de vous confirmer dans toutes les vertus et d'achever ainsi l'œuvre qu'il a commencée en vous, afin que vous puissiez un jour être la lumière de l'Église et soutenir un édifice qui, vous le voyez, s'affaisse et menace ruine. Je vous en conjure par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, soyez inébranlables au milieu des tentations et des épreuves : par là, vous deviendrez parfaits et expérimentés, capables d'affronter les plus redoutables tribulations, aptes à enseigner les fidèles quand l'heure sera venue, et à les défendre comme de vaillants soldats du Christ. Il faut avoir longtemps subi les tentations intérieures et les avoir virilement combattues pour acquérir la véritable paix de l'âme. Cette paix, résultat d'une vertu persévérante et de luttes prolongées, a ses fondements et pour ainsi dire ses racines dans l'amour de Jésus-Christ. C'est une paix solide *qui dépasse la portée de notre intelligence* (2). Il n'en est pas de même de la paix que beaucoup d'hommes doivent à leur humeur naturelle ou à leur apathie, en dehors de tout combat : ce n'est qu'une fausse paix. Elle s'évanouit dès qu'il faut combattre, tandis que la paix conquise péniblement au prix des labeurs spirituels est aussi durable que profonde.

(1) I. Cor., 3.
(2) Philip., I, 7.

Loin de disparaître quand les temps sont mauvais, la paix que je vous recommande acquiert une plus grande stabilité; elle s'affermit dans les souffrances et convertit les tourments en consolations. Efforçez-vous donc de combattre avec courage pour arriver à posséder cette paix, trésor inestimable, beaucoup plus précieux que l'univers entier. Si les hommes se fatiguent tant à la recherche de biens qu'ils ne peuvent longtemps garder et qui ne sont rien en comparaison de la paix du Christ, avec quelle patience ne devons-nous pas souffrir pour arriver à recevoir la lumière divine, qui donne le calme et la sérénité aux hommes dignes d'un pareil bienfait !

Quant à moi, *absent de corps, mais présent en esprit parmi vous* (1), j'intercéderai pour vous de toute mon âme auprès de Dieu et de Notre-Sauveur Jésus-Christ. Je prierai aussi sa très-compatissante mère la Vierge Marie, notre patriarche saint Dominique, ainsi que les autres saints de notre ordre et spécialement notre cher et bienheureux père l'archevêque Antonino, afin qu'ils vous aident et vous protègent contre les ruses, les piéges et les violences de vos ennemis; afin qu'ils vous fassent croître dans toutes les vertus et surtout dans l'amour fraternel qui doit vous unir les uns aux autres; afin qu'ils vous apprennent à vous supporter mutuellement avec sincérité de cœur et sans hypocrisie, avec douceur et simplicité, chacun s'estimant le dernier de tous; afin que, fortifiés par leurs prières, vous aimiez mieux servir que d'être servi; afin que vous vous honoriez réciproquement comme de bons serviteurs du Christ. Renoncez à toute affection déréglée; élevez votre esprit vers les

(1) I Cor., V, 3.

hautes régions; cherchez les biens qui ne peuvent vous être enlevés malgré vous; en un mot, que Jésus-Christ crucifié soit seul votre espérance et votre consolation.

Appliquez-vous à comprendre et à goûter les paroles que Notre-Seigneur adressait à Nicodême : *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, pour que ceux qui croient en lui ne périssent point et qu'ils aient la vie éternelle* (1). Pesez bien chaque mot. Celui qui aime, c'est Dieu. Ce qui est aimé, c'est le monde, ce sont les pécheurs répandus dans le monde, les misérables mortels. Ce qui est donné comme gage d'amour, c'est le fils unique de Dieu. Comment a-t-il été donné ? Sur la croix. Pourquoi Dieu l'a-t-il donné ? Afin de nous arracher à la mort et à l'enfer, afin de nous ouvrir l'accès de la vie éternelle. Et que demande-t-il de nous, en retour? Seulement de croire en lui. Croire en lui, c'est aller à lui par l'amour. Et qu'y a-t-il de plus facile que d'aller à lui, si nous voulons vivre saintement? Une longue expérience nous a appris, en effet, que tous ceux qui aiment vraiment Jésus crucifié mènent une vie irréprochable. Je vous l'ai souvent répété, la foi repose sur la vérité; mais ne fût-elle pas certaine, je voudrais croire pour vivre saintement. Il n'est pas difficile d'avoir la foi quand on la désire. Bien qu'elle soit un don de Dieu, nous pouvons aisément nous disposer à la recevoir, et, après l'avoir reçue, il dépend de nous de la conserver en persévérant dans la vertu.

Ainsi Dieu, qui nous a donné son fils bien aimé, n'exige de nous que la Foi, l'Espérance et la Charité, vertus surnaturelles dont il embellit nos âmes sans

(1) S. Jean, III, 16.

que nous le méritions, pour peu que nous ayons fait quelques efforts de notre côté. O inestimable bonté! O amour incomparable! Je ne veux plus méditer, je ne veux plus approfondir, goûter, aimer autre chose que ces paroles du Sauveur; elles me semblent plus suaves que le miel; je les trouve préférables à l'or, à l'argent et aux pierres précieuses, aux royaumes, aux honneurs et à toutes les sciences du monde. Repassez-les nuit et jour; elles vous révéleront tous les devoirs de la vie, elles rendront doux ce qui est amer. Priez instamment la miséricorde divine de dilater votre cœur et d'y répandre sa lumière, afin que vous puissiez comprendre le sens intime de ces paroles. Heureux celui qui, éclairé par le Très-Haut, devient capable de les savourer jusqu'au fond. Plus d'un, habitué à les entendre avec légèreté et avec peu de discernement, n'y puise aucune force. Pour en découvrir la bienfaisante vertu, il faut les relire souvent et s'en pénétrer; il faut aussi, en les analysant, invoquer le secours de Dieu. Enfin, l'étude attentive de l'Écriture sainte vous en facilitera l'intelligence, pourvu que vous apportiez dans cette étude une grande pureté de cœur, le goût du recueillement, du silence et de la prière.

Fuyez l'oisiveté, mère de tous les vices: le démon suggère une foule d'iniquités à ceux qui demeurent inactifs. Fuyez les conversations des hommes du siècle, celles de vos parents en particulier, et plus encore celles des femmes, même des femmes de votre famille, parce que *nos principaux ennemis sont dans notre maison* (1). Ne vous abandonnez point au murmure ni aux paroles oiseuses,

(1) S. Mathieu, X, 36.

et quand vous êtes réunis, entretenez-vous de sujets édifiants, profitables à ceux qui les écoutent. Gardez-vous d'errer sans cesse dans le couvent : vous seriez comme des poissons hors de l'eau. Aimez, au contraire, à rester dans votre cellule et prenez plaisir à la lecture, à la méditation, à la prière, à la contemplation. Priez avec une infatigable constance. Rappelez-vous cet aveugle dont parle l'Évangile de dimanche prochain. Il suppliait à grand cris le Sauveur de lui rendre la vue, et comme la foule le repoussait et lui enjoignait de se taire, il cria encore plus fort, et ne se lassa pas d'implorer sa guérison. Demandez ainsi à Jésus-Christ, avec courage et insistance, la lumière spirituelle, et si les nombreux fantômes de l'imagination vous troublent, ne renoncez pas à prier, mais criez plus énergiquement et redoublez d'ardeur. Je suis sûr qu'en persévérant vous serez exaucés. De même que l'aveugle obtint la lumière physique, de même vous obtiendrez la lumière spirituelle, cette précieuse lumière qui vous guidera dans la voie du Christ et qui répandra sur votre vie les consolations et la joie.

Je me souviens toujours de votre douce charité et j'en parle souvent avec fra Basilio, mon fils chéri et votre tendre frère en Jésus-Christ. Il me presse de vous écrire. Son affection pour vous s'est d'autant plus accrue, qu'il ne trouve pas à Bologne une société comparable à la vôtre. Aussi restons-nous presque toujours dans la solitude. Semblables à deux tourterelles qui attendent le retour du printemps pour regagner leur patrie, nous attendons qu'il nous soit donné de revoir les lieux bénis où nous avons l'habitude de vivre au milieu des fleurs et des joies du Saint-Esprit. Je dois

cependant reconnaître que nous avons rencontré beaucoup d'excellents esprits. Quoique notre extrême simplicité les étonne, je crois qu'ils l'imiteront volontiers. O mes enfants, remerciez le Seigneur qui vous a ouvert les yeux et qui vous a facilité la vie spirituelle. Ici, les ténèbres sont encore épaisses. Bien des religieux, malgré leur bonne volonté, ne savent pas trouver le vrai chemin ; mais leur généreuse ardeur me fait espérer qu'ils le trouveront et qu'ils y marcheront résolûment. Quant à vous, ayez soin de ne pas tomber dans la tiédeur et de ne pas vous laisser devancer par de nouveaux convertis, afin que ces paroles ne puissent vous être appliquées : *Les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers* (1). Déjà, quelques-uns sont venus à moi avec les meilleures dispositions pour me demander conseil; et cependant je n'ai pas encore pris la parole à Bologne, tandis que vous m'avez entendu maintes fois en public et en particulier. Combien donc vous seriez coupables, je le répète, si vous restiez en arrière ! Rappelez-vous souvent mes recommandations. Je compte, d'ailleurs, si rien d'important ne m'en empêche, vous écrire une fois par semaine (2). Ainsi, malgré mon absence, vous ne serez pas privés des exhortations que j'avais l'habitude de vous adresser; seulement, je serai forcé d'être bref, car il faut que je prépare mes sermons; vous n'aurez qu'à vous rappeler et à suivre mes instructions d'autrefois.

(1) S. Mathieu, XX, 16.

(2) De toutes les lettres écrites de Bologne par Savonarole, celle-ci est la seule qui nous soit parvenue.

Je sais que mon départ vous a beaucoup affligés; mais Dieu s'est montré miséricordieux à votre égard en vous faisant espérer jusqu'au dernier moment, afin que votre tristesse fût moins prolongée et moins violente. Apprenez désormais, je vous en conjure, à vous détacher de toutes les choses terrestres, des hommes et de moi-même, car il est écrit : *Maudit est l'homme qui se confie dans l'homme* (1). Sans doute, vous m'aimez d'une façon toute spirituelle, pour l'honneur de Dieu et le salut de vos âmes, et votre tendresse est fondée sur la plus pure charité. Cependant, Dieu a voulu, par mon absence, éprouver et perfectionner l'affection que vous me portez, de peur qu'il ne s'y mêlât un peu d'amour propre. Si, depuis mon départ, chacun de vous est demeuré dans le recueillement et s'est conformé à la volonté de Dieu ; si vous avez regardé notre séparation comme un bien, convaincus que Dieu vous gouvernerait sans moi, pourvu que vous ne missiez aucune entrave à son action ; en un mot, si vous avez eu plus de confiance en Dieu qu'en moi-même, votre amour était juste et saint. Mais si l'excès de votre tristesse vous a poussés à croire que vous ne pouviez vivre sans moi, votre amour était encore imparfait, et Dieu m'a séparé de vous pour quelque temps afin de vous apprendre à ne pas placer uniquement vos espérances dans les hommes. Je vous en supplie donc, mes fils bien aimés et très-regrettés, vous qui êtes *ma joie et ma couronne* (2), fortifiez-vous par une union intime avec Jésus-Christ. Travaillez à vous surpasser les uns

(1) Jérémie, XVII, 5.
(2) Philip., IV, 1.

les autres en humilité, en douceur et en charité. Rivalisez de zèle pour le silence, la prière, l'étude et la contemplation. Demandez à Dieu qu'il vous donne de bons pasteurs, et soyez certain qu'il vous en donnera toujours selon votre cœur et selon votre besoin, *car, de ces pierres, Dieu peut susciter des enfants à Abraham* (1). Ce n'est pas que je pense ne plus revenir auprès de vous ; je veux seulement vous montrer en quoi consiste la charité parfaite. Ceux qui la possèdent s'attachent exclusivement à Jésus-Christ, n'espèrent qu'en lui, ne comptent sur aucun secours humain. Si vous vous conformez aux recommandations que je vous ai faites en vous quittant, ne doutez pas de mon retour, car Dieu ne permettra pas que l'œuvre commencée ne s'achève point : *Il atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose toutes choses avec douceur* (2). Les œuvres de Dieu s'accomplissent lentement et à grande peine; elles rencontrent mille contradictions.

Obéissez tous à vos supérieurs, sans établir entre eux de comparaison et sans préférer l'un à l'autre : *C'est le Seigneur qui pèse les esprits* (3). Obéissez-leur avec simplicité comme à Jésus-Christ, dont ils sont les représentants ; vous prouverez par là que vous servez Dieu et non les hommes. Que les plus anciens parmi vous soient aussi les plus humbles; qu'ils donnent le bon exemple aux jeunes et qu'ils ne dédaignent pas de converser avec eux, se rappelant que Notre-Sauveur reprocha aux Apôtres de ne pas laisser les petits enfants

(1) S. Luc, III, 8.
(2) Sap., VIII, 1.
(3) Prov., XVI, 2.

s'approcher de lui : *Laissez venir à moi les petits enfants*, disait-il, *car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent* (1). Que les jeunes, de leur côté, témoignent aux plus âgés une constante vénération; qu'ils ne s'enorgueillissent pas d'être admis dans la société des plus expérimentés; qu'ils voient en eux des pères et que devant eux ils parlent peu, avec un profond respect et une grande modestie. Supportez-vous les uns les autres, et qu'aucun de vous, oubliant la poutre qui est dans son œil, ne s'arrête à considérer la paille qui est dans l'œil de son frère. Que personne ne parle pour révéler les défauts de son prochain; que personne ne prête l'oreille à ces révélations. Ne jugez pas; car les jugements humains sont féconds en erreurs. Pratiquez tout ce que peut inspirer l'amour sincère et parfait de Jésus-Christ, afin qu'à mon retour vous trouvant tous remplis de l'Esprit-Saint, je me réjouisse en Notre-Seigneur de voir que si vous avez travaillé à votre sanctification, ce n'était pas *parce que j'avais l'œil sur vous* (2). Ne cessez pas de prier Dieu pour fra Basilio, mon cher fils et votre frère, et pour le peuple que j'évangélise. Gardez-vous de l'ingratitude : c'est un vent brûlant qui dessèche la source de la miséricorde. Manifestez à Dieu la reconnaissance que méritent tous ses bienfaits, et remerciez-le surtout de vous avoir ouvert les yeux, de vous avoir révélé l'homme intérieur, de vous avoir fait comprendre que le salut de l'homme est attaché, non aux cérémonies du culte, mais à la grâce du Christ et à la rénovation intérieure. Afin d'arriver à cette

(1) S. Luc, XVIII, 16.
(2) Eph., VI, 6.

rénovation, il faut purifier son cœur de toute affection terrestre, lire les saintes Écritures et la vie des Pères ; il faut prier avec ferveur, se livrer à la méditation et à la contemplation. Vous devez d'autant plus rendre grâces à Dieu et le louer par la sainteté de vos œuvres, qu'il vous a choisis entre tous pour vous éclairer sur la vérité, sur la perfection de la vie chrétienne.

Adieu, mes enfants bien aimés (*Valete, viscera mea*).

A LA MÈRE PRIEURE DU COUVENT DE SAINTE-CATHERINE A PISE.

Très-vénérée mère. Que la grâce de Dieu vous conserve dans l'amour de Jésus-Christ !

Votre lettre m'a vivement réjoui, et j'ai lu avec bonheur vos avertissements, car je sais qu'ils vous ont été inspirés par une charité ardente, et je vois bien que vous m'aimez avec cette tendresse sincère que recommande Jésus-Christ. Plût à Dieu que je pusse vous entretenir de vive voix ! Si je vous expliquais le commencement, le milieu et la fin de mon entreprise, vous trouveriez, j'en suis sûr, que tout va selon vos désirs. Pour se prononcer entre deux parties, il ne suffit pas d'entendre l'une sans l'autre. Vos objections sont très-spécieuses ; cependant, tout ce qui reluit n'est pas or. Attendez encore un peu avant de juger, parce qu'il est écrit : *Ne jugez point avant le temps* (1) ; suspendez votre décision jusqu'à ce que vous ayez vu les fleurs faire place aux fruits dont l'arbre se couvrira plus tard. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : *Vous connaîtrez les arbres par leurs*

(1) I Cor., IV, 5.

fruits? (1) Cette séparation d'avec la Congrégation de Lombardie peut être un bien ou un mal ; mais la sagesse humaine, qui se trompe souvent parce qu'elle ne voit que les dehors des choses, ne saurait porter si vite un jugement définitif. Séparer un membre de notre corps est un bien ou un mal : c'est un bien quand le mauvais état général du corps menace d'atteindre le membre encore sain ; c'est un mal quand le corps entier est sain à l'intérieur et à l'extérieur, c'est-à-dire en apparence et en réalité. Je ne veux pas dire par là que la Congrégation lombarde soit corrompue; je pense seulement que si sa vitalité est aussi réelle qu'apparente, notre couvent, détaché de cette province, tombera dans la langueur et périra bientôt, comme beaucoup l'affirment. Si au contraire la Congrégation de Lombardie est malade intérieurement, malgré son éclat extérieur, notre couvent, loin de déchoir en se séparant d'elle, reprendra sa vigueur et entrera par la grâce divine dans une ère de prospérité toujours croissante. Ce n'est pas à l'homme, c'est à Dieu seul qu'il appartient de juger les intentions et l'avenir; l'homme n'aperçoit que les actes extérieurs, tandis que Dieu *sonde les cœurs et les reins* (2). Il nous faut donc attendre que ce qui est caché maintenant apparaisse au dehors. *Tout bon arbre*, a dit Notre-Seigneur, *porte de bons fruits, et tout arbre mauvais de mauvais fruits. Car un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre mauvais de bons fruits. Ainsi, c'est par leurs fruits qu'on les connaît* (3). Attendez donc le temps des fruits.

(1) Math., VII, 16.
(2) Ps. VII, 10.
(3) Math., VII, 15.

Je veux aussi vous démontrer que nous n'avons point adopté un nouveau genre de vie, et qu'on m'a calomnié auprès de vous. Nous n'avons adopté un nouveau genre de vie ni pour le boire, ni pour le manger, ni pour les autres pratiques ; nous nous bornons à observer notre règle et nos constitutions. A la vérité, nous avons supprimé quelques superfluités qui sont en opposition avec les enseignements de nos pères et qui de nos jours ont envahi les cloîtres. Mais ces réformes ne constituent aucune innovation. Suivre fidèlement les constitutions de nos anciens pères, infiniment supérieurs en sagesse et en sainteté aux religieux d'aujourd'hui, construire des couvents d'une simplicité absolue, porter des vêtements grossiers, des frocs vieux et rapiécés, manger et boire sobrement à l'exemple des saints, avoir une cellule pauvre, sans accessoires inutiles, observer le silence, s'adonner à la contemplation, renoncer aux relations mondaines et vivre dans la solitude, est-ce donc là pour des moines un nouveau genre de vie ? Ce qui est une nouveauté pour des hommes faisant profession de mendier, c'est d'élever des couvents qui avec leurs colonnes et leurs marbres ressemblent à des palais ; c'est d'avoir des chambres qui satisferaient des seigneurs ; c'est de posséder des biens contrairement aux règles de l'Ordre, parce qu'on n'a point confiance dans cette parole de Jésus-Christ : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et le reste vous sera donné par surcroît* (1). Ce qui est une nouveauté, c'est de se vêtir, non de l'étoffe la plus commune, mais de l'étoffe la plus fine et la plus recherchée ; c'est de prier peu ; c'est d'errer et de

(1) Math., VI, 33.

discourir en tous lieux; c'est de vouloir être pauvre sans manquer de rien; c'est, en un mot, d'introduire des abus qui scandalisent les âmes. Quant à notre genre de vie, loin d'être une cause de scandale ou d'étonnement, il est une cause d'édification générale et touche principalement ceux qui en sont de près les témoins. Et pourtant je ne dois pas vous laisser ignorer que nous avons à peine commencé à réaliser nos projets, car nous n'avons rien ou presque rien changé aux anciens usages adoptés dans presque tous les couvents. Après de longues prières et de mûres réflexions, quand le moment opportun nous semblera venu, nous ramènerons par degrés la vie religieuse à une plus grande austérité. Maintenant, très-chère mère en Jésus-Christ, pesez bien ce que je vais vous dire; laissez de côté la sagesse humaine; et, avant tout, priez Dieu avec ferveur : il vous éclairera, je l'espère, sur les questions qui nous concernent.

1° Depuis plus d'un an, bon nombre de religieux songeaient à séparer Saint-Marc de la Congrégation lombarde. Ils ne se communiquaient pas leurs pensées, mais tous cherchaient les moyens de mener cette entreprise à bonne fin. Fra Tomaso Bussini était du nombre, et cependant vous croyez, m'écrivez-vous, qu'il a vu avec peine ce qui s'est passé. La séparation avait pris naissance dans l'esprit de chacun, et ce n'est pas tout à coup, sous l'influence d'une rancune ou d'une autre passion, comme quelques-uns le prétendent, qu'elle s'est accomplie.

2° Je ne voulus parler à personne de mon projet qu'après avoir beaucoup prié, et plus je priais, plus je me sentais affermi dans mon dessein. Cependant, ma cer-

titude n'allait pas jusqu'à me faire oublier la responsabilité qui pèserait sur moi. Je ne me dissimulais pas que le monde murmurerait contre moi et que mes amis de la Congrégation lombarde deviendraient mes ennemis. Néanmoins, ma conscience me disait sans cesse : le sage doit faire le bien sans s'inquiéter du qu'en dira-t-on. Les critiques des hommes passent comme des feux de paille, et la vérité finit toujours par prévaloir, selon qu'il est écrit : *Tous ceux qui jurent par Dieu seront glorifiés, et la bouche des menteurs sera fermée à jamais* (1).

3° J'ai fait prier pendant plusieurs mois à cette intention, non-seulement dans notre couvent, mais dans toute la ville de Florence. Vous-même, avec vos filles, vous vous êtes associée à ces prières. Quant à moi, je puis certifier la droiture de mes intentions, car je n'avais en vue que l'honneur de Dieu et le salut des âmes : Dieu m'en est témoin, Dieu qui connaît mon cœur. Une voix mystérieuse me poussait intérieurement à opérer cette séparation, et je croyais à tout moment entendre ces paroles : *Sors de ta terre et de ta parenté* (2). Craignant de m'abuser, je révélai mon projet, sous le sceau de la confession, aux Pères les plus anciens et les plus sages. Ils étaient, si je ne me trompe, au nombre de huit. Tous approuvèrent mon dessein ; et, persuadés que mon inspiration venait de Dieu, ils m'engagèrent à réaliser sans retard la séparation. Je me mis aussitôt à l'œuvre, de concert avec eux.

4° Je révélai aussi mon projet aux religieux qui étaient prêtres. Ils y applaudirent tous. Plus d'une fois, je les

(1) Ps. LXII, 12,
(2) Gen , XII, 1.

engageai à me parler en toute liberté et à me découvrir le fond de leur pensée, et ils persistèrent unanimement dans leur approbation, comme le prouve l'acte public, signé de tous, qui fut ensuite envoyé à Rome.

5° Dès lors nous fîmes des prières en commun. Les religieux se réunissaient sept fois par jour, pour supplier Dieu de bénir notre cause. « Demandez-lui, leur disais-je sans cesse, ce qui est le plus utile à son honneur et au salut des âmes. » Telles étaient sans doute aussi vos intentions, mes chères sœurs, en priant avec nous. Ces prières se sont prolongées sans interruption pendant sept mois environ.

6° Vous devez penser que parmi tant de religieux (nous étions plus de quatre-vingt-dix, animés du désir de vivre saintement), il y en avait plusieurs qui étaient tendrement aimés de Dieu. Ces serviteurs du Christ, qui aspiraient tous à la perfection chrétienne, s'étaient unis dans la charité et tendaient au même but. Ils ne souhaitaient que ce qui est profitable à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et demandaient au Tout-Puissant de faire triompher en cette circonstance la cause qui était la meilleure à ses yeux. Enfin, les prières d'autrui venaient en aide à leurs propres prières. Comment donc pourrait-on admettre, ainsi que plusieurs l'affirment, qu'ils se sont trompés, et que Dieu leur a permis de réaliser une œuvre préjudiciable à sa gloire et à leur salut? Où serait alors la divine Providence? Où serait la vérité de l'Évangile, car l'Évangile contient ces mots : *Quiconque demande reçoit; qui cherche trouve; et l'on ouvre à celui qui frappe* (1)? Que deviendraient la

(1) Math., VII, 8.

bonté de Dieu et le sang de Jésus-Christ? Et nous-mêmes, où en serions-nous, si, après avoir prié avec tant d'union dans des intentions parfaitement droites et sans nous lasser jamais, nous n'avions pas été exaucés? Dieu aurait fait le contraire de ce que lui demandaient ses serviteurs. Or, ne voyez-vous pas que le prétendre, ce serait blasphémer? Ce serait nier la providence et la bonté de Dieu, ce serait soutenir qu'il n'est pas fidèle et sincère dans ses promesses. Oui, si nous nous sommes tous trompés à propos de cette séparation, nous devons nier la vérité de l'Évangile. Mais on dira peut-être que Dieu n'a point voulu nous éclairer parce que nos intentions n'étaient pas pures et que nous prenions pour guide notre amour-propre. A cela, je réponds d'abord que Dieu seul est juge de cette question. En second lieu, il est invraisemblable, je l'affirme, que tant d'hommes, étroitement unis entre eux, aient eu tous des intentions perverses, après avoir consacré jusqu'à ce jour leur vie aux bonnes œuvres, après avoir depuis longtemps suivi sans défaillance les voies de Dieu. D'ailleurs, si, avec quelques autres, j'avais manqué de droiture, Dieu n'aurait pas abandonné à cause de nous ses fidèles serviteurs. Nous lisons, en effet, que Dieu n'aurait pas détruit Sodome et les autres villes criminelles, s'il s'était trouvé seulement dix justes au milieu de ces nombreuses populations. Croyez-vous donc que, sur cent religieux, il ne s'en soit pas trouvé un seul pour arrêter les effets de la colère céleste à notre égard? Si dix justes ont pu sauver des milliers d'hommes, un seul aurait dû nous concilier la clémence de Dieu, d'autant plus qu'en dehors de notre couvent une foule d'âmes pieuses nous ont sans cesse assistés de

leurs ferventes prières. S'il en était autrement, où donc serait, je le répète, la miséricorde de Dieu? *Est-ce que le Seigneur oubliera d'avoir pitié de moi* (1)?

Oh! si je pouvais vous entretenir de vive voix, je vous démontrerais que le monde est entièrement plongé dans les ténèbres, que la corruption a gagné les hommes et les femmes de toute condition, et qu'il est temps de régénérer le peuple de Dieu. Oui, ma très-chère mère, il est temps de commencer à vivre saintement, car le genre de vie qu'on mène en général cause des nausées au Dieu tout-puissant, qui s'écrie : *Plût à Dieu que tu fusses froid ou chaud! Mais parce que tu es tiède, je suis près de te vomir de ma bouche.* (2). Il est temps de se renouveler et de mépriser le jugement des hommes, *parce que tous les hommes sont menteurs* (3). Il est temps de combattre les tièdes et les faux frères. Rien n'est plus vrai que la parole de l'Apôtre : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés* (4). Les tièdes subissent peu de tribulations, parce que le démon ne persécute pas ses amis; mais les fervents sont en but à de cruelles contradictions, parce qu'ils sont les ennemis de Satan. Les œuvres accomplies pour Jésus-Christ ne réussissent point sans de rudes combats. Lors donc que vous faites le bien et que vous ne rencontrez pas d'obstacle, soyez dans la crainte, car d'ordinaire Dieu ne laisse pas ses serviteurs à l'abri des attaques. En un mot, vivre chrétiennement, c'est pratiquer la vertu, souffrir le mal et persévérer ainsi jusqu'à

(1) Ps. LXXVI, 10.
(2) Ap., III, 15.
(3) Ps. CXV, 11.
(4) II Tim., III, 12.

la mort. Voilà pourquoi vous devez croire que notre séparation a été soutenue ou plutôt opérée par Dieu. Elle a rencontré en divers lieux et surtout à Rome tant d'opposition, elle a suscité contre elle des adversaires si nombreux et si puissants, que sans la protection divine elle n'aurait jamais eu lieu. Aussi les hommes qui connaissent la cour de Rome disaient-ils : « Cette autorisation est impossible à obtenir », et quand ils ont vu qu'elle était accordée, ils ont été stupéfaits et en ont reporté à Dieu toute la gloire.

Puisque vous nous avez assistés de vos prières à l'occasion de cette œuvre, qui est le commencement de notre rénovation spirituelle et qui nous permettra de mener une vie plus parfaite, vous continuerez par vos prières à nous venir en aide pour ce qui reste à faire, car notre intention est de marcher en avant et de ne pas reculer. Et n'allez pas, dans vos craintes chimériques, me dire : « Vous n'êtes pas immortel; que deviendra votre œuvre après vous? Comment se continuera-t-elle? » Je vous déclare que *de ces pierres Dieu peut susciter des enfants à Abraham* (1). Dieu qui a commencé cette œuvre l'achèvera. Nous ne sommes que des instruments, et il ne lui est pas difficile d'en faire d'autres meilleurs que nous. N'est-il pas écrit : *Celui qui plante et qui arrose n'est rien; Dieu seul donne l'accroissement* (2)? Je serais bien insensé si j'avais assez de présomption pour dire : « Qui dirigera, qui conduira cette œuvre après ma mort? » comme si Dieu avait besoin de ma personne. Il faut faire le bien, ma mère; il faut entreprendre avec confiance les bonnes œuvres par

(1) Luc, III, 8.
(2) I Cor., III, 7.

amour de Dieu, quelque grandes qu'elles soient; il faut ne point penser à soi-même, mais se reposer sur Dieu : *Car ceux qui se confient dans le Seigneur seront comme la montagne de Sion; ils seront inébranlables* (1). Dieu est si bon que nous devrions être certains d'obtenir de lui tout ce que nous lui demandons pour sa gloire et pour le salut des âmes. Nos appréhensions ont pour causes la faiblesse de notre foi et une connaissance imparfaite de la bonté divine. Tout réussit à celui qui possède une foi vive. Il y a trois armes plus puissantes que l'enfer et que le monde entier, et qui assurent le succès de toutes les entreprises importantes : une foi vive, l'habitude constante de la prière et une humble patience. Les œuvres de Dieu nous paraissent marcher lentement, mais elles ne s'en réalisent pas moins peu à peu. Bref, j'ai une telle confiance en Dieu relativement à notre entreprise, que, si vous continuez à le prier pour nous avec vos sœurs, je ne doute pas qu'il ne la fasse réussir et qu'il ne nous comble de joie. Votre allégresse particulière sera proportionnée à la peine que vous aurez prise pour nous.

Je ne croyais pas, en commençant cette lettre, vous écrire aussi longuement. Dieu l'a peut-être voulu, afin que vous fussiez mieux renseignée sur nos affaires, quoique je vous les eusse expliquées plus clairement de vive voix, car il y a des choses qui ne se peuvent écrire. Je vous supplie une dernière fois de prescrire encore pour nous des prières spéciales, et de demander à Dieu ce qui doit l'honorer davantage et sauver un plus grand nombre d'âmes. Persévérez dans cette intention. Je suis sûr que

(1) Ps. CXXIV, 1.

tout ira bien et que notre succès vous procurera le plus douces consolations. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. Amen.

Florence, 10 septembre 1493.

A SON FRÈRE ALBERT (1).

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. J'ai appris, mon cher frère, qu'Ognibene se trouve dans une grande pauvreté. Puisqu'il est chargé d'une nombreuse famille et que vous n'avez ni femme ni enfants, vous agiriez, je crois, selon les préceptes de la charité divine et de la charité fraternelle si vous lui veniez un peu en aide, comme un bon frère. Autrement, le Seigneur s'irritera contre vous, et, après vous avoir accordé plus de faveurs qu'à vos autres frères, il vous privera de ses bienfaits. Vous ne devez pas compter sur moi, car *je suis mort au monde* et je ne puis secourir aucun de vous, si ce n'est sous le rapport spirituel, en priant Dieu qu'il vous éclaire de sa grâce, afin que vous reconnaissiez le néant de cette vie et que vous désiriez la vie éternelle. Ma situation est telle, qu'il vous faut me regarder comme mort en tout et pour tout. Les raisons que je pourrais alléguer seraient trop longues à écrire. Je vous prie donc de vous entr'aider, ainsi que le veut la charité, et de donner à Ognibene, de temps en temps, quelque argent ou quelques mesures de blé. Si vous faites parfois l'aumône, ce qui est un devoir rigoureux, vous n'en sauriez faire une plus à propos. *Celui*, dit l'apôtre, *qui n'a pas*

(1) Voici l'adresse de cette lettre : *Egregio Artium et Medicine Doctori M° Alberto Savonarole fratri suo amantissimo. Ferrarie.*

soin des siens et surtout des membres de sa famille, *renie la foi et est pire qu'un infidèle* (1). Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, je vous conjure donc d'assister votre frère en quelque chose durant l'hiver prochain. J'adresse les mêmes prières à votre maître Jean. Secourez tous deux Ognibene et appliquez-vous ensemble à vivre chrétiennement, *car le monde se dessèche.* Si vous êtes généreux, surtout envers les vôtres lorsqu'ils sont dans le besoin, Dieu se montrera, de son côté, généreux envers vous. Je vous recommande nos sœurs. *Que la charité de Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.*

Florence, 28 octobre 1495.

A SA MÈRE (2).

Très-chère et très-vénérée mère,

Que la paix et la consolation de Dieu soient avec vous. Dès que j'eus appris par votre lettre la mort de notre oncle Borso, votre frère, je me suis demandé quels étaient les desseins de la Providence à l'égard de notre famille, car plus je prie pour elle, plus les coups qui la frappent sont fréquents. Et certes, je remercie Dieu, le créateur et le rédempteur de nos âmes, qui, dans sa sagesse et sa bonté, nous fait un bien de beaucoup supérieur à celui que nous pourrions demander ou imaginer. Il me semble que mes prières sont exaucées au

(1) Ep. à Tim., I, cap. V, 8.

(2) On peut lire le texte italien dans l'*Archivio Storico italiano*, Appendice, t. VIII. Ce texte est très-incorrect; plusieurs mots ont même été passés, et le P. Marchese a dû combler ces lacunes, très-légères du reste.

delà de mes vœux : après avoir imploré de Dieu le salut de vos âmes, je vois que le salut est déjà proche ; vous n'avez qu'à faire quelques pas pour vous en assurer la possession. L'âme n'est-elle pas d'autant plus éloignée de Dieu, son éternelle fin, qu'elle est plus attachée aux choses de la terre? Votre Créateur vous démontre clairement, au moyen des tribulations, que les espérances humaines sont fausses et trompeuses; il veut élever votre âme vers les choses du ciel, et s'il vous frappe souvent, c'est pour secouer ce pesant sommeil dans lequel vous a si longtemps plongée la préférence que vous accordez à la vie présente sur la vie future. Ces afflictions, ô ma mère, sont des voix du ciel, qui, pénétrant dans votre cœur comme des flèches acérées, vous crient avec force de renoncer à votre attachement pour les joies passagères d'ici-bas et vous invitent à aimer Jésus-Christ. Croyez-moi, ma mère, mes sœurs et mes frères bien aimés, Jésus, notre très-doux et très-clément Sauveur, s'attache à vos pas et vous dit : « Venez dans mon royaume; laissez ce monde plein d'iniquités. » Et voyant que vous dormez, lui qui veut votre salut, il vous frappe pour vous réveiller. Ouvrez donc les yeux et ne soyez point ingrats. Considérez si depuis le commencement du monde un seul serviteur de Dieu a vécu sans tentation, sans persécution, sans tribulation. Dieu éprouve ses enfants, afin que ceux-ci ne placent pas leurs espérances sur cette terre; il coupe toutes les attaches, toutes les racines et détruit jusqu'à la plus légère confiance, afin que, nous sentant abandonnés du monde et ne sachant à qui recourir, nous nous jetions enfin entre ses bras. O bonté suprême, ô miséricorde infinie, ô inappréciable charité! Il nous sollicite comme

s'il avait grand besoin de nous. Ah ! dites-moi, y a-t-il un riche, un homme comblé de gloire en ce temps pervers, un heureux et un puissant du siècle, qui, de nos jours, fasse le bien et marche de tout son cœur dans les voies de Dieu? Ne savez-vous pas que Dieu ne peut mentir? Or il déclare que pour les riches le salut est très-difficile et presque impossible, tandis qu'il proclame bienheureux les pauvres d'esprit. Ignorez-vous comment va le monde aujourd'hui? Si vous espérez en lui, voilà, voilà comment il vous traite.

Ainsi, Beatrice et Claire, mes sœurs et mes filles spirituelles, je vous conjure de vous adonner entièrement à l'oraison, de renoncer à toutes les vanités, non-seulement dans les actes de votre vie, mais même en esprit; je vous conjure d'aimer la solitude et les lectures pieuses. Priez beaucoup; ne recherchez aucune société; ne désirez ni voir ni être vues. Méditez toute la vie de Jésus-Christ; restez le moins possible parmi les hommes. Que votre cœur soit constamment avec Jésus-Christ, et Notre-Seigneur vous consolera plus que vous ne pouvez vous l'imaginer. Si vous vous approchez de lui avec une conscience pure, vous éprouverez des joies célestes; vous mépriserez ce monde et vous prendrez en pitié toutes les femmes esclaves de la vanité. Oh ! que d'ineffables consolations la prière ne donne-t-elle pas aux âmes droites, et surtout aux vierges, épouses du Christ, si tendrement aimées par lui ! Demeurez donc unies au Christ dans la charité, avec votre mère ; servez-le dans la charité, servez-le dans la pauvreté et ne doutez pas qu'il ait l'œil sur vous. Vous ne trouverez pas alors qu'il vous traite moins bien que d'autres. Pour peu que vous sachiez juger votre temps,

vous reconnaîtrez même qu'il vous témoigne une bonté toute particulière. Saint Paul, ou plutôt le Saint-Esprit par la bouche de saint Paul, a dit : *Ceux qui se marient ne pèchent point, mais ils auront des tribulations* (votre mère vous en est un exemple); *ceux qui ne se marient point font mieux, et la vierge qui sert Dieu en gardant la pureté de l'esprit et du corps sera beaucoup plus heureuse* (1). Menez donc une vie fervente et sainte. Quand vous aurez goûté les douceurs de l'amour divin, vous mépriserez, j'en suis sûr, tous les plaisirs du monde. Je n'ai pu faire copier ce que je vous destinais (2), parce qu'il m'a fallu donner à transcrire des choses plus importantes (3), mais ce ne sera qu'un simple retard.

Maintenant, je reviens à vous, ma mère, et je vous supplie d'oublier désormais ce monde. Voilà ce que j'ai voulu vous dire dans ma dernière lettre (4), en vous écrivant que vous deviez me regarder comme mort. Je souhaiterais que vous aimassiez assez Jésus pour ne prendre souci de vos enfants que quand vous ne pouvez faire autrement; je souhaiterais que vous eussiez une foi assez ferme pour les voir mourir, pour les voir martyriser

(1) I Cor., VII.

(2) Savonarole fait probablement allusion au petit *Office composé en l'honneur de sainte Marie Madeleine, pour conserver la chasteté de l'esprit et du corps*. Il l'envoya plus tard à sa sœur Béatrice, avec une lettre portant la date du 3 novembre 1497. (Note empruntée à l'auteur des articles sur Savonarole dans l'*Année dominicaine*.)

(3) Savonarole composait alors son *Traité sur la simplicité de la vie chrétienne*.

(4) Cette lettre, dit l'auteur des articles de l'*Année dominicaine*, est évidemment celle que Savonarole avait adressée à son frère Albert peu de jours auparavant, le 28 octobre. « *Ne comptez pas sur moi*, lui avait-il écrit, *car je suis mort au monde.* »

sans verser une larme, à l'exemple de cette sainte femme juive qui assista au supplice de ses sept enfants et les encouragea à braver la mort, ce que fit aussi sainte Félicité dans les premiers temps du christianisme. Je ne vous parle pas ainsi pour vous enlever toute consolation, cela serait contraire à la charité ; je veux seulement alléger votre douleur et la rendre moins amère dans le cas où vous apprendriez tout à coup ma mort; je veux qu'en me perdant vous ne vous perdiez pas vous-même. Celui qui espère en Dieu ne sera pas abandonné, parce qu'il aspire, non aux choses de ce monde, mais à la vie éternelle, qui ne s'acquiert qu'à force de tribulations. Nous ne devons nous appuyer sur rien ici-bas. Nos morts ne nous enseignent-ils point à quoi sert d'amasser des richesses et de se vêtir somptueusement? Ne nous enseignent-ils pas ce que valent la gloire et les plaisirs de cette vie si fugitive? Mercredi dernier, un beau jeune homme, plein de fraîcheur et de santé, est tombé mort tout à coup dans la cathédrale de Florence, au milieu de la stupeur universelle. Avant-hier mourut aussi une jeune chanteuse, sans rivale dans son art, et qui, par la douceur de sa voix, faisait les délices de la ville entière. Elle est morte dans des souffrances atroces, en donnant le jour à l'enfant de son péché. Si elle avait suivi la voie que j'avais voulu lui indiquer, elle n'aurait peut-être pas eu une si triste fin. Eh bien, je vous le demande, que reste-t-il à ces infortunés de tous leurs plaisirs? Où sont les mélodies? Où sont les mets exquis? Ne voyez-vous pas que tout passe comme le vent? Il faut donc que nous répondions à Dieu qui nous appelle et que nous mettions notre cœur entre ses mains. Cherchons-le, aimons-le, suivons-le, et ce qui est nécessaire

à la vie présente ne nous manquera pas. De notre côté, ne marchandons aucun effort, confions-nous en lui et il ne nous abandonnera pas, car il a dit : *Je ne te délaisserai point.*

Mais la pauvreté fait rougir, me direz-vous. Je vous répondrai que personne ne doit rougir de ressembler au Christ et à la Vierge Marie. Quelle est notre foi, si nous ne croyons pas que la gloire promise par Dieu à ceux qui l'aiment est immense, ineffable, éternelle, et que les peines de l'enfer sont horribles? Et puisque nous devons inévitablement arriver à l'un ou à l'autre de ces deux termes, quel parti prenons-nous? Pourquoi ne nous efforçons-nous pas d'éviter l'enfer et de parvenir au paradis? On ne reste que peu de temps ici-bas, tandis que l'autre vie n'a pas de fin. A quoi bon, par conséquent, prendre sur la terre tant de peines inutiles? A quoi bon ces richesses d'une heure, qui seront suivies de tourments éternels? Mieux vaut supporter patiemment les tribulations, qui durent peu, et jouir ensuite d'un bonheur, d'une paix, d'une victoire sans fin. Rappelez-vous les martyrs d'autrefois. Où sont maintenant leurs épreuves, leurs tortures, leurs angoisses, bien autrement terribles que toutes les vôtres? Tout cela est passé maintenant. Ils sont, eux, à jamais dans la gloire, tandis que leurs tyrans et leurs persécuteurs subissent sans espoir d'épouvantables supplices. O ma mère, si nous sentions avec toutes les fibres de notre cœur, avec toutes les forces secrètes de notre âme, que nous sommes seulement sur cette terre des pèlerins en marche vers le ciel ou l'enfer, nous ferions fi du monde, de ses richesses, de ses plaisirs, de ses persécutions. Mais aujourd'hui les hommes ne voient pas clair; ils ne pen-

sent point à ces vérités et ne songent qu'à édifier sur un sol où ils ne peuvent rien posséder. O insensés, ô aveugles, ô misérables mortels! Dieu vous promet tant de biens si vous observez ses commandements, et tant de peines si vous les violez! Vous savez cependant par expérience que vous ne pouvez longtemps habiter en ce monde et vous ne vous arrêtez jamais à cette pensée. O incroyable folie, ô lamentable condition de notre nature! Nous ne songeons qu'aux choses présentes et nous vivons sans foi, sans charité, sans vertu. La foi vive ne s'afflige que du péché et ne pleure que sur les offenses faites à Dieu; la foi solide ne craint pas les souffrances et ne recule pas devant la mort. C'est elle qui a inspiré aux martyrs des temps passés une fermeté inébranlable au milieu des plus horribles tortures. Comme à présent nous n'avons plus la foi, nous ne recherchons que les joies de ce monde et nous dédaignons celles de l'autre vie. Perdons-nous notre fortune, nos parents ou nos amis, nous gémissons plus que quand nous perdons la grâce de Dieu par le péché. Tous admirent la vie chrétienne, tous vantent la vertu, mais peu la mettent en pratique.

Qu'allez-vous dire de tout ceci? Il y a longtemps que je ne vous ai tenu un tel langage. Aujourd'hui, j'ai ouvert ma bouche et mon cœur pour vous exciter à l'amour de Jésus-Christ. Donnez-vous tout à lui; recourez à lui dans toutes vos peines; remerciez-le de toutes choses, et remerciez-le surtout de ce qu'il daigne vous appeler à lui; n'attachez aucun prix aux biens de ce monde, regardez-les comme s'ils n'existaient point et appliquez-vous uniquement à purifier votre conscience. Préparez-vous à la mort, et quand une affliction vous atteint, re-

commandez-vous à Dieu en vous résignant, afin que votre âme ne reste point troublée. Si votre conscience demeure pure, les épreuves, croyez-moi, ne vous attristeront pas ou vous attristeront peu. Ne vous préoccupez pas trop de vos filles. Faites qu'elles soient bonnes, non-seulement de cette bonté que le monde estime, mais de la bonté qui plaît à Dieu; faites qu'elles soient pieuses, zélées pour la prière, pour les jeûnes, pour les saintes prédications, comme il convient à des épouses du Christ, et soyez sûre que Dieu aura soin d'elles et qu'il les conduira vers un but préférable à celui qu'elles pourraient avoir en vue. Quoiqu'elles ne soient pas dans un monastère, elles n'en peuvent pas moins servir Dieu dans ce monde et être les épouses du Christ.

Ne craignez pas de m'importuner en m'écrivant souvent, bien qu'il me soit difficile de vous écrire chaque fois de longues lettres; je suis tellement occupé, qu'il m'a fallu interrompre celle-ci cinq fois avant de l'achever. Écrivez-moi donc au nom de Dieu. Je m'efforcerai de vous envoyer une réponse, courte ou longue. Quant à mon oncle, je vous dirai seulement que je célébrerai des messes pour le repos de son âme. Exhortez mes frères à vivre en parfaits chrétiens et à persévérer dans le bien. Enfin, dites à notre tante Marguerite que je prends sincèrement part à son malheur. Si elle s'abandonne à Dieu, si elle concentre sa vie dans l'amour divin, elle sera consolée; sinon, elle ne trouvera ici-bas que des chagrins.

Que la paix et la charité soient sans cesse avec vous tous.

Florence, 5 novembre 1495.

A JEANNE CARAFFA (1).

Magnifique dame et très-chère sœur en Jésus-Christ, votre lettre m'a fait grand plaisir en m'apprenant que vous aimeriez mieux mourir qu'offenser Dieu. Vous prouvez par là qu'il vous a accordé sa grâce et que vous avez déjà obtenu de sa miséricorde la rémission de vos péchés. Si vous persévérez dans vos bonnes résolutions, si vous renoncez à l'amour du monde et à ses vanités, si vous considérez avec une foi vive la brièveté de cette vie et la gloire éternelle des bienheureux, enfin si vous aspirez sans cesse à cette gloire, j'espère que vous trouverez d'ineffables consolations. Méditez sur l'amour que vous porte notre Sauveur Jésus-Christ; je ne doute pas que vous ne l'aimiez profondément à votre tour, et vous marcherez avec joie vers la vie éternelle. Amen. Je prierai Dieu pour vous afin qu'il en soit ainsi. Que la grâce et la paix règnent toujours dans votre esprit.

De Florence, 11 décembre 1495.

A CHARLES VIII (2).

I

Rex, in æternum vive. Il y a peu de jours, j'ai écrit à Votre Majesté très-chrétienne une lettre dans laquelle

(1) Femme du comte Jean François Pic de la Mirandole.

(2) Cette lettre et les deux lettres suivantes se trouvent à la bibliothèque Riccardi, dans le manuscrit portant le n° 2053. Il y est dit qu'elles furent envoyées *post admissionem regni Neapolitani*. Une note du manuscrit de la bibliothèque Riccardi nous apprend que la première et que la seconde de ces lettres furent écrites en français par Savonarole. Mais le manuscrit dont nous parlons ne les donne que traduites en italien. Nous les avons à notre tour traduites de l'italien en français. (*Note du trad.*)

je vous démontrais pourquoi vous ne deviez plus douter que c'est la main du Dieu tout-puissant, et non votre propre force, qui vous a conduit en Italie, vous en a ramené et vous a délivré des grands périls dont vous menaçaient les ennemis de votre cause et de votre salut. Comme je vous ai prédit ces choses de la part de Dieu, Votre Majesté ne devait plus demander aucun signe pour croire à mes paroles, car vous aviez la certitude, roi Très-Chrétien, que, en écrivant à Votre Majesté, je n'avais fait que lui transmettre les ordres du ciel. Ayant donc considéré quel amour Dieu vous montre, quelle sollicitude spéciale il vous témoigne, puisqu'il daigne vous indiquer ce que vous avez à faire pour vous assurer une glorieuse victoire dans toutes vos entreprises et pour accroître la puissance de votre très-haute Seigneurie, je m'adresse de nouveau à Votre Majesté très-chrétienne au nom du Dieu tout-puissant, afin que vous ayez soin d'exécuter vos engagements envers les Florentins, de leur restituer ce qui leur appartient, et de les traiter avec considération, afin que vous ayez confiance dans leur fidélité, afin que vous réprimiez la conduite méchante et perverse de vos serviteurs. Si vous agissez de la sorte, je vous déclare et je vous promets, de la part de Dieu, que vous remporterez la victoire et que vous acquerrez autant de puissance qu'en voudra Votre Majesté Très-Chrétienne; je vous promets que votre nom deviendra illustre dans le monde entier. Mais souvenez-vous que, pour n'avoir pas voulu me croire jusqu'à présent, vous avez subi les malheurs que je vous avais prédits. Je vous avertis encore une fois que si maintenant du moins vous me croyez, et que si vous observez mes recommandations, vous recevrez toutes les faveurs et toutes

les grâces que je vous ai annoncées et promises au nom de Dieu.

En voici le motif : Dieu est plus porté à la miséricorde qu'à la justice, plus disposé à faire du bien que du mal à sa créature. Or, si pour n'avoir point obéi à ce que je vous ai ordonné de sa part vous avez été atteint par les infortunes qu'il vous a envoyées, vous devez être convaincu, à plus forte raison, qu'en vous conformant aux instructions que je vous ai transmises en son nom vous recueillerez bientôt les avantages promis par lui. Et vous devez d'autant plus tenir compte de ce qu'il vous commande par la bouche de son inutile serviteur, que vous y êtes d'ailleurs obligé, et que vous ne pouvez mal faire en remplissant ce devoir. Si, après avoir obéi à Dieu, vous ne recevez pas la récompense que je vous ai promise de sa part, je trouverai bon, je vous le déclare, que vous n'ajoutiez plus aucune foi à mes paroles. *Gratia Domini nostri Jesu Christi et potentia majestatis ejus, tecum, Domine mi rex, fiat, fiat.*

A CHARLES VIII.

Rex, in æternum vive. Le Dieu tout-puissant, qui régit et gouverne les créatures inférieures par les supérieures, éclaire d'abord sur les mystères de son Église les anges supérieurs, puis, par eux, les anges inférieurs, par ceux-ci les hommes qu'il a élus, et enfin par ces derniers tout le reste de son Église (1). Et comme les anges inférieurs croient aux anges supérieurs, comme les ministres de Dieu parmi les hommes croient aux anges inférieurs, aux Écritures et aux doctrines qu'elles contiennent ; ainsi,

(1) Ces idées se trouvent continuellement reproduites dans les sermons de Savonarole.

le Seigneur veut que les hommes croient à ses prophètes quand les prophètes les éclairent. Et les hommes qui ont cru, en toute simplicité, aux serviteurs de Dieu, ont toujours retiré de leur foi utilité, honneur et gloire, et en même temps que la puissance temporelle ils ont acquis le royaume éternel. Mais ceux qui n'ont point voulu croire ont été réprouvés par Dieu. Outre la vie et les biens temporels, ils ont perdu les biens éternels, et l'histoire a flétri leurs noms.

Roi très-chrétien, les paroles que j'adresse à Votre Majesté ne viennent pas de moi, mais de Dieu. Méditez bien, je vous en prie, ce que le roi éternel a daigné vous faire savoir, et efforcez-vous de lui obéir, parce que les paroles de Dieu ne tomberont point par terre, car il est écrit : *Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non transibunt.* Roi très-chrétien, vos Florentins vous ont prouvé leur fidélité, en souffrant pour vous jusqu'à présent toutes sortes d'épreuves; et néanmoins Votre Majesté ne leur a pas rendu leurs propriétés, ce qui les met dans une grande détresse. Dieu est très-irrité de votre conduite. Les larmes de ses serviteurs ont monté jusqu'à son trône, et il a commencé à vous donner quelques signes de sa colère. Je vous prie donc de ne pas vous laisser entraîner hors de la bonne voie par de mauvais conseillers. Que Votre Majesté observe les conventions, non-seulement par égard pour les Florentins et pour moi, mais surtout par crainte de Dieu; sinon, dans son juste courroux, Dieu vous retirera complétement sa protection. Cette fois encore, je vous ai écrit ce que Dieu m'a inspiré (1).

(1) D'après ces lettres, on voit combien Savonarole croyait fermement à sa mission prophétique.

A CHARLES VIII.

Rex, in æternum vive. Profondément affligé des tribulations qui sont survenues à Votre Majesté très-chrétienne,je n'ai pu m'empêcher de vous écrire ce que Dieu m'a inspiré en vue de votre salut. Prince très-chrétien, le Seigneur, dont la main vous a donné la victoire en Italie, vous a de nouveau, dans son infinie miséricorde, gardé et préservé de très-grands périls. Votre Majesté sait que le Seigneur a daigné vous faire prédire par son inutile serviteur la victoire de Naples, pour que vous comprissiez que ce succès était dû au Tout-Puissant, non à votre mérite. Comme vous n'avez pas voulu reconnaître cette vérité, il vous a fait prédire par le même serviteur les difficultés qui devaient vous assaillir en punition de votre incrédulité, de vos propres péchés et des péchés de vos gens, afin qu'en voyant se réaliser tous les événements prédits vous ne demandassiez plus d'autres signes, mais que vous crussiez à mes simples paroles et que vous accomplissiez tout ce que je vous ai commandé de la part du Dieu éternel.

Vous voyez maintenant la confirmation de ce que je vous ai annoncé : la révolte de vos peuples et les graves embarras que devaient vous susciter vos ennemis. Et ne croyez point avoir surmonté ces périls par vos propres forces; vous n'y avez échappé que par la miséricorde de Dieu, grâce aux prières que nous avons faites pour la conservation de Votre Majesté. De rechef, je vous déclare, au nom de Dieu, que si vous ne me croyez pas, que si vous ne restituez pas aux Florentins leurs propriétés, que si vous ne réprimez pas les procédés

perfides et violents de vos serviteurs, il vous enverra des tribulations plus redoutables que les précédentes. Persisterez-vous dans votre obstination, refuserez-vous de vous humilier, alors je vous prédis de la part de Dieu que vous cesserez d'être son ministre et qu'il en choisira un autre. Mais si vous me croyez, si vous tenez vos promesses aux Florentins, en leur rendant ce qui leur appartient et en les traitant avec considération, comme je l'ai déjà écrit plusieurs fois à Votre Majesté Très-Chrétienne, enfin si vous gouvernez bien vos peuples, en punissant les méchants et en récompensant les bons, Dieu vous donnera encore la victoire, le monde entier ne vous pourra résister, et vous aurez tous les pays, toute la puissance que vous souhaiterez. Que Votre Majesté Très-Chrétienne réfléchisse bien à mes paroles et n'écoute point les hommes qui ne comprennent pas les desseins de Dieu, et qui, au lieu de chercher votre gloire, ô roi Très-Chrétien, ne songent qu'à eux et à leur propre intérêt. Je prierai Dieu d'éclairer votre cœur, afin que je n'aie plus à gémir sur vos tribulations, comme le prophète Samuel pleura sur la réprobation de Saül roi d'Israël.

AU COMTE GALEOTTO PIC DE LA MIRANDOLE.

Illustrissime et Excellentissime princeps, misericordia et pax Dei et Salvatoris nostri Jesu tecum sit semper. On m'a rapporté que Votre Excellence, prêtant l'oreille à de fausses informations, venues de gens qui ne marchent pas avec droiture en présence de Dieu, se plaint de moi et de mes prédications. Peut-être vous aura-t-on persuadé que je vous suis hostile et que je parle

contre vous. J'en suis vivement peiné, car j'aime votre Seigneurie, ainsi que les autres princes italiens et tous les hommes, et je suis prêt à mourir pour votre salut comme pour le leur. Dieu ayant daigné me révéler les catastrophes par lesquelles il a résolu de frapper l'Italie si elle ne se retrempe pas dans la pénitence, je n'ai cessé depuis six ans à Florence, depuis dix ans au moins en plusieurs autres lieux, de l'exhorter et de la pousser au repentir, et je lui ai signifié qu'il n'y avait pas d'autre remède. L'Italie tout entière a entendu ma voix ; mais, au lieu de s'amender, elle s'est rendue plus coupable qu'auparavant et a fait tout le contraire de ce qu'elle eût dû faire. Aussi, loin d'être apaisé, Dieu est plus que jamais irrité. O prince, je vous indique la seule voie par laquelle vous puissiez vous sauver, et j'adjure Votre Excellence de reconnaître son Sauveur. Faites pénitence de vos péchés, car le châtiment approche. Si vous reconnaissez Jésus-Christ pour votre Seigneur, et si vous revenez à lui, il vous traitera avec miséricorde et vous conservera même vos États dans leur intégrité. Sinon, vos affaires iront mal, et les événements finiront par prouver que mes conseils étaient préférables à ceux d'autrui et que je vous aimais beaucoup plus, vous et les autres princes de l'Italie que ne le font vos prétendus amis. Ce n'est point par crainte, ce n'est point non plus par intérêt, que je vous tiens ce langage. Je ne désire et ne veux recevoir de vous et des autres princes ni or, ni argent, ni faveur, ni louanges, ni récompense, ni aucun bien passager. Pour prix de mes prédications, je n'ai jamais attendu et je n'attends encore que l'infamie, les opprobres, les persécutions et enfin la mort. Je l'appelle de tous mes vœux et j'y

trouverai mes dernières délices, *quia mihi vivere Christus est, et mori lucrum.*

Servus Jesu Christi inutilis, Fr. Hieronymus de Ferraria.
Florence 26 mars 1496.

AU COMTE GALEOTTO PIC DE LA MIRANDOLE.

Illustrissime et Magnifice, vous m'avez fait recommander d'adresser à Dieu de ferventes prières pour Votre Seigneurie. Je me suis aussitôt conformé à votre désir, me rappelant la bienveillance que vous avez toujours témoignée à notre couvent, sans parler d'autres raisons qu'il est inutile d'exposer. J'avais chargé votre agent de vous écrire quelques mots de ma part; mais pendant que, sur ses instances, je continuais mes prières, le Seigneur m'a inspiré de vous écrire moi-même. Accueillez donc mes paroles, non comme venant de moi, mais comme venant de Dieu, et puisqu'il cherche par tous les moyens possibles à vous manifester sa miséricorde, remerciez-le d'un si grand bienfait. Je vous exhorte en son nom à vous convertir, à reconnaître Jésus-Christ comme votre Créateur et votre Rédempteur, à remplir les devoirs de tout bon chrétien, à vous repentir de vos fautes passées, à vous en confesser, à n'y plus retomber, et à observer sincèrement, de tout votre cœur, les préceptes divins. Un châtiment terrible vous menace, je vous en préviens, et si vous négligez cet avertissement, vous serez châtié dans vos biens, dans votre personne, dans votre famille. Je vous annonce aussi qu'il vous reste peu de temps à vivre. Préparez-vous donc promptement à bien mourir, en observant la chas-

teté, en restituant les richesses mal acquises, en vous réconciliant avec votre frère et avec l'Église, en gouvernant vos sujets selon l'équité et en leur donnant le bon exemple, car leurs péchés vous seront imputés et vous aurez à en rendre compte. Encore une fois, si vous n'offrez pas à Dieu le temps qui vous reste, vous serez puni rigoureusement ici-bas et après cette vie, et votre âme ira au feu éternel. Si, au contraire, vous revenez à Dieu, vous obtiendrez certainement miséricorde, et vous serez sauvé. Ainsi, Prince, votre vie et votre mort sont entre vos mains. Choisissez ce qui est bien et non ce qui est mal. Quand vous comparaîtrez devant le tribunal du Christ, cette lettre vous sera présentée et vous ne pourrez vous excuser. Que la grâce de Jésus-Christ vous éclaire et vous conduise à bon port. Amen.

Servus Jesu Christi inutilis, Fr. Hieronymus de Ferraria.

Avril, 1496.

A LOUIS LE MORE, DUC DE MILAN

Illustrissime et Excellentissime Princeps, voyant avec quelle bonté Votre Excellence répond à ma lettre, je n'ai point à me plaindre qu'elle ait blâmé des paroles qui seraient en effet blâmables si je les avais prononcées. On m'accuse d'avoir dit d'une manière absolue qu'il ne fallait pas obéir au pape. Cette opinion est contraire à tous les saints canons, d'après lesquels je me suis toujours gouverné. En second lieu, on me reproche d'avoir manqué aux règles de mon ordre, tandis que je me suis efforcé de m'y astreindre et de m'y renfermer, en suivant les véritables préceptes de nos

fondateurs. Comme tous ces faits sont présentés à Votre Excellence sans aucune bonne foi ni exactitude, on lui aura sans doute répété d'autres propos mensongers. Pour me noircir à ses yeux, on lui aura dit, par exemple, que j'ai mal parlé d'elle. Si j'ai écrit à Votre Excellence, c'était afin qu'elle ne se crût en aucune façon offensée par moi, attendu que je lui suis très-attaché et que je désire sa prospérité et celle de tous les autres princes chrétiens.

Quant à mon exhortation générale à la pénitence, je n'ai point à m'en expliquer. Mais puisque Votre Excellence est animée de sentiments religieux et que la crainte de Dieu règne dans son âme, ainsi qu'elle me l'écrit, je m'en réjouis vivement et je l'exhorte à persévérer. On n'a pas de meilleur juge que sa propre conscience. Votre Seigneurie n'a donc pas besoin de recommandations particulières ; elle n'a qu'à exécuter ce que lui dicte la raison et à passer du bien au mieux, car alors Dieu la bénira et veillera toujours sur elle. Je me recommande à Votre Excellence.

Servus Jesu Cristi.

Du couvent de Saint-Marc à Florence, le 25 avril 1496.

A JEANNE CARAFFA ET A DIANORA (1).

Très-chères sœurs en Jésus-Christ, le comte Jean François m'ayant prié de vous écrire quelques mots, je m'empresse de prendre la plume. Au nom du Christ, efforcez-vous de goûter combien est bon, combien est doux Notre-Seigneur. S'il nous défend de suivre la voie

(1) Jeanne Caraffa était la femme et Dianora était la sœur de Jean François Pic de la Mirandole.

large du péché, il n'exige pas de notre conscience un rigorisme qui nous fasse prendre une paille pour une poutre. Ce qui plaît à Jésus, c'est une conscience tranquille, sereine, pacifique, pleine d'espoir dans la bonté et dans le sang de notre Sauveur, assez confiante enfin pour croire que nos menus péchés sont facilement effacés par sa profonde miséricorde. Il veut que nous nous gardions autant que possible de tout péché même véniel. Néanmoins, il désire que l'homme, quand sa faute est simplement un effet de sa fragilité, ne s'attriste pas jusqu'à perdre la tranquillité de l'âme, mais considère aussitôt la douceur infinie de son Dieu, et dise, en prenant la ferme résolution de le servir vaillamment : « Mon compatissant Seigneur satisfera pour moi. » En effet, celui qui a trop de scrupules montre peu de confiance dans la bonté divine, qui ne nous commande rien au delà de nos forces. Or nous ne pouvons rester sans péchés véniels. Vouloir regarder les péchés véniels comme des péchés mortels, c'est se tourmenter soi-même, c'est transformer en servitude la vie chrétienne, qui est par la grâce de Dieu essentiellement libre, c'est transformer en loi de crainte une loi d'amour. Détachez-vous du monde, donnez votre cœur à Notre-Seigneur Jésus-Christ et servez-le réellement avec amour. Il aime tant les hommes que sa colère ne l'emporte jamais sur son amour; il cherche, au contraire, ceux qui ne l'aiment pas et se réconcillie sans cesse avec l'âme humaine, son épouse. Marchez donc joyeusement dans ses voies et pensez souvent à la félicité éternelle qu'il prépare à ses élus. Que la grâce de Jésus soit avec vous. Amen.

Florence, 3 avril 1497.

A JEAN FRANÇOIS PIC, COMTE DE LA MIRANDOLE.

Magnifique et très-illustre Seigneur, que la grâce de Jésus-Christ soit avec vous. Votre Seigneurie s'étonne peut-être que, malgré ma promesse, je ne lui aie pas écrit depuis longtemps; mais d'une part j'ai été complétement absorbé par mes occupations, et de l'autre vous ne m'avez pas rappelé mes engagements. Aujourd'hui, je dérobe un peu de temps à la multiplicité des affaires pour vous adresser quelques mots : vous vous apercevrez ainsi qu'une nourriture frugale a plus de prix qu'une nourriture abondante, car les hommes prennent surtout avec avidité ce qui leur est parcimonieusement mesuré. La vie chrétienne est engendrée et illuminée par la foi, et de la foi naît l'amour pour notre Sauveur Jésus-Christ, amour qui opère toujours de grandes choses. Plus la lumière de la foi grandit, plus l'amour et la vertu grandissent aussi; plus la lumière de la foi devient vive, plus le cœur, en détestant le péché et en méprisant les liens terrestres, acquiert de pureté. C'est pourquoi, à mesure que l'âme reçoit cette lumière et qu'elle s'efforce de renoncer aux affections qui sont en dehors de Dieu, la véritable lumière l'encourage à se purifier; et à mesure que l'âme se purifie, Dieu l'éclaire et l'enflamme davantage de son amour. L'homme arrive de la sorte non-seulement à oublier le monde, mais à s'oublier lui-même; il voudrait s'unir à Dieu et aspire à ne faire qu'un avec lui. Si vous voulez vivre saintement, il faut donc qu'aucun péché ne ternisse et ne souille l'œil de votre conscience; il faut vous mettre au-dessus des af-

fections terrestres, éviter toutes les occasions de péché, telles que les mauvaises compagnies, les amusements et les jeux, ou autres frivolités ; il faut prendre plaisir aux choses divines, les méditer souvent et les pratiquer ; il faut prier avec l'intention d'accroître la lumière intérieure et l'amour pour Notre-Seigneur Jésus ; il faut, en un mot, imiter le pilote, qui tient toujours la main sur le timon et qui ne cesse pas de regarder vers le point où il veut aller. Celui qui croit vivre chrétiennement et qui n'a pas ses regards fixés sur cette lumière, ne peut savoir ce qu'il fait ni où il va ; ses progrès spirituels sont insignifiants ; il est semblable à un tireur d'arc qui ne regarderait pas la cible et qui lancerait sa flèche au hasard, à l'aventure.

Comme le démon persécute toujours ceux qui veulent servir Dieu en vérité, il est nécessaire de se prémunir contre les tentations. Elles sont de deux sortes, c'est-à-dire intérieures et extérieures ; et, dans toutes, les ruses de l'ennemi varient à l'infini. Le moyen le plus efficace de les surmonter, c'est l'humilité, le mépris de nous-mêmes, le sentiment de notre néant, la prière fervente et continue. En outre, il est indispensable d'avoir un directeur que l'on consulte et dont on suive les avis. Du reste, on ne doit jamais désespérer de la vertu, si fortes et si longues que soient les tentations ; on doit, au contraire, se confier toujours dans la bonté divine. Quant aux tentations extérieures, que suscite le diable, elles sont provoquées par les railleries des méchants. Pour en triompher, il faut suivre courageusement les voies de la vérité ; il faut ne tenir aucun compte du jugement des hommes, dédaigner leurs louanges aussi bien que leur blâme. Agir autrement, ce serait montrer un funeste respect humain ;

ce serait sacrifier la liberté et la magnanimité de notre âme, présents inestimables de notre Sauveur. Nous avons été marqués au front du signe de la croix et du saint chrême par notre évêque, ou plutôt par Jésus-Christ, afin que nous ne rougissions pas de porter et de prêcher cette sainte croix. Puisque, d'ailleurs, notre salut dépend absolument de la miséricorde divine et non de nos œuvres, si ce n'est quand Dieu les accomplit par nous au moyen de sa grâce ; puisque, dans l'Écriture, il nous est ordonné de faire miséricorde, soyez miséricordieux envers tous les malheureux en général, et surtout envers les pauvres honteux. Je pourrais multiplier les recommandations, mais j'espère que, si vous persévérez à vous abstenir du péché et à prier souvent, Dieu vous enverra son Saint-Esprit et vous instruira sans moi en toute circonstance. Que la grâce de Jésus-Christ soit avec vous. Amen.

Du couvent de Saint-Marc à Florence, 8 mai 1497.

A MARIA ANGELA SFORZA, DUCHESSE DE FERRARE.

Très-chère sœur en Jésus-Christ, le désir que vous m'exprimez de plaire à Dieu et d'être secourue par nos prières, quelque indignes qu'elles soient, ne peut venir que de l'inspiration divine et d'une âme éprise de la vertu. Je crois donc que si vous obéissez à cette sainte impulsion et que si vous lui ouvrez votre cœur, Dieu habitera secrètement en vous. Il vous prodiguera ses lumières, pourvu que vous cherchiez à vous approcher de lui par les bonnes œuvres, avec une conscience pure ; pourvu que vous considériez combien tout, en dehors de lui, est instable et vain ; pourvu que vous vous unissiez

à lui, qui, dans sa bonté souveraine et infinie, accorde aux fidèles une incroyable félicité, et va jusqu'à leur faire trouver le bonheur et la joie au milieu des plus grandes tribulations. Le secret de la perfection chrétienne consiste uniquement à aimer Dieu par-dessus toutes choses, à éviter ce qui peut l'offenser, à imiter la conduite de l'épouse bien aimée à l'égard de son cher époux, car il n'est rien que l'amour n'enseigne à faire. Oui, je prierai pour que vous aimiez passionnément Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a daigné venir au monde sous une chair humaine, afin que la créature pût le contempler face à face et connaître cette bonté sans limites par laquelle il nous a rachetés de son propre sang. Puisqu'un peu de temps passé à son service nous vaut une éternité de bonheur, il est juste que, reconnaissants d'un si grand bienfait, nous suivions Jésus-Christ avec empressement; il est juste que nous tournions toujours nos regards vers les choses éternelles, à l'exemple du pilote qui pense constamment à revenir vers le port, où il trouvera une véritable sécurité. Ainsi, vous rappelant la brièveté et l'incertitude de cette vie, vous rappelant la gloire sans fin des bienheureux, vous aurez le mal en horreur, et vous prendrez un indicible plaisir à mener une vie irréprochable. Je suis tellement occupé, que je ne puis vous en écrire plus long, mais je me souviendrai de Votre Seigneurie dans mes prières : elles seront d'autant plus agréables à Dieu que vous en aurez assuré l'efficacité en priant pour moi de votre côté, en vous livrant à des œuvres louables et saintes. Je me recommande à votre époux et à Votre Seigneurie.

Du couvent de Saint-Marc à Florence, 24 mai 1497.

A ALEXANDRE VI (1).

Très-Saint-Père, je baise vos pieds sacrés. La foi qui s'appuie sur des miracles innombrables et sur les œuvres merveilleuses des hommes les plus illustres, la foi qui est sans cesse fortifiée par les témoignages, les raisonnements, la science et le sang d'une infinité de martyrs, donne au cœur humain la seule tranquillité, la seule consolation véritable. Comme elle est au-dessus des sens et de la raison, comme elle a pour fondements la puissance et la bonté de Dieu, comme elle transporte notre esprit vers les choses invisibles, elle nous détache pour ainsi dire de ce monde et communique à notre âme une incomparable grandeur. Grâce à elle, non-seulement nous supportons avec patience toutes les adversités, mais nous mettons notre gloire dans les tribulations, car il est écrit : *non contristabit justum quidquid ei acciderit.* Or le juste est celui qui vit de la foi; c'est Dieu qui l'atteste lorsqu'il dit : *Justus meus in fide sua vivet.* Bienheureux donc l'homme qui est appelé par le Seigneur à cette grâce de la foi, sans laquelle personne ne peut avoir la paix, ainsi que l'affirme Isaïe : *Non est pax impiis, dicit dominus Deus meus.* O Très-Saint-Père, puissé-je apprendre de vous que votre tristesse s'est tout à coup changée en joie : le Seigneur est si bon ! Sa miséricorde surpasse infiniment nos péchés. Toute autre consolation est impuissante et trompeuse : *tempus breve est et ad perpetuum transmigramus.* Il

(1) Cette lettre fut écrite après l'assassinat du duc de Candie, un des fils du pape. Voir le texte latin dans l'ouvrage de M. Perrens sur Savonarole.

n'y a que la foi qui réjouisse notre cœur loin des régions éternelles. Et ce que je dis, je le sais par expérience; mes yeux l'ont vu, mes mains l'ont touché. Aussi, je souffre volontiers la persécution pour me concilier Jésus-Christ et pour éviter les peines de l'autre vie, parce qu'il est horrible, je le sens, de tomber entre les mains du Dieu vivant. Que Votre Béatitude trouve donc un adoucissement à son chagrin dans les œuvres de la foi, œuvres auxquelles je travaille sans cesse, prêt à ne pas reculer devant les chaînes. Ne prêtez point l'oreille aux impies, et le Seigneur vous fera passer de la désolation à la joie. Mes prédictions sont vraies. Qui a résisté à Dieu sans perdre la paix? Ces paroles, Très-Saint-Père, je vous les adresse humblement, sous l'impulsion de la charité, car vous êtes imparfaitement renseigné, et je désire que Votre Béatitude trouve dans le Seigneur, non pas des consolations passagères, mais des consolations durables. Heureux en effet, lorsque bientôt sa colère se sera allumée, tous ceux qui auront su se tourner vers lui. Que le Dieu des miséricordes, qui a ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ, le grand pasteur des brebis rachetées éternellement par son sacrifice, vous assiste au milieu de toutes vos tribulations.

Florence, 7 juillet 1497.

A BERTRAND DE FERRARE, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE.

. . . .

Ne vous étonnez pas de mes tribulations : il y a bien des années que je les ai prévues et prédites. Au lieu de cesser, elles deviendront beaucoup plus terribles, et

je m'en glorifie pour de bonnes raisons, que Votre Seigneurie comprendra sans doute facilement. Ne craignez pas que ces tribulations entravent l'œuvre de Dieu ; elles ne feront que la confirmer et l'étendre. Les tourments endurés par les martyrs et les saints docteurs, loin d'affaiblir la vérité de la foi, ont contribué à l'affermir et à la propager. Quand bien même je mourrais, l'œuvre de Dieu ne périra point, car Dieu ne manque pas d'instruments, qu'il peut rendre plus forts que moi : *qui plantat, et qui rigat nihil est, sed qui incrementum dat Deus*. La mort des apôtres et des saints docteurs n'a pas entraîné la ruine de la foi; elle a été, au contraire, une semence féconde et une cause puissante de renouvellement.

Florence, 12 juillet 1497.

A SON FRÈRE ALBERT, MÉDECIN A FERRARE.

Dilectissime frater, un de nos religieux étant mort de la peste, j'ai envoyé fra Maurelio hors de Florence, dans un lieu qui est à notre disposition (1). Aucun autre frère n'a été atteint de l'épidémie. La peste règne dans la ville sans être encore très-violente. Mais le fléau qui commence prendrait bientôt un caractère alarmant si Dieu n'en arrêtait les progrès. Presque tous les décès ont pour cause certaines fièvres pestilentielles, plutôt que la peste proprement dite. Il est mort par jour jus-

(1) Maurelio est une abréviation de Marco Aurelio. Maurelio reçut des mains de son frère, Jérome Savonarole, l'habit de Saint-Dominique, le 23 février 1496, et fit profession le 12 mars 1497. Il mourut à Lucques dans le couvent de San Romano : *fuit bonus et humilis et sanctitatis fratris sui imitator*, dit le nécrologe du couvent.

qu'à cinquante, soixante et soixante-dix personnes; le chiffre de cent a même été prononcé, mais je ne sais s'il est exact, et la marche de l'épidémie ne s'arrête pas; aussi ne voit-on dans les rues de Florence que croix et que cadavres. Nous nous portons bien, grâce à Dieu. Quoique j'aie fait quitter la ville à plus de soixante-dix religieux, je n'ai pas abandonné Florence, parce que je n'ai point peur : j'espère que la protection de Dieu ne nous fera pas défaut. Ce qui en outre m'a déterminé à ne point partir, c'est le désir d'assister ceux que visite la tribulation. Si vous entendez dire que nous sommes éprouvés, ne vous en troublez pas, car Dieu nous délivrera de toutes nos afflictions. Et comme nous sommes les premiers frappés en Italie, nous serons les premiers consolés. Encouragez de notre part nos frères et nos sœurs, ainsi que tous ceux qui nous sont chers. *Gratia domini Jesu Christi vobiscum amen.*

Florence, 24 juillet 1497.

A LODOVICO PITTORIO, SECRÉTAIRE D'HERCULE I, DUC DE FERRARE.

Mon bien cher ami en Jésus-Christ, j'ai répondu depuis plusieurs jours à vos questions (1), et ma lettre doit vous être parvenue maintenant; je n'ai donc plus à résoudre vos doutes. Quant à prier pour vous et pour vos frères, je le ferai de tout cœur. Vous avez raison d'espérer en Dieu; *c'est lui qui sauve les justes et il nous exaucera au*

(1) Allusion à une lettre écrite le 3 août 1497. Cette lettre, sans importance, se trouve à Ferrare dans la bibliothèque de l'Université; elle répond à certaines questions sur le jeûne du carême.

au temps de la tribulation. Ceux-là sont mal informés et parlent avec passion qui disent que mes chères brebis sont égarées; car elles sont sous la garde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *et personne ne peut les arracher de ses mains.* La charité et la ferveur se sont même accrues au milieu de ces tribulations. J'ai vu à l'épreuve un grand nombre de citoyens qui ont révélé par des actes la générosité de leur âme et qui ont poussé le zèle jusqu'à installer à leurs frais, dans leurs propres maisons de campagne, sans craindre de se gêner et sans regarder à aucune dépense, les uns vingt-cinq, les autres trente de mes religieux, choisis surtout parmi les jeunes novices. Ils ont voulu ainsi les mettre à l'abri de la contagion et leur faire respirer un air plus salubre, non loin de la ville. Cependant, il serait téméraire de ne pas prendre les précautions raisonnables; ce serait tenter Dieu. Je suis resté ici avec les Pères les plus âgés, et nous vivons dans la joie et dans la consolation du Saint-Esprit. Par un effet de la grâce, nous ne sentons pas en nous le moindre trouble, parce que *le Seigneur est notre rempart et notre forteresse.* Quant à mon excommunication, je pourrais m'en procurer l'absolution à prix d'argent; mais en agissant ainsi je croirais mériter une censure beaucoup plus rigoureuse (1). Ainsi, vous voyez combien sont menteurs les hommes qui inventent les récits dont vous m'entretenez. J'ai fait de mon côté ce que je devais. Le souverain pontife serait bien disposé pour moi s'il n'était influencé

(1) Un personnage notable avait proposé à Savonarole de le faire absoudre moyennant 5,000 écus. Savonarole repoussa l'offre avec indignation.

par plusieurs ennemis de ma cause, ennemis puissants, dominés par des passions toutes terrestres (1). Je m'en remets à Celui *qui tient tout dans sa main*, car il sait ce qui vaut le mieux, et j'espère *qu'aucune adversité ne m'abattra pourvu que je ne me laisse pas dominer par l'iniquité*. La réalisation des événements que j'ai prédits dans cette ville, comme ailleurs, montrera que j'ai dit la vérité ; et déjà, ici même, surtout aujourd'hui, ainsi que vous l'apprendrez peut-être par d'autres, on voit se vérifier une grande partie de mes prophéties. Que mes détracteurs disent tout ce qu'ils voudront, mais qu'ils cherchent à vivre vertueusement, dans la crainte du Seigneur ; ils auront alors un meilleur jugement. Je me recommande à vous. Portez-vous bien.

Du couvent de Saint-Marc, 13 août 1497.

A JEANNE CARAFFA.

Magnifique Dame et chère sœur en Jésus-Christ, j'ai trouvé dans votre lettre de véritables consolations en voyant les inclinations et la volonté qui vous poussent à mener jusqu'au bout une vie irréprochable, en considérant la pureté et la fermeté de votre foi, qui n'est pas fondée sur des raisons humaines ou seulement visibles, mais qui est un don particulier de Dieu. Je remarque en effet qu'elle n'est pas ébranlée par les persécutions dont je suis continuellement assailli. Il ne faut donc pas qu'à son tour Votre Seigneurie craigne de ne point pouvoir supporter les épreuves, s'il plaît à Dieu de lui en envoyer, car celui qui vous a donné la foi et la bonne volonté vous donnera aussi la force et la joie au milieu même

(1) Peut-être Pierre de Médicis ou Louis le More.

de ces épreuves. C'est une vérité dont les laïques comme les religieux nous offrent sans cesse l'exemple à Florence. On ne saurait s'imaginer leur bonheur, en dépit des tribulations qu'ils souffrent ; bien souvent ils me disent : « Mon Père, nous ne savons ce qu'est la tribulation. » Ceux qui meurent quittent cette vie avec tant de dévotion et d'allégresse, qu'on ne peut douter, en assistant à leurs derniers moments, qu'ils n'aillent à la vie éternelle. Hommes et femmes montrent la même constance, et le nombre de ces courageux chrétiens n'est pas petit jusqu'à présent. Si je ne vous dis pas quel est ce nombre, c'est de peur de me tromper. Quant aux gens qui ne croient point, ils éprouvent un trouble manifeste, et la tristesse se peint malgré eux sur leur visage. Ainsi, on le voit déjà, les élus sont merveilleusement consolés de leurs souffrances par l'espoir de la vie future, vie bienheureuse que Dieu nous a promise et qui durera dans la suite de tous les siècles...

Du couvent de Saint-Marc à Florence, 13 août 1497.

A SON FRÈRE ALBERT.

Dilectissime frater, je me porte bien, quoique nous ayons eu la peste dans le couvent ; fra Maurelio se porte bien aussi. Ne craignez rien par rapport à nous, quoiqu'on vous dise, car chaque jour on invente mille fables. Soyez certain qu'au milieu de ces persécutions Dieu nous donnera la victoire. *Dominus mihi adjutor, non timebo quid faciat mihi homo.* Notre communauté tout entière est dans une grande joie et mène une vie angélique. J'ai éloigné de Saint-Marc les frères dont l'existence était la plus précieuse et surtout les jeunes gens.

Les citoyens de Florence ont tant de charité qu'ils se sont concertés pour nous offrir leurs palais et pour subvenir à toutes nos dépenses. Nos religieux sont divisés en quatre groupes. Un citoyen en a pris plus de trente à sa charge, un autre quatorze, un autre quinze, un autre dix-huit; et nous sommes encore ici plus de quarante. Nos protecteurs pourvoient à nos besoins et ne nous laissent manquer de rien. Bien que nous ne sortions pas du couvent, nous recevons le nécessaire; on nous apporte tout ce qu'il nous faut.

Si Rome est contre moi, sachez que ce n'est pas moi qu'elle combat, mais le Christ; c'est avec Dieu qu'elle lutte : *Sed quis resistit ei, et pacem habet.* Ne craignez rien, car Dieu voudra vaincre. Ne redoutez rien non plus de mon séjour à Florence malgré la peste ; le Seigneur me viendra en aide. Je reste pour consoler les affligés, les laïques aussi bien que les religieux. Quoique les frères et les citoyens m'aient engagé à partir, quoiqu'on m'ait offert plusieurs retraites, je n'ai pas voulu abandonner mes chères brebis. Il serait difficile de se figurer leur joie spirituelle; dans la mort comme dans la vie, leur foi demeure inébranlable, *et tam fratres nostri, quam cives et mulieres, reddendo animas Salvatori commendantes, dormiunt, non moriuntur.* Loin de craindre la mort, ceux qui vivent la désirent. J'ai pris la plume pour calmer vos inquiétudes et celles de nos frères, de nos parents, de nos amis. Remerciez pour moi nos parents. *Jesus vobiscum, amen.*

De Florence, la veille de l'Assomption, 14 août 1497.

A PIETRO PAOLO DEL BECCUTO (1).

Mon bien cher Père en Jésus-Christ, je voudrais ne rien négliger pour préserver les frères de la peste, à la condition cependant de ne pas offenser Dieu. Toutes les précautions possibles, je les ai prises ici et dans nos autres maisons. Mais c'est surtout par d'incessantes prières que je cherche à garantir et à sauver les religieux. Que le Tout-Puissant me rende digne d'être exaucé. Il me semble que certains frères, parmi vous, sont trop pusillanimes, ce qui accuse en eux une foi médiocre. Il est nécessaire de mettre sa confiance dans le Seigneur, non dans la fuite. Les laïques eux-mêmes ne se montrent pas aussi effrayés que quelques-uns d'entre vous. Nous n'avons tous à mourir qu'une fois. Bienheureux, ce me semble, celui qui meurt à présent de la peste, car la mort le trouvera-t-elle plus tard en d'aussi bonnes dispositions? Chacun en effet, s'il n'a pas perdu l'esprit et s'il n'est pas abandonné de la grâce divine, s'est préparé sans doute à sortir de ce monde, et c'est surtout pour des religieux comme nous que cela doit être vrai. Les frères qui ont été ici victimes de la peste sont morts

(1) Fra Pietro Paolo del Beccuto appartenait à la Congrégation de Saint-Marc, et se trouvait hors de Florence à cause de la peste. — Cette lettre se trouve en latin et en italien dans les additions de Quétif à Jean François Pic de la Mirandole, et en italien seulement dans les additions de Mansi aux Miscellanee de Baluze. Ces textes diffèrent les uns des autres et sont très-incorrects. Nous les avons combinés de notre mieux. On peut en voir un exemplaire en latin dans le manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi.

avec autant de joie que s'il s'était agi d'aller à une noce ou à un festin. Hier fra Battista de Faenza demanda instamment que je suppliasse les frères de ne pas le retenir dans cette vie par leurs ferventes prières et de le laisser partir pour la céleste patrie. J'apprends aujourd'hui que fra Antonio da San Quintino a été atteint de la peste sans avoir jamais eu de rapport avec aucun pestiféré ; malgré son attention à prendre tous les soins imaginables, il n'a pu échapper à l'épidémie. Ainsi, vous voyez, mes frères, que celui dont l'heure est marquée tombe nécessairement entre les mains du Seigneur. Quant à ceux qui soignent les malades, ils se portent bien. Je trouve donc exagérées les craintes que témoignent plusieurs d'entre vous. Nous devrions désirer la mort et non la fuir. C'est pourquoi, si les circonstances restent les mêmes, je ne crois pas que vous deviez aller ailleurs. Peut-être même serai-je forcé d'envoyer dans votre maison quelques moines du couvent de Fiésole. Je vous avertirai si cette mesure devient indispensable. Montrez un courage viril et préparez-vous à recevoir la mort, à quelque moment que Dieu vous l'envoie, car il veut vous éprouver par ces tribulations. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous tous. Amen.

De notre couvent de Saint-Marc à Florence, 18 août 1497.

A JEANNE CARAFFA.

Magnifique dame et chère sœur en Jésus-Christ, sachant combien vous êtes à Dieu, je veux vous écrire quelques lignes pour vous fortifier dans vos saintes résolutions, pour vous exhorter à reconnaître un bienfait

que ne valent point tous les trésors d'ici-bas, qui est accordé à peu de monde et que les riches surtout reçoivent rarement. Croissez donc en esprit et en vérité. Préférez toujours l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ à tous les biens terrestres et à vous-même; proposez-vous sans cesse d'accepter la mort plutôt que de consentir au péché mortel. Il ne faut pourtant pas que votre conscience soit trop accessible aux scrupules, car Notre-Seigneur, dans sa clémence et sa générosité, ne regarde pas aux vétilles. La charité efface tous les péchés. Vivez heureuse par la charité, suivez la route du milieu; et si vous vous en écartez, inclinez plutôt vers l'excès de l'espérance, que vers l'excès de la crainte, car notre Dieu est compatissant, et il est plus porté à faire miséricorde qu'à faire justice. Voulez-vous lui plaire? Demeurez dans l'allégresse, et, au lieu de penser à vos scrupules, ne songez qu'à adorer sa bonté. Néanmoins, quand votre conscience est inquiète, consultez des hommes vertueux et prudents, et suivez leurs recommandations. N'avez-vous pas d'ailleurs votre mari, le comte Jean François, pour lui demander conseil? Vous pouvez et vous devez vous en rapporter à lui; je sais que ses avis seront excellents. En vous humiliant devant son opinion, vous vous rendrez agréable à Dieu. Cet acte d'humilité attirera en vous la grâce céleste, vous procurera la tranquillité de l'âme, et vous servirez Dieu avec joie. Je prierai chaque jour pour vous; priez aussi pour moi. Il me semble que je n'ai pas autre chose à vous dire. Que la grâce de Dieu soit toujours avec votre esprit. Amen. J'engage votre Seigneurie à lire la lettre que j'ai adressée à madame Dianora, laquelle peut lire aussi la lettre que je vous envoie, car ce que j'écris

pour l'une, je l'écris pour l'autre, afin d'élargir votre conscience trop étroitement scrupuleuse.

Florence, 6 novembre 1497.

AUX DOMINICAINS DE BOLOGNE.

Frater Hieronymus, servus Jesu Christi inutilis, dilectis Dei Bononiæ commorantibus, gratia vobis et pax a Deo Salvatore nostro Jesu Christo (1).

Mes bien-aimés en Jésus-Christ. Ayant plusieurs fois entendu parler de votre ardente charité et des bonnes œuvres que vous avez accomplies à l'aide des lumières dont vous a gratifiés la bonté divine, je me suis vivement réjoui. Je remercie Dieu qui a daigné illuminer vos intelligences et vous montrer la voie de la vérité. Je me félicite avec vous de ce que la lumière qui vous a été donnée non-seulement ne s'est pas éteinte, mais est devenue plus intense; de ce qu'elle vous fait mieux connaître notre Sauveur, et mieux aimer les douceurs de la piété; de ce qu'elle s'est répandue et se répand sans cesse dans un plus grand nombre de personnes. Ce qui surtout me console, c'est que, loin de vous décourager parmi les afflictions, vous les supportez patiemment, et que vous les embrassez même avec bonheur. En outre, les tribulations et les contradictions auxquelles je suis en butte de toutes parts ne vous ont pas détournés de la doctrine que je vous avais prêchée et ne vous ont inspiré aucun doute sur la justice de notre cause. Bien plus, vous en avez pris la défense devant un peuple pervers, au milieu duquel vous brillez comme les étoiles dans le

(1) Cette lettre est du 25 décembre 1497. Savonarole était excommunié depuis plusieurs mois.

ciel pendant les ténèbres de la nuit. Aussi ai-je ardemment désiré de vous écrire, de m'adresser à votre sincère charité, de me consoler avec vous et de me réjouir des bienfaits célestes que la miséricorde du Père Éternel vous a largement octroyés; mais ce plaisir ne m'a jamais été accordé, l'ennemi de l'humaine nature, de concert avec ses auxiliaires, y formant toujours obstacle. Peut-être Dieu voulait-il que je réservasse mes félicitations pour ce jour, où notre Sauveur est né, où les anges unissent leurs transports de joie à ceux des hommes en chantant : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

Certes, je ne pourrais exprimer le bonheur que me cause votre profit spirituel. Cette nuit, tandis que je pensais à vous et que je priais pour vous, tout pécheur que je suis, tandis que je me mettais en présence de Dieu et que je me recommandais à lui, une inspiration puissante me poussa à vous écrire et me révéla ce que je devais vous dire. Gloire à Dieu au plus haut des cieux pour tous les dons que nous a concédés le Père Éternel par les mérites de la passion de Notre Sauveur né aujourd'hui, dons à l'aide desquels il a dissipé les ténèbres de nos péchés et de notre ignorance, afin de nous appeler à son admirable lumière. C'est dans le rayonnement de cette lumière que nous reconnaissons sa gloire et la grandeur de sa majesté; c'est à cette gloire que nous espérons parvenir avec le secours de sa grâce.

Nous avons été d'abord comme des brebis errantes qui ne connaissent pas leur pasteur. Maintenant, les secours d'en haut nous ont délivrés de notre tiédeur et de nos iniquités; la gloire de Dieu brille devant nos yeux et sa charité nous enflamme. Nous sommes dispo-

sés à suivre notre pasteur, qui a donné sa vie pour ses brebis. Quoique le pasteur marche dans la route de la croix, nous ne craignons pas d'y entrer, parce que nous ne pouvons périr en suivant ses traces ; et non-seulement nous ne pouvons périr, mais notre esprit ne pourra se troubler : *in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Il ne s'agit pas de la paix que donne le monde, et qui n'est point la paix, comme l'affirme le prophète Isaïe, *non est pax impiis, dicit Dominus ;* il s'agit de cette paix qui surpasse toute intelligence, de cette paix que le monde ne saurait donner et qu'il ne connaît pas. Telle est la paix que les anges apportent aujourd'hui aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à ceux qui aiment Dieu par dessus toute chose et le prochain comme eux-mêmes, à ceux qui montrent leur charité dans leurs actes. Il n'est point douteux que notre Sauveur nous a donné cette paix, puisqu'au milieu des tribulations, par amour pour le Christ et pour la vérité, vous ne vous troublez pas. Oui, je vois que nos lumières viennent du ciel et qu'elles procèdent, non de la sagesse humaine qui obscurcit l'entendement des tièdes, mais de cette véritable sagesse qui donne le goût de l'esprit, qui refoule les désirs de la chair, qui montre la voie de la vérité et qui fait clairement comprendre que les tribulations sont bonnes, utiles et nécessaires dans l'Église de Dieu pour beaucoup de causes.

D'abord, elles sont nécessaires à la gloire de Dieu, laquelle se manifeste par les souffrances des justes, attendu que ces souffrances démontrent combien sont grandes la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu. La puissance divine éclate dans les souffrances des justes, quand Dieu choisit ce qui est faible afin de confondre ce

qui est fort. Ainsi, c'est au moyen des persécutions exercées contre les pécheurs dans tout l'univers, c'est au moyen des tourments acceptés par les martyrs et par les vierges sacrées qu'il a triomphé des tyrans et du monde entier. Or la puissance et la force de Dieu ne pouvaient apparaître pleinement sans la lutte. Les douloureuses épreuves rendent aussi témoignage de la sagesse divine. Par la passion de Jésus Christ, passion dont l'acceptation était regardée comme une folie, et par les tribulations des justes, Dieu a enseigné beaucoup plus efficacement la pratique du bien à l'humanité, que ne l'ont fait tous les philosophes avec leurs disputes et leurs livres.

En second lieu, les tribulations sont nécessaires au salut de chaque vrai chrétien, parce qu'elles servent à nous purifier de nos péchés et des affections terrestres. Se voyant persécuté par le monde, l'homme fuit le monde et court vers Dieu, comme vers son plus sûr refuge. Les tribulations ont, en outre, l'avantage de nous rendre prudents et sages, surtout dans les choses divines. Elles font en effet comprendre l'infinie bonté de Dieu et l'étendue de sa providence à l'égard de ses élus, puisqu'il ne les laisse pas périr, puisqu'au contraire il les délivre miraculeusement et les aide à triompher de leurs adversaires. Enfin, c'est grâce aux tribulations que l'homme se connaît parfaitement lui-même. En constatant sa propre fragilité et en voyant qu'il n'est rien sans Dieu, il se maintient par l'humilité dans la grâce de Dieu.

Troisièmement, les tribulations sont nécessaires à l'Église pour le salut des fidèles qui viendront après nous. Quand ils considéreront ce qu'ont souffert les justes d'aujourd'hui, lesquels alors auront passé, ils se confir-

meront dans la foi et dans les bonnes œuvres. C'est ainsi que le sang des martyrs d'autrefois nous affermit nous-mêmes dans la foi, car assurément s'ils n'avaient pas possédé les lumières de notre foi, ils n'auraient pas, hommes et femmes, en si grand nombre, supporté joyeusement tant de supplices raffinés. C'est pourquoi, lorsque nous lisons leur histoire et que nous nous confirmons dans la foi par le souvenir de leurs actes, nous louons et nous glorifions la puissance divine, puissance à laquelle ils ont dû de confondre les philosophes et les sages de ce monde; enfin, nous rendons hommage à la bonté suprême qui a répandu en eux l'amour divin avec tant d'abondance qu'aucune tribulation n'a jamais pu les séparer de lui. Il est donc nécessaire que par nos souffrances nous soyons utiles à nos descendants, comme nos pères nous l'ont été par celles qu'ils ont subies eux-mêmes.

La tribulation étant indispensable dans l'Église, personne ne doit s'étonner si, désireux de suivre le Christ, nous supportons maintes contradictions et persécutions en prêchant sa vérité évangélique. On devrait s'étonner, au contraire, si nous étions à l'abri de semblables maux. Ne serait-il pas étrange en effet, quand la persécution a atteint tous ceux qui dans l'Église ont voulu marcher sur les traces du Christ, que seuls nous n'y fussions point assujettis? En vérité, s'il en était ainsi, nous serions des membres sans aucun rapport avec la tête; car il ne convient pas que sous une tête couronnée d'épines se trouvent des membres trop délicats; à plus forte raison ne convient-il pas qu'un membre infime redoute trop la souffrance, alors que la tête et le reste du corps sont accablés par la douleur.

O mes bien-aimés, puisque vous ne vous êtes ni troublés ni scandalisés au milieu de vos tribulations et des nôtres, puisque même vous vous êtes affermis dans la voie qui vous a été montrée, il est manifeste que vous êtes vraiment illuminés par le Christ et que vous devez être comptés parmi ses membres. Je vous exhorte donc à persévérer jusqu'à la fin et à ne pas craindre la multitude de vos adversaires. Vous savez bien qu'il est écrit : *Multi sunt vocati, pauci vero electi.* Et contre les méchants le prophète s'écrie : *A paucis de terra divide eos.* Considérez aussi la vie des méchants, et vous comprendrez qu'il est tout naturel que la vérité soit combattue par eux, car les contraires s'excluent; vous saurez répondre à toutes les objections et en faire justice sur tous les points. Efforcez-vous de vivre saintement, parce qu'un contraire détruit l'autre et que, plus l'un des deux est tranché, plus il a de force pour l'emporter sur l'autre. Il n'y a pas de meilleur argument contre la méchanceté humaine qu'une bonne vie. C'est elle qui fait parler efficacement et qui fait fuir les hommes pervers, selon ce qui est écrit : *Omnis qui male agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus.* C'est elle qui prouve que l'homme est ami de Dieu et qui découvre tous les artifices du diable. Les miracles, sans la pureté de la vie, servent peu ou point contre les adversaires du Christ; mais une vie vertueuse, sans les miracles, est toute puissante pour les couvrir de confusion et les vaincre. Aussi voyons-nous que les hommes pervers, quand ils veulent se débarrasser d'un juste, cherchent subtilement à le diffamer ou à lui imputer quelque péché. La vertu a tant de force, que les méchants n'osent pas l'attaquer ouvertement; ils s'efforcent de

la calomnier, afin de la pouvoir étouffer avec moins de honte. Voilà pourquoi les scribes et les pharisiens, voulant tuer le Christ, s'étudièrent à trouver en lui quelque péché, ou du moins l'apparence de quelque péché. Mais la vérité est de telle nature, que plus on la combat, plus elle se manifeste ; sa puissance s'accroît, tandis que l'iniquité s'affaiblit parmi les contradictions. Ne craignez donc pas, ô mes bien-aimés, que les paroles de Dieu deviennent lettre morte ; les hommes sensuels et charnels seront anéantis, *quia omnis caro fœnum, et omnis gloria ejus quasi flos agri. Exsiccatum est fœnum, et cecidit flos ejus. Verbum autem Domini manet in æternum.*

Ainsi, demeurez fermes dans votre résolution et ne vous laissez ébranler par aucune tribulation. L'expérience vous démontre que la vérité et la vertu se confirment et croissent au milieu de l'adversité, s'étiolent et disparaissent au milieu des délices et du calme. Si nos adversaires voulaient nous perdre entièrement, ils n'auraient qu'à ne plus nous persécuter, parce que la vertu se flétrit dans le repos et se perfectionne dans la lutte. C'est grâce aux tyrans que les mérites des martyrs atteignirent leur apogée et furent révélés au monde entier. C'est grâce aux hérétiques que les saints docteurs comprirent mieux l'Écriture et l'expliquèrent mieux. Maintenant, nous avons à combattre contre les tièdes et contre les faux chrétiens. Ils nous fourniront l'occasion de montrer plus clairement quelle est la vraie vie du chrétien et ils nous pousseront à imiter, dans les choses intérieures comme dans les choses extérieures, la conduite et la simplicité des saints d'autrefois. En marchant sur la trace des saints, nous serons donc en guerre

avec les tièdes. Ils nous accuseront d'être des novateurs et de vouloir être plus sages que les autres, parce qu'ils ne remarquent pas que nos doctrines sont anciennes et non nouvelles, et qu'elles ont été toujours pratiquées par nos pères. Ce sont au contraire leurs maximes qui sont nouvelles, puisque les saints des temps passés ne les mettaient point en pratique. Par dessus toute chose, tenez-vous en garde contre les flatteries des tièdes. Ceux-ci, ne connaissant pas la voie de la vérité, mettent leur confiance dans les œuvres et les cérémonies extérieures, et engagent les autres à en faire autant; mais à l'intérieur ils n'ont ni charité, ni humilité, ni aucune vertu; leur langue recommande la pauvreté, mais ils ne veulent souffrir aucune privation. Ils sont plus avides que qui que ce soit, sans pitié, sans miséricorde, passionnés pour la gloire et ennemis de la vérité; ils ressemblent à des sépulcres beaux au dehors, mais pleins d'ordures. Ces hommes-là nous font une guerre à mort, parce que nous avons dévoilé une grande partie de leurs vices afin que les simples ne fussent point trompés et conduits à la perdition éternelle par de pareilles impostures. Cependant, nous ne devons rien craindre, puisque nous avons l'assistance de notre éternel Rédempteur. La bonté de votre vie déjouera toutes les manœuvres, surtout si vous pratiquez la simplicité chrétienne, si vous renoncez à toutes les pompes du monde et à toutes les affections terrestres, si, par la foi et par l'espérance des choses éternelles, vous embrassez la croix qui est la force de notre cœur, si vous pensez toujours que cette vie n'est rien, comme le démontrent les sépulcres des morts. Ne redoutez point, ô vous qui aimez le Christ, les tribulations qui doivent

fondre sur la terre, et principalement sur l'Italie, ou plutôt réjouissez-vous, car votre rédemption approche. Implorez sans cesse la venue prochaine des jours attendus et désirés par une foule de saints, ce qui vous permettra de servir librement Jésus-Christ et de travailler avec amour dans sa vigne. Priez sans cesse, afin que Dieu nous accorde de supporter sans faiblir les tribulations, afin qu'il fasse grandir son œuvre et qu'il nous rende dignes de ses promesses, pour son honneur et sa gloire ainsi que pour le bonheur éternel de ses élus.

Saluez de notre part, au nom de Jésus-Christ, tous ceux qui sont chéris de Dieu et tous ceux que nous aimons, hommes et femmes. Nous adressons pour vous de continuelles prières à notre Sauveur. Qu'il daigne augmenter vos lumières, multiplier votre sainte compagnie et vous conserver dans sa grâce jusqu'à la fin. Que la charité de Dieu, que la paix de notre Sauveur Jésus-Christ et la consolation du Saint-Esprit soient toujours avec vous tous. *Amen.*

Le jour de la Nativité de notre Seigneur, 25 décembre 1497.

A ALEXANDRE VI (1).

Très-Saint-Père,

Ayant vu certains pasteurs de l'Église entraîner dans l'erreur par leurs mauvais exemples et par leurs enseignements corrompus le troupeau confié à leurs soins,

(1) Voir le texte latin dans les additions de Quétif à la vie de Savonarole par J. F. Pic de la Mirandole (t. II, p. 298), et le texte italien dans l'ouvrage de M. B. Aquarone sur Savonarole (Appendice, p. LXII.) Cette lettre a été écrite en latin.

les ayant vus attirer par leurs innombrables turpitudes les fidèles vers la voie de l'enfer, j'avais cru que mon devoir me commandait de défendre, pour l'honneur de Dieu et pour le triomphe de la foi, la vérité de la doctrine catholique, et qu'il m'imposait de relever et de corriger les mœurs avilies, de rappeler les hommes à l'observation de la discipline chrétienne. Pendant que je travaillais à cette tâche et que, en annonçant aux pécheurs l'approche du châtiment, je m'appliquais à ramener les âmes dans l'étroit sentier du salut, j'ai été inopinément assiégé par des tribulations et par des angoisses contre lesquelles je ne trouve ni protection ni secours. J'avais pourtant l'espoir que Votre Sainteté viendrait à mon aide et combattrait avec moi les ennemis de la foi. Or, c'est précisément le contraire qui est arrivé, car il est clair que Votre Sainteté n'a point voulu accueillir les arguments tant de fois invoqués en faveur de mon innocence, et qu'elle a refusé d'entendre toutes les bonnes raisons que je lui donnais, non pour excuser des fautes, mais pour établir l'intégrité des doctrines contenues dans mes sermons et prouver mes sentiments d'humilité à l'égard du souverain pontife et de la sainte Église romaine. Votre Sainteté a si bien prêté l'oreille à mes adversaires, que je ne puis plus compter sur le secours que le vicaire de Jésus-Christ devait équitablement me prêter et comme chrétien et comme pasteur suprême. C'est ainsi que le pouvoir de sévir contre moi a été accordé à des loups féroces. Du reste, je me confie en Celui qui choisit les plus faibles instruments humains afin de confondre les puissants de la terre. J'espère être exaucé par Lui, à cause de cette vérité pour laquelle je souffre et je supporte des persécutions si ter-

ribles; j'espère voir punis tous ceux qui me persécutent, tous ceux qui entravent l'œuvre divine, à l'accomplissement de laquelle j'ai consacré mes efforts. Suivant l'exemple du Christ, je n'ai jamais recherché et je ne recherche point ma gloire personnelle. J'attends la mort, je la désire de toutes les forces de mon cœur. Que votre Sainteté se hâte de songer à son propre salut.

Frère Jérôme Savonarole, inutile serviteur de Jésus-Christ.

Florence, 18 mars 1498.

POÉSIES CHOISIES DE SAVONAROLE (1).

POÉSIE SANS TITRE.

O anima cechata,
Che non trovi riposo,
Tu se' da Dio odiata,
Per tuo viver vitioso,
Jesu Cristo tuo sposo,
Tu hai perduto.
Non chiedo aiuto,
Nè pace nè mercè :
Omè, omè, omè.

Tu senti mille segni
A Prato e a Bibona ;
E perchè tu non degni
Di credere a persona,

Traduction.

O âme aveuglée, qui ne trouves point de repos, tu as encouru la haine de Dieu par ta vie déréglée ; tu as perdu Jésus-Christ, ton époux. Je ne demande ni secours, ni paix, ni merci. Hélas ! Hélas ! Hélas !

Tu entends parler de mille prodiges, arrivés à Prato et à Bibona, et, comme tu ne daignes croire personne, ton esprit

(1) Les cinq premières poésies qu'on va lire se trouvent dans l'Appendice de l'ouvrage composé par M. Villari. C'est à Audin de Rians et au comte Carlo Capponi que nous avons emprunté les autres. (*Note du trad.*)

La mente tua è prona
A ogni vitio.
Ecco el supplicio
Che presto vene a te :
Omè, etc.

Vidi l'Italia in guera,
E la charestia grande;
La peste Idio dissera,
E suo iudiçio expande :
Queste son le vivande
De la tua vita
Cieca e smarita,
Per la tua pocha fè :
Omè, etc.

Astrologi e Propheti,
Homini docti e sancti,
Predicatori discreti
Tan predicti i tuo pianti;
Tu cerchi soni e canti,
Perchè sei, stolta,

est porté à tous les vices. Mais voilà que le supplice s'avance à grand pas vers toi. Hélas! hélas! hélas!

J'ai vu l'Italie en guerre, j'ai vu la cruelle disette. Dieu déchaîne la peste et manifeste sa justice : tels sont les aliments de ta vie aveugle, corrompue par le manque de foi. Hélas! hélas! hélas!

Les astrologues et les prophètes, les hommes savants et saints, les sages prédicateurs, t'ont prédit tes chagrins ; tu recherches la musique et les chants, parceque, insensée, tu es

Nei vitii involta.
In te virtù non è :
Omè, etc.

De mille gratie e doni
Che Dio ha conceduti,
E quanti pensieri boni
Nel cor ti suon venuti,
Quanti divini aiuti ;
Ma tu ingrata,
Sei obstinata
E ne laccidia se' :
Omè, etc.

Ricori a Jesu Cristo
Et a la madre pia ;
Lassa el costume tristo
E la tua mala via ;
La Virgine Maria
Piena di gratia,
Mai non si sazia
Pregar Idio per te.
Omè, etc.

plongée dans les vices. Il n'y a en toi aucune vertu. Hélas ! hélas ! hélas !

Dieu t'avait accordé une foule de grâces et de dons. Que de bonnes pensées sont venues dans ton cœur ! Que de secours divins ! Mais tu es ingrate, obstinée et tu persistes dans ton indolence. Hélas ! hélas ! hélas !

Recours à Jésus-Christ et à sa pieuse mère ; renonce à tes mœurs perverses et quitte ta mauvaise voie. La Vierge Marie, pleine de grâce, ne se lasse point de prier Dieu pour toi. Hélas ! hélas ! hélas !

DE ASSUMPTIONE VIRGINIS MARIAE.

AD FRATREM JOANNEM DE ASULA, ORDINIS PRÆDICATORUM.

Questa celeste e gloriosa Dona,
  Che al mondo già parea sì poca tera,
  Ogi so ben che va sopra ogne spera :
  Così fra noi la Chiesa ne ragiona.
Quel che la fa di Seraphin Madona ,
  Che da lei prese humana carne vera ,
  E tutto el Ciel discende, a schiera a schiera,
  Per fargli honor e dargli la corona.
Qual gloria, qual triomfo, o dolce frate ,
  Si fa del peregrino suo salire,
  Ne l'alto Ciel da quei legiadri spirti?
Felice quel, Regina, che po' dirti

Traduction.

SUR L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE.

AU FRÈRE JEAN DE ASULA, DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

Cette céleste et glorieuse Dame qui dans le monde autrefois semblait n'être qu'un peu de terre, je sais aujourd'hui qu'elle s'élève au-dessus de toutes les sphères, ainsi que l'Église nous l'apprend.

Celui qui fait d'elle la reine des séraphins, après avoir pris dans son sein une véritable chair humaine, descend à travers le ciel tout entier, au milieu des troupes de bienheureux, pour la glorifier et lui donner la couronne.

Quel triomphe, quels transports dans les profondeurs des cieux parmi ces nobles esprits, à l'occasion de son assomption miraculeuse !

Un hymno dolce qual, io non so dire,
E po tochar le vesti toe beate.

Heureux, ô Reine, celui qui peut t'adresser un hymne plus doux que le mien, et toucher tes vêtements fortunés!

L'ANIMA TEMPTATA CONFORTA SE MEDESIMA.

Giù per la mala via
L'anima mia ne va;
S'ella non ha soccorso,
Presto morta sarà.
El demonio la 'nganna
Con la sua falsità;
El senso le promette
Ogne piacer che ha.
El mondo ancor la 'nvita
A far la iniquità;
L'anima mia tentata
Or chi l'aiuterà?
Aiutate, meschina,

Traduction.

L'AME TENTÉE S'ENCOURAGE ELLE-MÊME A RÉSISTER AUX TENTATIONS.

Mon âme glisse dans la mauvaise voie. Si elle ne reçoit pas de secours, elle sera bientôt morte. Le démon, par sa fausseté, la trompe. Les sens lui promettent tous les plaisirs dont ils disposent; le monde aussi l'invite à commettre l'iniquité. Qui donc aidera mon âme tentée? Aide-toi toi-même, dans ta faiblesse, avec le don que Dieu t'octroie. Tu as le libre arbitre

Col don che Dio ti dà;
Tu hai libero arbitrio,
Che meritar ti fa.
Ricorri a Jesu Cristo,
Confitto in croce sta :
Se tu 'l preghi umilmente,
La grazia ti darà,
Abbi fede e speranza,
Che forte ti farà.
Tu non puoi esser vinta
Senza tua volontà.
Più potente è la grazia
Che ogne adversità.
Pensa ben de la morte,
Che presto ne verrà.
Contempla un po' l'inferno
Pien di penalità.
Risguarda el paradiso
Con sua giocundità.
Accenditi in fervore
Pien d'ogne carità,
E poi ogne fatica
Più leve ti parrà.

qui est une source de mérites ; recours à Jésus-Christ cloué sur la croix. Si tu le pries humblement, il t'accordera la grâce. Aie la foi et l'espérance ; elles te rendront fort. Tu ne peux être vaincue sans ta volonté ; la grâce est plus puissante que tous les obstacles. Songe à la mort qui bientôt viendra ; contemple un peu l'enfer et ses supplices de toutes sortes; regarde le paradis avec ses joies. Excite en toi la ferveur, féconde en charité ; ensuite, toutes les peines te paraîtront légè-

Jesù tuo dolce sposo
 Allor t'abraccierà,
Daràti il bacio suo
 Pien di suavità.
L'arra di vita eterna
 La mente gusterà;
Giubilo, canto e festa
 Il tuo cor sentirà;
Cantando : Amor, amore
 Amor somma bontà.
Va dunque per la strada
 Che Dio mostrato t'ha,
Laudando un solo Dio
 In Santa Trinità.

res. Jésus, ton doux époux, alors t'embrassera; il te donnera son baiser, plein de suavité. Ton esprit goûtera les prémices de la vie éternelle; ton cœur éprouvera une satisfaction profonde; il sera tout en fête, l'amour célébrant l'amour qui est la bonté souveraine. Suis donc la route que Dieu t'a montrée, louant un seul Dieu dans la Sainte Trinité.

DE L'AMOR DI JESU.

Ben venga amore,
 Ben venga amore
 I'ti sento nel cuore.

Traduction.

L'AMOUR DE JÉSUS (1).

Sois le bien-venu, amour; sois le bien-venu, amour; je te sens dans mon cœur.

(1) Cette poésie a été attribuée à Feo Belcari.

Pensando la tua grazia
Di venir in me vile,
L'anima non si sazia
Di te, amor gentile;
Deh! fammi cuor umile
Per tua grazia et onore.
Ben venga amore, etc.

Rinfresca a la mia mente
Li toi gran beneficii,
Acciò ch'io sia fervente
In tutti i santi officii;
Deh! spengi li mei vicii
Col tuo lume e splendore.
Ben venga amore, etc.

Quanto più ti contemplo,
Jesù, dolce mio padre,
Più fai del mio cor templo
Con tue grazie leggiadre;

Quand je pense à la grâce que tu me fais en venant dans un être aussi vil, mon âme ne se rassasie point de toi, ô généreux amour. Je t'en supplie, rends mon cœur humble par ta grâce et pour ton honneur.

Sois le bien-venu, etc.

Rappelle à ma mémoire tes grands bienfaits, afin que je m'acquitte avec ferveur de tous mes saints devoirs. Ah! que tous mes vices disparaissent sous l'éclat de ta splendeur!

Sois le bien-venu, etc.

Plus je te contemple, Jésus, mon doux père, plus tes grâces

Per la tua Vergin Madre
Perdonami ogne errore.
  Ben venga amore, etc.

Tu sei mio padre e Dio,
  Tu sei mio bon fratello,
  Tu se' lo sposo mio,
  Tu se' l'amor mio bello;
  Tu sai che tu se' quello
  Ch' io chiamo a tutte l'ore.
    Ben venga amore, etc.

Come può star la sposa
  Senza te, dolce sposo,
  Se non trista e penosa
  Con l'occhio lacrimoso?
  Jesù mio grazioso,
  Donami el tuo fervore.
    Ben venga amore, etc.

ineffables font de mon cœur un temple. Au nom de la Vierge, ta mère, pardonne-moi toutes mes erreurs.

Sois le bien-venu, etc.

Tu es mon père et mon Dieu, tu es mon bon frère, tu es mon époux, tu es mon bel amour. C'est toi, tu le sais, que j'appelle à toute heure.

Sois le bien venu, etc.

Comment l'épouse, en ton absence, ô doux époux, peut-elle n'être pas triste et affligée, ne pas avoir les yeux pleins de larmes? O Jésus, si bon pour moi, accorde-moi la ferveur.

Sois le bien-venu, etc.

A toi honneur et gloire; je ne sais pas dire autre chose.

A te onor e laude;
Altro non so me dire :
Per te l'anima gaude;
Tu se' mio dolce sire.
Non mi lassar morire
Senza te, dolce amore.
Ben venga amore, etc.

C'est par toi que mon âme se réjouit; tu es mon doux Seigneur. Ne me laisse pas mourir sans toi, doux amour.

Sois le bien-venu, amour; sois le bien venu, amour; je te sens dans mon cœur.

IN NATIVITATE DOMINI.

Ecco il Messia,
Ecco il Messia,
E la madre Maria.

Venite, alme celeste,
Su da gli eterni cori;
Venite, e fate feste
Al Signor de' signori.
Venga, e non dimori
La somma ierarchia.
Ecco il Messia, etc.

Traduction.

SUR LA NATIVITÉ DU SEIGNEUR.

Voici le Messie, voici le Messie et Marie sa mère.

Venez, âmes célestes, quittez les chœurs éternels; venez et faites fête au Seigneur des seigneurs. Que la suprême hiérarchie vienne sans tarder. Voici le Messie, etc.

Venite, angeli santi,
E venite sonando :
Venite tutti quanti
Jesù Cristo laudando,
E gloria cantando
Con dolce melodia.
Ecco il Messia, etc.

Patriarci, venite,
Venite festeggiando :
Levata è via la lite,
Chacciato v' ha di bando ;
E venite lodando
La Vergine Maria.
Ecco il Messia, etc.

Venitene, Profeti,
Ch' avete profetato ;
Venite tutti lieti ;
Vedete ch' el gli è nato,
Et a nui è donato
El piccolin Messia.
Ecco il Messia, etc.

Venez, anges saints, et venez en faisant de la musique ; venez tous en louant Jésus-Christ, en chantant sa gloire avec une douce mélodie. Voici le Messie, etc.

Patriarches, venez ; venez et réjouissez-vous, votre sort est décidé, votre sentence d'exil revoquée ; venez en célébrant la Vierge Marie. Voici le Messie, etc.

Venez, prophètes qui avez dévoilé l'avenir ; venez tous pleins de joie. Voyez, le petit Messie est né, et c'est à nous qu'il est donné. Voici le Messie, etc.

Pastori pien di ventura,
  Che state vui a veghiare?
  Non abiate paura;
  Sentite vui cantare?
  Correte ad adorare
  Jesù con mente pia.
    Ecco il Messia, etc.

Vui el trovarete nato
  Fra el bue e l'asinello
  In vil panni fasciato;
  E' già non ha mantello.
  Ingienochiativi a quello,
  E a santa Maria.
    Ecco il Messia, etc.

E Magi son venuti
  Da la stella guidati,
  Con loro ricchi tributi,
  In terra ingienochiati
  E molto consolati
  Adorando il Messia.
    Ecco il Messia, etc. (1).

Heureux bergers, que regardez-vous? N'ayez point peur. Entendez-vous chanter? Courez vers Jésus et adorez-le avec ferveur. Voici le Messie, etc.

Vous trouverez le nouveau-né enveloppé, non d'un manteau, mais de langes grossiers, entre le bœuf et l'âne. Agenouillez-vous devant l'enfant et devant sainte Marie. Voici le Messie, etc.

Les Mages sont venus, guidés par l'étoile, avec leurs riches tributs. Prosternés à terre et comblés de consolations, ils adorent le Messie. Voici le Messie, etc.

(1) Cette poésie a été attribuée à Lucrezia Tornabuoni.

LAUDE PER INFIAMMARE IL CORE AL DIVINO AMORE (1).

Che fai qui, core?
Che fai qui, core?
Vanne al divino amore!

Traduction.

LAUDE POUR ENFLAMMER LES CŒURS DE L'AMOUR DIVIN.

O mon cœur, que fais-tu ici? Que fais-tu ici, ô mon cœur? Cours vers l'amour divin.

(1) Les laudes spirituelles étaient chantées dans les églises, dans les couvents, dans les confréries de Florence dès le milieu du XIII[e] siècle. Chaque samedi, à Sainte-Marie-des-Fleurs, hommes, femmes, enfants, chantaient après none cinq ou six laudes, ballades ou *canzoni* sacrées; les chanteurs alternaient entre eux et le clergé mêlait, par intervalles, sa voix à celle des fidèles. L'orgue se faisait entendre ensuite et l'on récitait une prière à la Vierge.

Les fidèles étaient guidés dans leurs chants par un capitaine spécial. Chaque quartier avait le sien. L'emploi de capitaine *dei Laudesi* prenait parfois de l'importance. En 1376, Grégoire XI ayant jeté l'interdit sur Florence, les fidèles suppléèrent aux offices par le chant des laudes; les capitaines des chanteurs remplaçaient en quelque sorte les prêtres. Savonarole mit à profit l'usage des laudes pour étendre ses doctrines religieuses et politiques. (Ces détails nous sont donnés par Audin de Rians, p. xv.)

La compagnie des *Laudesi* fut instituée en 1244 par saint Pierre de Vérone; elle chantait les louanges de la sainte Vierge et du Saint-Sacrement pour protester contre l'hérésie des Patarins. Ceux-ci soutenaient que Marie n'était pas une femme, mais un ange, et que le Christ n'avait pas été conçu dans son sein; ils enseignaient aussi que le corps et le sang de Jésus-Christ ne sont pas présents dans l'Eucharistie. (Voir Cantu, *Hérétiques d'Italie*, t. I, p. 205.)

L'amore è Jesù Cristo,
Che dolcemente infiama;
Fa lieto ogni cor tristo,
Che Lui sospira e brama.
Chi puramente l'ama,
Si spoglia d'ogni errore.
Che fai qui, core? etc.

Se tu ti senti afflitto,
Questo è dolce conforto;
Questo è quel dolce litto,
E quel felice porto,
Il qual sempre ti esorto
Amar con gran fervore.
Che fai qui, core? etc.

Non star, cor mio, più meco;
Se viver vuoi in pace,
Vanne a Jesù e sta seco,
Che'l mondo è sì fallace,
Che ormai a lui non piace

L'amour, c'est Jésus-Christ. Il enflamme doucement et rend joyeux tout cœur triste qui soupire après lui et aspire à lui. Quand on l'aime purement, on se dépouille de toute erreur.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

Si tu es affligé, il est la douce consolation, il est le doux rivage et le port bienheureux; c'est lui que je t'exhorte sans cesse à aimer avec grande ferveur.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

Ne reste plus avec moi, ô mon cœur. Si tu veux vivre en

Se non chi è traditore.
  Che fai qui, core? etc.

Se tu stai qui in terra,
  Sarà tua vita amara:
  In ogni luogo è guerra,
  E fede e pace è rara.
  Se t'è la vita cara,
  Vanne al divin splendore!
    Che fai qui, core? etc.

Non ti fidar d'altrui,
  Ch' ogni uomo è pien d'inganni.
  Se tu vai à Lui,
  Dolci saran gli affanni,
  E spenderai tuoi anni
  Con merito ed onore.
    Che fai qui, core? etc.

Se tu 'l trovi, umilmente
  A Lui mi raccommanda,

paix, va trouver Jésus et demeure avec lui, car le monde est si trompeur qu'il n'aime que les traîtres.

O mon cœur, que fais-tu ici? etc.

Si tu restes ici, sur la terre, ta vie sera pleine d'amertume: la guerre règne en tous lieux; la paix et la foi sont rares. Ah! si la vie t'est chère, élance-toi vers la divine splendeur.

O mon cœur, que fais-tu ici? etc.

Ne te fie à personne, car les hommes sont trompeurs. Mais si tu vas à Jésus, tes peines te seront douces; le mérite et l'honneur rempliront tes années.

O mon cœur, que fais-tu ici? etc.

Si tu le trouves, recommande-moi humblement à lui; mets

E fa che sia fervente
A far la mia domanda :
Che sua dolcezza spanda
Sopra 'l mio gran dolore !
Che fai qui, core! etc.

E quando sarai giunto,
Dara'gli un bacio santo :
Le mani, e' piedi appunto,
Abbraccia 'l tutto quanto ;
Infiammati in Lui tanto
Che 'l brami a tutte l'ore.
Che fai qui, core? etc.

Se Lui la man ti prende,
Non la lasciar giammai :
Chi del suo amor s'accende,
Non sente eterni guai ;
E se con lui tu stai,
Tu spegni ogni timore.
Che fai qui, core? etc.

toute ta ferveur à présenter ma demande, afin que sa douceur se répande sur ma grande affliction.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

Et quand tu l'auras trouvé, donne-lui un saint baiser ; embrasse jusqu'à ses mains et ses pieds. Enflamme-toi pour lui de façon à le désirer à toute heure.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

S'il te prend la main, ne la retire jamais ! Celui qui brûle de son amour ne connaît pas le malheur éternel ; et si tu ne te sépares pas de lui, la crainte n'approchera point de toi.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

Sta' con Jesù, cor mio,
E lascia ogn' uom gridare !
Questo è tuo dolce Iddio,
Il qual tu debbi amare,
E per suo amor portare
Ogni mondan furore.
Che fai qui, core? etc.

Prendete tutti l'armi,
Nemici d'ogni bene;
Che più non temo, e parmi
Che dolci sien le pene.
E questo si conviene
A chi sta con l'amore.

Che fai qui, core?
Che fai qui, core?
Vanne al divino amore!

Reste avec Jésus, ô mon cœur, et laisse crier les hommes. Voilà le Dieu de bonté que tu dois aimer et pour l'amour duquel tu dois supporter toutes les fureurs du monde.

O mon cœur, que fais-tu ici ? etc.

Saisissez tous vos armes, ennemis du bien, car je ne redoute plus rien, et les souffrances me paraissent douces, comme elles le paraissent toujours à celui qui s'appuie sur l'amour.

O mon cœur, que fais-tu ici? Que fais-tu ici, ô mon cœur ? Cours vers l'amcur divin.

LAUDE AL CROCIFISSO.

Jesu, sommo conforto,
Tu se' tutto el mio amore,
El mio beato porto,
E santo Redentore.
O gran bontà,
Dolce pietà,
Felice quel che teco unito sta.

O quante volte offeso
T' ha l'alma e'l cor meschino,
E tu sei in croce steso
Per salvar me, tapino!
O gran bontà, etc.

Jesu, qual forza ha spinto
La immensa tua bontade?

Traduction.

LAUDE AU CRUCIFIÉ.

Jésus, souveraine consolation, tu es tout mon amour; tu es pour moi le port du bonheur et le saint rédempteur.

O grande bonté, douce pitié! Heureux celui qui demeure uni à toi.

Oh! combien d'offenses mon âme et mon misérable cœur ont commises envers toi! et tu es étendu sur la croix pour me sauver de mon abjection!

O grande bonté, etc.

Quelle force, ô Jésus, a mis en mouvement ton immense

Deh, qual amor t'ha vinto
Patir tal crudeltade?
O gran bontà, etc.

A te fui sempre ingrato,
E mai non fui fervente;
E tu, per me, piagato
Sei stato crudelmente!
O gran bontà, etc.

Jesù, tu hai il mondo
Soavemente pieno
D'amor dolce e giocondo,
Che fa ogni cor sereno.
O gran bontà, etc.

Jesù, fammi morire
Del tuo amor vivace;
Jesù fammi languire
Con te, Signor verace!
O gran bontà, etc.

miséricorde? Ah! quel amour t'a poussé à souffrir ce traitement cruel?

O grande bonté, etc.

J'ai toujours été ingrat envers toi; jamais je ne me suis montré fervent! Et c'est pour moi que tu as été couvert de douloureuses blessures!

O grande bonté, etc.

Tu as, ô Jésus, doucement répandu sur le monde un amour joyeux et tendre qui donne à tous les cœurs la sérénité.

O grande bonté, etc.

Jésus, fais-moi mourir de ton vivifiant amour; Jésus, fais-moi languir avec toi, Seigneur véritable!

O grande bonté, etc.

Jesù, fuss'io confitto
Sopra quel duro ligno,
Dove ti vedo afflitto,
Jesù, Signor benigno!
O gran bontà, etc.

O Croce, fammi loco,
E le mie membra prendi,
Che del tuo santo foco
Il cor e l'alma accendi!
O gran bontà, etc.

Infiamma il mio cor tanto
Dell' amor tuo divino,
Ch'io arda tutto quanto,
Che paia un serafino!
O gran bontà, etc.

La Croce e 'l Crocifisso
Sia nel mio cor scolpito;

O Jésus, que je sois cloué sur ce dur bois où je te vois mourant, ô Jésus, Seigneur plein de tendresse.

O grande bonté, etc.

O croix, fais-moi place et reçois mes membres, car tu enflammes d'une sainte ardeur mon cœur et mon âme.

O grande bonté, etc.

Allume dans mon cœur ton divin amour et que la flamme intérieure me transforme en séraphin.

O grande bonté, etc.

Que la croix et le crucifié soient gravés dans mon cœur et

Ed io sia sempre affisso
In gloria ov' egli è ito!
O gran bontà, etc.
Amen.

que je sois à jamais transporté dans la gloire où Jésus est allé.

O grande bonté, douce pitié! Heureux celui qui demeure uni à toi.

Amen.

LAUDE.

Signor, soccorre, aita
L'anima mia, dolce Signor, che puoi :
Fammi un de' servi tuoi,
Per quella tua bontà, ch' è infinita.

Lasso qui sol mi trovo e peregrino,
Nè so dove mi vada.
Ben veggio, se più innanzi tal camino
Seguo, convien ch' io cada,
Che 'l fin di questa strada
A un profondo precipizio arriva :

Traduction.

Seigneur, viens en aide à mon âme ; secours-la, toi qui le peux, mon doux Seigneur ! Fais de moi l'un de tes serviteurs, selon ta bonté qui est infinie !

Hélas! Je me trouve ici comme un pèlerin isolé, et je ne sais où je vais. Je vois bien que, si je continue à suivre cette route, je tomberai forcément, car elle aboutit à un abîme profond.

Onde l'anima priva
D'ogni conforto, a te sol chiede aita.
Signor soccorre, aita, etc.

Perchè d'uman vestigio era segnata,
Entrai per questa via;
Quella che guida al ciel dritt', ho lasciata
Che spinosa parea.
Or l'ignoranza mia
Qui m'ha condotto. A te mie piante ho volte,
A te, chi sette volte
O altrettanto doni all'alma aita.
Signor, soccorre, aita, etc.

Se io allor quando primier m'accorsi
Del perduto sentiero,
Fossi tornato, quando a sinistra volsi,
N'era assai più leggiero
Tornar al camin vero :
Ond'io non feci, e l'error mio confesso.

Aussi mon âme, privée de tout soutien, cherche en toi seul un appui.

Seigneur, viens en aide à mon âme, etc.

Voyant sur cette route des traces de pas humains, je m'y engageai. Quant à celle qui mène droit au ciel, je la laissai de côté, parce qu'elle me semblait pleine d'épines. C'est l'ignorance qui m'a conduit où je suis. Je me tourne vers toi, vers toi qui, sept fois au moins, donnes à l'âme du secours!

Seigneur, viens en aide à mon âme, etc.

Si j'avais rebroussé chemin lorsque, après avoir tourné à gauche, je m'aperçus que je m'étais trompé de sentier, il eût été beaucoup plus facile de regagner la bonne route ; mais je

Deh! Signor, vieni appresso,
Che trovar spero la via ch'è smarrita.
Signor, soccorre, aita, etc.

Deh! vieni, e non tardar che'l tempo fugge,
Deh! vien dentro al mio cuore,
Al cuor, che desiato si distrugge,
Acceso del tuo amore.
Non mi lasciar, Signore,
Che l'antico avversario mi minaccia :
Stringemi nelle braccia
E menami a fruir l'eterna vita.
Signor, soccorre, aita, etc.

Non mi lasciar, se tu non vuoi ch'indietro
Mi volti a ciascun passo :
La carne è fragil più che diaccio o vetro,
E'l cuor è fatto un sasso.
O me infelice e lasso,
Che, se rizzar mi voglio, allor io caggio!

ne l'ai point fait, et je confesse mon erreur. De grâce, Seigneur, viens à moi, pour que je retrouve le chemin que j'ai perdu.

Seigneur, viens en aide à mon âme, etc.

Ah ! viens sans tarder, car le temps fuit. Ah ! viens dans mon cœur, dans ce cœur qui se consume en désirs, embrasé qu'il est de ton amour. Ne m'abandonne pas, ô Seigneur, car l'antique ennemi me menace. Serre-moi entre tes bras et mène-moi jouir de la vie éternelle.

Seigneur, viens en aide à mon âme, etc.

Ne cesse point de me soutenir, si tu ne veux point qu'à chaque pas je retourne en arrière. La chair est plus fragile que la glace ou le verre, et mon cœur est devenu dur comme un roc. Oh! malheureux que je suis! quand je veux me rele-

Signor, lungo è il viaggio,
E vicina la sera : aita, aita!

Signor, soccorre, aita
L'anima mia, dolce Signor che puoi :
Fammi un de' servi tuoi,
Per quella tua bontà, ch 'è infinita.

ver, je retombe. Seigneur, le voyage est long et le soir s'approche : pitié, pitié !

Seigneur, viens en aide à mon âme ; secours-la, toi qui le peux, mon doux Seigneur ! Fais de moi l'un de tes serviteurs, selon ta bonté, qui est infinie !

LAUDE (1).

Tutto sei dolce, Idio signor eterno,
Lume, conforto e vita del mio cuore :
Quando ben mi t'acosto, alor discerno
Che l'alegrezza è, senza te, dolore.
Se tu non fussi, il ciel sarebbe inferno.
Quel che non vive teco sempre, more.

Traduction.

Tu es plein de douceur, ô Dieu, Seigneur éternel, lumière, consolation et vie de mon cœur. Quand je m'approche saintement de toi, je reconnais que sans toi l'allégresse n'est que douleur. Le ciel, si tu n'y étais pas, ressemblerait à l'enfer. Celui-là meurt qui ne vit pas sans cesse avec toi. Tu es le vrai

(1) Ces octaves ont été écrites par Savonarole sur les marges d'un de ses bréviaires que possède la bibliothèque palatine de Florence.

Tu se' quel vero e sommo ben perfetto,
Senza il qual torna in pianto ogni diletto (1).

Quanto è ignorante, cieco, stolto e pazzo
Chi va cercando fuor di Dio letizia!
Qual cosa è più bestial, ch'esser ragazzo
Del mondo e del demon pien di tristizia?
Il vero gaudio e massimo solazzo
Si trova solo in divina amicizia,
La qual s'acquista con fede operata,
Servando ben le sante sue mandata.

E similmente chi cerca richezze,
Onor, piacer sensuali o terreni,
Non può gustar di queste gran dolcezze;
Chè 'l mondo non può dar questi gran beni.

et souverain bien, le bien parfait, en dehors duquel tous les plaisirs sont bientôt suivis de larmes.

Combien est ignorant, aveugle, insensé, fou, celui qui cherche la joie loin de toi ! Quelle conduite bestiale que celle qui rend l'homme esclave du monde, esclave du démon, dont la méchanceté n'a point de bornes ! Le véritable bonheur et les satisfactions sans mélange ne se trouvent que dans l'amitié de Dieu, amitié qui s'acquiert par la foi et par les œuvres, quand on observe bien les saints commandements.

Et, au contraire, celui qui recherche les richesses, les honneurs, les satisfactions sensuelles ou terrestres, ne peut jouir de ces ineffables délices, car le monde ne peut procurer ces grands biens. Et les véritables joies, les suprêmes allégresses, le Sei-

(1) Les huit premiers vers de cette poésie ont été transcrits par fra Bartolommeo sur une des feuilles où ce peintre traçait avec amour ses précieux dessins. Les hautes pensées de Savonarole contribuaient à développer les inspirations de l'artiste. (Voir l'*Art chrétien* de M. Rio, t. II, p. 532.)

E veri gaudii e le somme alegrezze
El Signor dona a'cor di fede pieni.
Giustissimo è che, chi non cerca Dio,
Non trovi cosa ch'empi il suo desio.

gneur les donne aux cœurs où règne la foi. Il est de toute justice que celui qui ne cherche point Dieu ne trouve rien qui assouvisse ses désirs.

PSALMUS (1).

I

Diligam te, Domine, fortitudo mea;
Diligam te, Domine, virtus animæ meæ;
Diligam te semper, ineffabilis exultatio mea.
Vivet jam non mihi, sed tibi, tota vita mea :
Vita, inquam, quæ perierat in magna miseria mea,
Vita quæ suscitata est in magna misericordia tua.
Nisi enim quia juvisti me, paullo minus habitasset in inferno anima mea.

(1) Fra Benedetto a copié ce psaume dans un manuscrit que possède la Magliabechiana. (Cl. xxxv.) Savonarole emploie souvent ici les paroles même de saint Augustin, de David et du Nouveau-Testament, mais il les rend siennes par l'enchaînement et l'entraînement des pensées, comme l'a très-bien remarqué M. Niccolò Tommaseo. Le savant éditeur fait observer aussi que le Frère, tout en terminant son psaume par un verset du 103e psaume de David, a eu soin de ne pas citer ces derniers mots du verset : *deficiant peccatores a terra et iniqui, ita ut non sint*, afin de rester sur une action de grâce. Suivant M. Tommaseo, Savonarole aurait composé cet écrit au plus fort des persécutions dont il fut l'objet.

De portis mortis exaltasti me, ut annuntiem omnes laudes tuas.
Gratias tibi, Deus meus, quoniam liberasti me;
Gratias tibi, lux mea, quoniam illuminasti me;
Gratias tibi, amor cordis mei, quoniam vulnerasti me.
Sero te timui, Majestas infinita;
Sero te cognovi, Pulchritudo tam antiqua;
Sero te amavi, Bonitas æterna.
Quærebam te, quies mea; et non inveniebam :
Non inveniebam te, eo quod male quærebam.
Quærebam te per exteriora; et tu in interioribus habitabas.
Lustrabam vicos et plateas; et requiem non inveniebam.
Quærebam foris quod intra me erat.
Longe te esse putabam; et tu prope et intus eras.
Eram longe a te; et tu prope mihi eras.
Dixisti mihi, et audivit anima mea :
Quære intus, et invenies bonum tuum.
Et ego miser foris quærebam Deum meum.
Interrogavi terram si esset Deus meus;
Interrogavi, inquam, et respondit mihi :
Quære super me; non sum ego Deus tuus.
Interrogavi mare, et respondit mihi :
Fallitur Thales; non sum ego Deus tuus.
Interrogavi aerem, et respondit mihi :
Ascende superius; non sum ego Deus tuus.
Interrogavi ignem, et respondit mihi :
Assume tibi pennas; non sum ego Deus tuus.
Interrogavi cœlum, solem, lunam et stellas; et responderunt mihi :
Exaltare super nos; non sumus Deus tuus.
Interrogavi Angelos, et responderunt mihi :

Accede ad cor altum; non sumus Deus tuus.
Interrogavi universas creaturas, et responderunt mihi,
Responderunt, inquam, mihi voce grandi et forti :
Qui nos ex nihilo creavit, ipse est Deus tuus.

II

Ubi est Deus meus? respondete mihi.
Ubi quæram illum? docete me, obsecro.
Ubique est Deus tuus. Quære in corde tuo.
Cœlum et terram implet; implet et cor tuum.
Et conversus ad cor meum, aio ad Deum meum :
Quomodo huc intrasti, Domine, Deus meus?
Per quam portam venisti, dulcis amor meus?
Oculos interrogavi, et responderunt mihi :
Si coloratus non fuit, per nos non introivit.
Aures excitavi, et responderunt mihi :
Si sonitum non fecit, per nos non introivit.
Nares pulsavi, et responderunt mihi :
Si non redoluit, per nos non introivit.
Gustum tetigi, et respondit mihi :
Si non sapuit, per me non introivit.
Tactum adjuravi, et respondit mihi :
Si corpulentus non fuit, per me non introivit.
Intus ergo eras; et sensus hoc nesciebant.
In animam intrasti, et per corporeos sensus non transisti.
Lux enim tua lucet ubi locus non capit;
Vox tua sonat ubi tempus non rapit;
Odor tuus redolet ubi flatus non spirat;
Sapor tuus sapit ubi non est edacitas;
Amplexus tuus tangitur ubi non divellitur.

III.

Quid ergo es, Deus meus? quid tu, amor meus?
Interrogavi eum, et respondit mihi :
Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus.
Vere tu es Deus magnus, qui vincis scientiam nostram.
Tu solus es potens, et verissime beatus :
Tu Rex regum, et Dominus dominantium :
Tu solus habes immortalitatem, et lucem habitas inaccessibilem,
Quam nullus hominum vidit, sed nec videre potest.
Multa de te dicimus; sed deficimus verbis :
Major es enim omni corde, et omni laude.
Tu unus es Deus in Trinitate gaudens;
Deus Pater, Deus Filius, Deus Spiritus Sanctus;
Tres quidem Personæ, non tamen tres essentiæ;
Unus Deus ac Dominus, non tres dii ac domini.
Hic est Deus meus, qui bonorum meorum non eget;
Qui propter suam bonitatem hæc universa creavit.
Nulla re indiget, et omnia portat ac gubernat.
Et propter nos homines se ipsum exinanivit;
Factus est homo, et pro hominibus crucifixus.
A mortuis resurrexit; et super omnes cœlos ascendit,
Ut nobis præpararet immortalitatis locum.
Inde venturus est judicare vivos et mortuos;
Cujus regni non erit finis :
Et cum ipso regnabimus in sæcula sempiterna;
Ubi enim caro mea regnat, regnare me credo.
Si proprio Filio pro nobis non pepercit,
Credimus quod cum illo omnia nobis donavit.
O inæstimabilis dilectio charitatis!
Ut servum redimeres, Filium tradidisti.

IV.

Dilexisti me valde, unice amor meus :
Dilexisti me priusquam diligerem te.
Ad imaginem tuam creasti me;
Omnibus creaturis tuis præposuisti me :
Angelos tuos, spiritus, fecisti propter me;
Mandastique eis ut custodiant me,
Ne forte offendam ad lapidem pedem meum.
Inter infideles non fecisti me :
In spiritu et aqua baptizasti me.
Divitias et paupertatem non dedisti mihi :
Intellectum et sapientiam docuisti me.
Et, quando errabam, revocabas me.
Pulsabas ad ostium ; et non aperiebam tibi.
Operabar in virtute mea, quæ tamen virtus non erat.
Currere volebam; et deficiebam.
Ibi magis cecidi ubi me stare credebam.
Factus sum vilis, tanquam vas perditum.
Elongavi fugiens in regionem longinquam.
Vanitatem dilexi, et vanus factus sum.
Cœcus eram; cæcitatem amabam :
Servus eram; servitutem desiderabam :
Vinctus eram; vincula non horrebam.
Amarum dulce, et dulce amarum, credebam.
Miser eram, nec cognoscebam.
Ego peccavi : tu me visitasti.
Ego cecidi : tu me erexisti.
Ego ignoravi : tu me docuisti.
Ego non vidi : tu me illuminasti.
Perieram, abieram in peccatis, venumdatus eram;

Venisti ad me ut redimeres me :
Et tantum me dilexisti, ut sanguinem tuum pretium dares pro me.
Dilexisti me plus quam te, quia mori voluisti pro me.
Tali pacto, tam caro pretio
Deduxisti me de exilio, redemisti me de supplicio.
Vocasti me nomine meo, signasti me sanguine tuo;
Ut memoriale tuum semper esset apud me,
Et nunquam recederet a corde qui pro me non recessit a cruce.
Cognoscam ergo te, cognitor meus;
Cognoscam te, virtus animæ meæ.
Ostende te mihi, consolator meus :
Videam te, lumen oculorum meorum.
Veni ad me, gaudium spiritus mei;
Videam te, lætitia cordis mei.
Quisquis enim cognoscit te, diligit te;
Obliviscitur se, amat te plusquam se;
Relinquit se ut veniat ad te.
Expelle ergo, Domine, tenebras mentis meæ;
Ut memoria mea, te recolendo, gaudeat;
Oculus meus, te videndo, jubilet;
Anima mea, te diligendo, ardeat.
Bonum est enim mihi adhærere Deo meo,
Ponere in Salutari meo totam spem meam.

V.

Cum tibi, Domine, non adhæreo, in transitoriis animo diffundor;
Cogitatione versor, locutione implicor.

Miser igitur ego! miser, inquam, ego!
Quando tibi tantum adhærebo, ut non peccem tibi?
Quando poterit mea obliquitas tuæ rectitudini adæquari?
Tu, Domine, diligis solitudinem, ego multitudinem;
Tu silentium, ego clamorem;
Tu veritatem, ego vanitatem;
Tu munditiam, ego immunditiam.
Per temetipsum itaque, Domine, te rogo : illumina oculos meos;
Vulnera cor meum charitate tua.
Perfice gressus meos in semitis tuis,
Ut non moveantur vestigia mea.
Libera captivum; collige dispersum;
Reintegra scissum; erige collapsum.
Da mihi cor quod te cogitet,
Da mihi mentem quæ te recolat,
Da intellectum qui te intelligat,
Da rationem quæ tibi fortiter adhæreat,
Da mihi animam quæ te diligat,
Da voluntatem quæ nunquam a te recedat.
Prope esto mihi in animo, prope in ore,
Prope in opere, prope in auxilio.
Prope esto mihi : quia amore langueo.
Prope esto mihi : quia sine te morior.
Prope esto mihi : quia, te recolens, suscitor.
Odor enim tuus me recreat;
Memoria tua me sanat;
Lux tua dulcis me vivificat;
Vox tua suavis me delectat.
Sed tunc satiabor cum apparuerit gloria tua.
Tibi ergo dixit cor meum, tibi, inquam, anima mea :
Quæsivi vultum tuum; vultum tuum, Domine, requiram.

Ne avertas faciem tuam a me, ne declines in ira a servo tuo.
Adjutor meus esto; ne derelinquas me,
Neque despicias me, Deus, salutaris meus.
Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me;
Dominus autem meus misericorditer assumpsit me.
Legem pone mihi, Domine, in via tua;
Et dirige me in semitam rectam, propter inimicos meos.
Ne tradideris me in animas tribulantium me;
Quoniam insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi.
Credo videre bona Domini in terra viventium.
Ideo cantabo Domino in tota vita mea;
Psallam Deo meo quamdiu fuero.
Jucundum sit ei eloquium meum. Ego vero delectabor in Domino.

Amen.

LETTRE DE LOUIS XII,

ROI DE FRANCE,

A la République florentine (1).

Loys par la grâce de Dieu roy de France, de Sicile et Jherusalem, duc de Millan. Tres chers et grans amys, Nous avons esté advertis que vous détenez prisonier frère Jeronyme de Ferrare, religieux de l'ordre de Saint-

(1) Cette lettre, publiée par le P. Marchese parmi ses documents (*Archivio storico italiano*), se trouve à Florence dans l'*Archivio delle Riformagioni*. (Cartapecore, tome VI, n° LXXV.) Elle n'est que mentionnée par M. Villari. Nous la reproduisons parce qu'elle fait honneur à la France.

Dominique, et que l'on veult procéder à l'encontre de luy a quelque sentence. Et parce que, pour aucunes grans causes, dont presentemens ne vous povons autrement advertir, nous ne vouldrions que pour riens ainsi fust, mais désirons singulièrement que ceste chose soit differez jusques à ce que vous ayons plus amplement advertis, qui nous meut de ce faire; la quelle chose avons délibéré en brief vous faire savoir; à ceste cause, nous vous prions bien affectueusement, que differez, ou faites differer et demourer en suspens la dicte exeqution, si à aucune l'on vouldrait procéder, à l'encontre du dict frère Jeronyme, par quelque voye, ou manière que ce soit. Et vous nous ferez, en ce faisant, très-grant et agréable plaisir. Parquoy de rechef vous prions que ainsi le vueillez faire sans y faire aucune difficulté, et par ce porte chevaucheur de notre estiverie, lequel expressement nous envoyons devers vous pour ceste matière, nous en vuiellez certifier, tres chers et grans amys. Notre Seigneur vous ait en sa saincte garde, etc. Script. de Soisson, le IIIIme jour de juin, etc.

Louys.

CATALOGUE DES ŒUVRES DE SAVONAROLE.

D'APRÈS UN ANCIEN MANUSCRIT (1).

De Operibus viri divini non impressis.

Liber apud Fratrem Somontem de S. Cassiano, in quo sunt multa.

(1) Ce catalogue est donné par M. Villari. L'original se trouve annexé à une biographie écrite par un contemporain de Savonarole. Voir les *Manuscrits des couvents,* à la Magliabechiana, 1, VII, 28. La plu-

Bibliæ abreviatio.

Bibliæ tres glossatæ. 1° Apud Ferrariam, in conventu Angelorum; 2° Florentiæ, apud Fratrem Nicolaum de Biliottis; 3° Florentiæ apud Marcum Simonem de Nigro, in quo sunt hæc:

Regulæ ad exponendam sacram Scripturam;

Glossulæ suæ ubique in ea Biblia scriptæ (1).

Chronica usque ad opra sua (2).

Decretum abreviatum : pars decretalium.

Clementino abreviato.

Aristotelis pœne omnia opera et Platonis abreviati.

Triumphus breviatus (3).

De regimine bono et tyrannico (4).

Alberti Magni breviatio in quibusdam libris.

Sermones quadragesimales, 1490 (5).

Sermones super Genesim, 1491 (6).

part des écrits cités dans ce catalogue ont été imprimés. Un recueil, plus récent, de Mélanges concernant Savonarole, recueil que possède le couvent de Saint-Marc à Florence, indique trois volumes manuscrits des œuvres de Savonarole, dont le premier est autographe. Suivant nous, le volume autographe se trouve à la Magliabechiana parmi les manuscrits rares; les deux autres sont les *Manuscrits des couvents*, VII, 15; IX, 28.

(1) C'est la Bible annotée qui se trouve à la Magliabechiana.

(2) C'était probablement un tableau de l'histoire de l'Église jusqu'à son temps, tableau par lequel il voulait prouver la nécessité de sa mission.

(3) Peut-être un abrégé du *Triomphe de la Croix*.

(4) Peut-être un abrégé de l'ouvrage *De regimine principum*.

(5) Peut-être les sermons sur l'Apocalypse, sermons rapportés dans le Doc. IV de M. Villari.

(6) Ces sermons sont indiqués dans la note qui accompagne le Doc. IV de M. Villari.

Liber Simplicitatis (1).

Sententiarum omnes libri breviati.

Capitolum breviatum, apud comitem Mirandulæ.

Solatium itineris mei, perfectum et imperfectum (2).

Sermones super Threnos primi Alphabeti (3).

Sermo de fide, Prati recitatum.

Sermones ad populum in S. Giminiano, F. N. de Aurifice (4).

Epistolam directam Jesu Christo, idem habet.

Prophetarum omnium liber; habet uxor Francisci de Pugliese.

Decretum in membranis, Frater Seraphinus de Monte Catino.

Habacuc expositio (5).

Apocalypsis expositiones duæ recollectæ (6).

Abdias per modum lectionis recollectus.

Aggæus per modum lectionis recollectus.

Apud moralizatio (7).

Archiepiscopus breviatus (8).

(1) Ecrit analogue au *Traité sur la Simplicité de la vie chrétienne*.

(2) Deux opuscules imprimés à Venise, comme il est dit dans le texte.

(3) Sermons sur les lamentations de Jérémie. On en peut voir un fragment dans le Doc. VI de M. Villari.

(4) Le mot *habet* est sous-entendu.

(5) Œuvre inédite qui se trouve dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise.

(6) Le catalogue semble indiquer quelque travail différent de celui qui est reproduit par le Doc. IV de M. Villari.

(7) S'il n'y a pas une erreur dans le manuscrit, il s'agit de quelqu'écrit sur les abeilles, dont l'industrie devrait être imitée par les hommes.

(8) Peut-être est-il question des œuvres de saint Antonino.

Arcam (1), sermones recollecti.
Breviarii (2) sermones, super quadragesimam unam.
Benedic anima mea Dominum (3).
Cantici canticorum locutiones recollectæ.
Bibliæ postillatæ tres (4).
Cassianum breviatum.
Clementino breviato.
Cantici canticorum Sermones partim vernaculi, partim latini (5).
Catena aurea super Quadragesimam.
Decreta breviata inveniuntur tria.
Decretales breviatæ duo.
Dionysii opera breviata.
Dominici patris nostri vita.
Super *Ecce quam bonum*, Sermones.
Ezechiel per modum lectionum, partim recollectus et partim non.
Epistolæ ad principes.
Epistolæ ad regem Franciæ.
Ecclesiastica historia breviata.
Excomunicationes breviatæ.
Fidei Sermo, in terra Prati.
Genesis per modum sermonum.
Genesis per modum lectionis partim recollectus et partim non.

(1) C'est-à-dire : *Super arcam*.
(2) Peut-être *breviati*.
(3) Peut-être l'explication du psaume qui commence par ces mots.
(4) L'auteur se répète souvent dans ce catalogue.
(5 Recueil de sermons imprimés à Venise en 1556 et dont l'autographe se trouve dans le manuscrit d'où M. Villari a tiré son document VI.

Interrogatorii duo breviati (1).
Joannis expositio in prima epistola, sermones.
In Domino confido, expositio; imperfectum.
Isaias per modum lectionis recollectus.
Jonas per modum lectionis recollectus.
Levitici septem capitula, per modum sermonum.
Logicales quæstiones centum. (2)
Laudes diversæ.
Lapidum pretiosiorum expositio.
Lauda Hierusalem Dominum, expositio.
Lætatus sum, triplex expositio.
Micheas, per modum lectionis recollectus.
Matthæus, per modum sermonum.
Naum, per modum lectionis recollectus.
Præceptorum Domini, sermo.
Pater noster, expositio cum oratione angelica; et Symbolum Apostolorum.
Privilegia oratoris breviata.
Philosophiæ naturalis libri XV.
Philosophiæ moralis libri X.
Psalmi multi, per modum lectionis recollecti.
Psalmorum tituli totius psalterii expositio.
Quam bonus Israel Dominus, per modum sermonum.
Solatium itineris mei duo (3); diversi tamen.
Sermones duo Veneris sanctæ.
Sextus abreviatus.
Sermones multi, partim latini, partim vernaculi.

(1) Quelque règle pour les confesseurs.

(2) Peut-être le *Traité sur la logique*, ou quelque chose de semblable.

(3) Nous avons fait observer dans notre récit que Savonarole donna cet ouvrage sous deux formes différentes. (Voir t. II, p. 102.)

Sermonarium breve unius quadragesimæ.
Sermones cum figuris per totam quadragesimam.
Threni, per modum lectionis.
Zacharias, per modum lectionum recollectus (1).

(1) Voici les titres de certains opuscules inédits que M. Villari publiera peut-être un jour et dont il a le texte entre les mains :

Commentaire sur Abacuc.

Règles pour l'interprétation de la sainte Écriture; application de ces règles aux premiers chapitres de la Genèse.

Considérations religieuses.

Quelques réflexions sur la passion du Sauveur.

Commentaire sur le Cantique des cantiques de Salomon.

Réflexions morales sur seize chapitres d'Ézéchiel.

Circumferatur Arca, idest Crucifixus qui est forma Christianorum. (Ce sont des ébauches de sermons.)

Privilegia Ordinis ex Mari magno Sixti IV.

Explication de l'Apocalypse.

Explication du ps. 54, dans laquelle l'auteur examine les conditions de la vraie noblesse.

Sur la fête de tous les saints.

Sur la commémoration des morts.

Sur la fête de saint André.

Traité sur l'ambition.

Quæ hodie sunt regulæ pugnandi optimæ.

Conditiones hujus vitæ.

De veritate.

Notes recueillies sur les marges de la Bible de Savonarole.

INDICATION DES DOCUMENTS

PUBLIÉS PAR M. VILLARI

DANS L'ÉDITION ITALIENNE DE SON OUVRAGE SUR SAVONAROLE.

I.

Lettre écrite par Savonarole à son père en entrant chez les dominicains de Bologne. 25 avril 1475 (1).

II.

Sur le mépris du monde, premier écrit en prose de Savonarole. — Cet écrit est en latin. Savonarole le laissa dans la maison paternelle, quand il partit pour le cloître.

III.

Lettre de Savonarole à ses parents, après son entrée dans le cloître. — Cette lettre, sans date, a été trouvée par M. Villari dans le manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi. Nous ne l'avons pas traduite, parce qu'elle fait double emploi avec la lettre du 25 avril 1475 et parce qu'elle est beaucoup moins belle.

IV.

Résumé, très-imparfait, de la première, de la seconde et de la cinquième leçon de Savonarole sur l'Apocalypse. — Ces notes sont tirées d'un manuscrit, non autographe, qui se trouve à la Magliabechiana (Manuscrits des couvents, VII, 15). Un autre

(1) Voir, dans ce volume, la traduction de cette lettre, t. II, p. 447-451.

manuscrit de la même catégorie (IX, 28) contient, sur la Genèse, des ébauches de sermons moins imparfaites.

V.

Catalogue des œuvres de Savonarole, tiré d'un ancien manuscrit (1).

VI.

Notes latines, rédigées par Savonarole pour six sermons sur les Lamentations de Jérémie. — Ce résumé se trouve dans un manuscrit autographe de la Magliabechiana.

Autres notes, où le latin alterne avec l'italien. Une partie du manuscrit d'où sont tirés ces fragments fut imprimée à Venise (1556) sous ce titre : Quelques sermons sur le Cantique des cantiques, etc. On voit, dans le manuscrit autographe, que la main de l'auteur écrivait plus vite le latin que l'italien.

VII.

Fragment des *Journées* de Lorenzo Violi sur les sermons de Savonarole (2).

Ce fragment nous apprend que Violi, au lieu de recueillir mot à mot les sermons sur les psaumes, se contenta de les résumer, ne songeant alors qu'à son utilité personnelle et n'ayant pas encore pour le Frère l'enthousiasme qu'il ressentit plus tard. De même, il ne recueillit que très-imparfaitement les sermons sur Ézéchiel, parce qu'il était absorbé par la publication des sermons sur Amos. C'est à son insu que le

(1) Nous l'avons aussi reproduit, t. II, p. 558.

(2) Magliabechiana. MS. des couvents. Stanza I; scaf. I; palch. X, n° 32. Ce précieux manuscrit a été découvert par M. Villari. Razzi, qui connut Violi, nous apprend que celui-ci consacra sa vieillesse à écrire les *Journées*. Violi, né le 14 février 1464, mourut à quatre-vingts ans, laissant son travail inachevé. Il était fils de Jacopo d'Andrea, et fut le premier de sa famille à exercer des fonctions publiques.

frère Luca Bettini fit imprimer les recueils sur les Psaumes et sur Ézéchiel.

VIII.

Contrat fait par Violi avec ses imprimeurs pour la publication d'un volume des sermons de Savonarole.

IX.

Lettre de Savonarole à Stefano da Codiponte. — Elle a été trouvée par M. Villari dans le manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi (1).

X.

Trois lettres des Dix relatives à la séparation de Saint-Marc d'avec la Congrégation lombarde (2). — La première lettre, du 10 mai 1493, est adressée à Filippo Valori, ambassadeur de Florence près la cour de Rome. La seconde, portant la même date, est adressée à Oliviero Caraffa, cardinal de Naples. La troisième, du 7 juin 1493, félicite Valori du succès de ses négociations.

XI.

Bref par lequel Alexandre VI sépare Saint-Marc de la Congrégation lombarde (3).

XII.

Lettres de Jacopo Salviati et de Jérôme Savonarole à Pierre de Médicis relativement à une convention entre les frères de Saint-Marc et ceux de la Lombardie, et relativement au bref venu de Rome (4).

(1) Voir la traduction de cette lettre, t. II, p. 457.

(2) Archivio delle Riformagioni, Dieci di Balia, Cl. x, Dist. 3, n° 43, Filza 10, carte 155 *verso*.

(3) Bibliothèque Riccardi, manuscrit 2053, très-incorrect.

(4) Archives de Florence, papiers Strozzi, manuscrit 133, p. 23.

XIII.

Trois lettres de la Seigneurie en faveur de la séparation de Saint-Marc d'avec la Congrégation lombarde.

Les deux premières, du 6 mars 1494 et du 8 avril 1495, sont adressées au cardinal de Naples. La troisième est adressée au pape (1).

XIV.

Dépêche adressée par la cour de Naples au pape Alexandre VI relativement à la venue des Français en Italie, et rédigée par Giovanni Pontano (2).

XV.

Discours de Jacopo Nardi sur les événements arrivés à Florence depuis 1494 jusqu'à 1534. Ce discours fut prononcé après la mort du pape Clément VII, en 1534, à la demande de quelques gentilshommes vénitiens. (3).

XVI.

Chapitres XXI et XXII de la troisième partie du *Vulnera diligentis* de fra Benedetto (4).

(1) Ces lettres ont été écrites par Bartolommeo Scala, secrétaire de la République et père de la fameuse Alessandra Scala. Bartolommeo Scala, célèbre comme érudit et comme homme de lettres, fut l'ami de Savonarole et composa un écrit pour le défendre. Voir dans les Archives de Florence les lettres de Scala en 2 volumes (lettres 414, 437, 479). Ces lettres, d'écriture moderne, vont jusqu'à l'année 1495, époque à laquelle mourut Scala.

(2) Cette dépêche est adressée à Luigi de' Paladini, ambassadeur à Rome. Le célèbre Giovanni Pontano est l'auteur de nombreuses dépêches envoyées par la cour de Naples aux gouvernements de l'Italie ; elles existent encore aujourd'hui pour la plupart.

(3) Manuscrit de la bibliothèque Riccardi, n° 2022.

(4) Manuscrit 2985 de la bibliothèque Riccardi. Ce manuscrit a été découvert par M. Villari. Les deux chapitres cités ici font comprendre le caractère des visions de Savonarole et de ses disciples.

Dans le xxi[e] chapitre, Agricola raconte à un ami qu'en 1493, deux ans avant son entrée au couvent de Saint-Marc, il se promenait à minuit dans les rues de Florence par une nuit sombre, mais calme et sereine, quand il vit le ciel blanchir et répandre sur la ville les plus vives clartés, tandis qu'un grand bruit frappait ses oreilles; puis, la lumière disparut tout à coup, et le bruit cessa. Pour Agricola, ce phénomène présageait l'expédition de Charles VIII qui vint en Italie avec une cour éclatante et une armée tumultueuse. Cependant, comme le roi de France viola ses promesses et méprisa les avis de Savonarole, il perdit le royaume de Naples, fut réduit à quitter l'Italie, pleura bientôt la mort de son fils unique et mourut lui-même misérablement, sans avoir eu le temps de faire sa paix avec Dieu. — Le phénomène peut recevoir une seconde explication. Florence était plongée dans les ténèbres du péché, lorsque Savonarole y apporta la lumière de sa parole retentissante. Mais après qu'on l'eut fait mourir, le silence et l'obscurité morale s'étendirent de nouveau sur la ville.

Agricola raconte aussi à son interlocuteur qu'un de ses pénitents vit un jour passer devant la chaire de la cathédrale, pendant que le prophète prêchait, un cavalier sonnant de la trompette, puis un cavalier armé, la lance en arrêt. Que signifiaient ces apparitions aériennes? La première était l'image de Savonarole proclamant les fléaux dont la colère de Dieu menaçait l'Italie et l'Église. La seconde se rapportait aux tribulations et aux guerres prédites par le Frère.

Dans le chapitre xxii[e], Agricola rappelle à Serpe qu'en 1513 Michel-Ange se promenait par une belle nuit d'été dans le jardin attenant à sa maison, lorsqu'il aperçut une étoile d'où s'échappaient trois grands rayons. Le premier, brillant comme de l'argent, ressemblait à un cimeterre et s'étendait vers l'orient. Le second, couleur de sang, s'étendait au-dessus de Rome. Le troisième, en forme de fourche, était couleur de feu et s'étendait au-dessus de Florence. Michel-Ange alla chercher ses pinceaux et reproduisit exactement le phénomène. L'ensemble de ce météore indiquait les châtiments prêts à frapper l'Italie et

l'Église. Quant aux trois rayons, ils personnifiaient les Turcs, les Allemands et les Français, c'est-à-dire les instruments de la vengeance divine.

XVII.

Lettre des Dix aux ambassadeurs florentins près sa Majesté très-chrétienne sur la seconde ambassade confiée à Savonarole (1).

XVIII.

Lettre du 16 juin 1495, par laquelle la Seigneurie prie Savonarole d'aller pour la seconde fois en ambassade auprès de Charles VIII (2).

XIX.

Lettre de la Seigneurie au roi de France relativement aux sommes d'argent que Charles VIII demandait sans cesse (3).

XX.

Trois lettres inédites de Savonarole à Charles VIII (4).

XXI.

Lettre de Savonarole à Charles VIII (26 mai 1495) (5).

XXII.

Lettre d'un agent secret de Louis le More sur les fêtes du

(1) *Archivio delle Riformagioni; lettere dei Dieci di Balia*, t. XIV, au revers de la feuille 14. Le document relatif à la première ambassade de Savonarole n'a pu être retrouvé.

(2) *Archivio delle Riformagioni; lettere dei Dieci di Balia*, t. XIV, p. 16.

(3) Cette lettre se trouve dans l'*Archivio delle Riformagioni* parmi les lettres de Scala. Elle porte le n° 464.

(4) Elles se trouvent dans le manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi. — On peut en lire la traduction dans ce volume, p. 488-493.

(5) Cette lettre, écrite en français, fut publiée à Florence, en italien, très-incorrectement, ce dont Savonarole se plaignit. La version reproduite par M. Villari est celle du manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi. Cette version diffère de la lettre imprimée qui excita les plaintes de Savonarole.

carnaval imaginées par Savonarole et sur la procession des enfants.

XXIII.

Six poésies de Giovanni, tailleur florentin (1).

XXIV.

Bref d'Alexandre VI adressé à Savonarole (21 juillet 1495) (2).

XXV.

Réponse de Savonarole au bref du 21 juillet 1495 (3).

XXVI.

Lettre de la Seigneurie au pape en faveur de Savonarole (13 novembre 1495) (4).

XXVII.

Lettre de Savonarole au frère Antonio de Olandia, prieur des dominicains de Prato (2 février 1496) (5).

XXVIII.

Trois lettres au duc de Ferrare (6).

(1) Magliabechiana, classe 25, cod. 347.

(2) Cette lettre et la suivante ont été publiées très-incorrectement par Meier et par M. Perrens. M. Villari reproduit le texte du manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi. La lettre d'Alexandre VI a été traduite dans l'Année dominicaine (octobre 1863), p. 407.

(3) Nous ne reproduisons pas cette lettre, parce que M. Villari en a inséré les principaux passages dans son récit. (Voir l'Année dominicaine d'octobre 1863.)

(4) Elle se trouve parmi les lettres de Scala, citées plus haut, et porte le n° 517.

(5) Cette lettre a été trouvée par M. Villari dans la *Riccardiana*. Savonarole y promet d'envoyer fra Domenico prêcher à Prato, si lui-même obtient du pape l'autorisation de prêcher à Florence. Il demande aux dominicains de Prato d'unir leurs prières à celles des frères de Saint-Marc.

(6) Ces lettres se trouvent à la bibliothèque de Modène. Elles ont été

XXIX.

Bref par lequel Alexandre VI ordonne la formation de la Congrégation toscano-romaine (1).

XXX.

Lettre de Savonarole au duc de Milan (25 avril 1496) (2).

XXXI.

Première ébauche de quelques poésies inédites de Savonarole (3). — (Canzone sans titre. Sur l'Ascension de Jésus-Christ. Sur l'Assomption de la sainte Vierge. L'âme tentée s'encourage elle-même à surmonter les tentations. Sur l'amour de Jésus. Sur la Nativité du Seigneur. A la sainte Vierge) (4).

XXXII.

Décrets de la Seigneurie relativement à la bibliothèque des Médicis (31 août 1495, 19 octobre 1495, 24 janvier 1496) (5).

publiées d'abord par le comte Capponi. Dans la première lettre, Savonarole annonce l'envoi d'un de ses écrits, peut-être le *Compendio di rivelazione*. Dans la seconde, il soumet au duc son travail, encore imparfait, sur la simplicité de la vie chrétienne ; il recommande au prince de ne confier les emplois publics qu'à des hommes honnêtes et vertueux, et rappelle les châtiments divins dont l'Italie est menacée. La troisième lettre, comme la première, n'offre qu'un médiocre intérêt.

(1) Manuscrit 2053 de la bibliothèque Riccardi.

(2) Elle se trouve dans les Archives de Milan ; M. Villari a pu la publier grâce à M. Danzi de Milan et au P. Marchese. On trouvera la traduction de cette lettre à la p. 496 de ce volume.

(3) Ces poésies se trouvent autographes dans un manuscrit que possède le comte Giberto Borromeo à Gênes. M. Villari en a eu connaissance grâce au P. Marchese ; il les a publiées comme une curiosité littéraire et pour indiquer comment Savonarole composait.

(4) Nous avons reproduit, dans l'Appendice, la plupart de ces poésies.

(5) *Archivio delle Riformagioni.*

XXXIII.

Procès de Lamberto dell'Antella (1).

1° Copie d'une lettre écrite par Lamberto di Giovanni dell' Antella et adressée à M. Francesco Gualterotti son beau-frère. Lamberto l'avait dans son escarcelle quand il fut arrêté en 1497.

2° Explications relatives à la lettre de Lamberto en présence des Huit (4 août 1497).

3° Copie des dépositions écrites par Lamberto dell' Antella lui-même.

XXXIV.

Décrets de la Seigneurie relativement aux prédications pour le jour de l'Ascension (3 mai 1497) (2).

XXXV.

Lettre où se trouvent racontés les événements arrivés le jour de l'Ascension (3).

XXXVI

Bref d'excommunication contre Savonarole (4).

(1) M. Villari en a trouvé le manuscrit dans la bibliothèque du marquis Gino Capponi (Cod. XCIII, p. 94-101.) La Magliabechiana de Florence en possède un autre exemplaire (Cl. XXV, 338).

Voir particulièrement les passages où Lamberto raconte la vie intime de Pierre de Médicis, (p. CLII-CLVI), où il retrace les projets de Pierre (p. CLVI-CLVIII, CLIX), où il implore la miséricorde de la Seigneurie en s'appuyant sur des exemples tirés de l'Évangile (p. CLX).

(2) *Archivio delle Riformagioni : Deliberazioni dei Signori e Collegi*, t. 89, p. 35.

(3) *Magliabechiana* (Cl. XXIV, N° 288).

(4) Le bref, en latin, a été publié par M. Perrens dans l'Appendice de son ouvrage. M. Villari reproduit une traduction italienne, imprimée au XV[e] siècle. Le P. Marchese a cru qu'il devait y avoir eu un autre bref d'excommunication. Mais M. Villari, en lisant les brefs postérieurs, les réponses de Savonarole et ses sermons, n'en a vu aucun autre mentionné.

XXXVII.

Adresses envoyées au pape par les frères de Saint-Marc et par trois cent cinquante citoyens environ pour la défense de Savonarole (1).

XXXVIII.

Décret du 17 août 1497, ordonnant l'exécution des cinq citoyens qui avaient conspiré pour le rétablissement de Pierre de Médicis à Florence (2).

XXXIX.

Lettres écrites le 10 et le 21 août 1497 par la Seigneurie à l'ambassadeur florentin près la cour de Rome (3).

XL.

Lettre adressée par la République de Venise, le 4 avril 1498, à son ambassadeur près la cour de Rome, relativement aux affaires de Pierre de Médicis (4).

XLI.

Lettre d'un anonyme sur quelques sermons prononcés à Rome par fra Mariano da Gennazzano (5).

(1) *Magliab*, Cl. XXV, Cod. 337. Ces adresses ont été publiées aussi par M. P. E. Giudici dans l'Appendice qui accompagne son Histoire des municipes italiens.

(2) *Archivio delle Riformagioni : Deliberazioni dei Signori e Collegi*, t. 89, p. 72.

(3) *Archivio delle Riformagioni : Minute di lettere ad ambasciatori*, 1496-1497. Dans l'ancienne classification, le manuscrit était ainsi désigné : Cl. X, Dist. I, N. 98.

(4) M. Villari reproduit cette lettre parce qu'elle donne l'idée des intrigues ourdies par la République de Venise pour favoriser la restauration de Pierre de Médicis. (*Cancelleria ducale di Venezia*, t. 37 *dei Secreti*, au revers de la p. 8. On y peut voir aussi les ébauches de plusieurs autres lettres.)

(5) *Magliabechiana*, Cl. XXXV, N° 190.

XLII.

Bref du 26 février 1498, par lequel Alexandre VI enjoint à la République florentine de mettre en prison Savonarole ou de l'envoyer à Rome (1).

XLIII.

Deux lettres écrites le 20 et le 29 mars 1498 par un agent secret du duc de Milan (2).

XLIV.

Deux lettres écrites par les amis de Savonarole pour annoncer ses lettres aux princes (3).

XLV.

Récit de l'épreuve du feu, extrait des *Journées* de Violi (Fin de la troisième *journée* et commencement de la quatrième). (4).

XLVI.

Sixième *journée* de Violi, sur le vrai procès écrit par Savonarole lui-même et sur les trois autres procès fabriqués par ses ennemis.

XLVII.

Fragment du *Vulnera Diligentis* de Fra Benedetto (L. II, ch. XI) : Fin de l'épreuve du feu; objections inconvenantes soulevées par les frères mineurs et par leurs partisans qui empêchent le miracle d'avoir lieu; périls de mort courus par le prophète. (5).

(1) *Cod. Riccardiano*, 2053.

(2) Les Archives de Milan sont riches en lettres de ce genre.

(3) Elles se trouvent dans un volume de l'*Archivio delle Riformagioni* intitulé : *Lettere ed altri documenti*, 1505 à 1509.

(4) *Magliabechiana*.

(5) *Magliabechiana*. — Fra Benedetto confirme le récit de Violi relativement à l'épreuve du feu. Il y ajoute quelques détails touchants sur le retour des dominicains à Saint-Marc.

XLVIII.

Fragment du *Vulnera diligentis* (L. II, ch. XVII) : Du nombre des différents procès concernant le prophète Jérôme; des procès de fra Domenico et de fra Salvestro.

XLIX.

Fragments du *Vulnera Diligentis* (1) :

Explication des paroles prononcées par le prophète Jérôme, alors qu'il s'agenouilla en présence de ses juges et que, s'adressant à Dieu, il s'écria : « Mon Dieu, tu me châties pour t'avoir renié. » Ce chapitre prouve quelle âme virile et quel cœur généreux le prophète montra pendant son saint martyre. Il contient aussi les paroles adressées par le frère Jérôme à Ceccone, notaire falsificateur. (Troisième partie, ch. XI.)

Explication de quelques paroles prononcées par le prophète, quand le notaire Francesco di Barone se rendit à la prison pour interroger captieusement l'infortuné religieux. (Ch. XII.)

L.

Les trois procès apocryphes de Savonarole.

1° Premier faux procès dressé et imprimé par ordre de la Seigneurie (2).

2° Second faux procès, fait par la Seigneurie et non publié (3).

3° Troisième faux procès, fait par les commissaires du pape (4).

(1) Manuscrit de la bibliothèque Riccardi, p. 32-36.

(2) Il y eut alors, comme on l'a vu, deux éditions de ce procès. M. Villari réproduit celle que fit publier la Seigneurie. Mais il signale scrupuleusement les variantes de l'autre édition. En outre, il met entre parenthèses les passages les plus grossièrement falsifiés par le notaire.

(3) En donnant ce procès, M. Villari n'indique pas les falsifications du notaire, parce que l'ensemble du procès n'est qu'un tissu de mensonges.

(4) Le procès en question, dans les différents exemplaires manuscrits, pré-

LI.

Les procès de fra Domenico.
1° Le vrai procès, écrit par fra Domenico lui-même (1).
2° Procès dénaturé par la Seigneurie (2).

LII.

Procès de fra Salvestro, falsifié en plusieurs endroits par la Seigneurie (3).

LIII.

Interrogatoire et procès des autres accusés (4).

sente tantôt des lacunes, tantôt des additions. Il semble que la Seigneurie elle-même, en faisant circuler les exemplaires, ajoutait ou retranchait suivant sa fantaisie, parce que le procès ne contenait que des mensonges.

Le second et le troisième procès ont été trouvés par M. Villari à la Magliabechiana dans les manuscrits XXV, 337 et XXXVII, 394. M. Villari en a confronté le texte avec celui des exemplaires qui existent à Milan et dans les Archives florentines. Ces deux procès ont été publiés aussi par M. P. E. Giudici (*Appendice alla Storia dei municipii italiani*), mais très-incorrectement, et sans que M. Giudici indiquât qu'ils étaient apocryphes.

(1) Ce procès a été découvert par M. Villari dans la bibliothèque Riccardi. Le manuscrit n'est pas autographe, mais il est ancien.

(2) M. Villari en a trouvé un exemplaire dans les Archives de Milan et deux exemplaires à la Magliabechiana. De ces deux exemplaires, l'un, très-difficile à lire, est resté à sa place primitive, l'autre a été transporté dans les Archives centrales. Après la découverte faite par M. Villari, les archivistes publièrent le procès de fra Domenico, mais sans indiquer si ce procès était vrai ou apocryphe. La Seigneurie, il faut le remarquer, croyait n'avoir presque pas falsifié ce procès.

(3) M. Villari l'a trouvé, avec les faux procès de Savonarole et de fra Domenico, dans le manuscrit des Archives de Florence, dans celui de Milan et dans un manuscrit presque illisible de la Magliabechiana. L'exemplaire des archives de Florence a été publié par les Archivistes, en même temps que le faux procès de fra Domenico, sous le même titre de *Dépositions*, etc.

(4) *Archivio delle Riformagioni : Istruzioni e lettere esterne* de 1491 à 1502, Cl. 10, dict. 1, N° 87. Ces procès, qu'on a appelés peu exactement *Dépositions des témoins*, ont été découverts par Meier, qui se contenta de les citer deux ou trois fois. M. Villari, après les avoir étudiés minutieusement et après avoir reconnu leur importance, se décida à les publier avec les autres documents relatifs au procès de Savonarole. Plus tard, le manuscrit fut montré

1° Interrogatoire de Francesco del Pugliese.
2° Interrogatoire de Niccolò le bonnetier.
3° Interrogatoire de fra Francesco de' Medici.
4° Interrogatoire de Paolo le cirier.
5° Interrogatoire de Piero Cinozzi.
6° Interrogatoire de fra Luca della Robbia.
7° Interrogatoire de Lionello Boni.
8° Interrogatoire de Francesco Davanzati.
9° Interrogatoire de fra Girolamo Gini.
10° Interrogatoire de Bernardo Ricci.
11° Interrogatoire du frère Roberto Ubaldini da Glagliano.
12° Interrogatoire de Domenico Mazzinghi. — Cet interrogatoire est accompagné de deux lettres. L'une fut adressée par l'ambassadeur Giovachino Ghuasconi à Domenico Mazzinghi. L'autre fut écrite au même religieux par l'ambassadeur Domenico Bonsi.
13° Interrogatoire de Giovanni Cambi.
14° Interrogatoire de Baldo Inghirlami.
15° Interrogatoire de Simone del Nero.
16° Interrogatoire d'Alessandro Pucci.
17° Interrogatoire de Tomaso, huissier de la Seigneurie.
18° Interrogatoire d'Andrea Cambini.
19° Interrogatoire de Bartolommeo Mei.

LIV.

Actes et décrets de la Seigneurie relatifs à l'épreuve du feu (1):

à M. Perrens, qui en fit quelques extraits et les publia dans l'Appendice de son ouvrage (voir l'édition in-8°). Quand M. Villari commença à faire imprimer son travail, les archivistes de Florence se hâtèrent de publier ces procès, moins un seul. M. Villari les donne tous complétement.

(1) (*Archivio delle Riformagioni : Deliberazioni dei Signori e Collegi*, anni 1497-1498, p. 27, 29 et 33 tergo.) Ce document fait suite aux engagements pris et signés par les deux partis, engagements publiés d'abord par Meier (Doc. XVII), puis par le P. Marchese (Doc. XXIV). Le document en question ainsi que les documents qui portent les N°s LV, LVI, LVII et LIX ont été indiqués par Meier, recueillis par M. Villari, et publiés par les archivistes de Florence.

1° Engagements pris et signés par les frères mineurs.
2° Circa fratres ignem ingressuros.
3° Contra fratem Hieronymum.

LV.

Décrets faits par la Seigneurie le jour du tumulte et pendant le siége de Saint-Marc (1) :
1° Bannum confinationis.
2° Contra non evancuantes ecclesiam Sancti Marci.
3° Contra euntes ad ecclesiam Sancti Marci.
4° Contra intrantes ecclesiam Sancti Marci.

LVI.

Décret nommant la commission chargée d'interroger les frères (2).

LVII.

Deux autres décrets de la Seigneurie (3) :
1° Contra euntes ad Sanctum Marcum.
2° Pro fratribus detentis in Palatio.

LVIII.

Sentence rendue contre les trois frères (4).

LIX.

Autres décrets et condamnations (5) :
1° Relegatio.
2° Circa relegationem quatuor fratrum Sancti Marci.

(1) Dans le même manuscrit, p. 33 et 34. Voir la note du doc. LIV.
(2) Même manuscrit, p. 35.
(3) Même manuscrit. Il contient en outre plusieurs autres décrets de moindre importance, dans lesquels on trouve la condamnation de vingt citoyens environ, partisans du Frère, condamnation qui peu après fut en grande partie annulée.
(4) *Libro dei Partiti degli Otto di Custodia e Balia*; mai et août 1498, p. 51. Ce document a déjà été plusieurs fois publié.
(5) *Deliberazioni dei Signori*, *ut supra*, p. 51 et suiv.

3° Licentia sonitorum.
4° Autre condamnation.
5° Relegatio.
6° Quod claudatur subterranea via.

LX.

Deux autres décrets contre le couvent de Saint-Marc et les Piagnoni (1) :

1° Le premier, du 16 juillet 1498, condamne à des peines pécuniaires deux citoyens qui ont parlé en faveur de Savonarole et contre le gouvernement. (*Partiti degli Otto di Custodia e Balia*, t. 70, p. 150.)

2° Le second, du 29 juin 1498, ordonne aux dominicains de Saint-Marc de livrer leur cloche, appelée Belfortis, aux franciscains de San-Miniato. (*Deliberazioni dei Sigrori*, t. 85, p. 68.)

LXI.

Fragment d'un écrit de Massimo Greco, moine du Mont-Athos, sur Savonarole, son contemporain (2).

(1) Ces décrets n'ont pas été publiés par les archivistes. On pourrait citer encore beaucoup d'autres décrets.

(2) Cet écrit est accompagné d'une courte notice consacrée à Massimo Greco par M. Sceviref, professeur à l'Université de Moscou et auteur, en collaboration avec M. Rubini, d'une histoire de la littérature russe.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H

I

J

Q

R

T.

U.

V.

W.

Z.

FIN DE LA TABLE DES NOMS.

TABLE

DU SECOND VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

1495-1497.

Chapitre I.

Chapitre II.

Chapitre III.

Chapitre IV.

Chapitre V.

Chapitre VI.

Chapitre VII.

Chapitre VIII.

Chapitre IX.

Chapitre X.

Chapitre XI.

APPENDICE.

LETTRES CHOISIES DE SAVONAROLE.

POÉSIES CHOISIES DE SAVONAROLE.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA DU TOME SECOND.

Page 246, ligne 12, discus- *lisez:* discussion.

Page 455 (note), les mots: *Voir, dans le* t. I, *la note* 2 *de la page* 120, doivent être regardés comme non avenus.


BQX
2519
.V72

